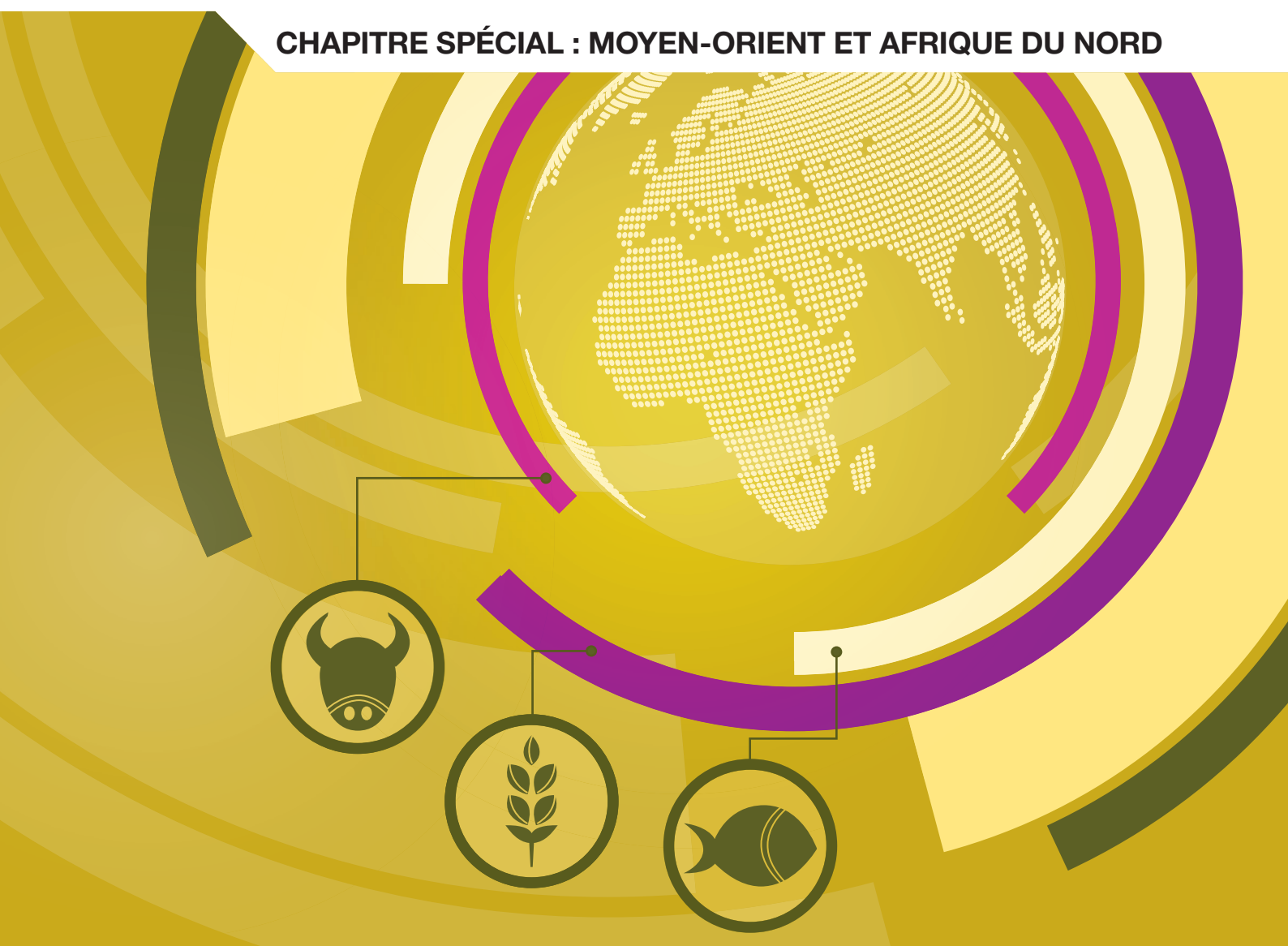




Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2018-2027

CHAPITRE SPÉCIAL : MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD



**Perspectives agricoles
de l'OCDE et de la FAO
2018-2027**

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE et celle du Directeur général de la FAO. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE ou des gouvernements des membres de la FAO.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les noms de pays et territoires employés dans ce document sont ceux qu'utilise la FAO.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE/FAO (2018), *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2018-2027*, Éditions OCDE, Paris/Food and Agriculture Organization of the United Nations, Rome.
https://doi.org/10.1787/agr_outlook-2018-fr

ISBN 978-92-64-30308-9 (imprimé)
ISBN 978-92-64-30309-6 (PDF)

Série : Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO
ISSN 1563-0455 (imprimé)
ISSN 1999-1150 (en ligne)

FAO
ISBN 978-92-5-130518-8

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international. La position de l'ONU sur la question de Jérusalem figure dans la Résolution 181 (II) du 29 novembre 1947 et dans des résolutions postérieures à cette date de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité relatives à cette question.

Crédits photo : Couverture © Concept initial réalisé par Juan Luis Salazar. Adaptations par OCDE.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm.

© OCDE/FAO 2018

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source OCDE et FAO et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à rights@oecd.org. Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), info@copyright.com, ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), contact@cfcopies.com.

Avant-propos

Ces *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2018-2027* sont le fruit des travaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui conjuguent leurs efforts d'une édition à l'autre depuis quatorze ans. Enrichi par notre collaboration étroite avec des institutions des pays membres, des organismes spécialisés dans les produits et d'autres organisations partenaires, ce rapport est aujourd'hui une référence annuelle, qui donne une image cohérente des tendances à moyen terme dans l'agriculture mondiale.

En réunissant des informations factuelles sur les marchés et l'action publique, fournies par des experts d'un large éventail de pays, l'OCDE et la FAO aident leurs membres à répondre aux priorités qu'ils partagent à l'échelle mondiale et notamment à poursuivre les Objectifs de développement durable (ODD), à savoir vaincre la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable à l'horizon 2030. Nos travaux communs sur les projections des marchés agricoles concourent à mettre en évidence et à évaluer les opportunités et les menaces liées aux cibles des ODD et aux engagements qui découlent de l'Accord de Paris adopté en 2015 en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. L'agriculture contribue au changement climatique (le secteur représente encore plus d'un cinquième de toutes les émissions de gaz à effet de serre), mais elle en subira aussi les effets.

Par conséquent, il est fondamental de favoriser l'adaptation du secteur agricole, au moyen de pratiques durables qui soient aussi à même d'atténuer les impacts du changement climatique.

Les échanges agroalimentaires mondiaux joueront par ailleurs un rôle de plus en plus grand dans la sécurité alimentaire, notamment dans les régions tributaires des importations. Pour atteindre les ODD et se rapprocher de l'éradication de la faim, il est crucial d'inscrire les échanges dans un cadre d'action propice, surtout dans le contexte du changement climatique. Dans ces circonstances, les ministres de l'Agriculture se sont réunis à l'OCDE en 2016 et ont adopté une Déclaration sur des politiques meilleures pour un système alimentaire mondial productif, durable et résilient, qui place parmi les grandes priorités les politiques favorables à la compétitivité, la durabilité, la productivité et la résilience des entreprises agricoles et alimentaires.

Cette édition annuelle des *Perspectives agricoles* comprend un chapitre spécial sur le Moyen Orient et l'Afrique du Nord (MENA), région où les conflits et l'instabilité politique amplifient les problèmes d'insécurité alimentaire et de malnutrition. Plus fréquents, les événements climatiques extrêmes auront des répercussions qui accentueront la nécessité de surmonter ces difficultés malgré le manque de ressources en terres et en eau. Nous devons améliorer la résilience et la durabilité des systèmes alimentaires en période de conflit, de façon à valoriser des ressources qui sont en train de devenir encore plus fragiles et plus rares.

Nos partenaires du G20 et du G7 continuent eux aussi de placer les questions de sécurité alimentaire et d'agriculture parmi leurs priorités. Parallèlement aux Perspectives agricoles, le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) fait partie de l'ensemble des initiatives que nous menons pour fournir aux responsables de l'action publique et aux acteurs mondiaux des informations opportunes sur les marchés. Cet outil indispensable améliore la transparence et contribue à prévenir les hausses inattendues des prix grâce à la coordination de l'action des pouvoirs publics. Salué par le G20, l'AMIS mène ses activités à la FAO, avec l'appui de nombreuses organisations internationales, dont l'OCDE.

Il n'est pas possible de faire face dans l'isolement aux difficultés auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui. Nous espérons que notre collaboration, dans le cadre de cette publication annuelle, continuera de fournir aux pouvoirs publics et à tous les autres acteurs les éléments concrets dont ils ont besoin pour atteindre les objectifs ambitieux et importants que nous devons poursuivre ensemble.



Angel Gurría
Secrétaire général
Organisation de coopération et de
développement économiques



José Graziano da Silva
Directeur général
Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

Remerciements

Les *Perspectives agricoles 2018-2027* sont le fruit de la collaboration entre l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les deux organisations mettent en commun leurs connaissances spécialisées sur les produits, les politiques et les pays, ainsi que les informations fournies par leurs pays membres, afin de produire chaque année une analyse des perspectives des marchés nationaux, régionaux et mondiaux des produits agricoles de base pour la décennie à venir. Les projections de référence visent non pas à prédire l'avenir, mais à présenter un scénario plausible de ce qui pourrait se passer compte tenu des hypothèses retenues au sujet de la situation macroéconomique, de l'orientation des politiques agricoles et commerciales, des conditions météorologiques, des tendances de la productivité à long terme et de l'évolution des marchés internationaux.

La présente édition des *Perspectives agricoles* a été préparée conjointement par les Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

À l'OCDE, les personnes de la Direction des échanges et de l'agriculture qui ont contribué à l'élaboration du scénario de référence et à l'écriture du rapport sont : Marcel Adenäuer, Jonathan Brooks (chef de Division), Koen Deconinck, Annelies Deuss, Armelle Elasri (coordonnatrice de la publication), Gen Furuhashi, Hubertus Gay (coordonnateur des Perspectives), Céline Giner, Gaëlle Gouarin, Claude Nenert, Arnaud Pincet et Grégoire Tallard, de la Division des échanges et des marchés agro-alimentaires, et, pour la pêche et l'aquaculture, James Innes, de la Division des politiques des ressources naturelles. Michael Ryan a apporté sa contribution à l'encadré sur la résistance aux antimicrobiens. Le Secrétariat de l'OCDE est reconnaissant aux experts invités Joanna Hitchner (ministère de l'Agriculture des États-Unis), Roel Jongeneel (Wageningen Economic Research, Pays-Bas) et Yu Wen (Académie chinoise des sciences agricoles) pour leurs contributions. L'analyse stochastique partielle repose sur les travaux de Sergio René Araujo Enciso, Simone Pieralli, Thomas Chatzopoulos et Ignacio Pérez Domínguez, de l'unité Aspects économiques de l'agriculture du Centre commun de recherche de la Commission européenne. Kelsey Burns, Helen Maguire et Michèle Patterson se sont chargées de l'organisation des réunions et de la préparation de la publication. L'assistance technique à la préparation de la base de données des *Perspectives* a été assurée par Eric Espinasse et Frano Ilicic. Beaucoup d'autres collègues du Secrétariat de l'OCDE et les délégués des pays membres ont apporté des commentaires utiles sur les versions préliminaires de ce rapport.

À l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les projections de référence et le rapport ont été préparés par les membres de la Division du commerce et des marchés (EST) sous la direction de Boubaker Ben-Belhassen (Directeur, EST) et Josef Schmidhuber (Directeur adjoint, EST) et selon les orientations générales définies par Kostas Stamoulis (Sous-directeur général, Département du développement économique et social), et par l'équipe de direction du Département du développement

économique et social. L'équipe chargée des projections centrales se composait de Katia Covarrubias, Fabio De Cagno, Sergio René Araujo Enciso, Emily Carroll, Gloria Cicerone, Holger Matthey (chef d'équipe) et Javier Sanchez Alvarez, et, pour la pêche et l'aquaculture, de Stefania Vannuccini, du Département des pêches et de l'aquaculture, avec le soutien technique de Pierre Charlebois. Des conseils sur les questions relatives aux farines de poisson et à l'huile de poisson ont été fournis par Enrico Bachis de l'IFFO (The Marine Ingredients Organisation). Abdolreza Abbassian, ElMamoun Amrouk, Stanislaw Czaplicki Cabezas, Paulo Augusto Lourenço Dias Nunes, Erica Doro, Alice Fortuna, Jean Luc Mastaki Namegabe, Shirley Mustafa, Adam Prakash, Peter Thoenes, G.A. Upali Wickramasinghe et Di Yang ont apporté leurs connaissances spécialisées sur les produits. Sabine Altendorf, Tracy Davids, Allan Hruska, Jonathan Pound et Monika Tothova ont fourni des éléments sur des thèmes et des encadrés spéciaux. Nous remercions Tracy Davids, experte invitée du Bureau pour la politique alimentaire et agricole de l'Université de Pretoria. David Bedford, Julie Claro, Yanyun Li, Emanuele Marocco et Marco Milo ont participé aux recherches et à la préparation de la base de données. Cette édition a aussi été commentée par d'autres collègues de la FAO et d'institutions des pays membres. Araceli Cardenas, Yongdong Fu, Jessica Mathewson, Raffaella Rucci et Juan Luis Salazar ont apporté une aide précieuse sur les questions de publication et de communication.

Le chapitre 2 des *Perspectives*, « Afrique du Nord et Moyen-Orient : perspectives et enjeux », a été préparé par les Secrétariats de la FAO et de l'OCDE. Il a été rédigé sous la conduite de David Sedik, avec le soutien de l'ensemble du Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord placé sous la direction d'Abdessalam Ould Ahmed (Sous-Directeur général et Représentant régional). Les projections et les analyses régionales ont été fournies par les spécialistes du Bureau pour la politique alimentaire et agricole de l'Université de Pretoria, dirigé par Ferdinand Meyer.

Enfin, les informations et commentaires fournis par l'Association mondiale des planteurs de betteraves et de canne à sucre, le Comité consultatif international du coton, le Conseil international des céréales, l'Association internationale de l'industrie des engrais, la Fédération internationale du lait, la Marine Ingredients Organisation (IFFO) et l'Organisation internationale du sucre ont été très précieux.

Les *Perspectives agricoles* complètes, y compris la base de données documentée, qui comprend les séries chronologiques et les projections, peuvent être consultées à partir du site internet conjoint de l'OCDE et de la FAO : <http://www.agri-outlook.org/fr/>. La publication *Perspectives agricoles 2018-2027* est disponible sur OECD iLibrary.

Table des matières

Avant-propos	3
Remerciements	5
Sigles et abréviations	13
Résumé	17
Chapitre 1. Vue d'ensemble	21
Chapitre 2. Moyen-Orient et Afrique du Nord : perspectives et enjeux	79
Chapitre 3. Céréales	125
Chapitre 4. Oléagineux et produits oléagineux	145
Chapitre 5. Sucre	159
Chapitre 6. Viande	171
Chapitre 7. Lait et produits laitiers	189
Chapitre 8. Produits halieutiques et aquacoles	203
Chapitre 9. Biocarburants	223
Chapitre 10. Coton	241
Glossaire	251
Méthodologie	259
Annexe statistiques	265

Tableaux

Tableau 1.1. Apport calorique du maïs et d'autres produits, par habitant	30
Tableau 2.1. Indicateurs contextuels : pays de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, 2014	82
Tableau 2.2. Valeur de la production brute par hectare de terre agricole (prix constants de 2004-2006 en milliers de dollars internationaux par an)	84
Tableau 2.3. Rendement moyen des oranges, des tomates, du blé et des oléagineux par région, 2010-16 (tonnes par ha)	85
Tableau 2.4. Monde et région MENA : croissance annuelle moyenne de la production, du rendement et de la superficie pour les oranges, les tomates, le blé et les oléagineux, 1971-2016 (%)	86
Tableau 2.5. Productivité moyenne de l'eau pour certains produits agricoles dans la région MENA ..	88
Tableau 2.6. Répercussions du changement climatique sur les systèmes de production dans la région MENA.....	89

Tableau 2.7. Taux d'autosuffisance alimentaire dans les pays de la région MENA, moyenne, 2011-13 (%)	98
Tableau 2.8. Ratio des importations agricoles par rapport aux exportations de marchandises, 2011-13 (%)	99
Tableau 2.9. Indice de l'avantage comparatif révélé de certains pays de la région MENA	99
Tableau 2.10. Prévalence de la sous-alimentation dans les pays en conflit et les pays en paix de la région MENA, de 1999-2001 à 2014-2016	100
Tableau 8.1. Scénarios envisagés à l'échelle de la Chine et du monde	214
Tableau 9.1. Conséquences possibles de la généralisation de l'E10 en Chine	232

Graphiques

Graphique 1.1. Situation des principaux marchés	23
Graphique 1.2. Croissance annuelle de la demande de produits agricoles par catégorie de produits, 2008-17 et 2018-27	26
Graphique 1.3. Contributions des régions à la croissance de la demande alimentaire, 2008-17 et 2018-27	27
Graphique 1.4. Croissance de la population mondiale, 1998-2027	28
Graphique 1.5. Céréales : disponibilité pour la consommation alimentaire	29
Graphique 1.6. Viande et poisson : disponibilité pour la consommation alimentaire	31
Graphique 1.7. Consommation mondiale de produits laitiers (extrait sec du lait)	32
Graphique 1.8. Consommation alimentaire de sucre	34
Graphique 1.9. Consommation alimentaire d'huile végétale	35
Graphique 1.10. Sources de calories et de protéines dans les pays les moins avancés	36
Graphique 1.11. Demande d'aliments pour animaux	38
Graphique 1.12. Production de biocarburants et demande de matières premières agricoles, 2000-27	40
Graphique 1.13. Demande mondiale de céréales, 2008-27	41
Graphique 1.14. Utilisation des terres dans l'agriculture mondiale, 2015-17 et 2027	42
Graphique 1.15. Pâturages et production de viande de ruminants, par région	43
Graphique 1.16. Tendances relatives aux surfaces cultivées et aux rendements pour le maïs et le soja	44
Graphique 1.17. Tendances régionales relatives à la production	45
Graphique 1.18. Balances commerciales agricoles par région, en valeur constante, 1990-2027	52
Graphique 1.19. Parts de l'Ukraine et de la Fédération de Russie dans les exportations mondiales de maïs et de blé	53
Graphique 1.20. Croissance du volume des échanges, par produit agricole	55
Graphique 1.21. Part de la production exportée	55
Graphique 1.22. Parts des exportations des cinq premiers pays exportateurs en 2027, par produit	57
Graphique 1.23. Parts des importations des cinq premiers pays importateurs en 2027, par produit	57
Graphique 1.24. Évolution à moyen terme des prix des produits en valeur réelle	59
Graphique 1.25. Variation annuelle moyenne des prix des produits agricoles en valeur réelle, 2018-27	59
Graphique 1.26. Évolution des prix de certains produits en valeur réelle	61
Graphique 1.27. Projections de l'évolution de l'indice FAO des prix des produits alimentaires	63
Graphique 1.28. Maïs : coefficient de variation en 2027	66
Graphique 1.29. Taux de croissance du PIB dans les pays de l'OCDE et quelques pays en développement	74
Graphique 2.1. Indice d'aptitude aux cultures (catégorie), céréales sans irrigation et avec peu d'intrants, Afrique du Nord et Asie de l'Ouest, 1961-1990	83
Graphique 2.2. Rendement moyen du blé dans la région MENA, par pays, 2010-16	86
Graphique 2.3. Ressources en eau renouvelables annuelles par habitant, 2014	87

Graphique 2.4. Distribution de la taille des exploitations agricoles dans certains pays de la région MENA, 1996-2003	91
Graphique 2.5. Concentration des terres agricoles dans les exploitations agricoles : mise en perspective comparative de la région MENA	91
Graphique 2.6. Superficie récoltée de la région MENA, part par type de produit agricole, 1961-2016	92
Graphique 2.7. Superficie récoltée de la région MENA par pays et par type de culture, 2016	93
Graphique 2.8. Valeur de la production agricole de la région MENA, par type de produit agricole, 1961-2014	94
Graphique 2.9. Valeur de la production agricole dans la région MENA, par pays et par type de produit, 2014	94
Graphique 2.10. Production et utilisation intérieures de certains produits dans la région MENA, 1961-2013	97
Graphique 2.11. Croissance passée et prévue du PIB par habitant au Moyen-Orient et en Afrique du Nord	105
Graphique 2.12. La croissance de la population ralentira inégalement dans la région	106
Graphique 2.13. Disponibilité de calories de diverses sources	107
Graphique 2.14. Le blé reste la céréale la plus importante dans la région	108
Graphique 2.15. La part des protéines animales dans les régimes alimentaires de la région MENA est en hausse	109
Graphique 2.16. La valeur nette de la production agricole va croître de façon plus soutenue	110
Graphique 2.17. Évolution des principales productions dans la région MENA	113
Graphique 2.18. Les importations nettes de tous les produits augmentent, quelle que soit la sous-région	114
Graphique 2.19. Forte dépendance à l'égard des marchés étrangers pour les produits alimentaires de base	115
Graphique 2.20. Effet d'une hausse des cours du pétrole sur les prix, la consommation et les échanges de produits alimentaires	118
Graphique 3.1. Prix mondiaux des céréales	127
Graphique 3.2. Taux de croissance mondiaux des superficies récoltées et des rendements pour les céréales	130
Graphique 3.3. Production, consommation et stocks de céréales dans les pays développés et en développement	131
Graphique 3.4. Consommation de céréales dans les pays développés et en développement	133
Graphique 3.5. Stocks et ratio stocks/consommation des principaux exportateurs	136
Graphique 3.6. Les échanges en pourcentage de la consommation	137
Graphique 3.7. Concentration des échanges de céréales	139
Graphique 3.8. Exportations et stocks des exportateurs de riz asiatiques	140
Graphique 3.9. La consommation de riz Japonica et sa part relative dans la consommation totale de riz des pays sélectionnés	143
Graphique 4.1. Exportations d'oléagineux et de produits oléagineux par région	148
Graphique 4.2. Évolution des prix mondiaux des oléagineux	149
Graphique 4.3. Production d'oléagineux par région	150
Graphique 4.4. Parts des principales régions dans le marché mondial de la trituration	151
Graphique 4.5. Quantité d'huile végétale alimentaire disponible par habitant dans les principaux pays	153
Graphique 4.6. Proportion des huiles végétales utilisées dans la production de biodiesel	154
Graphique 4.7. Croissance de la consommation de tourteaux protéiques et des productions animales	155
Graphique 4.8. Part des exportations dans la production mondiale d'oléagineux et produits oléagineux des trois premiers pays exportateurs	156
Graphique 5.1. Consommation mondiale d'édulcorants caloriques	161
Graphique 5.2. Évolution des prix mondiaux de sucre	162

Graphique 5.3. Cultures sucrières dans le monde.....	164
Graphique 5.4. Production de sucre par type de culture	165
Graphique 5.5. Demande de sucre par habitant dans les principaux pays et régions.....	166
Graphique 5.6. Exportations de sucre des grands pays et régions	167
Graphique 5.7. Importations de sucre des grands pays et régions	168
Graphique 6.1. Prix mondiaux de la viande.....	174
Graphique 6.2. Indice du coût de l'alimentation animale et ratios entre le prix de la viande et celui de l'alimentation animale	176
Graphique 6.3. Croissance annuelle de la production par type de viande	178
Graphique 6.4. Croissance de la production par région et par type de viande.....	178
Graphique 6.5. Pays contribuant le plus à l'augmentation de la production par type de viande	179
Graphique 6.6. Effectifs des vaches à viande aux États-Unis.....	180
Graphique 6.7. Consommation de viande par habitant par région.....	181
Graphique 6.8. Importations de viande dans certains pays de la région MENA	184
Graphique 7.1. Consommation par habitant de produits laitiers frais et transformés, en extrait sec de lait	192
Graphique 7.2. Prix des produits laitiers.....	193
Graphique 7.3. Évolution annuelle des effectifs du cheptel laitier et des rendements entre 2017 et 2027	194
Graphique 7.4. Croissance annuelle de la consommation de produits laitiers par habitant.....	196
Graphique 7.5. Exportations de produits laitiers par région	198
Graphique 7.6. Importations de produits laitiers par région	199
Graphique 8.1. Croissance de la production mondiale aquacole et halieutique selon l'impact potentiel du plan quinquennal chinois	205
Graphique 8.2. Prix mondiaux des produits halieutiques et aquacoles.....	207
Graphique 8.3. Production aquacole et halieutique	209
Graphique 8.4. Contribution des différentes régions à la production mondiale totale	210
Graphique 8.5. Croissance de la production aquacole mondiale par espèce entre 2015 17 et 2027....	211
Graphique 8.6. Consommation de poisson par habitant	216
Graphique 8.7. Chine : échanges nets de poisson destiné à la consommation humaine selon le degré de mise en œuvre du plan	218
Graphique 9.1. Évolution du pourcentage d'éthanol dans l'essence et du pourcentage de biodiesel dans le gazole.....	225
Graphique 9.2. Hypothèses concernant les quantités prescrites pour les biocarburants aux États-Unis.....	228
Graphique 9.3. L'évolution des prix des biocarburants est liée à l'évolution du prix des matières premières utilisées pour leur production.....	233
Graphique 9.4. Progression du marché mondial de l'éthanol	234
Graphique 9.5. Évolution de la répartition régionale de la consommation mondiale d'éthanol.....	236
Graphique 9.6. Progression du marché mondial de biodiesel.....	237
Graphique 9.7. Évolution de la répartition régionale de la consommation mondiale de biodiesel.....	239
Graphique 10.1. Consommation de coton par région	243
Graphique 10.2. Prix mondiaux du coton	244
Graphique 10.3. Production mondiale de coton.....	246
Graphique 10.4. Part de la superficie récoltée affectée au coton dans la superficie cultivée totale des grands pays producteurs.....	246
Graphique 10.5. Consommation mondiale de coton par habitant et prix mondiaux.....	247
Graphique 10.6. Concentration des échanges de coton	249

Encadrés

Encadré 1.1. Maïs blanc et sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne.....	29
Encadré 1.2. Perspectives de la consommation alimentaire et de la nutrition dans les pays les moins avancés.....	35
Encadré 1.3. Impact d'un scénario alternatif en matière de prix du pétrole	64
Encadré 1.4. La lutte contre la chenille légionnaire d'automne en Afrique subsaharienne.....	67
Encadré 1.5. Impacts possibles d'une application par la Chine de droits de douane supplémentaires sur les importations de produits agricoles en provenance des États-Unis	69
Encadré 1.6. Hypothèses concernant la situation macroéconomique et les politiques publiques.....	73
Encadré 2.1. Initiatives visant les problèmes de qualité des terres dans la région MENA	83
Encadré 2.2. Conflits et sécurité alimentaire dans la région MENA	101
Encadré 2.3. Soutien public du blé dans les pays de la région MENA.....	103
Encadré 2.4. L'avenir de la production alimentaire en milieu contrôlé.....	110
Encadré 2.5. Le triple fardeau de la malnutrition dans la région MENA	116
Encadré 8.1. Le 13 ^e plan quinquennal de la Chine (2016-2020) prévoit, pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture, une croissance moins allègre et plus d'efficacité.....	212
Encadré 9.1. Annonce de nouvelles mesures relatives aux biocarburants en Chine.....	230

Suivez les publications de l'OCDE sur :



http://twitter.com/OECD_Pubs



<http://www.facebook.com/OECDPublications>



<http://www.linkedin.com/groups/OECD-Publications-4645871>



<http://www.youtube.com/occdilibrary>




<http://www.oecd.org/ocddirect/>

Ce livre contient des...

StatLinks 

Accédez aux fichiers Excel® à partir des livres imprimés !

En bas des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des StatLinks . Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>, ou de cliquer sur le lien depuis la version PDF de l'ouvrage.

Suivez FAO sur :



**Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture**



www.twitter.com/FAOstatistics
www.twitter.com/FAOnews



www.linkedin.com/company/fao



www.facebook.com/UNFAO



www.youtube.com/user/FAOoftheUN

Sigles et abréviations

AACU	Accord sur l'agriculture issu du Cycle d'Uruguay
ACP	Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
ACR	Accords commerciaux régionaux
AECG	Accord économique et commercial global
AIE	Agence internationale de l'énergie
ALC	Amérique latine et Caraïbes
ALE	Accord de libre-échange
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
AMF	Accord multifibres
AMIS	Système d'information sur les marchés agricoles
ARC	Agricultural Risk Coverage (assurance contre les risques agricoles ; loi agricole des États-Unis)
ASS	Afrique subsaharienne
BRIC	Brésil, Fédération de Russie, Inde et Chine
BRICS	Brésil, Fédération de Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud
BRIICS	Brésil, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Chine et Afrique du Sud
c.a.f.	Coût, assurance, fret
CCG	Conseil de coopération du Golfe
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CEI	Communauté des États indépendants
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
ChAFTA	Accord de libre-échange entre la Chine et l'Australie
CIC	Conseil international des céréales
CRP	Conservation Reserve Program (programme de mise en réserve des terres fragiles) (États-Unis)
CSE	Consommation supplémentaire d'éthanol
cts/lb	Cents par livre
CVM	Chaîne de valeur mondiale
DER	Directive sur les énergies renouvelables de l'Union européenne
dw	Poids sec
dwt	Poids paré
e.p.c.	Équivalent poids carcasse
e.p.d.	Équivalent poids au détail
e.s.b.	Équivalent sucre brut
e.s.r.	Équivalent sucre raffiné
EISA	Energy Independence and Security Act of 2007 (Loi de 2007 sur l'indépendance et la sécurité énergétiques) (États-Unis)
El Niño	Phénomène climatique lié à la température des grands courants marins
EPA	Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) (États-Unis)
ERS	Economic Research Service of the US Department for Agriculture (Service de recherche économique du ministère de l'Agriculture des États-Unis)
ESP	Estimation du soutien aux producteurs
est	Estimation
f.a.b.	Franco à bord (prix à l'exportation)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole

FMI	Fonds monétaire international
G-20	Groupe qui réunit les 20 économies développées et en développement les plus puissantes du monde (voir le glossaire)
GES	Gaz à effet de serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GM	Génétiquement modifié
ha	Hectare
HFCS	Sirop de maïs à forte teneur en fructose
hl	Hectolitre
IDE	Investissement direct étranger
IFA	Association internationale de l'industrie des engrais
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
INN	Pêche illicite, non déclarée et non réglementée
IPC	Indice des prix à la consommation
IPP	Indice des prix à la production
kg	Kilogramme
kha	Millier d'hectares
kt	Millier de tonnes
La Niña	Phénomène climatique lié au phénomène El Niño-oscillation australe (voir le glossaire)
lb	Livre (unité de poids)
LED	Light-emitting diode (diode électroluminescente)
MCO	Moindres carrés ordinaires
MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord
MERCOSUR	Mercado Común del Sur (Marché commun du Sud)
Mha	Million d'hectares
Mn	Million
Mn L	Million de litres
Mrd	Milliard
Mrd L	Milliard de litres
Mt	Million de tonnes
NRA	Taux nominal d'aide
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
OIE	Organisation mondiale de la santé animale
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONU	Organisation des Nations Unies
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
p.a.	Par an
PAC	Politique agricole commune (Union européenne)
pac	Prêt à cuire
PAM	Programme alimentaire mondial
PCP	Politique commune de la pêche (Union européenne)
PIB	Produit intérieur brut
PLC	Price Loss Coverage (programme d'assurance contre la diminution des prix ; loi agricole des États-Unis)
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PTF	Productivité totale des facteurs
PTP	Partenariat transpacifique
PTPGP	Accord de partenariat transpacifique global et progressiste

R-D	Recherche-développement
RFS/RFS2	Renewable Fuel Standard (norme sur les carburants renouvelables ; loi des États-Unis sur la politique de l'énergie)
RPU	Régime de paiement unique (Union européenne)
SFP	Paiement unique à l'exploitation (Union européenne)
SPM	Soutien des prix du marché
t	Tonne
t/ha	Tonnes/hectare
tq	Base tel quel (sucre)
TSA	Initiative « Tout sauf les armes » (Union européenne)
UE	Union européenne
UE	Union européenne
UE-15	Les 15 États membres qui ont rejoint l'Union européenne avant 2004
UE-28	Les 28 États membres de l'Union européenne
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USDA	United States Department of Agriculture (ministère de l'Agriculture des États-Unis)
WITS	World Integrated Trade Solution
WWF	Fonds mondial pour la nature

Monnaies

ARS	Peso argentin
AUD	Dollar australien
BDT	Taka bangladais
BRL	Real brésilien
CAD	Dollar canadien
CLP	Peso chilien
CNY	Yuan renminbi chinois
DZD	Dinar algérien
EGP	Livre égyptienne
EUR	Euro (Europe)
IDR	Roupie indonésienne
INR	Roupie indienne
JPY	Yen japonais
KRW	Won coréen
MXN	Peso mexicain
MYR	Ringgit malaisien
NZD	Dollar néo-zélandais
PKR	Roupie pakistanaise
RUB	Rouble russe
SAR	Rial saoudien
THB	Baht thaïlandais
TRL	Lire turque
UAH	Grivna ukrainienne
USD	Dollar américain
UYU	Peso uruguayen
ZAR	Rand sud-africain

Résumé

Les *Perspectives agricoles 2018-2027* sont le fruit de la collaboration entre l'OCDE et la FAO. Elles ont été préparées avec l'aide d'experts de leurs pays membres et de plusieurs organisations de produits, et présentent une analyse consensuelle de ce que devrait être l'évolution à dix ans des marchés des produits agricoles et du poisson aux niveaux national, régional et mondial. L'édition de cette année contient un chapitre spécial consacré à la région Moyen-Orient et Afrique du Nord.

Dix ans après la flambée des prix alimentaires de 2007-8, la situation des marchés agricoles mondiaux a beaucoup changé. La production a fortement augmenté dans toutes les catégories de produits, atteignant même, en 2017, des chiffres record pour la plupart des céréales, des viandes et des produits laitiers, et pour le poisson en général, tandis que les stocks de céréales montaient à des niveaux encore jamais vus. Parallèlement, la croissance de la demande a commencé à ralentir. Principalement soutenue ces dix dernières années par la hausse du revenu par habitant en République populaire de Chine (ci-après la « Chine »), qui a stimulé la consommation de viande, de poisson et d'aliments pour animaux, la demande décélère aujourd'hui alors que cette source de croissance s'affaiblit et qu'aucune autre ne semble à même, au niveau mondial, de prendre le relais. En conséquence, les prix des produits agricoles devraient rester bas, d'autant plus que le niveau actuellement élevé des stocks rend un rebond improbable dans les prochaines années.

Le ralentissement de la demande devrait persister tout au long des dix prochaines années. La population sera le principal facteur de croissance de la consommation pour la plupart des produits, même si elle croît elle-même à un rythme plus modéré, comme l'indiquent les projections. De plus, la consommation par habitant de nombreux produits devrait stagner à l'échelle mondiale, notamment celle d'aliments de base comme les céréales et les racines et tubercules, dont les niveaux de consommation sont proches de la saturation dans de nombreux pays. Dans le secteur de l'élevage, l'évolution des préférences alimentaires au niveau régional et les contraintes sur les revenus disponibles freinent la consommation de viande, mais la demande d'autres produits d'origine animale comme les produits laitiers connaîtra sans doute une croissance plus rapide dans les dix années à venir.

En ce qui concerne les céréales et les oléagineux, l'alimentation animale sera la première source de croissance de la demande, suivie de près par l'alimentation humaine. Comme ces dix dernières années, la Chine contribuera pour une large part à l'accroissement de la demande d'aliments pour animaux, qui devrait toutefois se tasser au niveau mondial malgré l'intensification de la production animale. S'agissant de l'alimentation humaine, l'essentiel de la demande supplémentaire viendra de régions et de pays à forte croissance démographique comme l'Afrique subsaharienne et l'Inde, ainsi que le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

La demande de céréales, d'huile végétale et de canne à sucre comme matières premières pour la production de biocarburants devrait connaître une croissance beaucoup plus modeste qu'au cours de la dernière décennie. Alors que les carburants ont contribué pour plus de 120 Mt à la croissance de la demande de céréales, surtout de maïs, ces dix dernières années, cette contribution devrait être quasiment nulle sur la période de projection. Dans la mesure où les politiques en place dans les pays développés ne semblent guère à même d'encourager une nouvelle expansion, la croissance de la demande devra surtout venir dorénavant des pays en développement, dont plusieurs ont déjà pris des mesures en faveur des biocarburants.

Dans ce contexte général de ralentissement de la demande par habitant, le sucre et l'huile végétale font exception. On devrait en consommer davantage dans les pays en développement, où l'urbanisation va de pair avec une demande accrue d'aliments transformés et prêts à consommer. Dans ces pays, l'augmentation des niveaux de consommation et la modification des habitudes alimentaires conduisent à penser que les populations vont rester confrontées au « triple fardeau » de la sous-alimentation, de la suralimentation et de la malnutrition.

La production agricole, halieutique et aquacole totale devrait s'accroître d'environ 20 % au cours des dix prochaines années, avec toutefois des différences considérables entre les régions. L'augmentation serait très forte en Afrique subsaharienne, en Asie de l'Est et du Sud ainsi qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, mais beaucoup plus faible dans les pays développés, notamment en Europe occidentale. La croissance prévue de la production résultera principalement d'une utilisation plus intensive des ressources et de gains d'efficacité, mais aussi de l'élargissement de la base productive avec une augmentation de la taille des troupeaux et la conversion de pâturages en terres arables.

Avec le ralentissement de la consommation et de la production, les échanges de produits agricoles, halieutiques et aquacoles devraient progresser à peu près moitié moins vite que durant les dix années passées. Les exportations nettes augmenteront de manière générale dans les pays et les régions où les terres sont abondantes, notamment dans les Amériques. À l'inverse, les pays à forte densité de population ou à forte croissance démographique, en particulier au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne et en Asie, verront leurs importations nettes augmenter.

Dans la quasi-totalité des cas, les exportations de produits agricoles resteront concentrées dans les mêmes petits groupes de pays. L'importance croissante de la Fédération de Russie et de l'Ukraine sur le marché mondial des céréales, qui devrait se confirmer, est une évolution notable. La forte concentration des marchés d'exportation porte en elle le risque de rendre les marchés mondiaux plus sensibles aux chocs sur l'offre résultant de phénomènes naturels ou de modifications de l'action publique.

En tant que scénario de référence, les *Perspectives agricoles 2018-2027* tablent sur le maintien des politiques actuelles dans les années à venir. Outre les risques habituels auxquels sont soumis les marchés agricoles, les incertitudes sont surtout liées aux politiques commerciales agricoles et à une éventuelle montée du protectionnisme à l'échelle mondiale. Étant donné l'importance que revêtent les échanges agricoles pour la sécurité alimentaire, il est indispensable que la politique commerciale puisse s'inscrire dans un environnement favorable.

Moyen-Orient et Afrique du Nord

Cette année, le chapitre spécial des *Perspectives* s'intéresse au Moyen-Orient et à l'Afrique du Nord, région où la hausse de la demande alimentaire et la rareté des ressources en sols et en eau se traduisent par une dépendance croissante à l'égard des importations de produits alimentaires de base, auxquelles bon nombre de pays consacrent désormais une large part de leurs recettes d'exportation. Les conflits et l'instabilité politique qui sévissent dans la région constituent une menace pour la sécurité alimentaire des populations.

D'après les prévisions, la production agricole, halieutique et aquacole de la région devrait s'accroître d'environ 1.5 % par an au cours de la prochaine décennie, principalement grâce à des gains de productivité. Les politiques en vigueur subventionnent la production et la consommation de céréales, avec pour conséquence que 65 % des terres agricoles sont consacrées à des céréales gourmandes en eau, en particulier le blé, qui fournit une large part de l'apport calorique. Les régimes alimentaires devraient continuer de privilégier les céréales et le sucre, au détriment des apports de protéines d'origine animale.

Une approche différente de la sécurité alimentaire consisterait à réorienter les politiques actuelles de soutien aux céréales vers le développement rural, la réduction de la pauvreté et la production de produits horticoles à forte valeur ajoutée. Une telle réorientation contribuerait en outre à promouvoir des régimes alimentaires plus sains et plus diversifiés.

Chapitre 1. Vue d'ensemble

Ce chapitre donne un aperçu de la dernière série de projections quantitatives à moyen terme relatives aux marchés agricoles mondiaux et nationaux. Ces projections englobent la production, la consommation, les stocks, les échanges et les prix de 25 produits agricoles pour la période allant de 2018 à 2027. Le ralentissement de la progression de la demande devrait persister pendant la décennie à venir. Bien que la croissance de la population semble appelée à fléchir, la démographie sera le principal moteur de la hausse de la consommation de la plupart des produits. À l'échelle mondiale, la consommation par habitant de beaucoup de produits devrait stagner. Par conséquent, le ralentissement de l'augmentation de la demande de bon nombre de produits agricoles de base devrait être compensé par des gains d'efficacité dans la production, les prix réels demeurant ainsi relativement stationnaires. Outre les risques qui planent habituellement sur les marchés agricoles, les incertitudes se multiplient en ce qui concerne les politiques relatives au commerce agricole, de même que les craintes qu'inspire une éventuelle recrudescence du protectionnisme dans le monde.

Introduction

Les *Perspectives agricoles* présentent un scénario de référence pour l'évolution des marchés des produits agricoles et du poisson aux niveaux national, régional et mondial au cours des dix prochaines années (2018-2027). Les projections ont été établies avec l'aide d'experts des pays et des produits, sur la base du modèle Aglink-Cosimo des marchés agricoles mondiaux mis au point par l'OCDE et la FAO. Ce modèle économique sert aussi à assurer la cohérence des projections de référence.

Les projections reflètent à la fois la situation actuelle des marchés et une série d'hypothèses concernant l'environnement macroéconomique, les tendances démographiques et les politiques publiques. Ces hypothèses sont détaillées à la fin du présent chapitre, dans l'encadré 1.6, ainsi que dans les chapitres consacrés aux produits. La sensibilité des projections à ces hypothèses est analysée plus loin dans le présent chapitre.

Dans les dix ans à venir, la croissance économique devrait atteindre 1.8 % par an dans les pays de l'OCDE, soit à peu près le même rythme qu'au cours des dix années écoulées (1.7 % par an). Les prévisions laissent entrevoir un ralentissement de l'activité en République populaire de Chine (ci-après la "Chine") mais une accélération en Inde par rapport à la décennie passée. Après une forte hausse en 2017, on prévoit que le prix du pétrole augmentera en moyenne de 1.8 % par an en termes nominaux sur la période de projection, passant de 43.7 USD le baril en 2016 à 76.1 USD le baril en 2027.

Les *Perspectives* supposent le maintien des politiques actuelles dans l'avenir. Elles ne tiennent toutefois pas compte de la décision du Royaume-Uni de sortir de l'Union européenne, car les modalités de cette sortie ne sont pas encore arrêtées. Les projections relatives au Royaume-Uni font donc toujours partie de l'agrégat représentatif de l'Union européenne.

Le graphique 1.1 présente succinctement la situation actuelle des marchés en montrant l'évolution de la production et des prix des produits examinés dans les *Perspectives* au cours de la période de référence (2015-17) par rapport à leurs niveaux moyens des dix années précédentes. Pour la plupart des céréales, des viandes et des produits laitiers, et pour le poisson en général, la production en 2017 a dépassé les niveaux déjà élevés atteints l'an dernier.

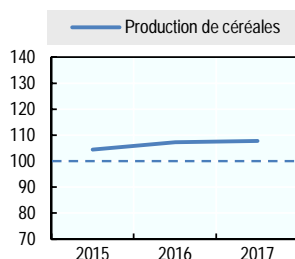
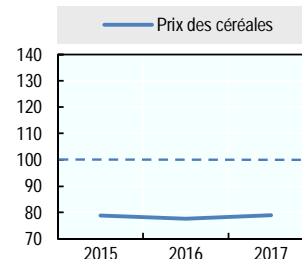
Malgré le redressement de l'économie mondiale et un pétrole plus cher, les prix de la plupart des produits agricoles n'ont guère varié entre 2016 et 2017, à l'exception de ceux des produits laitiers et du sucre. Dans le premier cas, les prix ont fluctué : faibles en 2016, ils se sont redressés en 2017, faisant même un bond de 65 % sur le marché du beurre au premier semestre, avant de refluer à la fin de l'année. Dans le second, le redémarrage de la production après deux années de pénurie a contribué au recul des prix.

C'est dans ce contexte général que s'inscrivent les projections à dix ans présentées dans les sections suivantes en matière de consommation, de production, d'échanges et de prix.

Graphique 1.1. Situation des principaux marchés

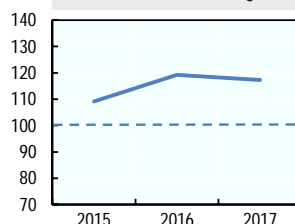
Situation actuelle du marché

Céréales : la production mondiale s'est hissée à un nouveau sommet en 2017, celle du maïs et du riz atteignant un niveau sans précédent. L'offre mondiale est supérieure à la demande depuis plusieurs années, ce qui se traduit par l'accumulation de stocks importants et des prix peu élevés.

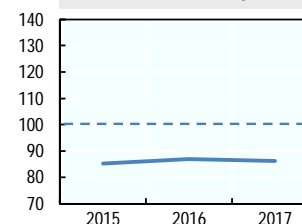
Indice de production
Moyenne 2008-2017 = 100Indice des prix nominaux
Moyenne 2008-2017 = 100

Oléagineux : la production de soja a légèrement diminué pendant la campagne 2017, mais celle des autres oléagineux est globalement restée stable. La croissance de la demande de tourteau protéique a été moins forte qu'en 2016. Dans l'ensemble, le marché n'a pas connu de perturbations majeures.

Production d'oléagineux

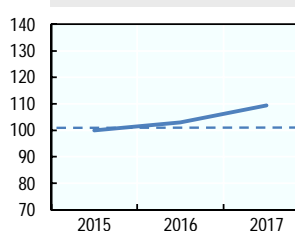


Prix des oléagineux

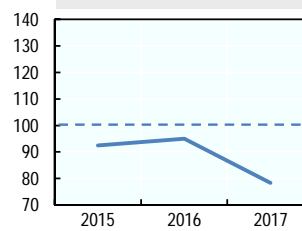


Sucre : après deux années déficitaires, la production a augmenté en 2017 et s'est approchée du record de 2012. Une baisse des prix du sucre a fait suite à leur franche augmentation en 2016. La croissance de la demande s'est accélérée dans les pays où la consommation par habitant est basse. La demande mondiale d'importations a continué de décliner, en partie parce que la demande de la Chine s'est affaiblie.

Production de sucre

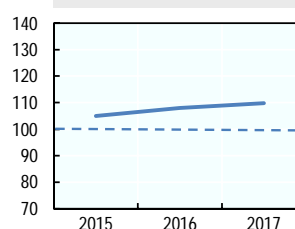


Prix du sucre blanc

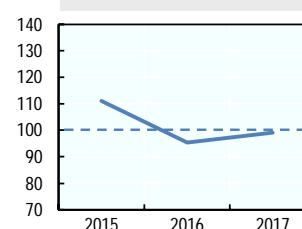


Viande : la production mondiale de viande a crû de 1.2 % en 2017. Cette progression est imputable en grande partie aux États Unis, mais l'Argentine, la Chine, l'Inde, la Fédération de Russie, le Mexique et la Turquie y ont nettement concouru eux aussi. Après avoir baissé en 2016, les prix internationaux de la viande ont rebondi de 9 % en 2017 (d'après l'indice des prix de la viande de la FAO), sous l'effet de la croissance de la demande d'importations. C'est le prix de la viande ovine qui a enregistré la hausse la plus prononcée.

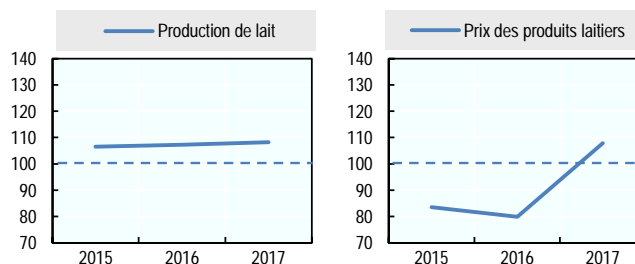
Production de viandes



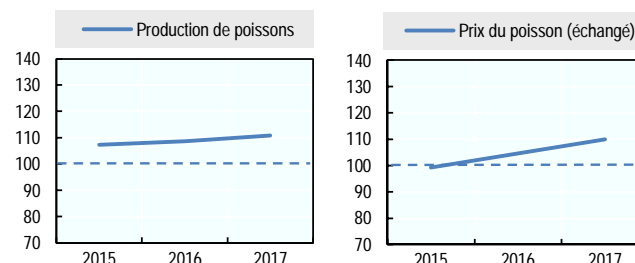
Prix des viandes



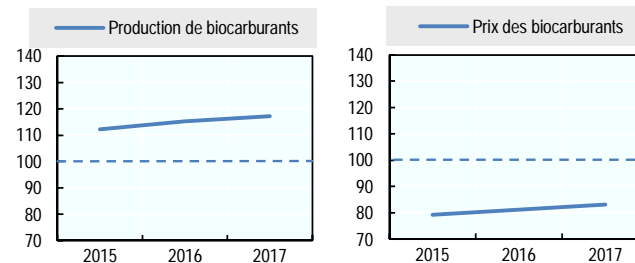
Produits laitiers : les marchés mondiaux des produits laitiers ont connu une forte augmentation des prix en 2017. Après avoir bondi de 65 % au premier semestre, les prix du beurre ont reflué en fin d'année. La hausse a atteint 46 % dans le cas du lait entier en poudre, contre 3 % seulement dans celui du lait écrémé en poudre. La production mondiale a affiché une modeste croissance de 0.5 %, inférieure à la moyenne de la décennie écoulée.



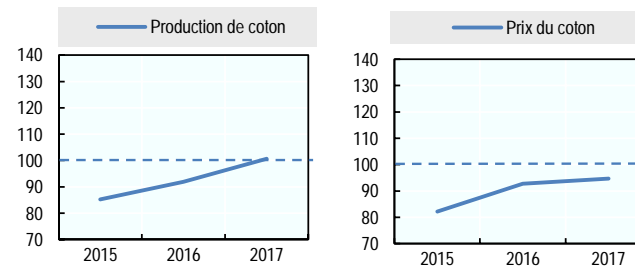
Produits halieutiques et aquacoles : la production a progressé plus vite qu'en 2016, les captures d'anchois du Pérou s'étant rétablies en Amérique du Sud, tandis que la croissance de l'aquaculture se maintenait à 4 % par an. Comme les années précédentes, cette progression a été imputable dans sa majeure partie à l'aquaculture. En tout état de cause, elle n'a pas empêché les prix des produits d'augmenter globalement, l'amélioration de la situation économique stimulant la demande.



Biocarburants : la demande de biocarburants a été soutenue par les obligations de mélange et par la hausse de la demande de carburants en général, due à des prix de l'énergie relativement modestes malgré l'augmentation de ceux du pétrole brut en 2017. Plusieurs pays ont annoncé qu'ils allaient agir pour stimuler la demande de biocarburants en 2017. Les prix de l'éthanol et du biodiésel ont divergé, régressant de 2.3 % dans le premier cas et progressant de 8 % dans le second.



Coton : après son effondrement en 2015, la production a continué de se rétablir et a crû de 9 % environ. Elle a augmenté chez presque tous les grands producteurs, sauf en Chine. Malgré une hausse de la demande mondiale, les stocks mondiaux se sont accrus et se sont maintenus à un niveau élevé correspondant à près de neuf mois de consommation mondiale.



Note : toutes les données sont exprimées sous la forme d'un indice dont la base 100 correspond à la moyenne de la période 2008-2017. La production désigne les volumes de production mondiaux et les indices de prix sont pondérés par la valeur moyenne de la production mondiale de la décennie précédente, mesurée aux prix internationaux. On trouvera davantage d'informations sur la situation des différents marchés et leurs évolutions dans les tableaux des aperçus par produit présentés en annexe, ainsi que dans la version en ligne des chapitres par produit.

Source : OCDE/FAO (2018), "Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO", Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données) <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933771619>

Consommation

Les produits agricoles sont principalement destinés à l'alimentation humaine et animale ou à des applications industrielles, dont la production de carburants. La demande de produits destinés à l'alimentation humaine dépend de la croissance de la population et des revenus, et de plus en plus aussi de l'évolution des habitudes alimentaires et des préférences de consommation. La demande d'aliments pour animaux, elle, est étroitement liée à la consommation humaine de produits de l'élevage, tels que viande, œufs et lait, mais aussi à l'évolution des techniques de production animale. Quant à l'utilisation industrielle des produits agricoles (essentiellement comme matières premières pour la production de biocarburants et pour la chimie), elle est influencée par la conjoncture économique générale, par les politiques réglementaires et par les avancées de la technologie. De plus, l'importance relative de chaque filière varie selon le produit, la région et le niveau de développement économique.

Au cours des dix dernières années, les marchés agricoles ont connu une forte augmentation de la demande de nombreux produits, en grande partie attribuable à des usages autres que l'alimentation humaine, en premier lieu la fabrication de biocarburants et l'alimentation des animaux. Tandis que la demande de produits alimentaires stagnait dans les pays développés, les prescriptions d'utilisation des biocarburants ont fait monter la demande de maïs, de canne à sucre et d'huiles végétales utilisées comme matières premières. Parallèlement, en Chine et dans d'autres économies émergentes, la hausse du niveau de vie a entraîné une consommation accrue de viande qui s'est traduite à son tour par une intensification de l'élevage et, de ce fait, par une augmentation de la demande d'aliments pour animaux sur les marchés mondiaux. Ensemble, ces facteurs de croissance de la demande ont contribué à maintenir les prix réels des produits agricoles au-dessus de leurs niveaux du début des années 2000, faisant ainsi grimper la production dans le monde entier.

Les biocarburants et la demande chinoise continueront de jouer un rôle sur les marchés agricoles mondiaux, mais ils ont déjà perdu de leur importance et aucune nouvelle source de croissance, que ce soit l'alimentation humaine ou animale, ou encore les usages énergétiques, ne semble vraiment à même de prendre le relais.

En ce qui concerne la demande de produits alimentaires, la consommation par habitant devrait rester inchangée à l'échelle mondiale pour de nombreux produits. Cela concerne non seulement des aliments de base comme les céréales et les racines et tubercules, dont les niveaux de consommation sont proches de la saturation dans de nombreux pays, mais également la viande. Dans certaines régions à faible revenu où l'on consomme peu de viande par habitant, comme l'Afrique subsaharienne, la croissance des revenus ne sera pas suffisante pour faire décoller la demande. Plusieurs économies émergentes, en particulier la Chine, ont déjà atteint des niveaux de consommation de viande par habitant relativement élevés. En Inde, où la croissance des revenus est plus forte, le surcroît de pouvoir d'achat se traduit plutôt, du fait des préférences alimentaires, par une demande accrue de produits laitiers, plus prisés que la viande comme source de protéines animales.

Avec une consommation par habitant relativement stable, l'augmentation de la population mondiale sera le principal facteur de croissance de la demande alimentaire, même si elle connaît elle-même un ralentissement dans les dix années à venir, comme l'indiquent les projections. Pour l'essentiel, le surcroît de consommation attendu viendra en effet de pays et de régions à forte croissance démographique comme l'Afrique subsaharienne et l'Inde, ainsi que le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (auxquels le chapitre 2 est consacré), où

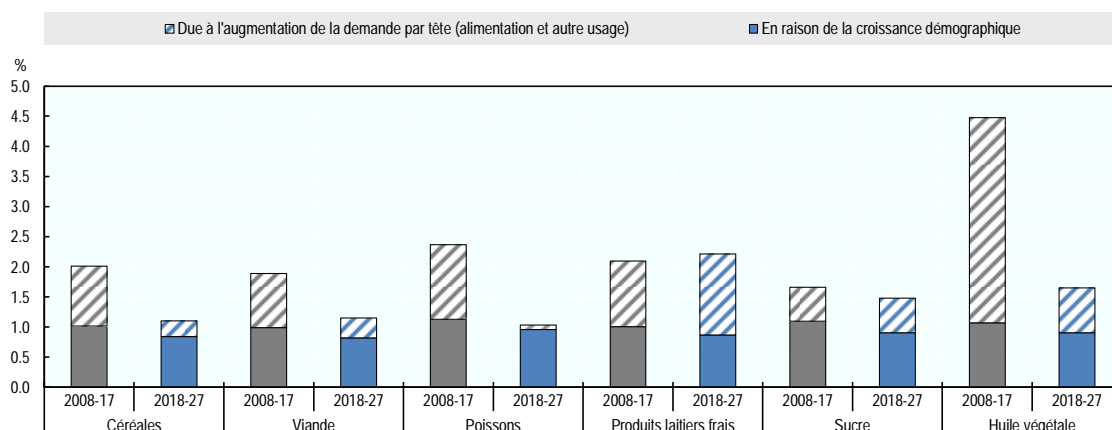
l'évolution de la demande est appelée à avoir de plus en plus d'influence sur les marchés agricoles internationaux.

Entretemps, la demande d'aliments pour animaux continuera de progresser plus vite que la demande liée à l'alimentation humaine du fait de l'intensification de l'élevage. Comme ces dix dernières années, la Chine sera à l'origine d'une large part de cette croissance qui aura par ailleurs tendance à diminuer.

Enfin, l'évolution récente des politiques bioénergétiques et l'hypothèse d'une hausse relativement modeste du prix du pétrole brut laissent entrevoir une croissance plus modérée de la consommation de produits agricoles pour la production de biocarburants.

Compte tenu de ces évolutions de la consommation globale, alimentaire et non alimentaire, la demande mondiale de produits agricoles devrait croître plus lentement dans les dix années à venir (graphique 1.2).

Graphique 1.2. Croissance annuelle de la demande de produits agricoles par catégorie de produits, 2008-17 et 2018-27



Note : la contribution de la croissance démographique est calculée en partant de l'hypothèse que la demande par habitant reste à son niveau de la dernière année de la décennie précédente. Les taux de croissance sont ceux de la demande totale (alimentation humaine ou animale et autres utilisations).

Source : OCDE/FAO (2018), "Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO", Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933771638>

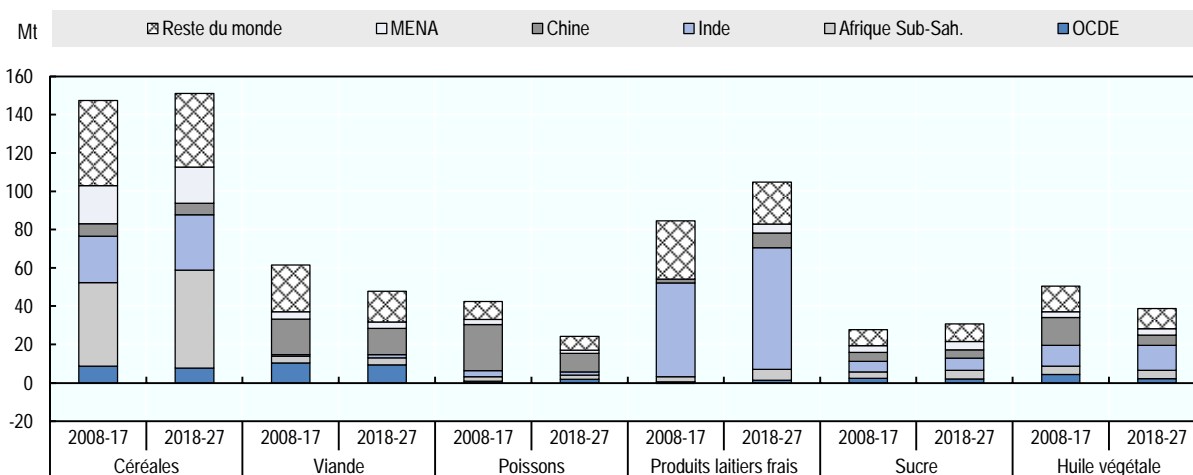
En ce qui concerne les céréales, la viande, le poisson et l'huile végétale, les taux de croissance diminuent de moitié environ par rapport aux dix dernières années. Le ralentissement est particulièrement marqué pour l'huile végétale, produit qui avait connu la croissance la plus rapide au cours de la dernière décennie, soutenue à la fois par les politiques bioénergétiques, les usages industriels (peintures, lubrifiants, détergents, etc.) et une forte progression de la demande alimentaire. De tous les produits examinés dans les *Perspectives*, l'huile végétale demeure malgré tout l'un de ceux qui enregistrent la plus forte croissance, avec les produits laitiers et le sucre.

Alimentation humaine : la croissance de la population et des revenus stimule la demande dans les pays en développement

La consommation de la plupart des produits alimentaires va continuer à augmenter sous l'effet de la croissance démographique et de l'élévation du revenu par habitant au cours

des dix prochaines années, surtout dans les pays en développement (graphique 1.3). L'Afrique subsaharienne et l'Inde compteront pour une large part de la demande supplémentaire de céréales. La consommation indienne soutiendra la demande de produits laitiers et d'huile végétale, tandis que la Chine continuera de représenter une part importante de l'accroissement de la demande de viande et de poisson.

Graphique 1.3. Contributions des régions à la croissance de la demande alimentaire, 2008-17 et 2018-27



Note : chaque bâton représente la hausse de la demande mondiale sur une période de dix ans, ventilée par région, pour l'alimentation humaine uniquement. L'acronyme MENA désigne la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, telle que définie dans le chapitre 2.

Source : OCDE/FAO (2018), "Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO", Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

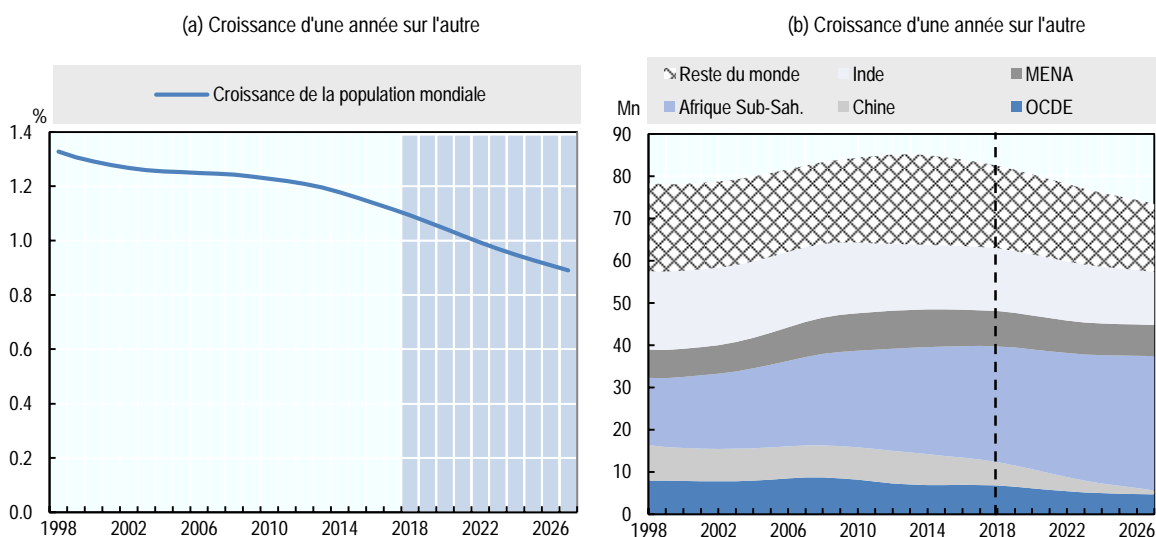
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933771657>

La contribution importante de l'Afrique subsaharienne et de l'Inde reflète dans une large mesure la forte croissance démographique que l'on continue d'observer dans ce pays et cette région (graphique 1.4). Au niveau mondial, le taux de croissance de la population devrait tomber de 1.1 % à l'heure actuelle à 0.9 % par an en 2027. Depuis 2013 environ, cette croissance fléchit aussi en chiffres absolus, même si elle représente encore quelque 74 millions de personnes de plus par an à l'horizon 2027. L'Afrique subsaharienne, l'Inde, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord concentrent l'essentiel de l'expansion démographique. En Afrique subsaharienne, la croissance s'accélère en valeur absolue : la population s'est accrue de 27 millions de personnes en 2017 et elle augmentera au rythme de 32 millions de personnes par an en 2027.

Outre la croissance démographique, la demande alimentaire est influencée par la hausse du revenu par habitant. Les hypothèses macroéconomiques qui sous-tendent les présentes *Perspectives* tablent sur une forte augmentation du PIB par habitant en Inde (6.3 % par an) et en Chine (5.9 % par an). Pour l'Afrique subsaharienne, la prévision est une augmentation de 2.9 % par an au cours des dix années à venir, mais avec des variations entre les pays de la région. De plus, comme la hausse des revenus moyens ne se traduit pas nécessairement par une amélioration du pouvoir d'achat des ménages pauvres, on peut penser que la demande alimentaire par habitant restera assez faible en Afrique subsaharienne.

Enfin, l'évolution de la demande tient aussi aux préférences alimentaires. Si la hausse des revenus observée en Chine ces dix dernières années a entraîné une demande accrue de viande et de poisson, en Inde, l'amélioration du niveau de vie devrait surtout faire progresser la consommation de produits laitiers, source de protéines animales préférée de la population. Par leur interaction, les différences régionales en matière de croissance démographique, de hausse des revenus et de préférences alimentaires ont donc des effets qui varient selon les produits.

Graphique 1.4. Croissance de la population mondiale, 1998-2027



Note : MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord

Source : OCDE/FAO (2018), "Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO", Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933771676>

Céréales : la croissance de la consommation alimentaire dépend surtout de la croissance démographique

Le graphique 1.5 montre le niveau et la composition de la consommation de céréales par habitant dans les grandes régions et au niveau mondial. On y voit des niveaux de consommation par habitant élevés partout dans le monde, en particulier au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ainsi que la prédominance du blé et du riz dans toutes les régions, sauf en Afrique subsaharienne, où le maïs blanc occupe une place très importante dans la consommation de céréales et l'apport calorifique, comme indiqué dans l'encadré 1.1.

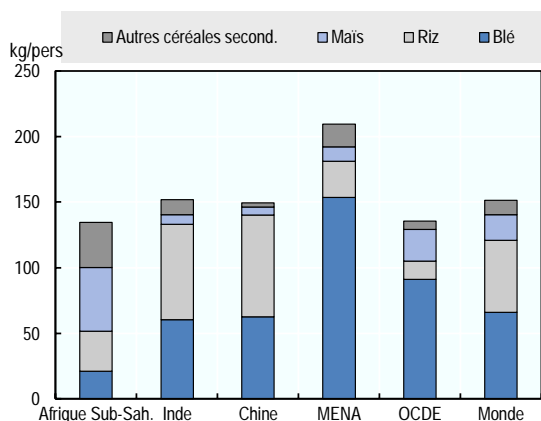
Globalement, la consommation de céréales par habitant progresse de moins de 2 % dans les dix années à venir. Cette faible croissance s'explique en grande partie par la quasi-saturation de la consommation dans de nombreuses régions du monde. La consommation de céréales par habitant n'augmente que dans les régions à faible revenu comme l'Afrique subsaharienne, où elle enregistre une hausse de 6.2 % au cours de la prochaine décennie. Dans ces régions, les céréales représentent environ les deux tiers de l'apport énergétique alimentaire, contre environ un tiers dans les pays développés.

Avec une consommation par habitant relativement stable, la croissance démographique sera le principal déterminant de la demande dans les dix années qui viennent, et les

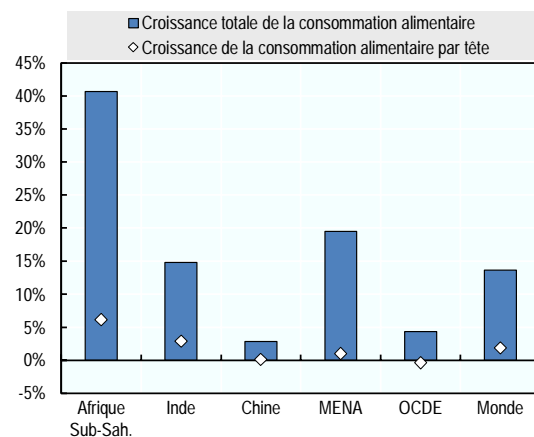
régions où elle est la plus forte (Afrique subsaharienne, Inde, Moyen-Orient et Afrique du Nord) compteront aussi pour la majeure partie de la consommation supplémentaire de céréales.

Graphique 1.5. Céréales : disponibilité pour la consommation alimentaire

(a) Consommation alimentaire par habitant, par région et par céréale, 2027



(b) Taux de croissance de la consommation alimentaire par habitant et totale sur la période de projection



Note : ASS = Afrique subsaharienne ; MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord. La consommation est mesurée en termes de disponibilité alimentaire et ne comprend donc pas les déchets.

Source : OCDE/FAO (2018), "Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO", Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933771695>

Encadré 1.1. Maïs blanc et sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne

Le maïs est une source majeure de calories en Afrique subsaharienne¹, où il contribue pour environ 19 % à l'apport énergétique par habitant en moyenne (tableau 1.1). Le produit préféré des consommateurs est le maïs blanc non génétiquement modifié, généralement produit localement ou importé d'autres pays de la région. La production provient essentiellement de petites exploitations qui utilisent peu d'intrants et cultivent le maïs en conditions pluviales, avec des rendements très variables localement. Les déficits sont le plus souvent compensés par des achats à l'intérieur des pays ou au niveau régional ; lorsque cela n'est pas possible, les fluctuations de la production constituent une menace pour la sécurité alimentaire des populations locales.

Le commerce intrarégional représente environ 5 % de la consommation alimentaire de l'Afrique subsaharienne, mais cette proportion varie considérablement selon les pays. L'Afrique du Sud, la Zambie, l'Ouganda et l'Éthiopie sont des producteurs constamment excédentaires, tandis que le Malawi, le Mozambique et la Tanzanie sont tantôt exportateurs, tantôt importateurs, selon les conditions météorologiques. D'autres pays, comme le Kenya et le Zimbabwe, achètent des quantités de plus en plus importantes à l'étranger depuis quelques années ; en 2015-17, leurs importations ont couvert jusqu'à 27 % de leurs besoins.

La majeure partie des échanges s'effectue à l'intérieur de la région. Les politiques commerciales ont généralement pour priorité de stabiliser l'approvisionnement des

marchés nationaux, en imposant le cas échéant des contrôles à l'exportation lorsque la production semble déficitaire. Souvent, ces restrictions limitent l'accès aux disponibilités locales et régionales, amplifient les fluctuations des prix et augmentent le coût des importations dans la mesure où les pays concernés doivent s'approvisionner sur les marchés internationaux.

Dans les dix années à venir, le maïs blanc continuera de jouer un rôle essentiel pour la sécurité alimentaire de la région (tableau 1.1). Les *Perspectives* envisagent de nouvelles hausses de la demande alimentaire en raison à la fois de l'accroissement de la consommation par habitant et d'une forte poussée démographique. Au total, cela devrait se traduire par la consommation d'un volume supplémentaire de 18.4 millions de tonnes de maïs au cours des dix prochaines années, soit environ la moitié de la croissance mondiale de la consommation de maïs.

Tableau 1.1. Apport calorique du maïs et d'autres produits, par habitant

	2015-17		2027	
	Calories par habitant	Part dans le total	Calories par habitant	Part dans le total
Maïs	491	19%	515	19%
Autres céréales	784	30%	827	31%
Autres végétaux	530	20%	536	20%
Produits animaux	188	7%	194	7%
Sucre	130	5%	137	5%
Huile végétale	217	8%	235	9%
Autre	255	9%	268	10%
Total	2 596	100%	2 711	100%

Note : les données se rapportent à la valeur moyenne pour les pays d'Afrique subsaharienne.

Source : OCDE/FAO (2018), "Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO", Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

Parmi les producteurs régionaux, l'amélioration de la productivité est indispensable pour pouvoir relever, à terme, le « Défi faim zéro ». Il faut aussi des relations commerciales ouvertes et fiables pour garantir la sécurité alimentaire. L'Afrique subsaharienne va de plus en plus dépendre des importations en provenance d'autres régions, car la hausse de la demande ne pourra pas être satisfaite en totalité par la production locale.

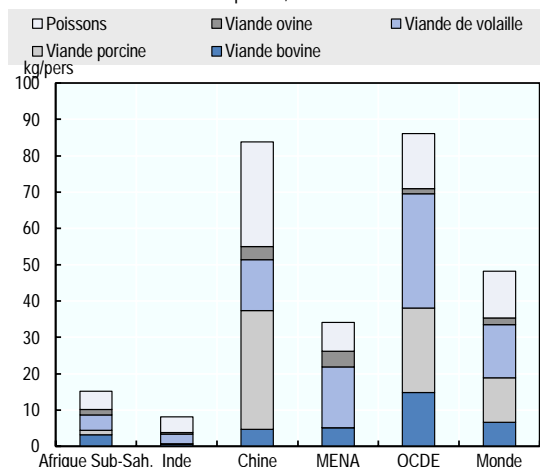
1. Cet encadré présente un résumé d'une analyse détaillée du marché du maïs blanc en Afrique subsaharienne, disponible en ligne à l'adresse : www.agri-outlook.org.

Viande et poisson : la convergence des modes de consommation reste limitée au niveau mondial

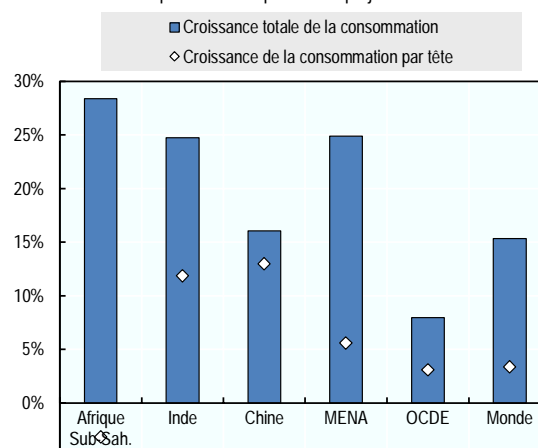
Contrairement aux céréales, qui sont une composante importante de l'alimentation partout dans le monde, la consommation de viande et de poisson varie sensiblement d'une région à l'autre suivant les régimes alimentaires et les niveaux de revenu (graphique 1.6). La disponibilité de viande et de poisson est particulièrement faible en Afrique subsaharienne, où le bas niveau des revenus limite la consommation, ainsi qu'en Inde, où les produits laitiers représentent une part importante de l'apport protéique (voir plus loin). Elle est en revanche élevée dans les économies avancées et en Amérique latine (non représentée sur le graphique), mais aussi en Chine, où le poisson et la viande porcine représentent plus de la moitié du total.

Graphique 1.6. Viande et poisson : disponibilité pour la consommation alimentaire

(a) Consommation alimentaire par habitant de viande et poisson, par région et par produit, 2027



(b) Taux de croissance de la consommation par habitant et totale de viande et poisson sur la période de projection



Note : ASS = Afrique subsaharienne ; MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord. La consommation est mesurée en termes de disponibilité alimentaire et ne comprend donc pas les déchets. La consommation par habitant est exprimée en poids net, estimé en utilisant un facteur de conversion de 0.7 pour la viande de bœuf et de veau, de 0.78 pour la viande porcine, de 0.88 pour la volaille et la viande ovine, et de 0.6 pour le poisson.

Source : OCDE/FAO (2018), "Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO", Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933771714>

Au niveau mondial, la consommation totale de viande et de poisson devrait augmenter de 15 % au cours des dix prochaines années, tandis que la consommation par habitant ne progresserait que de 3 %, avec des différences très marquées entre les régions (graphique 1.6). C'est en Afrique subsaharienne que la consommation totale devrait connaître la plus forte croissance (+28 %), mais ce résultat serait dû uniquement à la croissance de la population, car on prévoit que la consommation par habitant reculera de 3 %. En revanche, la consommation par habitant devrait sensiblement progresser en Inde (+12 %, mais à partir d'un niveau bas) et en Chine (+13 %).

Pour la viande, la consommation par habitant enregistrera sa plus forte croissance en valeur absolue dans le monde développé (+2.9 kg par habitant au cours des dix prochaines années), à la faveur de prix en baisse. Il existe donc un fossé croissant avec les pays en développement, où la consommation s'accroîtra de façon plus modeste, de 1.4 kg par habitant, en partie du fait de la limitation des revenus, des faiblesses de la chaîne d'approvisionnement dans certains domaines (absence d'infrastructure pour la chaîne du froid, par exemple) et, dans certaines régions, de la préférence pour des sources de protéines autres que la viande. Dans le monde en développement, les pays les moins avancés (PMA) ne consommeront que 0.3 kg de viande en plus par habitant, en raison de la faible croissance du revenu disponible. D'après les projections, les pays asiatiques de ce groupe consommeraient davantage de viande, mais ceux d'Afrique subsaharienne enregistreraient un recul de leur consommation par habitant pour la viande comme pour le poisson.

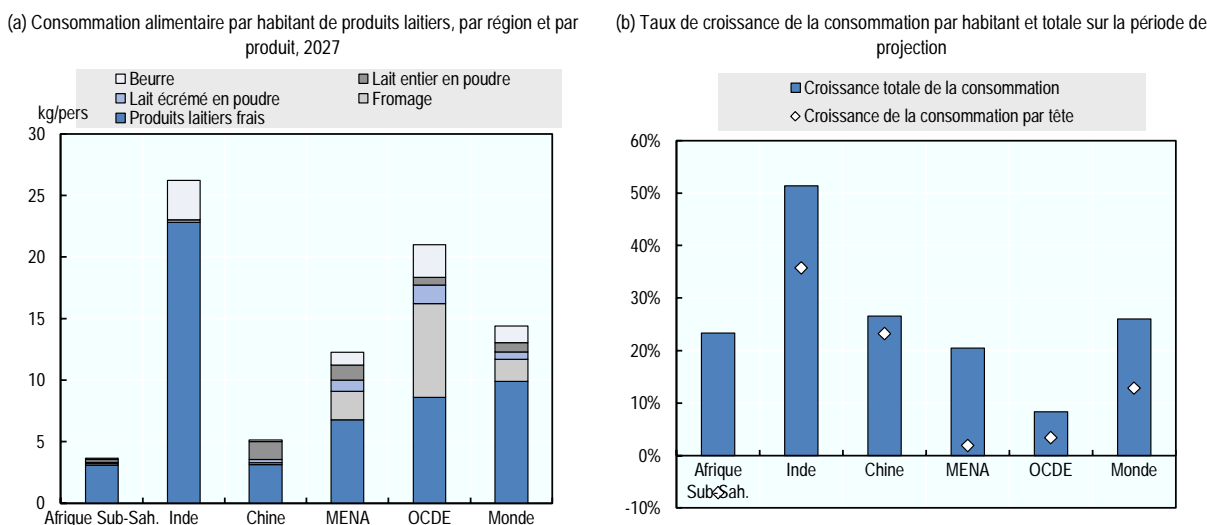
La consommation mondiale de volaille par habitant a considérablement augmenté durant la dernière décennie (+16 %), tandis que celle de viande bovine a décliné de près de 5 %

entre 2008 et 2017. Pour les dix années à venir, on prévoit un accroissement de 5.5 % de la consommation par habitant pour la volaille (généralement la viande la moins coûteuse) et un redressement de la consommation de viande bovine, surtout en Chine, avec une hausse de 3.5 %. La consommation de viande porcine par habitant restera stable au niveau mondial, mais elle devrait fortement augmenter dans les régions et les pays où le porc est très apprécié, comme l'Amérique latine et les Philippines, la Thaïlande et le Viet Nam. La Chine contribuera probablement moins qu'auparavant à la croissance de la consommation totale de viande porcine étant donné le niveau déjà élevé de sa consommation par habitant : de 65 % au cours des dix dernières années, sa contribution à l'expansion de la demande ne serait plus que de 45 % sur les dix prochaines. La viande ovine restera un marché de niche dans la plupart des pays, malgré une croissance de la consommation par habitant de +8 % sur la période de projection, principalement en Chine et dans d'autres pays asiatiques où les habitudes alimentaires se diversifient.

Produits laitiers : la consommation de produits frais s'accroît dans les économies émergentes

Les produits laitiers peuvent se consommer sous plusieurs formes : produits frais, beurre, fromage ou poudres de lait (utilisées par l'industrie agroalimentaire). Les produits frais représentent l'essentiel de la consommation dans les régions en développement et au niveau mondial, tandis que les produits transformés comme le beurre et le fromage occupent une place prépondérante dans le monde développé (graphique 1.7, partie a).

Graphique 1.7. Consommation mondiale de produits laitiers (extrait sec du lait)



Note : consommation de produits laitiers en équivalent extrait sec (dégraissé ou non). MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord. La consommation est mesurée en termes de disponibilité alimentaire et ne comprend donc pas les déchets.

Source : OCDE/FAO (2018), "Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO", Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933771733>

La prédominance des produits laitiers frais devrait encore s'accroître dans les dix prochaines années, avec une progression de 2.2 % par an de la consommation, soit le taux de croissance le plus élevé de tous les produits considérés. Cette évolution est largement attribuable à l'Inde, où les produits laitiers sont une composante essentielle de l'alimentation. La consommation par habitant devrait également connaître une croissance rapide, à partir de niveaux déjà élevés, en Ukraine et au Kazakhstan.

Si la consommation de produits laitiers frais augmente dans les pays en développement, où l'on prévoit qu'elle s'accroîtra de 8.4 kg par habitant d'ici 2027, elle devrait en revanche diminuer de 1.7 kg par habitant sur la même période dans les pays développés, à mesure que la demande continuera de se reporter sur les produits transformés comme le lait en poudre, le fromage et le beurre d'origine laitière.

Dans les pays à haut revenu, le nouveau regard porté sur les effets sanitaires de la consommation de matières grasses laitières est en partie à l'origine d'une préférence de plus en plus marquée pour le beurre. Malgré des fluctuations de prix très importantes l'an dernier, la demande mondiale de beurre devrait croître de près de 2.2 % par an, soutenue par le niveau élevé et en hausse de la consommation indienne.

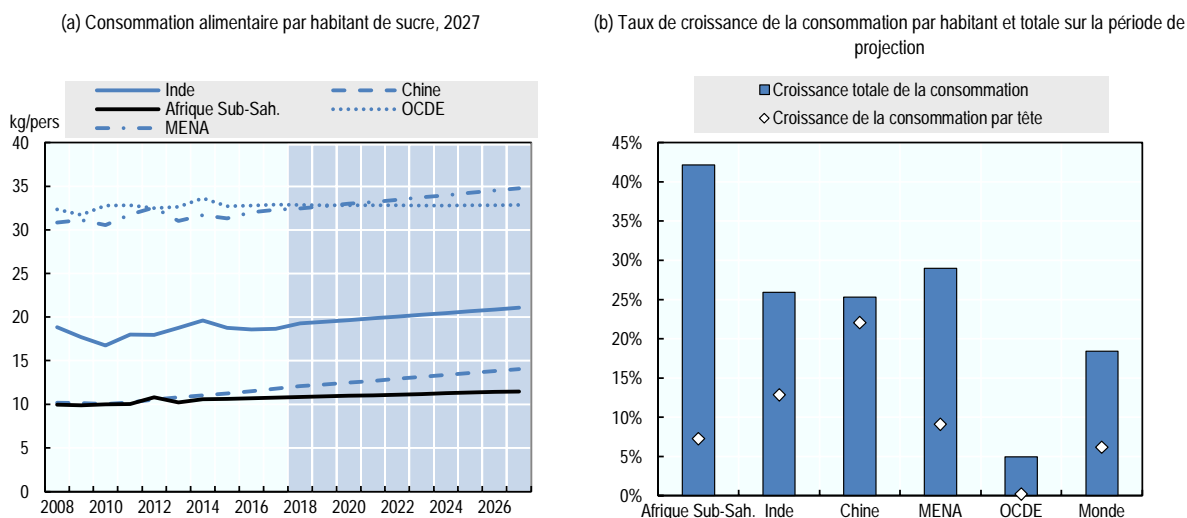
Sucre et huile végétale : la consommation augmente en dépit des préoccupations d'ordre sanitaire

À côté des produits laitiers frais, on prévoit aussi des taux de croissance assez élevés pour le sucre et l'huile végétale, dans la mesure où l'urbanisation des pays en développement devrait se traduire par une demande accrue d'aliments prêts à consommer, généralement riches en sucre et en huile.

La demande supplémentaire de sucre émanera pour l'essentiel du monde en développement (94 %), en particulier de l'Asie (60 %) et de l'Afrique (25 %), deux régions importatrices de sucre. D'après les projections, la consommation par habitant augmentera de 2.4 kg par habitant en Inde, de 2.5 kg par habitant en Chine et de 2.9 kg par habitant au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, tandis qu'elle restera stationnaire dans les pays développés (graphique 1.8). En Afrique subsaharienne, la consommation de sucre par habitant devrait s'accroître de 7 %, soit 0.8 kg par habitant, au cours de la prochaine décennie, tandis que la consommation totale, portée par une forte croissance démographique, progresserait de 42 %. Bien que relativement modeste, la hausse de la consommation de sucre par habitant dans la région contraste avec la baisse prévue pour la viande, le poisson et les produits laitiers.

Comme celle des autres produits, la consommation de sucre est influencée par des facteurs locaux ainsi que par le niveau des revenus et les préférences. Par exemple, la consommation par habitant atteint des niveaux élevés au Brésil (premier producteur mondial de sucre) et dans d'autres pays d'Amérique latine, et elle devrait encore augmenter. Elle est également importante dans les pays de l'OCDE, mais les prévisions laissent entrevoir une stagnation en partie due à la constatation qu'une forte consommation de sucre favorise la progression de l'obésité et d'autres maladies non transmissibles. En revanche, même si les niveaux de consommation observés au Moyen-Orient et en Afrique du Nord sont comparables à ceux de l'OCDE, ces facteurs ne devraient pas limiter la consommation de sucre dans la région, ni même l'empêcher de continuer à augmenter au cours des dix prochaines années.

Graphique 1.8. Consommation alimentaire de sucre



Note : le graphique illustre la consommation de sucre de canne et de sucre de betterave (à l'exclusion d'autres édulcorants tels que l'isoglucose). MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord. La consommation est mesurée en termes de disponibilité alimentaire et ne comprend donc pas les déchets.

Source : OCDE/FAO (2018), "Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO", Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933771752>

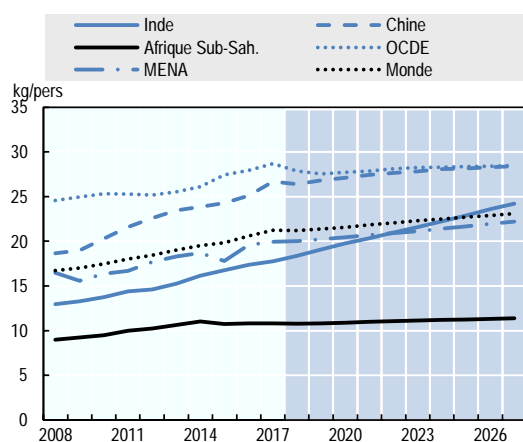
Par rapport à d'autres produits, les prévisions tablent sur une forte croissance de la demande alimentaire d'huile végétale, de 2.0 % par an, même si cela marque un net ralentissement par rapport aux 3.9 % d'augmentation annuelle de la dernière décennie.

Au niveau mondial, il est prévu que la consommation alimentaire d'huile végétale passera de 21 à 23 kg par habitant (graphique 1.9). Dans plusieurs pays en développement, la consommation par habitant se rapproche des niveaux du monde développé, particulièrement en Chine, mais aussi en Inde ainsi qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. En Afrique subsaharienne, par contre, elle se maintient à des niveaux nettement inférieurs à ceux du reste du monde, malgré une prévision de croissance de 6 % (0.6 kg par habitant) sur la période de projection.

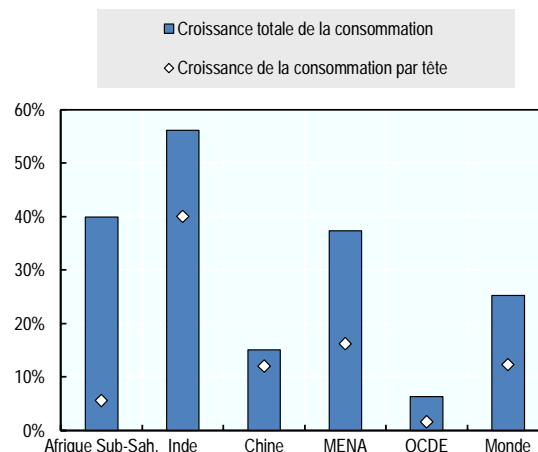
Comme on vient de le voir, la forte croissance de la demande alimentaire dans le monde en développement ne correspond pas toujours à une augmentation de la consommation par habitant. En Afrique subsaharienne, par exemple, la demande totale de poisson et de viande progresse vigoureusement, mais cela résulte uniquement de la croissance démographique, car on prévoit par ailleurs une contraction de la consommation par habitant. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, la disponibilité de viande et de poisson par habitant augmente, mais d'assez peu. Ces deux régions devraient connaître, en revanche, un accroissement de leur consommation de sucre et d'huile végétale par habitant. De manière générale, la disponibilité de calories augmentera moins vite que ces dix dernières années dans les pays les moins avancés, et son accroissement proviendra essentiellement de la consommation de sucre et d'huile végétale, car l'apport de protéines animales par habitant devrait rester faible. La malnutrition restera donc un problème important dans les PMA, comme il est expliqué dans l'encadré 1.2.

Graphique 1.9. Consommation alimentaire d'huile végétale

(a) Consommation alimentaire par habitant d'huile végétale, 2027



(b) Taux de croissance de la consommation par habitant et totale sur la période de projection



Note : le graphique illustre la consommation d'huile végétale pour l'alimentation (à l'exclusion de son utilisation comme matière première pour la fabrication de biodiesel et d'autres usages). MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord. La consommation est mesurée en termes de disponibilité alimentaire et ne comprend donc pas les déchets.

Source : OCDE/FAO (2018), "Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO", Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933771771>

Encadré 1.2. Perspectives de la consommation alimentaire et de la nutrition dans les pays les moins avancés

Selon l'Organisation des Nations unies, les pays les moins avancés (PMA) souffrent de graves handicaps et nécessitent à ce titre un appui particulier de la part de la communauté internationale. À l'heure actuelle, les pays qui ont un revenu annuel moyen par habitant inférieur à 1 025 USD, un faible niveau de capital humain et un indice de vulnérabilité structurelle élevé en cas de chocs économiques et environnementaux appartiennent à la catégorie des PMA. On en compte 33 en Afrique, 13 en Asie et dans le Pacifique, et 1 en Amérique latine. Ils représentent 12 % de la population mondiale mais moins de 2 % du PIB de la planète et seulement 1 % du commerce international de marchandises.

La situation économique de plusieurs PMA s'est améliorée au cours des dix dernières années. Globalement, le revenu par habitant des PMA a crû de plus de 3 % par an et la prévalence de la sous-alimentation est tombée de 32,8 % en 2000-02 à 23,8 % en 2010-12. Les estimations pour 2014-16 laissent toutefois entrevoir une remontée de ce taux à 24,4 %, soit l'équivalent de 232 millions de personnes sous-alimentées.

Les conflits et les chocs climatiques subis par la production sont les principaux facteurs qui expliquent la recrudescence récente de la sous-alimentation, en particulier au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Les guerres et les troubles civils ont perturbé les activités économiques, réduit les recettes en devises et désorganisé la production vivrière locale. La dépendance à l'égard des importations alimentaires, en particulier des importations de céréales, demeure élevée dans plusieurs des PMA les plus touchés par l'insécurité alimentaire. Dans les pays où ils se combinent, les conflits et les chocs climatiques ont

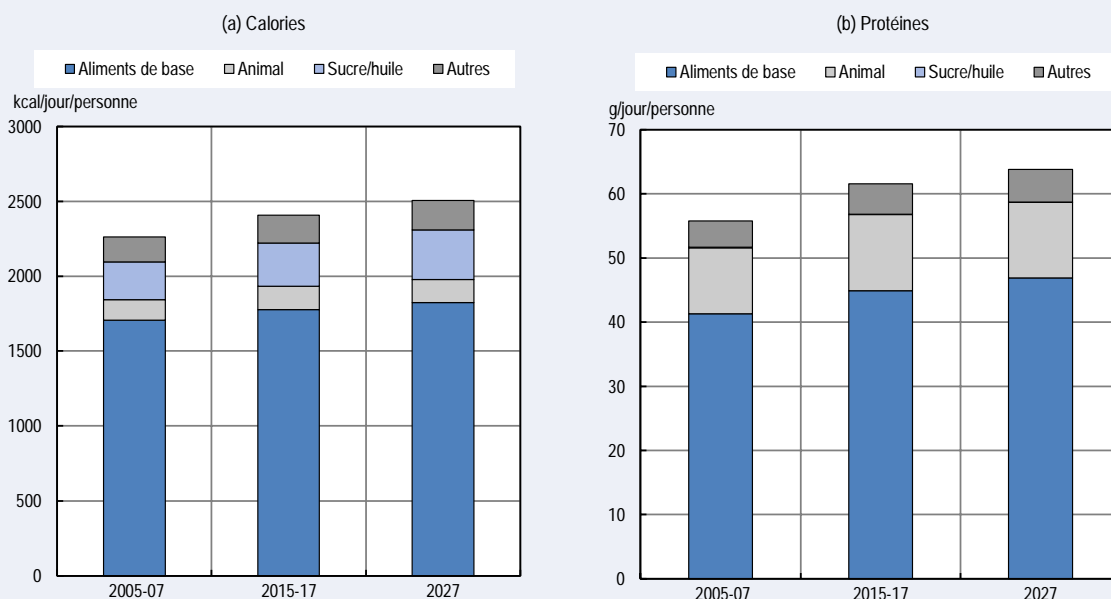
des conséquences extrêmement préjudiciables pour la sécurité alimentaire des populations. En 2016, ils ont gravement compromis la sécurité alimentaire de 45 millions de personnes dans huit PMA (Afghanistan, Burundi, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Somalie, Soudan du Sud et Yémen).

Les perspectives macroéconomiques laissent entrevoir une croissance annuelle du revenu par habitant de 3 % dans les PMA au cours des dix prochaines années. Cela devrait permettre une nouvelle augmentation de la disponibilité de calories, avec un apport supplémentaire toutefois moindre que dans le passé. Durant la dernière décennie, la disponibilité de calories est passée de 115 kcal à 2 415 kcal par jour dans les PMA. Elle devrait s'accroître de 85 kcal pour atteindre de 2 505 kcal par jour en 2027, soit 30 % de moins que le niveau prévu dans les pays développés, à savoir 3 482 kcal par jour en 2027.

Cette progression limitée de l'apport calorique dans les PMA masque en outre des disparités qui semblent devoir perdurer entre les pays et les régions. Dans les PMA d'Asie, l'apport calorique devrait atteindre près de 2 700 kcal par jour en 2027, alors que dans ceux d'Afrique, il atteindrait seulement 2 450 kcal par jour, malgré un taux de croissance plus rapide. La quantité de calories disponible par jour et par personne dans les PMA a diminué ces dernières années au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, où elle est actuellement de 2 270 kcal en moyenne, mais on prévoit qu'elle remontera pour s'établir à 2 420 kcal en 2027.

Les aliments de base (céréales, légumineuses, racines et tubercules) resteront très probablement la première source de calories dans les PMA, même si leur part diminue peu à peu, passant de 75 % en 2005-07 à 73 % en 2027. L'apport énergétique supplémentaire devrait venir du sucre et des matières grasses, dont la part passerait de 12 % en 2015-2017 à 13 % en 2027.

Graphique 1.10. Sources de calories et de protéines dans les pays les moins avancés



Source : OCDE/FAO (2018), "Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO", Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933771790>

En ce qui concerne l'apport de protéines, les progrès attendus sont encore plus limités. L'apport protéique moyen restera de 64 grammes par jour environ en 2027 et proviendra surtout des céréales, la disponibilité de protéines animales de qualité ne représentant pas plus de 12 grammes par jour environ. Faute de pouvoir accéder à une alimentation variée, les consommateurs des PMA continueront de manquer de macronutriments et de micronutriments essentiels, et leur régime alimentaire contribuera à aggraver encore des déficits caloriques persistants.

La faible croissance des apports énergétiques et l'absence d'amélioration prévue en matière de nutrition donnent aussi à penser que de nombreux PMA ne seront pas en mesure d'atteindre l'objectif de développement durable fixé par l'ONU qui prévoit l'éradication de la malnutrition sous toutes ses formes d'ici 2030. Pour cela, il faudrait redoubler d'efforts pour apaiser les conflits tout en aidant les petits exploitants à accroître la production locale et à améliorer leur résilience face au changement climatique et aux chocs météorologiques.

Les usages autres que l'alimentation humaine influent sur la demande de plusieurs produits agricoles

Dans la plupart des cas, les produits agricoles examinés ici sont essentiellement destinés à l'alimentation humaine. Toutefois, la demande totale se compose aussi d'autres usages, en particulier l'alimentation animale et la production de biocarburants, qui jouent un rôle important pour plusieurs produits et affichent souvent une croissance plus rapide que la consommation humaine. Tel sera le cas de l'alimentation animale dans les dix prochaines années. En ce qui concerne les biocarburants, en revanche, qui ont largement contribué à la demande de produits agricoles ces dix dernières années, on prévoit un ralentissement au cours de la prochaine décennie.

Alimentation animale : la part de la production végétale mondiale destinée à l'utilisation fourragère augmente

La demande mondiale d'aliments pour animaux s'est établie à 1.6 Gt en 2015-17, et elle devrait encore augmenter pour atteindre 1.9 Gt en 2027, soit une croissance de l'ordre de 1.7 % par an. La demande d'aliments pour animaux progressera donc plus vite que la demande de plusieurs des produits représentés sur le graphique 1.2, et en tout cas nettement plus vite que la demande de céréales destinées à l'alimentation humaine, pour laquelle on prévoit une croissance de 1.1 % par an. Au total, la demande supplémentaire d'aliments pour animaux se chiffrera à quelque 260 Mt en 2027, un peu en deçà de l'accroissement de plus de 300 Mt enregistré au cours de la dernière décennie. La demande d'aliments pour animaux croîtra également plus vite que la demande de viande, signe d'une intensification de la production.

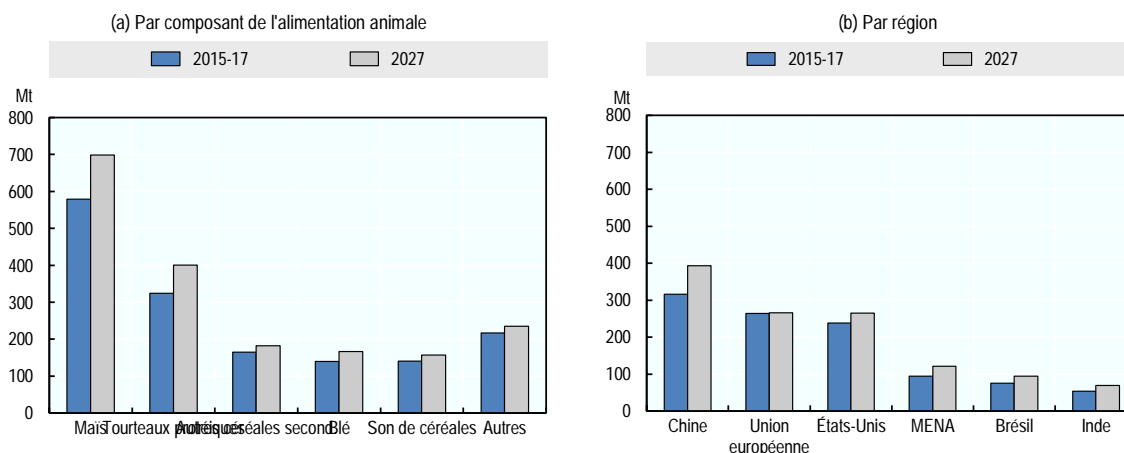
Les principaux produits utilisés en alimentation animale sont le maïs, les tourteaux protéiques, d'autres céréales secondaires (en particulier l'orge et le sorgho), le blé et les sous-produits de la transformation des céréales comme le son. Comme le montre le graphique 1.11, le maïs et les tourteaux protéiques resteront les principales matières premières consommées dans le secteur de l'élevage, comptant pour plus de 60 % de la demande totale d'aliments pour animaux en 2027 (contre 58 % pendant la période de référence). La demande de maïs pour l'alimentation animale devrait croître de 21 % sur

les dix prochaines années, et la demande de tourteaux protéiques, de 23 %, beaucoup plus vite que celle des autres aliments pour animaux.

S'agissant des tourteaux protéiques, coproduits de l'extraction d'huile, la demande sera influencée par l'évolution des systèmes d'alimentation animale et par les politiques agricoles menées dans le monde. Ainsi, dans les pays les moins avancés, on prévoit une augmentation de la demande totale de l'ordre de 45 % entre 2015-17 et 2027, en raison de l'intensification de la production animale et du passage aux aliments composés. Pourtant, au niveau mondial, la croissance de la demande de tourteaux protéiques devrait tomber au-dessous de son rythme annuel moyen des dix dernières années (1.7 % contre 4.2 %). La forte expansion de la demande observée récemment, en grande partie attribuable à la Chine, s'explique par le fait que l'intensification de la production de viande dans ce pays a coïncidé avec la fixation de prix de soutien élevés pour les céréales, ce qui a découragé l'utilisation du maïs pour l'alimentation animale. Ces prix ayant baissé depuis 2016, le maïs devrait normalement jouer un rôle plus important dans les systèmes d'alimentation animale chinois au cours des dix prochaines années.

Globalement, la croissance de la demande d'aliments pour animaux masque des différences entre les régions. Ainsi, la Chine contribuera pour environ 30 % à l'accroissement de la demande dans les dix prochaines années, avec une hausse de 25 % de sa propre consommation. Une forte croissance de la demande est également prévue dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (+29 %, soit environ 10 % de la demande supplémentaire au niveau mondial), ainsi qu'au Brésil (+25 %) et en Inde (+31 %). Dans l'Union européenne et aux États-Unis, en revanche, les prévisions tablent sur des taux beaucoup plus bas, respectivement 0.4 % et 11 % sur les dix années à venir, avec, dans le cas européen, un recul attendu de la consommation de viande.

Graphique 1.11. Demande d'aliments pour animaux



Note : MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord.

Source : OCDE/FAO (2018), "Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO", Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933771809>

Biocarburants : croissance au Brésil et chez les producteurs émergents

Outre leurs usages alimentaires, les produits agricoles sont utilisés comme matières premières pour la production de biocarburants, parmi lesquels en particulier : l'éthanol, fabriqué essentiellement à partir de maïs et de canne à sucre, et le biodiesel, produit surtout à partir d'huile végétale. La production de biocarburants est très sensible à l'évolution des politiques énergétiques ainsi qu'à la demande totale de carburant, laquelle dépend à son tour du prix du pétrole brut. Dans nombre de pays, les obligations d'incorporation imposent un taux minimum de bioéthanol et de biodiesel dans les carburants. Le lien entre les prix du pétrole et ceux des biocarburants est donc complexe, comme il est expliqué plus en détail dans l'encadré 1.3. Les projections de référence des *Perspectives* ont été établies sur la base des politiques en vigueur dans les principales régions. Elles sont donc très sensibles à l'évolution de ce cadre d'action.

Dans la seconde moitié des années 2000, diverses politiques ont commencé à encourager la production de biocarburants et ont conduit à une forte augmentation de la production mondiale d'éthanol et de biodiesel. Logiquement, on a donc utilisé de plus en plus de maïs et de canne à sucre, au niveau mondial, pour produire de l'éthanol, et de plus en plus d'huile végétale pour produire du biodiesel (graphique 1.12). Encouragé par les pouvoirs publics, cet essor des biocarburants a été un facteur de croissance majeur de la demande de maïs, de canne à sucre et d'huile végétale au cours de la dernière décennie.

Pour les dix prochaines années, on prévoit une stabilisation de la demande de ces matières premières agricoles pour la fabrication de biocarburants, dans la mesure où les objectifs d'incorporation obligatoire ne devraient pas augmenter aussi rapidement que durant les dix dernières années, ce qui laisse entrevoir un ralentissement de la production de biocarburants sur la période considérée. Pour l'éthanol, la croissance de la production mondiale ne serait plus que de 0.7 % par an, soit 12 milliards de litres supplémentaires au cours des dix prochaines années, contre 3.9 % par an et 64 milliards de litres supplémentaires durant les dix années précédentes. Pour le biodiesel, la production n'augmenterait que de 5 milliards de litres (0.4 % par an) sur la période de projection, contre 29 milliards de litres (9.5 % par an) au cours de la décennie précédente.

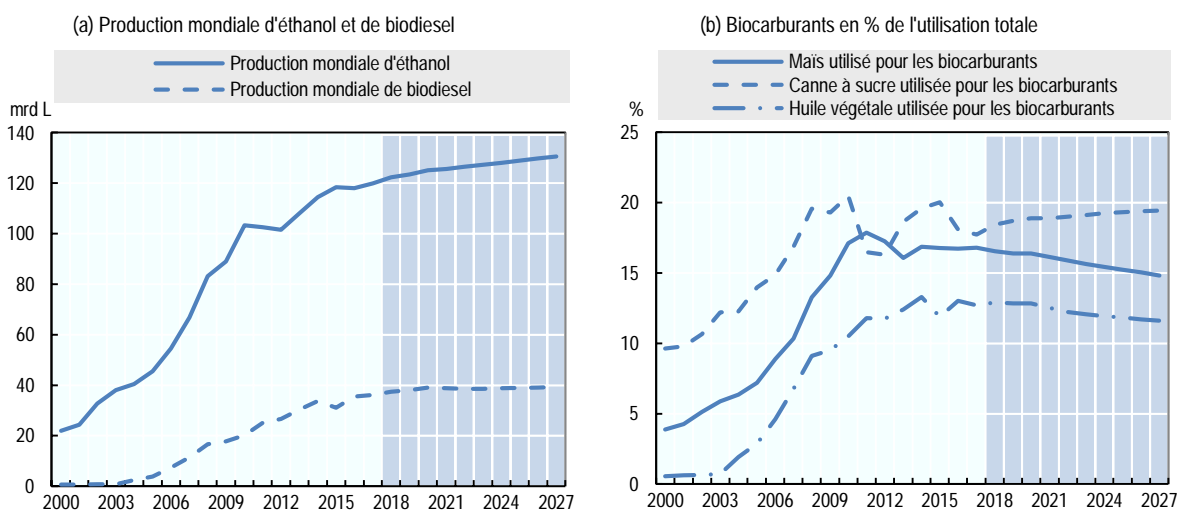
Par ailleurs, on assiste à une modification dans la composition de la demande de biocarburants, avec un déplacement vers les pays en développement, où les pouvoirs publics favorisent de plus en plus le marché national. Pour l'éthanol, les principaux marchés sont les États-Unis, le Brésil, la Chine et l'Union européenne. Aux États-Unis et dans l'Union européenne, la baisse de la demande de carburant pèsera très probablement sur la consommation d'éthanol, tandis qu'au Brésil, en Chine et en Thaïlande, celle-ci devrait augmenter à la faveur de mesures incitatives. En Chine, la demande pourrait encore s'accroître avec la mise en place des nouvelles prescriptions proposées pour l'éthanol (voir la section consacrée aux biocarburants). Au total, les pays en développement contribueraient ainsi pour 84 % à la demande supplémentaire d'éthanol au cours des dix prochaines années.

Pour le biodiesel, les principaux marchés sont l'Union européenne, les États-Unis, le Brésil, l'Argentine et l'Indonésie. Comme dans le cas de l'éthanol, on prévoit une baisse de la demande qui se répercutera sur la consommation d'huile végétale dans l'Union européenne et aux États-Unis. La demande devrait en revanche augmenter au Brésil, en Argentine, en Indonésie et dans d'autres pays en développement, principalement grâce aux mesures de soutien prises par les pouvoirs publics.

Consommation humaine, aliments pour animaux et combustibles : des sources concurrentes pour la demande de céréales

En plus d'être une source importante et relativement peu coûteuse de calories, les céréales sont largement utilisées comme matières premières pour l'alimentation animale et la production de carburants, ne serait-ce qu'en raison de la facilité avec laquelle elles se prêtent à la transformation. Cette plasticité a pour conséquence que les usages alimentaires des céréales peuvent entrer en concurrence avec leurs usages non alimentaires, surtout lorsque ceux-ci se développent rapidement.

Graphique 1.12. Production de biocarburants et demande de matières premières agricoles, 2000-27



Source : OCDE/FAO (2018), "Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO", Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

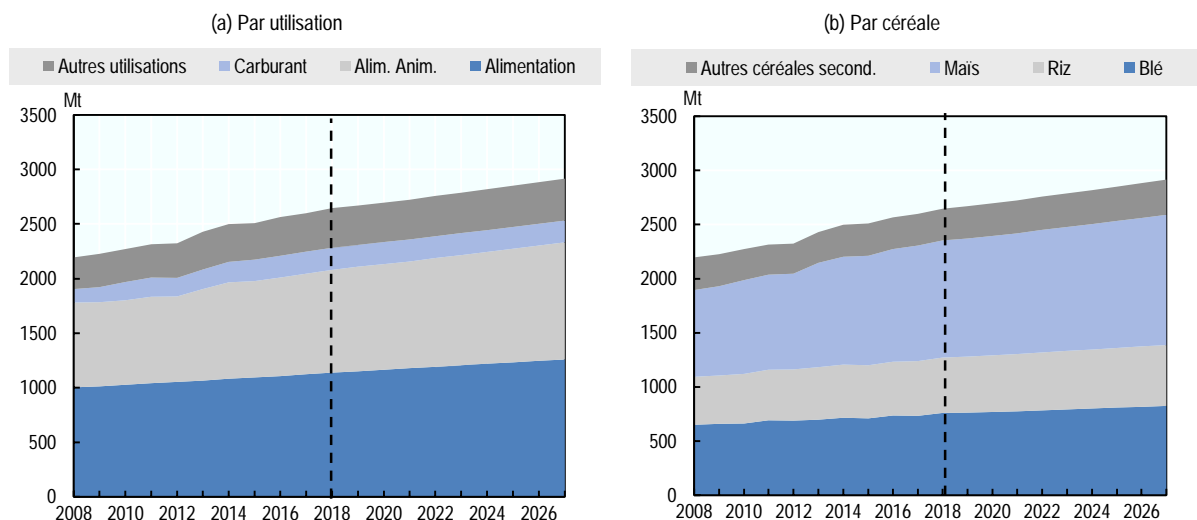
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933771828>

Comme le montre le graphique 1.13, entre 2005-7 et 2017, la demande mondiale de céréales s'est accrue de quelque 520 Mt pour passer à 2.6 milliards de tonnes. Elle devrait encore augmenter de 360 Mt au cours des dix années à venir, mais sa composition va changer. Alors que les carburants ont contribué pour une large part à la croissance de la demande ces dix dernières années (plus de 120 Mt), cela ne devrait plus être le cas au cours des dix prochaines, la croissance étant dorénavant tirée par l'alimentation humaine et l'alimentation animale, deux autres composantes qui représentent ensemble la quasi-totalité de la demande supplémentaire attendue.

En ce qui concerne la demande de céréales par type de culture (partie b), au cours des dix dernières années, le maïs a contribué à hauteur de près de 330 Mt à la demande supplémentaire de céréales (520 Mt), soit plus de 60 %. Dans les dix années à venir, la consommation de maïs devrait s'accroître de 164 Mt et ne plus représenter que 46 % de la croissance de la demande. Ce ralentissement correspond à l'évolution prévue dans le secteur des biocarburants. Pour le riz comme pour le blé, la croissance sera vraisemblablement plus vigoureuse, avec une demande supplémentaire de 97 Mt de blé et de 66 Mt de riz, majoritairement liée aux usages alimentaires. Après dix ans de demande stagnante, les autres céréales secondaires devraient connaître un regain d'intérêt se traduisant par une croissance de plus de 32 Mt au cours de la prochaine décennie.

L'évolution prévue de la demande de céréales, telle qu'elle ressort des projections, reflète donc celle de trois composantes : l'alimentation humaine, l'alimentation animale et la production de biocarburants.

Graphique 1.13. Demande mondiale de céréales, 2008-27



Note : La consommation est mesurée en termes de disponibilité alimentaire et ne comprend donc pas les déchets.

Source : OCDE/FAO (2018), "Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO", Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933771847>

Production

Si les dix années passées ont été caractérisées par une demande solide et des prix agricoles élevés, qui ont entraîné une forte augmentation de la production pour l'ensemble des produits, la décennie à venir sera marquée par une croissance plus lente de la production agricole totale. À en croire la série d'hypothèses actuellement posées, les secteurs de l'agriculture et de la pêche devraient voir leur production s'amplifier de 1.5 % par an au cours de la prochaine décennie, soit une croissance totale de 16 % au cours de la période considérée. Cette croissance s'expliquera principalement par une hausse de la productivité, sans progression notable de l'utilisation des terres agricoles au niveau mondial, bien que ce constat varie selon les produits et les régions. Les tendances observées dans les principales régions productrices sont étudiées plus en détail ci-après.

La production progressera sans modification majeure de l'utilisation des terres agricoles à l'échelle mondiale

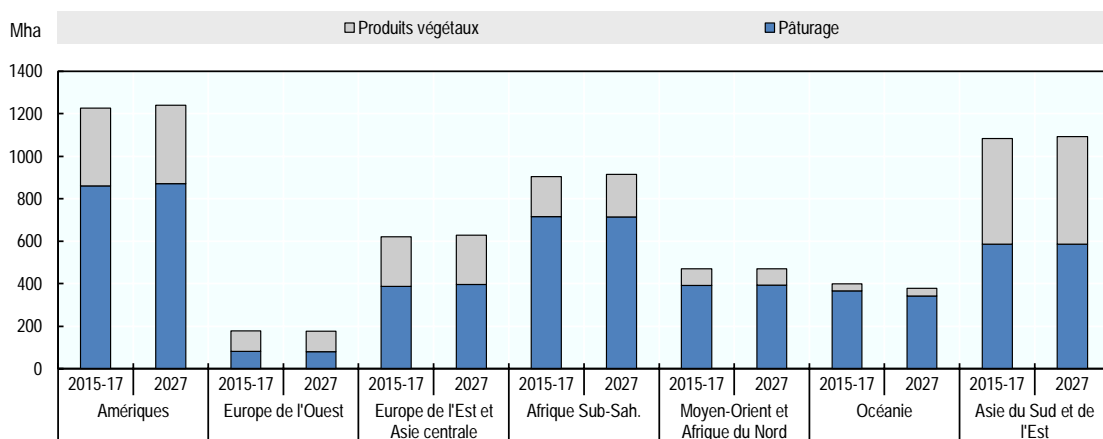
Les terres constituent un intrant essentiel de la production agricole, aussi bien pour les cultures que pour le pâturage. En agriculture, la croissance de la production peut résulter de l'agrandissement de la superficie exploitée, ou de l'augmentation de la production par unité de terre. L'utilisation des terres étant en grande partie déterminée par des caractéristiques agro-écologiques, la superficie agricole disponible et la part des terres cultivées par rapport aux pâturages varient considérablement selon les régions (graphique 1.14). On estime que depuis 1960, la superficie agricole totale a progressé

d'environ 10 %, avec une augmentation principalement observée avant 1990, et une stabilité relative depuis cette date, qui devrait se maintenir au niveau mondial au cours des dix prochaines années.

Les prairies, utilisées pour le pâturage des ruminants tels que les bovins, les ovins et les caprins, se concentrent principalement dans trois régions : les Amériques, qui détiennent à elles seules plus d'un quart des prairies mondiales ; l'Afrique subsaharienne, qui en possède 21 % ; et l'Asie de l'Est et du Sud, avec 17 %. Si les Amériques et l'Asie de l'Est et du Sud arrivent également en tête de la production mondiale de viande de ruminants, avec une production commune équivalant à plus de 60 % de l'offre mondiale en 2015-17, l'Afrique subsaharienne n'y contribue qu'à hauteur de 8 % environ (graphique 1.15). Ce chiffre met en évidence la faible ampleur et le caractère traditionnel de ce secteur. À l'opposé, l'Europe occidentale possède la plus petite part des prairies mondiales (2 %), mais contribue pourtant à 11 % de la production mondiale de viande de ruminants en 2015-17, ce qui traduit le caractère industriel de la production de viande dans les économies avancées de cette région.

L'évolution de la production de viande de ruminants ne s'accompagnera pas des modifications correspondantes au niveau de la superficie totale des pâturages au cours de la période de projection. Bien que la production mondiale devrait augmenter de 16 % pour la viande bovine et de 21 % pour la viande ovine, sous l'effet d'une hausse de la production dans les Amériques, en Asie de l'Est et du Sud et en Afrique subsaharienne, les superficies consacrées aux pâturages demeurent en grande partie identiques. En outre, le secteur de la viande de non-ruminants, qui ne nécessite pas de pâturages, devrait également croître au cours de la décennie à venir, avec une production totale de volaille et de viande porcine en hausse de 18 % et 11 %, respectivement.

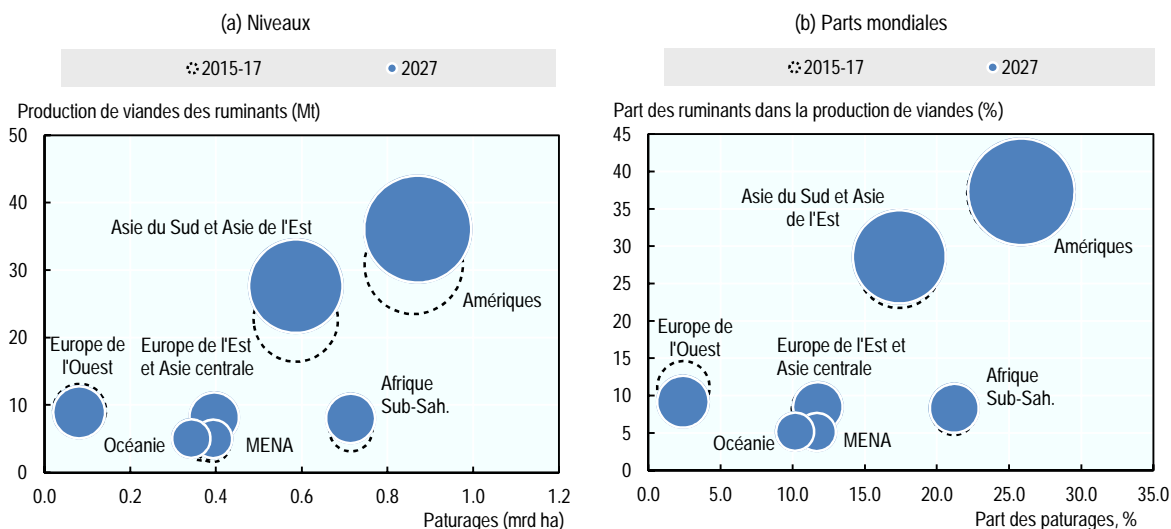
Graphique 1.14. Utilisation des terres dans l'agriculture mondiale, 2015-17 et 2027



Note : L'Europe occidentale englobe l'Union européenne (UE), la Norvège et la Suisse ; L'Europe orientale et l'Asie centrale inclut la Fédération de Russie, l'Ukraine, le Kazakhstan, la Turquie, Israël, quelques petits pays d'Europe orientale n'appartenant pas à l'UE, et quelques petits pays d'Asie centrale ; le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord sont définis au chapitre 2 ; l'Océanie inclut l'Australie, la Nouvelle-Zélande et quelques petits pays de la région ; l'Asie de l'Est et du Sud regroupe tous les autres pays.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933771866>

Graphique 1.15. Pâturages et production de viande de ruminants, par région

Note : MENA : Moyen-Orient et Afrique du Nord. La taille de chaque bulle est proportionnelle au niveau de production de viande de ruminants de la région.

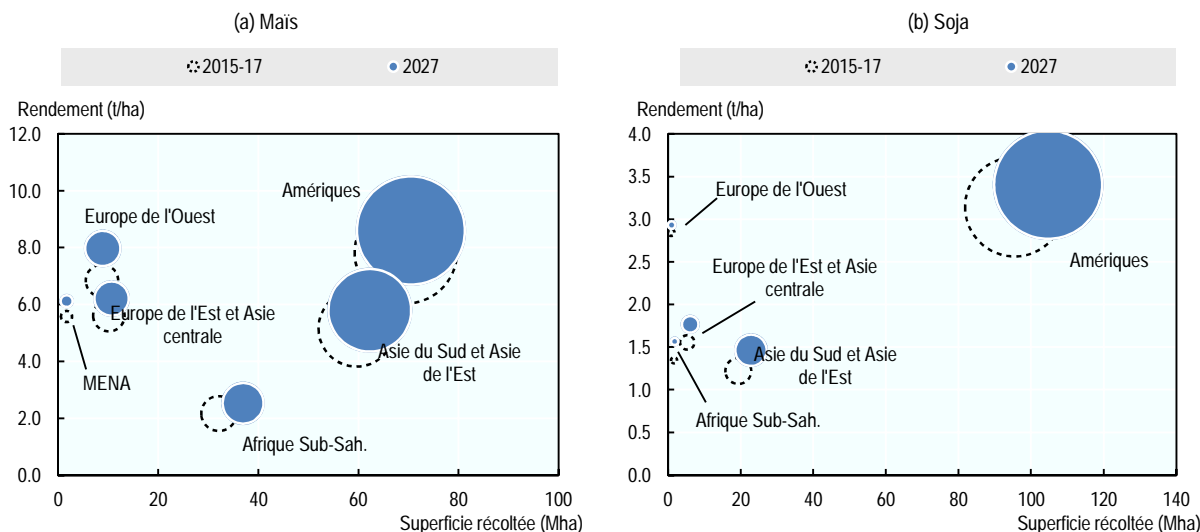
Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933771885>

Environ la moitié des surfaces cultivées dans le monde sont consacrées aux céréales et aux oléagineux. Compte tenu de la pénurie observée, la superficie totale des terres arables exploitées ne devrait pas connaître de variation notable au cours de la prochaine décennie, et le maintien de la croissance de la production passera nécessairement par le renforcement de la productivité. Néanmoins, les modifications au niveau de l'affectation des terres et des rendements varieront selon les cultures et les régions. S'agissant du maïs et des autres céréales, la hausse de la production résultera principalement de meilleurs rendements, et non d'une plus grande utilisation des terres (à l'exception du maïs cultivé en Amérique latine). Pour les autres cultures, notamment le soja, l'utilisation des terres jouera un rôle plus important, puisque l'on s'attend à une expansion des surfaces cultivées et à une intensification des cultures en Amérique latine (Brésil, Argentine) (graphique 1.16).

Les rendements devraient augmenter plus rapidement en Afrique subsaharienne, malgré un niveau de départ bas, avec des taux de croissance élevés pour presque toutes les cultures. Cette tendance fait apparaître le potentiel productif de cette région, mais également les rendements relativement faibles observés à l'heure actuelle pour la plupart des principaux produits. En comparaison, l'Europe occidentale et les Amériques verront leurs rendements croître plus modérément, la productivité étant déjà élevée pour la plupart des cultures. Le graphique 1.16 montre que les rendements du maïs atteindront 8.0 t/ha en Europe occidentale à l'horizon 2027, et 8.6 t/ha dans les Amériques, contre seulement 2.5 t/ha en Afrique subsaharienne.

Graphique 1.16. Tendances relatives aux surfaces cultivées et aux rendements pour le maïs et le soja



Note : MENA : Moyen-Orient et Afrique du Nord. La taille de chaque bulle est proportionnelle à la production végétale de la région.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

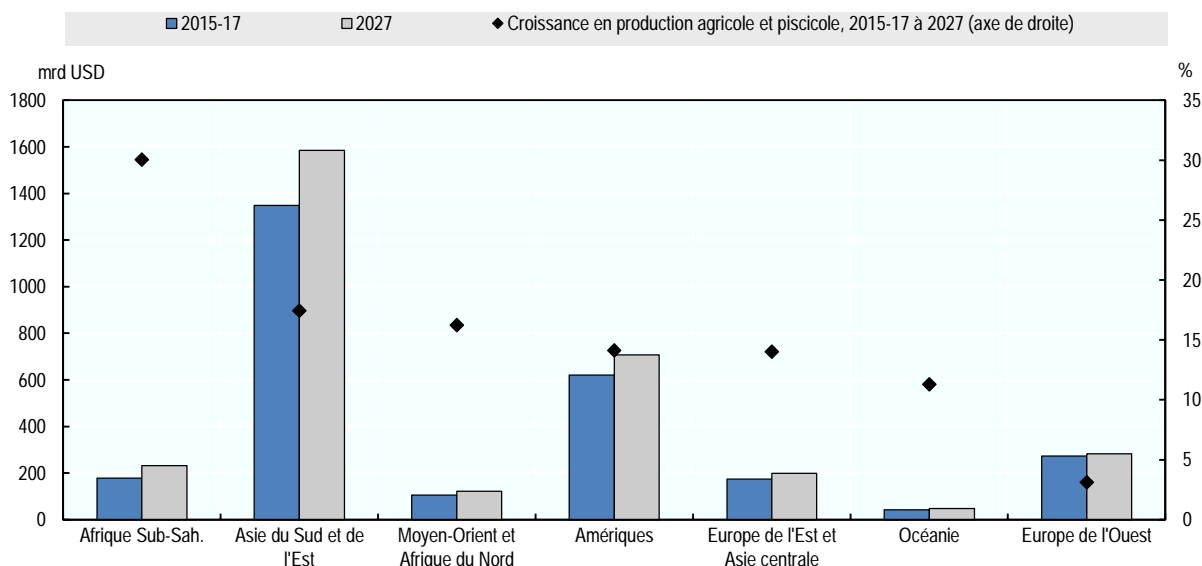
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933771904>

Les régions en développement développent et intensifient la production agricole

Au cours de la décennie à venir, l'expansion de la production agricole se concentrera de manière disproportionnée dans les pays en développement (graphique 1.17). La hausse la plus rapide devrait être observée en Afrique subsaharienne ainsi qu'en Asie de l'Est et du Sud, qui devrait également enregistrer le taux de croissance le plus élevé en valeur absolue. De manière générale, la production progressera moins dans les pays développés, notamment en Europe occidentale, où la production agricole et halieutique devrait augmenter d'environ 3 % seulement durant la période considérée.

La production bénéficiera d'une plus grande disponibilité de semences de haute qualité, d'engrais et d'autres technologies, mais pourrait aussi être entravée par des préoccupations liées à la durabilité. Les politiques agricoles mises en œuvre dans le monde pèseront également sur les décisions relatives à la production. Par exemple, la politique agricole de l'Inde vise à stimuler la croissance agricole de manière à atteindre des objectifs internes de sécurité alimentaire, tandis que d'autres pays comme la Chine ou l'Argentine tendent à s'aligner davantage sur les marchés mondiaux. Puisque ces tendances ont des répercussions différentes selon les régions et les produits, leurs facteurs sous-jacents sont examinés plus en détail ci-dessous.

Graphique 1.17. Tendances régionales relatives à la production



Note : Ce graphique présente la valeur nette estimée de la production agricole et halieutique en milliards USD et à prix constants entre 2004 et 2006. Les régions sont définies au graphique 1.14.

Source : « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933771923>

Afrique subsaharienne : des gains de productivité dans les aliments de base

Bien que regroupant plus de 13 % de la population et presque 20 % des terres agricoles mondiales, l'Afrique subsaharienne ne contribue qu'à une part relativement faible de la production agricole mondiale. Sa production est en effet freinée par des conditions agro-écologiques difficiles, un accès et un recours limités aux technologies ainsi qu'une croissance économique souvent à peine plus rapide que l'expansion démographique. Parmi les produits analysés dans les présentes *Perspectives*, la région se distingue dans la catégorie des « autres céréales secondaires » (notamment le millet, le sorgho et le teff), dont elle représente aujourd'hui 14 % de la production mondiale.

On attend cependant une forte croissance de la production agricole pour la prochaine décennie. La production végétale devrait augmenter de 30 %, tandis que la production de viande, de produits laitiers et de poisson devait gagner 25 %, 25 % et 12 % respectivement. Cette progression s'accompagnera d'une expansion des superficies cultivées pour le maïs, le soja et la canne à sucre, ainsi que d'une hausse générale de la productivité. Les engrais, les pesticides, les semences améliorées et d'autres technologies telles que la mécanisation et l'irrigation – généralement peu répandus dans les petites exploitations qui caractérisent la région – pourraient entraîner des gains de productivité notables.

Malgré la forte croissance prévue, la sécurité alimentaire de la région demeurera tributaire des marchés mondiaux car la capacité de production intérieure ne permettra toujours pas de répondre à des besoins de consommation grandissants. Parallèlement, les pays africains sont devenus des fournisseurs régionaux de certains produits. Ainsi, la Zambie présente régulièrement un excédent de production de maïs qu'elle peut exporter. L'huile végétale est elle aussi disponible en quantité, car les pays d'Afrique occidentale cherchent

à promouvoir l'huile de palme, dont la production se développe rapidement, en particulier au Nigéria. L'amélioration des rendements devrait participer à la hausse de 22 % de la production d'huile de palme en Afrique subsaharienne durant la période étudiée. De même, les meilleurs rendements observés au niveau de la production de teff permettront à l'Éthiopie de contribuer à près d'un cinquième de la croissance de la production mondiale d'autres céréales secondaires.

Une croissance vigoureuse est également attendue pour le coton (+ 33 % au cours de la période de projection), la canne à sucre (+ 18 %) et le sucre (+ 34 %). Le renforcement des rendements contribuera au développement de la production de coton, en particulier au Burkina Faso. Bien que la région affiche une croissance parmi les plus rapides s'agissant de la production de sucre et de canne à sucre, l'Afrique subsaharienne contribuera toujours à moins de 5 % de la production mondiale de ces deux produits à l'horizon 2027.

La production agricole est confrontée à de nouvelles difficultés, qui pourraient mettre à mal ces prévisions. Des colonies de chenilles légionnaires d'automne ont récemment fait leur apparition dans 28 pays de la région avec des répercussions potentiellement graves pour le développement de la production de maïs, de riz, de sorgho, de canne à sucre et de soja, et par extension, pour la sécurité alimentaire (voir encadré 1.4).

Asie de l'Est et du Sud : la croissance de la production reste forte en dépit des défis de développement durable

L'Asie de l'Est et du Sud (qui englobe la Corée, la Chine, l'Inde, le Japon et les pays d'Asie du Sud-Est) est le premier producteur mondial de tout un éventail de produits agricoles. Malgré des obstacles importants en termes de terres, d'eau et de pénurie de main d'œuvre, la région est à l'origine de près de 40 % de la production mondiale de céréales (dont près de 90 % de la production mondiale de riz) ; de près de 40 % de la production mondiale de viande ; de plus de la moitié de la production d'huiles végétales ; et de près de 70 % de la production aquacole et halieutique mondiale.

De nouveaux défis vont probablement apparaître au cours de la décennie à venir, comme la nécessité de concilier des niveaux élevés de production avec des normes de plus en plus strictes en faveur d'une production durable. La région devrait néanmoins voir sa production agricole et halieutique progresser de 17 % au cours de la période étudiée.

Au cours de la période étudiée, l'augmentation de la production végétale reposera pour une large part sur l'amélioration des rendements, qui progresseront de 10 % pour le blé, de 12 % pour le maïs et le riz, de 15 % pour le coton et de 20 % pour le soja. Bien que ces chiffres coïncident avec les tendances mondiales, les rendements des oléagineux devraient monter en flèche en Inde, sous l'effet d'investissements dans les technologies de la production et de l'information telles qu'eNAM, plateforme d'échanges de produits agricoles en ligne. D'après les prévisions, la production et la trituration d'oléagineux vont aussi se renforcer étant donné que l'Inde cherche à répondre à une demande croissante d'huile végétale.

L'Indonésie et la Malaisie demeureront les principaux fournisseurs mondiaux d'huile de palme. Les présentes *Perspectives* entrevoient une intensification de la production au sein des plantations existantes, car les possibilités d'expansion des superficies exploitées sont limitées, et ce d'autant plus que la communauté internationale milite en faveur d'une plus grande durabilité de la production dans ce secteur.

L'Asie de l'Est et du Sud restera l'un des principaux fournisseurs mondiaux de viande et de produits laitiers, avec respectivement 39 % et 44 % de la production mondiale à

l'horizon 2027. La production laitière devrait croître de 41 % au cours de la période étudiée, avec des hausses relevées de 44 % pour le beurre et 40 % pour le lait. La production de viande progressera quant à elle de 18 %. L'augmentation de la production de volaille et de viande ovine se fera sous l'impulsion de la Chine, de l'Inde et de la Thaïlande, tandis que la filière viande porcine connaîtra une croissance plus lente du fait d'un ralentissement de la production chinoise.

La production aquacole et halieutique gagnera 15 % en Asie de l'Est et du Sud, même si la Chine prévoit de réduire sa production de poisson au cours de la décennie à venir et de pousser son secteur à adopter des pratiques plus durables. Si la Chine met pleinement en œuvre son 13^e plan quinquennal, le secteur de la pêche devrait reculer d'environ 29 % à l'horizon 2027 et celui de l'aquaculture progresser de 20 %, contre 31 % en l'absence de plan. Compte tenu de possibilités limitées à l'échelle mondiale pour combler cet écart de production, les prix mondiaux du poisson seront tirés vers le haut (une analyse plus détaillée figure dans le chapitre consacré aux produits halieutiques et aquacoles).

Dans la région, la production de biocarburants augmentera également sous l'impulsion de la Chine, qui devrait devenir le troisième producteur mondial d'éthanol, avec 11 milliards de litres d'ici à 2027. Près de la moitié de cette production servira à produire des biocarburants ; le reste sera réservé à des utilisations industrielles. Cette prévision ne tient pas compte de l'impact possible d'une proposition de nouvelles prescriptions nationales visant l'E10 qui, si elle était adoptée, pourrait faire grimper la production chinoise d'éthanol à 29 milliards de litres à l'horizon 2027, ce qui équivaut au niveau de production prévu au Brésil (les conséquences possibles de ces nouvelles prescriptions sont analysées plus précisément dans le chapitre consacré aux biocarburants). La Thaïlande devrait également jouer un rôle de premier plan sur les marchés régionaux et mondiaux de l'éthanol, avec une production de 3.2 milliards de litres d'ici à 2027. L'Indonésie restera quant à elle le premier producteur de biodiesel de la région (4.3 milliards de litres en 2027).

En Inde, les décideurs cherchent à favoriser la croissance de la production agricole en vue d'atteindre des objectifs nationaux de sécurité alimentaire ; les politiques mises en œuvre viseront probablement à encourager l'investissement dans le secteur agricole intérieur en le protégeant de la concurrence des produits importés via des droits de douane et des mesures de soutien aux producteurs. Si les mesures prises par l'Inde devraient se répercuter sur la production intérieure et épargner les marchés mondiaux, les mesures adoptées par la Chine, à l'égard des céréales notamment, vont probablement ébranler les marchés mondiaux en entraînant des fluctuations des prix, des déstockages et la réglementation des importations. Enclenchée en 2016, la baisse des prix garantis visant le maïs aura des répercussions sur la production intérieure et mondiale de maïs, de soja et d'autres céréales secondaires au cours des dix prochaines années.

Moyen-Orient et Afrique du Nord : une meilleure croissance économique devrait stimuler la production agricole

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le secteur agricole a toujours souffert de l'instabilité politique et de conditions agro-écologiques défavorables à la production végétale. Au cours de la décennie à venir, la région devrait cependant entrer dans une période de croissance économique plus soutenue, qui se traduira par une progression de 16 % de la production agricole et halieutique. La hausse de la production agricole sera tributaire de l'innovation, qui renforcera la productivité dans un contexte de rareté de l'eau et des terres arables dans l'ensemble de la région.

L'élevage constitue la première source de valeur ajoutée agricole dans la région, avec une production de viande et de produits laitiers essentiellement concentrée en Iran et en Égypte. La volaille représente l'essentiel de la viande produite dans ces pays, qui seront tous deux marqués par une croissance vigoureuse et des améliorations de la productivité au cours de la prochaine décennie. La production de lait, de maïs et d'oléagineux se développera par ailleurs plus rapidement que durant la décennie précédente. La région n'en demeurera pas moins un importateur net de ces produits ainsi que de l'ensemble des autres produits de base, compte tenu des divers obstacles auxquels elle est confrontée.

De plus amples informations sur les tendances relatives à la production de la région figurent au chapitre 2, qui propose une analyse détaillée du secteur agricole accompagnée de prévisions ventilées pour la plupart des pays concernés.

Amériques: les secteurs agricoles axés sur l'exportation répondent à la demande mondiale

Au même titre que l'Asie de l'Est et du Sud, les Amériques figurent parmi les grands producteurs de la plupart des produits étudiés dans les présentes *Perspectives*. La région est à l'origine de près de 90 % de la production mondiale de soja et contribue en grande partie à la production mondiale de céréales (28 %) et en particulier de maïs (52 %). Elle tient par ailleurs une position importante au niveau des produits à forte valeur ajoutée, comme les tourteaux protéiques, le sucre et le biodiesel, dont elle assure respectivement 41 %, 39 % et 42 % de la production mondiale. L'expansion des superficies exploitées et l'intensification des cultures prévues au cours des dix prochaines années laissent entrevoir un accroissement de la production végétale de 14 % dans la région.

Au Brésil, l'expansion des surfaces cultivées entraînera une hausse de la production de sucre – dont le pays est le premier producteur mondial – de 1.9 % par an, et contribuera à hauteur de 1.8 % à la croissance annuelle du secteur de l'ensemble de la région. Cette hausse intervient en dépit des baisses de replantation et de la concurrence entre la production de sucre et celle d'éthanol de canne à sucre, le Brésil étant également l'un des chefs de file mondiaux de la production de biocarburants. La production brésilienne d'éthanol devrait croître de 1.5 % par an au cours de la période étudiée. La part du Brésil dans la production mondiale devrait cependant être ramenée de 90 % à 88 % en raison d'un développement rapide de la production en Asie.

La production mondiale de soja restera dominée par les États-Unis et le Brésil. Ce dernier maintiendra son positionnement en intensifiant sa culture, qu'il pratique en seconde récolte sur des parcelles dédiées au maïs. Cette hausse offrira une source d'intrants supplémentaires pour le secteur laitier de la région ainsi que pour la production mondiale de tourteaux protéiques et d'huiles végétales. Dans ce contexte, la Colombie devrait devenir un exportateur net d'huile végétale au cours de la période étudiée, en élargissant la superficie consacrée aux plantations de palmiers à huile, tandis que le Paraguay suivra la tendance observée au Brésil, en agrandissant les superficies dédiées à la culture du soja et en développant ses activités de trituration des oléagineux.

La production de tourteaux protéiques devra s'intensifier pour répondre aux besoins d'alimentation du secteur de l'élevage, en plein essor dans la région. Les États-Unis et le Brésil demeureront les principaux producteurs mondiaux de viande, moyennant une expansion de leurs cheptels. La hausse de production anticipée est de 17 % pour le bœuf et le porc, de 16 % pour la volaille et de 9 % pour le mouton. Les produits animaux, tels que le lait et les œufs, connaîtront une croissance semblable. La production de poisson

devrait quant à elle grimper de 10 % au cours de la période considérée, avec une hausse majeure dans le secteur de l'aquaculture (+ 43 %), au Brésil et au Chili notamment.

Europe orientale et Asie centrale : une place de plus en plus importante sur le marché mondial des céréales

En Europe orientale et en Asie centrale (région dans laquelle la Fédération de Russie, l'Ukraine, le Kazakhstan et la Turquie se positionnent en tant que principaux producteurs agricoles), la production agricole a progressé rapidement au cours de la décennie passée dans un contexte de reprise économique générale et d'investissements massifs dans la modernisation de l'agriculture. Les dix prochaines années devraient être marquées par une hausse de la production agricole et halieutique de 14 %.

S'agissant des cultures arables, la région conservera sa position de deuxième producteur de blé, en relevant sa part dans la production mondiale à près de 22 % à l'horizon 2027. La production de maïs progressera également de 17 % au cours de la période de projection, même si la part mondiale de la région demeurera relativement basse, à moins de 6 % d'ici à 2027. Concernant la production mondiale de tournesol et de colza, la région verra sa part passer de 21.5 % en 2015-17 à 25 % à l'horizon 2027, sous l'effet d'une expansion de la superficie exploitée, qui sera compensée par une réduction de la superficie consacrée aux racines et tubercules.

Ces évolutions de la production végétale sont largement imputables à la situation en Fédération de Russie, où l'expansion des superficies cultivées s'est traduite par un accroissement de la production de soja, d'autres oléagineux, de céréales et de betterave sucrière. Dans le reste de la région, l'augmentation des rendements a eu des effets contrastés sur la croissance de la production.

Le secteur de l'élevage va croître, aussi bien du point de vue de la production de viande que de celle de produits laitiers, accompagné d'une augmentation de la superficie de pâturage de 2 % au cours de la période étudiée. La filière viande enregistrera une croissance de 16 % dans la région, malgré une hausse de la production bien plus lente en Fédération de Russie. La production russe de produits laitiers sera stable au cours des dix prochaines années (après un recul de 0.7 % par an au cours de la décennie passée). Dans l'ensemble de la région, la production de lait progressera de 1.1 % par an, et le secteur de la transformation laitière devrait privilégier la production de fromage, qui devrait entraîner une croissance annuelle de 1.7 %.

Contrairement aux tendances observées en Fédération de Russie, la Turquie devrait voir sa production de viande augmenter. L'agrandissement des cheptels et l'amélioration des rendements seront de mise pour la production de bœuf, de mouton et de volaille, qui sera en partie dictée par une politique d'autosuffisance visant la viande rouge au cours de la période de projection. Parallèlement, le secteur turc du coton, qui présente l'un des rendements les plus élevés de la planète, verra également sa production progresser. Cette dernière reposant sur l'utilisation de semences non génétiquement modifiées, la hausse des rendements proviendra de la mécanisation, de l'irrigation et du recours à des semences améliorées.

Océanie : les réglementations environnementales limitent la croissance du secteur de l'élevage

L'Océanie est un producteur agricole important et un exportateur net de viande, de produits laitiers et de céréales. Comme dans la plupart des autres régions, les pays vont

voir leur production de principaux produits de base croître plus lentement que durant la décennie passée.

Bien que les prévisions tendent en faveur d'un renforcement de la productivité au cours de la décennie à venir, la part mondiale de viande ovine en provenance d'Australie et de Nouvelle-Zélande va décroître à mesure que la production des pays en développement va augmenter. Ce déclin relatif s'observera parallèlement à un ralentissement de la production de lait lié à des obstacles fonciers et à des restrictions environnementales. Par conséquent en Nouvelle-Zélande, la production de lait va gagner 1.5 % par an, contre 3.3 % par an au cours de la décennie précédente. La région se caractérise en outre par une production importante de lait écrémé ou entier en poudre, dont elle sera à l'origine de 17 % et 27 % de l'offre mondiale respective à l'horizon 2027.

Au cours de la prochaine décennie, l'huile de coprah va s'imposer en tant que produit de niche dans les pays de la région, conduisant à une croissance annuelle de la production d'huile végétale de 2.2 %. S'agissant du coton, l'agrandissement de 16 % de la superficie exploitée au cours de la période étudiée entraînera une hausse de la production. Cette dernière devrait s'élever de 23 % en Australie, en raison notamment de l'adoption de variétés génétiquement modifiées.

La production totale de poisson augmentera de 19 % et continuera de jouer un rôle majeur pour la sécurité alimentaire de nombreux petits États insulaires en développement de la région.

Europe occidentale : Productivité élevée maintenue dans un cadre réglementaire et de ressources stricts

Les pays d'Europe occidentale (qui regroupe l'UE, la Suisse et la Norvège) détiennent des parts importantes dans la production mondiale d'autres céréales secondaires (orge, avoine, seigle ; 31 % de la production mondiale) ; d'autres oléagineux (colza, tournesol ; 20 %) ; de blé (20 %) ; de lait (21 %) ; et de viande (15 %). Durant la décennie qui s'ouvre, ces parts devraient chuter à mesure que les autres pays et régions vont voir leur croissance s'accélérer.

Ce déclin sera plus particulièrement marqué pour le biodiesel, avec une part régionale passant de 40 % à 34 %, conséquence d'une chute de la production avoisinant 4 % au cours de la période de projection, à la suite d'une baisse de la demande de diesel. Malgré tout, l'Europe occidentale restera le deuxième producteur de biodiesel à l'échelle de la planète. Une inconnue majeure repose sur la possible révision à la baisse du taux d'incorporation obligatoire, qui pourrait engendrer une baisse radicale de la production.

La production agricole et halieutique totale de la région va progresser d'environ 3 % d'ici à 2027, ce qui correspond au taux de croissance le plus faible pour la période de projection. Malgré cela, et en dépit des possibilités limitées d'expansion de la superficie exploitée, la région se distingue par une productivité et des rendements élevés, qui lui permettent de rester l'un des principaux fournisseurs mondiaux de nombreux produits agricoles.

Étant donné que la superficie exploitée pour diverses cultures telles que les autres oléagineux, les betteraves sucrières, les racines et les tubercules devrait diminuer au cours de la période étudiée, la croissance de la production végétale proviendra pour l'essentiel de l'amélioration des rendements, ce qui mérite d'être souligné dans cette région qui présente déjà quelques-uns des rendements les plus élevés au monde pour l'ensemble des produits agricoles. La production de poisson va elle aussi connaître une progression

limitée, du fait principalement de mesures de gestion et de protection de l'environnement strictes.

Le système européen de quotas sucriers a été supprimé en 2017. Il permettait par le passé de maintenir les prix européens du sucre à un niveau plus élevé que les marchés mondiaux tout en limitant la capacité de réaction des producteurs. La suppression annoncée de ce système a entraîné, en 2017, un agrandissement de 14 % de la superficie agricole consacrée à la culture de la betterave sucrière par rapport à l'année précédente, mais puisqu'au cours de la décennie à venir les prix européens vont baisser pour s'aligner sur les marchés mondiaux, les superficies cultivées devraient être réduites et ramenées au niveau observé avant 2017. Parallèlement, les rendements de la betterave sucrière continueront de s'amplifier. Il en résultera une progression de 2.5 % de la production européenne entre la période de référence (2015-17) et 2027.

Des pratiques de gestion et une politique de l'environnement strictes vont faire obstacle au développement des secteurs de la pêche, de l'élevage et des produits laitiers. Durant la période étudiée, des mesures telles que la directive européenne sur les nitrates –qui limite les rejets de nitrates issus de l'activité agricole afin de préserver la qualité de l'eau – devraient entraver la croissance de la production de lait et, partant, celle de la production de viande bovine. Malgré le ralentissement de la production de lait frais, qui s'élèvera de 8 % au cours de la prochaine décennie (contre 10 % durant les dix années passées), la production régionale de lait écrémé et de lait entier en poudre progressera de 10 % et 18 % respectivement d'ici à 2027. S'agissant du lait entier en poudre, cette croissance est nettement supérieure au niveau de la décennie passée.

Échanges

La spécialisation des régions s'intensifie

Les disparités climatiques et géographiques, notamment la disponibilité en terres agricoles de bonne qualité, déterminent la structure de l'avantage comparatif dans la production des différents produits agricoles. Avec les disparités de densité et de croissance démographiques et les facteurs liés à l'action publique, cela détermine les flux d'échanges entre régions. Les pays qui ont une croissance et une densité démographiques faibles et qui sont richement dotés en ressources naturelles deviennent en général exportateurs de produits agricoles, tandis que ceux affichant une croissance démographique rapide, une densité de population élevée et une dotation en ressources naturelles peu favorable deviennent généralement importateurs.

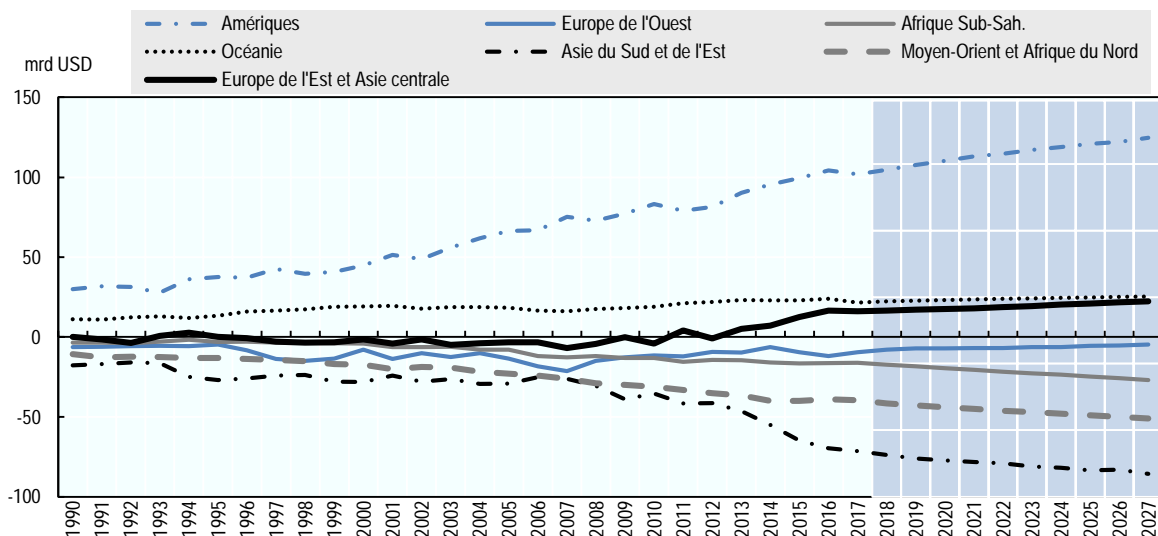
Le graphique 1.18 montre l'évolution passée et projetée des balances commerciales agricoles par région. Ces balances reflètent dans l'ensemble les lignes de force présentées ci-dessus qui, d'après les projections, devraient s'accroître avec le temps dans la plupart des régions.

Exportateurs nets : les exportateurs traditionnels augmentent leurs parts de marché pour la plupart des produits

Les Amériques et l'Océanie sont depuis longtemps des exportateurs nets de produits agricoles. Dans les Amériques, l'excédent global se répartit à peu près également entre l'Amérique du Nord (États-Unis et Canada) et l'Amérique latine et les Caraïbes (principalement Brésil et Argentine). En Océanie, l'Australie représente environ 60 % de l'excédent global, la Nouvelle-Zélande contribuant au reste.

Alors que l'excédent des échanges agricoles de l'Océanie est resté stable dans le temps, celui des Amériques affiche une forte hausse. Les exportations nettes ont augmenté au fil des années, les producteurs s'employant à répondre à la demande internationale croissante de maïs, de soja et de viande, entre autres. Cet excédent commercial des Amériques devrait encore s'accroître au cours de la période de projection.

Graphique 1.18. Balances commerciales agricoles par région, en valeur constante, 1990-2027



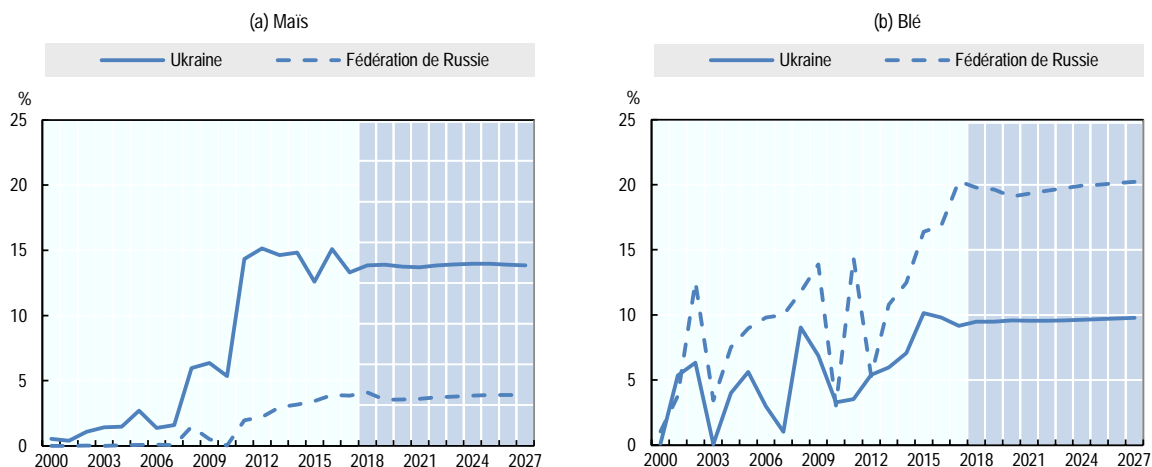
Note : Solde extérieur (exportations moins importations) des produits agricoles pris en compte dans les Perspectives agricoles, en USD constants de 2004-06. Les régions correspondent à celles définies dans la section Production.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933771942>

Ces dernières années, la région Europe orientale et Asie centrale est devenue un important exportateur agricole. Cette mutation s'explique par l'amélioration des résultats à l'exportation de la Fédération de Russie et de l'Ukraine. La Fédération de Russie est passée du statut d'importateur net à exportateur net vers 2013. En Ukraine, les échanges agricoles étaient globalement équilibrés jusqu'en 2007, où les exportations nettes ont commencé à fortement augmenter. Cette progression marquée des exportations russes et ukrainiennes se reflète dans les parts que ces pays détiennent dans les exportations mondiales de maïs et de blé (graphique 1.19). Avant 2008, l'Ukraine assurait moins de 5 % des exportations mondiales de maïs. En 2011, sa part était passée à 15 %. La part détenue par la Russie dans les exportations mondiales de maïs reste plus modeste, mais elle est néanmoins passée de pratiquement 0 % en 2010 à 4 % du total mondial. S'agissant du blé, les positions respectives sont inversées. L'Ukraine comme la Fédération de Russie exportent depuis longtemps leurs excédents de blé dans le monde, même si avant 2012 leurs parts des exportations étaient généralement très variables. Depuis lors, celles-ci se sont accrues tout en devenant moins fluctuantes. Désormais 9 % des exportations mondiales de blé sont réalisées par l'Ukraine, tandis que 19 à 20 % le sont par la Fédération de Russie, ce qui en fait le plus gros exportateur.

Graphique 1.19. Parts de l'Ukraine et de la Fédération de Russie dans les exportations mondiales de maïs et de blé



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933771961>

Importateurs nets : Accroissement des déficits commerciaux dans les pays à croissance démographique rapide

La région Asie de l'Est et du Sud fait partie des principaux importateurs nets, même si les chiffres agrégés masquent une très forte hétérogénéité entre les pays. L'Indonésie et la Malaisie sont des exportateurs nets bien établis (en grande partie du fait de l'huile de palme), tandis que le Japon est un importateur net depuis longtemps, même si son déficit commercial agricole est resté généralement constant dans le temps. À l'inverse, depuis 2000, le déficit commercial agricole de la Chine s'est fortement accru, contribuant pour un montant de 40 milliards USD en 2017 au déficit de 70 milliards USD de la région (en dollars constants de 2004-06). Les importations nettes de la Chine (et par conséquent de l'ensemble de l'Asie de l'Est et du Sud) devraient progresser dans la décennie à venir, mais à un rythme plus lent.

Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, d'une part, et l'Afrique subsaharienne, d'autre part, sont deux régions qui ont elles aussi connu un accroissement de leur déficit commercial agricole. Toutefois, les importations occupent une place très différente dans la satisfaction des besoins de consommation de ces deux régions. Si elles représentent à peine 20 % de la consommation des produits alimentaires de base en Afrique subsaharienne, elles couvrent en revanche environ 57 % de cette consommation dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. L'évolution de la dépendance de cette région à l'égard des importations est examinée plus en détail au chapitre 2.

Le déficit commercial agricole de l'Europe occidentale (imputable essentiellement à l'Union européenne) a culminé en 2007. Depuis lors, il a reculé de près de moitié pour s'établir à environ 10 milliards USD (aux prix de 2004-06), et il devrait encore régresser de moitié environ au cours de la période étudiée.

Commerce des produits halieutiques et aquacoles

Les évolutions régionales de la balance globale des échanges agricoles peuvent masquer des différences dans la structure des importateurs et exportateurs nets de certains produits, notamment des produits halieutiques et aquacoles qui, parmi les produits couverts dans ces *Perspectives*, font l'objet du commerce le plus intense. Si les États-Unis sont un gros exportateur net de produits agricoles et la Chine en est un gros importateur net, la situation est inverse pour les produits halieutiques et aquacoles. Au fil du temps, ces disparités régionales se sont accentuées : depuis le début des années 1990, les importations nettes ont augmenté dans l'UE, aux États-Unis et en Afrique subsaharienne (entre autres), alors que les exportations nettes ont progressé en Norvège, au Viet Nam et en Chine. Pour ce qui est des exportations nettes, elles devraient continuer de croître au Viet Nam et en Norvège, mais leur déclin est prévu en Chine sous l'effet d'une réduction de la production halieutique et aquacole, conjuguée à une croissance de la demande intérieure.

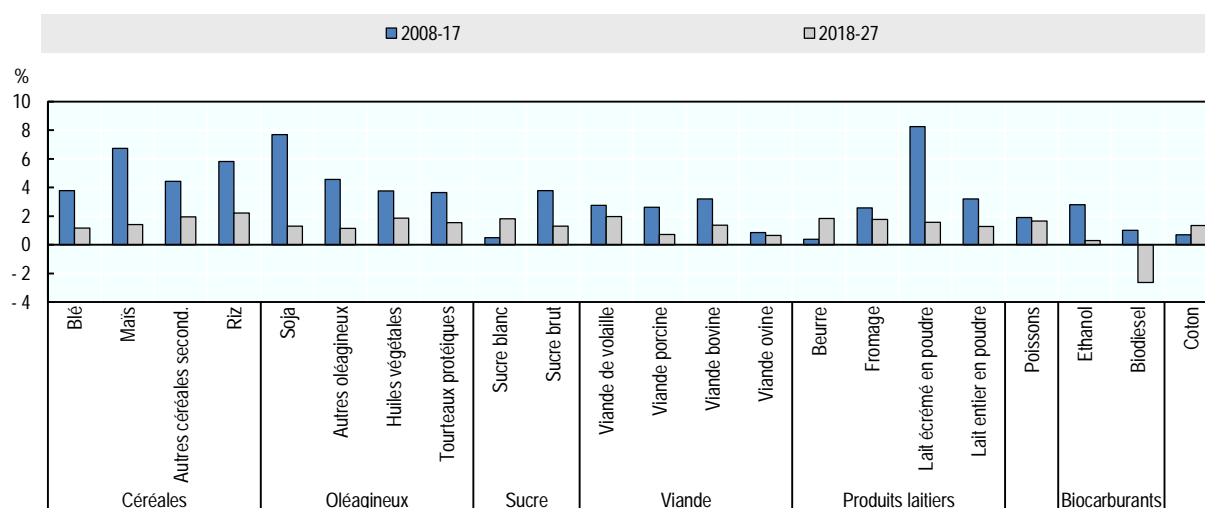
La croissance des échanges agricoles se ralentit

Pour tous les produits agricoles étudiés dans les *Perspectives*, la croissance du volume des échanges devrait ralentir sensiblement, comme il ressort du graphique 1.20. Pour certains produits comme le lait écrémé en poudre, le soja, et les céréales, le volume des échanges a fortement augmenté cette dernière décennie, son taux de croissance passant de 4 % à 8 % par an. Durant la prochaine décennie, compte tenu du ralentissement de la demande, le volume des échanges augmentera à un rythme beaucoup plus lent. Le plus fort taux de croissance attendu (qui concerne le riz) n'est que de 2.2 % par an, alors que pratiquement aucune progression des échanges de certains produits (les biocarburants, par exemple) ne devrait être enregistrée.

L'importance des échanges varie selon les produits, comme il ressort du graphique 1.21. Pour un grand nombre de produits agricoles, la part de la production exportée est faible. Moins de 7 % de la production mondiale de viande porcine et environ 8 % de la production mondiale de beurre font l'objet d'échanges internationaux : cette part est de 9 % pour le riz et de 10 % pour le biodiesel. Ce n'est que pour quelques produits que les échanges absorbent au moins un tiers de la production mondiale : il s'agit notamment du coton, du sucre et du soja, ainsi que des huiles végétales et des poudres de lait, qui font l'objet d'un niveau de transformation plus poussé.

Les poudres de lait pouvant être transportées à un coût moindre que les autres produits laitiers, elles représentent une part particulièrement élevée des exportations. Comme indiqué précédemment, la plupart des produits laitiers sont consommés sous forme de produits frais (graphique 1.7) et donc généralement dans le pays qui les produit.

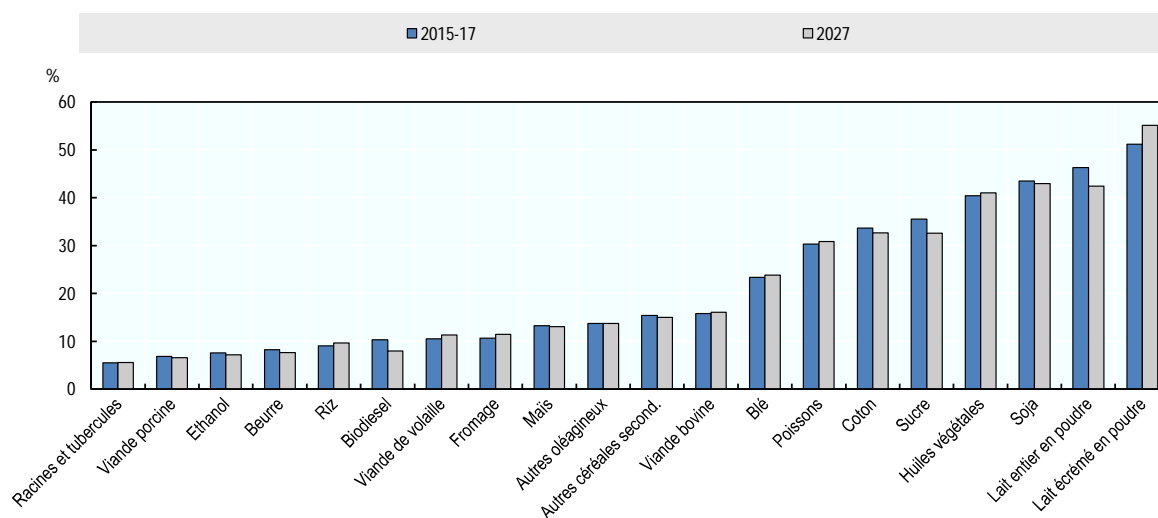
Le fait de n'assurer qu'une part restreinte des exportations mondiales ne signifie pas que les échanges commerciaux ne sont pas importants. Les importations de produits agricoles sont indispensables à la sécurité alimentaire d'un grand nombre de pays en développement. La dépendance à l'égard des importations est particulièrement élevée dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, comme il ressort de l'analyse menée au chapitre 2.

Graphique 1.20. Croissance du volume des échanges, par produit agricole

Note : Taux de croissance annuelle du volume des échanges.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933771980>

Graphique 1.21. Part de la production exportée

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933771999>

Les exportations agricoles restent concentrées dans un petit groupe de pays

Un petit nombre de pays dotés d'un avantage comparatif en matière de production réalisent souvent la majeure partie des exportations mondiales de produits agricoles : cette situation devrait perdurer durant les dix prochaines années (graphique 1.22). Même pour des produits dont les exportations sont relativement moins concentrées, comme la

viande bovine ou le blé, les cinq premiers pays exportateurs assurent plus des deux tiers du total mondial. Pour ce qui est du soja et de la viande porcine, cette part dépasse même 90 %.

De plus, même pour certains produits dont les cinq premiers exportateurs détiennent une part plus modeste, un seul pays domine souvent. C'est ainsi le cas du sucre (dont le Brésil assure à lui seul 45 % des exportations mondiales), des autres oléagineux (dont le Canada dont les exportations représentent 54 % des exportations mondiales), des racines et tubercules (dont la Thaïlande assure 56 % des exportations mondiales), et de plusieurs produits laitiers. Pour ce qui est du fromage, l'Union européenne exporte près d'un tiers du total mondial, part qui devrait encore augmenter. S'agissant du beurre et du lait entier en poudre, la Nouvelle-Zélande réalise plus de la moitié des exportations mondiales.

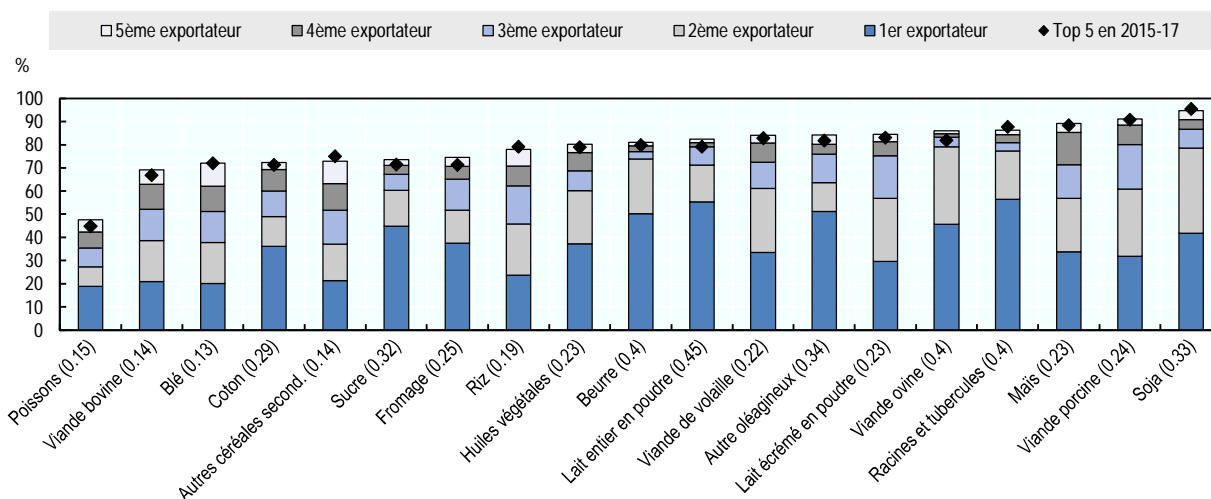
En revanche, les exportations de lait écrémé en poudre sont plus également réparties entre les principaux exportateurs. En 2015-17, les parts des exportations de l'UE, des États-Unis et de la Nouvelle-Zélande s'établissaient respectivement à 30 %, 25 % et 19 % ; dans les dix années à venir, les États-Unis devraient accroître leur part des exportations mondiales mais sans modifier ce classement. Les exportations sont aussi moins concentrées pour le poisson destiné à la consommation humaine, dont moins de la moitié du volume des exportations mondiales devrait être réalisée par les cinq premiers exportateurs en 2027.

Le graphique 1.22 indique pour chaque produit la valeur de l'indice Hirschman-Herfindahl (IHH), indicateur couramment utilisé pour mesurer la concentration du marché. Un indice IHH élevé témoigne d'une forte concentration des exportateurs, tandis qu'une valeur basse de cet indice est le signe d'une plus grande « égalité », les parts de marché étant réparties de manière plus équilibrée entre les participants. Cette mesure, qui exprime la domination relative des exportateurs, vient compléter l'information fournie par la somme des parts de marché des cinq premiers exportateurs. L'indice Hirschman-Herfindahl reflètera une concentration relativement plus élevée si un seul grand exportateur domine le marché, comme c'est le cas pour le sucre, les autres oléagineux et le lait entier en poudre.

Dans l'ensemble, les taux de concentration sont généralement stables, ce qui ne devrait guère changer durant la décennie à venir. Cette concentration élevée des exportations agricoles porte en elle un risque de perturbation grave du marché mondial en cas d'interruption des exportations résultant soit de chocs sur la production (mauvaises récoltes, par exemple), soit de changements d'orientation des politiques chez les principaux exportateurs. De telles interruptions pourraient avoir une incidence sur les prix et sur l'offre locale, ainsi que des répercussions sur la sécurité alimentaire.

Par rapport aux exportations, les importations agricoles sont en règle générale plus dispersées – autrement dit, les flux de produits agricoles s'écoulent d'un petit nombre d'exportateurs vers un grand nombre d'importateurs (graphique 1.23). Pour le riz et le blé, par exemple, les cinq premiers importateurs absorbent conjointement moins de 30 % des exportations mondiales ; pour la plupart des produits examinés dans les *Perspectives*, la part des cinq premiers importateurs est inférieure à 60 %. De même l'indice Hirschman-Herfindahl est généralement plus bas pour les importations que pour les exportations.

Graphique 1.22. Parts des exportations des cinq premiers pays exportateurs en 2027, par produit

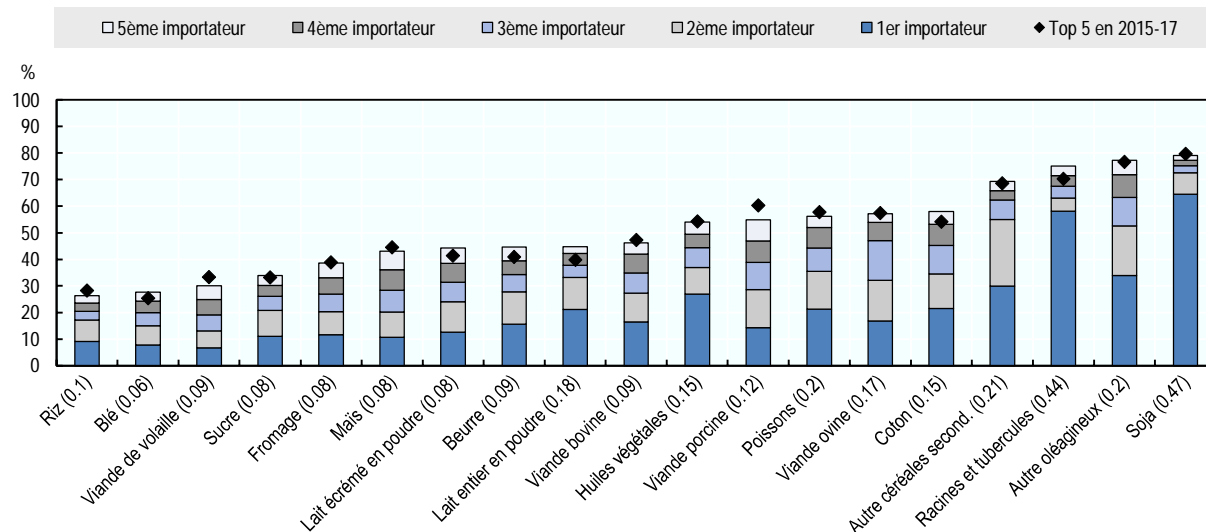


Note : Le nombre entre parenthèses correspond à la valeur de l'indice Hirschman-Herfindahl de concentration des exportations dans ces pays en 2027. L'indice Hirschman-Herfindahl est égal à la somme des carrés de chaque part de marché ; il est ici normalisé, c'est-à-dire exprimé par une valeur comprise entre 0 et 1 : une valeur proche de 0 correspond à une absence de concentration et une valeur de 1 signifie qu'un seul pays est l'unique exportateur.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/88893372018>

Graphique 1.23. Parts des importations des cinq premiers pays importateurs en 2027, par produit



Note : Le nombre entre parenthèses correspond à la valeur de l'indice Hirschman-Herfindahl de concentration des importations dans ces pays en 2027. L'indice Hirschman-Herfindahl est égal à la somme des carrés de chaque part de marché ; il est ici normalisé, c'est-à-dire exprimé par une valeur comprise entre 0 et 1 : une valeur proche de 0 correspond à une absence de concentration et une valeur de 1 signifie qu'un seul pays est l'unique importateur.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/88893372037>

Les oléagineux (soja et autres oléagineux), les racines et tubercules, et les autres céréales secondaires constituent des exceptions notables, du fait de la prépondérance de la demande chinoise. Actuellement, la Chine absorbe 63 % du total des exportations mondiales de soja, part qui devrait s'accroître quelque peu durant la décennie à venir. Pour les racines et tubercules, la Chine devrait porter sa part des importations mondiales de 53 % à 58 %. Le soja et les racines et tubercules enregistrent aussi un taux élevé de concentration des exportateurs. Les échanges mondiaux de soja sont donc dominés par les exportations des États-Unis et du Brésil vers la Chine, tandis que ceux de racines et tubercules (manioc) le sont par les exportations de la Thaïlande et du Viet Nam vers la Chine.

Comme dans le cas des exportations, le taux de concentration des importations par produit va évoluer dans les dix prochaines années, mais sans afficher de tendance marquée à la hausse ou à la baisse. La concentration des importations de lait écrémé en poudre, de coton et de racines et tubercules, entre autres, devrait augmenter, tandis que la dispersion de celles de viandes de volaille, de bœuf et surtout de porc devrait s'accroître. Pour la viande porcine, les échanges mondiaux devraient continuer de se développer, mais les volumes importés par les deux principaux importateurs (Chine et Japon) devraient reculer au cours de la période considérée. La Chine devrait régresser derrière le Japon désormais au premier rang des importateurs de viande porcine ; à eux deux, ces pays devraient absorber 29 % des exportations mondiales en 2027, contre 34 % durant la période de référence.

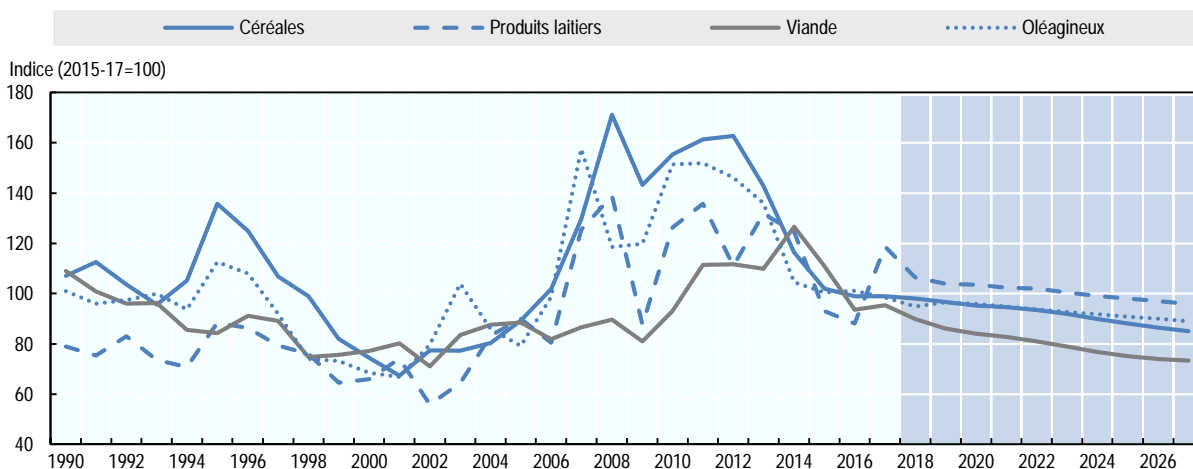
Prix

Les prix réels de la plupart des produits agricoles devraient baisser

Les *Perspectives* recourent à des prix internationaux de référence qui sont ceux constatés sur les principaux marchés (par exemple, ports des États-Unis, Bangkok) pour chaque produit agricole et elles établissent des projections concernant ces prix. Sur le court terme, les projections relatives aux prix restent influencées par les événements récents (sécheresses, changements de politique, par exemple). En revanche, plus on s'approche de la fin de la période de projection et plus elles sont déterminées par les conditions fondamentales de l'offre et de la demande.

Les prix des différentes catégories de produits comme les céréales, les oléagineux, les produits laitiers et la viande sont étroitement corrélés. Au cours des dix années à venir, ces prix devraient baisser en valeur réelle (graphique 1.24). Les prix réels devraient donc être inférieurs aux sommets atteints durant la période 2006-8 pour les céréales et les oléagineux, et durant la période 2013-14 pour la viande et les produits laitiers, mais ils devraient être supérieurs aux niveaux du début des années 2000.

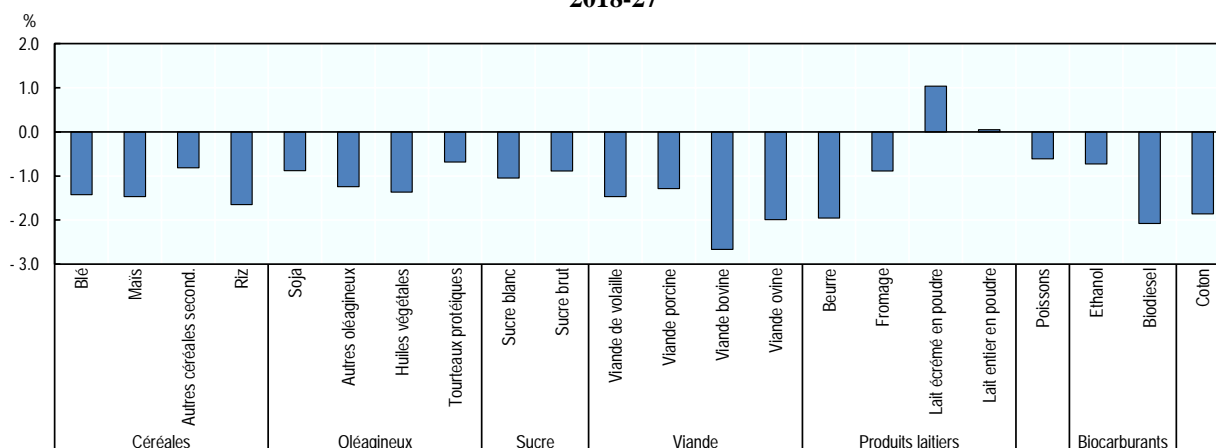
De plus amples détails sont fournis pour chaque produit agricole par le graphique 1.25 qui montre la variation annuelle moyenne des prix en valeur réelle durant la période de projection. Dans un contexte de baisse générale des prix réels, l'évolution prévue pour les produits laitiers se distingue nettement. Après la « bulle du beurre » de 2017, les prix réels du beurre devraient enregistrer un recul annuel moyen de 2 %, les prix fléchissant davantage au début de la période de projection, mais les prix du lait écrémé en poudre devraient augmenter de 1 % par an. Ce dernier est, avec le lait entier en poudre, l'un des seuls produits couverts par les *Perspectives* dont, d'après les projections, les prix ne devraient pas baisser en valeur réelle.

Graphique 1.24. Évolution à moyen terme des prix des produits en valeur réelle

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772056>

L'évolution des prix réels des produits agricoles reflète l'équilibre entre les facteurs susceptibles de faire monter les prix (tels qu'un accroissement de la demande suscité par la croissance démographique et la hausse des revenus) et les facteurs susceptibles de les faire baisser (tels que les gains de productivité qui augmentent la production sans utilisation d'intrants supplémentaires). L'évolution des prix réels, telle qu'elle ressort du graphique 1.25, indique que, selon les hypothèses retenues dans les *Perspectives*, les facteurs qui réduisent les prix, principalement la croissance de la productivité, devraient prédominer dans les dix années à venir.

Graphique 1.25. Variation annuelle moyenne des prix des produits agricoles en valeur réelle, 2018-27

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772075>

Malgré une tendance à la baisse, le risque de flambée des prix subsiste

Les prix des produits agricoles sont en général volatils dans la mesure où l'offre comme la demande sont relativement insensibles aux variations de prix à court terme. Des chocs temporaires ou des incertitudes dans les projections ont donc un impact relativement plus fort sur les prix que sur les niveaux de consommation ou de production. L'évolution des prix présentée ici fait la synthèse des interactions entre les déterminants de l'offre et de la demande, mais la volatilité à court terme peut être à l'origine d'écarts considérables par rapport à cette évolution générale.

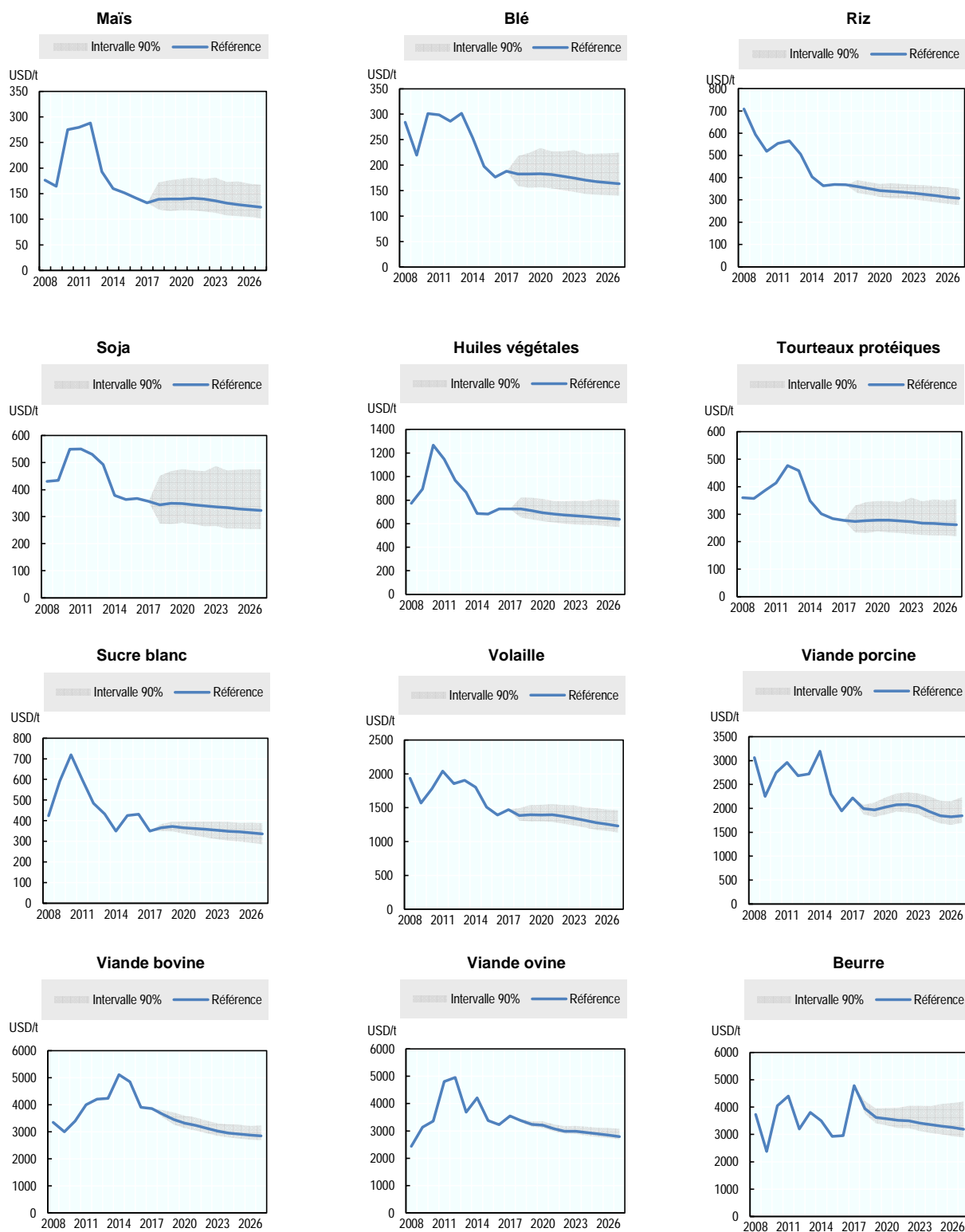
Pour évaluer les incertitudes entourant les prix, on a réalisé une analyse stochastique partielle des projections retenues dans les *Perspectives*. Cette analyse stochastique simule la variabilité des marchés agricoles en réalisant 1 000 simulations différentes pour des variables entre autres macroéconomiques, telles que le prix du pétrole, la croissance économique, les taux de change et les chocs de rendement. Pour chaque simulation, le modèle Aglink-Cosimo sur lequel reposent les *Perspectives* est appliqué pour établir différentes projections relatives aux prix. Celles-ci peuvent donner une indication sur la sensibilité des estimations.

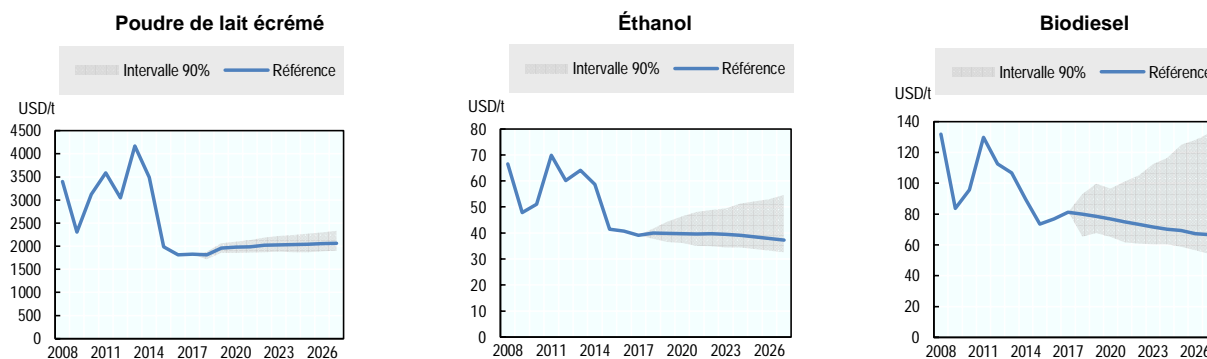
Le degré de variation pris en compte dans l'analyse stochastique repose sur la variabilité passée, ce qui signifie que des chocs plus extrêmes que ceux observés par le passé ne sont pas pris en compte dans cette analyse. De surcroît, l'analyse n'est que partielle car elle ne rend pas compte de toutes les sources de variabilité susceptibles d'avoir une incidence sur les marchés agricoles. Par exemple, elle ne reflète pas les incertitudes liées aux maladies des animaux car ce facteur est difficile à quantifier. Les principales sources d'incertitudes pesant sur les marchés agricoles prises en compte dans l'analyse stochastique sont (Araujo-Enciso et al., 2017) :

- *les déterminants macroéconomiques mondiaux* – Un caractère d'incertitude est attribué aux valeurs de 32 variables : produit intérieur brut (PIB) réel, indice des prix à la consommation (IPC), et déflateur du PIB des États-Unis, de l'Union européenne, de la Chine, du Japon, du Brésil, de l'Inde, de la Fédération de Russie et du Canada ; taux de change du dollar des États-Unis par rapport aux monnaies nationales de ces sept derniers pays ou région ; et prix mondial du pétrole.
- *les rendements agricoles* – L'incertitude présentée par les rendements de 17 cultures dans 20 grands pays producteurs est également analysée ; l'analyse donne un total de 78 rendements incertains selon le pays et le produit.

Le graphique 1.26 montre l'évolution attendue des prix réels de certains produits selon le scénario de référence des *Perspectives* sous forme d'une ligne en trait plein. Il indique la sensibilité des projections de prix à l'aide d'un intervalle de confiance à 90 % autour de la projection ; 90 % des prix simulés dans l'analyse stochastique se situent dans l'intervalle grisé. Selon les hypothèses retenues dans cette analyse stochastique, la probabilité que les prix restent dans l'intervalle grisé est chaque année de 90 %. Par conséquent, la probabilité que les prix restent dans cet intervalle durant toute la décennie est beaucoup plus faible, puisqu'elle est égale à $(0.90)^{10}$ soit environ 35 %. La probabilité que les prix se trouvent en dehors de cet intervalle (soit au-dessus, soit en dessous) à un moment donné de la prochaine décennie est donc de 65 %.

Graphique 1.26. Évolution des prix de certains produits en valeur réelle





Note : Ces graphiques montrent l'évolution des prix réels durant la période considérée dans la projection de référence (ligne bleue en trait plein), ainsi que l'intervalle à 90 % issu d'une analyse stochastique partielle (se reporter au corps du texte pour de plus amples détails). Le coton et le poisson n'étant pas pris en compte dans l'analyse stochastique, ils ne figurent pas dans ce graphique. Les prix réels sont les prix nominaux déflatés par le déflateur du PIB des États-Unis (2010 = 1).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772094>

Il importe de noter que cet intervalle grisé ne rend pas compte de toutes les incertitudes entourant les prix projetés, mais seulement des incertitudes liées aux variables prises en compte dans l'analyse stochastique. Par conséquent, l'intervalle est en général plus large autour des produits végétaux que des produits animaux, étant donné la sensibilité des rendements aux conditions météorologiques. Parmi les produits végétaux, le prix du riz est celui qui varie le moins dans l'ensemble des différentes simulations de l'analyse stochastique, en partie parce que les rendements du riz paddy sont moins sensibles aux conditions météorologiques une fois le repiquage décidé. (En revanche, les chocs météorologiques ont une incidence sur les superficies rizicoles car l'inondation des champs de paddy est une condition préalable à leur mise en culture, mais les variations de superficie ne sont pas prises en compte actuellement dans l'analyse stochastique). En revanche, la plus forte variation de prix concerne les biocarburants (éthanol et biodiesel), qui combinent les incertitudes relatives à la production physique avec de plus fortes incertitudes pesant sur la demande. De manière générale, l'incertitude est asymétrique car il existe plus de possibilités de flambée des prix que de baisse des prix.

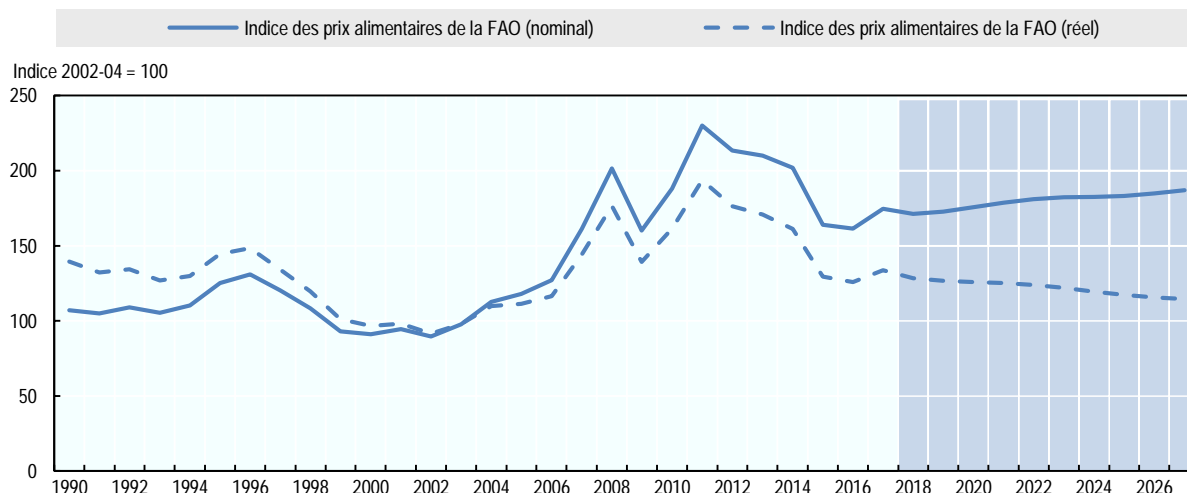
Projections relatives à l'évolution de l'indice FAO des prix des produits alimentaires

Une autre manière d'évaluer l'évolution des prix consiste à étudier la trajectoire attendue de l'indice FAO des prix des produits alimentaires. Introduit en 1996, cet indice prend en compte l'évolution des prix nominaux d'un panier de produits agricoles appartenant à cinq catégories de produits, pondérés en fonction de la part moyenne à l'exportation de chacune des catégories pour la période 2002-2004. Comme l'indice de la FAO couvre les mêmes produits que ceux étudiés dans les *Perspectives*, l'évolution de cet indice peut être considérée comme constituant un indicateur synthétique de l'évolution des prix nominaux des produits agricoles (graphique 1.27).

Compte tenu des conditions de l'offre et de la demande postulée dans les *Perspectives*, les prix nominaux des produits alimentaires tels que synthétisés par l'indice FAO des prix des produits alimentaires ne devraient augmenter que de 0.8 % par an au cours des dix prochaines années. En termes réels, l'indice FAO des prix des produits alimentaires devrait accuser une baisse durant la prochaine décennie. Les prix tant nominaux que réels

devraient rester inférieurs aux sommets atteints entre 2008 et 2014, mais supérieurs aux niveaux enregistrés au début des années 2000.

Graphique 1.27. Projections de l'évolution de l'indice FAO des prix des produits alimentaires



Note : Les données rétrospectives reposent sur les données relatives à l'indice FAO des prix des produits alimentaires, qui regroupent les informations sur les prix nominaux des produits agricoles ; ces données sont extrapolées à partir des données de base des Perspectives. Les valeurs réelles sont obtenues en divisant l'indice FAO des prix des produits alimentaires par le déflateur du PIB des États-Unis (2002-04 = 1).

Source : FAO, Situation alimentaire mondiale (<http://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/fr/>) et OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/88893372113>

Risques et incertitudes

Les *Perspectives* associent des projections établies à l'aide du modèle Aglink-Cosimo et des contributions d'experts sur l'évolution probable des déterminants des marchés agricoles. Les projections présentées dans les *Perspectives* sont donc sensibles aux hypothèses sous-jacentes telles que celles relatives aux conditions macroéconomiques et aux politiques correspondantes examinées dans l'encadré 1.6. Bien que reposant sur les meilleures informations disponibles au moment de leur élaboration, ces hypothèses sont intrinsèquement incertaines. De plus, un certain nombre de facteurs non expressément pris en compte pourraient avoir une incidence sur les marchés agricoles mondiaux dans les dix années à venir. Dans ces domaines, les incertitudes tendent à s'accumuler au fil du temps. Sur l'horizon à dix ans qui est celui des *Perspectives*, des écarts temporaires par rapport à la tendance risquent de masquer les évolutions effectives, même si les projections sont saines.

Certaines de ces incertitudes peuvent être quantifiées. Par exemple, l'impact d'un scénario alternatif en matière de prix du pétrole est examiné dans l'encadré 1.3. L'analyse stochastique partielle introduite dans la section précédente peut aussi fournir des informations utiles sur la sensibilité des projections des *Perspectives* aux changements intervenant dans les conditions macroéconomiques et les rendements agricoles. Plusieurs autres facteurs sont plus difficiles à quantifier ; leur impact potentiel est examiné ci-après.

Encadré 1.3. Impact d'un scénario alternatif en matière de prix du pétrole

L'hypothèse relative aux prix du pétrole brut durant la période de projection repose sur le prix moyen du baril selon les prévisions de la Banque mondiale relatives au prix des matières premières (*World Bank Commodities Price Forecast*) annoncées en octobre 2017. D'après ces prévisions, les prix nominaux devraient progresser à un taux annuel moyen de 1.8 % au cours de la période couverte par les *Perspectives*, passant de 54.7 USD le baril en 2017 à 76.1 USD le baril en 2027.

Pour tester la sensibilité des projections des *Perspectives* à cette hypothèse, une analyse de scénario a été menée à partir d'un autre prix du pétrole tiré du scénario « Nouvelles politiques » élaboré par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans l'édition 2017 de son rapport *World Energy Outlook* (Perspectives énergétiques mondiales). Dans ce scénario alternatif, les prix nominaux du pétrole augmentent pour s'établir à 122.2 USD en 2027, soit un niveau supérieur de 61 % à celui du scénario de référence.

Une forte variation du prix du pétrole aurait aussi une incidence sur les hypothèses relatives au PIB qui sous-tendent les *Perspectives*, en particulier pour les économies exportatrices de pétrole. Pour intégrer ces effets, l'analyse de scénario a pris en compte la réaction du PIB au prix du baril mis en évidence par une récente étude du Centre commun de recherche de la Commission européenne (CCR) (Kitous et al., 2016).

Une hausse du prix du pétrole accroît les coûts de production du secteur agricole en entraînant une augmentation du prix des carburants et des engrais, ainsi qu'un renchérissement général des coûts lié à la montée de l'inflation. Une hausse du prix des carburants peut aussi avoir un impact, qui s'exerce dans deux sens opposés, sur la demande de produits agricoles destinés aux marchés des biocarburants. D'un côté, une hausse des prix fait baisser la demande de carburants pour les transports, ce qui réduit à son tour la demande de biocarburants liée à l'obligation d'incorporation. De l'autre, une hausse du prix du pétrole brut favorise son remplacement par des biocarburants. Cet effet est plus marqué pour le biodiesel que pour l'éthanol, dont la part dans l'essence est déjà proche de son maximum technique sur plusieurs grands marchés.

Ce scénario semble indiquer que la hausse du prix du pétrole aurait un impact négatif mais faible sur la production de la plupart des produits agricoles. Pour ce qui est du maïs, par exemple, la production mondiale serait inférieure de 0.7 % à celle que prévoient les projections de référence. Les effets seraient plus marqués s'agissant des biocarburants : une hausse du prix du pétrole ferait progresser la production mondiale de biodiesel de 2.5 % par rapport au niveau de référence, tandis qu'elle ferait baisser celle d'éthanol de 1.5 %.

Une hausse du prix du pétrole aurait aussi une incidence sur les prix agricoles. Les prix nominaux du maïs, du blé, du soja et des huiles végétales seraient tous supérieurs de 10 à 11 % à ceux prévus par les projections de référence, tandis que les prix nominaux des produits animaux et laitiers seraient supérieurs de 6 à 8 %. Une plus forte hausse est attendue pour le biodiesel, pour lequel l'augmentation de la demande, des coûts de production et de l'inflation se traduirait par des prix nominaux supérieurs de 27 % à ceux figurant dans les projections de référence.

Plusieurs facteurs influent sur le degré de répercussion du prix du pétrole sur celui des produits agricoles. Le scénario suppose que la hausse du prix du baril tient à des facteurs

liés à l'offre, de sorte que cette hausse réduit la demande de carburants pour les transports, ce qui à son tour restreint la demande de biocarburants liée à l'obligation d'incorporation. Si la hausse du prix du pétrole tenait à un accroissement de la demande de carburants pour les transports, elle s'accompagnerait d'une plus forte croissance de la demande de biocarburants et, par conséquent, d'une plus forte hausse des prix agricoles.

Un autre facteur est l'impact d'une hausse du prix du pétrole sur le prix des engrais. Auparavant, un prix élevé du pétrole allait de pair avec un prix élevé du gaz naturel, principale matière première des engrais azotés. Le prix du gaz naturel était souvent indexé sur celui du pétrole, ce qui établissait un lien direct entre les deux. Ces dernières années, les prix pétroliers et gaziers semblent se « découpler », ce qui est de nature à affaiblir le lien entre le prix du pétrole et celui des engrais. Par contre, il semble probable qu'une augmentation forte et soutenue des prix du pétrole tout au long de la décennie, comme l'envisage le scénario, s'accompagnerait d'une hausse du prix du gaz naturel – qu'elle soit due aux modalités de fixation des prix du gaz ou à des effets de substitution. Le scénario suppose donc que le prix du pétrole brut aura effectivement un impact sur le prix des engrais.

Sources : Kitous, A., Saveyn, B., Keramidas, K., Vandyck, T., Rey Los Santos, L., Wojtowicz, K. (2016), « Impact of low oil prices on oil exporting countries », *JRC Science for Policy Report*, EUR 27909 EN (doi :10.2791/718384).

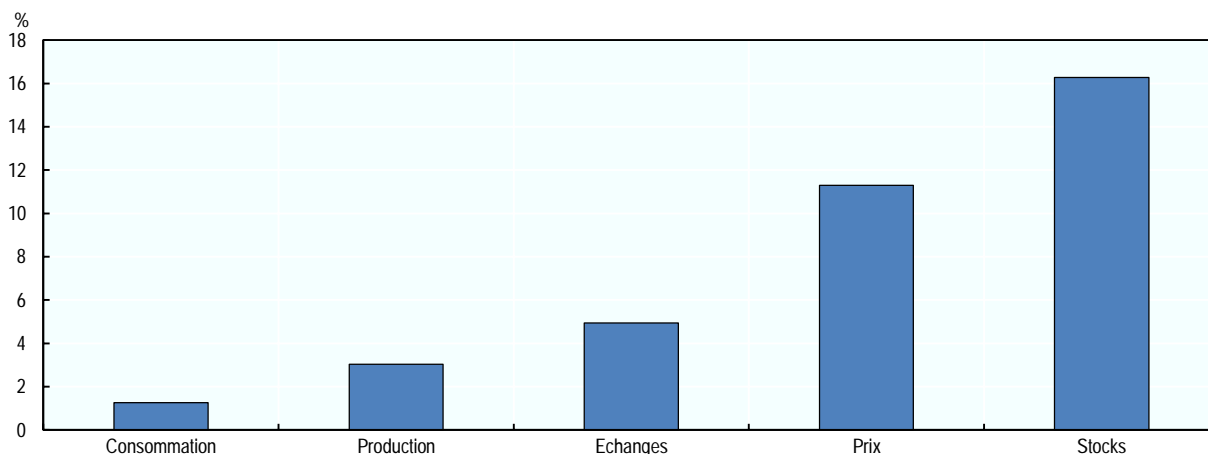
Analyse stochastique partielle

Dans la section précédente, on a eu recours à une analyse stochastique partielle pour obtenir une indication sur la plage d'incertitude entourant les prix réels projetés pour divers produits agricoles. Cette analyse stochastique apporte aussi des éclairages sur certains aspects des *Perspectives*. Un moyen de représenter et de comparer l'impact de l'incertitude sur les résultats prévus est le coefficient de variation pour la dernière année de projection, 2027. Le coefficient de variation (CV) est défini comme l'écart-type divisé par la moyenne et peut donc s'interpréter comme un écart en pourcentage par rapport à la projection « centrale » des *Perspectives*.

Le graphique 1.28 compare les coefficients de variation de la consommation, de la production, des échanges, des prix (nominaux) et des stocks de maïs, au niveau mondial. Alors que le coefficient de variation de la consommation avoisine 1 %, la variabilité de la production est plus forte, puisqu'elle atteint près de 3 %. Pour les échanges, le coefficient de variation se situe autour de 5 %. La variabilité des prix, de l'ordre de 14 %, est nettement supérieure, la plus forte variabilité étant celle des stocks, qui s'établit à 16 %.

Ce résultat reflète deux caractéristiques essentielles des marchés agricoles mondiaux. D'une part, la demande et l'offre de nombreux produits agricoles étant relativement moins sensibles aux prix, les chocs dont elles font l'objet donnent lieu à des ajustements relativement importants des prix. D'autre part, les échanges et les stocks servent de mécanismes régulateurs et sont donc plus variables. Les stocks peuvent servir à lisser la consommation en cas de fluctuations de la production. De même, les échanges permettent aux pays d'accroître leurs importations pour assurer la stabilité de la consommation en cas de faiblesse de la production.

Graphique 1.28. Maïs : coefficient de variation en 2027



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772132>

Autres incertitudes pesant sur les Perspectives

Si l'analyse stochastique partielle rend compte de l'incertitude entourant un ensemble de facteurs qui pèsent sur l'évolution des marchés agricoles, beaucoup d'autres incertitudes sont toutefois plus difficiles à quantifier, quoique tout aussi importantes, en particulier celles associées aux politiques publiques.

Demande

Du côté de la demande, une source importante d'incertitudes réside dans les politiques de biocarburants sur les grands marchés, notamment en Chine. Le gouvernement chinois a récemment proposé de généraliser à l'ensemble du territoire national, d'ici à 2020, l'obligation d'incorporation d'éthanol, déjà en vigueur dans 11 provinces tests. Les conséquences possibles sont examinées plus en détail dans le chapitre sur les biocarburants, mais des estimations préliminaires indiquent que cette mesure fera passer la consommation chinoise d'éthanol de 18 milliards de litres à 29 milliards de litres. Cette augmentation s'inscrira dans le cadre d'une production mondiale d'éthanol qui, d'après les projections, devrait atteindre 131 milliards de litres en 2027. Si, pour faire face à cette demande supplémentaire, la Chine fait appel à ses ressources nationales, ses réserves de maïs pourraient être en grande partie consommées ; si elle recourt par contre aux importations, l'effet sur les marchés agricoles pourrait être considérable.

L'évolution des préférences des consommateurs pourrait aussi avoir une incidence sur les marchés. Des projections relatives à certaines évolutions de la demande des consommateurs peuvent être établies à partir de tendances actuelles, telles que la diminution de la place des céréales et l'augmentation de la demande de protéines liées à la hausse des revenus moyens. Des mutations, telles que le développement du végétarisme et du véganisme, ou la préférence grandissante pour les produits locaux ou biologiques, sont plus difficiles à évaluer, mais il s'agit là généralement d'évolutions plus lentes et d'une importance souvent limitée pour les marchés mondiaux. En revanche, les inquiétudes sanitaires autour de l'alimentation peuvent susciter une baisse de la demande à court terme, tout en ayant parfois des conséquences durables.

L'obésité et le surpoids sont de plus en plus souvent considérés comme des problèmes de santé publique dans un grand nombre de pays. Diverses mesures ont été mises en place pour enrayer le développement de l'obésité, qui vont de l'information et l'éducation aux obligations d'étiquetage et d'indication de la composition des produits, en passant par les subventions et les taxes (principalement sur le sucre et les boissons sucrées). D'autres mesures pourraient être instaurées durant la période de projection, en vue d'agir sur le niveau de consommation calorique ainsi que sur la composition des régimes alimentaires.

Offre

La production agricole est une activité atypique de par sa vulnérabilité aux aléas naturels, notamment aux intempéries et aux maladies susceptibles de porter atteinte aux productions végétale et animale. Par le passé, les maladies ont souvent été à l'origine d'importantes perturbations sur les marchés agricoles ; il est possible que des perturbations analogues se produisent durant la période couverte par les *Perspectives* (voir encadré 1.4 pour un examen de la menace que fait peser, par exemple, la chenille légionnaire d'automne). Comme indiqué précédemment, les exportations agricoles sont généralement concentrées dans un petit nombre de pays ; toutes choses étant égales par ailleurs, le risque existe qu'un choc se produisant dans un seul pays ait des répercussions sur l'ensemble des marchés mondiaux.

Encadré 1.4. La lutte contre la chenille légionnaire d'automne en Afrique subsaharienne

La chenille légionnaire d'automne (*Spodoptera frugiperda*) est un insecte originaire des Amériques qui a été détecté pour la première fois en Afrique centrale et occidentale début 2016. Depuis lors, elle s'est propagée dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne et risque d'atteindre l'Afrique du Nord (FAO, 2017). Les experts craignent qu'à moyen terme, elle n'atteigne l'Europe du Sud et l'Asie, voire, en période d'été, l'Europe du Nord. Aux Amériques, agriculteurs, chercheurs et pouvoirs publics, qui luttent contre la chenille légionnaire d'automne depuis plusieurs décennies, ont limité les pertes au minimum. Mais en Afrique subsaharienne, la majorité des producteurs de maïs ont de petites exploitations et n'ont pas accès aux connaissances ou aux intrants nécessaires pour lutter contre ce nouveau ravageur. Alors que certaines études reposant sur les perceptions des producteurs affirment qu'en l'absence de toute méthode de lutte contre la chenille légionnaire d'automne, les pertes pourraient atteindre 53 % de la production (Day et al., 2017), la majorité des essais au champ donnent des pertes de rendement inférieures à 20 %.

L'invasion de ce ravageur en Afrique subsaharienne ne semble pas avoir empêché le redressement de la production de maïs après deux années consécutives de sécheresse prononcée en Afrique australe. En 2017, la production céréalière a augmenté d'environ 16 Mt par rapport à 2016, portant la production globale à 80 Mt, soit un niveau supérieur à la moyenne. Les *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* prévoient le maintien de cette tendance positive, la production de maïs de la région devant atteindre environ 93 Mt en 2027. Ces projections supposent que les méthodes de lutte contre la chenille légionnaire d'automne deviennent suffisamment efficaces pour permettre des gains soutenus de production.

Néanmoins, ces méthodes ne sont pas faciles à mettre en œuvre et la chenille légionnaire d'automne pourrait devenir une menace pour la sécurité alimentaire de la région. Elle pourrait mettre en péril la production de céréales et d'autres cultures car, à la différence

des Amériques, la majeure partie de la production céréalière de l'Afrique subsaharienne est assurée par de petits exploitants, dont les cultures sont généralement plus vulnérables aux ravageurs et aux maladies et dont la capacité de lutte contre leurs attaques est limitée.

Les projections figurant dans les *Perspectives* prennent en compte la chenille légionnaire d'automne en tant que source importante d'incertitude. En même temps, de graves pertes de production devraient être évitées par les initiatives déjà lancées, notamment le Programme d'action quinquennal de la FAO à l'appui de la gestion durable de la chenille légionnaire d'automne en Afrique. Ce programme prévoit la participation de chercheurs, de pouvoirs publics et de petits producteurs d'Amérique latine qui possèdent une grande expérience de la lutte contre ce ravageur. Les méthodes et les outils mis en œuvre dans cette région devraient permettre d'en juguler efficacement les infestations en Afrique subsaharienne.

Il est possible que la chenille légionnaire d'automne atteigne progressivement l'Afrique du Nord et qu'à partir de là, elle se propage en Europe et en Asie. À la différence de l'Afrique subsaharienne qui est plutôt un marché régional, la propagation de la chenille légionnaire d'automne en Afrique du Nord, en Europe et en Asie pourrait poser des problèmes au marché mondial du maïs, car ces régions comportent de grands importateurs et exportateurs de maïs. S'il est encore trop tôt pour évaluer les conséquences d'un tel phénomène, des efforts sont cependant déjà déployés pour assurer un suivi efficace et une détection précoce du ravageur. Ces efforts devraient à terme permettre aux agriculteurs et aux pouvoirs publics de mener en temps utile les actions qui s'imposent pour enrayer la propagation de la chenille légionnaire d'automne et en atténuer les effets.

Sources :

FAO (2017), Gestion durable de la chenille légionnaire d'automne en Afrique. Programme d'action de la FAO, 6 octobre 2017. <http://www.fao.org/3/a-bt417f.pdf>

Day, R et al. (2017), « Fall Armyworm: Impacts and Implications for Africa », *Outlooks on Pest Management*, vol. 28, no 5, pp. 196-201.

Des changements réglementaires peuvent avoir une incidence sur la production agricole : ce peut être le cas, par exemple, de l'introduction de mesures qui interdisent certaines pratiques de production (telles que l'utilisation des pesticides néonicotinoïdes) ou qui en accroissent le coût. De même, les mesures d'atténuation du changement climatique peuvent avoir des conséquences préjudiciables pour la production animale, en particulier l'élevage de ruminants, qui contribue aux émissions de méthane. En revanche, les progrès de nouvelles technologies, telles que l'agriculture numérique ou l'agriculture de précision, ou les nouvelles techniques de sélection végétale pourraient améliorer la productivité agricole au-delà de ce que prévoient actuellement les *Perspectives*.

Le secteur de l'agrofourmiture affiche actuellement une tendance à la consolidation et à la concentration de ses marchés. Cette évolution, qui est perceptible sur les marchés, entre autres, des produits phytopharmaceutiques, des semences et biotechnologies associées, et des engrais, fait craindre qu'un recul de la concurrence ne réduise les dépenses privées de recherche et développement (R-D).

S'agissant des secteurs halieutique et aquacole, le changement de politique en Chine constitue une source importante d'incertitude car il peut avoir un impact sur l'offre, la demande et les prix mondiaux en raison du rôle clé que joue le pays dans ce secteur. Les

conséquences potentielles sont examinées plus en détail dans le chapitre sur les produits halieutiques et aquacoles.

Échanges

Depuis quelques années, le climat des échanges internationaux est entaché d'incertitudes grandissantes qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur les flux d'échanges agricoles.

Un certain nombre de problèmes commerciaux actuels relatifs à des produits agricoles (tels que l'interdiction des importations en Fédération de Russie, le différend relatif aux exportations de biodiesel par l'Argentine et par l'Indonésie vers les États-Unis, et l'enquête antidumping de la Chine visant les importations de sorgho en provenance des États-Unis) pourraient avoir des effets bilatéraux importants pour certains produits, mais ne devraient pas avoir de grandes répercussions au niveau mondial ni sur l'ensemble des produits (encadré 1.5). Toutefois, même si ces problèmes finissent par être résolus, les flux d'échanges entre les pays peuvent s'en trouver modifiés de manière permanente, les exportateurs trouvant de nouveaux marchés et les importateurs trouvant de nouvelles sources d'approvisionnement.

Encadré 1.5. Impacts possibles d'une application par la Chine de droits de douane supplémentaires sur les importations de produits agricoles en provenance des États-Unis

La Chine est le plus gros partenaire commercial des États-Unis. Le total de ses exportations de marchandises vers les États-Unis est passé de 84 milliards USD en 2000 à 506 milliards USD en 2017. En termes de solde extérieur, les États-Unis accusent un déficit annuel d'environ 375 milliards USD par rapport au total du commerce de marchandises, alors qu'ils affichent un excédent d'environ 20 milliards USD sur les produits agricoles, dont 13 milliards USD proviennent de leurs exportations de soja.

En mars 2018, les États-Unis ont instauré des droits de douane supplémentaires sur les importations d'acier et de produits d'aluminium, et ils ont annoncé des actions possibles concernant l'allégation de traitement inéquitable formulée par des entreprises américaines désireuses d'exercer leurs activités en Chine, pour atteinte aux droits de la propriété intellectuelle. En retour, les autorités chinoises ont suspendu l'application des concessions tarifaires visant de multiples produits américains – dont les fruits, les noix et amandes et la viande porcine – et annoncé l'application éventuelle de droits supplémentaires sur d'autres produits agricoles. Des droits *ad valorem* supplémentaires de 25 % ont été instaurés sur les importations de viande porcine et annoncés pour le soja et le sorgho.

Environ 60 % des exportations de soja des États-Unis sont destinées à la Chine, qui est très dépendante des importations pour couvrir ses besoins intérieurs. En 2017, la Chine a importé, d'après les estimations, 96 millions de tonnes, absorbant ainsi 64 % des exportations mondiales de soja, alors qu'elle en a produit environ 13 millions de tonnes. Des droits supplémentaires sur le soja feraient baisser les importations en provenance des États-Unis, mais seraient susceptibles d'être compensés par des achats plus importants auprès d'autres fournisseurs, notamment le Brésil et l'Argentine. Cette nouvelle donne pourrait ensuite se traduire par un redéploiement de plus grande ampleur des échanges, les États-Unis réorientant leurs exportations vers d'autres marchés, notamment l'Europe et l'Amérique latine, lorsque l'écart de prix entre le soja des États-Unis et du Brésil s'est

considérablement élargi. De tels signes ont déjà été observés.

La Chine a pris des mesures supplémentaires pour limiter les importations de sorgho en provenance des États-Unis. En 2017, 80 % des exportations américaines de sorgho étaient destinées à la Chine, et représentaient un montant d'environ 957 millions USD. En février 2018, la Chine a ouvert une enquête sur les droits antidumping et compensatoire sur les importations de sorgho aux États-Unis – et donc, en principe, en dehors des mesures de rétorsion annoncées par Beijing –, depuis début avril, la Chine exige désormais le versement d'une caution provisoire sur les importations de sorgho en provenance des États-Unis, équivalant à un droit *ad valorem* de 178.6 %. Cette mesure, appliquée à toutes les entreprises américaines, a conduit à un arrêt des exportations des États-Unis et donné lieu à un changement de destination de navires déjà en route vers la Chine. Un renforcement des obstacles aux importations de sorgho par la Chine pourrait déclencher des effets secondaires, et conduire à une réduction des stocks élevés de maïs de la Chine ou stimuler les importations d'autres céréales fourragères, notamment d'orge, ce qui ouvrirait des débouchés à d'autres fournisseurs.

La Chine est le plus gros producteur et importateur mondial de viande porcine. En 2017, elle en a produit plus de 53 millions de tonnes, soit environ 45 % de la production mondiale, et importé 1.6 million de tonnes d'après les estimations. Le secteur est fortement tributaire des tourteaux de soja pour l'alimentation des porcs. À moyen terme, une hausse des droits de douane et par conséquent du coût du soja et des céréales fourragères alourdirait les coûts de production de la filière. Conjuguée à une augmentation des droits de douane et donc à des prix plus élevés du porc importé, cette situation pourrait se solder par des hausses notables des prix intérieurs du. La Chine pourrait choisir de pourvoir à ses besoins auprès d'autres fournisseurs comme l'UE, le Canada et le Brésil.

Pour ces grandes catégories de produits, une hausse des droits de douane sur les importations impliquerait des pertes immédiates pour les fournisseurs américains et pour les consommateurs chinois. Par-delà des perturbations immédiates, les effets globaux sur le marché devraient être limités car il s'agit de produits qui font l'objet d'échanges importants et la Chine peut s'approvisionner auprès d'autres pays, tandis que les États-Unis peuvent approvisionner d'autres marchés. Néanmoins, le détournement des échanges a un coût, en particulier en raison de l'importance de la relation relative au soja entre les États-Unis et la Chine et du manque de partenaires alternatifs. Les impacts seraient plus forts si la Chine cherchait à combler la demande par sa production intérieure.

Le Brexit – la sortie de l'Union européenne annoncée par le Royaume-Uni – est encore en cours de négociation ; on sait peu de choses sur les dispositions exactes qui régiront la politique agricole du Royaume-Uni et ses relations commerciales avec l'UE et les autres pays. Alors que le Brexit va sans doute avoir un grand impact sur certains flux d'échanges agricoles bilatéraux (notamment la viande de bœuf, les produits laitiers et la viande d'agneau), ses répercussions sur les échanges agricoles mondiaux devraient être faibles.

En mars 2018, onze pays (Australie, Brunei, Canada, Chili, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour et Viet Nam) ont signé l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste. Les parties à cet accord réduisent actuellement leurs droits de douane sur les importations agricoles, ce qui devrait intensifier les relations

commerciales entre les pays participants. Cet accord devrait aussi avoir un effet négatif sur les exportations par des pays qui n'en sont pas signataires vers les pays qui le sont. Cette fois encore, ce changement aura davantage de répercussions sur certains pays et sur des flux commerciaux bilatéraux que sur les marchés agricoles mondiaux.

La renégociation de l'ALENA, actuellement en cours, pourrait avoir une incidence sur l'agriculture de l'Amérique du Nord. Les échanges agricoles se sont fortement développés grâce à l'ALENA, ce qui a donné naissance à une région fortement intégrée. À l'heure actuelle, plus de 25 % des exportations de maïs des États-Unis vont au Mexique, et un tiers des exportations de viande bovine américaine vont au Canada et au Mexique ; des perturbations de ces flux d'échanges pourraient avoir des répercussions sur les marchés non seulement nord-américains mais aussi mondiaux.

Principaux éléments des projections par produit

Céréales

La production mondiale de céréales devrait progresser de 13 % d'ici 2027, tirée avant tout par l'amélioration des rendements. Sur les marchés du maïs et du blé, la Fédération de Russie rejoint le devant de la scène internationale et s'est inscrite au premier rang des exportateurs de blé devant l'Union européenne en 2016. La part représentée par le Brésil, l'Argentine et la Fédération de Russie sur le marché du maïs devrait augmenter et celle des États-Unis diminuer. La Thaïlande, l'Inde et le Viet Nam devraient rester les principaux fournisseurs de riz sur les marchés internationaux, mais le poids du Cambodge et du Myanmar dans les exportations mondiales devrait croître. Sur la période de projection, les prix devraient légèrement augmenter en valeur nominale, mais enregistrer un modeste recul en valeur réelle.

Oléagineux

La production mondiale d'oléagineux devrait progresser au rythme annuel d'environ 1.5 %, soit bien moins vite que pendant la décennie passée. Le Brésil et les États-Unis seront les principaux producteurs de soja, avec des volumes comparables. L'utilisation de tourteaux protéiques augmentera à un rythme moins soutenu, car la croissance de la production animale ralentit et la proportion de tourteaux intégrée à la ration alimentaire des animaux en Chine a atteint un palier. Dans la sphère des huiles végétales, la demande devrait progresser à moindre allure, bridée par une consommation alimentaire par habitant qui augmente moins rapidement dans les pays en développement et par la stagnation de la demande d'huile végétale destinée à la fabrication de biodiesel. Les exportations d'huile végétale continueront de provenir essentiellement d'Indonésie et de Malaisie. Les exportations de soja, d'autres oléagineux et de tourteaux protéiques sont quant à elles principalement issues des Amériques. Sur la période de projection, les prix devraient légèrement augmenter en valeur nominale, mais enregistrer un modeste recul en valeur réelle.

Sucre

La production de canne à sucre et de betterave sucrière devrait progresser moins rapidement qu'au cours de la décennie précédente. Selon les projections, le Brésil devrait rester en tête des pays producteurs et l'Inde, la Chine et la Thaïlande afficher de belles perspectives de croissance. La demande d'édulcorants caloriques (sucre et isoglucose) devrait augmenter à un rythme plus soutenu que celui de la plupart des produits. La

consommation par habitant stagne dans les pays développés et dans certains pays en développement, où elle atteint des niveaux préoccupants du point de vue sanitaire. En Asie et en Afrique, la croissance démographique et l'urbanisation devraient entretenir la croissance de la consommation de sucre. Le Brésil continuera d'assurer quelque 45 % des exportations mondiales, ce qui l'inscrit au premier rang des pays exportateurs. Le prix du sucre devrait marquer une légère hausse en valeur nominale, mais enregistrer un recul en termes réels.

Viande

En 2027, la production mondiale de viande devrait avoir augmenté de 15 % par rapport à la période de référence. Cette production supplémentaire devrait provenir à 76 % de pays en développement et la progression devrait être particulièrement marquée sur le segment de la volaille. Cependant, les consommateurs des pays en développement devraient accroître et diversifier leur consommation de viande en se tournant vers des produits plus coûteux, comme la viande bovine et ovine. La demande d'importations restera soutenue en Asie, en particulier aux Philippines et au Viet Nam. Parmi les grands importateurs, on trouve également la Chine, la Corée et l'Arabie saoudite. Les principaux pays exportateurs de viande, à savoir le Brésil et les États-Unis, devraient peser encore plus lourd et représenter quelque 45 % des exportations à eux deux. D'ici 2027, le prix de la viande devrait progressivement augmenter en termes nominaux, mais fléchir en termes réels.

Produits laitiers

La production mondiale de lait devrait progresser de 22 % sur la période de projection, cette hausse provenant en particulier du Pakistan et de l'Inde. À eux deux, ces pays devraient en effet représenter 32 % de la production mondiale de lait en 2027. L'essentiel de leur production supplémentaire sera consommée dans le pays même sous forme de produits laitiers frais. Sur la période de projection, la part de l'Union européenne dans les exportations mondiales de produits laitiers devrait passer de 27 % à 29 %. La bulle spéculative sur le beurre survenue en 2017 continuant de désenfler, les prix nominaux et réels du produit baisseront au cours de la période de projection. À l'exception des poudres de lait, le prix des produits laitiers devrait baisser en termes réels.

Poisson

La production mondiale de poisson continuera de progresser, mais à un rythme bien moins allègre qu'au cours de la décennie précédente. Le surplus de production est entièrement dû à la croissance de l'aquaculture, qui persiste tout en ralentissant, tandis que les prévisions sont en légère baisse pour la pêche. Dans sa nouvelle politique, la Chine prévoit un ralentissement potentiellement net de la croissance de sa production aquacole et halieutique. Les pays asiatiques représenteront 71 % de la hausse de la consommation alimentaire de poisson, et la consommation de poisson par habitant augmentera sur tous les continents à l'exception de l'Afrique. Les échanges de produits halieutiques et aquacoles demeureront très animés ; les pays asiatiques resteront les principaux exportateurs de poisson destiné à la consommation humaine et les pays de l'OCDE les principaux importateurs. Tous les produits halieutiques et aquacoles verront leur prix augmenter en termes nominaux, mais rester globalement éteints en termes réels.

Biocarburants

Compte tenu de l'évolution actuelle des politiques et des tendances observables sur le front de la demande de gazole et d'essence dans le monde, la production mondiale d'éthanol devrait passer de 120 milliards de litres en 2017 à 131 milliards de litres à l'horizon 2027, tandis que la production mondiale de biodiesel, qui était de 36 milliards de litres en 2017, devrait parvenir à 39 milliards de litres d'ici à 2027. Les biocarburants avancés à base de déchets ne devraient pas connaître d'essor au cours de la période de projection, faute d'investissements suffisants en recherche-développement. Les échanges de biocarburants devraient rester limités. Les prix mondiaux du biodiesel et de l'éthanol devraient se replier respectivement de 14 % et 8 % en valeur réelle sur les dix années à venir. L'évolution de ces deux marchés restera toutefois suspendue à l'action des pouvoirs publics et à la demande de carburant pour les transports, si bien qu'une incertitude considérable entoure ces projections.

Coton

La production mondiale de coton devrait croître moins rapidement que la consommation durant les premières années de la période de projection, réfrénée par la baisse des prix et la mise sur le marché des stocks mondiaux accumulés entre 2010 et 2014. L'Inde demeurera le premier producteur de coton. Parallèlement, les superficies cotonnières dans le monde devraient légèrement se redresser malgré un recul de 3 % en Chine. La tendance baissière à long terme de la transformation du coton brut devrait se poursuivre en Chine et c'est en Inde que la consommation des filatures deviendra la plus importante. En 2027, les États-Unis restent le premier exportateur mondial, comptant pour 36 % des exportations de la planète. Le prix du coton devrait fléchir par rapport à la période de référence (2015-17), tant en termes réels que nominaux. Il ne cesse en effet de subir le contrecoup du niveau élevé des stocks et de la concurrence des fibres synthétiques.

Encadré 1.6. Hypothèses concernant la situation macroéconomique et les politiques publiques

Principales hypothèses sur lesquelles repose le scénario de référence

Les Perspectives présentent un scénario considéré comme plausible au vu des hypothèses relatives à l'environnement macroéconomique, aux politiques publiques et à la situation démographique, qui sert de soubassement aux prévisions d'évolution de l'offre et de la demande sur le marché des produits de l'agriculture et de la pêche. Les hypothèses macroéconomiques retenues dans les *Perspectives agricoles* sont fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE* (novembre 2017) et sur les *Perspectives de l'économie mondiale du FMI* (octobre 2017). Ces hypothèses et d'autres sont détaillées dans le présent encadré.

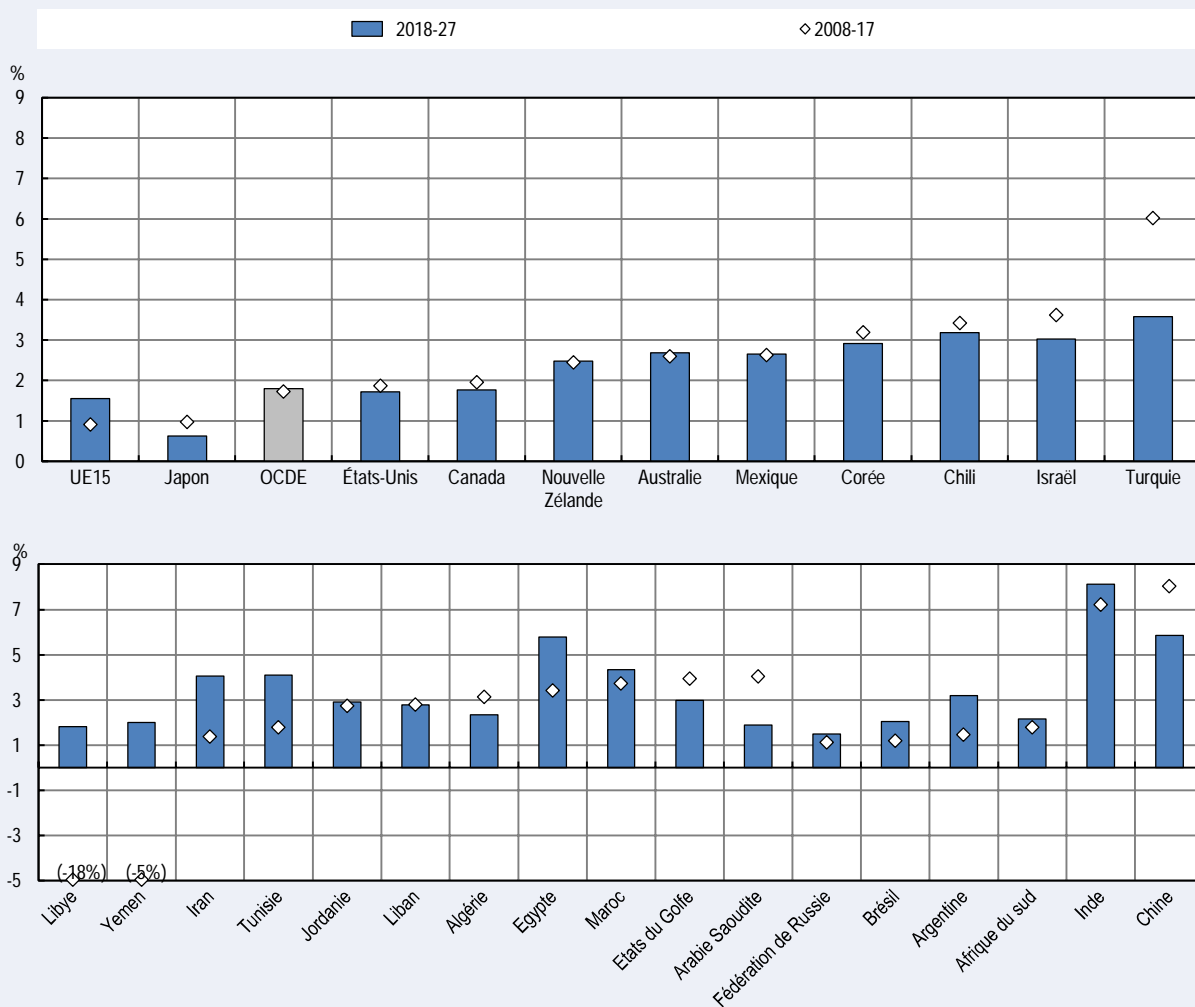
Croissance mondiale

Après une période de croissance particulièrement faible en 2016, la reprise de l'activité mondiale s'est amplifiée en 2017 pour porter la croissance à 3.6 %. Des taux du même ordre sont attendus en 2018 et 2019. S'agissant des économies avancées, la croissance s'accélère en Europe, au Canada, au Japon et aux États-Unis, avec une inflation qui reste modérée, mais de tels taux de croissance pourraient ne pas être soutenables à moyen terme. La croissance mondiale est tirée en grande partie par les économies de marché

émergentes et les économies en développement, mais elle demeure inégale, en particulier dans le cas de certains exportateurs de produits de base.

Aux États-Unis, la croissance devrait s'accroître pour atteindre 2.2 % en 2017 et 2.5 % en 2018, sous l'effet de la relance budgétaire, des conditions financières favorables et de la confiance accrue des consommateurs et investisseurs. Au cours des dix prochaines années, on s'attend à un taux de croissance moyen modéré de 1.7 % par an.

Graphique 1.29. Taux de croissance du PIB dans les pays de l'OCDE et quelques pays en développement



Note : la deuxième partie du graphique ne présente qu'une sélection de pays en développement. Les données concernant tous les pays de ce groupe sont disponibles en ligne dans l'annexe statistique.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772151>

Dans la zone euro, la reprise devrait s'amplifier cette année, avec une croissance qui atteindra 2.1 % avant de reculer légèrement à 1.9 % en 2019, mais qui devrait rester modérée dans les dix prochaines années en raison de la faiblesse de la croissance de la productivité et de l'accroissement démographique. En ce qui concerne le groupe des pays

de l'UE 15, une croissance annuelle moyenne de 1.6 % est attendue au cours de la période de projection.

Au Japon, après un rebond à 1.5 % en 2017, la croissance devrait redescendre à 1.2 % en 2018 puis 1.0 % en 2019. La croissance du PIB devrait continuer de faiblir pour s'établir à 0.6 % par an en moyenne sur la période de projection du fait de la diminution de la population active.

Parmi les pays de l'OCDE, c'est la Turquie qui devrait connaître avec 3.6 % par an le plus fort taux de croissance moyen au cours des dix prochaines années, devant le Chili (3.2 %), Israël (3.0 %), la Corée (2.9 %), l'Australie et le Mexique (2.7 %). Au Canada, après un rebond marqué à 3.0 % en 2017, le taux de croissance devrait redescendre à 2.1 % en 2018 et ne pas dépasser 1.8 % en moyenne au cours de la prochaine décennie.

La croissance devrait continuer à ralentir en Chine pour revenir à un taux annuel moyen de 5.8 % ces dix prochaines années, contre 8.0 % durant la décennie écoulée, tandis qu'elle devrait rester vigoureuse en Inde, à 8.1 % par an en moyenne.

Après les récessions de 2016, le Brésil, l'Argentine et la Fédération de Russie ont renoué avec la croissance en 2017 et devraient enregistrer des taux annuels moyens de 2.0 %, 3.2 % et 1.5 %, respectivement, au cours de la période de projection. En Afrique du Sud, la croissance annuelle devrait atteindre 2.2 % durant la décennie.

Dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, l'activité reprend après la récession provoquée par l'atonie des marchés du pétrole brut. À moyen terme, on table sur une croissance un peu plus vigoureuse de 3 % par an en moyenne pour l'ensemble de la région au cours de la période de projection, mais cette croissance sera inégalement répartie entre les pays, principalement en raison de facteurs géopolitiques. Avec une hausse anticipée du PIB de 5.9 % par an, c'est l'Égypte qui devrait connaître la plus forte croissance. Les autres pays devraient enregistrer des taux annuels compris entre 2 % et 5 %, mais certains pourraient malgré tout ne pas regagner le terrain perdu durant la décennie précédente.

Dans les pays en développement émergents d'Asie du Sud-Est, les projections à moyen terme tablent sur la poursuite d'une croissance vigoureuse, au moins égale à celle de la décennie précédente. Le taux de croissance annuel devrait se situer entre 5 % et 7 % au Viet Nam, en Indonésie et aux Philippines, et autour de 3.1 %, en Thaïlande.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, la croissance économique sera très différente selon les pays. Elle pourrait être relativement faible au Brésil et en Argentine durant la prochaine décennie, mais atteindre entre 3 % et 4 % par an dans d'autres pays comme la Colombie et le Chili.

Dans les pays en développement et les pays les moins avancés d'Afrique, la croissance devrait s'accélérer dans les dix prochaines années, avec cependant de fortes disparités, et pourrait s'établir, par habitant, à 3 % par an en moyenne. Dans la plupart des pays d'Afrique, la poursuite de la croissance sera tributaire de la vigueur des marchés des produits de base et de réformes des politiques intérieures.

Croissance démographique

La croissance de la population mondiale devrait être moins rapide au cours des dix prochaines années (1 % par an) que durant les dix précédentes (1.3 % par an). Elle continue d'être alimentée par les pays en développement, en particulier ceux d'Afrique,

qui connaîtront la hausse la plus rapide, à 2.4 % par an. La région Asie et Pacifique abritera pratiquement la moitié de la population mondiale, tandis que l'Inde, qui comptera 138 millions d'habitants de plus en 2027, devrait passer devant la Chine pour devenir pays le plus peuplé de la planète.

La population du Japon devrait diminuer de plus de 4 millions de personnes ces dix prochaines années, et celle de la Fédération de Russie, de 2.1 millions. La population de l'Union européenne restera stable. L'Australie affichera le taux de croissance démographique le plus élevé (1.1 % par an), suivi de très près par le Mexique (1.1 % par an également).

Inflation

D'après les projections, les taux d'inflation augmenteront dans les prochaines années aussi bien dans les économies de marché avancées et émergentes que dans celles en développement, en raison du rebond de la demande et de la hausse des prix des produits de base, énergie comprise. L'inflation s'est amplifiée en 2017 dans les pays de l'OCDE pour s'établir autour de 2 % en moyenne, mais elle est restée faible en Australie et au Canada, à 1 % environ, et a été quasi nulle au Japon.

Aux États-Unis, l'inflation devrait augmenter progressivement et s'élever en moyenne à 2.3 % par an au cours des dix prochaines années. Dans les pays de l'UE15 pris globalement, ce taux annuel moyen devrait être de 1.8 % sur la même période. Au Japon, on anticipe une légère hausse de l'inflation à 1.6 % par an en moyenne. En ce qui concerne les grandes économies de marché émergentes, la Chine devrait connaître une inflation stable d'environ 2.6 % par an au cours de la période de projection, le Brésil devrait voir la sienne redescendre lentement à 4.1 % par an et la Fédération de Russie devrait enregistrer une baisse du taux annuel moyen à 4.0 %.

Taux de change

Sur la période 2018-27, on suppose que les taux de change nominaux évoluent surtout en fonction du différentiel d'inflation par rapport aux États-Unis (avec quelques variations mineures dans certains cas en termes réels).

L'euro s'est légèrement apprécié en valeur nominale vis-à-vis du dollar des États-Unis en 2017 et devrait encore reprendre de la valeur en 2018, avant une nouvelle dépréciation sur les dix prochaines années. Les monnaies de la Chine et du Japon devraient s'apprécier en termes nominaux par rapport au dollar des États-Unis durant la décennie à venir. En revanche, on anticipe une forte dépréciation des monnaies de l'Argentine, du Brésil, de l'Inde, de l'Afrique du Sud, de la Turquie, du Paraguay et du Nigeria, et une perte de valeur moins marquée de celles de la Corée, de l'Australie, du Mexique, de la Fédération de Russie et du Canada.

Prix de l'énergie

Les données concernant les cours mondiaux du pétrole jusqu'en 2016 correspondent au prix du pétrole brut Brent et sont tirées de la mise à jour à court terme des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 102 (novembre 2017). La moyenne annuelle des prix mensuels au comptant a été utilisée pour 2017, et le prix au comptant quotidien moyen pour décembre a été utilisé pour 2018. Pour la période de projection, les prix du pétrole suivent la trajectoire du prix moyen que prévoit la Banque mondiale dans ses perspectives

des prix des marchés de matières premières d'octobre 2017.

En 2017, les prix du pétrole brut ont amorcé une remontée après la prolongation de l'accord relatif à la production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Malgré le niveau élevé de la production d'hydrocarbures de schiste aux États-Unis, ils devraient continuer de croître à un rythme modéré dans les toutes prochaines années. Les projections du scénario de référence prévoient que le prix du pétrole augmentera en moyenne de 1.8 % par an en termes nominaux sur la période de projection, passant de 54.7 USD le baril en 2017 à 76.1 USD le baril en 2027 (Les implications d'un scénario alternatif du prix du pétrole sont analysées dans l'encadré 1.3).

Politiques publiques

Les politiques publiques et leurs réformes ont des conséquences importantes sur les marchés des produits agricoles, des biocarburants et de la pêche, souvent même en termes structurels. Les hypothèses retenues dans la présente édition des Perspectives tablent sur le maintien des politiques en vigueur pendant toute la période de projection. La décision du Royaume-Uni de sortir de l'Union européenne n'est pas prise en compte dans les projections, car les modalités de cette sortie n'ont pas encore été arrêtées. Dans la présente édition des Perspectives, les projections relatives au Royaume-Uni font donc encore partie de l'agrégat Union européenne. Les accords commerciaux bilatéraux ne sont pris en compte que s'ils ont été ratifiés ou mis en œuvre. Par conséquent, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ne donne lieu à aucun changement pendant la période de projection, tandis que l'Accord économique et commercial global (AECG), qui est partiellement mis en œuvre mais n'a pas encore été ratifié, est pris en compte dans les projections. L'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), qui a été signé en mars 2018 et remplace le Partenariat transpacifique (PTP) à la suite du retrait des États-Unis, n'a pas été ratifié et n'est pas pris en compte. L'embargo imposé par la Fédération de Russie sur les importations en provenance de certains pays ayant été annoncé comme une mesure temporaire, l'hypothèse retenue ici est qu'il sera révoqué à la fin de 2018. Les hypothèses relatives aux politiques énergétiques sont décrites dans le chapitre consacré aux biocarburants.

Référence

Araujo-Enciso S.R., S. Pieralli, I. Pérez Domínguez (2017), "Partial Stochastic Analysis with the Aglink-Cosimo Model: A Methodological Overview", *JRC Technical Report*, EUR 28863 EN, doi:10.2760/680976.

Chapitre 2. Moyen-Orient et Afrique du Nord : perspectives et enjeux

Ce chapitre est consacré aux perspectives et aux difficultés du secteur agricole dans la région du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord (MENA). L'une des préoccupations majeures tient au fait que l'approvisionnement de cette région en produits alimentaires de base clés dépend beaucoup, et de plus en plus, des marchés internationaux, les terres arables et les ressources en eau devenant de plus en plus rares. Les politiques menées soutiennent la production et la consommation de céréales, ce qui a pour effet que ces produits exigeants en eau, notamment le blé, qui occupe une grande place dans la ration calorique, mobilisent 65 % des superficies cultivées. D'après les projections, la consommation de produits alimentaires devrait croître lentement dans la région, l'alimentation évoluer graduellement en faveur des produits animaux, l'utilisation de l'eau se maintenir à des niveaux non durables, et la dépendance à l'égard des marchés mondiaux persister et s'accroître. Pour assurer la sécurité alimentaire, il pourrait être envisagé de réorienter l'action menée vers le développement rural, la réduction de la pauvreté et le soutien à la production horticole, plus rentable. Un tel changement stratégique serait propice à une alimentation plus variée et plus saine, mais il nécessiterait de développer la capacité des agriculteurs pratiquant des cultures d'un meilleur rapport à minimiser les risques.

Introduction

De composition hétérogène, la région du Moyen-Orient et de l’Afrique du Nord (MENA)¹ comprend à la fois des pays exportateurs de pétrole à revenu élevé dans la zone du Golfe persique, des pays à revenu intermédiaire et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, et des pays parmi les moins avancés tels que le Soudan, le Yémen et la Mauritanie (tableau 2.1, col. 1). Comptant parmi les plus gros importateurs nets mondiaux de produits alimentaires, elle doit faire face à des incertitudes considérables sur le plan de l’offre comme de la demande. L’incertitude concernant l’offre est notamment liée aux limites et à la durabilité des espaces qui se prêtent à la production. S’agissant de la demande, parmi les facteurs préoccupants figurent les répercussions des actuels conflits géopolitiques, l’instabilité des marchés mondiaux du pétrole, qui constituent la première source de richesse économique de la région, ainsi que des problèmes alimentaires et nutritionnels croissants.

L’une des préoccupations majeures tient au fait que l’approvisionnement de la région MENA en produits alimentaires de base clés dépend beaucoup, et de plus en plus, des marchés internationaux. Cette situation a conduit à l’adoption d’un éventail de mesures qui semblent complètement inappropriées au vu des ressources dont dispose la région. Par exemple, cette dernière compte parmi les plus pauvres en eau et en terres de la planète, mais les prix de l’eau y sont parmi les plus bas du monde et elle subventionne fortement la consommation d’eau, à hauteur d’environ 2 % de son PIB. Par conséquent, la productivité de l’utilisation de l’eau atteint seulement la moitié de la moyenne mondiale (Banque mondiale, 2018). L’assolement de la région est également difficile à concilier avec la rareté de la ressource : les céréales gourmandes en eau représentent encore 60 % des superficies récoltées, même si la plupart des pays de la région ont un avantage comparatif dans le domaine de l’exportation des fruits et des légumes. L’une des principales raisons de l’apparente incohérence entre la politique et la pénurie d’eau est une vision de la sécurité alimentaire qui vise à réduire la dépendance à l’égard des importations, notamment de céréales. Pourtant, beaucoup de pays subventionnent la consommation d’aliments de base et, conjuguée à la hausse des revenus, cette politique favorise une consommation excessive de féculents et de sucres, ce qui se traduit par des problèmes nutritionnels et sanitaires tels que l’obésité (FAO, 2017c).

Le présent chapitre examine d’abord quelques-unes des principales caractéristiques de l’agriculture et de la pêche et de l’aquaculture dans la région MENA, puis se penche sur les performances du point de vue des ressources, de la production, de la consommation et des échanges. Il présente ensuite des projections à moyen terme (2018-27) pour les secteurs agricole, halieutique et aquacole, puis se conclut par une discussion sur la façon dont les équilibres de marché pourraient évoluer, ainsi que sur les principaux risques et incertitudes susceptibles de modifier cette évaluation.

Contexte

Malgré leur hétérogénéité, les pays de la région MENA partagent un certain nombre de caractéristiques, qui sont mises en avant dans le tableau 2.1. La croissance dans la région est modeste, le PIB par habitant n’ayant progressé que de 1.6 % par an entre 2001 et 2016, tandis que les pays à revenu intermédiaire ont enregistré une croissance moyenne de 4.3 % par an pendant la même période (col. 2). Ce résultat s’explique en partie par une croissance démographique relativement importante, qui s’est maintenue au-dessus de 2 % par an dans la région ces dix dernières années, contre 1.3 % dans les pays à revenu

intermédiaire. La région est également soumise à des contraintes foncières majeures. Moins de 5 % des terres sont arables dans les deux tiers des pays de la région, tandis que beaucoup d'entre eux (Arabie saoudite, Liban, Tunisie, Maroc, Yémen, Mauritanie et Syrie) possèdent de très vastes zones de parcours en milieu désertique où faire paître le bétail. C'est la région du monde qui souffre le plus de stress hydrique et les deux tiers des pays continuent de puiser dans les eaux souterraines à un rythme incompatible avec les capacités de renouvellement des ressources intérieures en eau douce (col. 4)². Pourtant, les prix de l'eau dans la région sont les plus bas du monde, les moyens consacrés au subventionnement de l'eau y sont considérables (environ 2 % du PIB) et la productivité de l'eau y atteint au total seulement la moitié de la moyenne mondiale (Banque mondiale, 2018).

La gamme des marchandises exportées par la région reste limitée, plus des deux tiers des exportations étant des combustibles minéraux, des lubrifiants et des produits chimiques (col. 5). De ce fait, les exportations sont dix fois plus concentrées dans la région MENA que dans le reste du monde : en 2014, l'indice de concentration des exportations y était de 0.44, contre 0.06 à l'échelle mondiale (CNUCED, 2018)³. Toutefois, le poids du pétrole dans les exportations est très variable au sein de la région. Des pays tels que l'Irak, l'Algérie, l'Arabie saoudite, le Qatar et le Koweït exportent quasi exclusivement des produits minéraux, des lubrifiants et des produits chimiques, tandis que la Mauritanie, l'Autorité palestinienne, le Liban et le Maroc en exportent très peu.

Enfin, si la région a considérablement accru sa participation aux marchés agricoles mondiaux en pourcentage du PIB ces cinquante dernières années, cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des importations. En 2013, la production agricole intérieure a représenté 65 % de la valeur des produits agricoles consommés au sein de la région, mais cette part varie entre 3 % au Qatar et 85 % au Soudan et en Iran (col. 6). Le reste des produits agricoles a été importé.

Utilisation des ressources naturelles dans le secteur agricole dans la région MENA

La région MENA est un environnement difficile pour l'agriculture. Les ressources en eau et en sol sont rares, et les terres, irriguées ou non, souffrent en permanence de la dégradation causée par l'érosion éolienne et hydrique, ainsi que par les pratiques agricoles non durables. Dans la plupart des pays, les exploitations sont assez petites et leurs propriétaires sont donc confrontés aux mêmes difficultés que les petits producteurs du monde entier. En outre, d'après les prévisions, le climat de la région devrait devenir plus chaud et plus sec à l'avenir sous l'effet du changement climatique.

Seule une petite fraction des terres de la région est arable

Les terres agricoles (cultures et pâturages) ne représentent qu'un tiers de la superficie terrestre totale de la région MENA, et les terres arables (cultures), seulement 5 % (tableau 2.1). Le reste du territoire est occupé par les zones urbaines et les zones arides. En raison du climat sec, environ 40 % de la superficie cultivée doivent être irriguées (FAO, 2018a, 2018b). Le tableau 2.1 montre que seules 4 % des superficies de la région ont des sols jugés bien ou très bien adaptés à la culture sèche de céréales et que 55 % sont inappropriées.

Tableau 2.1. Indicateurs contextuels : pays de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, 2014

	PIB par habitant	Terres agricoles	Terres arables	Ressources intérieures en eau douce renouvelables	Prélèvements annuels d'eau douce	Exportations (2014)		
USD courants*	Croissance annuelle en pourcentage, 2000-16		% de la superficie totale (2014)		(2014) milliards de m3	Combustibles minéraux, lubrifiants et produits chimiques (%)		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)			
Qatar	86 853	0.6	6	1	0.06	0.44	87	3
Émirats arabes unis	44 450	-2.1	5	0	0.15	4.00	38	
Koweït	42 996	0.1	9	1	0.0	0.9	94	
Bahreïn	24 983	-0.1	11	2	0.0040	0.3574	48	
Arabie saoudite	24 575	1.2	81	2	2	24	90	33
Oman	20 458	-0.2	5	0	1.40	1.32	79	5
Liban	8 537	0.4	64	13	4.8	1.3	13	41
Irak	6 703	2.7	21	12	35	66	95	54
Libye	5 603	-2.4	9	1	0.7	5.8	77	
Iran	5 541	2.5	28	9	129	93	77	85
Algérie	5 466	2.0	17	3	11	8	98	64
Tunisie	4 270	2.3	65	19	4	3	14	75
Jordanie	4 067	1.1	12	3	0.7	0.9	32	38
Égypte	3 328	2.2	4	3	2	78	31	72
Maroc	3 155	3.0	69	18	29	10	16	80
Autorité palestinienne	2 961	0.6	50	11	0.81	0.42	6	16
Soudan	2 177	4.2	29	8	4	27	64	85
Syrie	2 058	2.1	76	25	7	17	24	
Yémen	1 647	-2.4	45	2	2	4	41	50
Mauritanie	1 327	1.4	39	0.4	0.4	1.4	4	

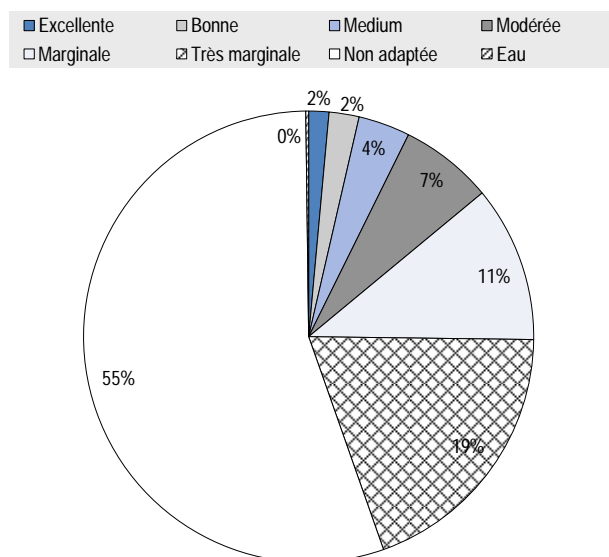
Notes : toutes les estimations de PIB par habitant concernent l'année 2014, sauf pour la Libye (2011) et la Syrie (2007), sur lesquelles il n'existe pas de données fiables en raison de conflits. La croissance du PIB par habitant correspond aux périodes 2000-07 en Syrie et 2000-11 en Libye. Les terres arables incluent les cultures temporaires, les prairies temporaires, les potagers et les jachères temporaires. Les terres agricoles comprennent les terres arables, ainsi que les cultures permanentes et les pâturages permanents. Dans ce tableau, le taux d'auto-provisionnement est exprimé en valeur : (valeur de la production agricole brute en dollars des États-Unis courants)*100/(valeur de la production agricole brute en dollars des États-Unis courants + valeur des importations en dollars des États-Unis courants – valeur des exportations en dollars des États-Unis courants).

Sources : Banque mondiale, 2018 ; CNUCED, 2018 ; FAO, 2018a, 2018b.

Outre le manque de terres adaptées à la culture, les sols actuellement utilisés dans l'agriculture sont gravement dégradés, au point qu'ils auraient perdu 30 à 35 % de leur productivité potentielle d'après les estimations (encadré 2.1). La dégradation des sols dans les systèmes pluviaux est causée par l'érosion éolienne et hydrique, tandis que dans les systèmes irrigués, les pratiques agricoles elles-mêmes sont à l'origine de la sodicité et de la salinité⁴. Sur les 30 millions d'hectares de terres cultivées non irriguées de la région, les trois quarts seraient dégradés. Des études récentes ont estimé le coût économique de la dégradation des terres dans la région à 9 milliards USD par an (entre 2 % et 7 % du PIB

des différents pays). Les pertes liées à la seule salinité dans la région sont évaluées à 1 milliard USD par an, ou 1 600 USD à 2 750 USD par hectare touché (CESAO et FAO, 2018).

Graphique 2.1. Indice d'aptitude aux cultures (catégorie), céréales sans irrigation et avec peu d'intrants, Afrique du Nord et Asie de l'Ouest, 1961-1990



Source : FAO (2018c).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772170>

Encadré 2.1. Initiatives visant les problèmes de qualité des terres dans la région MENA

Non-travail du sol. Le labour peut avoir de nombreux effets nocifs tels que la diminution de la teneur en eau et en matières organiques, rendant le sol plus vulnérable à l'érosion éolienne et hydrique. Sa suppression, autrement dit l'absence de travail du sol ou un travail minimal, peut éviter ces problèmes, le sol n'étant pas perturbé. Les racines qui restent de la culture précédente stabilisent le sol, le protégeant contre l'érosion, et les matières organiques à la surface améliorent la fertilité et la capacité de rétention d'eau du sol. Des semoirs sont utilisés pour insérer directement les semences et les engrais dans le sol sans labourer. Cependant, ces semoirs sont onéreux (environ 30 000 USD) et la majorité des petits exploitants n'a pas les moyens d'en acquérir un. Un projet mené récemment par le Centre international de recherche agricole dans les zones arides et le gouvernement australien avait pour objet de remédier à ce problème. Avec la collaboration des agriculteurs et des artisans locaux, il a permis de produire et de vendre à un coût abordable près de 200 semoirs qui sont maintenant utilisés en Syrie, en Irak, au Liban, en Jordanie, en Algérie, en Tunisie et au Maroc.

Cartes des sols. Les données sur les sols sont importantes pour les agriculteurs et les décideurs. Toutefois, les cartes des sols sont souvent anciennes, en basse résolution et difficiles à comprendre. L'Institute of Digital Soil Mapping d'Amman sert de plateforme régionale à un consortium mondial de scientifiques et de chercheurs. Ce consortium

développe GlobalSoilMap.net, qui peut combiner les données de plusieurs sources et les présenter de façon conviviale à un large éventail de publics. Les données peuvent indiquer le pH des sols, le volume d'eau emmagasiné, la conductivité électrique et la teneur en carbone, et être obtenues par télédétection, spectroscopie dans le proche et le moyen infrarouges et échantillonnages sur le terrain. Le système du Partenariat mondial sur les sols du Réseau international des instituts d'information sur les sols (International Network for Soil Information Institutes) peut aussi être sollicité. De plus, l'Union européenne, l'Union africaine et la FAO ont récemment publié un atlas des sols d'Afrique (Soil Atlas of Africa, Jones et al., 2013).

Source : www.icarda.org/conservation-agriculture/zero-tillage-seeders, cité dans CESAO et FAO, 2018.

La productivité des terres est faible par rapport aux autres régions

La valeur de la production agricole brute par hectare de terre agricole est un indicateur global de la productivité de l'utilisation des terres⁵. Elle est plus basse dans la région MENA que dans la plupart des autres régions du monde (tableau 2.2). Seule l'Afrique subsaharienne affiche un résultat inférieur. Le faible niveau de la production par hectare reflète la part élevée de terres arables consacrées à des cultures de climat tempéré dont le rendement est bas et la faible productivité du pâturage en zone désertique. Les pays n'enregistrent pas tous d'aussi mauvais résultats. L'Égypte, avec ses sols riches, ses productions céréalières irriguées et la quasi-absence de pâturages, dégage de ses terres agricoles plus de 6 000 USD par hectare, tandis que Bahreïn, qui se contente de cultures horticoles et d'élevage, en retire plus de 4 000 USD par hectare. De même, en Jordanie, au Liban, dans l'Autorité palestinienne, dans les ÉAU et au Koweït, la valeur de la production par hectare se monte à plus de 1 000 USD, avec une très petite superficie en céréales⁶.

Le tableau 2.2 permet de comparer la croissance de la productivité des terres dans la région MENA et dans d'autres régions en développement. Des progrès ont été faits dans les années 70, mais, comparativement, les résultats de la région MENA ont été moins impressionnants dans les dernières décennies. Depuis les années 80, la croissance d'une décennie à l'autre classe la région MENA derrière les trois autres régions en développement (tableau 2.2) ce qui indique une détérioration relative de sa performance par rapport ces régions.

Tableau 2.2. Valeur de la production brute par hectare de terre agricole (prix constants de 2004-2006 en milliers de dollars internationaux par an)

	1961-70	1971-80	1981-90	1991-00	2001-14
Monde	189	234	286	334	449
Europe occidentale	1 284	1 541	1 810	1 878	1 962
Amérique du Nord	261	326	375	449	540
Asie de l'Est	209	269	364	518	829
Amérique latine et Caraïbes	138	169	213	258	373
Afrique sub-saharienne	55	67	79	104	146
Région MENA	85	111	142	162	226

Source : FAO (2018b).

Pour les cultures horticoles (telles que les oranges et les tomates), les rendements de la région MENA sont similaires à la moyenne mondiale. En revanche, les rendements moyens des cultures de climat tempéré telles que le blé et les oléagineux sont nettement inférieurs (tableau 2.3). Cette faible moyenne masque cependant des différences entre pays, les rendements variant selon l'irrigation et les apports d'engrais et d'autres intrants. L'Égypte, le Koweït, l'Arabie saoudite, les ÉAU, Oman et le Liban ont tous atteint des rendements supérieurs à trois tonnes par hectare en 2010-16 dans le cas du blé (graphique 2.2) Chacun de ces pays fait appel à l'irrigation pour produire cette céréale et ils ont apporté entre 100 kg et 600 kg d'engrais par hectare de terre arable chaque année pendant la période 2010-15 (FAO, 2018b).

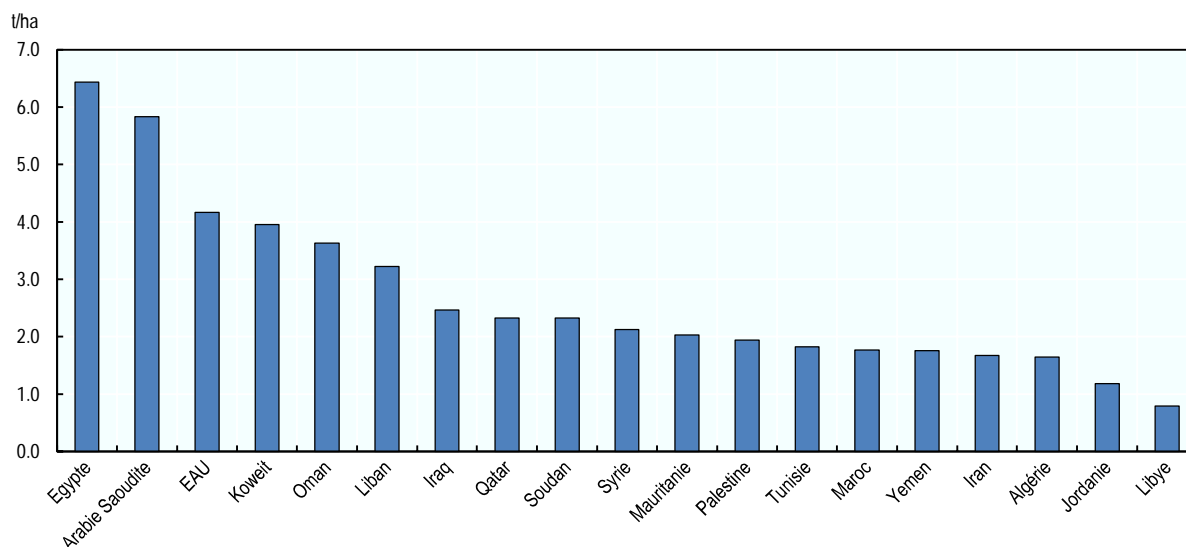
La production de produits horticoles et de céréales a progressé pendant la période 1971-2016, sous l'effet de l'augmentation de la superficie cultivée et des rendements. Ce n'est pas le cas de la production d'oléagineux, qui a diminué au fil du temps. Les rendements des oranges, des tomates et du blé se sont accrus dans la région MENA à un rythme légèrement supérieur à la moyenne mondiale. De plus, l'augmentation des superficies a été plus franche dans le cas des cultures horticoles que dans celui des cultures de climat tempéré telles que le blé et les oléagineux (graphique 2.2)

Comme il est indiqué plus en détail ci-après, les exploitations sont relativement petites dans la plupart des pays de la région et, en général, elles ne sont pas spécialisées. Elles ont un avantage comparatif dans les cultures horticoles à forte intensité de main-d'œuvre, étant donné qu'elles ont une main-d'œuvre familiale importante, mais leur capacité à adopter de nouvelles technologies et leur accès à l'investissement sont limités. De plus, les petits exploitants sont peu enclins à se spécialiser dans l'horticulture, car les risques sont plus importants dans cette filière. Les cultures horticoles peuvent éventuellement être d'un meilleur rapport, mais le coût des intrants qu'elles nécessitent est également plus élevé. Lors d'une mauvaise année, une exploitation peut perdre la totalité de son investissement dans les semences, les engrais et les pesticides. Les céréales sont plus robustes, demandent moins d'intrants et ont un rendement plus modeste. La stratégie des petits exploitants consiste donc souvent à produire à la fois des cultures horticoles et des céréales, cette diversification réduisant les risques, afin de s'assurer un revenu minimum et un auto-provisionnement. Conjugué aux conditions naturelles peu propices, le faible degré de spécialisation concourt à limiter le rendement aussi bien des cultures horticoles que des céréales. La maigre productivité des petits exploitants de la région MENA concorde avec cette analyse.

Tableau 2.3. Rendement moyen des oranges, des tomates, du blé et des oléagineux par région, 2010-16 (tonnes par ha)

	Oranges	Tomates	Blé	Oléagineux
Monde	17.9	35.2	3.2	3.2
Europe occidentale	5.8	269.5	7.2	3.2
Amérique du Nord	28.3	91.1	3.1	2.0
Asie de l'Est	15.3	52.1	5.0	2.8
Amérique latine et Caraïbes	19.3	38.7	3.1	4.5
Afrique sub-saharienne	17.6	7.8	2.5	1.8
Région MENA	17.9	37.8	2.2	0.9

Source : FAO (2018b).

Graphique 2.2. Rendement moyen du blé dans la région MENA, par pays, 2010-16

Note : l'Arabie saoudite ne produisait pratiquement plus de blé en 2015

Source : FAO (2018b).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772189>

Tableau 2.4. Monde et région MENA : croissance annuelle moyenne de la production, du rendement et de la superficie pour les oranges, les tomates, le blé et les oléagineux, 1971-2016 (%)

	Oranges	Tomates	Blé	Oléagineux
Monde				
Production	2.3	3.5	1.7	4.4
Rendement	0.4	1.4	1.7	2.2
Superficie récoltée	1.9	2.1	0.1	2.2
Région MENA				
Production	3.1	4.2	2.4	-1.0
Rendement	0.6	2.5	2.2	-1.2
Superficie récoltée	2.5	1.6	0.2	0.2

Source : FAO (2018b).

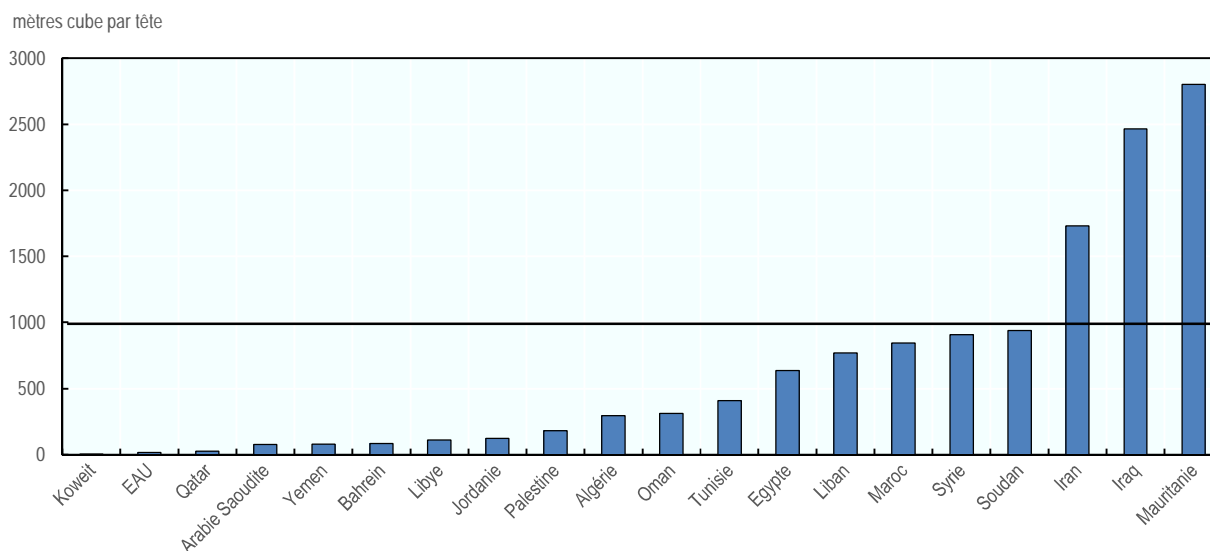
La politique de l'eau et l'utilisation de cette ressource en agriculture sont de moins en moins durables

Il est difficile de surestimer l'importance du problème de l'eau dans la région MENA. C'est, avec les conflits, la plus grave menace due à des activités humaines qui plane sur l'avenir de la région. Le problème ne réside pas uniquement dans la rareté de la ressource, mais aussi dans l'utilisation non durable des eaux de surface et souterraines, qui provoque l'épuisement des nappes dont le Moyen-Orient est très tributaire (Banque mondiale, 2018). En 2014, sur les 20 pays et zones recensés dans le tableau 2.1, 13 ont prélevé plus d'eau douce que ne pouvaient en procurer les ressources renouvelables. Cette utilisation non durable de l'eau est favorisée par la politique menée et par une gouvernance déficiente de la ressource. Ainsi, les prix de l'eau dans la région sont les plus bas du monde, la consommation d'eau y est subventionnée (environ 2 % du PIB) et la

productivité de l'eau y atteint au total seulement la moitié de la moyenne mondiale (Banque mondiale, 2018).

La majorité des pays de la région MENA se situe sous le « seuil de pénurie d'eau » généralement accepté de 1 000 m³ par habitant et par an de ressources hydriques renouvelables (graphique 2.3)⁷. L'agriculture est le secteur qui utilise le plus d'eau dans chaque pays. En outre, il est essentiel d'améliorer la gestion de l'eau dans le secteur agricole afin de stopper la dégradation des sols et de permettre l'adaptation au changement climatique.

Graphique 2.3. Ressources en eau renouvelables annuelles par habitant, 2014



Source : FAO (2018a).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772208>

La productivité hydrique est l'un des principaux sujets de préoccupation dans le secteur agricole de la région MENA

La productivité de l'eau utilisée dans la production agricole peut être mesurée de différentes façons⁸.

- La *productivité physique de l'eau* correspond au volume de la production agricole par unité d'eau consommée pour l'obtenir. Le tableau 2.5 (col. 1) montre que, dans la région MENA, la productivité physique de l'eau la plus élevée est enregistrée dans la culture des fruits et des légumes, suivie par celle des céréales, des arachides et des produits de l'élevage. La productivité physique de l'eau peut fortement varier pour chaque produit selon la fertilité du sol, la santé des plantes, l'action des ravageurs, et le moment des apports d'eau et des semis. Plus un agriculteur peut maîtriser ces facteurs (par exemple au moyen de l'irrigation, de pratiques agronomiques adaptées, de la fertilisation et de la lutte contre les maladies et les ravageurs), plus la productivité physique de l'eau peut être élevée.
- La *productivité économique de l'eau* peut être définie comme la valeur de la production agricole par unité d'eau utilisée. Dans les pays de la région MENA, ce sont les fruits et légumes qui permettent d'obtenir la valeur la plus élevée par

mètre cube d'eau, suivis des olives, des dattes, des lentilles, des céréales et de la viande bovine (Tableau 2.5, col. 3).

Tableau 2.5. Productivité moyenne de l'eau pour certains produits agricoles dans la région MENA

	Productivité physique de l'eau, valeur moyenne (kg par m ³)*	Prix moyen au producteur dans la région MENA, 2010-16 (USD par kg)**	Productivité économique moyenne de l'eau (USD par m ³ d'eau utilisée dans la production du produit agricole)
	(1)	(2)	(1)*(2)=(3)
Tomates	12.5	0.40	4.98
Oignons	6.5	0.42	2.76
Pommes	3.0	0.88	2.64
Pommes de terre	5.0	0.45	2.23
Olives	2.0	0.90	1.80
Lentilles	0.7	1.17	0.82
Dates	0.6	1.33	0.80
Fèves	0.6	0.98	0.54
Maïs	1.2	0.45	0.51
Riz	0.9	0.59	0.51
Viande bovine	0.1	7.48	0.49
Blé	0.7	0.51	0.33
Arachides	0.3	1.33	0.33

Notes : *moyenne entre les minimums et les maximums indiqués dans Molden, et al., 2010. **Moyenne des pays de la région MENA, 2010-16, FAO (2018b).

Sources : Molden et al. (2010) ; FAO (2018b).

L'eau n'est pas le seul intrant nécessaire à la production agricole et d'autres facteurs entrent en compte dans le choix des cultures pratiquées et des espèces animales élevées. Ainsi, ce choix dépend aussi du type de terre disponible (pâturages ou terres aptes aux cultures, par exemple), de l'emplacement de l'exploitation (zone irriguée ou non irriguée, par exemple) et de l'attitude de l'agriculteur vis-à-vis du risque. Cependant, toutes choses égales par ailleurs, c'est en cultivant des fruits et des légumes qu'un producteur de la région MENA obtiendra la meilleure rentabilité par volume d'eau.

Les répercussions du changement climatique sur les conditions de production varient au sein de la région

Le changement climatique ne fait qu'ajouter aux aléas de l'activité agricole dans la région MENA, déjà extrêmement aride. Les pays de la zone sont sujets à des sécheresses fréquentes et connaîtront des pénuries d'eau à l'avenir du fait des prélèvements non durables opérés dans les nappes souterraines. De plus, au cours du dernier siècle, les températures moyennes ont augmenté de 0.5 °C et, ces dernières décennies, les

précipitations ont diminué de 10 % dans certaines parties de l’Afrique du Nord et du Soudan. D’après les projections, le climat devrait devenir plus chaud et plus sec dans l’ensemble de la région, les précipitations diminuant notamment dans la partie occidentale (Bucchignani et al., 2018). La hausse des températures et la réduction des précipitations accéléreront la baisse du niveau des eaux de surface, et la fréquence des sécheresses augmentera. Déjà faibles, les rendements moyens des cultures non irriguées diminueront et deviendront plus variables. D’ici la fin du siècle, la production agricole totale dans la région pourrait se contracter de 21 % par rapport à l’an 2000⁹.

Si l’ensemble des systèmes de production seront de plus en plus arides et déficitaires en eau, les systèmes non irrigués seront les plus exposés au risque¹⁰. Toutefois, certaines régions pourraient tirer avantage de la hausse des températures, qui prolongera la période végétative et augmentera la productivité des cultures d’hiver. À titre d’exemple, au Yémen, où il pleut en été, une augmentation des températures moyennes de 2 °C pourrait prolonger la période végétative d’environ six semaines (Verner et Breisinger, 2013). En outre, certaines zones devraient recevoir davantage de précipitations, ce qui pourrait améliorer les rendements, mais aussi faire augmenter la fréquence des inondations. Ces tendances ont déjà été observées à Oman, en Arabie saoudite et au Yémen.

Tableau 2.6. Répercussions du changement climatique sur les systèmes de production dans la région MENA

Système agricole	Exposition : événements attendus en rapport avec le changement climatique	Sensibilité : impacts probables sur les systèmes agricoles
Irrigué	Augmentation des températures Réduction des ressources de surface utilisables en irrigation Diminution de la recharge des nappes souterraines	Intensification du stress hydrique Augmentation des besoins en irrigation et des transferts d’eau Baisse des rendements en cas de températures trop élevées Salinisation due à une réduction des infiltrations Baisse de l’intensité de culture
Mixte des hautes terres	Augmentation de l’aridité Intensification du risque de sécheresse Allongement possible de la période de végétation Réduction des ressources en eau d’irrigation	Baisse des rendements Baisse de l’intensité de culture Augmentation des besoins en irrigation
Mixte pluvial	Augmentation de l’aridité Intensification du risque de sécheresse Réduction des ressources en eau d’irrigation	Baisse des rendements Baisse de l’intensité de culture Augmentation des besoins en irrigation
Mixte des terres sèches	Augmentation de l’aridité Intensification du risque de sécheresse Réduction des ressources en eau d’irrigation	Système très vulnérable à la diminution des précipitations Possibilité d’un retour de certaines terres à l’état de friches Augmentation des besoins en irrigation
Pastoral	Augmentation de l’aridité Intensification du risque de sécheresse Diminution des ressources en eau disponibles pour l’élevage et la production de fourrage	Système très vulnérable, où la désertification peut réduire sensiblement la capacité de charge Activités non agricoles, sortie de l’agriculture, migration

Le dénominateur commun du changement climatique sera une augmentation générale de la température dans la région, accompagnée d'effets variés sur les précipitations selon les pays. Cependant, les effets sur l'agriculture devraient varier selon les systèmes de production (tableau 2.6). Dans certains cas, les agriculteurs peuvent réagir aux changements en s'adaptant. Dans d'autres, il pourrait devenir impossible de pratiquer l'agriculture et les habitants des zones rurales devront alors se convertir à une autre activité ou déménager.

Structure et performance de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

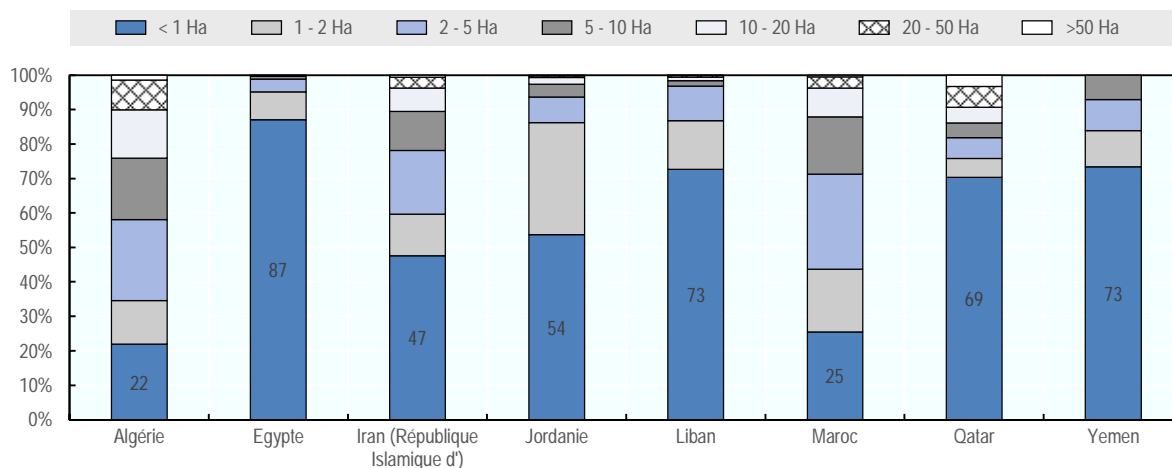
Distribution inégale de la taille des exploitations de la région

Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont l'une des distributions de la taille des exploitations les plus inégales du monde. Dans certains pays de la région (Égypte, Yémen, Jordanie, Liban et Iran), la superficie de la majorité des exploitations est inférieure à un hectare (graphique 2.4)). À l'autre extrémité du spectre se trouve un nombre relativement réduit de grandes exploitations appartenant à un petit nombre de propriétaires terriens ou à l'État (Rae, s.d.).

L'inégalité de la distribution de la propriété foncière est illustrée dans le graphique 2.5 à l'aide de courbes de Lorenz, qui représentent les pourcentages cumulés des terres agricoles en fonction des pourcentages cumulés des exploitations. La diagonale correspond à un cas théorique où chaque exploitation a la même taille de sorte que, par exemple, 50 % des exploitations occupent 50 % de la superficie agricole totale. Plus la courbe réelle de Lorenz est concave, plus la répartition des propriétés est inégale. Par exemple, 80 % des exploitations n'occupent que 20 % de la superficie agricole totale dans la région MENA, ce qui indique qu'une écrasante majorité d'exploitations sont relativement petites. D'autre part, 10 % des exploitations possèdent 60 % de la superficie agricole, ce qui signifie qu'un petit nombre d'exploitations de grande taille cultive plus de la moitié de la superficie agricole totale. Il n'y a qu'en Amérique latine que la distribution des terres est plus inégalitaire encore : moins de 10 % des exploitations détiennent 80 % de la superficie agricole.

Dans la région MENA, il existe deux politiques qui favorisent la concentration des terres agricoles en soutenant la création de grandes entreprises agricoles. Il s'agit d'une part, de la modernisation sectorielle de l'agriculture, principale mesure de développement rural, qui consiste notamment à encourager les grandes exploitations sociétales ou privées pratiquant la culture intensive. Les mesures publiques de soutien à l'agriculture et à l'accès au crédit favorisent de fait les grandes exploitations, souvent pour des raisons commerciales valables. En raison de leur taille, les petites exploitations ne remplissent souvent pas les conditions pour bénéficier d'un soutien public ou de prêts bancaires. Les mesures de « modernisation » sectorielle ont en grande partie exclu les petites exploitations du soutien public : de ce fait, elles ne s'agrandissent pas, accusent un retard technologique et demeurent pauvres. Souvent, il n'est pas proposé d'autres stratégies de développement rural, qui seraient axées sur le soutien des petites exploitations par des formations techniques et commerciales, ou sur le développement des petites et moyennes entreprises et collectivités rurales, ou bien ces dispositifs sont sous-financés.

Graphique 2.4. Distribution de la taille des exploitations agricoles dans certains pays de la région MENA, 1996-2003

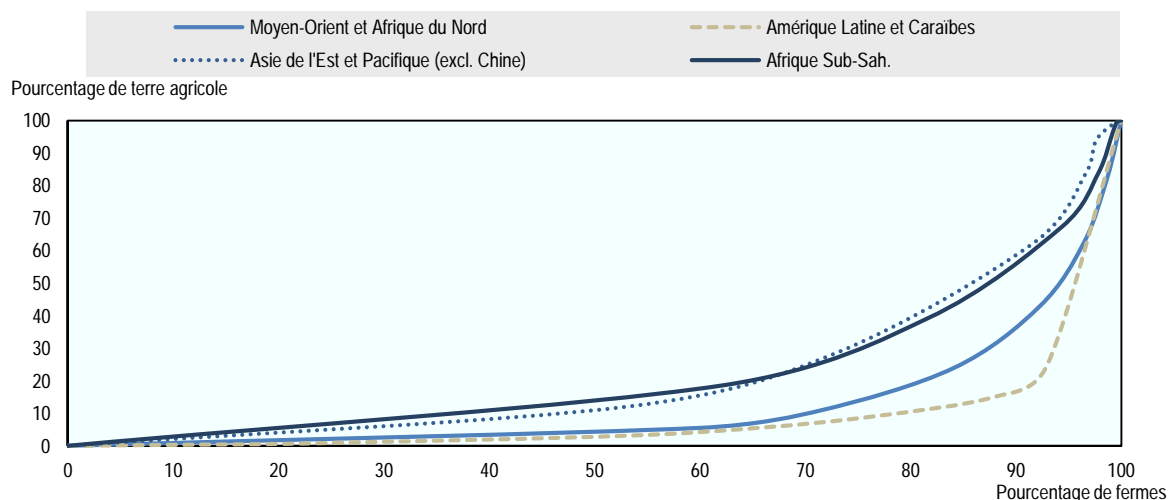


Note : Les chiffres dans la partie « < 1 ha » des barres indiquent la part des exploitations de moins d'un hectare. Les estimations renvoient à la distribution par taille des exploitations en Algérie (2001), en Égypte (1999-2000), en Iran (2003), en Jordanie (1997), au Liban (1998), au Maroc (1996), au Qatar (2000-01) et au Yémen (2002). Les chiffres dans les barres indiquent la part des exploitations de moins d'un hectare.

Source : Lowder et al. (2014).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772227>

Graphique 2.5. Concentration des terres agricoles dans les exploitations agricoles : mise en perspective comparative de la région MENA



Source : Lowder et al. (2014).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772246>

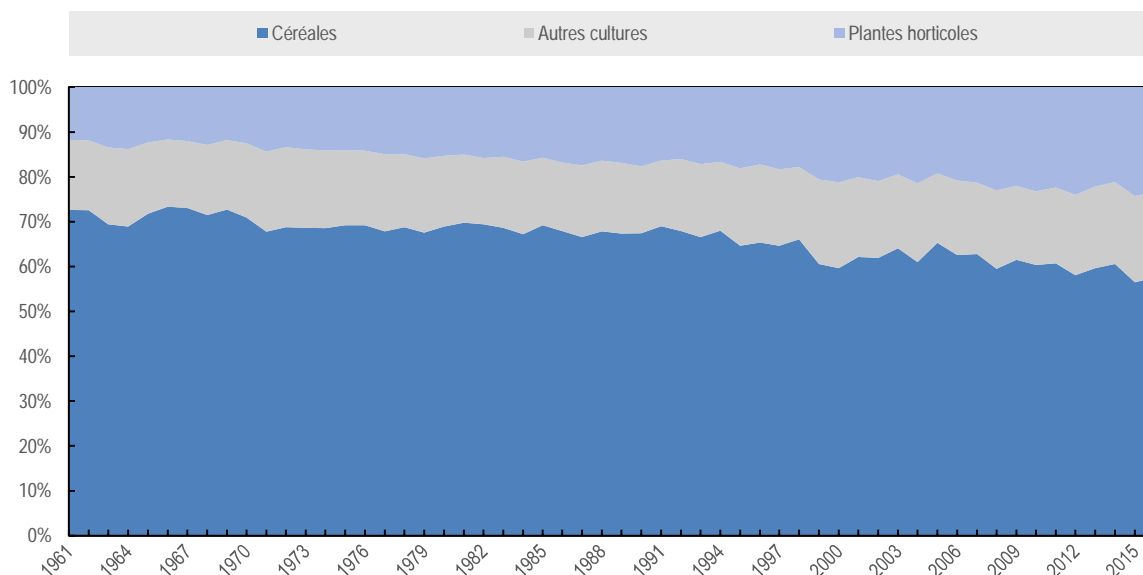
L'autre politique qui favorise la concentration des terres dans les grandes exploitations consiste pour les États à faciliter l'acquisition de terres à grande échelle par des investisseurs nationaux et étrangers. Le Soudan et l'Égypte sont ceux qui ont le plus appliqué cette politique, bien que la Mauritanie ou le Maroc aient également mis des terres à disposition. Dans la région MENA, la plupart des acquisitions foncières ont été réalisées par des sociétés avec le soutien des gouvernements et des banques des pays du

Golfe, riches mais aux ressources en eau limitées, qui dépendent le plus d'importations alimentaires. L'acquisition de terres étrangères dans la région, qui s'est développée pendant la période 2007-14 où les prix des produits agricoles étaient élevés, vise à limiter l'exposition aux marchés mondiaux des produits agricoles et à garantir un accès aux aliments destinés à la consommation humaine et animale dans les pays du Golfe. Des études de cas du Soudan indiquent que les conditions des contrats d'achat ou de crédit-bail à grande échelle manquent souvent de transparence et sont fixées sans que les collectivités locales ne soient beaucoup consultées, voire sans qu'elles le soient du tout. Au Soudan, de vastes étendues de terrains communaux ont été vendues ou louées à des investisseurs locaux ou étrangers, sans accorder grande attention au coût social et aux répercussions sur l'environnement de la conversion de pâturages communaux en terres cultivées appartenant à des étrangers (Elhadary et Abdelatti, 2016).

Une production agricole dominée par les céréales

La superficie récoltée de la région MENA est majoritairement consacrée aux céréales, essentiellement au blé (graphique 2.6)¹¹. Les céréales occupent environ 60 % de la superficie récoltée de la région, mais n'ont représenté que 15 % de la valeur de la production agricole brute en 2014. La production céréalière a été encouragée par les mesures visant à réduire la dépendance à l'égard des importations.

Graphique 2.6. Superficie récoltée de la région MENA, part par type de produit agricole, 1961-2016



Note : L'horticulture inclut les agrumes, les petits fruits, les légumes, les melons, les fruits à coque, les plantes aromatiques, le thé, le café, les épices, les cultures ayant un effet stimulant, les plantes à boissons et les olives. Les autres cultures de plein champ incluent les plantes à fibres, les haricots, les pois, les cultures sucrières, les racines et les tubercules, les légumineuses et les oléagineux.

Source : FAO (2018b).

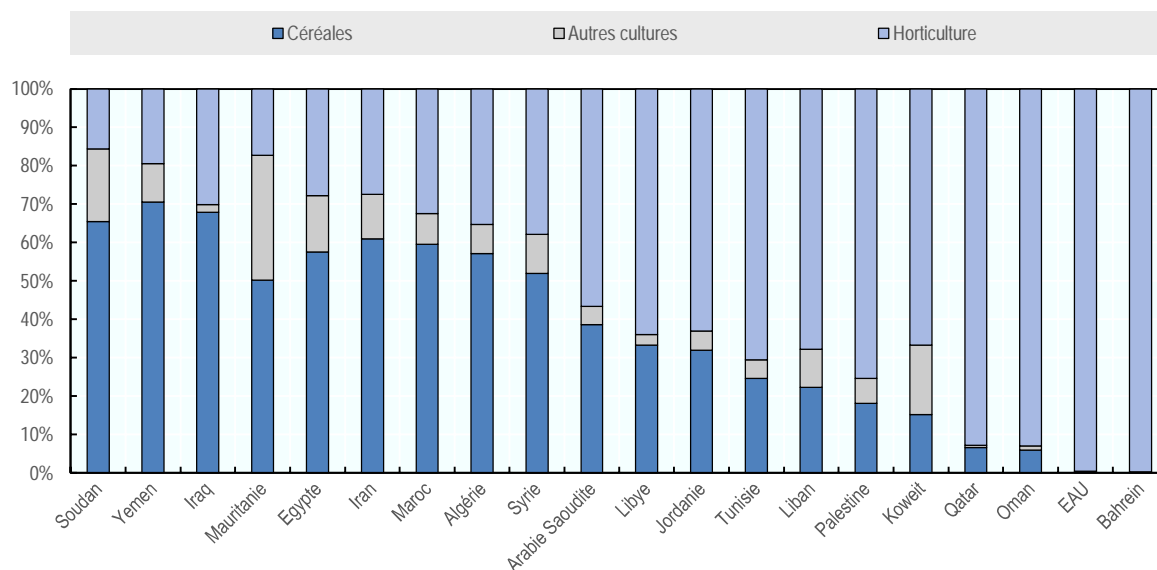
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772265>

Si les cultures céréalières représentent environ 60 % de la superficie récoltée totale, cette part varie fortement selon les pays (graphique 2.7). Les pays plus pauvres, comme le Soudan, le Yémen, l'Irak et la Mauritanie, cultivent la majeure partie de leurs terres en céréales. Toutefois, d'autres pays, dont ceux du CCG, le Liban, la Tunisie, la Libye, l'Autorité palestinienne et la Jordanie, consacrent plus de 50 % de la superficie récoltée aux cultures horticoles, et leur production céréalière est faible¹².

Si, dans la région, les céréales occupent une grande part de la superficie terrestre, la majeure partie de la valeur de la production provient des produits horticoles et animaux (graphique 2.8). Généralement, environ 40 % de la valeur de la production agricole provient de l'horticulture.

Enfin, l'agriculture de la région MENA est dominée par deux géants régionaux (l'Iran et l'Égypte), qui produisent ensemble la moitié de la valeur totale de la production agricole (graphique 2.9). Par ordre de taille, les trois producteurs suivants sont le Soudan, le Maroc et l'Algérie, qui représentent ensemble 27 % de la production agricole. Les 15 pays restants sont à l'origine de 23 % de la valeur totale de la production agricole dans la région MENA.

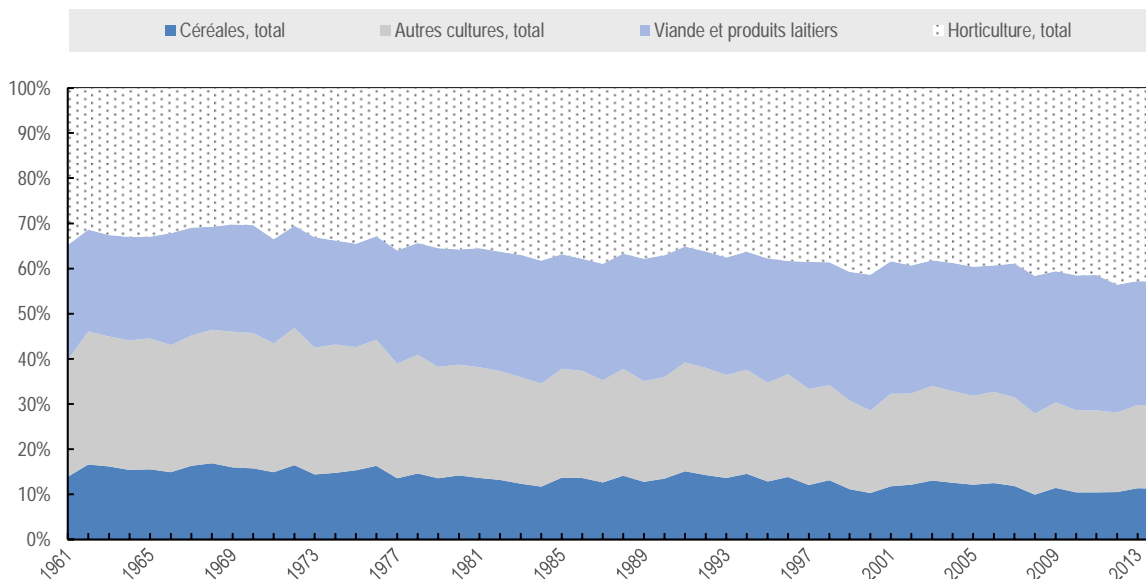
Graphique 2.7. Superficie récoltée de la région MENA par pays et par type de culture, 2016



Source : FAO (2018b).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772284>

Graphique 2.8. Valeur de la production agricole de la région MENA, par type de produit agricole, 1961-2014

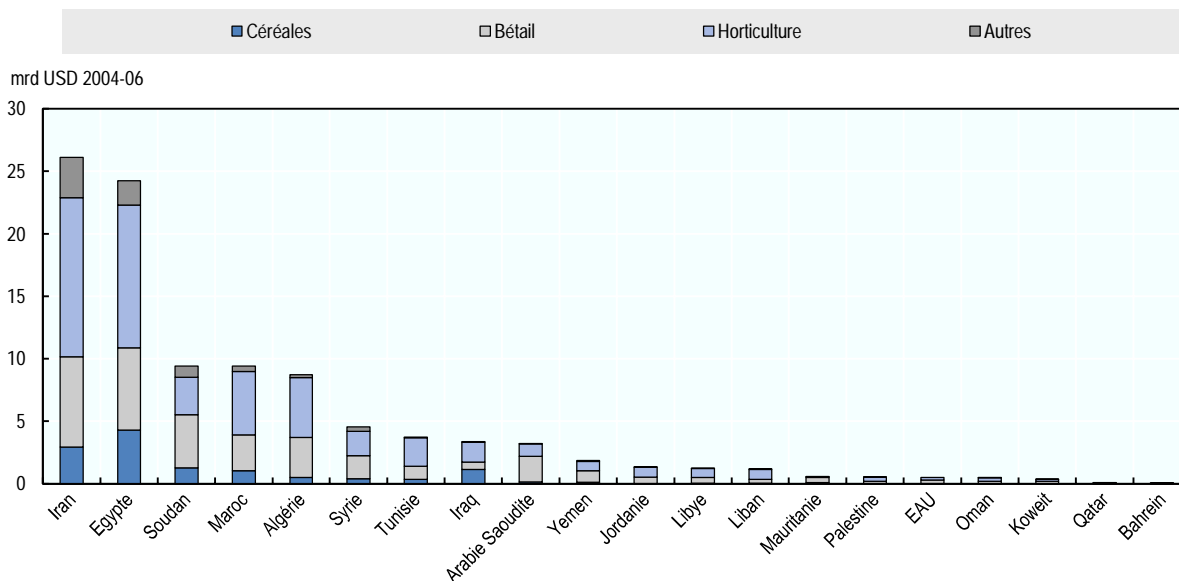


Note : L'horticulture inclut les agrumes, les petits fruits, les légumes, les melons, les fruits à coque, les plantes aromatiques, le thé, le café, les épices, les cultures ayant un effet stimulant, les plantes à boissons et les olives. Les autres cultures de plein champ comprennent les plantes à fibres, les racines et les tubercules, les haricots, les pois, les légumineuses, les cultures sucrières et les oléagineux.

Source : FAO (2018b).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772303>

Graphique 2.9. Valeur de la production agricole dans la région MENA, par pays et par type de produit, 2014



Note : Les données pour la Syrie en 2014 pourraient ne pas être fiables.

Source : FAO (2018b).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772322>

Pêche et aquaculture dans la région MENA

La région MENA est composée d'écosystèmes marins et d'eau douce variés. Bien que généralement aride, la région comprend également des voies navigables transfrontalières majeures telles que l'Euphrate, le Tigre, le Nil et d'autres bassins hydrographiques. Cependant, les ressources globales en eau douce restent maigres, en particulier dans les zones éloignées de tels bassins. La pêche et l'aquaculture occupent une place importante dans la région MENA, car elles fournissent des moyens de subsistance et sont sources de protéines animales. Au cours des deux dernières décennies, la production totale de la pêche et de l'aquaculture a augmenté notablement, passant de 2.2 Mt en 1996 à 5.9 Mt en 2016. Cette augmentation est principalement attribuable à la pêche (de 2.0 Mt à 4.0 Mt), mais l'aquaculture a également enregistré une forte progression (de 0.1 Mt à 1.9 Mt), sa part dans la production totale de poissons passant de 6 % à 32 % pendant la période 1996-2016. Malgré cette augmentation de la production, la région dépend des importations de produits halieutiques et aquacoles pour satisfaire la consommation intérieure.

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture de la région MENA est confronté à de nombreux défis, avec des différences marquées entre les pays et au sein même de ceux-ci. En matière de pêche en mer, les pays côtiers de la région MENA obtiennent des résultats disparates : ceux dotés d'un littoral étendu et d'une grande flotte capable d'accéder aux zones de remontées d'eaux froides très productives enregistrent une importante production annuelle, tandis que ceux disposant d'une flotte artisanale affichent une production plus modeste. Les zones côtières de la région sont importantes pour la pêche artisanale qui fait vivre des centaines de milliers de personnes, et globalement, la pêche pratiquée est en très grande majorité de la pêche artisanale. Les évaluations de la biomasse, réalisées uniquement sur quelques-uns des principaux stocks faisant l'objet d'une pêche dans la région, ont montré que la plupart étaient sous pression. Les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP), telles que la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) et la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) mettent en œuvre des mesures de gestion adaptative afin de maintenir les stocks dans les limites biologiques de sécurité. Par ailleurs, la Commission régionale des pêches (CORÉPÊCHES) a récemment adopté des recommandations contraignantes sur les exigences minimales en matière de communication de données sur la pêche et l'aquaculture. En outre, de nombreux pays de la région, comme la Mauritanie, le Maroc et Oman, se sont attachés à mettre en place des stratégies et une législation relatives à la pêche et à l'aquaculture, qui sont davantage axées sur la durabilité de leurs ressources. La production de la pêche continentale de la région, qui s'est élevée à 0.4 Mt en 2016, soit 7 % de la production totale, fait également face à des défis liés à sa gestion environnementale. Pour les relever, des pays comme la Mauritanie, le Maroc, l'Égypte, l'Iran et le Soudan s'emploient à étudier les opportunités qu'offre la pêche continentale et à surmonter les contraintes existantes.

L'essentiel de la production aquacole provient toujours d'Égypte et d'Iran, avec des parts respectives de 73 % et 21 % en 2016, la majorité des exploitations piscicoles de la région étant de petite taille. Des mesures ont été prises récemment dans la région pour créer un environnement propice au développement de l'aquaculture par le biais d'investissements privés, en réponse à l'intérêt croissant suscité par l'aquaculture marine et d'eau douce à échelle industrielle. Un certain nombre de pays ont mis au point des plans stratégiques de développement de l'aquaculture, mené des analyses spatiales pour repérer et attribuer des sites adaptés au secteur, et adopté une réglementation claire visant à faciliter l'établissement de structures commerciales. Le secteur aquacole fait face à plusieurs contraintes, dont un accès limité à des emplacements appropriés et à des technologies de

production durables, une gestion et des installations inadaptées pour les alevinières en eau douce, une production de semence inadéquate en termes de quantité et de qualité, et des conditions de manipulation et de transport médiocres. Dans la majorité des pays de la région, les systèmes de contrôle de la santé animale dans l'aquaculture sont également rares, et l'accès au crédit, aux prêts et aux assurances pour les entreprises aquacoles est quasi inexistant. De plus, le développement du secteur aquacole dans la région a renforcé les préoccupations environnementales et la prise de conscience par le public des problèmes de sécurité alimentaire et de protection du milieu. Enfin, dans la région MENA, les secteurs halieutique et aquacole sont particulièrement vulnérables aux effets du changement et de la variabilité climatiques, ainsi qu'à ceux induits par les activités humaines. C'est surtout le cas du secteur aquacole dont les exploitants disposent d'une capacité insuffisante d'adaptation au changement climatique et de résilience aux catastrophes naturelles et aux risques socioéconomiques.

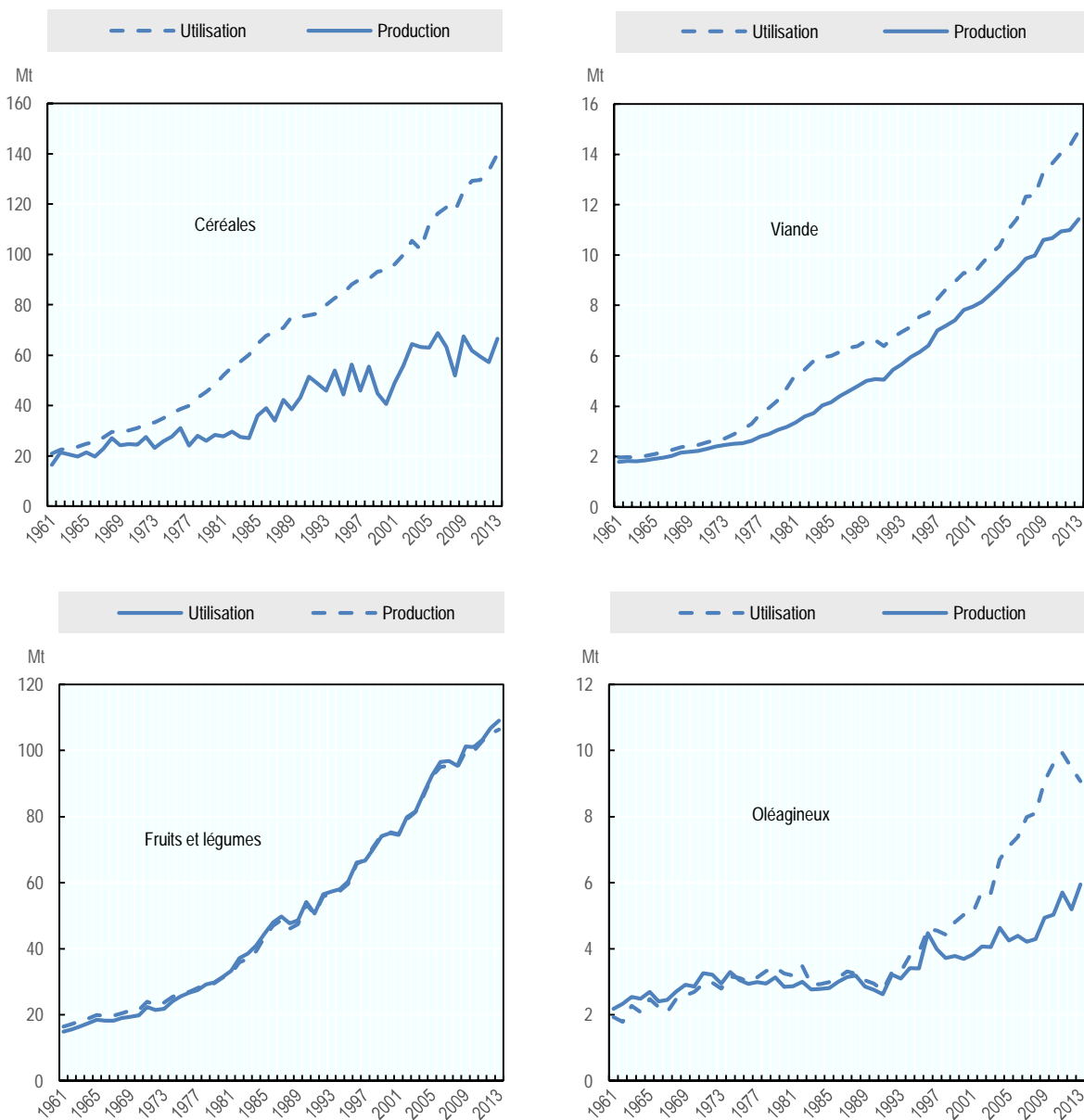
Une dépendance croissante à l'égard des importations de produits alimentaires de base

Les faibles rendements et la faible marge de progression possible sur les terres arables de la région MENA fixent des limites de production pour les cultures tempérées telles que le blé et les oléagineux. Couplée à la hausse des revenus et à une croissance particulièrement forte de la population, de 2.5 % sur la période 1971-2016, l'augmentation de la demande a largement dépassé l'augmentation de la production de ces cultures pour lesquelles la région MENA est mal adaptée (tableau 2.7) L'écart croissant entre la production et l'utilisation intérieures (graphique 2.9) est couvert par les importations. La croissance des cultures horticoles a suivi le rythme de la demande, de sorte que la région est autosuffisante en fruits et en légumes.

Le tableau 2.7 montre que la région est loin de l'autosuffisance pour les céréales, les huiles végétales, les oléagineux, les sucres et les édulcorants, mais qu'elle l'est ou presque pour les fruits, les légumes et les viandes (y compris les graisses animales et les abats).

Le ratio des importations alimentaires totales par rapport aux exportations totales de marchandises peut servir d'indicateur pour évaluer la capacité d'un pays à supporter les importations alimentaires (tableau 2.8). À l'échelle mondiale, ce ratio est d'environ 5 %. La part moyenne de la région MENA s'établit à environ 8 % ces dernières années (2011-13), en baisse par rapport aux années précédentes. Pour les pays qui consacrent une part élevée et fluctuante de leurs recettes totales d'exportation de marchandises aux importations alimentaires, la stabilité des prix alimentaires internationaux est une préoccupation majeure. Même si les recettes des exportations peuvent être maintenues, ces pays sont exposés à des risques importants liés à la flambée des prix alimentaires mondiaux. Le monde a pris conscience des implications de cette vulnérabilité pendant la crise alimentaire 2007-2008, lorsque les prix ont enregistré une envolée spectaculaire. Les pays importateurs du monde, dont ceux de la région MENA, ont fait face aux répercussions de cet emballement des prix sur les budgets des ménages et de l'État. Si depuis lors les marchés mondiaux des produits alimentaires sont revenus à des conditions plus normales, cette crise a attiré l'attention sur la vulnérabilité des pays importateurs, en particulier de pays comme l'Autorité palestinienne et la Syrie pour lesquelles les importations alimentaires constituaient une part substantielle et fluctuante des recettes d'exportation totales en 2011-13.

Graphique 2.10. Production et utilisation intérieures de certains produits dans la région MENA, 1961-2013



Source : FAO (2018b).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/88893372341>

Tableau 2.7. Taux d'autosuffisance alimentaire dans les pays de la région MENA, moyenne, 2011-13 (%)

Taux d'autosuffisance	Céréales ¹	Viandes ²	Fruits, légumes	Lait ³	Huiles végétales	Oléagineux	Sucre, édulcorants
Algérie	30	91	93	51	11	88	0
Égypte	58	83	107	89	26	35	73
Iran (République islamique d')	61	95	104	106	15	58	58
Irak	50	34	86	45	2	80	0
Jordanie	4	72	139	51	17	80	0
Koweït	2	34	36	14	1	0	0
Liban	14	77	111	49	20	67	0
Mauritanie	27	89	18	65	0	95	0
Maroc	59	100	116	95	29	98	28
Oman	7	32	52	32	4	0	0
Arabie saoudite	8	45	73	76	18	1	0
Soudan (2012-13)	82	100	98	96	89	112	72
Tunisie	42	98	110	90	91	65	1
Émirats arabes unis	2	26	21	14	82	0	0
Yémen	17	79	90	35	5	63	1
Total MENA	46	79	99	82	25	64	37

Note : Le taux d'autosuffisance alimentaire correspond à la production alimentaire (production + importations - exportations).

1. Bière non comprise.
2. Viande et abats compris.
3. Beurre non compris.

Source : FAO (2018b).

La structure des échanges de céréales, d'oléagineux et de produits carnés concorde avec les mesures de l'avantage comparatif fondées sur l'indice de l'avantage comparatif révélé des exportations de Balassa (XRCA) appliqué aux produits agricoles. Le tableau 2.13 montre l'avantage comparatif des exportations de six pays de la région MENA en 2011-13. Bien que chaque pays soit différent, la plupart des pays ont un avantage dans l'exportation des fruits, des légumes et des fruits à coque, et un handicap pour les viandes, les céréales et le poisson (sauf le Maroc). Les petites exploitations sont adaptées à la production de cultures à forte intensité de main-d'œuvre, et ce sont les fruits, le lait et les légumes qui génèrent la valeur la plus élevée par hectare et par volume d'eau.

Tableau 2.8. Ratio des importations agricoles par rapport aux exportations de marchandises, 2011-13 (%)

	Importations agricoles en pourcentage des exportations de marchandises (%)	Stabilité
Total MENA	8	Stable
Autorité palestinienne	74	Volatile, 1990-2002
Syrie	58	Volatile depuis 2007
Liban	58	Stable
Égypte	49	Stable
Jordanie	44	Stable
Yémen	39	Stable
Soudan	34	Stable
Maroc	25	Stable
Mauritanie	17	Stable
Tunisie	15	Stable
Algérie	15	Stable
Iran	11	Stable
Libye	9	Stable
Iraq	9	Volatile, 1990-99
Bahreïn	8	Stable
Arabie saoudite	6	Stable
Oman	5	Stable
EAO	4	Stable
Koweït	3	Stable
Qatar	2	Stable

Source : FAO (2018b).

Tableau 2.9. Indice de l'avantage comparatif révélé de certains pays de la région MENA

	Égypte	Liban	Maroc	Jordanie	Tunisie	Algérie
Légumes	10.21	8.80	10.56	16.07		0.09
Fruits et fruits à coque	6.71			4.53	3.36	0.09
Poisson	0.15	0.06	3	0.08		
Viandes	0.01	0.10	0.01		0.02	
Céréales		0.11	0.08		0.00	

Note : Le tableau montre l'indice de l'avantage comparatif révélé des exportations de Balassa (XRCA) appliqué aux produits agricoles. Le XRCA se définit comme la part de la catégorie de produits dans les exportations totales d'un pays, divisée par la part de la catégorie de produits dans les exportations mondiales. Un XRCA > 1 signifie que le pays est spécialisé dans l'exportation de ce produit, tandis qu'un XRCA < 1 indique l'inverse.

Source : Santos et Ceccacci (2015).

État de la sécurité alimentaire

Les ménages sont en situation de sécurité alimentaire lorsqu'ils ont accès toute l'année à la quantité et à la variété d'aliments sûrs dont ils ont besoin pour mener une vie active et saine. La modification de la sécurité alimentaire résulte donc principalement d'événements qui réduisent la capacité des familles à accéder à des aliments sûrs : ces événements concernent au premier chef les revenus, le fonctionnement des marchés alimentaires qui assure la disponibilité des aliments, et les services publics de l'État qui

garantissent la sécurité des aliments. Or, dans la région, ces équilibres sont gravement perturbés par les conflits, ceux-ci divisant la région en deux sous-régions distinctes du point de vue de la sécurité alimentaire : les pays en conflit et les pays en paix (Encadré 2.2)¹³.

L'indicateur de prévalence de la sous-alimentation permet d'estimer la part de la population d'un pays en situation de pauvreté absolue dans le domaine alimentaire. Elle correspond à la probabilité qu'une personne sélectionnée aléatoirement dans la population de référence ait un apport calorique inférieur à celui nécessaire pour mener une vie saine et active (FAO, 2017c). Le tableau 2.10 illustre la prévalence de la sous-alimentation dans les pays en conflit et les pays en paix de la région MENA.

En règle générale, on considère que les pays dont la prévalence de la sous-alimentation est inférieure à 5 % bénéficient d'une certaine sécurité alimentaire. Comme le montre clairement le tableau 2.10, les pays en paix de la région connaissent effectivement une certaine sécurité alimentaire. D'après cet indicateur, en 2014-16, les pays en conflit de la région MENA affichent une sécurité alimentaire moins bonne que la moyenne des pays les moins avancés (PMA). Alors que 28.2 % de la population des pays en conflit est en situation de pauvreté alimentaire absolue, seule 24.4 % de la population des PMA connaît une telle insécurité alimentaire (FAO, 2017c).

Tableau 2.10. Prévalence de la sous-alimentation dans les pays en conflit et les pays en paix de la région MENA, de 1999-2001 à 2014-2016

	1999- 2001	2001- 2003	2003- 2005	2005- 2007	2007- 2009	2009- 2011	2011- 2013	2013- 2015	2014- 2016
Total MENA	9.7	9.8	10.0	10.0	9.6	8.9	8.4	8.4	8.8
Pays en paix	6.3	6.4	6.5	6.3	6.0	5.5	5.0	4.7	4.7
Pays en conflit	29.0	28.4	28.9	29.1	28.5	26.6	25.3	26.1	28.2
Dont :									
--Yémen	29.9	30.7	30.9	28.9	27.1	25.7	24.6	25.2	28.8
--Irak	28.3	26.6	27.4	29.3	29.6	27.2	25.9	26.7	27.8
--Soudan							25.9	25.7	25.6

Note : Il n'existe des données sur la sous-alimentation que pour trois des cinq pays en conflit, l'agrégat ayant été constitué à partir de ces données.

Source : FAO (2017c).

Bien qu'on puisse s'attendre à un niveau élevé d'insécurité alimentaire dans les pays en conflit, les données relatives à la prévalence de la sous-alimentation doivent être interprétées avec prudence. Elles constituent un bon indicateur de la faim dans les périodes où la répartition des revenus ou de la consommation est relativement constante, mais lorsque cette répartition enregistre de fortes variations, cet indicateur cesse d'être fiable. Il sous-estime probablement la prévalence réelle de la sous-alimentation en période de conflit, car les paramètres relatifs aux disparités de consommation alimentaire utilisés pour le calculer sont dérivés de données d'enquêtes nationales auprès des ménages, qui ne sont généralement pas disponibles ou pas exactes pendant les périodes de conflit (FAO, 2017c).

Ces réserves mises à part pour le moment, le taux de prévalence de la sous-alimentation mesuré dans les pays en conflit est plus de trois fois supérieur à celui du reste des pays de la région MENA depuis 1999-2001, et il augmente progressivement par rapport aux autres pays de la région depuis 2003 (tableau 2.10). Ce profil d'évolution dans les pays en conflit concorde avec le fait que cette prévalence est en partie induite par le conflit, mais

il est également clair que ces pays affichaient des niveaux d'insécurité alimentaire relativement élevés avant même l'apparition du conflit.

Encadré 2.2. Conflits et sécurité alimentaire dans la région MENA

Dans l'ensemble de la région, fin 2017, plus de 30 millions de personnes souffraient d'insécurité alimentaire et avaient besoin d'aide pour satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels. L'état de la sécurité alimentaire est particulièrement grave dans les pays de la région MENA où ont lieu des conflits qui couvent ou qui s'intensifient : le Yémen, la Syrie, l'Irak et le Soudan. Au Yémen, d'après les dernières évaluations réalisées en mars 2017, environ 17 millions de personnes, soit 60 % de la population totale, avaient besoin d'une aide alimentaire. En Syrie, d'après les estimations, quelque 6.5 millions de personnes souffriraient d'insécurité alimentaire, et 4 autres millions seraient en danger d'insécurité alimentaire car elles suivent des stratégies d'épuisement de tous leurs biens pour répondre à leurs besoins de consommation. L'Irak et le Soudan comptent chacun environ 3 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire. Les chiffres de la Libye et de la Mauritanie sont moins élevés, environ 0.4 million de personnes chacune.

Les habitants des zones de conflit doivent souvent recourir à des stratégies de survie alimentaire afin de remédier aux graves pénuries auxquelles ils sont confrontés. Les ménages ont tendance à réduire le nombre de repas et à restreindre la consommation des adultes au profit de celle des enfants. Si la crise perdure, les ménages épuisent tous les biens qu'ils possèdent et n'ont donc plus aucunes réserves dans lesquelles prélever. Ils recourent au travail des enfants, ce qui consiste souvent à les retirer de l'école pour leur faire effectuer des activités agricoles.

L'activité économique, production agricole incluse, souffre dans un environnement de conflit et contribue à diminuer encore les moyens de subsistance. Si la production agricole est souvent l'une des activités les plus résilientes d'une économie, les personnes qui poursuivent cette activité doivent souvent faire face à des coûts de production élevés, à un manque d'intrants et à des infrastructures endommagées ou détruites. Les activités agricoles, en particulier celles liées aux cultures irriguées, pâtissent d'un prix élevé des carburants, qui a pour conséquence d'accroître la part des cultures pluviales, elles-mêmes à l'origine d'une baisse des rendements. Les engrais font souvent l'objet de sanctions internationales. Les agriculteurs plantent généralement des semences économisées sur les récoltes précédentes, limitant encore les rendements. Pour beaucoup de ménages ruraux, les possibilités de travail occasionnelles deviennent la principale source de revenus. Dans de nombreuses zones touchées par un conflit, la main-d'œuvre agricole salariée est en général remplacée par les membres de la famille afin de faire face aux coûts de production plus élevés. La production agricole améliore l'offre de produits alimentaires des ménages et de la population locale, mais le caractère limité des infrastructures, dont la chaîne du froid et les réseaux de transport, empêche souvent l'approvisionnement des marchés urbains. Par conséquent, le prix des produits locaux est généralement bas dans les régions productrices, et élevé sur les marchés urbains, bien qu'ils soient

disponibles.

L'effet d'une réduction de la production agricole sur les marchés agricoles mondiaux peut être faible, mais il est brutal dans les pays touchés. Avant le conflit, la Syrie, l'un des plus gros producteurs, produisait en moyenne quelque 4 Mt de blé, mais n'en a produit que 1.8 Mt en 2017. Au Yémen, la production céréalière intérieure totale couvre moins de 20 % de l'utilisation totale (alimentation humaine, alimentation animale et autres utilisations). Le pays dépend largement des importations provenant des marchés internationaux pour satisfaire ses besoins de consommation de blé, principal aliment de base. La part de la production intérieure de blé dans l'utilisation totale de produits destinés à la consommation humaine s'établit entre 5 % et 10 % ces dix dernières années, selon la récolte nationale. Si le conflit n'a pas renforcé notablement la dépendance du pays à l'égard des importations, la baisse de production liée à ce conflit a cependant détérioré les moyens de subsistance des agriculteurs et a fait basculer nombre d'entre eux dans une situation d'insécurité alimentaire.

L'imprévisibilité des conflits menace la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance locaux, mais aussi les moyens de subsistance des pays qui accueillent des réfugiés. Outre les millions de personnes qui ont fui en raison d'un conflit, beaucoup se déplacent à l'intérieur de leur propre pays et ce, de manière répétée. Ces déplacés intérieurs et leurs collectivités d'accueil sont souvent les plus exposés à l'insécurité alimentaire. En Syrie, environ deux personnes sur cinq se déplacent à l'intérieur du pays. En Irak, au cours du premier semestre de 2017, près d'un million de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays, principalement en raison d'opérations militaires à Mossoul, et elles se sont ajoutées aux trois millions de personnes déjà déplacées en novembre 2016. Début février 2018, plus de 5.5 millions de réfugiés étaient enregistrés dans la région couvrant l'Égypte, l'Irak, la Jordanie, le Liban et la Turquie. De plus, une grande part de la population vit à l'étranger sans chercher à se faire enregistrer comme réfugié.

Mesures de soutien à l'agriculture

La vulnérabilité des pays au risque perçu de dépendance à l'égard des aliments importés a incité certains gouvernements à soutenir la production de cultures de base dans la région (Encadré 2.3). Malheureusement, il n'y a pas eu de calcul rigoureux du soutien public accordé aux producteurs (ou de leur taxation implicite) à l'échelle de la région récemment. À ce jour, ces calculs n'ont été effectués que pour trois pays, et les données les plus récentes remontent à 2010. Le taux nominal d'aide (NRA) se définit comme le pourcentage d'augmentation des recettes agricoles brutes attribuable à l'action gouvernementale (ou le pourcentage de réduction, si le NRA < 0). Le NRA ne considère que le revenu brut et ne prend donc pas en compte les subventions ou les taxes incluses dans les prix des intrants fixés par l'État. D'après les estimations pour le blé, le soutien s'échelonne entre -28 % (2010) au Soudan, ce qui correspond à une taxation effective du secteur, et 44.7 % en Égypte (2010), soit un niveau de soutien très élevé (Banque mondiale, 2013). Au Maroc, le soutien du blé était plus modéré, s'établissant à 15 % (2009). Outre les aides aux agriculteurs, la plupart des pays de la région maintiennent les prix à la consommation à des niveaux artificiellement bas pour certains types de pain et d'autres produits de base, subventionnant ainsi effectivement les consommateurs. Ces

mesures sont souvent considérées comme des aides à caractère social, mais elles sont extrêmement coûteuses pour les budgets publics, très régressives (puisqu'elles bénéficient principalement aux non-pauvres) et donc d'une efficacité et d'une efficacité douteuses en tant que mesures de protection sociale visant à réduire la pauvreté. Entre 2008 et 2013, le coût des subventions générales au carburant et aux aliments s'est situé entre moins de 1 % du PIB au Liban et plus de 20 % en Iran. Bien que la majorité des pays s'efforce de réduire ces subventions depuis 2010, les prix des produits énergétiques et des aliments de base y sont toujours contrôlés, mais à des niveaux plus élevés, ce qui réduit leur incidence sur les budgets (FAO, 2017c).

Une comparaison annuelle des prix au producteur à la sortie de l'exploitation et des prix d'importation à la frontière du blé à partir de 2010 a montré que les prix au producteur en Algérie, en Jordanie, au Koweït, à Oman, en Arabie Saoudite et au Yémen étaient systématiquement beaucoup plus élevés que les prix du blé importé (de 60 à 250 %). Aucune conclusion définitive ne peut être tirée de ces différences, car les deux prix en question sont mesurés à différents stades de la chaîne de valeur du blé (prix au producteur à la sortie de l'exploitation et prix d'importation à la frontière). Cependant, de tels écarts montrent bien que les politiques nationales continuent de faire monter les prix du blé au-dessus des cours mondiaux.

Encadré 2.3. Soutien public du blé dans les pays de la région MENA

Les pays de la région MENA subventionnent la production de blé depuis de nombreuses années en utilisant pour cela trois grands instruments: les prix garantis, les subventions aux intrants et les droits de douane à l'importation. Le but de ces mesures est d'augmenter le prix du blé et de réduire ses coûts de production dans le pays afin d'améliorer le taux d'autosuffisance.

En Irak, par exemple, le ministère du Commerce soutient les producteurs de blé en proposant un prix garanti pour le blé n° 1 qui dépasse le prix d'importation. En 2015, ce prix garanti était de 795 000 dinars (environ 681 USD), en 2016, de 700 000 dinars (environ 592 USD) et en 2017, de 560 000 dinars (environ 487 USD) (USDA, 2017b). En Iran, il existe aussi un prix d'achat minimum du blé par l'État. Les achats effectués à ce prix par l'État ont encouragé les agriculteurs à accroître leur production, qui est passée de 2.2 Mt en 2013 à 8.5 Mt en 2016. Au Maroc, en 2017, le gouvernement a subventionné la production de blé en fixant un prix de référence pour l'achat de blé marocain (2 800 MAD par tonne, soit l'équivalent de 286 USD). En octobre 2017, les autorités ont également mis en place des subventions pour les minotiers et les exploitants de silos qui achètent du blé marocain. En outre, les droits de douane sur l'importation de blé tendre sont passés de 30 % à 135 % (Reuters, 2017). L'Office des céréales de la Tunisie contrôle la commercialisation de 40 % à 60 % de la production intérieure totale de blé et de 10 % à 40 % de la production totale d'orge. L'administration fixe des prix minimums garantis pour le blé et l'orge. Pour la campagne 2017/18, le ministère de l'Agriculture a fixé un prix minimal de 329 USD par tonne pour le blé dur et de 236 USD pour le blé tendre. Le ministère subventionne également l'eau utilisée pour l'irrigation et dispense des conseils techniques aux agriculteurs pour qu'ils étendent les surfaces irriguées cultivées en blé. En 2017, il a aussi subventionné à hauteur de 50 % l'achat de machines agricoles et de matériel d'irrigation afin d'encourager les investissements dans la production de céréales irriguées (USDA, 2017).

En Égypte, la production, le stockage et la commercialisation du blé sont très largement

réglementés au moyen de nombreux instruments. Depuis 2015, les subventions à la production prennent quatre formes : 1) des subventions aux intrants et aux extrants versées aux agriculteurs, c'est-à-dire des prix subventionnés pour les engrais et des prix d'achat du blé supérieurs aux prix à l'importation ; 2) un soutien aux consommateurs moyennant des prix fortement subventionnés pour le pain baladi ; 3) des investissements publics pour améliorer le stockage des céréales et la commercialisation du blé par l'État ; et 4) un soutien public en faveur de la recherche sur les rendements, de la lutte phytosanitaire et d'autres biens collectifs. L'État est le seul acheteur du blé produit sur le territoire et il achète aussi environ un tiers du blé importé. Une grande partie de la capacité de stockage et plus de la moitié de la capacité de mouture du pays sont entre les mains de l'État.

L'Arabie saoudite est le pays qui a modifié le plus radicalement sa politique de soutien du blé. Très préoccupée par l'épuisement de ses réserves d'eau utilisées pour l'irrigation des cultures, elle a réduit progressivement ses quotas de production et ses programmes d'achat de blé, ce qui a fait chuter la production nationale à moins de 30 000 t en 2015, contre environ 2.5 Mt en 2005. Les agriculteurs ont été encouragés à se lancer dans d'autres activités de production durables telles que la culture sous serre ou la production de fruits et de légumes moyennant l'adoption de méthodes d'irrigation au goutte à goutte.

Sources : USDA (2017a, b) ; FAO et BERD (2015) ; FAO (2017b) ; Reuters (2017).

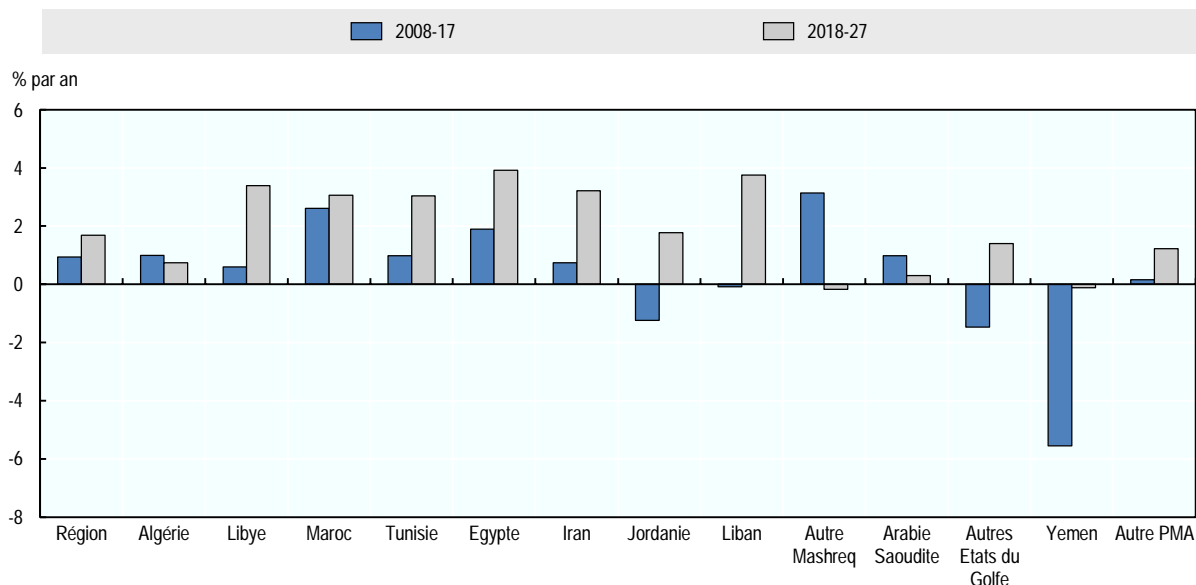
Perspectives à moyen terme

Après la présentation, au début du chapitre, des principales caractéristiques de l'alimentation, de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture dans la région MENA, ainsi que l'examen des grands enjeux auxquels celle-ci est aujourd'hui confrontée, notamment celui d'avoir à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition de sa population tout en augmentant la productivité de façon durable et en gérant une dépendance croissante à l'égard des marchés étrangers, nous prolongerons maintenant la réflexion, dans une seconde partie, en étudiant les tendances d'évolution possibles de la consommation, de la production et du commerce des produits agricoles et du poisson¹⁴.

Facteurs économiques et sociaux influant sur les perspectives

Les perspectives à moyen terme de l'agriculture, l'alimentation, la pêche et l'aquaculture dans la région MENA dépendent principalement de ses résultats macroéconomiques, de son évolution démographique, des conflits éventuels et de leur ampleur, ainsi que de l'évolution de l'action publique.

Graphique 2.11. Croissance passée et prévue du PIB par habitant au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

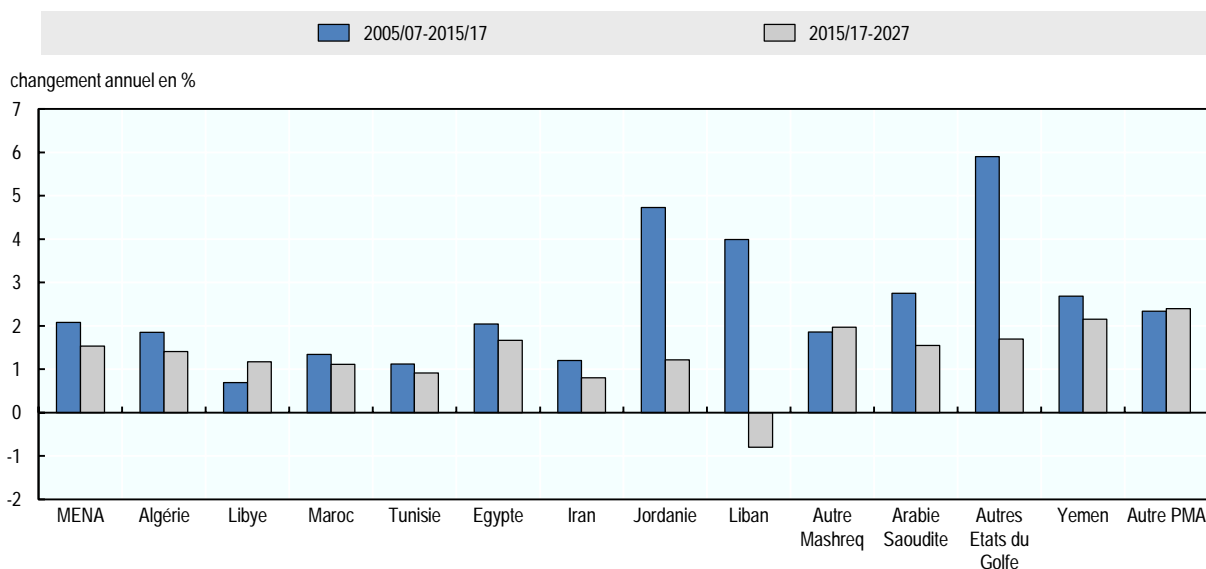


Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/88893372360>

D'après les données de la Banque mondiale, en moyenne, les ménages de la région consacrent environ 44 % de leurs revenus à la nourriture et aux boissons¹⁵. Les perspectives économiques resteront donc un facteur crucial de la consommation et de la sécurité alimentaires au cours de la prochaine décennie. Dans l'hypothèse d'une amélioration des marchés de l'énergie, de la poursuite des réformes structurelles et du maintien d'un climat géopolitique favorable, la croissance moyenne du revenu par habitant dans la région devrait s'élever à 1.6 % par an au cours des dix années à venir, d'après les projections, contre 1 % par an pendant la décennie précédente (graphique 2.11)¹⁶. Cependant, il est peu probable que ces perspectives de hausse des revenus modifient notablement les habitudes alimentaires.

Les évolutions démographiques sont un deuxième déterminant majeur de la demande alimentaire régionale. La croissance de la population devrait ralentir dans toute la région, passant dans l'ensemble de 2 % par an pendant la décennie écoulée à 1.6 % pendant la décennie à venir (graphique 2.12), ce qui représente malgré tout près de 100 millions de personnes supplémentaires. La part de la population rurale diminue, mais elle restera supérieure à 60 % dans les PMA, et chutera à environ 10 % dans la région du Golfe. La hausse de la proportion de consommateurs urbains fera augmenter la demande d'aliments préparés, lesquels contiennent généralement plus de sucre et de gras.

Graphique 2.12. La croissance de la population ralentira inégalement dans la région

Source : World Population Prospects 2015 : Révision de la Division de la population des Nations Unies et OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772379>

Tendances de la consommation alimentaire

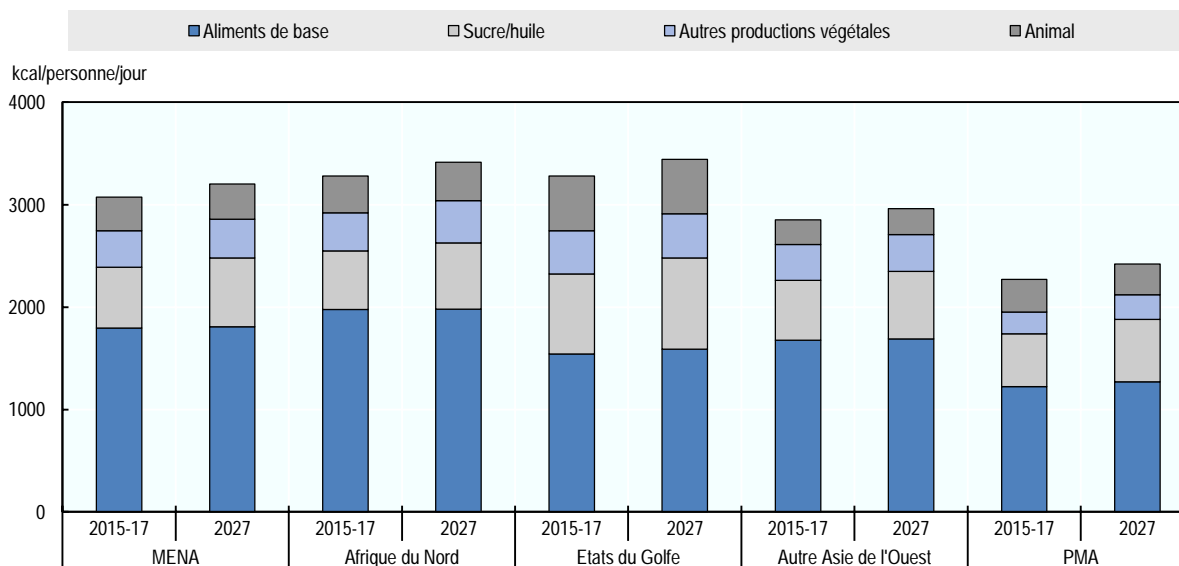
Faible croissance de la consommation par habitant

La croissance de la consommation alimentaire dans la région, mesurée en termes de calories disponibles par habitant et par jour, devrait s'élever à 0.4 % par an, principalement en raison de gains de revenus modestes. Les effets de saturation dans de nombreux pays à revenu intermédiaire et élevé ralentiront la croissance de la consommation dans les années à venir, mais elle sera plus élevée (0.6 % par an) dans les PMA de la région, d'après les projections, alors qu'elle a stagné, voire décliné, pendant la décennie écoulée. Ces améliorations reposent sur le postulat d'une croissance plus forte des revenus et d'une situation globalement inchangée en termes de stabilité politique. D'après les projections, la disponibilité journalière de calories (apport et déchets de consommation) dans la région devrait atteindre 3 200 kcal par personne en moyenne ; elle serait de 3 440 kcal dans la région du Golfe, 3 412 kcal en Afrique du Nord, 2 962 kcal dans les autres pays d'Asie occidentale et 2 420 kcal dans les PMA.

Dans la région MENA, les régimes alimentaires comportent majoritairement des aliments d'origine végétale. Les Perspectives prévoient une augmentation de la part des aliments d'origine animale résultant d'une hausse de la consommation de viande, de poisson et de produits laitiers, mais la transition sera lente (graphique 2.13). Selon les estimations, 89 % des calories consommées dans la région proviendront encore de sources végétales en 2027, ce qui ne représente qu'une légère baisse par rapport au niveau actuel. Les habitudes alimentaires varieront très peu, les différences entre les sous-régions étant en partie attribuables aux différences de revenus. Les pays de la région du Golfe sont ceux où la part d'aliments d'origine animale est la plus élevée (15 %), devant les PMA (12 %), où le secteur de l'élevage est très développé, tandis que les pays d'Afrique du Nord et les

autres pays d'Asie occidentale se contenteront d'une part de 10 % environ en 2027. Ces chiffres sont à comparer à la part de 24 % de calories d'origine animale que les pays développés affichent depuis de nombreuses années.

Graphique 2.13. Disponibilité de calories de diverses sources



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772398>

Les céréales continueront d'occuper une place prépondérante dans les régimes alimentaires

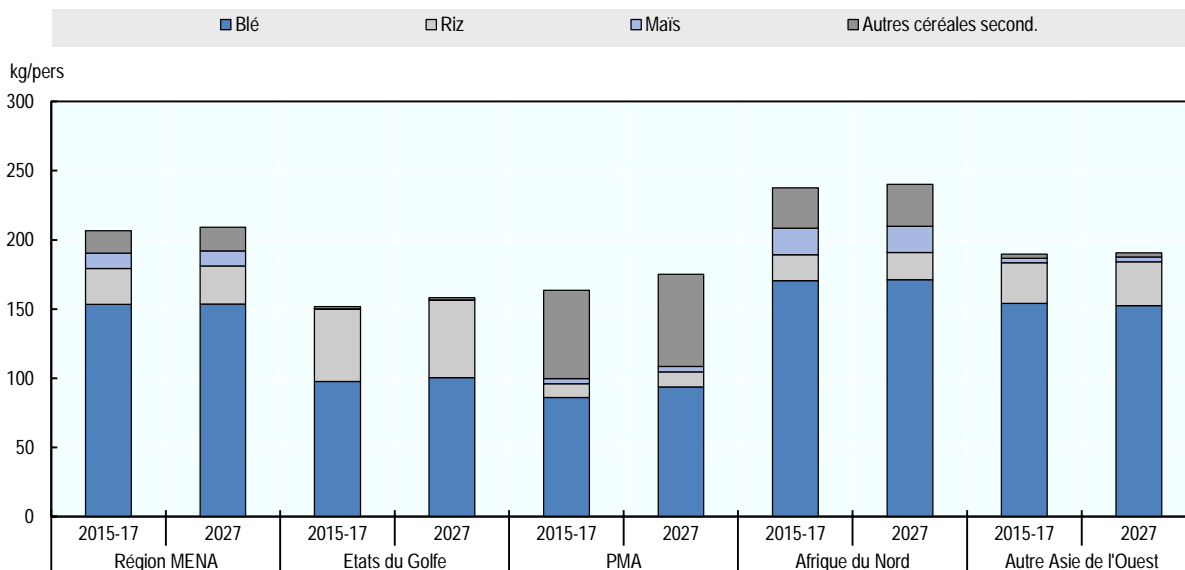
La consommation alimentaire moyenne de céréales s'élève actuellement à 200 kg par personne et par an dans la région, soit près de 60 kg de plus que la moyenne mondiale. Elle devrait se maintenir à peu près à ce niveau pendant la période de projection. Le blé est l'aliment de base traditionnel de la région, mais sa consommation par habitant semble devoir rester stationnaire. Le riz, au contraire, devrait enregistrer une croissance continue dans la région du Golfe où il est consommé par les migrants d'Asie du Sud et de l'Est. Dans les PMA, l'utilisation de céréales secondaires cultivées localement (principalement du millet) est également en hausse (graphique 2.14).

La part des calories provenant des céréales dans les régimes alimentaires continue de diminuer progressivement, la croissance de la demande alimentaire étant imputable à des produits à forte valeur ajoutée, en particulier l'huile végétale et le sucre¹⁷. Avec la hausse de la consommation d'aliments transformés et de repas cuisinés, l'utilisation d'huile végétale par habitant dans la région devrait passer de 19 kg à 22 kg par an en 2027. Elle restera à son niveau maximum de 25 kg dans la région des autres pays de l'Asie occidentale, et à son niveau le plus faible, de seulement 7 kg, dans les PMA, où la population sera encore en grande partie rurale et où qu'il n'y a pas de culture locale d'oléagineux.

Les régimes alimentaires dans la région MENA sont traditionnellement très riches en sucre et ils devraient le rester, malgré l'ampleur croissante des problèmes de santé. Les niveaux de consommation dans des pays tels que l'Égypte, l'Arabie saoudite et la Tunisie

sont d'environ 40 kg par personne et par an. La consommation annuelle moyenne de sucre devrait croître à mesure que la population deviendra plus prospère, passant de 32 kg à 34 kg par personne en 2027, ce qui correspondra alors au niveau des pays développés.

Graphique 2.14. Le blé reste la céréale la plus importante dans la région



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/88893372417>

Faible apport de protéines d'origine animale

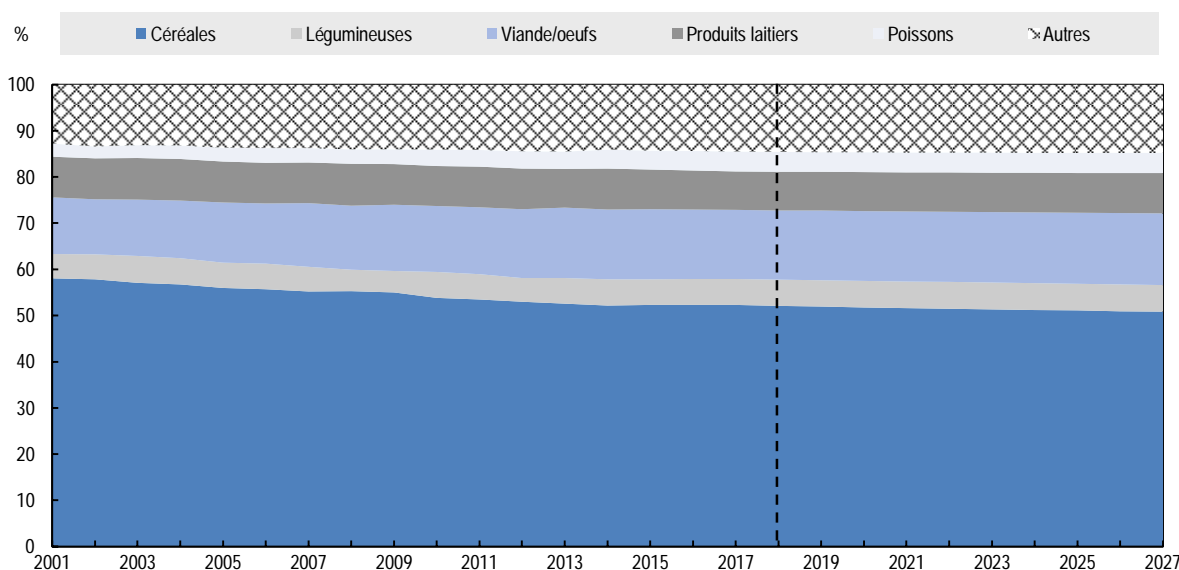
Deuxième source de protéines, la viande arrive loin derrière les céréales dans le régime alimentaire moyen de la région MENA (graphique 2.15). La consommation moyenne de viande dans la région est actuellement de 25 kg par personne et par an (poids au détail). À la faveur de la croissance des revenus, elle devrait progresser de 0.6 % par an à moyen terme, tirée par la hausse de près de 1 % de la consommation de volaille qui, avec 18 kg par personne et par an, est de loin la viande la plus consommée actuellement. Dans la région du Golfe, où elle est la plus élevée, la consommation de viande augmentera très légèrement pour atteindre 54 kg. Dans la région des PMA, elle sera principalement stimulée par les progrès accomplis dans le secteur de l'élevage ovin et bovin. Compte tenu des gains de productivité attendus, elle devrait se rétablir par rapport aux baisses récentes pour atteindre environ 17 kg par personne et par an en 2027.

La consommation de poisson dans la région MENA a progressé rapidement ces dernières années (+4 % par an pendant la dernière décennie) et le poisson est devenu la deuxième source de protéines du régime alimentaire derrière la volaille. Si la consommation de poisson est faible et stationnaire dans les PMA, elle continue de progresser à un rythme plus rapide que la consommation de viande partout ailleurs.

Les produits laitiers sont devenus une source nutritionnelle importante dans la région, mais la consommation par habitant a diminué au rythme de 1.1 % par an ces dix dernières années en raison de conditions de production difficiles, en particulier dans les autres pays de l'Asie occidentale et les pays les moins avancés. À l'inverse, la consommation a enregistré une forte hausse de 4.9 % par an dans la région du Golfe et de 1.8 % en

Afrique du Nord. La consommation de produits laitiers continue de progresser dans la région MENA à mesure que les producteurs pénètrent de nouveaux marchés avec une offre plus large de produits. Les produits laitiers frais continueront de représenter la plus grosse part du marché des produits laitiers dans la région, mais les marchés des produits transformés, dont le beurre et le fromage dans les pays plus prospères, sont en pleine croissance. Dans les régions à faible revenu, en particulier dans les pays d’Afrique du Nord, la demande de poudre de lait est importante. Le lait est ensuite reconstitué pour fabriquer des produits transformés.

Graphique 2.15. La part des protéines animales dans les régimes alimentaires de la région MENA est en hausse



Source : FAOSTAT, OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l’OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l’OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/88893372436>

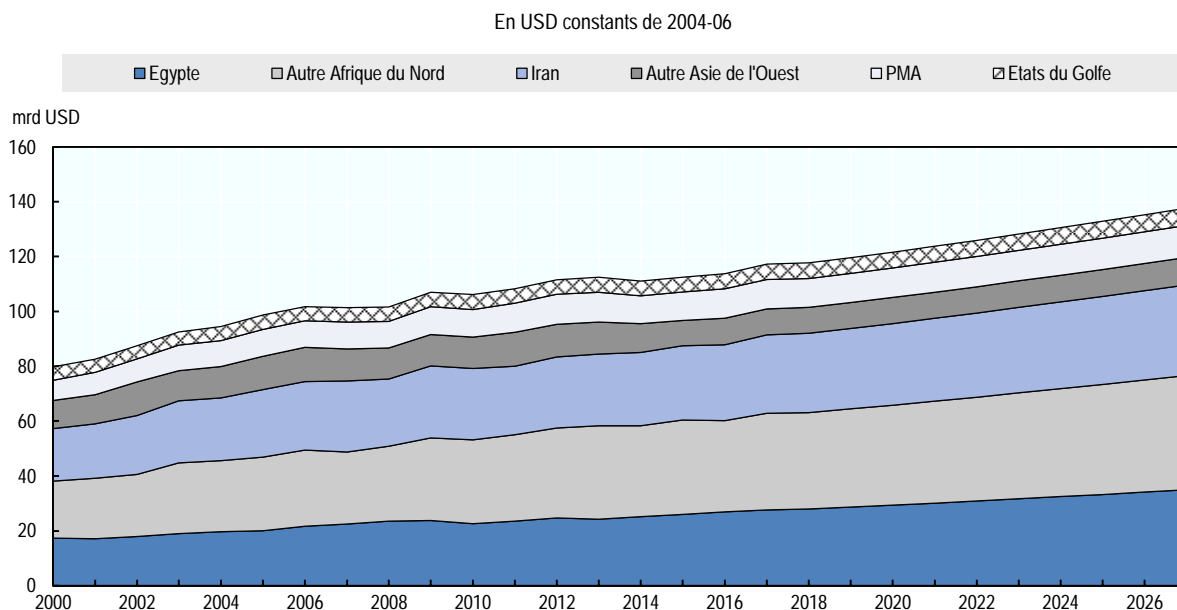
Perspectives de la production

L’évolution à moyen terme de la production agricole dans la région MENA sera influencée par un large éventail de facteurs régionaux et internationaux. La production agricole doit relever une série de défis propres à la région, parmi lesquels l’aridité, la superficie limitée des terres cultivables, la rareté des ressources en eau et les graves conséquences du changement climatique, afin de parvenir au développement durable. Qui plus est, la concurrence des prix internationaux est forte pour la quasi-totalité des produits de la pêche et de l’agriculture, et en termes réels, les cours mondiaux tendent à diminuer.

À cause de ces facteurs, la production agricole, halieutique et aquacole de la région, mesurée en prix internationaux constants, a lentement progressé, de 1.3 % par an, pendant la dernière décennie¹⁸. Ce faible rythme de croissance s’explique par des prix réels en baisse, mais aussi par des politiques inadaptées, un investissement insuffisant dans la science, la technologie et le développement agricole, et par le conflit, qui ont tous contribué à l’appauvrissement des ressources agricoles, à leur utilisation inefficace et au faible niveau de productivité.

La croissance de la production devrait légèrement se raffermir à moyen terme, à condition que le contexte économique général s'améliore, que les conflits ne s'aggravent pas dans certains pays, et que la situation soit plus stable dans d'autres, ce qui devrait améliorer l'investissement et la productivité. D'après les projections, la croissance annuelle moyenne se chiffrerait à 1.5 % dans l'ensemble de la région. Elle dépendra surtout des performances des deux principaux pays producteurs, l'Égypte et l'Iran, qui représentent ensemble plus de la moitié de la valeur de la production agricole, halieutique et aquacole de la région MENA. Ces deux pays enregistreraient respectivement une croissance de 2.0 % par an et de 1.0 % par an.

Graphique 2.16. La valeur nette de la production agricole va croître de façon plus soutenue



Source : FAOSTAT, OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/10.1787/88893372455>

Encadré 2.4. L'avenir de la production alimentaire en milieu contrôlé

De nombreux pays de la région MENA font face à un double défi : préserver une base de ressources souvent modeste et fragile, et nourrir une population dont la consommation alimentaire dépend fortement et de plus en plus des importations, une situation que vient encore aggraver le changement climatique en limitant les capacités de production et en augmentant les besoins d'approvisionnement à l'étranger. Ces défis se posent avec une acuité particulière dans les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), qui importent parfois l'équivalent de plus de 90 % de leur consommation alimentaire et où les terres arables fertiles et les ressources en eau renouvelables sont pratiquement épuisées. En fait, pour satisfaire leurs besoins alimentaires, bon nombre de ces pays ont installé des cultures vivrières sur des terres désertiques irriguées avec des eaux fossiles et, comme il fallait s'y attendre, ont dû arrêter complètement cette production

agricole peu après l'avoir lancée. Un milieu naturel défavorable a rendu ces pratiques insoutenables, mais aujourd'hui, la production en « milieu contrôlé » promet d'offrir des solutions inédites et durables pour relancer la production alimentaire dans la région.

L'expression « milieu contrôlé » est habituellement employée pour désigner une activité agricole indépendante du milieu de production naturel. Il s'agit généralement de serres entièrement climatisées, fermées ou semi-fermées, où le sol est remplacé par un substrat inerte comme le gravier ou la perlite, et où l'approvisionnement en eau est assuré par une installation hydroponique. Les éléments nutritifs sont apportés par des engrais ou des sources « naturelles » d'éléments fertilisants telles que le fumier animal ou l'engrais de poisson. Les milieux contrôlés sont des unités de production de pointe qui combinent des technologies très variées : fertilisation entièrement automatisée, lutte contre les ravageurs et les mauvaises herbes, systèmes de récolte robotisés, éclairage LED, chauffage solaire, refroidissement adiabatique, procédés de dessalement à haut rendement énergétique. Ces installations ont aussi recours à des concentrations élevées de CO₂ dans l'air ambiant pour augmenter les rendements, qui peuvent atteindre des niveaux extrêmement élevés, par exemple 100 kg de tomates/m². Par analogie avec les smartphones, ces unités de production sont appelées « *smart farms* » (exploitations intelligentes).

La combinaison des différentes technologies permet une production entièrement contrôlée, économe en ressources et indépendante de son lieu d'implantation. Ces propriétés ont permis aux milieux contrôlés de faire une percée dans les environnements chauds et arides, comme les déserts de l'Arizona, de l'Australie et, plus récemment, les pays du CCG.

Les coûts de production de certains fruits et de nombreux légumes sont étonnamment bas. L'énergie solaire fournit de l'électricité bon marché pour le refroidissement et les LED, pour le dessalement et les apports d'engrais azotés. Le CO₂ est disponible sous forme de sous-produit du secteur des hydrocarbures et du ciment, tandis que les travailleurs migrants constituent une main-d'œuvre bon marché pour la récolte, le triage et d'autres opérations à forte intensité de travail. Pour ce qui est de la demande, les supermarchés assurent la chaîne du froid et donnent accès à une vaste clientèle, qu'il s'agisse de particuliers ou de l'important secteur hôtelier. Les calculs préliminaires donnent à penser qu'il serait possible de produire des légumes tels que tomates, aubergines et poivrons ou des micro-pousses à un coût de 30 à 40 % inférieur au prix de ces mêmes produits importés par avion. Un certain nombre de nouvelles entreprises mais aussi d'entreprises bien établies saisissent ces nouvelles opportunités, comme en témoigne la hausse rapide des investissements dans la production agricole en milieu contrôlé.

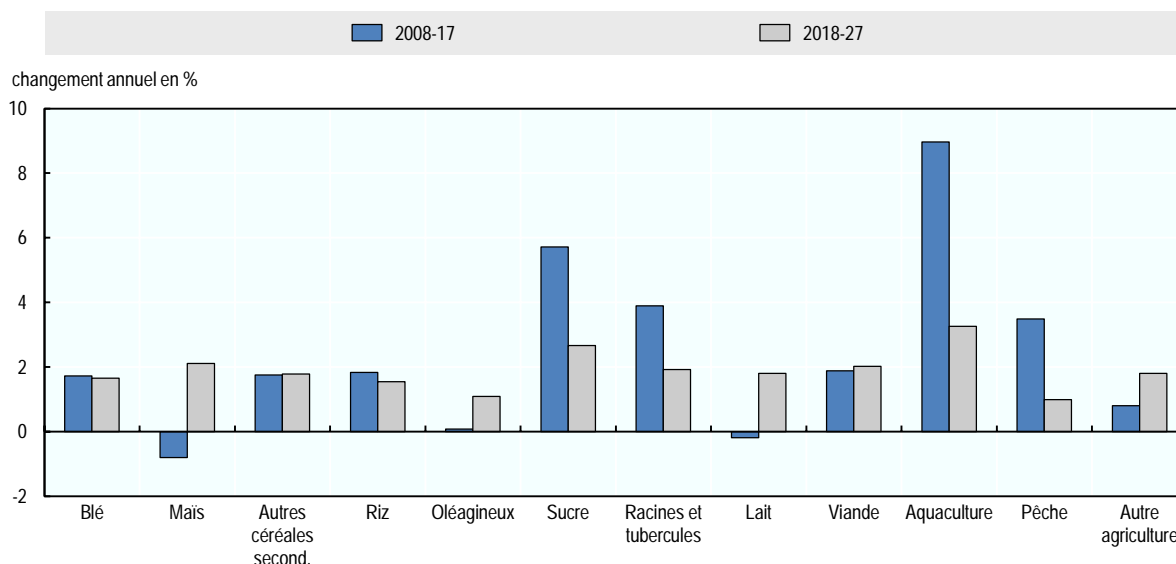
L'agriculture en milieu contrôlé présente toutefois des risques et des limites propres aux pays du CCG. Il faut notamment disposer d'opérateurs très qualifiés pour faire fonctionner les installations, gérer une chaîne d'approvisionnement complexe, des plants jusqu'aux pièces détachées, ou encore monter des coentreprises avec des partenaires locaux, l'accès à la propriété foncière étant strictement limité voire totalement impossible pour les étrangers dans de nombreux pays du CCG.

Les céréales dominent la production agricole de la région. Jusqu'ici, la production a surtout augmenté avec l'expansion des superficies, mais on estime que l'amélioration des rendements sera son principal facteur de croissance dans l'avenir. D'après les projections, la superficie des terres cultivées devrait rester inchangée d'ici 2027, mais le rendement des principales cultures (blé, céréales secondaires et riz) augmenterait d'environ 1.5 % par an grâce à l'amélioration du potentiel des semences, à une utilisation plus intensive des intrants et à une meilleure gestion. En conséquence, la production de blé, principale culture de la région, atteindra vraisemblablement 45 Mt en 2027, contre 37 Mt à l'heure actuelle. La part de l'Iran, premier producteur de la région, passera de 32 % à 35 %, avec une production atteignant 16 Mt en 2027. La production de maïs, qui a chuté ces dernières années en raison d'une forte baisse en Iran, devrait se rétablir à moyen terme à la faveur de l'amélioration des rendements et atteindra 10.5 Mt. Quant à la production de riz, assurée aux deux tiers par l'Égypte, elle atteindra 7.6 Mt en 2027, progressant au rythme de 1.5 % par an, étant donné l'expansion ralentie de la superficie cultivée.

Le sucre, produit à partir de la canne à sucre et, de plus en plus, de la betterave sucrière, est le produit agricole qui enregistre la croissance la plus rapide dans la région. La production de betteraves sucrières a connu une hausse rapide de 6.4 % par an pendant la décennie écoulée, soutenue par une expansion des superficies de 10 % par an en Égypte. Elle devrait progresser de 3 % par an pendant la période de projection, car les prix du sucre stagneront et il y aura moins d'hectares supplémentaires cultivés. La croissance de la production de canne à sucre découle principalement de l'amélioration des rendements ; elle ne serait que de 0.8 % par an environ.

La production de lait dans de la région a stagné au cours de la dernière décennie, en raison de la baisse de la production enregistrée dans les autres pays de l'Ouest de l'Asie occidentale et dans les PMA, ayant qui a été compensée par une croissance hausse dans les autres sous-régions. Pour la décennie à venir, les *Perspectives* prévoient une amélioration du rendement du laitier de 1.6 % par an et un élargissement du troupeau de vaches de 0.2 % par an. De ce fait, la production de lait devrait atteindre 38.4 Mt d'ici 2027. L'Iran conservera son rang de premier producteur la plus grosse part de la production (avec environ 20 % du total), suivi par l'Égypte (18 %). Comme dans le passé, la production se répartira entre différents usages, à raison d'environ 50 % pour le lait frais, 18 % pour le fromage, 16 % pour le beurre, et le reste pour la production de poudre de lait.

À l'heure actuelle, la production de viande de la région se chiffre à environ 10 Mt (poids en carcasse), dont environ 60 % pour la viande de volaille et le reste pour la viande bovine (20 %) et la viande ovine (20 %). Les investissements dans les nouvelles installations d'élevage et l'augmentation du poids en carcasse devraient faire croître la production de viande de 2.0 % par an en moyenne dans la région, soit un peu plus vite que lors de la décennie précédente. Afin de satisfaire une demande intérieure en pleine croissance, la production de viande de volaille devrait augmenter de 2.8 % par an, tirée par une croissance dynamique dans la région de l'Afrique du Nord, où le secteur avicole égyptien occupe une position dominante. Dans la sous-région des PMA, le secteur de l'élevage se caractérise par un cheptel très important, actuellement estimé à 45 millions de têtes, soit plus de 60 % de l'effectif bovin total de la région. Néanmoins, à cause des faibles taux d'exploitation liés aux pratiques traditionnelles d'élevage, la sous-région ne produit que 22 % de la viande bovine de la région.

Graphique 2.17. Évolution des principales productions dans la région MENA

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772474>

La pêche continue de jouer un rôle prépondérant dans la production de poisson de la région MENA. À l'heure actuelle, près de 4 Mt de poisson sont débarquées chaque année, dont près de 40 % par le Maroc. Au cours de la prochaine décennie, la croissance se limitera à 0.5 % par an en raison de la diminution des stocks de poisson. La production aquacole de la région a plus que doublé au cours de la dernière décennie et s'élève aujourd'hui à près de 2 Mt. Elle devrait encore augmenter de 50 % durant les dix prochaines années, et toutes les sous-régions y participeraient, en particulier l'Afrique du Nord (Égypte), dont la contribution s'élève à 75 % du total.

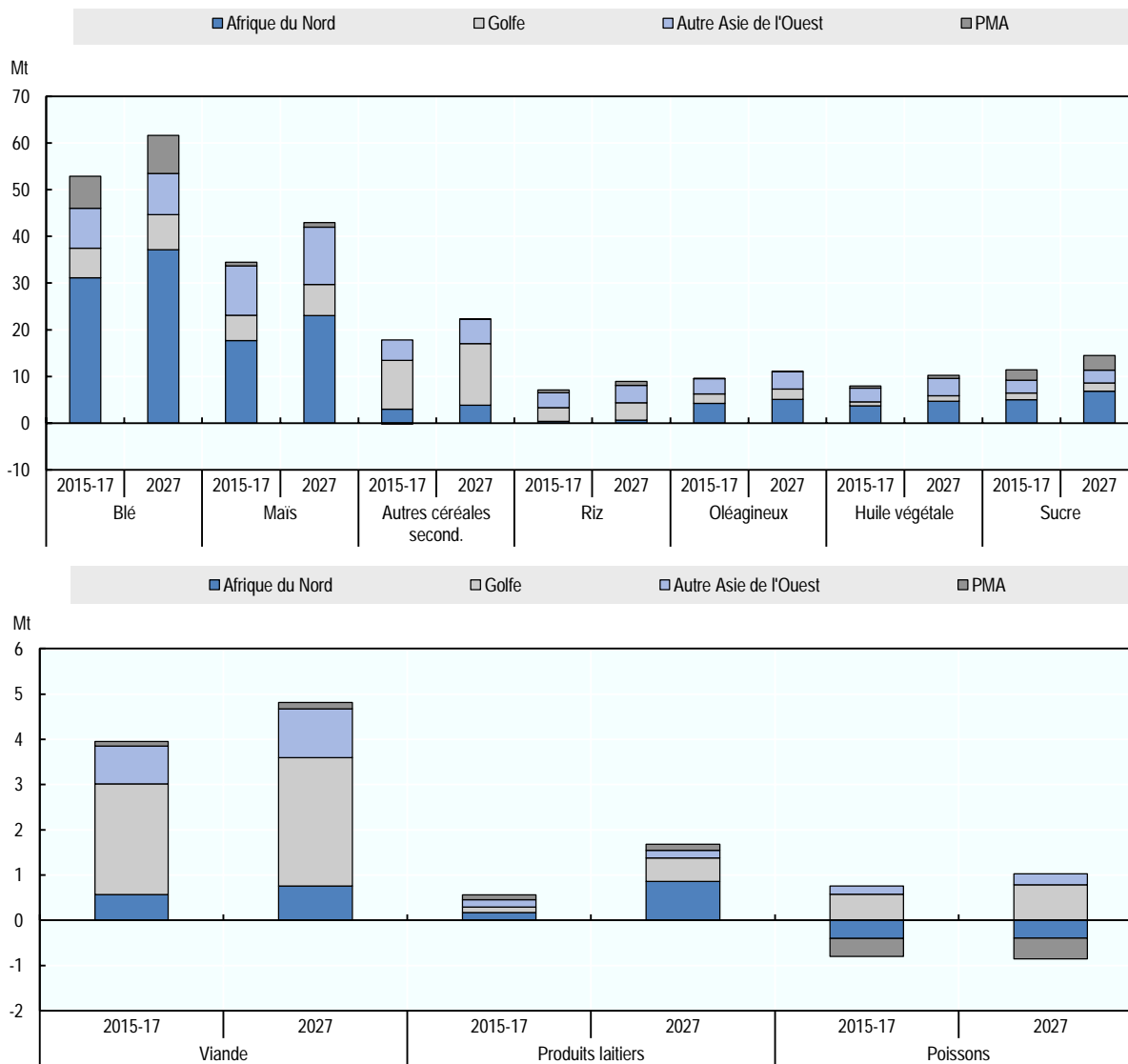
Perspectives des échanges

La région MENA est compte parmi les plus grands importateurs nets d'aliments dans le monde, tous produits alimentaires confondus, ou presque. Demain comme aujourd'hui, les hausses de l'offre alimentaire dans la région proviendront pour l'essentiel des échanges. À l'heure actuelle, environ 27 % des expéditions internationales de céréales, 21 % de celles de sucre, 20 % de celles de viande de volaille, 39 % de celles de viande ovine, 20 % de celles de poudre de lait écrémé et 30 % de celles de poudre de lait entier sont destinées à ces pays. Les marchés intérieurs de la région sont généralement très intégrés aux marchés agricoles mondiaux, une interdépendance qui ne manquera pas de perdurer et devrait se renforcer pour certains produits comme le blé et le maïs.

Les importations nettes enregistreront vraisemblablement une forte hausse. En effet, pour la plupart des produits agricoles de base, la consommation continuera de croître plus rapidement que la production. Le déficit atteindra 58 Mt pour le blé et 65 Mt pour les céréales secondaires en 2027 d'après les projections. La principale destination de la quasi-totalité des produits importés par la région MENA sera l'Afrique du Nord, suivie par les autres pays d'Asie de l'Ouest. Les autres céréales secondaires et le riz font exception, étant donné que la région du Golfe en est la principale importatrice (graphique 2.19). Celle-ci est la première importatrice de viande et de poisson, dont la

production est modeste mais la consommation relativement élevée dans ces pays. Les PMA sont les seuls exportateurs nets de poisson de la région et devraient encore accroître ces exportations.

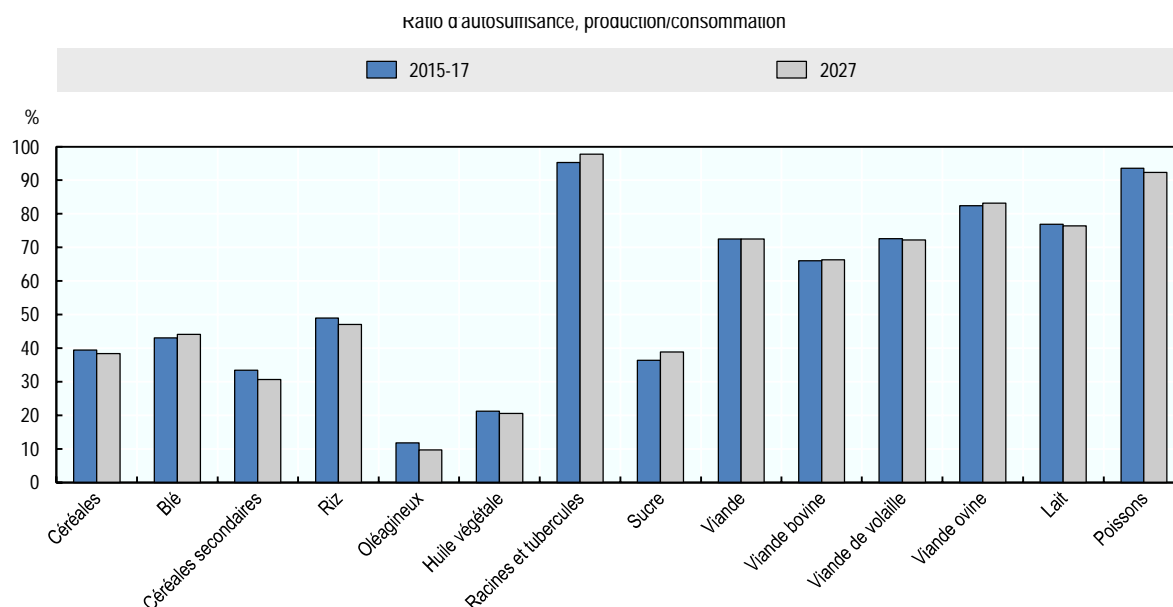
Graphique 2.18. Les importations nettes de tous les produits augmentent, quelle que soit la sous-région



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/88893372493>

Graphique 2.19. Forte dépendance à l'égard des marchés étrangers pour les produits alimentaires de base



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/88893372512>

Risques et incertitudes

Il plane sur les perspectives à moyen terme de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord des risques et des incertitudes associés à des facteurs aussi bien endogènes qu'exogènes. Les conflits ont de graves répercussions sur la consommation alimentaire et la production agricole. D'autres incertitudes entourent les projections, comme l'évolution d'une situation alimentaire préoccupante ou la volatilité des cours du pétrole brut. Ces questions sont analysées ci-dessous afin de mettre en lumière leur impact potentiel sur les projections.

Lutter contre la malnutrition

Certaines parties de la région MENA sont confrontées au « triple fardeau » de la malnutrition : la sous-nutrition, la suralimentation ou l'obésité, et la malnutrition (encadré 2.5). Bien que l'amélioration soit lente, la sous-nutrition diminue, au moins dans les zones exemptes de conflit. Toutefois, les chiffres des deux derniers indicateurs nutritionnels sont en hausse et les pouvoirs publics réfléchissent aux mesures qui permettraient de lutter contre ces phénomènes.

Encadré 2.5. Le triple fardeau de la malnutrition dans la région MENA

La région du Moyen-Orient et de l’Afrique du Nord comprend 22 pays très hétérogènes en termes de développement et de revenus ainsi qu’au regard de la santé et de la protection sociale¹. Le spectre va d’un développement très avancé dans les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) et modéré dans les pays du Machrek et du Maghreb, à des niveaux très bas dans les trois PMA de la région. Il n’est donc pas surprenant que les problèmes nutritionnels et la capacité des différents pays à prendre en charge les fardeaux de la malnutrition varient aussi au sein de la région. Si les PMA font face à de graves phénomènes de faim chronique ou à de véritables famines, les pays du CCG et de nombreux pays à revenu intermédiaire, à l’inverse, sont confrontés à un problème croissant de surconsommation et, par conséquent, à la montée du surpoids et de l’obésité. La quasi-totalité des pays de la région MENA affichent des régimes plutôt peu diversifiés, associés à des carences importantes en micronutriments, notamment en fer, sources potentielles d’anémie. Le tableau ci-dessous résume la prévalence des différentes formes de malnutrition. Ce qu’il ne montre pas, c’est que les différentes formes de malnutrition ne sont ni cantonnées ni même concentrées dans un pays donné. Elles coexistent dans de nombreux pays, parfois dans le même foyer et, dans de rares cas, peuvent toucher la même personne.

	Moyen-Orient		Afrique du Nord ¹	
	2005	2015	2005	2015
	%			
Prévalence de la sous-nutrition dans la population totale	9.1	9.1	4.6	6.7
Prévalence de l’insécurité alimentaire dans la population adulte (>= 15 ans)	30.9	8.7	27.9	11.2
Prévalence du retard de croissance pondérale chez les enfants (< 5 ans)		3.9		7.9
Prévalence du retard de croissance chez les enfants (< 5 ans)	20.6	15.7	21.6	17.6
Prévalence du surpoids chez les enfants (< 5 ans)	7.0	8.0	8.9	10.0
Prévalence de l’obésité dans la population adulte (>= 18 ans)	20.3	25.8	17.5	22.6
Prévalence de l’anémie chez les femmes en âge de procréer (15-49 ans)	34.1	37.6	36.7	32.6

1. Soudan compris.

L’occurrence simultanée des différentes formes de malnutrition est appelée le « triple fardeau de la malnutrition ». Ce fardeau pèse de plus en plus sur le secteur de la santé de la région, et même sur les résultats économiques en général. D’un côté, l’anémie et la sous-alimentation altèrent la capacité des individus à réaliser un travail physique et peuvent donc enfermer les personnes touchées dans le piège de la pauvreté. C’est un phénomène qui frappe particulièrement les PMA, mais les autres pays ne sont pas épargnés. De l’autre côté, l’empreinte du surpoids et de l’obésité devient de plus en plus visible à travers la prévalence élevée de maladies non transmissibles, observée avant tout dans les pays du CCG, mais aussi dans les pays du Machrek et du Maghreb.

L’occurrence simultanée des différentes formes de malnutrition complique les efforts à déployer pour lutter efficacement contre ces trois fléaux. Par le passé, les programmes mis en place s’appuyaient souvent sur des stratégies non discriminantes, comme celle d’abaisser le prix des aliments pour l’ensemble des consommateurs, en particulier ceux

des aliments de base (pain/farine/sucre). Si cette mesure a permis d'améliorer l'accès à l'apport énergétique des aliments de base, même pour les consommateurs les plus pauvres, elle a aussi contribué à aggraver le problème croissant du surpoids et de l'obésité, ainsi que celui du gaspillage alimentaire, qui n'est pas sans rapport avec le premier. Un certain nombre de facteurs compliquent la tâche des responsables publics de la région MENA lorsqu'il s'agit de décider des mesures à adopter, par exemple : les inégalités importantes sur le plan des richesses et des revenus, qui entraînent une réactivité différente aux prix ou aux mesures d'incitation ; la forte proportion de populations migrantes et de différentes origines ethniques, notamment dans les pays du CCG, et donc les différentes prédispositions génotypiques aux maladies non transmissibles ; la faiblesse des institutions, ainsi que les insuffisances des systèmes d'approvisionnement alimentaire et de l'infrastructure physique, qui compliquent l'exécution des programmes de supplémentation et d'enrichissement des produits alimentaires. Par conséquent, la lutte contre le triple fardeau implique de mettre en place des instruments d'action bien plus ciblés et novateurs que ceux employés par le passé.

1. Les estimations tirées des données de *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* (FAO, 2017e) sont corrigées en fonction des définitions des indicateurs et des régions.

Le rapport « Arab Horizon 2030 », qui se penche sur cette question, présente une analyse par scénario destinée à étudier les aspects d'un changement radical des régimes alimentaires dans la région arabe (qui correspond globalement à la région MENA au sens des présentes, à l'exclusion de l'Iran)¹⁹. La lutte contre les problèmes liés aux régimes alimentaires a des répercussions sur l'ampleur du recours aux marchés étrangers pour couvrir les besoins en produits alimentaires de base. Un « scénario de régime alimentaire sain » a été mis au point et servi à évaluer les effets qu'aurait une amélioration du régime alimentaire sur les marchés intérieurs et internationaux.

À l'aide du modèle Aglink-Cosimo de l'OCDE et de la FAO, des chercheurs ont simulé un scénario dans lequel les habitudes alimentaires respectent les recommandations de « régime sain » de la FAO et de l'OMS reposant sur un apport de 2 200 kilocalories par jour, ce que le scénario atteint en réduisant de 50 % les céréales disponibles pour la consommation alimentaire, en doublant la consommation de viande et d'œufs, en triplant celle de produits laitiers, et en réduisant la consommation de sucre et d'huile végétale. Si l'on tient compte d'un facteur « gaspillage » de 30 %, qui est implicite dans l'estimation de référence des calories disponibles, ces changements entraînent une baisse des calories totales disponibles de 3 100 kcal par jour à 2 860 kcal par jour.

L'effet sur la production intérieure a été simulé en partant de l'hypothèse d'une augmentation sans contrainte de l'offre dans la région. Selon ce scénario de régime sain, la production de viande dans la région arabe passerait de 2 Mt à 13 Mt d'ici 2030. La production de produits laitiers (en équivalent lait liquide) passerait quant à elle de 5 Mt à 25 Mt. Certes, la consommation alimentaire de céréales baisserait considérablement dans le scénario du régime sain, mais la demande globale de céréales augmenterait. Cette évolution s'explique par la forte expansion du secteur de l'élevage, et donc de l'utilisation de céréales en tant qu'aliments pour animaux dans la région. La demande de céréales destinées à l'alimentation animale augmenterait ainsi six fois plus vite dans le scénario du régime sain que dans le scénario de référence. La région arabe n'étant pas en mesure d'augmenter sa production d'aliments pour animaux au même rythme, elle serait contrainte d'accroître ses importations. Par conséquent, le taux de couverture des besoins

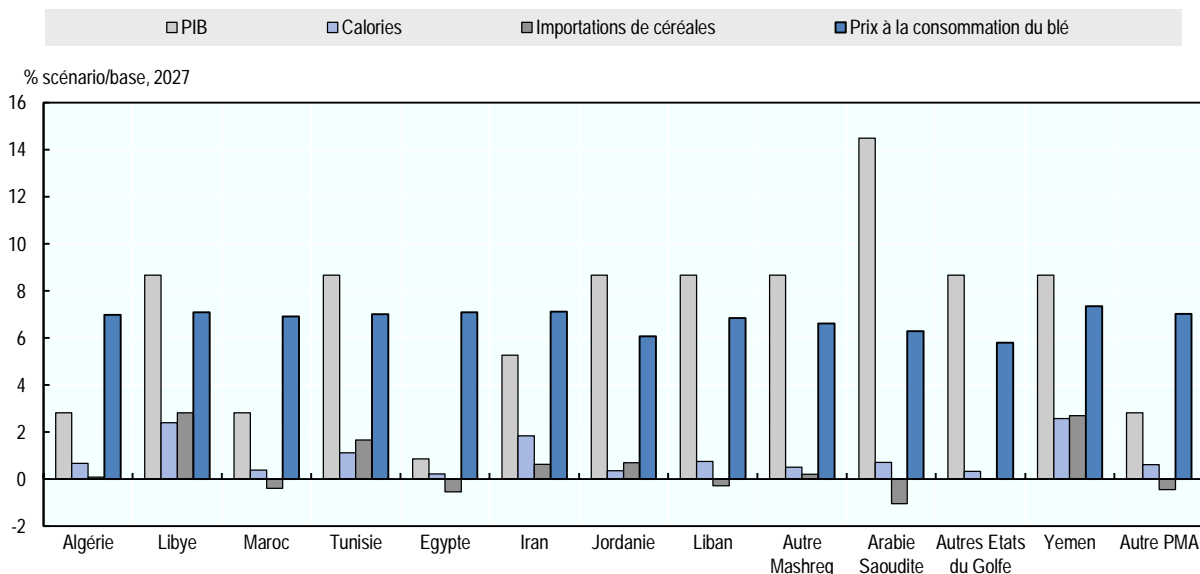
en céréales serait inférieur dans le scénario du régime sain à celui des projections de référence.

Une telle modification du régime alimentaire moyen améliorerait l'état de nutrition du consommateur moyen de la région arabe, mais elle ne réduirait pas la dépendance de la région à l'égard des marchés étrangers, étant donné que les céréales fourragères ou bien les produits d'élevage devraient être importés.

Analyse de différents scénarios d'évolution du prix du pétrole brut

Les prix du pétrole brut ont une influence déterminante sur le bilan des avoirs en devises de nombreux pays de la région MENA. Une simulation du type de celle présentée dans la Vue d'ensemble, qui table sur une augmentation du prix du pétrole brut à 122 USD/baril plutôt que sur la valeur de référence de 76 USD/baril en 2027, montre l'importance des prix du pétrole pour la région. Le graphique 2.20 illustre les répercussions estimées sur la consommation et les échanges dans la région. La hausse des cours du pétrole entraîne une hausse des prix de référence des céréales d'environ 10 %, laquelle fait augmenter les prix au détail d'environ 6 % dans la région MENA. Les augmentations estimées du PIB par habitant varient entre 2 % en Égypte et 15 % en Arabie saoudite. En définitive, la disponibilité quotidienne de calories augmente de 0.6 % en moyenne en 2027 dans la région, signe que l'effet sur les revenus de la hausse de prix du pétrole l'emporte sur la hausse des prix alimentaires, ce qui entraîne une augmentation globale de la consommation alimentaire dans la région. Pour ce qui est des pays les moins avancés, la hausse du PIB du Yémen, estimée à 8 % d'ici 2027, entraîne une augmentation de 2.5 % de la ration calorifique. Les effets estimés sur le commerce des céréales varient selon les pays, mais globalement, les importations nettes de blé augmentent très légèrement dans la région.

Graphique 2.20. Effet d'une hausse des cours du pétrole sur les prix, la consommation et les échanges de produits alimentaires



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772531>

Répercussions sur les perspectives de sécurité alimentaire de la région

D'après des estimations effectuées récemment au titre de la période 2014-16 (FAO, 2017e), la prévalence de la sous-alimentation dans la région est particulièrement élevée au Soudan (25.6 %), en Irak (27.8 %) et au Yémen (28.8 %), tandis que les données sur la Syrie ne sont pas fiables. D'après les projections, la disponibilité des calories et des protéines devrait augmenter, à condition que le développement économique et la répartition des revenus se montrent stables, ce qui devrait faire baisser la prévalence de la sous-alimentation au fil du temps, en particulier dans les pays les moins avancés.

Conclusions

Dans la région MENA, les *Perspectives* ne prévoient pas d'évolution notable des politiques en matière d'agriculture, de ressources naturelles et de croissance économique. Selon leurs conclusions, la demande, l'offre et les échanges de produits alimentaires évolueront selon une trajectoire semblable à celle observée dans le passé dans la région : une croissance lente de la consommation alimentaire, une évolution progressive du régime alimentaire au profit des produits d'origine animale, une utilisation de l'eau qui continue d'aller à l'encontre des principes de durabilité, et une dépendance persistante et de plus en plus marquée à l'égard des marchés mondiaux. La divergence la plus notable par rapport aux tendances passées serait une hausse de la production de viande, de lait, de maïs et d'oléagineux, associée à une plus grande consommation de protéines animales. Dans le cas du maïs et du lait, cette amélioration est un mouvement de redressement après le bien piètre bilan de la décennie écoulée. Dans le cas de la viande, en revanche, l'augmentation projetée se fonde sur l'hypothèse qu'une embellie de l'environnement économique stimulera les investissements et entraînera donc une hausse de la productivité dans la région. Ces gains de production devraient empêcher la situation de dépendance dans laquelle se trouve la région à l'égard des importations de s'accroître outre mesure, sans toutefois renverser la tendance.

Les politiques agricoles menées actuellement dans la région mettent l'accent sur le soutien du prix du blé, que viennent renforcer des mesures de protection à l'encontre des importations (encadré 2.1). Ces interventions visent à limiter le recours aux importations pour couvrir les besoins en céréales. Dans le même temps, les mesures en faveur des consommateurs consistent surtout à subventionner les prix des aliments de base et sont considérées comme des mécanismes de protection sociale. Elles influencent la composition des superficies récoltées, dont 60 % sont encore consacrées à des céréales gourmandes en eau.

Une approche différente de la sécurité alimentaire et de la politique agricole consisterait à mettre l'accent sur le développement rural et à soutenir la production de produits horticoles à plus forte valeur ajoutée dans les petites exploitations, en renforçant en parallèle le système de vulgarisation technique. Cette démarche se fonde sur la conviction selon laquelle le niveau de sécurité alimentaire d'un pays dépend davantage de l'élimination de la pauvreté que de l'auto-provisionnement en blé. Les fruits et les légumes consomment moins d'eau et offrent une meilleure rentabilité par volume d'eau, et de nombreux pays de la région détiennent un avantage comparatif dans la production de ces aliments. Ces cultures à plus forte valeur ajoutée et les produits d'élevage pourraient accroître les revenus des agriculteurs, améliorer la nutrition et utiliser l'eau avec plus de parcimonie, mais ils nécessitent des connaissances plus pointues en agronomie et à propos des marchés d'exportation et présentent davantage de risques. Une refonte des politiques en faveur de la sécurité alimentaire, avec pour ambition première

d'éliminer la pauvreté plutôt que de parvenir à l'auto-suffisance, engagerait les responsables à promouvoir le développement rural et à renforcer la capacité des agriculteurs à minimiser les risques dès lors qu'ils produisent des cultures à plus forte valeur ajoutée. Quelle qu'elle soit, la politique en faveur de la sécurité alimentaire ne pourra s'affranchir d'un contexte géopolitique global qui entrave l'accès de certains pays aux marchés mondiaux.

Du point de vue nutritionnel, les régimes alimentaires de la région MENA resteront très riches en céréales, et en blé en particulier. La part de l'huile végétale et du sucre, ainsi que celles de la viande, du poisson et des produits laitiers, augmenteront lentement. En l'absence d'accentuation des conflits, la sous-alimentation devrait diminuer lentement à mesure que la consommation alimentaire moyenne progressera. Toutefois, l'évolution des régimes alimentaires devrait également faire augmenter le taux d'obésité, avec les conséquences que l'on connaît sur la santé. La structure actuelle du soutien apporté aux consommateurs de céréales limite la diversification du régime alimentaire qui s'impose ; elle devrait être modifiée afin de remédier à l'augmentation des problèmes sanitaires.

Notes

¹ Dans ce chapitre, la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord inclut les pays ou zones de la région de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient de la FAO : Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Égypte, Émirats arabes unis (ÉAU), Iran, Irak, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Oman, Autorité palestinienne, Qatar, Soudan, Syrie, Tunisie et Yémen.

² On parle de stress hydrique lorsque les prélèvements d'eau douce sont importants en proportion des ressources intérieures renouvelables. Si ces prélèvements dépassent les ressources intérieures renouvelables, soit des réserves d'eau souterraines non renouvelables sont prélevées ou dessalées, soit d'autres ressources non comprises dans les totaux annuels des ressources sont utilisées (Banque mondiale, 2018).

³ L'indice de concentration d'Herfindahl-Hirschmann mesure le degré de concentration d'un produit. Les valeurs sont comprises entre 0 et 1. Une valeur d'indice proche de 1 indique que les importations ou les exportations d'un pays sont très concentrées sur un petit nombre de produits. À l'inverse, une valeur proche de 0 révèle une répartition plus homogène des exportations ou des importations entre différents produits. Bahar (2016) montre qu'à l'échelle mondiale, les pays possédant d'abondantes ressources naturelles ont systématiquement des valeurs d'indice de concentration élevées.

⁴ La sodicité fait référence à de fortes concentrations de sodium dans les sols. Les sols sodiques ont une structure médiocre, car le sodium provoque leur gonflement et leur dispersion. Un sol dont la structure est dispersée perd son intégrité, devient plus sujet à l'engorgement par l'eau et est généralement plus dur, ce qui rend la pénétration des racines difficile.

⁵ La valeur de la production brute inclut l'ensemble de la production végétale et animale, y compris les cultures fourragères. Les terres agricoles, qui comprennent les terres arables et les pâturages, sont l'élément de comparaison adapté pour la production agricole brute.

⁶ Toutes les valeurs sont exprimées en dollars en utilisant les prix internationaux moyens de 2004-2006.

⁷ Le « seuil de pénurie d'eau » est défini dans PNUD (2006).

⁸ Généralement, l'eau est considéré comme « utilisée » dans les cas suivants : (1) elle s'épuise sous l'effet de l'évapotranspiration ; (2) elle est absorbée par un produit ; (3) elle s'écoule jusqu'à un

endroit où elle ne peut pas être facilement réutilisée ; ou (4) elle est fortement polluée (Molden et al., 2010).

⁹ Cline (2007). Les calculs sont fondés sur le Troisième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, publié en 2001.

¹⁰ Verner et Breisinger (2013) ; FAO (2015) ; Ward et Ruckstuhl (2017).

¹¹ La superficie céréalière est majoritairement consacrée au blé. En 2014, le blé a représenté 43 % de la superficie céréalière totale, le sorgho, 23 %, l'orge, 18 %, et le millet, 8 %. La combinaison actuelle de surfaces en blé et en céréales secondaires ne diffère que peu de celle des années 1960 où le blé représentait la moitié de la superficie totale récoltée en céréales.

¹² Le Conseil de coopération du Golfe comprend l'Arabie saoudite, Bahreïn, les Émirats arabes unis, le Koweït, Oman et le Qatar.

¹³ Les pays en conflit sont notamment le Soudan, la Syrie, le Yémen, la Libye et l'Irak.

¹⁴ Dans cette section, les pays sont souvent réunis en groupes régionaux. La région de l'Afrique du Nord englobe le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et l'Égypte. La région du Golfe comprend les États du Conseil de coopération du Golfe : Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar. La région Autres pays d'Asie occidentale englobe l'Iran, le Liban, la Jordanie et les autres pays du Machrek : Syrie, Autorité palestinienne et Irak. La région des pays les moins avancés (PMA) regroupe le Yémen, le Soudan et la Mauritanie.

¹⁵ Voir www.banquemondiale.org, Base de données sur la consommation mondiale. Les chiffres sont fondés sur les valeurs de 2016.

¹⁶ Voir *Perspectives économiques mondiales*, FMI, janvier 2018, et *Global Economic Prospects*, Banque mondiale, janvier 2018, pour une analyse plus détaillée.

¹⁷ L'huile d'olive n'est pas incluse dans cette projection.

¹⁸ Voir l'indicateur FAOSTAT « *Net agricultural production* », qui pondère la production agricole de chaque produit par les prix de référence internationaux sur la période 2004-06. La valeur de la production est nette de la valeur des semences et des aliments pour animaux. La valeur de la production halieutique et aquacole est ajoutée à la valeur agricole, hors coût des aliments.

¹⁹ À partir des données de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale de l'ONU (ESCWA). 2018. Arab Horizon 2030 (Beyrouth, ESCWA).

Références

- Bahar, D. (2016), « Diversification or Specialization: What is the Path to Growth and Development? », *Global Economic and Development at Brookings Policy Brief* (novembre), <https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/11/global-20161104-diversification.pdf>.
- Banque mondiale (2018), *Beyond Scarcity: Water Security in the Middle East and North Africa*, MENA Development Report, Banque mondiale, Washington, D.C., <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/27659>.
- Banque mondiale (2018), *Indicateurs du développement dans le monde*, Banque mondiale, Washington, D.C., <http://databank.banquemondiale.org/data/reports.aspx?source=Indicateurs%20du%20d%C3%A9veloppement%20dans%20le%20monde>.
- Banque mondiale (2013), « Updated National and Global Estimates of Distortions to Agricultural Incentives, 1955 to 2011 », Banque mondiale, Washington, D.C., http://siteresources.worldbank.org/INTRES/Resources/469232-1107449512766/UpdatedDistortions_to_AgriculturalIncentives_database_0613.zip.
- Bucchignani, E. et al. (2018), « Climate Change Projections for the Middle East – North Africa Domain with COSMO-CLM at Different Spatial Resolutions », *Advances in Climate Change Research*, disponible en ligne le 9 février 2018, https://ac.els-cdn.com/S1674927817300552/1-s2.0-S1674927817300552-main.pdf?_tid=ed36ecde-2036-48e9-95ce-6d94afee3190&acdnat=1520339775_7fe177ee762aaafd47500e3a5b6dbe62.
- Cline, W. (2007), *Global Warming and Agriculture: Impact Estimates by Country*, Peterson Institute, Washington, DC.
- CNUCED (2018), UNCTAD Stat, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, http://unctadstat.unctad.org/wds/ReportFolders/reportFolders.aspx?sCS_ChosenLang=en.
- Elhadary, Y. et H. Abdelatti (2016), « The Implication of Land Grabbing on Pastoral Economy in Sudan », *World Environment*, vol. 6, n° 2, pp. 25-33, <http://article.sapub.org/10.5923.j.env.20160602.01.html>.
- FAO (2018a), Base de Données Principale d'AQUASTAT, <http://www.fao.org/nr/water/aquastat/data/query/index.html?lang=fr>.
- FAO (2018b), FAOSTAT (base de données) www.fao.org/faostat/fr/#data.
- FAO (2018c), Zones agro-écologiques globales (GAEZ), Éditions FAO, Rome, <http://gaez.fao.org/Main.html#>.
- FAO (2017a). « Morocco », *Rapports de synthèse par pays*, Système mondial d'information et d'alerte rapide (SMIAR), Éditions FAO, Rome, <http://www.fao.org/giews/countrybrief/country.jsp?code=MAR>.
- FAO (2017b), *Middle East and North Africa Regional Overview of Food Security and Nutrition, Building Resilience for Food Security and Nutrition in Times of Conflict and Crisis*, Éditions FAO, Le Caire.
- FAO (2017c), « Regional Review on Status and Trends in Aquaculture Development in the Near East and North Africa – 2015 », *FAO Fisheries and Aquaculture Circular*, n° 1135/6, Éditions FAO, Rome.

- FAO (2017d), « Pêche et aquaculture : Application de l'Initiative de la FAO en faveur de la croissance bleue », NERC/16/5, Conférence régionale pour le Proche-Orient (NERC), 33ème session, 2016.
- FAO (2017e), *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017*, Éditions FAO, Rome.
- FAO (2015), « Food Security and Sustainable Agriculture in the Arab Region », Regional Coordination Mechanism (RCM), *Issues Brief for the Arab Sustainable Development Report*, Éditions FAO, Rome, <http://css.escwa.org.lb/SDPD/3572/Goal2.pdf>.
- FAO et BERD (2015a), « Egypt Wheat Sector Review », Country Highlights, Éditions FAO, Rome, <http://www.fao.org/3/a-i4898e.pdf>.
- FAO et BERD (2015b), « Focusing on comparative advantage », in *The Agrifood Sector in the Southern and Eastern Mediterranean: a Collection of Notes on Key Trends*, Éditions FAO, Rome, http://www.medagri.org/docs/group/19/Agribusiness%20Notes_web.pdf.
- FAO/ESCWA (2018), *Arab Horizon 2030*, ESCWA Publications, Beyrouth.
- Fuglie, K. et N. Rada (2013), « Growth in Global Agricultural Productivity: An Update », *Amber Waves*, 18 novembre, <https://www.ers.usda.gov/amber-waves/2013/november/growth-in-global-agricultural-productivity-an-update/>.
- Hulton, C. (2000), « Total factor productivity: a short biography », *NBER Working Paper n° 7471*, <http://www.nber.org/papers/w7471.pdf>.
- Jones, A. et al. (2013), *Atlas des sols d'Afrique*, Centre commun de recherche, Commission européenne, Luxembourg, <https://esdac.jrc.ec.europa.eu/content/soil-map-soil-atlas-africa>.
- Jouili, M. (2009), « Tunisian agriculture: Are small farms doomed to disappear? », Note présentée à l'occasion du 111^e séminaire de l'EAAE-IAAE « Small Farms: decline or persistence », Université du Kent, Canterbury, Royaume-Uni, 26-27 juin, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01180353/document>.
- Lowder, S., J. Scoet et T. Raney (2016), « The Number, Size, and Distribution of Farms, Smallholder Farms, and Family Farms Worldwide », *World Development*, vol. 87, <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X15002703>.
- Mekonnen, M. et A. Hoekstra (2010a), « The Green, Blue and Grey Water Footprint of Crops and Derived Crop Products, volume 2: Appendices », *Value of Water Research Report Series*, n° 47, Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau, Delft, Pays-Bas, <https://ris.utwente.nl/ws/portalfiles/portal/6453584>.
- Mekonnen, M. et A. Hoekstra (2010b), « The Green, Blue and Grey Water Footprint of Farm Animals and Animal Products, volume 1: Main Report », *Value of Water Research Report Series*, n° 48, Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau, Delft, Pays-Bas, <https://ris.utwente.nl/ws/portalfiles/portal/6453582>.
- Molden, D. et al. (2010), « Improving agricultural water productivity: between optimism and caution », *Agricultural Water Management*, n° 97, <http://www.icarda.org/wli/pdfs/articles/4-ImprovingAgriculturalWaterProductivity.pdf>.
- Nuno Santos, N. et I. Ceccacci (2015), *Egypt, Jordan, Morocco and Tunisia: Key Trends in the Agrifood Sector*, Éditions FAO, Rome, <http://www.fao.org/3/a-i4897e.pdf>.
- PNUD (2006), *Rapport mondial sur le développement humain 2006. Au-delà de la pénurie : pouvoir, pauvreté et crise mondiale de l'eau*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2006_fr_complet.pdf.

- Rae, J. (sans date), *An Overview of Land Tenure in the Middle East Region*, Éditions FAO, Rome, <http://www.fao.org/3/a-aq202e.pdf>.
- Reuters (2017), « Morocco Introduces Measures to Support Wheat Output », 9 mai, <https://www.agriculture.com/markets/newswire/morocco-introduces-measures-to-support-local-wheat-output-statement>.
- Ruckstuhl, S. et C. Ward (2017), *Water Scarcity, Climate Change and Conflict in the Middle East: Securing Livelihoods, Building Peace*, I.B. Tauris and Company, Londres.
- Sdravovich C. et al. (2014), *Subsidy Reform in the Middle East and North Africa Recent Progress and Challenges Ahead*, Fonds monétaire international, Washington, D.C., <https://www.imf.org/external/pubs/ft/dp/2014/1403mcd.pdf>.
- UNSD (2018), UN National Accounts Main Aggregates Database, Division de statistique des Nations Unies, <https://unstats.un.org/unsd/snaama/Introduction.asp>.
- USDA (2017a), « Tunisia, Grain and Feed Annual, A Strong but Fatigued 2017 Campaign », *Global Agricultural Information Network (GAIN) Report n° TSI702*, United States Department of Agriculture, https://gain.fas.usda.gov/Recent%20GAIN%20Publications/Grain%20and%20Feed%20Annual_Tunisia_Tunisia_4-11-2017.pdf.
- USDA (2017b), « Iraq, Grain and Feed Annual 2017, Iraqi Wheat Production Down, Weather, Procurement Drop, and Conflict to Blame », *Global Agricultural Information Network (GAIN) Report*, United States Department of Agriculture, https://gain.fas.usda.gov/Recent%20GAIN%20Publications/Grain%20and%20Feed%20Annual_Baghdad_Iraq_10-10-2017.pdf.
- Verner, D. et C. Breisinger (2013), « Economics of Climate Change in the Arab World: Case Studies from the Syrian Arab Republic, Tunisia and the Republic of Yemen », *A World Bank Study*, Banque mondiale, Washington, DC, <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/13124/763680PUB0EPI0001300PUBDATE03021013.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.

Chapitre 3. Céréales

Ce chapitre décrit la situation des marchés et les éléments marquants qui se dégagent de la dernière série de projections quantitatives à moyen terme sur les marchés mondiaux et nationaux des céréales (projections à dix ans, de 2018 à 2027). La production mondiale de céréales devrait progresser de 13 % d'ici 2027, tirée avant tout par l'amélioration des rendements. Sur les marchés du maïs et du blé, la Fédération de Russie rejoint le devant de la scène internationale et s'est placée au premier rang des exportateurs de blé devant l'Union européenne en 2016. Sur celui du maïs, la part du Brésil, de l'Argentine et de la Fédération de Russie devrait augmenter et celle des États-Unis diminuer. La Thaïlande, l'Inde et le Viet Nam devraient rester les principaux fournisseurs de riz sur les marchés internationaux, mais le poids du Cambodge et du Myanmar dans les exportations mondiales devrait croître. Sur la période de projection, les prix devraient légèrement augmenter en valeur nominale, mais enregistrer un modeste recul en valeur réelle

Situation du marché

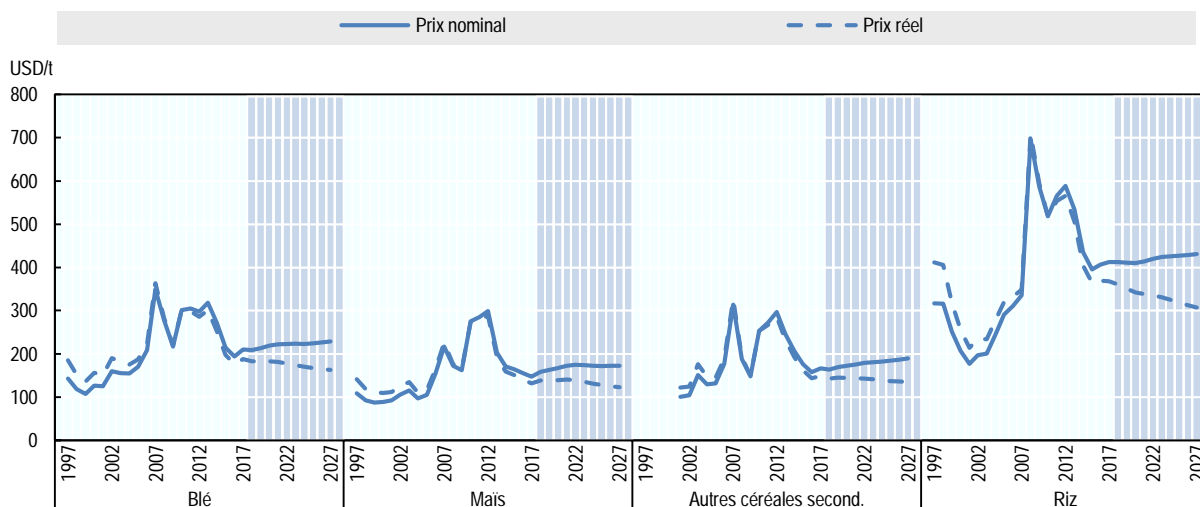
Ces dernières années, l'offre mondiale des céréales principales a dépassé la demande globale, entraînant une accumulation sensible des stocks et une nette diminution des prix sur les marchés internationaux par rapport à la décennie précédente. La production mondiale de céréales a atteint un nouveau record en 2017, dépassant même celui de 2016. La production de maïs est celle qui a le plus augmenté en 2017, en grande partie du fait de la hausse enregistrée dans plusieurs grands pays exportateurs. La production de blé a été forte mais légèrement inférieure au record de 2016 ; celle d'autres céréales secondaires a diminué en 2017, principalement à cause de la baisse de la production d'orge en Australie, ainsi qu'à celle de sorgho et d'orge aux États-Unis. La production de riz a dépassé le record de l'année précédente en raison de la hausse continue des quantités produites en Asie et de la reprise de la production en Amérique latine. La hausse de la production de céréales ayant été supérieure à celle de la demande pendant plusieurs années – entraînant une offre et des stocks importants –, les prix nominaux à court terme ne devraient s'accroître que modérément au niveau mondial, sous l'influence d'une demande stable et de l'augmentation du prix des oléagineux. En valeur réelle, en revanche, les prix vont reculer au cours des dix ans à venir.

Principaux éléments des projections

La baisse des prix des céréales (hormis le maïs) qui s'était amorcée il y a quelques années s'est inversée en 2017, les prix repartant légèrement à la hausse. L'exception est le prix du maïs, qui a chuté en 2017 du fait du niveau élevé des stocks. La faiblesse des prix enregistrée pendant la période de référence (2015-2017) pour l'ensemble des céréales devrait céder la place à une hausse à court terme – poussée par l'augmentation des prix des oléagineux –, même si cette progression devrait être limitée du fait de la persistance de stocks importants ainsi que du ralentissement de l'augmentation de la demande de céréales pour l'alimentation humaine et animale par rapport à la précédente décennie. Sur le moyen terme, en revanche, les prix des céréales devraient augmenter en valeur nominale, mais diminuer légèrement en valeur réelle.

D'après les projections, la production mondiale de céréales devrait progresser de 13 % entre la période de référence et 2027, en grande partie du fait de l'amélioration des rendements. La production mondiale de blé devrait passer de 750 Mt pendant la période de référence à 833 Mt en 2027, cette hausse provenant principalement de l'Inde (20 Mt), de l'Union européenne (12 Mt), de la Fédération de Russie (10 Mt), du Pakistan (6 Mt) et de la Turquie (5 Mt). La production de maïs devrait progresser de 161 Mt pour s'établir à 1.2 Gt, sous l'impulsion de la République populaire de Chine (ci-après « la Chine ») (31 Mt), du Brésil (24 Mt) et des États-Unis (22 Mt). La production d'autres céréales secondaires devrait afficher une hausse de 29 Mt pour atteindre 327 Mt à l'horizon 2027, les plus fortes augmentations étant enregistrées en Éthiopie (5 Mt) et dans l'Union européenne (4 Mt). La production de riz devrait augmenter de 64 Mt et atteindre 562 Mt, 84 % de cette augmentation ayant lieu en Asie : Inde (20 Mt), Indonésie (8 Mt), Thaïlande (7 Mt) et Viet Nam (4 Mt). Les pays les moins avancés (PMA) de la région Asie – notamment le Bangladesh, le Myanmar et le Cambodge – verront leur production de riz s'accroître de 7 Mt d'ici à 2027.

Graphique 3.1. Prix mondiaux des céréales



Note : blé : prix f.a.b. du blé rouge d'hiver de catégorie n° 2, ports des États-Unis ; maïs : prix f.a.b. du maïs jaune de catégorie n° 2, ports des États-Unis ; céréales secondaires : orge fourragère, prix f.a.b. Rouen ; riz : prix du riz usiné, 100 %, grade B, f.a.b. Thaïlande.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772550>

La consommation mondiale de céréales devrait afficher une augmentation de 14 % entre la période de référence et 2027, principalement en raison de la hausse de la consommation en alimentation humaine et animale dans les pays en développement. La consommation de blé devrait s'accroître de 13 % par rapport à la période de référence et reste largement destinée à l'alimentation humaine, celle-ci représentant près des deux tiers de l'utilisation totale au cours de la période de projection. L'utilisation du blé dans l'alimentation animale devrait s'intensifier principalement en Chine, dans la Fédération de Russie et dans l'UE28, tandis que son utilisation dans les biocarburants ne devrait représenter que 2 % de la consommation mondiale en 2027.

La consommation de maïs devrait s'accroître de 16 % d'ici à 2027, et la part de cette céréale dans l'alimentation animale totale devrait passer de 56 % au cours de la période de référence à 58 % en 2027, essentiellement en raison de l'expansion rapide du secteur de l'élevage dans les pays en développement. La consommation humaine de maïs progressera surtout dans les pays en développement, en particulier ceux d'Afrique subsaharienne où la croissance démographique est rapide et où le maïs blanc est un aliment de base important dans plusieurs pays. L'utilisation d'autres céréales secondaires devrait quant à elle enregistrer une hausse de 11 %, stimulée par la demande accrue pour l'alimentation animale (+17 Mt) et pour l'alimentation humaine (+15 Mt). L'accroissement de la consommation humaine est essentiellement attribuable aux pays d'Afrique et celui de la consommation animale à la Chine.

Le riz reste principalement destiné à la consommation humaine directe, car il est un aliment de base majeur dans certaines régions d'Asie, d'Afrique occidentale, d'Amérique latine et des Caraïbes. La consommation totale de riz devrait s'accroître de 13 % d'ici à 2027. Les pays d'Asie représentent plus de 70 % de cette projection de hausse, qui s'explique davantage par la croissance démographique que par l'augmentation de la

consommation par habitant. Les pays d’Afrique cumulent 23 % de la hausse, l’augmentation des revenus et l’urbanisation dopant la demande.

Le commerce mondial de céréales devrait se chiffrer à 459 Mt d’ici à 2027, en hausse de 55 Mt par rapport à la période de référence. La part du blé dans les échanges internationaux devrait se monter à 24 % d’ici à 2027, contre 13 % pour le maïs et 15 % pour les autres céréales secondaires. S’agissant du maïs et du blé, la Fédération de Russie a commencé à jouer un rôle majeur sur les marchés internationaux ces dernières années. Cinquième exportateur de blé en moyenne au cours de la décennie écoulée, le pays a supplanté en 2016 l’Union européenne à la première place et devrait représenter 20 % des exportations mondiales en 2027. En ce qui concerne le maïs, les parts de marché du Brésil, de l’Argentine, de l’Ukraine et de la Fédération de Russie vont augmenter, alors que celle des États-Unis va diminuer. Les pays développés devraient rester les principaux exportateurs de céréales secondaires, tandis que le riz est principalement échangé entre les pays en développement. Sur les marchés internationaux du riz, les fournisseurs devraient rester les mêmes, principalement la Thaïlande, l’Inde et le Viet Nam ; le Cambodge et le Myanmar devraient voir leurs exportations augmenter au cours de la prochaine décennie et ainsi obtenir une part plus importante du marché mondial des exportations.

Par rapport à la décennie précédente, la perspective d’une baisse des prix des céréales durant toute la période de projection aura des répercussions sur les décisions de production et par conséquent sur les réponses du côté de l’offre. Le rapport entre le prix des céréales et celui d’autres cultures, comme les oléagineux, est également un facteur important ; bien que la hausse du prix des oléagineux permette de maintenir le prix des céréales à un bon niveau, la baisse continue des prix des céréales par rapport à ces cultures risque d’orienter davantage la production vers des produits autres que les céréales. Du côté de la demande, les évolutions dans les économies à croissance rapide auront des implications profondes pour les échanges. L’évolution de la demande en Chine, ainsi que le niveau global de l’offre intérieure et les effets connexes sur les stocks, constitueront les principales incertitudes durant la période considérée.

Prix

Le prix international du blé, dont la référence est le prix aux États-Unis du blé rouge d’hiver de catégorie n° 2 (f.a.b.), devrait passer à 211 USD/t au cours de la campagne 2017, inversant ainsi la tendance à la baisse amorcée en 2014. Dans un contexte de prix du pétrole bas, mais en augmentation, de prévisions moyennes de récolte ainsi que de hausse modérée des exportations et de la consommation humaine, le prix du blé devrait atteindre 229 USD/t d’ici à 2027. En valeur réelle, en revanche, la tendance sur dix ans devrait être à la baisse.

Le prix international du maïs, dont la référence est le prix aux États-Unis du maïs jaune de catégorie n° 2 (f.a.b.), devrait s’élever en moyenne à 148 USD/t au cours de la campagne 2017, confirmant ainsi la tendance à la baisse amorcée en 2013. Malgré la persistance de stocks importants, le niveau élevé de la demande mondiale de céréales pour la consommation animale et le prix des oléagineux favoriseront une hausse du prix des céréales et sa progression modérée jusqu’en 2027. Si les prix en valeur nominale devraient atteindre 173 USD/t d’ici à 2027, en valeur réelle ils vont se stabiliser au cours des années à venir, avant de diminuer en 2022 et pendant le reste de la période examinée.

Le prix de référence mondial du riz (usiné, 100 %, grade B, f.a.b. Thaïlande) a augmenté, atteignant 412 USD/t au cours de la campagne 2017, son plus haut niveau depuis 2014. Compte tenu des stocks importants au niveau mondial, le prix du riz devrait rester stable sur le court terme, avant de repartir à la hausse pour s'établir à 431 USD/t en 2027 sous l'effet de l'augmentation de la demande en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient. Malgré cette hausse prévue, les prix en valeur réelle devraient légèrement baisser durant les dix prochaines années.

S'agissant des autres céréales secondaires, le prix mondial de référence – à savoir le prix de l'orge fourragère (prix f.a.b. Rouen) – devrait atteindre 167 USD/t au cours de la campagne 2017, inversant ainsi la tendance à la baisse amorcée en 2013. D'ici à 2027, il devrait monter jusqu'à 189 USD/t, porté par la hausse de la demande d'importations de la Chine et de l'Arabie saoudite. En valeur réelle, les prix devraient légèrement baisser à l'horizon 2027.

Production

La surface mondiale récoltée en céréales devrait s'accroître de 17.6 Mha entre la période de référence (2015-17) et 2027, soit une hausse moins importante que celle de la surface récoltée totale. Dans les pays développés, la superficie récoltée devrait légèrement diminuer (-0.4 Mha), l'augmentation des surfaces récoltées en blé étant contrebalancée par la baisse de celles récoltées en maïs et en autres céréales secondaires. Dans les pays en développement, en revanche, la surface récoltée devrait s'étendre de 18 Mha. La lente augmentation de la surface mondiale récoltée est due en grande partie à la faiblesse du prix des céréales par rapport aux autres cultures, ainsi qu'à l'amélioration des rendements qui appuie la hausse de la production et de la demande. Elle s'explique aussi par une quantité de terres disponibles plus réduite par rapport à la précédente décennie, en raison des restrictions imposées à la conversion de forêts ou de prairies en terres arables, ainsi que de la poursuite de l'urbanisation. D'ici à 2027, les superficies mondiales de blé et de maïs devraient augmenter de 1.4 % et de 3.2 %, alors que celles d'autres céréales secondaires devraient s'accroître de 2.4 %. La superficie de riz se maintiendra au même niveau, principalement parce que la baisse de surface enregistrée en Chine sera compensée par une hausse dans d'autres régions d'Asie. Si la superficie globale consacrée aux céréales est appelée à croître, l'augmentation des rendements devrait néanmoins contribuer davantage à l'accroissement de la production (graphique 3.2) en particulier dans les pays en développement où la technologie et les pratiques agricoles s'améliorent. Le rendement mondial du blé, du maïs et du riz devrait s'accroître respectivement de 9 %, de 10 % et de 12 % entre la période de référence et 2027.

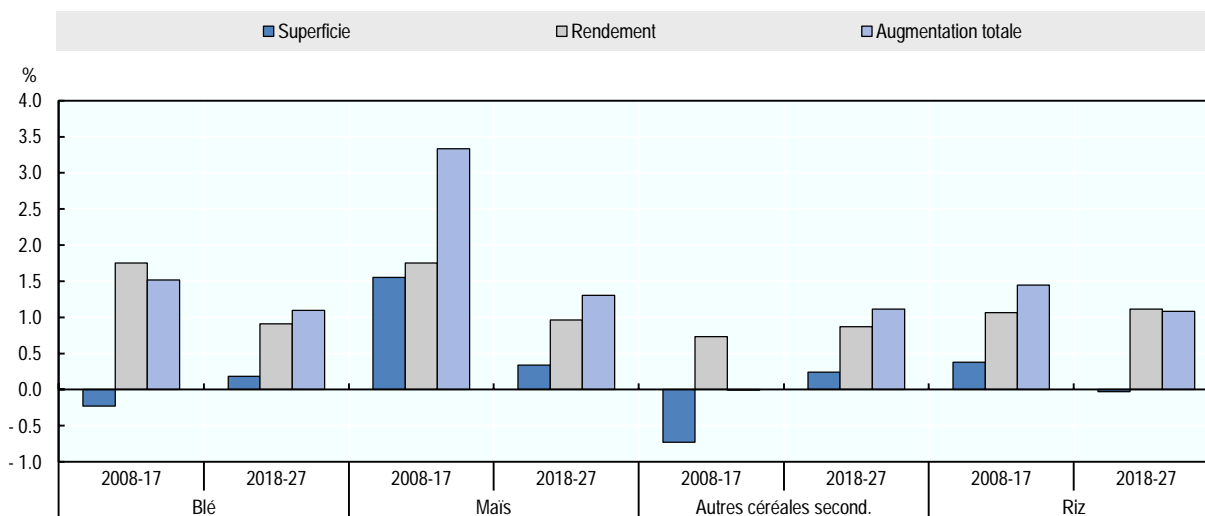
La production mondiale de blé devrait augmenter de 82 Mt pour s'établir à 833 Mt d'ici à 2027, soit une progression plus modérée que lors de la décennie précédente. Les pays développés devraient accroître leur production de 34 Mt d'ici à 2027, tandis que les pays en développement devraient voir la leur augmenter de 48 Mt, d'où une hausse de leur contribution relative à la production mondiale (graphique 3.3). L'Inde, troisième producteur mondial de blé, devrait assurer la plus grande partie de l'offre supplémentaire grâce à une hausse de la production de blé de 20 Mt d'ici à 2027, due dans une large mesure à l'extension des superficies cultivées et aux politiques nationales mises en œuvre pour améliorer l'autosuffisance du pays en blé. Après l'Inde, de fortes hausses de production sont prévues dans l'Union européenne (12 Mt), dans la Fédération de Russie (10 Mt), au Pakistan (6 Mt), en Turquie (5 Mt), en Ukraine (4 Mt), en Chine (4 Mt) et en Argentine (3 Mt). Dans ce dernier pays, la superficie récoltée en blé comptera d'ici dix

ans 1 Mha de plus en moyenne que lors de la précédente décennie en raison des mesures nationales à l'exportation qui encouragent la production de blé.

Dans certains pays en développement, notamment l'Inde et le Pakistan, l'augmentation de la production de blé s'expliquera par un accroissement des superficies. Dans d'autres, comme l'Égypte et l'Ukraine, la hausse sera due à une amélioration des rendements, rendue possible par un accès accru à des variétés plus performantes et plus résistantes à la sécheresse, ainsi que par l'accroissement de l'investissement dans les nouvelles technologies. Si de bonnes pratiques après récolte ont généralement été mises en place par les pays développés, les progrès en la matière pris pour hypothèse dans les projections concernant les pays en développement auront sans doute un effet bénéfique sur la qualité du blé et peuvent jouer un grand rôle dans la détermination du prix perçu par les agriculteurs. Cela est particulièrement important pour la Chine, où l'État abandonne la politique des prix fixes.

S'agissant du maïs, la production mondiale devrait croître de 161 Mt pour s'établir à 1.2 Gt au cours de la prochaine décennie, les hausses les plus fortes étant enregistrées en Chine (31 Mt), au Brésil (24 Mt), aux États-Unis (22 Mt), dans l'Union européenne (11 Mt) et en Argentine (10 Mt). Au Brésil, l'augmentation de la production sera due en grande partie à celle de la production de maïs de seconde récolte après le soja. Aux États-Unis, le taux d'augmentation devrait redescendre à moins de 1 % par an pendant la prochaine décennie – contre 2.4 % par an au cours des dix précédentes années – en raison du ralentissement de la hausse de la demande intérieure (en particulier d'éthanol) et de l'intensification de la concurrence à l'exportation. Aux États-Unis, une amélioration des rendements viendra suppléer à la faiblesse de la croissance de la production, la superficie de maïs étant en baisse sous l'effet de l'extension de la superficie de soja et, plus modérément, de celle de blé. En Argentine, la hausse de la production sera la conséquence de la suppression des taxes à l'exportation en 2016.

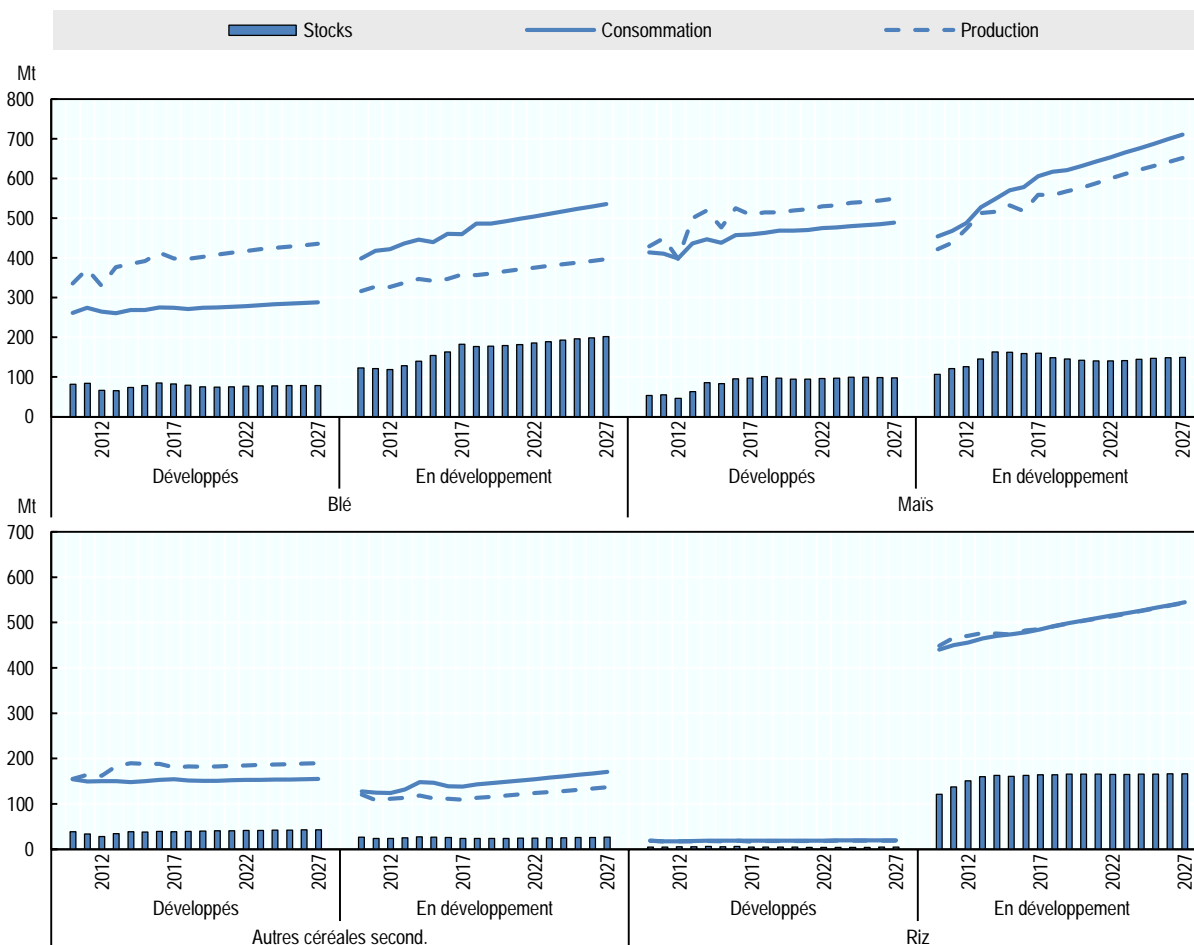
Graphique 3.2. Taux de croissance mondiaux des superficies récoltées et des rendements pour les céréales



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/88893372569>

Graphique 3.3. Production, consommation et stocks de céréales dans les pays développés et en développement



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772588>

La production de maïs étant influencée par la demande d'alimentation animale, son augmentation devrait provenir principalement du maïs jaune, hormis en Afrique subsaharienne, où l'accroissement de 24 Mt de la production devrait être dû en grande partie au maïs blanc, qui est une culture de base importante dans la région. Tandis que la hausse de la production de maïs devrait s'expliquer surtout par l'amélioration des rendements en Afrique subsaharienne, l'extension des surfaces sera un déterminant important de la production de maïs blanc, malgré les réductions prévues en Afrique du Sud au profit du maïs jaune et du soja. Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, le rendement du maïs blanc devrait s'accroître de plus de 1 % par an. Dans la Fédération de Russie, la production devrait augmenter d'environ 3 Mt en raison des efforts déployés pour privilégier l'utilisation d'aliments pour animaux provenant du marché intérieur dans les filières du lait et de la viande, qui sont en pleine expansion.

S'il est vrai que la Chine est le pays qui contribuera le plus à la hausse de la production mondiale de maïs, sa production nationale devrait croître cependant à un rythme bien plus lent (1.3 % par an) qu'au cours de la décennie précédente (3.7 % par an). Cette situation

s'explique par le changement de politique mis en œuvre en 2016, lorsque le soutien des prix a été revu à la baisse afin de diminuer les stocks, et a été remplacé par des achats obéissant à la logique du marché, conjugués à des subventions directes aux producteurs. Malgré la baisse du soutien aux producteurs, la superficie cultivée va légèrement augmenter (0.3 % par an) car la demande d'aliments pour animaux va croître de 1.9 % par an au cours des dix prochaines années, incitant donc les agriculteurs à conserver des terres pour la culture du maïs. Par conséquent, sous l'effet de la vigueur du secteur de l'alimentation animale, la hausse de la consommation sera plus rapide que celle de la production, ce qui permettra l'écoulement des stocks accumulés pendant la période de projection. Les stocks chinois devraient ainsi passer de presque 100 Mt pendant la période de référence à 71 Mt en 2027. Sachant que la Chine possédait quelque 70 % des stocks mondiaux en 2015-2017, que la production ralentit et que les stocks nationaux de maïs diminuent, le ratio stocks mondiaux/consommation va passer de 24 % pendant la période de référence à 21 % en 2027 (graphique 3.5).

La production mondiale d'autres céréales secondaires – comme le sorgho et l'orge – devrait atteindre 327 Mt d'ici à 2027, en hausse de 29 Mt par rapport à la période de référence. Cette augmentation sera due en majorité aux pays en développement, dont la part dans la production mondiale passera de 37 % à 42 % en 2027. Les céréales secondaires sont utilisées dans plusieurs pays d'Afrique où la croissance démographique est dynamique et où le secteur de l'alimentation animale se renforce : c'est le cas du millet, utilisé aussi bien pour l'alimentation humaine qu'animale. Ces pays devraient représenter près de la moitié de la hausse de la production mondiale de céréales secondaires. L'Éthiopie est le pays qui contribuera le plus à cette augmentation, à hauteur de 18 Mt d'ici à 2027 (soit 5 Mt supplémentaires). Contrairement aux pays en développement, la production va stagner dans la plupart des pays développés, sous l'effet du ralentissement de la hausse de la demande d'aliments pour animaux. Aux États-Unis, par exemple, la production augmentera légèrement mais sans aller jusqu'au niveau de 2016. Dans l'Union européenne, en revanche, la tendance à la baisse amorcée en 2014 va s'inverser, et la production va donc progresser de 4 Mt pendant la période de projection, pour atteindre 97 Mt à l'horizon 2027. L'Amérique latine et les Caraïbes vont contribuer pour un cinquième à l'accroissement de la production, principalement en raison de la hausse enregistrée en Argentine et au Mexique (+3 Mt chacun).

La production mondiale de riz devrait croître de 64 Mt et être ainsi portée à 562 Mt en 2027. Si l'augmentation sera minime dans les pays développés – de 18 Mt pendant la période de référence à 19 Mt en 2027 –, elle sera au contraire relativement forte dans les pays en développement : +62 Mt, soit un volume de 543 Mt en 2027. Pendant la période de projection, la production mondiale supplémentaire sera attribuable en majeure partie à l'Asie, qui contribuera pour 54 Mt à l'augmentation. La progression la plus importante devrait avoir lieu en Inde (+20 Mt), le deuxième plus gros producteur de riz au monde. Ce pays sera suivi par l'Indonésie (+8 Mt), la Thaïlande (+7 Mt), les pays d'Asie les moins avancés (+7 Mt) et le Viet Nam (+4 Mt). L'Inde restera un important producteur de riz Indica, mais aussi de variétés aromatiques. Le Viet Nam devrait enregistrer une hausse de production s'expliquant principalement par un meilleur rendement ; la superficie récoltée devrait en revanche diminuer, en supposant que les initiatives gouvernementales visant à promouvoir les cultures alternatives se poursuivent et soient efficaces. La Chine, classée au premier rang mondial de la production de riz, devrait accroître sa production de 2 Mt d'ici à 2027, soit un rythme plus lent que celui des dix dernières années. Dans ce pays, les surfaces cultivées en riz vont diminuer, malgré les politiques publiques qui, en appliquant un prix minimum d'achat, visent à maintenir la production. Dans les pays développés

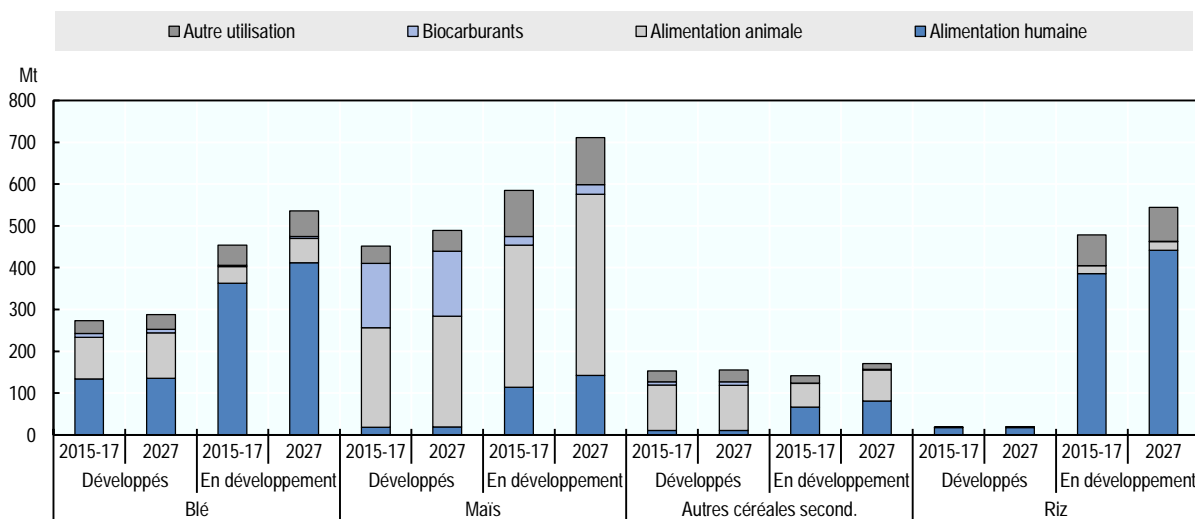
comme la Corée, le Japon et l'Union européenne, la production devrait stagner ou passer légèrement au-dessous du niveau de la période de référence. Aux États-Unis et en Australie, la production progressera respectivement d'environ 1 % et 3 % par an, mais sans dépasser les records atteints en 2010 pour les premiers et en 2001 pour la seconde.

Consommation

La consommation mondiale de céréales devrait s'accroître et passer de 2.6 Gt pendant la période de référence à 2.9 Gt en 2027, principalement sous l'effet de leur utilisation accrue pour l'alimentation animale (+167 Mt) et humaine (+151 Mt). Les pays en développement représenteront 84 % de la hausse prévue de la consommation mondiale, mais contrairement aux perspectives globales, la croissance en valeur absolue de l'utilisation de céréales pour l'alimentation humaine (+148 Mt) dépassera dans ces pays celle de l'utilisation de céréales destinées à l'alimentation animale (+132 Mt). L'inverse se produira dans les pays développés, où l'augmentation de la consommation en alimentation animale (+36 Mt) sera supérieure à celle de la consommation en alimentation humaine (+3 Mt).

Pendant la prochaine décennie, les céréales pour lesquelles l'augmentation de la consommation mondiale en alimentation animale sera la plus élevée seront le maïs (1.6 % par an) et, dans une moindre mesure, le blé (1.5 % par an) et les autres céréales secondaires (1.0 % par an) (graphique 3.4). La consommation alimentaire humaine de céréales par habitant devrait afficher une hausse plus élevée que lors de la précédente décennie, la forte progression enregistrée pour le maïs, le riz et les autres céréales secondaires n'étant que partiellement atténuée par celle plus modeste du blé.

Graphique 3.4. Consommation de céréales dans les pays développés et en développement



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/88893372607>

La consommation de blé devrait s'accroître de 13 % d'ici à 2027. Quatre pays représenteront près de la moitié de cette augmentation : la Chine (+23 Mt), l'Inde (+12 Mt), le Pakistan (+6 Mt) et l'Égypte (+4 Mt). La consommation mondiale de blé pour l'alimentation humaine devrait croître de 51 Mt et se stabiliser aux alentours des deux tiers de la consommation totale, même si la hausse sera plus faible que lors de la précédente décennie du fait de la croissance démographique plus modérée. La consommation en alimentation animale devrait progresser plus lentement et augmenter de 27 Mt par rapport à la période de référence (graphique 3.4).

Dans les pays développés, l'augmentation de la consommation de blé en alimentation animale est environ cinq fois supérieure à celle de la consommation en alimentation humaine ; dans les pays en développement, en revanche, la hausse de la consommation en alimentation humaine est plus de deux fois supérieure à celle de la consommation en alimentation animale. La consommation en alimentation humaine devrait s'accroître en Asie, où la demande de produits alimentaires autres que de base (comme les pâtisseries et les nouilles) est en progression. Ces produits nécessitent du blé de meilleure qualité et à teneur en protéines élevée, qui est produit aux États-Unis, au Canada, en Australie et, dans une moindre mesure, dans l'Union européenne et potentiellement dans la Fédération de Russie. Au Moyen-Orient, des pays comme l'Égypte, l'Algérie et la République islamique d'Iran resteront d'importants consommateurs de blé, avec de hauts niveaux de consommation par habitant. Il n'est pas prévu de progression majeure de la production mondiale d'éthanol de blé, étant donné que les politiques relatives aux biocarburants dans l'Union européenne (la principale utilisatrice de blé pour la fabrication d'éthanol) ne devraient plus soutenir le développement des biocarburants de première génération.

La consommation mondiale de maïs devrait augmenter de 1.3 % par an au cours de la période de projection, soit moins que les 3.3 % par an enregistrés au cours de la précédente décennie. Cet accroissement résulte principalement d'une augmentation de la demande d'aliments pour animaux, qui représente la majeure partie de la consommation totale, passant de 56 % au cours de la période de référence à 58 % approximativement en 2027. Les pays en développement représentent plus des trois quarts de la hausse de la consommation en alimentation animale, en raison de l'essor rapide des secteurs de l'élevage et de la volaille. La demande d'aliments pour animaux devrait passer de 120 Mt à 699 Mt, avec en tête la Chine (+32 Mt), les États-Unis (+20 Mt), l'Argentine (+5 Mt), l'Indonésie (+5 Mt) et le Viet Nam (+5 Mt). Au Viet Nam et en Thaïlande, en particulier, la production évoluera à la hausse en raison de l'expansion rapide du secteur de la volaille.

L'accroissement de la consommation de maïs pour l'alimentation humaine aura lieu principalement dans les pays en développement, qui connaissent une forte croissance démographique et où le maïs – en particulier le blanc – occupe une place grandissante dans le régime alimentaire. Le maïs restera un aliment de base important en Afrique subsaharienne, où cette céréale représente environ un quart de l'apport calorique total et où la consommation de maïs blanc est en hausse. Globalement, parmi tous les pays en développement, les pays africains sont ceux qui affichent la plus forte hausse de la consommation de maïs pour l'alimentation humaine, aux environs de 3 % par an.

La consommation de maïs pour la production de biocarburant a plus que doublé entre 2007 et 2017. Au cours de la période de projection, on s'attend toutefois à ce que la croissance soit limitée car le marché international de l'éthanol est restreint par les politiques actuelles relatives aux biocarburants (graphique 3.4). La baisse de la consommation de biocarburant est due en partie à un recul de la consommation d'essence

aux États-Unis ; elle pourrait toutefois repartir à la hausse compte tenu de l'incertitude concernant le développement de la fabrication d'éthanol à partir de maïs au Brésil.

La consommation mondiale d'autres céréales secondaires devrait augmenter de 32 Mt – soit 1,1 % par an – au cours des dix ans à venir, ce qui est nettement plus que la progression de 0,2 % par an enregistrée lors de la précédente décennie. Cette accélération proviendra des pays en développement (+29 Mt), la consommation devant rester stable dans les pays développés. La part de l'alimentation humaine dans la consommation totale devrait passer de quelque 26 % au cours de la période de référence à 28 % en 2027 ; le principal moteur d'accroissement est l'augmentation de la consommation humaine en Afrique (2,7 % par an), en Amérique latine et dans les Caraïbes (0,9 % par an) et en Asie (0,5 % par an). En Éthiopie et dans les autres pays d'Afrique subsaharienne, le millet représente une part importante de l'apport calorique. L'Arabie saoudite continuera de contribuer à la consommation mondiale en raison de sa demande accrue d'aliments pour animaux. Dans la mesure où la consommation d'autres céréales secondaires progressera plus rapidement que l'offre, le ratio mondial stocks/consommation devrait être ramené à 21 % d'ici à 2027, contre 22 % pendant la période de référence.

Le riz est essentiellement destiné à la consommation humaine directe et demeure un aliment de base essentiel en Asie, en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes. La consommation mondiale de riz devrait s'accroître de 1,1 % par an au cours des dix prochaines années, contre 1,5 % lors de la précédente décennie. Les pays asiatiques représentent plus de 70 % de l'accroissement attendu de cette consommation. Cette hausse s'explique davantage par la croissance démographique que par l'augmentation de la consommation par habitant, car cette dernière devrait rester stationnaire, voire diminuer, dans de nombreux pays de la région où le régime alimentaire se diversifie à mesure que les revenus augmentent (Tableau 3.1). La seule exception est l'Inde, où la consommation par habitant est inférieure à la moyenne régionale. La consommation de riz va aussi progresser au Moyen-Orient et en Afrique occidentale, où cette céréale acquiert une place de plus en plus importante en tant qu'aliment de base et source de calories. Compte tenu des différences de revenus par habitant, au Moyen-Orient la demande dépend à la fois de la qualité et du prix du riz, alors qu'en Afrique occidentale le facteur le plus déterminant est le prix. Au niveau mondial, la consommation humaine de riz par habitant devrait se maintenir au même niveau que pendant la période de référence, aux alentours de 55 kg par an.

Tableau 3.1. Consommation de riz par habitant

	Kg/personne/an		
	2014-16	2026	Taux de croissance (% par an)
Afrique	24.7	28.2	1.22
Asie et Pacifique	77.8	78.9	0.08
Amérique du Nord	13.1	14.0	0.49
Amérique latine et Caraïbes	28.5	28.7	0.24
Europe	5.5	5.9	0.63

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

Graphique 3.5. Stocks et ratio stocks/consommation des principaux exportateurs



1. cinq premiers exportateurs, blé (2015-17) : Australie, Canada, États-Unis, Fédération de Russie, Union européenne.
2. Cinq premiers exportateurs, maïs (2015-17) : Argentine, Brésil, États-Unis, Fédération de Russie, Ukraine.
3. Cinq premiers exportateurs, autres céréales secondaires (2015-2017) : Australie, Canada, États-Unis, Ukraine, Union européenne.
4. Cinq premiers exportateurs, riz (2015-17) : États-Unis, Inde, Pakistan, Thaïlande, Viet Nam.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

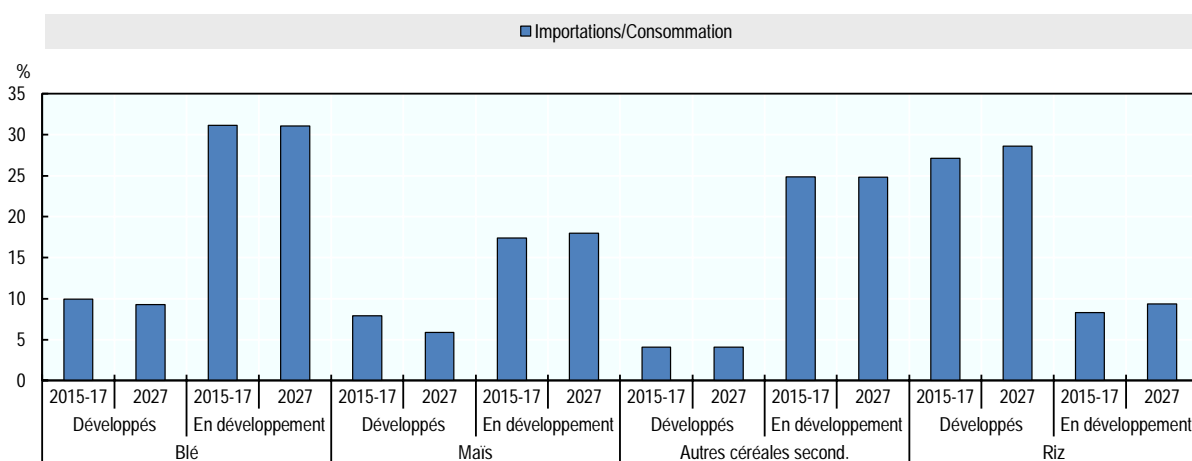
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772626>

Échanges

Les échanges de blé, de maïs et d'autres céréales secondaires représentent quelque 17 % de la consommation mondiale pendant toute la période de projection et constituent une source d'approvisionnement importante pour l'alimentation humaine et animale dans les pays importateurs (graphique 3.6). Les pays développés ont toujours fourni des céréales aux pays en développement, où l'accroissement de la consommation humaine dû à la croissance démographique et celui de la consommation animale causé par le développement du secteur de l'élevage signifient que la demande intérieure progresse plus vite que l'offre intérieure. Cette tendance devrait s'accroître au cours des dix prochaines années, puisque les exportations nettes de céréales devraient augmenter de 13 % d'ici à 2027.

Les exportations de blé devraient s'accroître de 24 Mt pour atteindre 199 Mt à l'horizon 2027. La Fédération de Russie a supplanté l'Union européenne en tête du classement des exportateurs en 2016 et elle devrait conserver cette place en 2027, avec une part des exportations mondiales de blé de 20 %. Au cours de la dernière décennie, l'offre de blé des principaux producteurs membres de la Communauté des États indépendants (CEI), à savoir la Fédération de Russie, le Kazakhstan et l'Ukraine, a été volatile, essentiellement à cause des variations du rendement. En revanche, ces dernières années, la croissance de la production dépassait globalement celle de la consommation, laissant présager une nouvelle hausse de la production et des exportations de blé. La présence croissante de la Fédération de Russie sur les marchés d'exportation du blé ces dernières années a eu un fort impact sur les prix mondiaux, et la progression ininterrompue de sa part de marché continuera d'influer sur les prix au cours des dix prochaines années.

Graphique 3.6. Les échanges en pourcentage de la consommation



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772645>

D'ici à 2027, l'Union européenne – qui se classe à la deuxième place des exportateurs de blé – représentera 18 % des échanges internationaux ; elle sera suivie par les États-Unis (13 %), le Canada (11 %), l'Australie (10 %) et l'Ukraine (10 %). La Fédération de Russie, l'Ukraine, l'Argentine, le Kazakhstan et la Turquie verront leur part de marché augmenter alors que les pays exportateurs développés – principalement les États-Unis, le Canada et l'Australie – pourraient bien la voir diminuer, tout en conservant les marchés du blé de qualité supérieure et à teneur en protéines élevée (en particulier en Asie). La Fédération de Russie et l'Ukraine pourraient aussi être amenées à intervenir sur les marchés du blé de qualité supérieure, mais ces deux pays seront plus compétitifs sur les marchés du blé tendre (par exemple le Moyen-Orient et l'Asie centrale, du fait de leur proximité avec ces régions). Du côté des importations, les cinq principaux importateurs de blé – Égypte, Indonésie, Algérie, Brésil et Japon – conserveront une part de marché stable (25-27 %) au cours des dix ans à venir.

Les exportations de maïs devraient progresser de 19 Mt – à 157 Mt – en 2027. Les cinq principaux exportateurs – États-Unis, Brésil, Ukraine, Argentine et Fédération de Russie – représentent presque 90 % du total des échanges pendant toute la période de projection. Les États-Unis devraient conserver la première place du classement – avec des

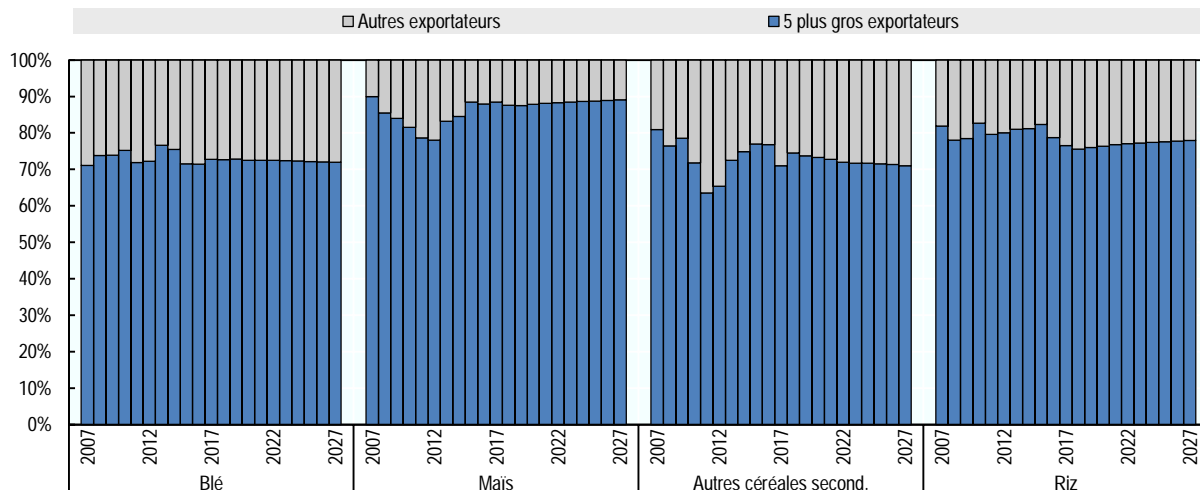
exportations stables par rapport à la période de référence, à 53 Mt d'ici à 2027 –, mais leur part des exportations sera en baisse (de 38 % à 34 %) sous l'effet de la hausse des quantités exportables au Brésil, en Argentine, en Ukraine et dans la Fédération de Russie. La part de marché à l'exportation du Brésil passera de 19 % pendant la période de référence à 23 % en 2027, en raison de la hausse de la production du maïs de seconde récolte après le soja. S'agissant de l'Argentine – troisième exportateur mondial –, ses expéditions continueront de s'accroître, sous l'effet de la suppression des taxes à l'exportation en 2016. L'Ukraine et la Fédération de Russie devraient elles aussi voir leurs exportations s'accroître, l'offre augmentant plus vite que la consommation intérieure, d'où l'écoulement des excédents sur le marché mondial. Les pays moins avancés de l'Afrique subsaharienne continueront de jouer un rôle important en fournissant à la région du maïs blanc destiné à la consommation humaine. L'Afrique du Sud continuera aussi à approvisionner la région, mais sa marge de progression est limitée car elle produit des variétés OGM qui sont refusées dans les pays voisins.

Les cinq principaux importateurs de maïs pendant la période de référence – Japon, Union européenne, Mexique, Corée et Égypte – représentent 45 % des importations mondiales au cours de la période de référence et cette part devrait diminuer pour s'établir à 41 % : la principale cause est la baisse des importations de l'Union européenne, où l'augmentation de la demande d'aliments pour animaux est satisfaite à l'aide de la production intérieure croissante de maïs, ainsi que celles du Japon, où la consommation est plafonnée par le déclin démographique. Le Viet Nam devrait devenir le troisième plus gros importateur de maïs d'ici à 2027, ses importations connaissant une forte hausse depuis 2012 du fait de l'augmentation de la demande, elle-même due à l'essor du secteur de l'élevage. La Malaisie verra elle aussi ses importations augmenter – de 3.6 Mt pendant la période de référence à 4.7 Mt en 2027 – pour faire face aux besoins de son secteur de l'élevage en pleine expansion.

Le volume des échanges internationaux d'autres céréales secondaires, telles que l'orge et le sorgho, est bien moins élevé que celui du maïs ou du blé. Les exportations d'autres céréales secondaires devraient s'accroître de 3 Mt et atteindre 49 Mt d'ici à 2027. La part de marché des cinq principaux exportateurs – Union européenne, Australie, États-Unis, Ukraine et Canada – était de 75 % des échanges mondiaux au cours de la période de référence, mais ce pourcentage devrait être ramené à 71 % en 2027, la baisse des exportations de l'Australie et du Canada étant compensée par l'augmentation de celles de l'Argentine et de la Fédération de Russie (graphique 3.7). Contrairement à celles de maïs et de blé, les importations d'autres céréales secondaires sont beaucoup moins réparties entre les pays. Les cinq principaux importateurs – Chine, Arabie saoudite, Japon, République islamique d'Iran et États-Unis – absorbent presque 70 % des échanges mondiaux, la Chine en représentant 30 % à elle seule en 2027.

Au vu des mesures prises par les pouvoirs publics chinois pour réduire le niveau record des stocks, le présent rapport prévoit que les importations de maïs et d'autres céréales secondaires vont limiter l'évolution à la baisse du niveau total des stocks de céréales secondaires jusqu'à ce que la Chine atteigne un ratio stocks/consommation viable pour le maïs (ce ratio devrait être ramené à 28 % en 2027). Compte tenu que l'accroissement de la production de maïs en Chine devrait ralentir, les importations de cette céréale devraient pour leur part atteindre 6.7 Mt d'ici à 2027. Les importations chinoises d'orge et de sorgho sont passées de 3 Mt environ en 2012 à plus de 18 Mt en 2014. Depuis lors, les importations d'autres céréales secondaires ont diminué, mais cette tendance devrait s'inverser à partir de 2018 en raison de la baisse de leur prix par rapport à celui du maïs et des autres céréales secondaires produites sur le territoire chinois.

Graphique 3.7. Concentration des échanges de céréales



Note : Pour savoir quels sont les principaux exportateurs, voir le graphique 1.5.

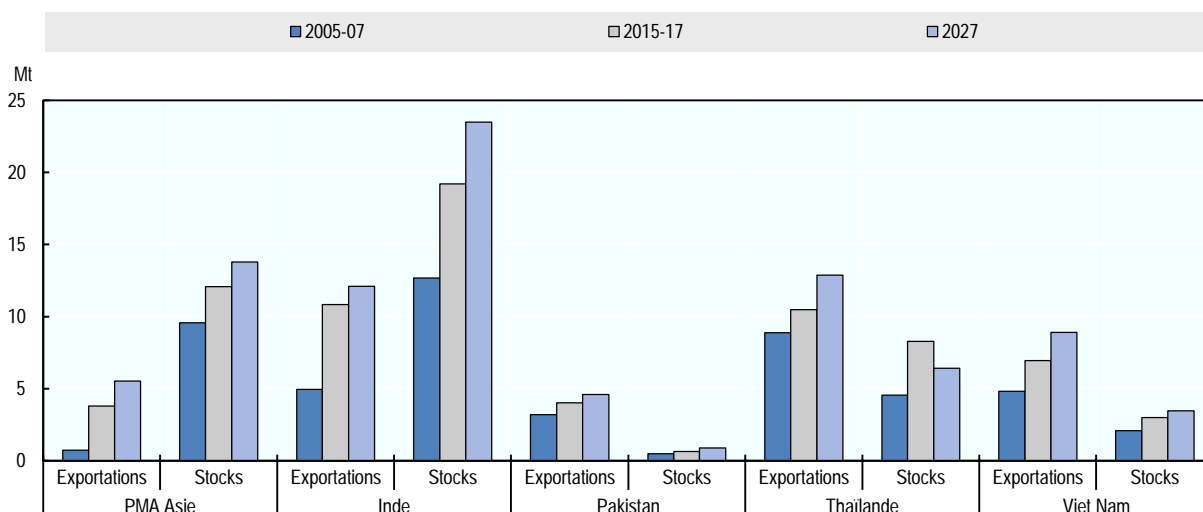
Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772664>

Au cours de la précédente décennie, les échanges de riz ont progressé à un rythme soutenu (près de 6 % par an). Ce rythme devrait ralentir pour atteindre quelque 2 % par an, tandis que le volume des exportations augmentera de 9 Mt pour atteindre 54 Mt d'ici à 2027. La part de marché des cinq principaux exportateurs de riz – Inde, Thaïlande, Viet Nam, Pakistan et États-Unis – devrait se maintenir au-dessus de 75 %, la Thaïlande supplantant l'Inde à la première place des exportateurs de riz (graphique 3.8). Compte tenu des améliorations apportées à l'infrastructure et à la chaîne d'approvisionnement, ainsi que de la diversification de la production, le Viet Nam pourrait gagner des marchés en Afrique et au Moyen-Orient et réduire ainsi sa dépendance à l'égard du marché chinois. La Thaïlande pourrait continuer à privilégier les exportations de riz de haute qualité, mais elle risque de se heurter à la concurrence accrue de l'Inde et du Viet Nam.

Les principaux exportateurs vont perdre des parts de marché au profit des pays les moins avancés (PMA) de la région Asie – en particulier le Cambodge et le Myanmar –, laquelle devient plus compétitive à l'échelle mondiale. Les expéditions de ces PMA passeront de 4 Mt pendant la période de référence à 6 Mt en 2027, en supposant que les grandes quantités exportables qu'ils possèdent leur permettront d'obtenir une plus grande part de marché sur les marchés de Chine et d'autres pays d'Asie. Depuis toujours, les échanges de riz ont été influencés surtout par l'offre, la demande et les prix du riz Indica, qui est la principale variété échangée sur le marché mondial ; cela dit, compte tenu de la demande croissante d'autres variétés, en particulier au Moyen-Orient, cette situation pourrait changer au cours des dix prochaines années (encadré 3.1).

Graphique 3.8. Exportations et stocks des exportateurs de riz asiatiques



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772683>

La Chine restera le plus gros importateur de riz pendant les dix ans à venir, malgré des importations en recul de 16 % (-1 Mt) par rapport à la période de référence. La plus forte hausse des importations sera enregistrée dans les pays africains, où la demande devrait dépasser la production. Bien que la production s'accroisse en Afrique, sa progression est limitée par les conditions climatiques, la faible utilisation d'intrants et le développement insuffisant des infrastructures. Le Nigéria, notamment, devrait conserver sa position au deuxième rang mondial, après la Chine, avec une augmentation de ses importations de 2 Mt, qui représenteront en 2027 55 % de sa consommation intérieure. Globalement, les importations de l'Afrique devraient passer de 15 Mt au cours de la période de référence à 25 Mt en 2027, portant ainsi la part des importations mondiales du continent de 34 % à 44 %. Outre la Chine et le Nigéria, le groupe des cinq principaux importateurs comprend la République islamique d'Iran, les Philippines et l'Arabie saoudite. Globalement, ces cinq pays devraient cumuler un tiers des importations mondiales de riz en 2027, contre 28 % pendant la période de référence. Dans le classement par région, les PMA d'Afrique subsaharienne représenteront quelque 28 % du total des importations en 2027.

Principales questions et incertitudes

Bien que les hypothèses climatiques donnent lieu à des perspectives de production positives pour les principales régions céréalières, les aléas météorologiques accentués par le changement climatique pourraient entraîner une plus grande volatilité des rendements des cultures, avec des conséquences sur l'offre et les prix au niveau mondial. Les variations passées du rendement des cultures par rapport aux valeurs escomptées sont plus importantes pour le blé que pour d'autres céréales ; les rendements du blé en Australie, au Kazakhstan, dans la Fédération de Russie et en Ukraine sont particulièrement imprévisibles. Les rendements des cultures en Amérique du Sud, notamment en Argentine, au Brésil, au Paraguay et en Uruguay affichent également une variabilité assez élevée. Les importations de céréales représentent 16 % de la consommation mondiale ainsi qu'une source importante de l'alimentation humaine et

animale, en particulier dans les pays en développement. Au cours de la précédente décennie, la participation accrue de nouveaux acteurs dans les échanges internationaux a permis d'atténuer certains des risques associés à l'insuffisance des récoltes dans les principaux pays exportateurs (par exemple, les hausses de prix pour les pays très dépendants des importations). La croissance continue du nombre d'exportateurs pendant la prochaine décennie pourrait réduire davantage les risques de volatilité des rendements dans certaines régions.

Les prix des céréales pourraient être affectés par la possibilité d'un nouveau ralentissement de la croissance économique des économies à croissance rapide et par une baisse des prix de l'énergie induite par l'utilisation de nouvelles sources d'énergie et les nouvelles technologies d'extraction. En outre, le renforcement des critères de sécurité alimentaire et de durabilité dans la réforme des politiques relatives aux biocarburants et dans leur élaboration (Union européenne, Brésil ou États-Unis) peut aussi avoir des effets sur la demande de céréales. Les actions qui sont menées par la Chine et qui ont une influence sur sa demande d'importations de céréales sont également cruciales pour l'évolution future des marchés des céréales. Par ailleurs, les troubles politiques dans les pays exportateurs (particulièrement en Ukraine) ou dans les pays importateurs (notamment en Afrique du Nord et au Moyen-Orient) pourraient engendrer des réactions du marché que les projections ne reflètent pas.

L'évolution des marchés mondiaux du blé demeure incertaine en raison de l'appréciation ou de la dépréciation des taux de change réels dans les pays exportateurs, qui pourrait stimuler ou au contraire ralentir la production. La demande de blé se concentre en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, mais de nouveaux épisodes d'instabilité politique dans ces régions pourraient la faire reculer et peser sur les prix internationaux de ce produit.

S'agissant de l'Argentine, les projections sont également incertaines étant donné que les changements récents apportés aux politiques concernant la suppression des taxes à l'exportation pourraient renforcer la compétitivité du pays sur les marchés internationaux des céréales, davantage que ce qui a été prévu dans les projections.

La production de maïs en Afrique subsaharienne est très dépendante des systèmes pluviaux, et donc sensible aux variations climatiques. Par ailleurs, les récentes infestations de la chenille légionnaire d'automne constituent une nouvelle source d'incertitude. Bien que l'insecte préfère le maïs, il peut aussi se nourrir d'autres céréales (dont le riz, le sorgho et le millet), ce qui risque de menacer la sécurité alimentaire de la région si la situation n'est pas correctement gérée.

Encadré 3.1. Le riz Japonica sur les marchés intérieurs et mondiaux

La culture du riz englobe de nombreuses variétés différentes, qui peuvent être classées dans les catégories suivantes : Indica, Japonica, gluant et aromatique. Une autre classification courante est celle qui distingue le riz long grain, mi-long, rond et en brisures (CBI, 2017). Le Japonica, cultivé principalement dans les régions au climat tempéré, représente environ 8 % du commerce mondial de riz. Les variétés Indica et aromatique se partagent respectivement 75 % et 15 % environ du marché, la part restante revenant au riz gluant (USDA ERS, 2016). Il peut être intéressant de distinguer les marchés selon les types de riz car certaines variétés (par exemple le Japonica) donnent lieu à une majoration de prix due au fait que la production doit s'adapter à des conditions climatiques variables, et que les préférences des consommateurs fluctuent.

Indépendamment de la différence de prix, il existe toujours une certaine substituabilité entre les variétés sur les marchés intérieurs, principalement du côté de la demande.

Les plus gros producteurs de riz Japonica sont la Chine, le Japon, la Corée du Sud, les États-Unis, l'Union européenne, l'Australie, l'Égypte et la Turquie. Parmi eux, la Chine, les États-Unis et l'Union européenne produisent aussi d'énormes quantités de riz Indica (Calpe 2006 ; Rakotoarisoa 2006 ; Hansen et al., 2002 ; Wailes et Chavez, 2016). L'importance relative de chaque variété de riz (Japonica et autres) est établie à l'aide de la base de données des Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO, ainsi que d'autres données : la production par variété de riz aux États-Unis (Californie), dans l'Union européenne et en Chine ; la consommation et les échanges par variété de riz, données déduites à la fois des informations sur les flux commerciaux bilatéraux provenant des administrations douanières et des statistiques concernant la production.

Production et consommation

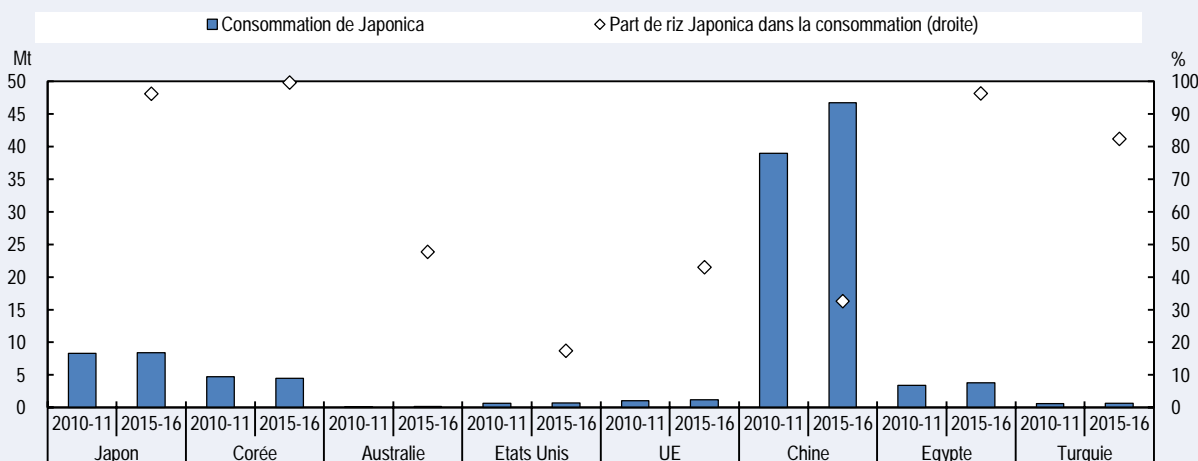
Le riz Japonica représentait 12-13 % de la production mondiale de riz pendant la période 2010-2016. En Chine, la production de cette variété de riz s'est accrue de 12 Mt sur dix ans, pour atteindre 48.9 Mt en 2016. Dans ce pays, la part du Japonica dans la superficie totale de riz est passée de 24.9 % en 2006 à 30.5 % en 2016, tandis que sa part dans la production totale de riz progressait de 29.0 % à 34.5 % au cours de la même période. Dans l'Union européenne, la production de cette variété s'est accrue de 1.1 Mt en 2011 à 1.4 Mt en 2016, tandis que sa part dans la production totale de riz évoluait de 63 % à 77 % au cours de la même période. Aux États-Unis, le riz Japonica est produit principalement en Californie et est classé dans la catégorie mi-long et rond. La production dans ce pays s'élevait à 215 000 tonnes en 2016, soit 21 % de la production totale de riz. La production de riz au Japon, en Égypte, en Corée, en Turquie et en Australie était respectivement de 7.8 Mt, 4.3 Mt, 4.2 Mt, 0.6 Mt et 0.6 Mt en 2016, et elle se composait presque exclusivement de riz Japonica.

Avec un volume consommé de 46.4 Mt en 2016, la Chine est le plus gros consommateur de riz Japonica. En revanche, la part de cette variété dans la consommation totale de riz est beaucoup plus élevée au Japon, en Corée et en Égypte (graphique 3.9).

Échanges

Selon les estimations des auteurs, la part du riz Japonica dans le commerce mondial du riz était de 6-7 % entre 2010 et 2016. Les États-Unis en ont exporté 846 000 tonnes en 2016, d'après les déclarations douanières des ports californiens. S'agissant de l'Égypte, ses exportations sont redescendues à 215 000 tonnes en 2016, principalement à cause des restrictions les visant, et sont restées inférieures à la moyenne de la période 2010-2016. En Chine, les exportations de riz Japonica se sont stabilisées aux alentours de 200 000 tonnes, avec le Japon et la Corée comme principaux destinataires. En ce qui concerne l'Australie, ses exportations varient en fonction de la récolte de riz et peuvent aller jusqu'à 500 000 tonnes. Pour ce qui est de l'Union européenne, ses flux commerciaux varient selon la variété de riz. En 2016, le Japonica ne représentait que 10 % de ses importations totales de riz (soit 120 000 tonnes) mais 90 % de ses exportations (264 000 tonnes). Les importations de riz Japonica par les pays du Moyen-Orient (comme le Liban, la Jordanie et l'Arabie saoudite) se sont accrues et provenaient de l'Union européenne et d'Égypte, mais aussi d'Australie et des États-Unis. Le Moyen-Orient est un marché en plein essor pour le riz Japonica.

Graphique 3.9. La consommation de riz Japonica et sa part relative dans la consommation totale de riz des pays sélectionnés



Note : Consommation = production + importations - exportations - variation des stocks.

Source : Calculs des auteurs d'après les statistiques nationales, les flux commerciaux bilatéraux et la base de données OCDE/FAO (2018).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772702>

Analyse

Le prix de référence mondial du riz est le prix pratiqué à l'exportation par la Thaïlande pour du riz long Indica. Concernant le riz Japonica, c'est le prix à l'exportation du riz mi-long californien qui sert de référence internationale. Sur le marché mondial, les deux prix de référence fluctuent généralement ensemble sur le long terme, et la majoration du prix du Japonica s'est atténuée depuis 2008 (Chen et Saghalian, 2016). Sur le court terme, en revanche, les prix de l'Indica et du Japonica peuvent fluctuer plus ou moins indépendamment l'un de l'autre en raison du degré limité de substituabilité entre les deux variétés et leurs différentes qualités, ainsi que de la divergence des flux commerciaux (John, 2014 ; Rastegari-Henneberry, 1985 ; Jayne, 1993).

Les échanges de riz représentent moins de 10 % de la production mondiale, ce qui est faible par rapport aux échanges d'autres produits agricoles. Dans le cas du Japonica, la part des échanges est encore plus faible, à moins de 5 % de la production mondiale. La plupart des marchés du riz Japonica – notamment la Chine, le Japon et la Corée – sont donc dominés par la production intérieure et bénéficient d'un soutien des prix qui fait que les prix intérieurs du riz sont supérieurs aux prix de référence. Par conséquent, des incertitudes pourraient susciter une volatilité à court terme de la demande, de l'offre et des prix sur le petit marché mondial du riz Japonica. Ces incertitudes pourraient être provoquées notamment par d'éventuelles réorientations des politiques publiques.

Sources

Calpe, C. (2006), *Rice international commodity profile*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

CBI (2017), *Exporting specialty rice varieties to Europe*, CBI-the Centre for the Promotion of Imports from developing countries.

Chen, B. et S. Saghalian (2016), « Market Integration and Price Transmission in the World Rice Export Markets », *Journal of Agricultural and Resource Economics*, vol. 41, pp. 444-457.

FAO, Suivi du marché du riz de la FAO, www.fao.org/economic/est/publications/publications-sur-le-

[riz/suivi-du-marche-du-riz-smr/fr/](#).

Hansen, J., F. Fuller et al. (2002), China's Japonica Rice Market: Growth and Competitiveness, *Rice Situation and Outlook Yearbook*, USDA ERS.

Jayne, T.S. (1993), « Sources and Effects of Instability in the World Rice Market », *MSU International Development Paper*, n° 13, Michigan State University.

John, A. (2014), « Price relations between international rice markets », *Agricultural and Food Economics*, vol. 2, pp. 1–16.

Rakotoarisoa, M. A. (2006), « Policy distortions in the segmented rice market », n° 94, IFPRI.

Rastegari-Henneberry, S. (1985), « The World Rice Market », Giannini Foundation Information Series, n° 85-2, University of California.

USDA ERS (2016), Rice, <https://www.ers.usda.gov/topics/crops/rice/background/>

Wailes, E.J. et E. Chavez (2011), *Updated Arkansas Global Rice Model*, University of Arkansas.

Wailes, E.J. et E. Chavez (2016), *International Rice Outlook 2015-2025*, University of Arkansas.

Chapitre 4. Oléagineux et produits oléagineux

Ce chapitre décrit la situation des marchés et les éléments marquants qui se dégagent de la dernière série de projections quantitatives à moyen terme sur les marchés mondiaux et nationaux des oléagineux (projections à dix ans, de 2018 à 2027). La production mondiale d'oléagineux devrait progresser au rythme annuel d'environ 1.5 %, soit bien moins vite que pendant la décennie écoulée. Le Brésil et les États-Unis seront les principaux producteurs de soja, avec des volumes comparables. L'utilisation de tourteaux protéiques augmentera à un rythme moins soutenu, car la croissance de la production animale ralentit et la proportion de tourteaux intégrée à la ration alimentaire des animaux en Chine a atteint un palier. Dans la sphère des huiles végétales, la demande devrait progresser à moindre allure, bridée par une consommation alimentaire par habitant qui augmente moins rapidement dans les pays en développement et par la stagnation de la demande d'huile végétale destinée à la fabrication de biodiesel. Les exportations d'huile végétale continueront de provenir essentiellement d'Indonésie et de Malaisie, tandis que celles de soja, d'autres oléagineux et de tourteaux protéiques auront principalement pour origine les Amériques. Sur la période de projection, les prix devraient légèrement augmenter en valeur nominale, mais enregistrer un modeste recul en valeur réelle

Situation du marché

La production mondiale de soja a légèrement reculé durant la campagne 2017 (octobre 2017-septembre 2018), la récolte sud-américaine (effectuée durant les premiers mois de 2018) ayant été moins abondante que l'année précédente. Celle de la République populaire de Chine (ci-après la « Chine »), mais aussi la production canadienne, ont considérablement augmenté, le soja présentant un attrait grandissant par rapport à d'autres cultures. L'Inde a pour sa part enregistré une production en baisse. La production mondiale d'autres oléagineux (colza, tournesol et arachide) n'a quant à elle pratiquement pas changé en 2017.

La production mondiale d'oléagineux doit son essor avant tout à la demande croissante de tourteaux protéiques, notamment en Chine. Les importations de soja par ce pays n'ont toutefois progressé qu'à un rythme modéré durant la campagne 2017, freinées en partie par le déstockage du maïs.

La production d'huiles végétales a continué à augmenter en 2017 par rapport à 2016, tout en ralentissant la cadence par rapport aux années précédentes, bridée par le redressement peu dynamique de la production d'huile de palme après le passage d'*El Niño* en 2015. Par ailleurs, l'accélération de la demande d'importations est devenue manifeste dans plusieurs régions du monde et a entraîné un mouvement de reconstitution des stocks, y compris dans les pays importateurs. La consommation humaine d'huile végétale par habitant a aussi continué à augmenter, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement, mais à un rythme bien plus rapide pour ces derniers.

Dans l'ensemble, le marché des oléagineux et produits oléagineux est resté stable durant les campagnes de 2016 et 2017, sans connaître de bouleversements importants.

Principaux éléments des projections

En valeur nominale, les prix de tous les oléagineux et produits oléagineux devraient augmenter légèrement durant la période de projection. En raison de la saturation de la demande alimentaire par habitant, de la stagnation dans le secteur du biodiesel et de l'intensification de l'élevage dans de nombreux pays émergents, le prix réel des huiles végétales baissera plus rapidement que celui des tourteaux protéiques au cours de la période. Les prix réels du soja et des autres oléagineux devraient diminuer eux aussi, dans un mouvement qui s'annonce toutefois volatil en raison des incertitudes qui planent sur les marchés.

La production mondiale de soja devrait continuer à progresser au cours de la période de projection, mais à un rythme annuel de 1.5 %, soit beaucoup moins vite que pendant la décennie antérieure (4.8 %). Ce ralentissement est dû, en grande partie, à une moindre augmentation des superficies cultivées. Le Brésil et les États-Unis seront au coude à coude pour le titre de premier producteur mondial sur la période examinée, avec une production atteignant 129 Mt et 131 Mt respectivement en 2027. La production des autres oléagineux augmentera de 1.6 % par an ces dix prochaines années, soit à un rythme plus modéré que les 3.1 % par an observés sur la décennie précédente. Le soja et les autres oléagineux restent pour l'essentiel triturés pour produire des tourteaux et de l'huile ; ces utilisations croissent plus vite que les autres, notamment que la consommation alimentaire directe de soja, d'arachide ou de tournesol, ou que l'utilisation directe du soja dans l'alimentation animale. Dans l'ensemble, la trituration devrait absorber 90 % de la

production mondiale de soja et 86 % de la production mondiale d'autres oléagineux en 2027.

L'huile végétale comprend l'huile obtenue par trituration de graines de soja et d'autres oléagineux (55 % de la production mondiale environ), l'huile de palme (35 %), et l'huile de palmiste, de coco et de coton. Bien que les superficies en palmiers à huile matures s'étendent plus lentement, la production va progresser sensiblement en Indonésie (au rythme de 1.8 % par an, contre 6.9 % les dix années précédentes) et en Malaisie (1.4 % par an, contre 1.3 % précédemment). L'essor de la demande d'huile végétale devrait s'estomper au cours de la décennie à venir en raison : i) du ralentissement de croissance de la consommation alimentaire humaine par habitant dans les pays en développement, qui sera de 1.2 % par an contre 3.2 % au cours des dix années précédentes du fait que l'on s'approche du seuil de saturation ; et, ii) de la stabilisation de la demande d'huile végétale destinée à la production de biodiesel.

Les tourteaux de soja représentent la majeure partie de la production et de la consommation de tourteaux protéiques. Cette consommation devrait moins accélérer sur la période de projection qu'au cours des dix années précédentes (1.6 % par an, contre 4.2 %), limitée par la croissance moins allègre de la production animale mondiale et par la stabilisation de la proportion de tourteau protéique intégrée aux rations alimentaires animales en Chine. En effet, la consommation chinoise de ces tourteaux devrait progresser de 1.7 % par an, contre 7.2 % par an pendant la décennie précédente, affichant une croissance qui reste malgré tout supérieure à celle de la production animale.

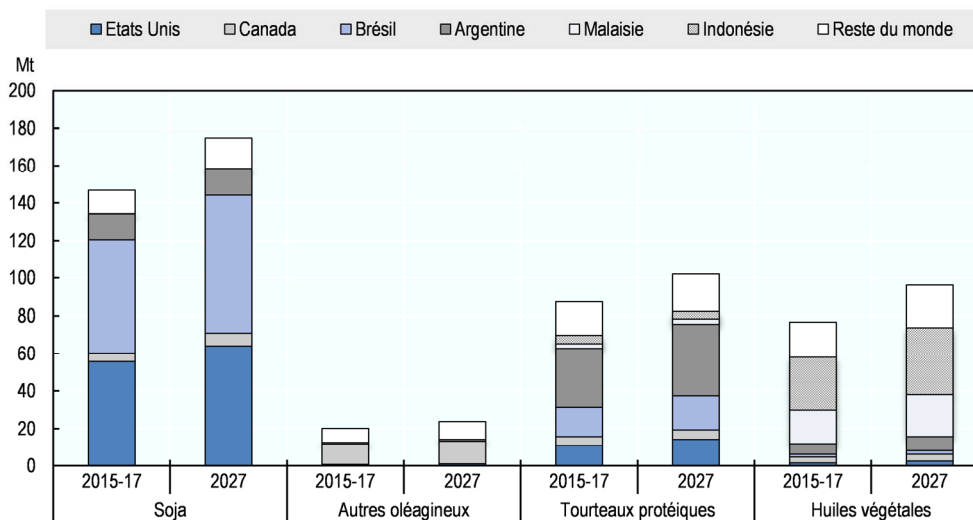
Au classement des produits agricoles les plus échangés sur les marchés internationaux en proportion de leur production, les huiles végétales figurent dans le peloton de tête (41 %). Cette proportion devrait rester stable tout au long de la période de projection et les exportations mondiales d'huiles végétales s'établir à 96 Mt en 2027. La Malaisie et l'Indonésie, deux pays à forte vocation exportatrice, continueront de réaliser l'essentiel des exportations (graphique 4.1). En effet, l'Indonésie exporte à peu près 70 % de l'huile végétale qu'elle produit et la Malaisie, 80 %. Dans ces deux pays, la part des exportations devrait légèrement reculer, car davantage d'huile végétale sera utilisée pour produire des biocarburants et pour la consommation humaine. Les exportations indonésiennes progresseront de 1.6 % par an, contre 5.8 % au cours de la décennie précédente.

Les Amériques réalisent l'essentiel des exportations de soja, d'autres oléagineux et de tourteaux protéiques. L'accroissement des échanges mondiaux de soja devrait sensiblement ralentir par rapport à la décennie écoulée. Cette évolution est directement liée au rythme d'augmentation des tonnages transformés en Chine, qui devrait faiblir selon les prévisions. Parallèlement, le Brésil va ravir à l'Amérique du Nord la place de premier exportateur de soja à l'horizon 2027, sa part dans les exportations mondiales atteignant 41.8 %, alors que le Canada et les États-Unis n'en réaliseront plus que 40.6 % en 2027.

Le maintien de la croissance de la production passera nécessairement par une amélioration de la productivité. La marge de progression de la production de soja et d'huile de palme tiendra essentiellement aux activités de replantation et à la disponibilité de terres supplémentaires. La replantation de palmiers à huile manque de dynamisme, compte tenu de la faible rentabilité du secteur, surtout en Malaisie, où le coût de la main-d'œuvre augmente. Sur la période de projection, ces retards dans le renouvellement des plants se traduiront par une croissance atone de la production d'huile végétale. L'augmentation des surfaces pourrait quant à elle être limitée par de nouvelles lois sur la protection de l'environnement. De nouveaux dispositifs de certification des plantations

durables d'huile de palme, proposés par les pays importateurs, pourraient supplanter les systèmes de certification en vigueur, qui ont été mis en place par les principaux exportateurs. Les politiques relatives aux biocarburants aux États-Unis, dans l'Union européenne et en Indonésie suscitent également de sérieuses incertitudes, car elles déterminent en très grande partie la demande d'huile végétale dans ces pays et régions. En outre, les problèmes et incertitudes communs à la plupart des produits de base (conjuncture macroéconomique, cours du pétrole brut et conditions météorologiques) ont des répercussions importantes sur le secteur des oléagineux.

Graphique 4.1. Exportations d'oléagineux et de produits oléagineux par région



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

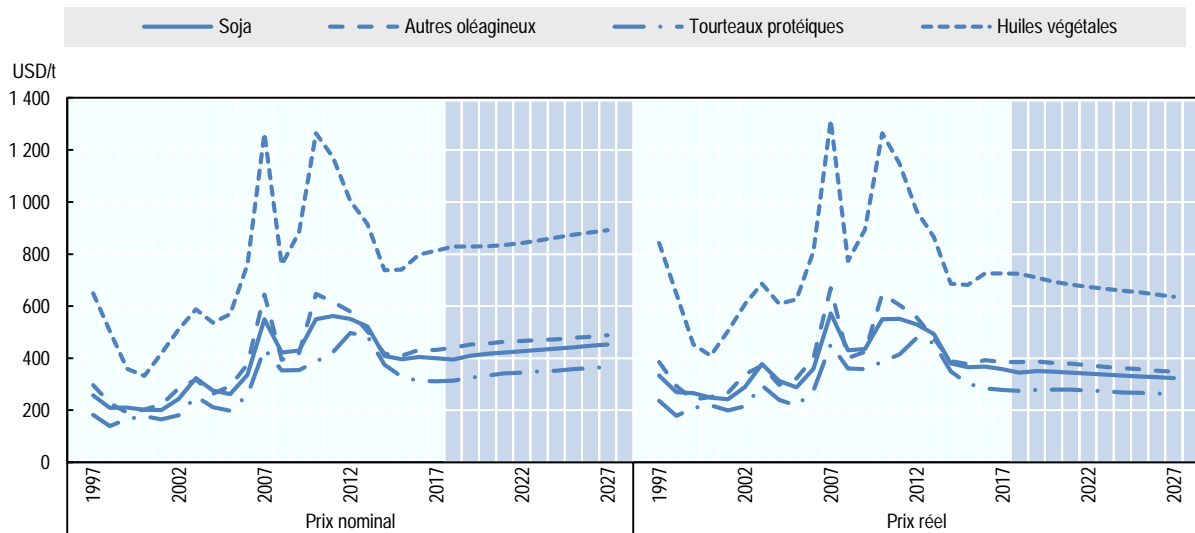
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772721>

Prix

À moyen terme, les prix des oléagineux et des produits oléagineux devraient repartir à la hausse en valeur nominale, sous l'effet de la demande croissante d'huile végétale et de tourteaux protéiques, sans toutefois atteindre les niveaux record enregistrés par le passé. La consommation d'huile végétale dépend principalement de la demande alimentaire humaine dans les pays en développement, qui découle de la croissance démographique et des revenus. Par ailleurs, étant donné que les prix du pétrole brut sont supposés rester faibles et que les aides publiques n'augmenteront guère, la consommation d'huile végétale destinée à la production de biodiesel ne devrait que très peu progresser. La demande de tourteaux protéiques tient essentiellement à la croissance de la production de non-ruminants et de lait, et au taux d'incorporation de protéines dans les rations alimentaires des animaux dans les pays émergents.

Un léger déclin des prix réels des oléagineux et produits oléagineux est prévu sur la période considérée (graphique 4.2), dans un mouvement qui s'annonce toutefois volatil en raison des incertitudes qui planent sur les marchés.

Graphique 4.2. Évolution des prix mondiaux des oléagineux



Note : soja, États-Unis, prix CAF (coût, assurance et fret) Rotterdam ; autres oléagineux, colza, Europe, prix CAF Hambourg ; tourteaux protéiques, prix moyen pondéré à la production de tourteaux de soja, de tournesol et de colza, port européen ; huile végétale, prix moyen pondéré à la production d'huile de palme, de soja, de tournesol et de colza, port européen. Les prix réels sont les prix mondiaux nominaux corrigés des effets de l'inflation par le déflateur du PIB des États-Unis (2010 = 1).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/88893372740>

Production d'oléagineux

La production de soja devrait augmenter de 1.5 % par an, contre 4.8 % par an au cours de la dernière décennie. La production d'autres graines oléagineuses (colza, tournesol et arachide) progressera légèrement plus vite que celle de soja, au rythme de 1.6 % par an, contre 3.1 % par an ces dix dernières années. Elle devra son augmentation avant tout à l'amélioration des rendements, qui explique environ 60 % de la production supplémentaire, contre 55 % dans le cas du soja.

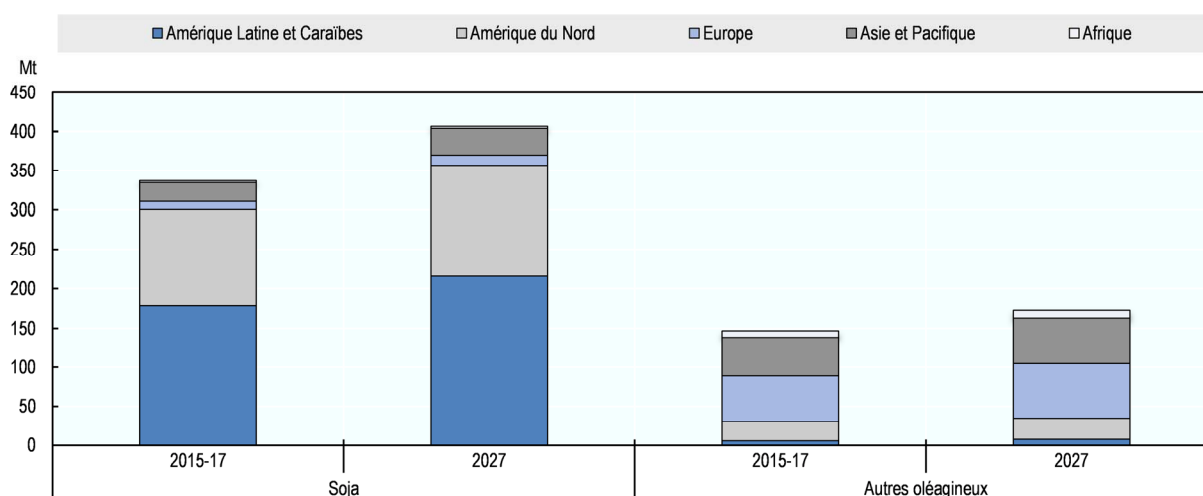
Le Brésil et les États-Unis devraient produire à peu près la même quantité de soja ces dix prochaines années, à savoir quelque 130 Mt chacun en 2027. Le taux de croissance annuel sera de 1.2 % pour les États-Unis et de 1.3 % pour le Brésil. Dans l'ensemble, la production de soja devrait continuer de croître fortement en Amérique latine, l'Argentine et le Paraguay produisant 66 Mt et 12 Mt en 2027 (graphique 4.3). Après avoir diminué ces dix dernières années, la production chinoise devrait repartir à la hausse, en raison notamment d'une baisse du soutien des pouvoirs publics à la culture de céréales. Enfin, la production devrait également s'accroître en Fédération de Russie, en Ukraine et dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne.

Les plus grands producteurs d'autres oléagineux sont la Chine (colza et arachide surtout) et l'Union européenne (colza et tournesol surtout), dont la production devrait ressortir à 32 Mt et 30 Mt respectivement en 2027. Ces deux pôles de production devraient toutefois connaître une croissance limitée atteignant le maigre taux de 1.0 % en Chine et seulement 0.3 % dans l'Union européenne. Autre grand producteur de colza, le Canada devrait voir sa production augmenter de 0.7 % par an. En revanche, la production

d'autres graines oléagineuses devrait augmenter plus vite en Ukraine, en Fédération de Russie et en Inde. Les deux premiers pays, leaders mondiaux de la production de graines de tournesol, devraient continuer à voir leur production d'autres oléagineux augmenter plus vite que la moyenne mondiale, à 4.3 % et 2.2 % par an, respectivement. L'Inde augmentera également sa production d'oléagineux au rythme de 2.6 % par an, grâce à la l'amélioration continue des rendements, à une nouvelle augmentation des surfaces consacrées au soja et au retour à la hausse des surfaces cultivées d'autres graines oléagineuses. Cette expansion devrait permettre au pays de répondre à la demande intérieure croissante d'huile végétale.

Les stocks de soja ne devraient pratiquement pas changer, entraînant un recul du ratio stocks/consommation à l'échelle mondiale, de 11.6 % en 2015-17 à 10.6 % environ en 2027. Compte tenu de la tendance générale à la concentration progressive de la production dans quelques grands pays, la baisse de ce ratio pourrait favoriser la volatilité des prix.

Graphique 4.3. Production d'oléagineux par région



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772759>

Trituration d'oléagineux et production d'huiles végétales et de tourteaux protéiques

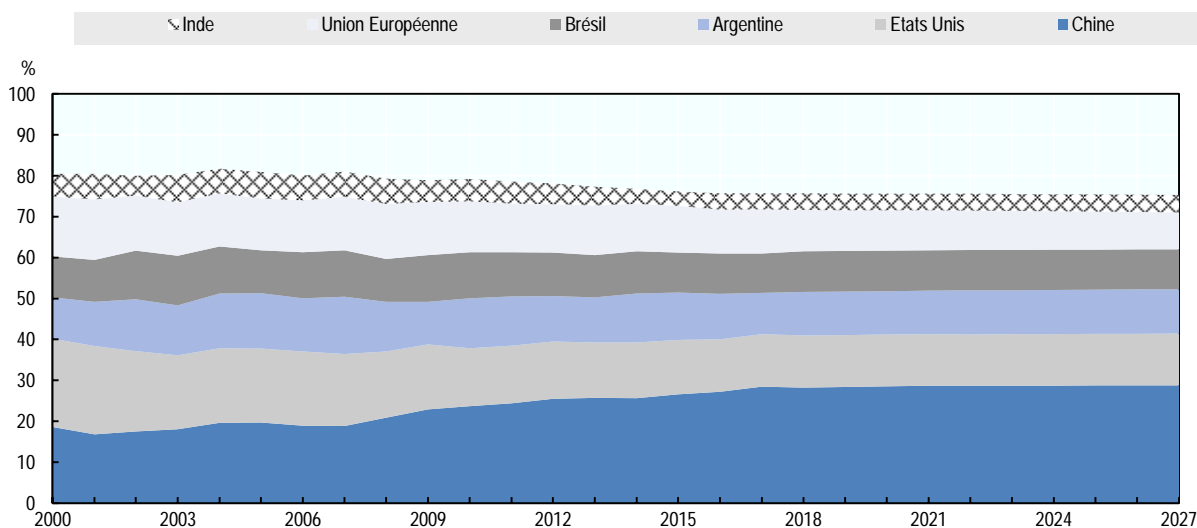
À l'échelle mondiale, le soja et les autres oléagineux restent pour l'essentiel triturés pour produire des tourteaux et de l'huile. La demande de graines destinées à la trituration augmentera plus vite que la demande destinée à satisfaire d'autres usages, à savoir la consommation directe de soja, d'arachides et de graines de tournesol, ainsi que l'utilisation directe du soja dans l'alimentation animale. Dans l'ensemble, la trituration absorbera 90 % de la production mondiale de soja et 86 % de la production mondiale d'autres oléagineux en 2027. La situation géographique des activités de trituration dépend de nombreux facteurs : frais de transport, politiques commerciales, tolérance vis-à-vis des cultures transgéniques, coûts de transformation (main-d'œuvre, énergie, etc.) et infrastructures (ports, routes, etc.).

Avec une production mondiale en timide hausse selon les prévisions, le soja devrait voir ses volumes de trituration croître en moyenne de 1.5 % par an dans le monde,

contre 5.0 % au cours de la décennie précédente. En valeur absolue, cette croissance correspond à une hausse de 70 Mt pendant la période considérée, soit bien moins que les 109 Mt enregistrés les dix années précédentes. La Chine, qui devrait produire 26 Mt supplémentaires de soja trituré, comptera pour 37 % de la hausse du volume de trituration dans le monde, en recourant essentiellement à du soja importé. Le volume de trituration des autres oléagineux devrait progresser moins vite que ces dix dernières années, avec une hausse de 1.6 % par an, ce qui revient à une augmentation de 24 Mt d'ici à 2027, par rapport à 2015-17. Cette tendance sera principalement alimentée par une intensification des activités de trituration en Ukraine (6.9 Mt), en Chine (6.8 Mt) et en Inde (3.3 Mt).

Fort de sa nette hausse de ses importations et de sa production d'oléagineux, la Chine continuera à accroître ses activités de trituration. Le pays finira par produire 28.8 % du volume mondial d'oléagineux triturés en 2027 (graphique 4.4). Les États-Unis devraient voir leur part reculer très faiblement, à 12.6 % d'ici 2027. Le poids de l'Argentine et du Brésil dans les activités de trituration à l'échelle mondiale reste stable, à 10.8 % et 9.8 % respectivement en 2027. La part de l'Union européenne devrait quant à elle décliner, car la demande de tourteaux protéiques et d'huiles végétales y augmente moins vite que dans le reste du monde. Sur les dix années à venir, la trituration connaîtra un rythme de croissance plus allègre dans les autres pays en développement que dans les grands acteurs du marché représentés ici, une progression qui se fera en partie au moyen d'oléagineux importés.

Graphique 4.4. Parts des principales régions dans le marché mondial de la trituration



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772778>

La production mondiale d'huile végétale est tributaire d'une part de la trituration d'oléagineux et d'autre part de la production de plantes oléagineuses tropicales pérennes, notamment de palmiers à huile. À l'échelle mondiale, la production d'huile de palme a connu une croissance plus vive que celle des autres huiles végétales au cours de la décennie écoulée ; toutefois, sa position s'affaiblit légèrement sur la période de projection. Elle se concentre en Indonésie et en Malaisie, qui représentent à elles seules plus d'un tiers de la production d'huiles végétales dans le monde.

La production d'huile de palme indonésienne devrait croître de 1.8 % par an durant la période de projection, contre 6.9 % par an au cours de la décennie passée. Le durcissement des politiques environnementales adoptées par les grands pays importateurs d'huile de palme et la généralisation des normes de production agricole durable à l'échelle mondiale, engendrés par le Programme de développement durable à l'horizon 2030, devraient ralentir l'expansion des surfaces plantées en palmiers à huile en Malaisie et en Indonésie. Parallèlement, le retard accumulé dans le renouvellement des plants en raison d'un manque de main-d'œuvre en Malaisie devrait peser sur la production au cours de la période de projection, à telle enseigne que celle-ci devra sa hausse à des gains de productivité. La production d'huile de palme croît plus vite dans d'autres pays, où elle part d'un niveau fort bas et alimente essentiellement les marchés intérieurs ou régionaux. Il s'agit notamment de la Thaïlande, qui produira 2.9 Mt en 2027, de la Colombie, avec 2.0 Mt, et du Nigéria, avec 1.2 Mt. Au niveau mondial, l'offre d'huile de palme s'accroîtra de 1.8 % par an.

En plus de l'huile de palme et de celle extraite de la trituration d'oléagineux analysées ci-dessus, l'huile végétale comprend aussi l'huile de palmiste, de noix de coco et de coton. L'huile de palmiste est produite parallèlement à l'huile de palme et épouse donc la tendance de cette dernière. L'huile de coco est produite principalement aux Philippines, en Indonésie et dans les îles océaniques. En Indonésie, la production augmentera de 2.2 % par an sur la période de projection, contre 1.8 % et 1.7 % respectivement pour les Philippines et les îles océaniques. L'huile de coton est un sous-produit du coton, dont la production est essentiellement concentrée en Inde, aux États-Unis, au Pakistan et en Chine. La production indienne et pakistanaise devrait augmenter au rythme de 2.4 % et 1.4 % par an respectivement ces dix prochaines années. En revanche, la croissance devrait être plus modeste aux États-Unis (0.8 % par an) et en Chine (0.6 % par an). Globalement, la production d'huile végétale devrait croître de 1.7 % par an dans le monde.

La production mondiale de tourteaux protéiques devrait augmenter de 1.6 % par an pour atteindre 400 Mt à l'horizon 2027. Le tourteau de soja se taille la part du lion dans ce domaine puisqu'il représente plus des deux tiers de la production mondiale de tourteaux protéiques. Cette dernière se concentre dans un nombre restreint de pays. Selon les projections, l'Argentine, le Brésil, la Chine, l'Union européenne, l'Inde et les États-Unis réaliseront 75 % de la production mondiale en 2027. En Chine, la production de tourteaux, effectuée principalement à partir des graines de soja importées du Brésil et des États-Unis, devrait croître de 23.8 Mt sur la période de projection.

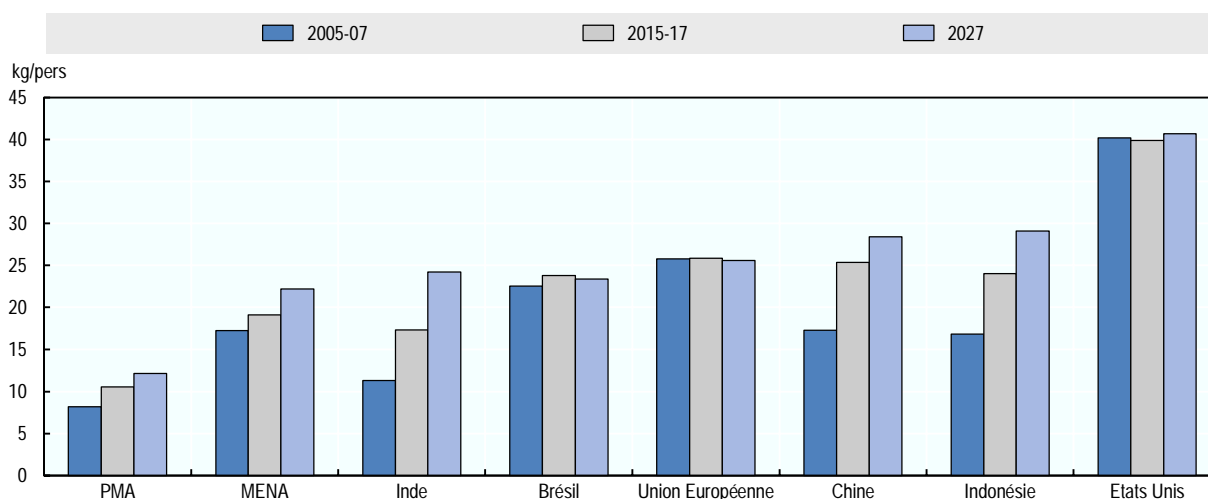
Consommation d'huile végétale

Avec des revenus par habitant en hausse, la consommation d'huile végétale alimentaire par habitant devrait s'accroître de 1.0 % par an dans les pays en développement, soit bien moins que les 2.7 % annuels observés en 2008-17. Ce ralentissement traduit la saturation de la consommation par habitant dans de nombreux pays émergents. Ainsi, en Chine, elle atteindra 28 kg par habitant en 2027, avec une progression de 0.8 % par an. Elle restera inchangée au Brésil, à 23 kg. Enfin, elle atteindra 25 kg par habitant, pour une croissance de 0.6 % par an, en Afrique du Sud.

Dans la plupart des pays émergents, la quantité d'huile végétale alimentaire disponible par habitant devrait être comparable à celle enregistrée dans les pays développés, où la consommation atteindra un palier à 27.7 kg par habitant, en progression de 0.4 % par an.

L'Inde, second consommateur d'huiles végétales dans le monde, juste derrière la Chine, et premier importateur mondial de ce produit, devrait enregistrer une hausse annuelle de 3.1 % de la consommation par habitant, pour atteindre 24 kg par habitant en 2027. La consommation du sous-continent devrait s'élever à 37 Mt en 2027, contre 24 Mt en 2015-17. Cette forte augmentation de la demande sera satisfaite à la fois par une production intérieure plus abondante due à l'intensification des cultures d'oléagineux, et par une nouvelle hausse des importations, principalement d'huile de palme d'origine indonésienne et malaisienne. Dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord et les PMA, l'apport d'huile végétale par habitant augmentera de façon considérable, atteignant 22 kg et 12 kg respectivement en 2027.

Graphique 4.5. Quantité d'huile végétale alimentaire disponible par habitant dans les principaux pays



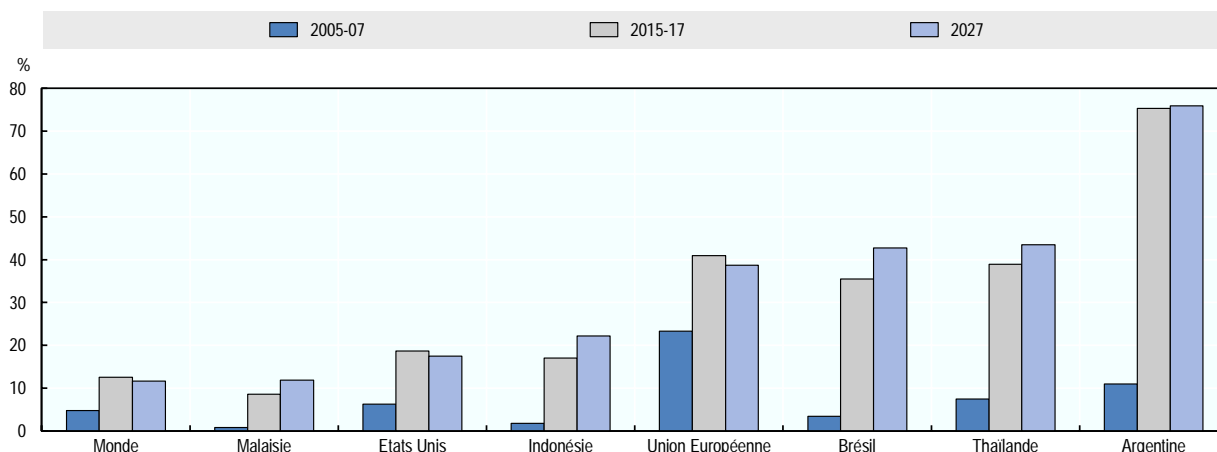
Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772797>

Le volume d'huile végétale destiné à la production de biodiesel ne variera guère ces dix prochaines années (progression de 0.3 % par an), alors qu'une augmentation de 8.5 % par an avait été enregistrée au cours de la décennie précédente, avec l'entrée en vigueur des politiques de soutien aux biocarburants. De manière générale, les objectifs de taux d'incorporation de biodiesel imposés par les pays devraient moins augmenter que par le passé, tandis que la production libre de biodiesel sera probablement limitée par la faiblesse des cours du pétrole. Par ailleurs, la part des résidus d'huile, du suif et d'autres matières premières utilisés dans la fabrication de biodiesel augmente, surtout en raison de certaines politiques. L'Union européenne diversifie les produits de base servant à la production de biodiesel pour y intégrer les résidus d'huile et le suif, si bien que le volume d'huile végétale destiné à la production de biodiesel devrait représenter 39 % de la consommation intérieure à l'horizon 2027, contre 41 % environ aujourd'hui. La baisse ainsi attendue dans l'Union européenne, mais aussi aux États-Unis, sera compensée par une consommation plus importante dans les pays émergents. En Argentine, la filière du biodiesel devrait rester tournée vers les exportations (plus de 40 % de la production est exportée). Le volume d'huile végétale destiné à l'industrie argentine des biocarburants devrait s'élever à 2.9 Mt en 2027, ce qui correspond à 75 % de la consommation

intérieure du produit (graphique 4.6). La production de biodiesel a grimpé en flèche en Indonésie, au Brésil et en Thaïlande ces dix dernières années, mais le mouvement devrait s'essouffler dans la décennie à venir. En Indonésie et au Brésil, il devrait toutefois être plus rapide que la demande globale d'huile végétale alimentaire.

Graphique 4.6. Proportion des huiles végétales utilisées dans la production de biodiesel



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/88893372816>

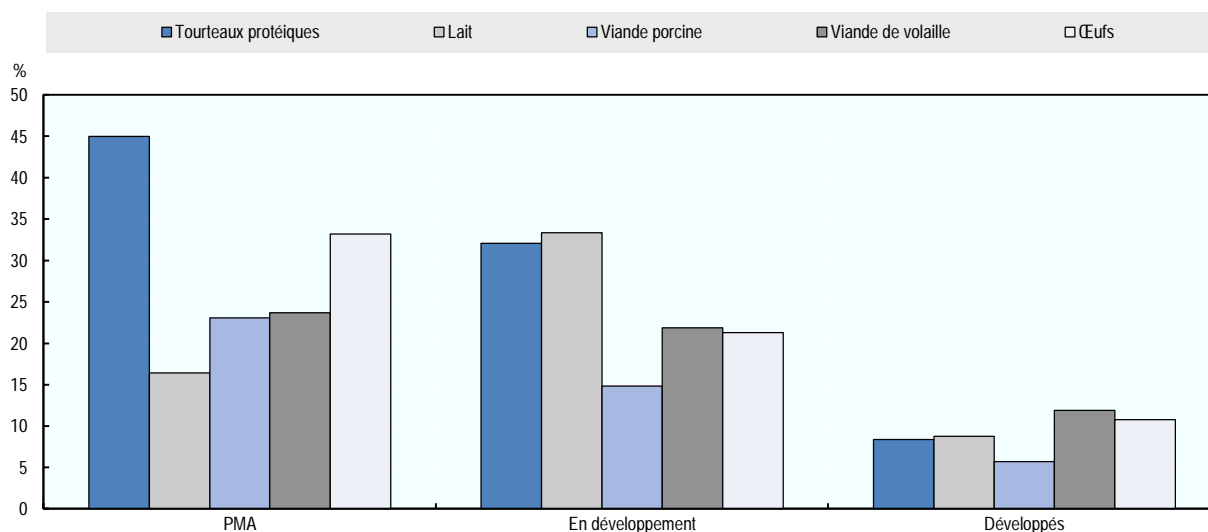
Consommation de tourteaux protéiques

La consommation de tourteaux protéiques devrait garder de l'élan en progressant de 1.6 % par an, soit à une allure bien plus modeste que le rythme annuel de 4.2 % des dix années précédentes. La croissance de la production de tourteaux protéiques est étroitement liée à celle de la demande d'aliments pour animaux, car la production est exclusivement utilisée à cette fin. Le lien entre production animale et consommation de tourteaux protéiques varie selon le degré de développement économique de chaque pays (graphique 4.7). Les pays en développement se tournant vers des modes de production qui font davantage appel aux aliments pour animaux, la croissance de la consommation de tourteaux tend à dépasser celle de la production animale. Dans les PMA, où les tourteaux protéiques sont encore très peu utilisés, l'intensification de l'élevage devrait se poursuivre, caractérisée par une utilisation plus courante des aliments industriels pour animaux. La quantité de tourteaux protéiques utilisée par unité de production animale devrait augmenter de façon considérable, entraînant une croissance rapide de la demande totale de ces pays. Dans les pays développés, où l'essentiel de la production animale s'appuie sur les aliments composés, la consommation de tourteaux protéiques progresse à un rythme semblable à celui de la production animale.

Parmi les pays émergents, le Viet Nam, l'Indonésie et l'Inde devraient voir leur consommation de tourteaux protéiques croître sur la période de projection, de 3.8 % par an pour le Viet Nam, 2.8 % pour l'Indonésie et 2.6 % pour l'Inde. Seul le Viet Nam verra ses importations de tourteaux progresser dans des proportions comparables à cette hausse de la consommation.

En Chine, la croissance de la consommation de tourteaux protéiques devrait passer de 7.2 % par an au cours de la décennie écoulée à 1.7 % par an, soit une progression annuelle de quelque 2.2 Mt. La hausse de la demande d'aliments composés pour animaux devrait se tasser dans le pays, en raison du ralentissement de croissance de la production animale, et du fait qu'une grande partie de la production recourt d'ores et déjà aux aliments composés. En outre, la part des tourteaux protéiques dans la consommation totale d'aliments pour animaux a bondi en Chine au cours de la décennie écoulée et dépasse désormais nettement celle observée aux États-Unis et dans l'Union européenne.

Graphique 4.7. Croissance de la consommation de tourteaux protéiques et des productions animales



Source : OECD/FAO (2018), "OECD-FAO Agricultural Outlook", OECD Agriculture statistics (database), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772835>

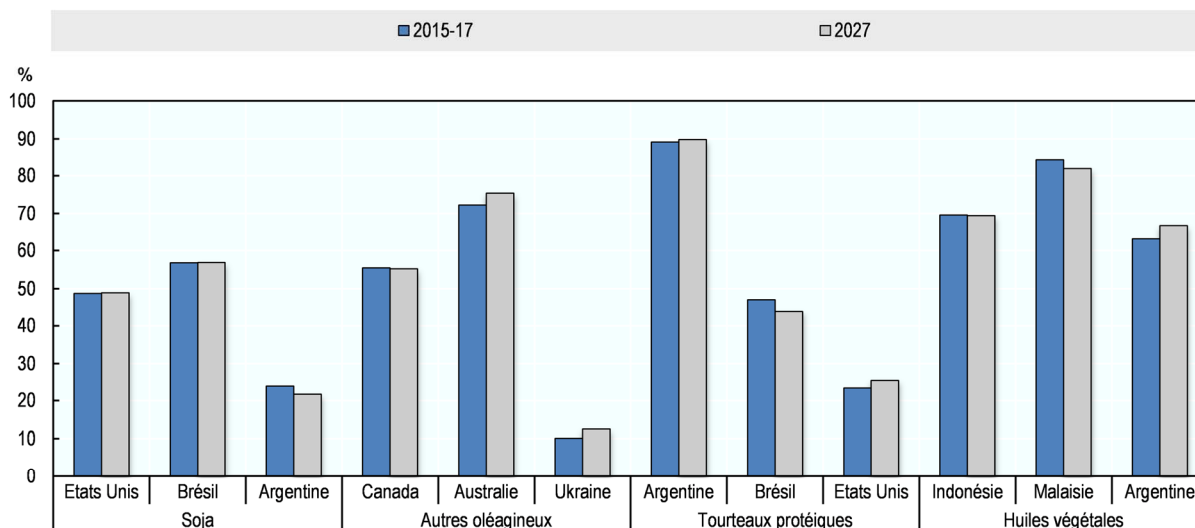
Échanges

Plus de 40 % de la production mondiale de soja fait l'objet d'échanges internationaux. Par rapport à la décennie précédente, l'essor des échanges mondiaux de ce produit devrait considérablement ralentir le rythme durant la période examinée. Cette évolution est directement liée au fléchissement anticipé du volume de trituration de soja en Chine. Les importations chinoises de soja ne devraient augmenter que de 1.5 % par an pour atteindre environ 113 Mt en 2027 et représenter les deux tiers environ des importations mondiales. Les exportations de soja proviennent pour l'essentiel des Amériques : à eux trois, les États-Unis, le Brésil et l'Argentine fourniront 87 % des volumes exportés en 2027. Les États-Unis viennent de se faire ravir le titre de premier exportateur mondial de soja, qu'ils détenaient de longue date, par le Brésil, qui voit ses capacités d'exportation croître de façon soutenue. En 2027, ce pays réalisera 42 % des exportations mondiales de soja.

La part de la production qui fait l'objet d'échanges internationaux est bien plus modeste pour les autres oléagineux que pour le soja, puisqu'elle représente quelque 14 % de la production mondiale. Les grands pays exportateurs sont le Canada, l'Australie et l'Ukraine, qui réaliseront plus de 75 % des exportations mondiales à l'horizon 2027. Au

Canada et en Australie, plus de la moitié des autres oléagineux (colza) produits sont exportés (graphique 4.8).

Graphique 4.8. Part des exportations dans la production mondiale d'oléagineux et produits oléagineux des trois premiers pays exportateurs



Note : Les trois principaux pays exportateurs sont les États-Unis, le Brésil et l'Argentine (soja), le Canada, l'Australie et l'Ukraine (autres oléagineux), l'Argentine, le Brésil et les États-Unis (tourteaux protéiques) et l'Indonésie, la Malaisie et l'Argentine (huile végétale). Le graphique ne fait apparaître que la part des produits exportés directement, sans tenir compte des exportations de produits transformés à partir de ces produits de base, ce qui augmenterait encore les valeurs.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/88893372854>

Les exportations d'huile végétale, qui représentent 41 % de la production mondiale, restent dominées par quelques pays. L'Indonésie et la Malaisie continueront d'assurer près des deux tiers des exportations totales au cours des dix prochaines années. L'Argentine figure à la troisième place avec une part d'environ 7.9 % des exportations mondiales d'huile végétale en 2027. Dans ces trois pays, les exportations absorbent plus des deux tiers de la production intérieure d'huile végétale. Toutefois, cette part devrait diminuer légèrement en Indonésie et en Malaisie, la consommation destinée à l'alimentation, aux biocarburants et à l'oléochimie étant appelée à croître plus vite que les exportations. L'Inde devrait voir ses importations continuer de progresser au rythme soutenu de 4.7 % par an pour atteindre 26 Mt en 2027, soit environ 27 % des importations mondiales d'huile végétale.

Étant donné que la croissance mondiale de la production de viande devrait se concentrer dans les principaux pays transformateurs d'oléagineux, la consommation intérieure de tourteaux protéiques augmentera et les échanges ne progresseront que légèrement au cours de la décennie à venir, entraînant le recul de la proportion de la production mondiale faisant l'objet d'échanges internationaux. Les échanges mondiaux devraient s'accroître d'environ 1.5 % par an au cours de la période étudiée, contre 3.6 % par an durant la dernière décennie. L'Argentine demeurera de loin le premier exportateur de tourteaux, car elle est le seul grand producteur à privilégier sans équivoque les exportations. Toutefois, les exportations argentines devraient croître au rythme de 1.9 %

par an durant la période de projection, contre 4.3 % par an auparavant. Au Brésil et aux États-Unis, la croissance des exportations devrait elle aussi marquer le pas. Le plus grand importateur de tourteaux est l'Union européenne, avec un volume quasi stationnaire de 25.9 Mt en 2027. L'Asie importera la moitié des 17 Mt supplémentaires de tourteaux échangés, le Viet Nam, le Pakistan et la Thaïlande augmentant leurs importations de 3.4 Mt, 1.8 Mt et 1.1 Mt respectivement entre 2015-17 et 2027.

Principales questions et incertitudes

Les incertitudes communes à la plupart des produits de base (conjoncture macroéconomique, cours du pétrole brut, conditions météorologiques, etc.) s'appliquent aussi aux oléagineux. La production étant concentrée dans quelques régions du monde, les variations météorologiques ont un impact plus important sur la filière des oléagineux et de l'huile de palme que sur d'autres grandes cultures.

L'intensification de la production d'oléagineux en Inde, qui vise à répondre aux besoins d'une population grandissante, s'appuiera sur une vaste expansion des surfaces cultivées et d'importants gains de productivité dans le secteur. Ces deux conditions seront subordonnées à l'évolution du prix des oléagineux et à l'adoption de nouvelles mesures d'incitation durable à la production agricole intérieure.

La réduction progressive des taxes à l'exportation en Argentine ouvre de nouvelles perspectives au soja et au tournesol produits dans ce pays, bien qu'une certaine réaffectation des terres puisse favoriser les cultures céréalières, en particulier le maïs, qui leur font concurrence et qui bénéficient elles aussi de la libéralisation des exportations.

Les inquiétudes des consommateurs concernant la production du soja et de l'huile de palme sont liées au fait qu'une grande partie du soja produit est obtenu avec des semences transgéniques et que l'extension des plantations de palmiers à huile s'opère au détriment des forêts pluviales. Les dispositifs de certification, l'étiquetage des produits et la législation environnementale pourraient freiner l'extension des superficies consacrées au palmier à huile dans les grands pays producteurs et porter un coup aux achats opérés par les principaux importateurs, ce qui finirait par peser sur l'offre. Ces préoccupations font obstacle à la poursuite de l'extension des plantations de palmiers à huile et aux exportations d'huile de palme par la Malaisie et l'Indonésie.

La demande d'huile végétale en tant que matière première entrant dans la fabrication de biodiesel se stabilise, après une croissance rapide depuis l'année 2000 qui s'explique par les politiques menées par un certain nombre de pays. De fait, les politiques sur les biocarburants mises en œuvre par les États-Unis, l'Union européenne et l'Indonésie, ainsi que l'évolution des prix du pétrole brut, demeurent responsables des principales incertitudes qui pèsent sur le secteur des huiles végétales, étant donné qu'environ 12 % de l'huile végétale est destinée à la production de biodiesel. Le lien entre les cours de l'huile végétale et ceux du pétrole brut découle du rôle important joué par l'huile végétale dans la fabrication de biodiesel et peut constituer une source de volatilité pour les prix.

La demande de tourteaux protéiques a connu une progression remarquable à cause de l'intensification de la production animale dans les pays émergents. Cette tendance à l'intensification s'essouffle toutefois actuellement (en Chine en particulier), ce qui pèse sur le dynamisme des tourteaux protéiques et des oléagineux au cours de la décennie à venir.

Les tourteaux protéiques rivalisent en partie avec d'autres produits dans la production d'aliments composés et sont, à ce titre, sensibles à toute variation des prix des céréales. En outre, de nouvelles habitudes d'alimentation des animaux — en particulier des bovins — peuvent modifier la demande de tourteaux. En Chine, les ajustements apportés actuellement aux prix intérieurs des céréales, par exemple, auront des retentissements sur la composition des aliments composés produits par le pays, qui contiennent pour l'heure davantage de tourteaux protéiques que dans les pays développés et dans les autres grandes économies émergentes.

Chapitre 5. Sucre

Ce chapitre décrit la situation des marchés et les éléments marquants qui se dégagent de la dernière série de projections quantitatives à moyen terme sur les marchés mondiaux et nationaux du sucre (projections à dix ans, de 2018 à 2027). La production de canne à sucre et de betterave sucrière devrait progresser moins rapidement qu'au cours de la décennie précédente. Selon les projections, le Brésil devrait rester en tête des pays producteurs et l'Inde, la Chine et la Thaïlande afficher de belles perspectives de croissance. La demande d'édulcorants caloriques (sucre et isoglucose) devrait augmenter à un rythme plus soutenu que celui de la plupart des produits. La consommation par habitant stagne dans les pays développés et dans certains pays en développement, où elle atteint des niveaux préoccupants du point de vue sanitaire. En Asie et en Afrique, la croissance démographique et l'urbanisation devraient entretenir la croissance de la consommation de sucre. Le Brésil continuera d'assurer quelque 45 % des exportations mondiales, ce qui l'inscrit au premier rang des pays exportateurs. Le prix du sucre devrait marquer une légère hausse en valeur nominale, mais enregistrer un recul en termes réels.

Situation du marché

Après deux campagnes consécutives marquées par une offre déficitaire, la production de sucre a effectué un rebond durant la campagne 2017 (octobre 2017-septembre 2018), sa croissance approchant celle atteinte il y a cinq ans. Cette progression est due principalement aux bonnes conditions météorologiques en Inde et en Thaïlande, à une hausse de la production en République populaire de Chine (dénommée ci-après « la Chine ») et à la levée des quotas de production dans l'Union européenne. En revanche, le Brésil, premier producteur mondial, a vu baisser sa production sucrière, la transformation de la canne à sucre en éthanol étant devenue plus rentable que la production de sucre.

Au niveau mondial, les importations de sucre ont chuté de 10 % en 2016 et, malgré le recul des prix en 2017, elles ont continué de décroître, principalement sous l'effet du repli des importations de la Chine. Sur le front de la demande, la consommation par habitant n'a pas augmenté dans les pays grands consommateurs où les comportements envers le sucre ont changé à cause des préoccupations de santé associées à une consommation importante. Les prix ont augmenté au cours des premiers mois de la campagne 2016, avant de s'orienter à la baisse à partir du premier trimestre 2017. Par conséquent, durant la campagne 2017, les prix moyens devraient être plus bas qu'en 2016, mais se maintenir malgré tout légèrement au-dessus de la moyenne de ces 25 dernières années.

Principaux éléments des projections

Son niveau de départ étant relativement bas, le prix du sucre non raffiné libellé en USD devrait augmenter en valeur nominale et réelle pendant la prochaine campagne (2018). Les dernières années de la période de projection, il devrait s'orienter modérément à la hausse en valeur nominale, parallèlement au taux d'inflation de 2.3 % par an, mais à la baisse en termes réels. Le prix du sucre blanc devrait épouser la même tendance. La surcote du sucre blanc (différence de prix entre le sucre blanc et le sucre brut), relativement limitée (62 USD/t) en début de période, devrait ensuite s'accroître légèrement pendant quelques années pour atteindre 81 USD/t. Elle devrait toutefois demeurer relativement faible par rapport à la moyenne des dix dernières années (93 USD/t).

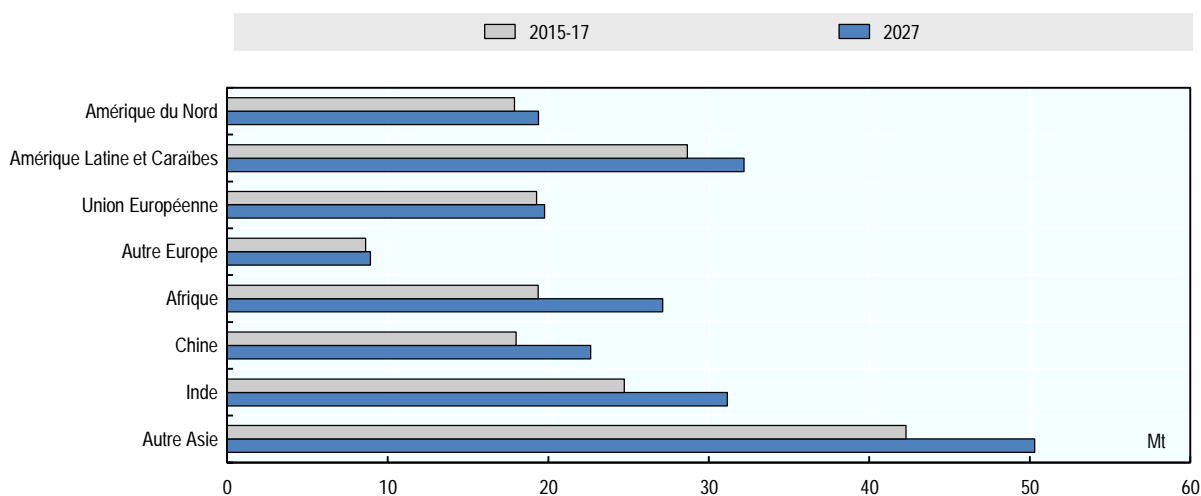
Les cultures de la canne à sucre et de la betterave sucrière devraient continuer de se développer dans les pays producteurs, en raison de leur rentabilité plus élevée que celle d'autres cultures. La canne à sucre, qui est principalement cultivée dans des pays tropicaux et subtropicaux d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, restera la principale culture sucrière, assurant environ 86 % de la production. Le restant proviendra de la betterave sucrière, qui est cultivée dans des zones plus tempérées, principalement en Europe. Cette culture devrait voir sa part dans la production demeurer relativement constante sur la période de projection, à environ 14 %.

Ces dix prochaines années, les pays en développement seront à l'origine de 83 % de la hausse de la production de sucre. En valeur absolue, cette hausse concernera surtout l'Inde (+20 %), suivie de la Chine (+11 %), du Brésil (+11 %), de la Thaïlande (+9 %) et de l'Union européenne (+5 %). Le Brésil devrait conserver sa place de premier producteur mondial, assurant plus d'un cinquième de la production totale, bien que sa filière sucre puisse pâtir de la concurrence accrue de la filière éthanol qui utilise la canne à sucre. La production devrait augmenter plus lentement que les dix années précédentes en Asie (Inde, Pakistan et Thaïlande) et en Europe, ce qui explique la croissance annuelle

plus faible de la production mondiale de sucre durant la période de projection (+1.5 %) par rapport à la décennie précédente (+2.0 %).

La demande d'édulcorants caloriques – sucre et isoglucose – devrait augmenter de 33 Mt sur la période considérée, pour s'établir à 213 Mt en 2027 (graphique 5.1). La progression de 1.5 % par an sur la période de projection est légèrement plus faible que celle observée ces dix dernières années (1.6 % par an). Ce recul est dû au ralentissement de la croissance démographique et à la stagnation de la consommation par habitant dans les pays développés et dans certains pays en développement (Brésil, Égypte, Mexique, Paraguay, Afrique du Sud, Turquie), où la consommation par habitant atteint un niveau préoccupant du point de vue sanitaire (obésité, diabète et autres problèmes de santé). Dans les pays où les niveaux de consommation sont plus faibles, en particulier en Asie et en Afrique, la croissance démographique et l'urbanisation devraient entretenir la hausse de la consommation de sucre, notamment sous forme de boissons et de préparations alimentaires sucrées.

Graphique 5.1. Consommation mondiale d'édulcorants caloriques



Note : Les édulcorants comprennent le sucre et l'isoglucose.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772873>

La structure des échanges internationaux devrait rester assez constante sur la période de projection, le Brésil gardant sa place de premier exportateur de sucre (45 % des échanges mondiaux). Les exportations de sucre blanc représentent pratiquement 34 % des échanges mondiaux sur la période considérée, contre 31 % pour la période de référence. Ces exportations devraient augmenter dans l'Union européenne à court terme après la levée des quotas de production, ainsi que dans les pays qui ont construit des raffineries (pays du Moyen-Orient et Algérie). Les importations resteront diversifiées et seront déterminées principalement par la demande d'Afrique et d'Asie.

Du côté de l'offre, les perspectives des marchés du sucre sont tributaires d'un certain nombre de facteurs : conditions météorologiques, prix des cultures ou produits concurrents, évolution du prix des intrants et des taux de change, mesures internes et droits de douane sur les importations (qui ont augmenté en Chine). Pour ce qui est de la demande, sa stabilité accrue ouvre des perspectives plus favorables dans les pays où la

consommation est encore relativement faible, mais elle ne devrait connaître qu'une progression médiocre dans les pays où la consommation par habitant est déjà élevée. Nombre de pays développés et certains pays en développement, dont le Mexique, le Chili, la Thaïlande et l'Arabie saoudite, ont instauré une taxe sur les boissons sucrées non alcoolisées afin de réduire la surconsommation de sucre. Ces taxes ont également incité l'industrie agroalimentaire et les fabricants à s'adapter en reformulant les produits ou en utilisant d'autres édulcorants. Les projections ne tiennent pas compte des mesures qui n'ont pas été validées.

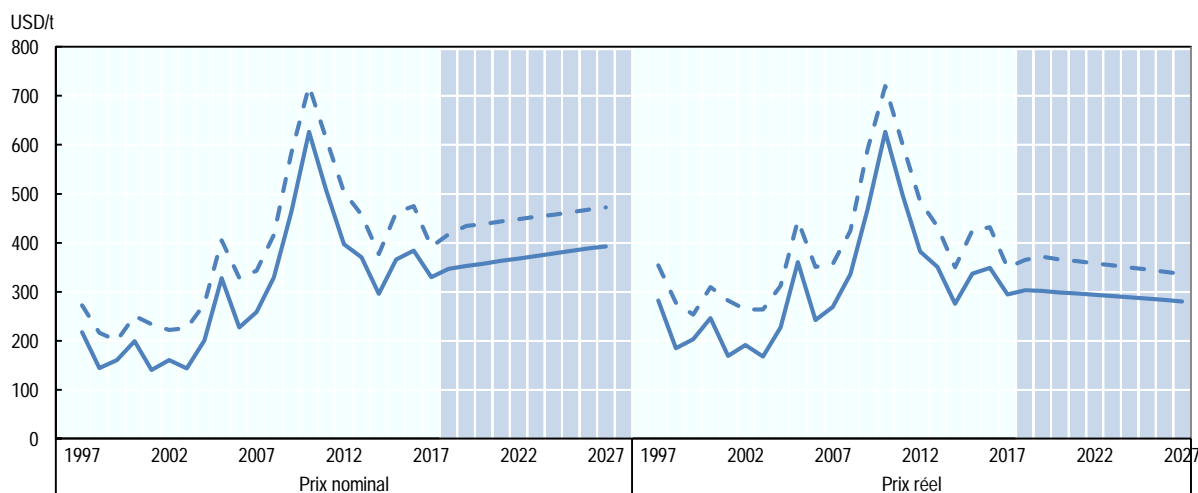
Tendances et perspectives des marchés

Prix

Alors que la campagne en cours devrait donner lieu à un excédent sucrier mondial, les prix mondiaux du sucre se situent à un niveau plutôt bas au début de la période de projection, inversant la tendance à la hausse observée ces deux dernières campagnes. À moyen terme, les prix devraient toutefois remonter en raison d'un accroissement de la demande dans les pays où la consommation par habitant est inférieure à la moyenne mondiale. Quoiqu'il en soit, les hausses de prix seront modestes, l'offre étant appelée à rester abondante du fait du niveau élevé des prix ces dernières années.

Le prix du sucre devrait être plus élevé que son niveau moyen des 25 dernières années en valeur nominale, mais plus bas en termes réels. À l'horizon 2027, le prix mondial en valeur nominale devrait s'établir à 392 USD/t (17.8 cts/lb) pour le sucre brut et à 472 USD/t (21.4 cts/lb) pour le sucre blanc (graphique 5.2). La surcote du sucre blanc est actuellement faible du fait de l'accroissement des livraisons de l'Union européenne et de l'augmentation des capacités de raffinage des pays du Moyen-Orient et de l'Algérie. La surcote devrait s'établir en moyenne à environ 79 USD/t sur la période de projection.

Graphique 5.2. Évolution des prix mondiaux de sucre



Note : Prix du sucre brut : contrat Intercontinental Exchange n°11, prix à terme à l'échéance la plus proche ; prix du sucre raffiné, marché de l'Euronext, Liffe, contrats futurs No 407, Londres. Les prix du sucre en termes réels sont les prix nominaux déflatés par le déflateur du PIB des États-Unis (2010 = 1).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/88893372892>

Les variations annuelles du prix du sucre devraient diminuer grâce à l'abandon progressif des mesures de soutien qui faussent les échanges sur plusieurs grands marchés. Du côté de l'offre, l'Union européenne a supprimé son système de quotas de sucre en octobre 2017, tandis que la Thaïlande a éliminé son contingent de production et ses mécanismes de soutien des prix à la fin de 2017. L'Inde avait déjà instauré en 2013 des mesures visant à contrecarrer les cycles récurrents, mesures dont les résultats restent à évaluer. Du côté de la demande, des réformes sont également attendues, dont la révision à la baisse des programmes de subventions à la consommation, suite à des tensions budgétaires (comme en Malaisie ou en Égypte). En outre, la demande de sucre devrait réagir aux taxes sur les boissons sucrées, qui sont déjà en vigueur dans plusieurs pays.

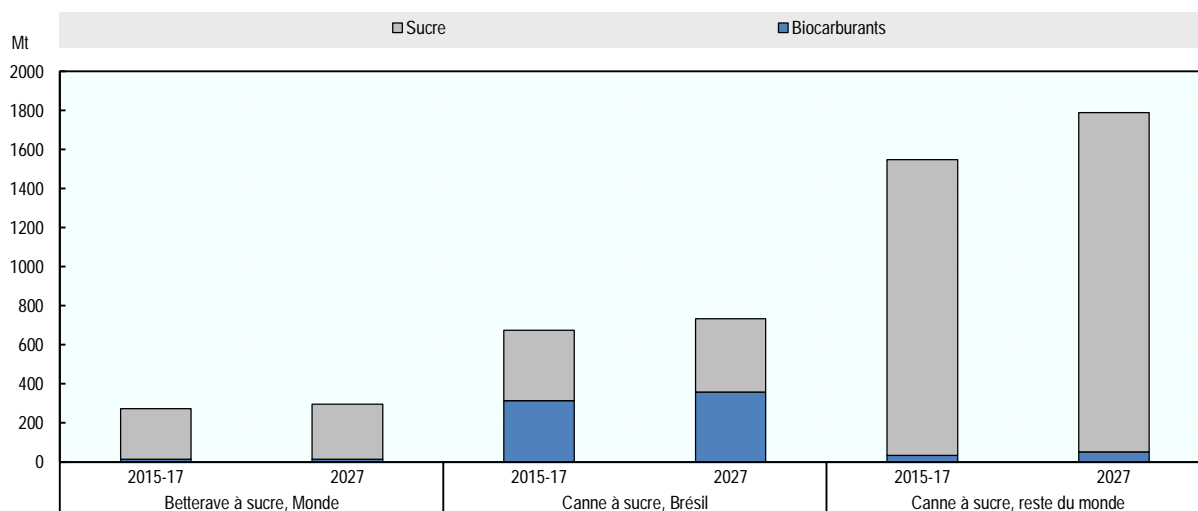
Production

Compte tenu de sa bonne rentabilité à l'hectare par rapport aux cultures concurrentes, la culture sucrière devrait se développer dans de nombreuses régions du monde. La production de canne à sucre, principale culture sucrière, devrait ainsi progresser de 1.1 % par an, contre 2.1 % par an ces dix dernières années. Cette augmentation s'explique par une hausse des rendements et une extension des surfaces. Les perspectives sont moins favorables pour la betterave sucrière, dont la production ne devrait pratiquement pas augmenter (0.1 % par an) par rapport aux dix dernières années (2.5 % par an) (graphique 5.3). L'Égypte, la Chine, l'Ukraine, l'Europe orientale et la Turquie devraient toutefois enregistrer une certaine progression. Dans l'Union européenne, la production de betterave sucrière a culminé en 2017 en raison de la levée des quotas de production, mais la part de cette région dans la production mondiale devrait décroître, passant de 45 % en 2017 à 40 % en 2027.

À l'échelle mondiale, la part des cultures sucrières affectées à la production de sucre devrait rester stationnaire sur la période de projection (81 % pour la canne à sucre et 95 % pour la betterave sucrière). En d'autres termes, la part des cultures sucrières mondiales servant à la production d'éthanol ne devrait pas beaucoup changer. Le Brésil conservera son titre de premier producteur de sucre et d'éthanol de canne à sucre. Il produira en effet 34 % de la canne à sucre cultivée dans le monde en 2027, laquelle assurera 20 % de la production mondiale de sucre et 88 % de la production mondiale d'éthanol de canne à sucre (contre respectivement 22 % et 90 %, durant la période de référence).

La production mondiale de sucre devrait marquer le pas, avec un taux de croissance annuel de 1.5 % sur la période de projection contre 2.0 % durant la décennie précédente. L'essentiel de la hausse devrait venir des pays en développement, qui assureront 77 % de la production mondiale en 2027 (contre 76 % dans la période de référence). Les principales régions productrices sont l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes. La part de l'Asie dans la production mondiale devrait passer de 36 % dans la période de référence à 38 % en 2027. L'Amérique latine et les Caraïbes devraient contribuer de façon plus modeste, leur part passant de 35 % dans la période de référence à 33 % en 2027. Ce recul s'explique principalement par le ralentissement de la croissance au Brésil, ce pays étant le premier producteur de la région. Le Brésil demeurera le premier producteur et exportateur mondial pendant la période couverte par les *Perspectives*, mais, au niveau national, la production de sucre restera confrontée à la concurrence de la production d'éthanol (issu de la canne à sucre). La filière sucre brésilienne risque également de pâtir d'un renouvellement insuffisant des plantations pendant plusieurs années. À la fin de la période de projection, la production de sucre devrait atteindre 42 Mt au Brésil (soit une hausse de 4 Mt par rapport à la période de référence et environ 3 Mt de moins que l'augmentation prévue en Inde).

Graphique 5.3. Cultures sucrières dans le monde



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/88893372911>

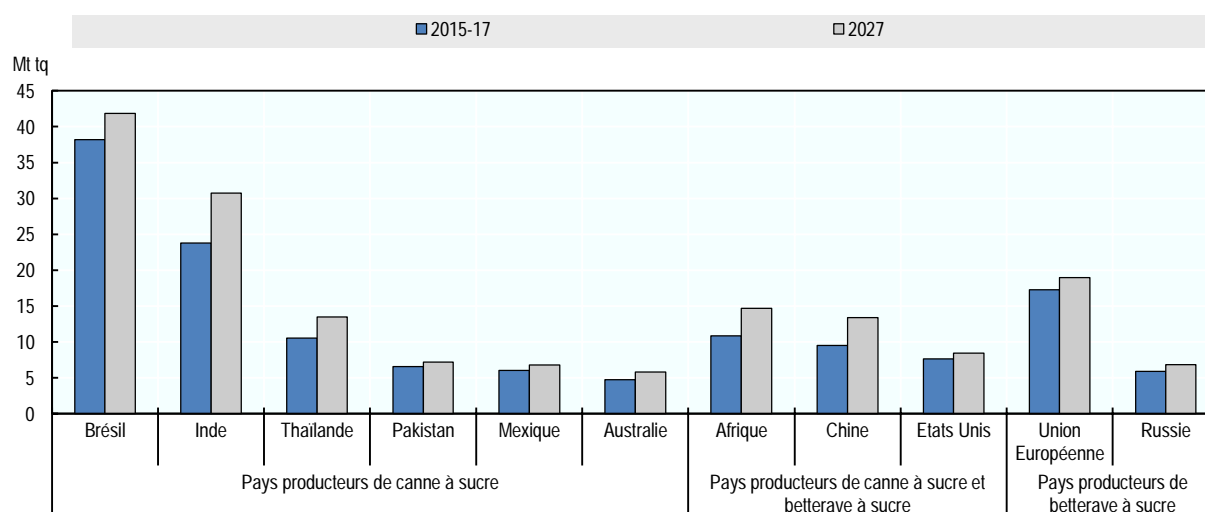
L'Inde est le deuxième plus grand producteur mondial de sucre. Dans ce pays, la production devrait croître plus régulièrement grâce à la réforme récente de la politique du sucre, qui stabilise les prix payés aux producteurs. Dopée par une demande intérieure soutenue, la production de sucre devrait augmenter de 7 Mt ces dix prochaines années, pour atteindre 31 Mt en 2027. La Thaïlande conserve sa place de quatrième producteur mondial (l'Union européenne occupant le troisième rang mondial), mais devrait connaître un ralentissement de sa croissance par rapport à ces dernières années par suite de l'abandon des mesures de soutien des prix à compter de janvier 2018 et du fait de l'extension des superficies cultivées en canne à sucre dans des régions moins propices. En 2027, la Thaïlande devrait produire 13.5 Mt de sucre, un volume proche de celui de la Chine. Ce dernier pays devrait voir la croissance de sa production de canne à sucre et de betterave sucrière s'accroître les premières années de la période de projection, grâce à son plan national 2015-2020. En 2027, la production chinoise devrait atteindre 13.4 Mt, principalement grâce à un accroissement des rendements et des superficies. Les perspectives sont également solides au Pakistan où les pouvoirs publics continueront de soutenir la production de sucre par le biais de prix garantis aux producteurs et de subventions aux exportations.

En Afrique, une forte demande intérieure et de bons débouchés commerciaux seront à l'origine de l'augmentation de la production de sucre. Cette dernière devrait ainsi s'accroître de 36 % d'ici à la fin de 2027 par rapport à la période de référence (+4 Mt), sous l'effet de l'augmentation de la production dans les pays d'Afrique subsaharienne résultant des investissements dans les exploitations et les sucreries. Malgré cette croissance, le continent continuera de ne participer au marché mondial que dans une proportion modeste (7 % en 2027).

Les pays développés assurent moins d'un quart de la production mondiale de sucre (graphique 5.4). Sur la période de projection, la croissance de leur production sucrière sera nettement inférieure à celle des pays en développement (0.4 % par an contre 1.9 % par an). Par rapport à la période de référence, les principales augmentations en volume

devraient intervenir dans l'Union européenne, troisième producteur mondial (+1.7 Mt), suivie par l'Australie et la Fédération de Russie (hausse de près de 1 Mt chacune) et les États-Unis (+0.9 Mt). Aux États-Unis, la filière reste fortement tributaire des politiques publiques, qui consistent en des mesures de soutien (programme de prêts aux producteurs de sucre, quotas de commercialisation du sucre, et programme de flexibilité de l'approvisionnement des producteurs de bioénergie en matières premières) et en des obstacles aux échanges (contingents tarifaires, accords régionaux, et limites aux exportations du Mexique). Dans l'Union européenne, une baisse est prévue (0.85 % par an), suite à la forte poussée de la production après la levée des quotas sur le sucre en octobre 2017.

Graphique 5.4. Production de sucre par type de culture



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772930>

Le niveau des stocks de sucre devrait baisser de façon modérée, notamment sous l'effet de l'écoulement par la Chine d'une partie de ses stocks. Le ratio mondial stocks/consommation devrait reculer pour s'établir à 43 % en 2027, contre 47 % dans la période de référence.

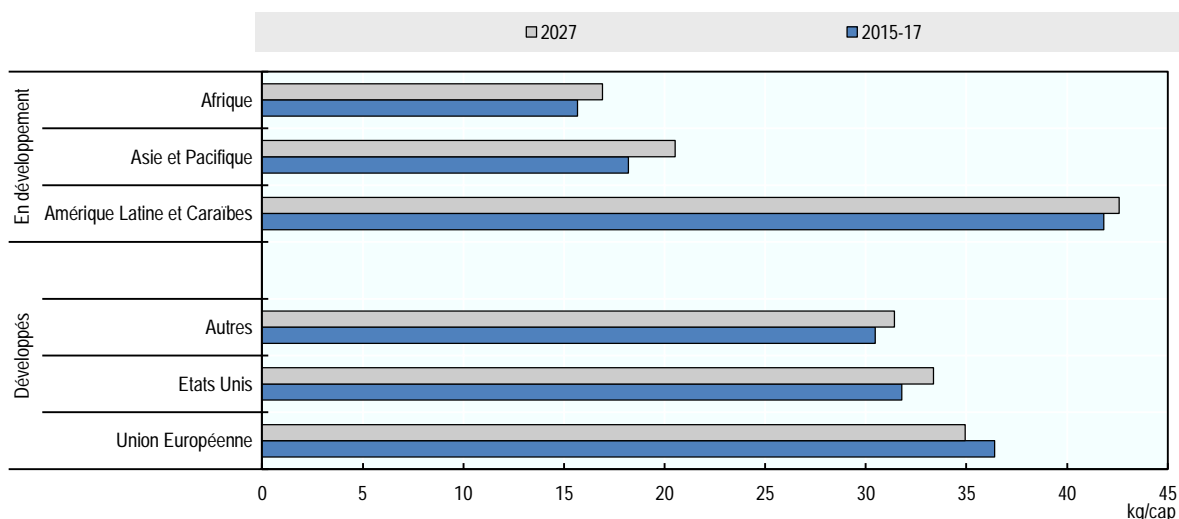
Consommation

La consommation mondiale de sucre devrait s'accroître d'environ 1.48 % par an, c'est-à-dire augmenter à un rythme légèrement plus lent que pendant la décennie précédente, pour atteindre 198 Mt en 2027. Cette évolution sera influencée par le léger ralentissement de la croissance démographique et l'atonie de la croissance économique mondiale. Ainsi, sur la période de projection, la consommation mondiale moyenne par habitant devrait progresser, passant de 22.4 kg/personne à 23.8 kg/personne, même si des variations considérables sont à attendre d'une région et d'un pays à l'autre (graphique 5.5).

Ces dix prochaines années, la consommation mondiale de sucre devrait être tirée surtout par les pays en développement, qui seront à l'origine de 94 % de la demande supplémentaire. Cette dernière sera principalement alimentée par l'Asie (60 %) et l'Afrique (25 %), deux régions déficitaires. En raison d'une demande accrue de produits

transformés, de confiseries et de boissons sucrées, les perspectives de croissance sont prometteuses dans les zones urbaines des pays asiatiques et africains, où la consommation est faible par rapport à d'autres régions. À l'inverse, la croissance devrait rester modeste en Amérique latine et dans les Caraïbes, où la consommation est déjà élevée.

Graphique 5.5. Demande de sucre par habitant dans les principaux pays et régions



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/88893372949>

En Asie, l'Inde, et après elle la Chine, l'Indonésie et le Pakistan devraient connaître la plus forte hausse de la consommation. En Chine et dans les PMA d'Asie, si la consommation par habitant est très faible puisqu'elle n'atteint pas 12 kg par an sur la période de référence, sa progression en rythme annuel devrait toutefois rester à peu près identique à celle de ces dix dernières années. En Afrique, la consommation devrait afficher les plus fortes hausses en Égypte et dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, mais elle se maintiendra toutefois à moins de 10 kg par an par habitant dans les PMA de l'Afrique subsaharienne.

En revanche, dans de nombreux pays développés, la consommation par habitant devrait s'orienter à la baisse, du fait d'un marché déjà mature ou saturé. Le ralentissement de la croissance démographique, l'évolution vers un régime alimentaire plus sain et les engagements nutritionnels pris par les multinationales continueront à produire leurs effets. C'est dans l'Union européenne que ce recul sera le plus marqué, les marchés y étant aussi confrontés à la concurrence croissante de l'isoglucose, suite à la levée des quotas sur le sucre en 2017. Par contre, l'inverse se produira aux États-Unis, où la part du sucre dans la consommation d'édulcorants devrait progresser au détriment de l'isoglucose, dans un contexte de consommation stable d'édulcorants. Une envolée de la demande est prévue dans la Fédération de Russie et en Ukraine où le sucre sera considéré comme un produit de première nécessité tant que la croissance économique piétinera.

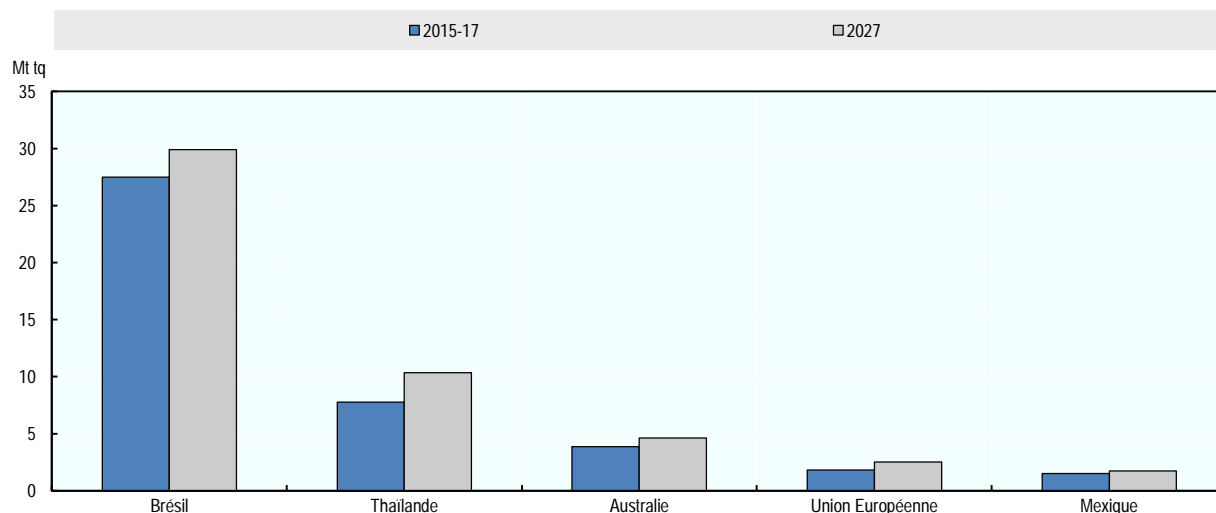
Compte tenu de la compétitivité de l'isoglucose dans la fabrication de boissons sucrées, la consommation de ce produit devrait grimper de 16 %, soit de 2 Mt (en poids sec) d'ici à 2027. L'Union européenne sera à l'origine de l'essentiel de cette hausse, la levée du quota sur l'isoglucose en 2017 entraînant une augmentation massive de la disponibilité de

ce produit dans les pays déficitaires de la région. La consommation devrait aussi progresser en Chine et au Mexique, quoique dans une moindre mesure. Dans ce dernier pays, la part de l'isoglucose dans la demande d'édulcorants devrait rester stable sur la période de projection, en raison des mesures prises par les États-Unis qui limitent les exportations de sucre mexicain vers leur territoire. Aux États-Unis, premier producteur d'isoglucose, la demande de ce produit, en pourcentage de la consommation totale d'édulcorants, devrait continuer de baisser, passant de 38 % durant la période de référence à 36 % en 2027. Cette évolution est directement attribuable à la diminution des débouchés pour les boissons gazeuses sucrées et à la volonté de certains consommateurs d'éviter cet édulcorant.

Échanges

Au cours de la prochaine décennie, les exportations de sucre (graphique 5.6) devraient rester fortement concentrées, le Brésil conservant son titre de premier exportateur mondial (avec 45 % des échanges mondiaux). La dépréciation du real vis-à-vis du dollar des États-Unis sur la période de projection aidera le secteur brésilien du sucre à conserver sa compétitivité, mais le pays sera néanmoins confronté à la concurrence d'un acteur asiatique bien établi, la Thaïlande. Le Brésil et la Thaïlande devraient chacun accroître leurs exportations de 2.5 Mt par rapport à la période de référence. La Thaïlande, deuxième exportateur mondial, bénéficiera d'une croissance soutenue de sa production et continuera donc d'élargir sa part de marché pour la porter à 16 % des exportations mondiales en 2027, contre 13 % durant la période de référence. En Australie, les investissements dans l'irrigation, l'extension des surfaces consacrées à la canne à sucre et une augmentation des capacités de transformation devraient doper la production et, par conséquent, les exportations à moyen terme.

Graphique 5.6. Exportations de sucre des grands pays et régions



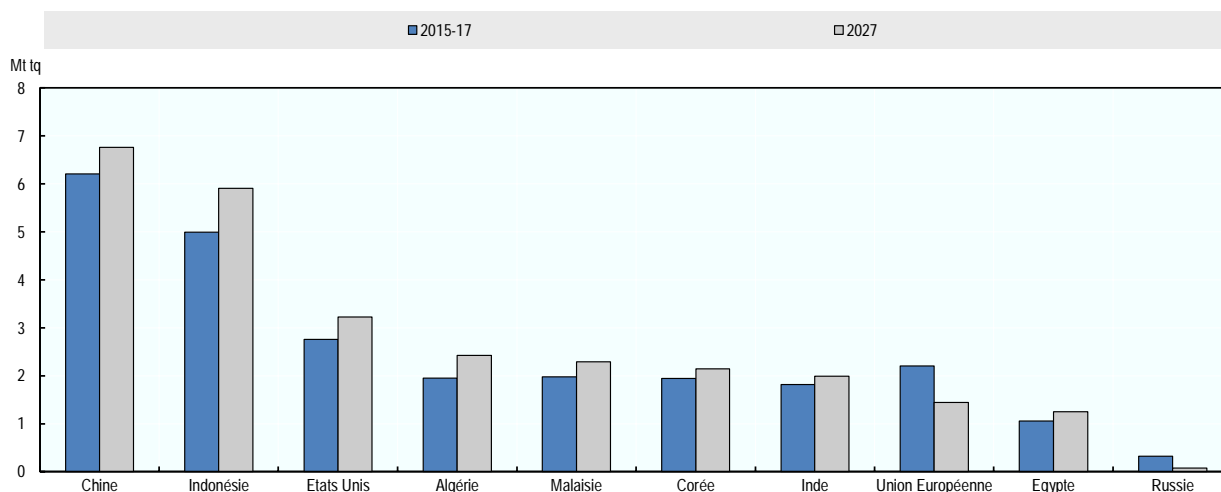
Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772968>

Dans l'Union européenne, la levée des quotas sur le sucre et l'isoglucose favorisera la production de ces deux produits, ce qui se traduira par une progression de ses exportations de sucre blanc de qualité supérieure (+38 % en 2027 par rapport à la période de référence), même à un prix plus élevé. Ces exportations seront principalement à destination des pays déficitaires en sucre des régions MENA et Extrême-Orient, mais elles seront aussi concurrencées par les raffineries traditionnelles de sucre de canne de la région MENA.

Les importations mondiales sont plus dispersées que les exportations (graphique 5.7) Selon les projections, l'Asie et l'Afrique connaîtront la plus forte montée de la demande de sucre, ce qui se traduira par une hausse de leurs importations. Durant la période de référence 2015-2017, la Chine et l'Indonésie étaient les principaux importateurs, suivis des États-Unis et de l'Union européenne, mais sur la période de projection, la Chine devrait se hisser au premier rang des importateurs, suivie par l'Indonésie et les États-Unis (6.8 Mt, 5.9 Mt et 3.2 Mt respectivement). Les importations de l'Union européenne devraient chuter de 34 % ces dix prochaines années à cause de la levée des quotas. Les échanges d'isoglucose de l'UE demeureront plutôt stables puisque la hausse de la production prévue après 2017 permettra de répondre pour l'essentiel à la demande intérieure.

Graphique 5.7. Importations de sucre des grands pays et régions



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933772987>

Aux États-Unis, pays traditionnellement déficitaire en sucre, les mesures qui visent à favoriser la production intérieure et à contrôler le niveau des importations continueront de déterminer la donne. Le prix modique du sucre durant la période de projection n'incite pas à accroître la production. Par conséquent, le pays maintiendra ses importations contingentées en franchise de droits dans le cadre des accords de l'OMC et des ALE. Le dispositif relatif aux limites aux exportations, mis en place par le ministère américain du Commerce, qui fixe les modalités de l'accès du Mexique au marché américain, sera lui aussi maintenu. Le prix du sucre étant relativement plus élevé aux États-Unis, le Mexique continuera d'exporter sa production principalement vers son voisin, mais la part des exportations dédiée aux autres pays devrait progresser, passant de 25 % durant la période

de référence à 29 % en 2027. En contrepartie, le Mexique pourrait importer de l'isoglucose des États-Unis (+19 %, soit 176 000 t en 2027) pour satisfaire sa demande d'édulcorants.

Principales questions et incertitudes

Les projections exposées dans la présente édition des *Perspectives* supposent une situation macro-économique et des conditions météorologiques stables, et elles s'appuient sur certaines hypothèses concernant les cours du pétrole brut. Tout choc exercé sur l'une de ces variables serait source de variations importantes sur le marché, car les grands producteurs sont concentrés dans un nombre restreint de pays.

Les projections pour le Brésil sont incertaines en raison de l'assainissement en cours des finances publiques et de la reprise éventuelle de l'investissement dans le secteur. Ce pays est également confronté au problème de l'évolution des politiques relatives aux biocarburants et de leur prix, qui pourraient se répercuter indirectement sur les marchés du sucre. En outre, la plantation accrue de canne à sucre génétiquement modifiée, dont l'utilisation commerciale a été approuvée l'année dernière, pourrait aussi se répercuter sur les rendements dans quelques années et, par conséquent, sur le volume des sous-produits du sucre.

Les perspectives sont assez positives pour la Thaïlande, mais la compétitivité du secteur sucrier de ce pays dépendra de l'aptitude des producteurs à s'adapter au nouveau contexte de l'action publique qui a réduit son soutien. Cette nouvelle donne pourrait également susciter une instabilité sur les marchés mondiaux, compte tenu de la forte orientation exportatrice de la production thaïlandaise.

Les distorsions des échanges sur les marchés internationaux du sucre persisteront, créant ainsi une nouvelle source d'incertitudes. L'évolution des cours internationaux n'est pas toujours répercutée dans son intégralité sur les producteurs et les consommateurs, même si certains marchés mondiaux ont connu des réformes et des transformations structurelles comme la récente levée des quotas dans l'Union européenne et en Thaïlande, ou le paiement d'un prix équitable aux producteurs en Inde (depuis 2013). De nombreux pays recourent à des instruments de politique commerciale pour protéger leur marché intérieur : droits hors contingent élevés (Chine), ajustement aux contingents tarifaires de l'OMC et limite des exportations pour le Mexique (États-Unis), subventions aux exportations pour préserver le prix intérieur du sucre (Pakistan, Inde), droits de douane élevés sur les importations (Union européenne, Fédération de Russie, États-Unis) ou accords régionaux [ALENA, accords de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne et initiative « Tout sauf les armes » (TSA) de l'UE].

L'évolution de la demande est elle aussi incertaine. Les données factuelles qui s'accumulent concernant les effets préjudiciables d'une consommation excessive de sucre sur la santé humaine pourraient en faire baisser la consommation à l'avenir. Cette évolution pourrait aussi être renforcée par des mesures publiques (fiscalité) et des mesures anticipatives prises par le secteur agroalimentaire, comme la reformulation de certains produits ou l'utilisation d'autres édulcorants.

Chapitre 6. Viande

Ce chapitre décrit la situation des marchés et les éléments marquants qui se dégagent de la dernière série de projections quantitatives à moyen terme sur les marchés mondiaux et nationaux de la viande (projections à dix ans, de 2018 à 2027). En 2027, la production mondiale de viande devrait avoir augmenté de 15 % par rapport à la période de référence. Cette production supplémentaire devrait provenir à 76 % de pays en développement et la progression devrait être particulièrement marquée sur le segment de la volaille. Cependant, les consommateurs des pays en développement devraient accroître et diversifier leur consommation de viande en se tournant vers des produits plus coûteux, comme la viande bovine et ovine. La demande d'importations restera soutenue en Asie, en particulier aux Philippines et au Viet Nam. Parmi les grands importateurs, on trouve également la Chine, la Corée et l'Arabie saoudite. Les principaux pays exportateurs de viande, à savoir le Brésil et les États-Unis, devraient peser encore plus lourd et représenter quelque 45 % des exportations à eux deux. D'ici 2027, le prix de la viande devrait augmenter progressivement en termes nominaux, mais fléchir en termes réels.

Situation du marché

Globalement, la production mondiale de viande s'est accrue de 1.25 % pour atteindre 323 Mt en 2017, la hausse étant plus marquée pour la viande bovine et la volaille que pour les viandes porcine et ovine. C'est aux États-Unis que l'expansion de la production mondiale trouve principalement sa source, mais d'autres pays comme l'Argentine, l'Inde, le Mexique, la Fédération de Russie et la Turquie y ont également contribué. Dans la République populaire de Chine (ci-après « la Chine »), premier producteur de viande au monde, la production a peu augmenté, freinée principalement par le ralentissement de l'activité dans la filière avicole, plusieurs foyers de grippe aviaire s'étant déclarés dans le pays. Cela n'a pas empêché la Chine d'être le deuxième pays ayant le plus contribué à l'accroissement de la production mondiale de viande en 2017.

Mesurés à l'aide de l'indice FAO des prix de la viande, les prix mensuels moyens calculés sur l'ensemble de l'année 2017 étaient supérieurs de 9 % à leur niveau de 2016, mais inférieurs de 2.3 % à la moyenne des trois années précédentes. Les prix mondiaux de la viande ont augmenté au premier semestre 2017, sous l'effet d'une forte hausse de la demande d'importations de viande bovine et porcine. La faible disponibilité de viande ovine pour l'exportation a donné un coup de pouce supplémentaire. En juillet, les prix ont commencé à se stabiliser et à diminuer légèrement à mesure que les quantités exportables augmentaient et que la demande d'importations fléchissait. Entre janvier et décembre 2017, le prix de la viande ovine a progressé de 35 %, tandis que ceux de la viande bovine, de la volaille et de la viande porcine augmentaient respectivement de 7.7 %, 3.2 % et 2.9 %.

Le commerce mondial de viande s'est accru de 1.5 % en 2017, atteignant 31 Mt, après avoir enregistré une hausse de 5 % en 2016. Les échanges ont progressé de 4.7 % pour la viande bovine et de 1 % pour la volaille, alors qu'ils ont diminué de 0.7 % pour la viande porcine et de 3 % pour la viande ovine. La faible hausse des échanges en 2017 par rapport à 2016 reflète le ralentissement des importations de la Chine, de l'Union européenne, de l'Égypte, de l'Arabie saoudite, de la Turquie et des États-Unis, causé dans certains cas par une offre intérieure abondante et dans d'autres par le recul de la demande. Les importations de viande se sont toutefois accrues dans plusieurs pays, notamment en Angola, au Chili, à Cuba, au Japon, au Mexique, en Corée, en Indonésie, en Irak, aux Émirats arabes unis, en Ukraine et au Viet Nam. En 2017, les exportations de viande ont surtout augmenté en Argentine, au Canada, en Inde, en Thaïlande, aux États-Unis et en Ukraine, alors qu'elles ont diminué dans l'Union européenne et en Nouvelle-Zélande.

Principaux éléments des projections

Les *Perspectives* de cette année prévoient une progression de l'offre de viande qui devrait se traduire par une baisse à court terme des prix par rapport à 2017. Le cycle de reconstitution des troupeaux observé dans plusieurs régions touchant à sa fin, la quantité de viande commercialisée devrait augmenter dans les premières années de la période de projection. En outre, comme les prix des céréales fourragères resteront bas durant cette période, d'après les prévisions, cela bénéficiera à des régions comme les Amériques, l'Australie et l'Europe, où les céréales sont utilisées de manière intensive dans la production de viande. Sur le moyen terme, les prix vont repartir à la hausse sous l'effet de l'augmentation de la consommation de viande par habitant dans les grands pays en développement, en particulier en Amérique latine et en Asie. D'après les projections, la consommation par habitant augmentera de 2.8 kg en poids au détail dans les pays

développés et de moitié moins dans les pays en développement, par rapport à la période de référence (moyenne de 2015 à 2017). Dans les pays les moins avancés (PMA), une modeste hausse des revenus devrait faire légèrement progresser la consommation de viande par habitant. Au niveau mondial, l'accroissement sera d'un peu plus de 1 kg par habitant en poids au détail.

En 2027, la production mondiale de viande devrait avoir augmenté de 15 % par rapport à la période de référence. D'après les projections, les pays en développement, où le recours à une alimentation plus riche en céréales dans le processus de production entraînera une hausse du poids carcasse des animaux, représenteront la majeure partie de cette augmentation. La volaille reste le principal moteur de croissance de la production totale de viande, mais la progression qu'elle enregistre va considérablement ralentir dans les dix ans à venir. Sur la période de projection, la hausse de la demande mondiale de protéines animales devrait se réduire pour la volaille et la viande porcine, mais augmenter pour les viandes bovine et ovine. Des prix de vente peu élevés ont contribué à faire de la volaille et du porc les viandes préférées des consommateurs, en particulier dans les pays en développement. Compte tenu de la hausse prévue de leurs revenus au cours de la période de projection, ces consommateurs devraient accroître et diversifier leur consommation en se tournant vers des sources de protéines animales plus onéreuses, comme la viande bovine et la viande ovine.

Dans le secteur de la viande bovine, la reconstitution des troupeaux a été plus rapide qu'escompté en Amérique du Nord, ce qui entraînera une augmentation du nombre d'abattages et une offre abondante de viande sur le marché mondial pendant les années à venir. La production est appelée à s'accroître davantage dans les premières années de la période examinée, lorsque la phase de reconstitution des troupeaux à l'œuvre dans certains pays (comme l'Australie et le Brésil) sera plus avancée et qu'elle se traduira par une offre supplémentaire de viande sur le marché. La production de viande porcine va elle aussi augmenter, tirée par une expansion régulière des effectifs de porcs en Chine, après un ralentissement dû au renforcement des réglementations environnementales et à des problèmes de bien-être animal dans le secteur porcin.

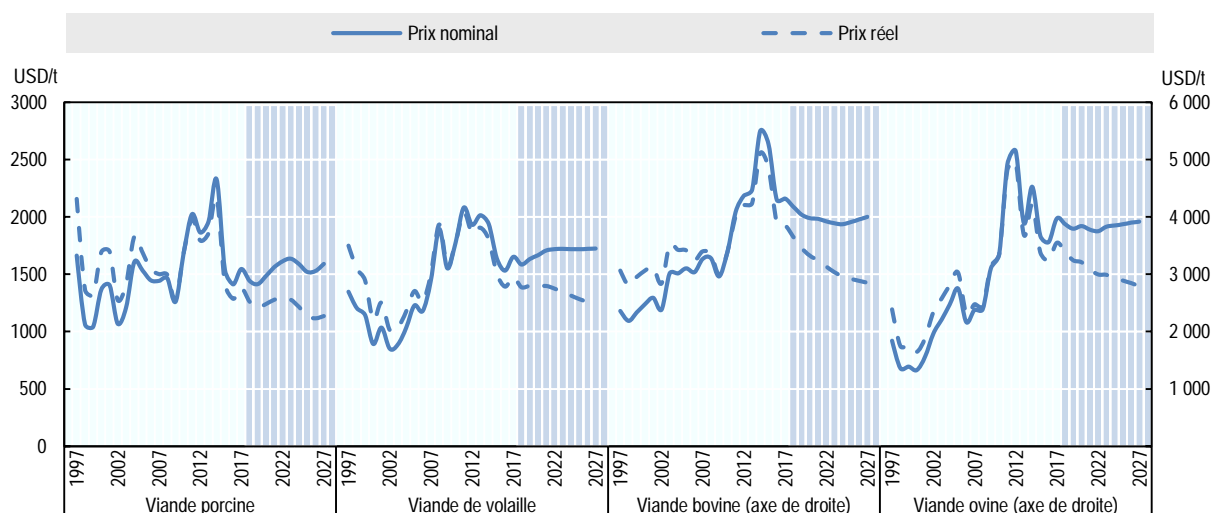
L'année 2017 a été marquée par des flambées épidémiques de grippe aviaire dans le monde entier, qui ont ralenti la hausse de la production mondiale. La Chine, deuxième producteur au monde après les États-Unis, a été particulièrement touchée par diverses épidémies au cours de ces dernières années, mais un retour de la production de volaille à sa croissance tendancielle est prévu à partir de 2018. La production devrait également s'accroître dans le secteur de la viande ovine, de 1.8 % par an au niveau mondial, soit un rythme plus rapide que lors de la précédente décennie. Elle progressera principalement en Chine, mais également en Inde, au Nigéria, en Océanie, au Pakistan, en Turquie et au Yémen.

Au niveau mondial, la part de la production de viande exportée devrait rester stable pendant toute la période de projection (environ 10 %), la volaille représentant la majeure partie de l'accroissement en volume. L'augmentation prévue de la production dans les pays en développement n'est toujours pas suffisante pour répondre à la hausse de la demande, en particulier en Asie et en Afrique. La demande d'importations devrait donc être forte pendant toute la période de projection. Les Philippines et le Viet Nam sont les deux pays qui contribueront le plus à son accroissement. Les pays développés continueront de représenter plus de la moitié des exportations mondiales de viande à l'horizon 2027, même si leur part est en légère baisse par rapport à la période de référence. Ensemble, les deux plus gros exportateurs de viande – le Brésil et les États-

Unis – devraient voir leur part de marché monter aux alentours de 47 %, ce qui signifie qu'ils contribueront pour près des deux tiers à l'augmentation prévue des exportations mondiales au cours de la période de projection.

Les prix nominaux de la viande devraient légèrement diminuer au début de la période de projection, du fait de la pression à la baisse exercée par l'augmentation de l'offre, puis augmenter progressivement jusqu'en 2027. En 2027, les prix des viandes bovine et ovine devraient atteindre respectivement 4 000 USD/t équivalent poids carcasse (epc) et 3 900 USD/t epc, tandis que les prix mondiaux de la viande porcine et de la volaille s'établiraient respectivement à environ 1 600 USD/t epc et 1 700 USD/t poids produit. En termes réels, les prix de tous les types de viande devraient suivre une tendance à la baisse (graphique 6.1), alors que les écarts entre le prix de la viande et le coût des aliments resteront généralement conformes aux niveaux antérieurs.

Graphique 6.1. Prix mondiaux de la viande



Note : bouillons, 1 100-1 300 lb poids paré, Nebraska, États-Unis. Prix de l'agneau poids paré, moyenne toutes catégories, Nouvelle-Zélande. Goretts châtrés et cochettes, n°1-3, 230-250 lb poids paré, Iowa/Minnesota, États-Unis. Brésil : valeur unitaire des exportations de poulet (FOB) en poids de produit.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/10.1787/888933773006>

La consommation mondiale de viande par habitant devrait passer à 35.4 kg en poids au détail d'ici à 2027, soit une progression de 1.1 kg par rapport à la période de référence. Malgré des taux de croissance démographique souvent élevés, la consommation totale devrait augmenter de 1.4 kg en poids au détail dans les pays en développement, soit la moitié de ce qui est prévu pour les pays développés. Au niveau mondial, la consommation supplémentaire par habitant se composera principalement de volaille (+0.8 kg en poids au détail), celle de viandes bovine, ovine et porcine n'évoluant que de façon marginale. C'est en Amérique latine que la consommation par habitant augmentera le plus : +3.7 kg en poids au détail. En valeur absolue, l'augmentation de la consommation totale des pays développés au cours de la période de projection représentera environ un quart de celle du monde en développement, où une croissance démographique et une urbanisation rapides restent les principaux moteurs de la demande. Ces facteurs jouent un rôle particulièrement important en Afrique, où la consommation

totale au cours de la période de projection croît plus rapidement que dans toute autre région. C'est également en Afrique que la demande d'importations devrait le plus augmenter, accentuant ainsi la dépendance du continent à l'égard des approvisionnements extérieurs.

À l'échelle mondiale, les flambées épizootiques (de peste porcine par exemple), les restrictions sanitaires et les politiques commerciales restent les principaux facteurs qui déterminent l'évolution et la dynamique du marché de la viande. Les projections tiennent compte des accords commerciaux, politiques internes et restrictions sanitaires/phytosanitaires annoncés ou mis en œuvre au 1^{er} janvier 2018. Les incertitudes liées aux accords commerciaux actuels ou futurs pourraient modifier et diversifier la configuration des échanges de viande. Les politiques nationales (par exemple la révision, en 2018, de la loi agricole aux États-Unis) pourraient également avoir des conséquences sur le secteur. Les autres facteurs susceptibles d'influer sur les perspectives sont notamment les préférences et les attitudes des consommateurs à l'égard de la viande. Leurs préférences vont aux produits provenant d'animaux élevés en liberté et sans antibiotiques, mais il est difficile de déterminer dans quelle mesure ils accepteraient et pourraient se permettre de payer plus cher pour ces produits.

Prix

Malgré une hausse au premier semestre 2017, les prix de la viande ont baissé en valeur nominale comme en valeur réelle, par rapport aux niveaux record enregistrés il y a peu. Sur la période de projection, les prix augmenteront très légèrement en termes nominaux sous l'effet d'une croissance économique soutenue dans les pays en développement, mais ils resteront orientés à la baisse en termes réels, après le sommet atteint récemment. L'évolution observée au fil du temps dépendra de chaque type de viande.

Sur le court terme, les prix de la viande bovine baisseront du fait de l'abondance de l'offre en Amérique du Nord, après une reconstitution rapide des troupeaux. Sous l'effet de l'augmentation de la production dans les principales régions productrices, les prix nominaux de la viande bovine baisseront jusqu'en 2024. Cependant, à mesure que les troupeaux de bovins diminueront et que la hausse de la production ralentira, les prix repartiront à la hausse jusqu'à la fin de la période de projection.

Les prix nominaux de la viande porcine vont diminuer à partir de 2017 et devraient connaître leur cycle de variations habituel pendant la période de projection, avec une baisse en valeur réelle. Cette tendance s'explique essentiellement par la hausse de l'offre au Brésil, en Chine, aux États-Unis et au Viet Nam, ainsi que par les importations accrues du Mexique et des Philippines.

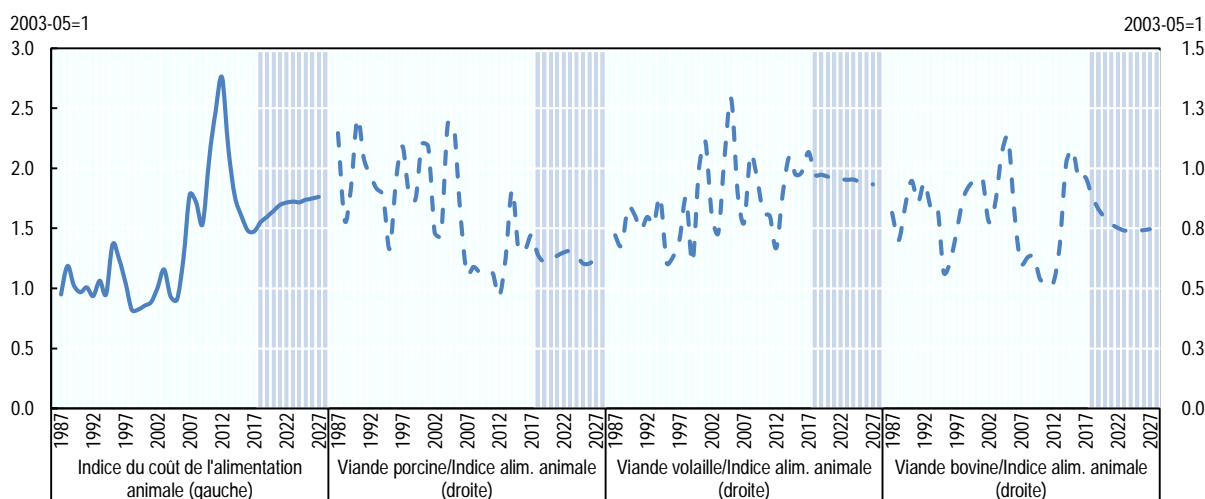
L'augmentation des effectifs de volailles – l'épizootie de grippe aviaire est supposée contenue en 2018 – ainsi que la lente montée des coûts de l'alimentation animale (graphique 6.2) entraîneront à moyen terme une hausse modérée des prix de la volaille. Cette tendance sera accentuée par l'augmentation des revenus au cours de la période de projection, qui aura un effet stimulateur sur la demande, en particulier en Asie, en Amérique latine et en Afrique. En valeur réelle, les prix seront en baisse tout au long de la période examinée.

Les prix nominaux de la viande ovine ne devraient enregistrer qu'une modeste hausse, notamment en raison de la faible augmentation de la demande d'importations de la Chine et du Moyen-Orient ainsi que d'un accroissement progressif de la production ovine dans les pays suivants : Algérie, Australie, Chine, Éthiopie, Inde, Nouvelle-Zélande, Nigéria,

Pakistan et Turquie. Après plusieurs années de fléchissement de la production dans l'Union européenne, la tendance s'est inversée en 2015 et une légère augmentation est prévue grâce à l'amélioration de la rentabilité des exploitations ovines en Roumanie et à Chypre, ainsi qu'à la mise en œuvre du dispositif facultatif d'aide couplée dans les principaux États membres producteurs de viande ovine.

Sur le moyen terme, la production bénéficiera de ratios favorables entre le prix de la viande et celui de l'alimentation animale (graphique 6.2), qui se traduiront par un accroissement des effectifs dans les principales régions productrices. L'augmentation de la productivité dans ces régions favorisera la création d'un marché axé sur l'offre qui fera baisser les prix de la viande dans les premières années de la période de projection. Les prix devraient ensuite repartir légèrement à la hausse dans la dernière partie de la période, à mesure que la consommation de viande par habitant augmentera. Leurs faibles prix de vente ont contribué à faire de la volaille et du porc les viandes préférées des consommateurs dans les pays en développement, mais ceux-ci devraient pouvoir être en mesure, grâce à la hausse de leur niveau de revenu, de diversifier leur consommation en se tournant progressivement vers des produits plus coûteux, comme la viande bovine et la viande ovine. En attendant, la volaille reste le moteur de la croissance dans le secteur de la production de viande. Avec de faibles coûts de production, des taux de conversion alimentaire élevés et des prix de vente bas, la volaille est devenue une viande de choix pour les producteurs comme pour les consommateurs.

Graphique 6.2. Indice du coût de l'alimentation animale et ratios entre le prix de la viande et celui de l'alimentation animale



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933773025>

Production

La réaction de l'offre d'animaux de boucherie aux signaux du marché est surtout influencée par la disponibilité des ressources naturelles et les gains de productivité éventuels, mais ces deux facteurs dépendent de plus en plus de la réglementation relative à la protection de l'environnement (comme l'Accord de Paris sur le climat) et à la sécurité

des aliments (encadré 6.1). Il s'ensuit que la production pourrait augmenter dans de nombreux pays en développement riches en prairies naturelles et terres agricoles propices à la culture de céréales fourragères, notamment en Amérique du Sud.

La production totale de viande devrait s'accroître d'un peu plus de 48 Mt à l'horizon 2027, pour atteindre près de 367 Mt, et l'augmentation annuelle de la quantité globale de viande produite devrait être relativement constante après 2018 (graphique 6.3). Cette évolution concerne principalement les pays en développement, qui fourniront 76 % de la production supplémentaire en 2027 (graphique 6.4)

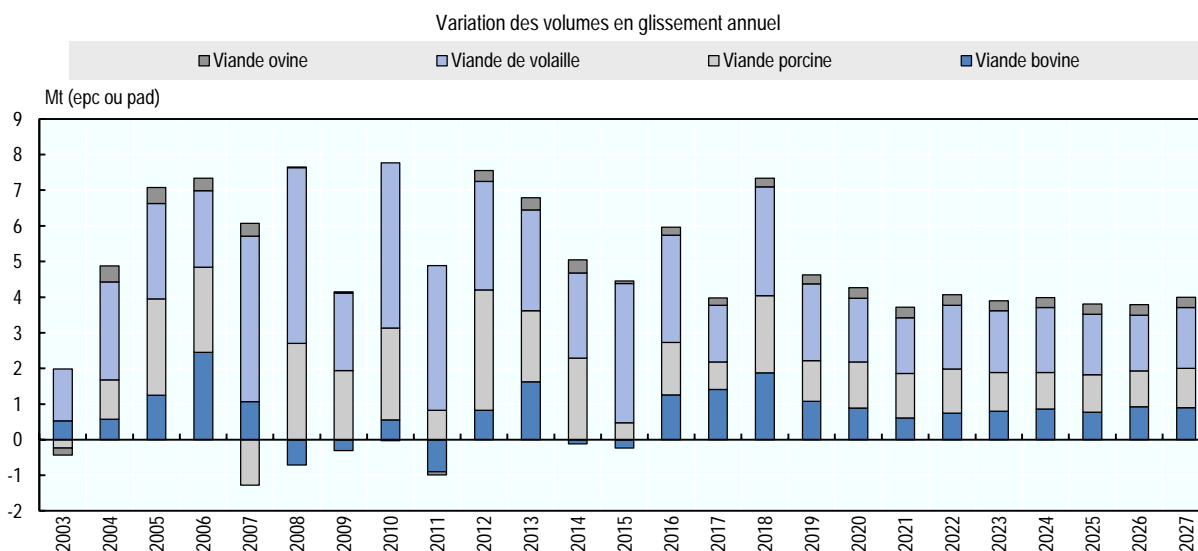
Dans certains pays en développement, la croissance de la production est favorisée par la hausse de la productivité (c'est-à-dire l'augmentation du poids carcasse par tête) et par une plus grande efficacité de l'alimentation animale. Dans les pays les moins avancés, l'amélioration de la productivité devrait être plus faible car l'organisation du secteur en petites exploitations et le manque d'investissements limitent les avancées technologiques et la commercialisation de la production.

La production de viande est toujours dominée par le Brésil, la Chine, l'Union européenne, la Fédération de Russie et les États-Unis. La croissance de la production brésilienne tirera parti de l'abondance des ressources naturelles, des aliments du bétail, des pâturages, ainsi que des gains de productivité et, dans une certaine mesure, de la dévaluation du réal. La production chinoise bénéficiera essentiellement de l'augmentation des économies d'échelle liée à la transformation des petites unités de production en grandes exploitations commerciales. Aux États-Unis, la production sera stimulée par une forte demande intérieure et un poids à l'abattage en hausse. Dans l'Union européenne, en revanche, la production restera stable en raison de la baisse de la consommation de viande fraîche produite par les pays membres, compensée par une utilisation accrue d'ingrédients à base de viande dans les produits transformés. Enfin, dans la Fédération de Russie, l'interdiction des importations de viande décidée par le gouvernement fait monter les prix et stimule la production intérieure.

Les autres pays en développement susceptibles de contribuer sensiblement à l'augmentation de la production de viande sont notamment l'Argentine (où des politiques favorables aux exportations encouragent l'agrandissement des troupeaux), l'Inde, le Mexique et le Viet Nam (graphique 6.5).

Au cours de la période considérée, la production de viande bovine continue de s'accroître dans les principaux pays producteurs (graphique 6.5). En 2027, la production de viande bovine dans les pays en développement aura augmenté de 21 % par rapport à la période de référence, et ces pays représenteront 75 % des quantités supplémentaires produites.

Graphique 6.3. Croissance annuelle de la production par type de viande

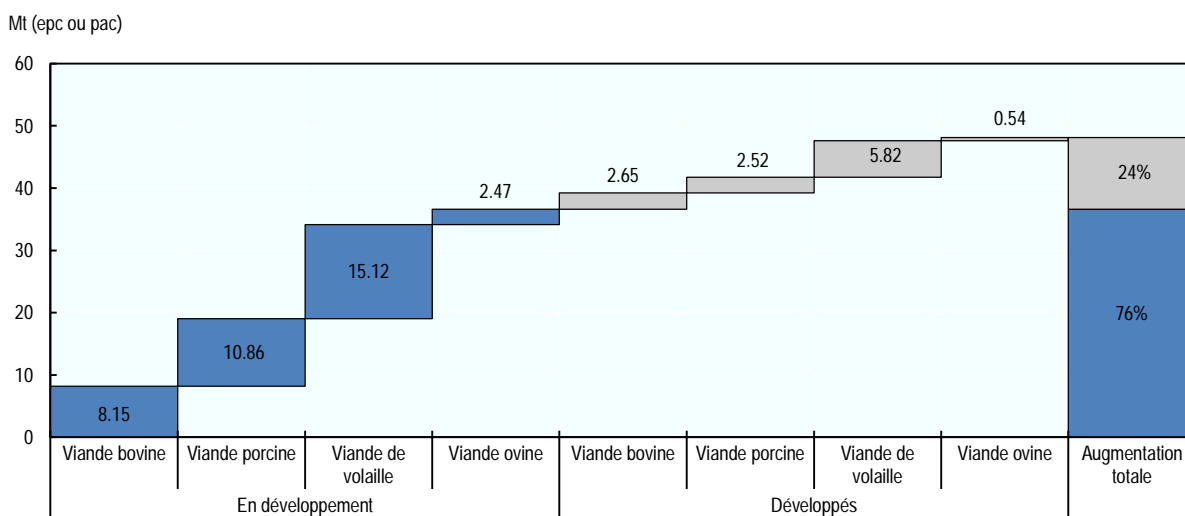


Note : epc : équivalent poids carcasse ; pac : prêt à cuire.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933773044>

Graphique 6.4. Croissance de la production par région et par type de viande

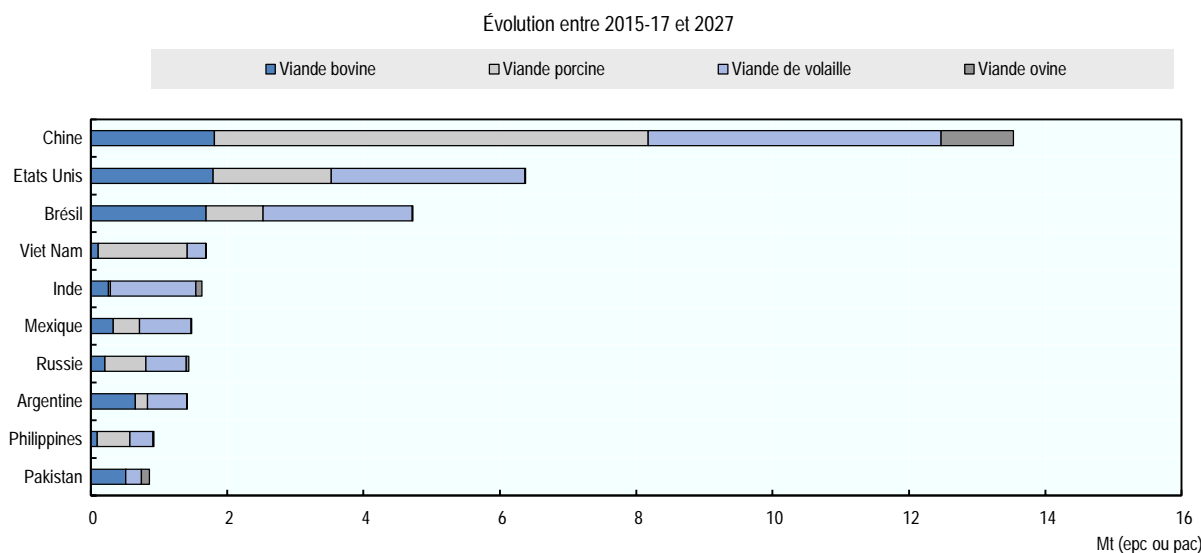


Note : epc : équivalent poids carcasse ; pac : prêt à cuire.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933773063>

Graphique 6.5. Pays contribuant le plus à l'augmentation de la production par type de viande



Note : epc : équivalent poids carcasse ; pac : prêt à cuire.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

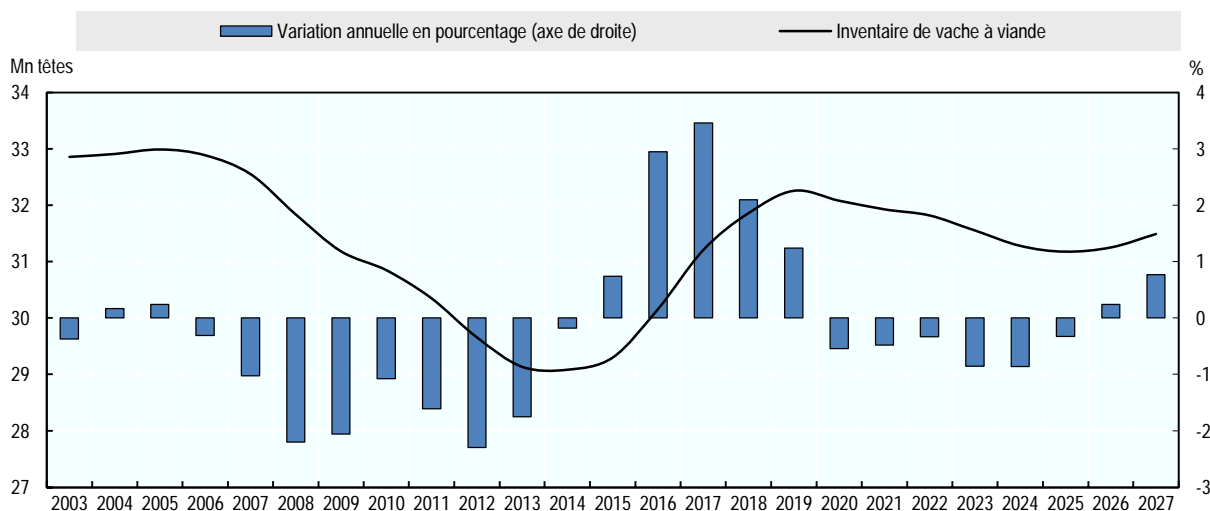
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933773082>

Cette hausse est attribuable principalement aux pays suivants : Argentine, Chine, Brésil, Pakistan et Turquie. Bien que l'Inde soit un gros producteur de viande bovine, sa production devrait ralentir car la vente de bétail pour l'abattage demeure une question sensible qui crée beaucoup d'incertitudes chez les producteurs. Dans les pays développés, la production progressera de 9 % sur dix ans par rapport à la période de référence, et cette hausse sera presque entièrement attribuable aux États-Unis. Si le cycle d'expansion du cheptel touche à sa fin dans ce pays, il devrait durer encore quelque temps dans d'autres pays comme l'Australie, le Brésil et le Mexique. Par ailleurs, en Argentine, la suppression des taxes à l'exportation sur la viande bovine a favorisé la reconstitution des troupeaux, ce qui devrait permettre en retour de retrouver à moyen terme les niveaux passés de production de viande bovine. En Turquie, les politiques d'importation et de distribution de bovins d'embouche et de reproduction en faveur des jeunes agriculteurs devraient entraîner une hausse de la production à moyen terme. Dans l'Union européenne¹, en revanche, la production de viande bovine va entrer dans une phase descendante car les races laitières représentent près des deux tiers de l'offre et les gains de productivité dans le secteur du lait pèseront dans une certaine mesure sur la production de viande, limitant ainsi la capacité de la filière à s'adapter aux signaux du marché.

Sur le court terme, la production sera soutenue à la fois par l'augmentation des poids carcasse due à la baisse des coûts des aliments et à l'amélioration génétique des bovins, et par la hausse du nombre d'abattages due au fait que l'achèvement de la reconstitution des troupeaux dans plusieurs régions de production se traduit par une expansion du cheptel. Aux États-Unis, le nombre total de bovins devrait s'accroître et atteindre un niveau record, l'expansion étant beaucoup plus rapide que ne le prévoyaient les *Perspectives* de l'an dernier. La demande intérieure et étrangère a été plus forte sur le court terme, mais elle devrait se tasser dans les dernières années de la période de projection. La diminution de la consommation intérieure de viande bovine par habitant dans la dernière partie de la

prochaine décennie confirme la projection selon laquelle le cheptel bovin aux États-Unis entamera un cycle de baisse à partir de 2020 (graphique 6.6).

Graphique 6.6. Effectifs des vaches à viande aux États-Unis



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933773101>

L'expansion de la production mondiale de viande porcine ralentira au cours des dix prochaines années. La hausse de la production en Chine devrait représenter près de la moitié de la production supplémentaire mondiale. Au total, le volume global restera en adéquation avec la demande qui, malgré la reprise, reste très inférieure à celle de la précédente décennie. De forts taux de croissance de la production sont également prévus au Brésil, au Mexique, aux Philippines, dans la Fédération de Russie, aux États-Unis et au Viet Nam au cours de la période considérée. Dans l'Union européenne, la production de viande porcine devrait légèrement diminuer avec la stabilisation de la consommation intérieure et l'intensification de la concurrence sur le marché mondial.

La volaille continuera de renforcer sa position dominante dans le secteur de la viande, avec près de 45 % de la production supplémentaire des dix années à venir. Son cycle de production court permet aux producteurs de réagir rapidement aux signaux du marché, et se prête à des améliorations rapides en matière de génétique, de santé des animaux et de pratiques alimentaires. La production augmentera rapidement dans les pays où l'offre de céréales fourragères est excédentaire : Brésil, Union européenne et États-Unis. Une progression rapide est également prévue en Asie, principalement en Chine (où l'on suppose qu'il n'y aura pas de nouvelle flambée de grippe aviaire) et en Inde.

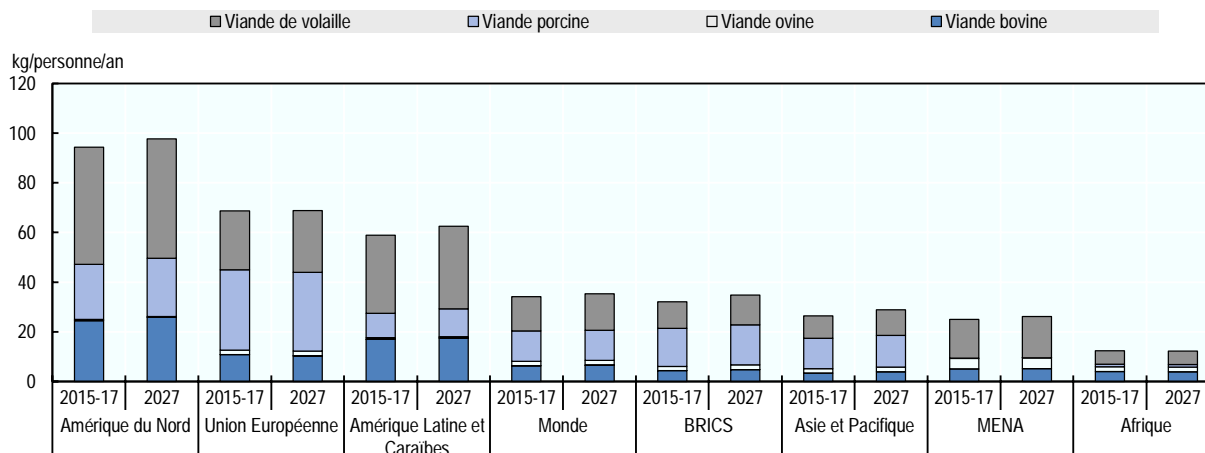
La production de viande ovine enregistrera un taux de croissance plus élevé que lors de la précédente décennie, et les pays en développement assureront l'essentiel de la production supplémentaire. Dans la région MENA, cette production est projetée à la hausse, bien que limitée par des facteurs comme l'urbanisation, la désertification et la disponibilité des aliments pour animaux dans certains pays. La Chine, premier producteur de viande ovine, réalisera un peu plus de 36 % de la production supplémentaire pour satisfaire une demande intérieure en constante augmentation. La part de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande dans la production mondiale devrait légèrement baisser tout au long de la période

considérée, malgré une production intérieure en hausse. Au sein de l'UE, la taille des troupeaux devrait s'accroître pendant la première moitié de la période de projection, à la faveur d'une meilleure rentabilité, avant de décliner légèrement vers 2027, la concurrence de l'Océanie limitant le potentiel d'exportation. La part du continent africain dans la production de viande ovine va lentement s'accroître pour atteindre finalement 26 % du total.

Consommation

Dans une grande partie du monde en développement, la consommation de viande par habitant est restée stable en 2017 tandis que la croissance des revenus connaissait un ralentissement, en particulier dans les régions très dépendantes des importations de produits agricoles. La demande de viande devrait repartir à la hausse au cours de la période considérée, en particulier dans le monde en développement, mais cette progression devrait généralement être plus faible qu'au cours de la décennie précédente. L'augmentation sera essentiellement liée à celle des revenus et de la population, en particulier dans les pays où il existe une classe moyenne importante. C'est en Afrique que la hausse de la consommation sera la plus forte, et elle sera tirée avant tout par la croissance démographique, ce qui fera baisser la consommation par habitant. Dans les pays développés, les niveaux de consommation sont déjà élevés mais la demande de viande continue généralement de s'accroître, en particulier aux États-Unis où la consommation par habitant et les prix vont retrouver leur niveau d'il y a dix ans. Cela dit, les taux de progression sont généralement moins élevés que dans les pays en développement (graphique 6.7).

Graphique 6.7. Consommation de viande par habitant par région



Note : epc : équivalent poids carcasse ; pac : prêt à cuire.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/88893373120>

Dans les pays les moins avancés où le taux de croissance démographique est élevé, la consommation de viande progresse rapidement, quoique depuis un niveau de départ modeste. C'est notamment le cas en Afrique, où la volaille représente l'essentiel de la consommation supplémentaire de la région, devant la viande bovine. Alors que l'essentiel

de la viande ovine consommée est produite dans la région, une part non négligeable de la consommation supplémentaire de viandes bovine, porcine et de volaille proviendra à l'avenir de l'importation.

La consommation de viande bovine augmentera progressivement au cours des dix prochaines années. En 2027, elle se sera accrue de 8 % par rapport à la période de référence dans les pays développés et de 21 % dans les régions en développement. Exprimée en volume par habitant, la consommation de viande bovine dans le monde en développement ne représente qu'un tiers environ de celle des pays développés. La croissance démographique en Asie est le principal moteur de la croissance. S'y ajoute la perception par les acheteurs chinois que la viande bovine est plus saine et exempte de maladies. Une consommation accrue de viande de bœuf et de buffle est en outre attendue au Kazakhstan, en Turquie et au Viet Nam. Le résultat est une augmentation de 24 % de la consommation de viande bovine en Asie au cours de la prochaine décennie.

La consommation mondiale par habitant de viande porcine reste stable au cours de la période étudiée et atteint un niveau de saturation dans la plupart des pays développés. Dans les pays en développement, en revanche, les niveaux de consommation par habitant sont très différents selon les régions. La hausse est soutenue dans la plupart des pays d'Amérique latine, avec une progression rapide ces dernières années. Le prix relatif avantageux de la viande porcine en fait l'une des viandes préférées des consommateurs aux côtés de la volaille. En Asie, plusieurs pays à la situation économique favorable et consommant habituellement du porc, comme la Chine, les Philippines, la Thaïlande et le Viet Nam – qui devrait devenir le plus gros consommateur de viande porcine par habitant –, font augmenter la consommation par habitant au niveau régional. Dans ces régions, la hausse de la consommation totale de viande porcine est encore portée par l'accroissement démographique.

La consommation de viande de volaille augmente dans toutes les régions et dans toutes les catégories de revenu. Son niveau par habitant est en hausse, y compris dans le monde développé, mais il continue de progresser plus rapidement dans les régions en développement. En Chine, la contamination d'êtres humains par le virus de la grippe aviaire ces dernières années a eu des répercussions sur la consommation. Les prévisions se fondent sur l'hypothèse que celle-ci sera peu affectée en 2018 et retrouvera ensuite son niveau habituel. La volaille devrait représenter 44 % de la consommation supplémentaire de viande au cours des dix prochaines années.

La consommation mondiale par habitant de viande ovine s'élèvera à 1.8 kg en poids au détail en 2027. Cette consommation devrait fléchir légèrement en Afrique, en Amérique du Nord et en Amérique latine, ainsi qu'en Océanie. Elle va en revanche continuer de s'accroître dans plusieurs pays d'Asie, par exemple en Chine où la viande ovine est vantée pour sa qualité et ses bienfaits nutritionnels. La viande ovine devrait également voir sa consommation par habitant augmenter dans la région MENA, où elle fait partie du régime alimentaire traditionnel. La hausse de la demande dans cette région est étroitement liée au marché du pétrole, qui a une influence considérable sur le revenu disponible de la classe moyenne et sur la structure des dépenses publiques.

Échanges

Selon les projections pour 2027, les exportations mondiales de viande (hors animaux vivants) vont augmenter de 20 % par rapport à la période de référence. Cela représente un ralentissement de la croissance des échanges de viande, dont le taux annuel moyen

tombera à 1.5 % au lieu de 2.9 % au cours de la précédente décennie. En revanche, la part de la production totale de viande échangée sur le marché mondial sera sensiblement la même en 2027 que pendant la période de référence, soit un peu moins de 10 %. Les importations mondiales vont augmenter, en particulier celles de volaille et de viande bovine, qui représenteront la majorité des échanges supplémentaires de viande en 2027. L'Asie est la région qui contribuera le plus à la hausse des importations, en particulier des pays comme les Philippines et le Viet Nam, où la consommation croît plus vite que la production. Les importations asiatiques représentent 56 % des échanges mondiaux de viande, et la volaille constituera plus de la moitié de la demande supplémentaire d'importations. En Afrique, l'augmentation rapide des importations devrait accroître la part de cette région dans les importations mondiales d'ici à 2027. La région MENA va elle aussi accroître ses importations de viande, principalement en Arabie saoudite et dans les autres États du Golfe (graphique 6.8).

Les pays développés devraient compter pour un peu plus de la moitié des exportations mondiales de viande d'ici à 2027, mais leur part diminuera régulièrement par rapport à la période de référence. Les exportations de viande seront de plus en plus concentrées : le Brésil devrait représenter plus d'un tiers de l'augmentation totale des échanges, et les États-Unis plus d'un quart. Les exportations de l'Union européenne, fortement influencées par le taux de change, progresseront beaucoup plus lentement. L'UE a amélioré son accès aux marchés asiatiques, mais elle ne pourra en tirer pleinement parti à cause de la concurrence des Amériques. Dans cette région, les pays traditionnellement exportateurs devraient continuer de représenter une forte proportion des échanges mondiaux de viande. L'Argentine, le Brésil, le Mexique et les États-Unis devraient accroître leur part des exportations mondiales de viande, bénéficiant dans une certaine mesure de la dépréciation de leurs monnaies.

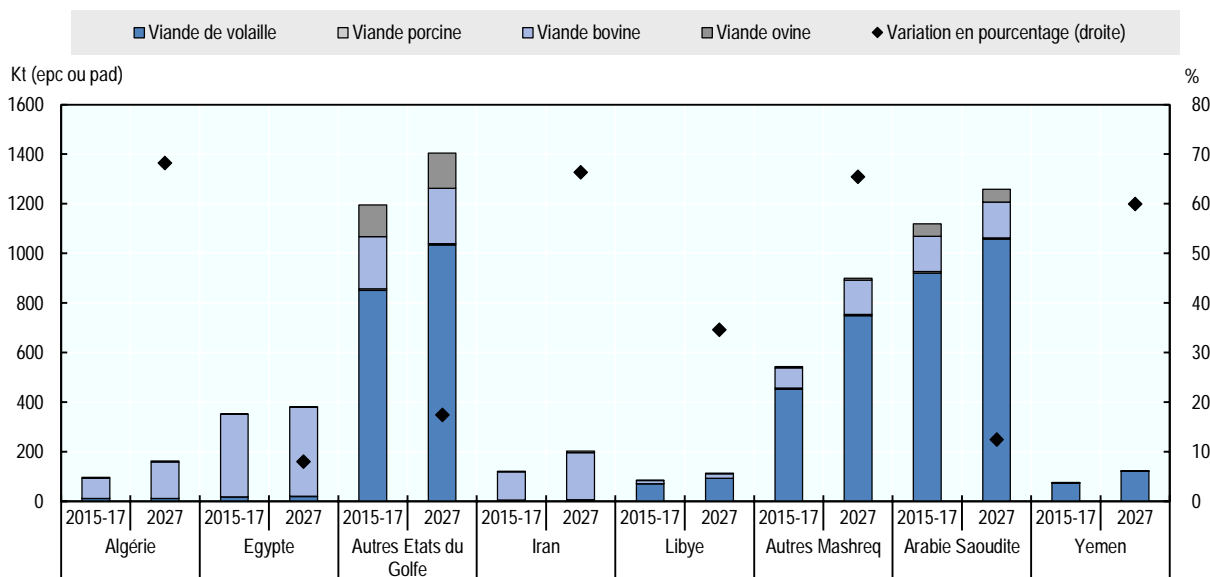
En 2017, c'est au Japon que la demande d'importations de viande a été la plus élevée ; suite à la hausse rapide des importations de viande bovine, une mesure de sauvegarde spéciale a été prise pour les importations de bœuf congelé provenant de pays avec lesquels le Japon n'a pas conclu d'accords de libre-échange. Cela dit, la demande d'importations va progressivement diminuer dans ce pays où la population devrait se contracter de près de 4 millions de personnes d'ici à 2027. Sur la période de projection, l'augmentation de la production de viande en Chine ne sera pas suffisante pour répondre à la hausse de la demande intérieure, ce qui signifie que le pays devra continuer à importer autant qu'aujourd'hui. Le Viet Nam et les Philippines, qui bénéficient de conditions économiques favorables, devraient contribuer davantage à la hausse des importations de tous les types de viandes. L'Afrique est une autre région où les importations progressent rapidement, quoique depuis un faible niveau de départ dans bien des cas. Dans la Fédération de Russie, l'interdiction des importations de viande décrétée en 2014 a réduit de façon permanente le niveau des importations, qui devrait encore baisser dans la mesure où l'interdiction stimule la production intérieure.

La hausse en volume des importations mondiales de viande est principalement le fait de la volaille, importée pour l'essentiel par les pays en développement. La grande majorité des échanges supplémentaires de viande bovine auront lieu entre les pays en développement ; les pays développés assureront toutefois l'essentiel des exportations supplémentaires de viande porcine.

On prévoit que le Brésil et les États-Unis profiteront de la forte demande de volaille du monde en développement, où les habitudes alimentaires se diversifient en faveur d'une plus grande consommation de protéines animales.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande continueront d'approvisionner les marchés mondiaux de la viande ovine, parallèlement à l'expansion continue de la classe moyenne en Chine et au Moyen-Orient. L'Australie devrait augmenter sa production de viande d'agneau aux dépens de celle de mouton. En Nouvelle-Zélande, la croissance des exportations sera minime, l'élevage ovin étant progressivement remplacé par l'élevage laitier.

Graphique 6.8. Importations de viande dans certains pays de la région MENA



Note : epc : équivalent poids carcasse ; pac : prêt à cuire. Les autres États du Golfe sont Bahreïn, le Koweït, Oman, le Qatar et les Émirats arabes unis.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933773139>

Principales questions et incertitudes

Les politiques commerciales restent un facteur important qui influence la dynamique des marchés mondiaux de la viande. Ainsi, divers accords commerciaux prévus ou mis en œuvre au cours de la période de projection pourraient entraîner une diversification ou une concentration notable des échanges. Les accords multilatéraux s'avérant difficiles à ratifier, la préférence pourrait aller aux accords bilatéraux.

Les mesures commerciales unilatérales et/ou non programmées représentent un autre facteur de risque dans les projections. En 2017, par exemple, la Fédération de Russie a prolongé jusqu'à fin 2018 l'interdiction frappant les importations de produits alimentaires en provenance des États-Unis, de l'Australie, de la Norvège, du Canada et de l'Union européenne, en réponse aux sanctions économiques de ces mêmes pays. Cette interdiction a provoqué une chute des importations de viande, une plus grande volatilité des prix aux producteurs, et une hausse des prix pour le consommateur. Les politiques nationales ont également une influence sur la compétitivité des producteurs de viande. En Turquie, par exemple, le gouvernement a stimulé la production intérieure de viande bovine en subventionnant l'importation et la distribution de bovins d'embouche et de reproduction afin de reconstituer les troupeaux du pays. Un autre exemple est celui de l'Argentine, qui a mis en place en 2017 un mécanisme de remboursement des impôts sur le chiffre

d'affaires et des taxes provinciales sur la valeur ajoutée qui sont prélevés sur les exportations de viande et d'autres produits. Ce système devrait améliorer la compétitivité de l'Argentine sur le marché mondial de la viande et ouvrir de nouveaux débouchés à l'exportation.

Les problèmes sanitaires et de sécurité des aliments liés aux épizooties (par exemple la peste porcine) sont une autre source importante d'incertitude pesant sur les prévisions. Le Brésil pourrait ainsi être déclaré exempt de fièvre aphteuse avec vaccination en 2018, puis exempt de fièvre aphteuse sans vaccination en 2023, ce qui ouvrirait à sa production de viandes bovine et porcine de vastes débouchés dans des pays qui refusaient d'importer des produits provenant de régions touchées par la maladie. En fonction de leur durée et de leur intensité, des réactions potentielles des autorités et des consommateurs, ainsi que des restrictions commerciales, les épizooties pourraient influencer sur la production, la consommation et les échanges de viande aux niveaux national et régional. Pour citer un exemple, les projections concernant la production et la consommation de viande dépendront de la rapidité à laquelle la propagation du virus de la grippe aviaire chez les humains sera endiguée en Chine. La poursuite de la propagation du virus pendant la période de projection serait problématique. Le gouvernement chinois surveille de près la situation dans toutes les provinces touchées par l'épizootie de grippe aviaire.

Enfin, les évolutions dans les préférences des consommateurs, telles que l'augmentation du mode de vie végétarien ou végétalien, sont relativement nouvelles et difficiles à évaluer. Elles peuvent toutefois affecter les marchés mondiaux de la viande si elles sont adoptées par une part croissante de la population.

Encadré 6.1. Aspects économiques de la résistance aux antimicrobiens dans la production de viande

Il existe au niveau mondial une prise de conscience grandissante du fait que l'utilisation intensive des antibiotiques dans l'élevage d'animaux destinés à l'alimentation peut entraîner un risque de résistance aux antimicrobiens, les bactéries opérant une mutation et développant des caractéristiques qui leur permettent de résister aux antibiotiques courants. Les inquiétudes concernent les effets de la résistance aux antimicrobiens sur la production de viande et la productivité des animaux, mais aussi sur la transmission de gènes et de bactéries résistants entre les différentes espèces. La question en jeu est celle de l'utilisation fréquente et inappropriée des antibiotiques chez les animaux et les êtres humains, laquelle accélère l'émergence et la propagation d'agents pathogènes résistants. En fait, un grand nombre d'antibiotiques utilisés dans l'élevage des animaux le sont aussi dans la médecine humaine, ce qui accroît les risques de transmission et d'émergence d'organismes pathogènes multirésistants. Des études ont estimé que ce problème pourrait causer jusqu'à 10 millions de décès à l'horizon 2050 et entraîner une baisse du PIB mondial comprise entre 2 % et 3,8 % (OMS, 2015 ; Banque mondiale, 2016). Selon les estimations, la résistance aux antimicrobiens pourrait réduire la production animale mondiale de 2,6 % à 7,5 % d'ici à 2050, les pays à faible revenu risquant d'être les plus durement touchés, avec une baisse pouvant atteindre 11 % (Banque mondiale, 2016).

Les antibiotiques sont amplement utilisés depuis 30 à 40 ans dans l'élevage des animaux pour traiter (thérapie), prévenir (prophylaxie) et endiguer (métaphylaxie) les épizooties, mais aussi pour accélérer la croissance des animaux et améliorer leur productivité. L'usage d'antibiotiques dans la production animale est complexe et difficile à évaluer aux

niveaux du secteur et des espèces, en raison du manque de données fiables. Au niveau de l'exploitation, le degré optimal d'utilisation des antibiotiques est en grande partie une décision économique prise par l'éleveur dans un souci de bonne santé et de bien-être des animaux. Avec le développement d'élevages intensifs à grande échelle ces 30 dernières années, en particulier dans les économies émergentes, la demande mondiale d'antibiotiques à usage vétérinaire s'est considérablement accrue. Dans de nombreux pays, les antibiotiques sont beaucoup plus utilisés pour les animaux que pour les humains.

Les pays de l'OCDE et les BRIICS représentent près des quatre cinquièmes de la production mondiale de viande : plus de 70 % pour la volaille, la viande porcine et la viande bovine. L'utilisation d'antibiotiques est étroitement liée à l'ampleur de la population animale de l'exploitation, à l'intensité du système de production et à la façon dont ce système est géré. On estime que quatre pays – la Chine, les États-Unis, l'Inde et le Brésil – se partagent plus des trois cinquièmes du volume d'antibiotiques utilisé dans la production animale au niveau mondial. D'après les études de ses impacts sur la productivité animale, l'utilisation d'antibiotiques dans l'alimentation et dans l'eau procure de moins en moins d'avantages dans la plupart des pays compte tenu des améliorations apportées à l'élevage, à la nutrition et à la reproduction des animaux, ainsi qu'aux mesures de biosécurité. Plusieurs études récentes estiment ainsi que les gains procurés par l'usage d'antibiotiques sont respectivement de 1 % et 3 % pour la production de viande porcine et de volaille, mais ils sont souvent nettement plus élevés dans les économies émergentes, qui partent de plus bas en matière de conduite des élevages et de biosécurité.

Les principales questions qui se posent aujourd'hui au sujet de la résistance aux antimicrobiens ont trait au coût financier qu'elle risque de faire peser sur la santé publique, ainsi qu'aux avantages et inconvénients qui peuvent en découler pour la production animale. Les récentes études réalisées au Danemark, aux Pays-Bas, en Belgique, en France et en Suède montrent que l'usage d'antibiotiques dans la production de viande porcine et de volaille peut être réduit de plus de 50 % sans que cela n'ait de conséquences néfastes sur la productivité ou la santé des animaux, ni sur la rentabilité de l'exploitation, à condition que des mesures adéquates soient prises en matière de gestion sanitaire et de biosécurité. Les alternatives aux antibiotiques faisant actuellement l'objet d'études sont notamment les vaccins, les probiotiques, les bactériophages et l'utilisation de métaux lourds, mais aussi d'autres substituts comme une meilleure gestion et des mesures d'hygiène.

À l'échelle mondiale, la résistance aux antimicrobiens est un sujet hautement prioritaire pour l'Assemblée générale des Nations Unies (2016) et les pays du G20. Le *Plan d'action mondial 2016* de l'OMS pour combattre la *résistance aux antimicrobiens* énonce plusieurs grandes recommandations visant à endiguer la progression de la résistance antimicrobienne. Ce plan est mis en œuvre dans le cadre de l'alliance tripartite OMS/OIE/FAO, qui cherche à améliorer la sensibilisation, l'éducation et la formation, mais aussi à mettre au point des normes de mesure et des systèmes de surveillance. Les travaux de cette alliance sont menés en étroite collaboration avec l'OCDE et la Banque mondiale qui, toutes deux, examinent en particulier les impacts économiques que peut avoir la résistance aux antimicrobiens sur la santé humaine et la production d'animaux destinés à l'alimentation. La résistance aux antimicrobiens étant un problème mondial, la plupart des pays concernés ont décidé d'inscrire leurs efforts dans un cadre commun reposant sur l'approche « un monde, une santé ». La majorité des États membres de l'OMS ont élaboré des plans d'action nationaux assortis d'objectifs en vue de réduire

l'usage des antibiotiques et, par conséquent, la résistance aux antimicrobiens chez l'homme et dans la production animale destinée à la consommation humaine.

Sources

OCDE (2018, à paraître), The economics of antimicrobial resistance in livestock production.

Banque mondiale (2016). Drug-Resistant Infections: A Threat to Our Economic Future. Part VI. Antimicrobial Use in Animals and AMR, pp. 65-78. Banque mondiale, Washington, DC 20433.

OMS (2015). Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens. Organisation mondiale de la santé, Genève, Suisse.

Voir aussi la page internet consacrée au « Workshop on Economics of Antimicrobial Use and Resistance in the Livestock Sector » : <http://www.oecd.org/tad/events/workshop-economics-antimicrobial-use-resistance-livestock-sector-october-2015.htm>.

Note

- ¹ L'évolution du secteur de la viande bovine dans les États membres de l'UE est expliquée plus en détail dans l'encadré 4.1 (« box 4.1 ») de la publication de l'Union européenne (2017) intitulée « *EU Agricultural Outlook for the EU agricultural markets and income 2017-2030* ».

Chapitre 7. Lait et produits laitiers

Ce chapitre décrit la situation des marchés et les éléments marquants qui se dégagent de la dernière série de projections quantitatives à moyen terme sur les marchés mondiaux et nationaux des produits laitiers (projections à dix ans, de 2018 à 2027). La production mondiale de lait devrait progresser de 22 % sur la période de projection, cette hausse provenant en particulier du Pakistan et de l'Inde. À eux deux, ces pays devraient représenter 32 % de la production mondiale en 2027. L'essentiel de leur production supplémentaire sera consommée dans le pays même sous forme de produits laitiers frais. Sur la période de projection, la part de l'Union européenne dans les exportations mondiales de produits laitiers devrait passer de 27 % à 29 %. La bulle spéculative sur le beurre survenue en 2017 continuant de désenfler, les prix nominaux et réels de ce produit baisseront au cours de la période de projection. À l'exception du lait écrémé en poudre, le prix des produits laitiers devrait baisser en termes réels.

Situation du marché

Les cours mondiaux du lait ont continué à augmenter en 2017, tirés par une baisse de la production au dernier trimestre 2016 et au premier trimestre 2017, et par une demande soutenue de matières grasses solides du lait. Le prix du beurre a fait un bond spectaculaire au premier semestre 2017, avant de redescendre vers la fin de l'année ; en moyenne, il a augmenté de 65 % par rapport à 2016. En 2017, les prix du lait entier en poudre, du fromage et du lait écrémé en poudre ont augmenté respectivement de 28 %, 25 % et 3 %.

Dans l'immédiat, le prix du beurre devrait continuer à baisser en 2018 tout en restant plus élevé que ces dernières années. De même, celui du fromage devrait reculer à mesure que l'offre de matières grasses solides s'étoffera par rapport à la demande et que leur prix diminuera. Le prix du lait en poudre devrait augmenter en 2018, mais la remontée sera sans doute plus lente pour le lait écrémé, en raison de stocks relativement importants, surtout dans l'Union européenne.

En 2017, la production mondiale de lait a modestement augmenté, de 0.5 %, soit une allure bien plus modeste que les 2.1 % constatés en moyenne ces dix dernières années. Les principaux exportateurs que sont l'Union européenne, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et l'Argentine ont connu une baisse de leur production au premier semestre 2017, suivie d'un léger rebond au second semestre. Sur la même période, la production a reculé dans certains grands pays producteurs de l'Union, comme la France et l'Allemagne, en raison de mauvaises conditions météorologiques, d'une baisse du prix du lait et d'une contraction du cheptel. Aux États-Unis, la stagnation des effectifs du cheptel laitier et du rendement par vache a bridé l'offre. Malgré des prix bas pour l'alimentation du bétail, la marge laitière s'est contractée en raison de la baisse du prix du lait au départ de l'exploitation. En Argentine, la production a opéré un redressement après avoir cédé plus de 10 % en 2016. Le rebond attendu de la production de lait en Nouvelle-Zélande n'a pas eu lieu en raison d'un printemps (août-septembre) frais et humide. Enfin, en Australie, la hausse de la production s'est heurtée à la diminution du nombre d'élevages et du cheptel due à de mauvaises conditions météorologiques et au faible prix du lait au départ de l'exploitation.

Les échanges de produits laitiers profitent d'une croissance plus forte du PIB, mais ils ont ralenti ces dernières années. En 2017, la République populaire de Chine (ci-après « la Chine »), premier importateur de produits laitiers, a augmenté ses importations de lait en poudre de 6 % par rapport à 2016, sans pour autant revenir aux sommets atteints en 2013 et 2014. En revanche, les importations de fromage ont crû de 16 %, une tendance qui se poursuit depuis dix ans (la Chine est le cinquième importateur mondial de fromage). L'Océanie exporte moins de produits laitiers qu'en 2016, à l'exception du fromage néozélandais, dont les exportations ont augmenté pour la deuxième année d'affilée. La Nouvelle-Zélande a diminué sa production de lait entier en poudre mais accru celle de fromage pour répondre à une demande mondiale en hausse. Enfin, les exportations de lait liquide ont progressé rapidement ces dernières années, puisqu'elles ont crû de 4 % en 2017 après une hausse de 16 % en 2016.

Diverses mesures commerciales ont une incidence sur les échanges de produits laitiers : la prolongation de l'interdiction des importations en Inde (jusqu'au 23 juin 2018) et en Fédération de Russie (jusqu'à la fin de 2018) ; la décision du Mexique d'interdire les importations de produits laitiers en provenance de Colombie, en raison d'une épidémie de fièvre aphteuse ; des mesures non douanières (prises par l'Indonésie vis-à-vis des produits laitiers en provenance des États-Unis) ; l'accord de libre-échange entre l'Union

européenne et le Canada (AECG), entré en vigueur le 21 septembre 2017. En outre, les stratégies de stockage et de déstockage pourraient avoir des effets à court terme sur les marchés. Sur la période 2015-17, l'Union européenne a constitué un stock d'intervention de lait écrémé en poudre de 378 000 tonnes (ce qui représente environ 6.5 % de la production mondiale et environ 20 % des échanges mondiaux). Les stocks de lait écrémé en poudre ont également augmenté aux États-Unis et en Inde.

Principaux éléments des projections

Bien que la production mondiale de lait ait peu augmenté ces dernières années, elle devrait progresser de 22 % d'ici 2027 par rapport à la période de référence (2015-17). Les pays en développement représenteraient l'essentiel de cette hausse (80 %), en particulier le Pakistan et l'Inde, qui fourniraient ensemble 32 % de la production totale en 2027, contre 26 % durant la période de référence. Dans les pays en développement, la production devrait croître au rythme de 3.0 % par an, mais la hausse sera principalement absorbée localement, sous forme de produits laitiers frais¹. Les pays développés devraient voir leur part dans la production tomber de 48 % en 2017 à 43 % en 2027. Depuis la parution de l'édition précédente des *Perspectives*, le recul des prix des produits laitiers a mis un frein à l'offre, en particulier dans les pays développés. Au niveau mondial, la production de beurre, de lait en poudre (entier et écrémé) et de fromage devrait progresser respectivement de 2.2 %, 1.6 %, 1.3 % et 1.3 % par an.

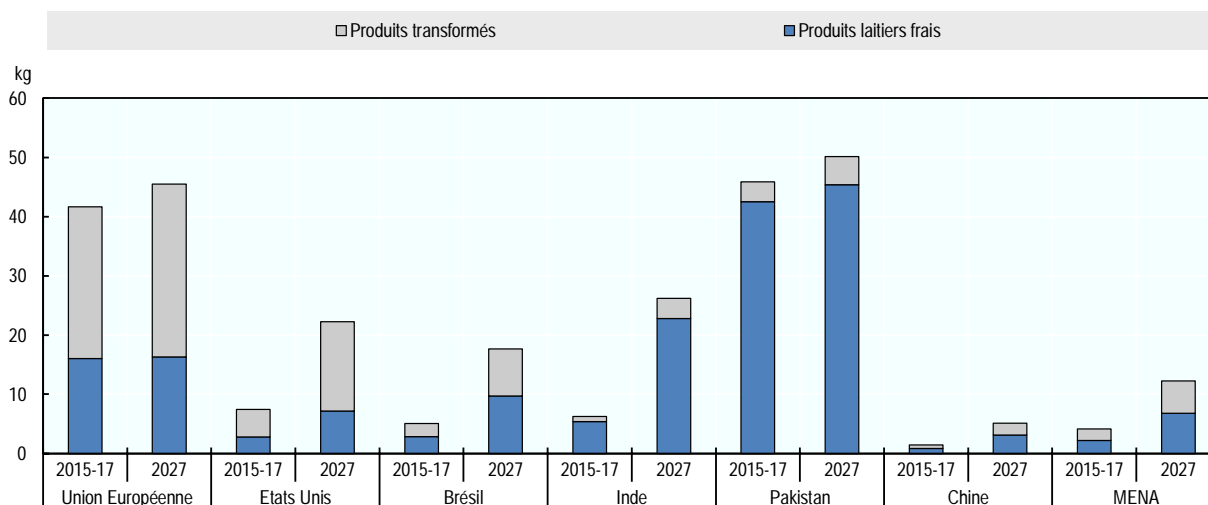
Depuis plusieurs années, la demande de produits laitiers des pays développés se réoriente vers le beurre et les matières grasses du lait, au détriment des produits de substitution à base d'huile végétale. Cette tendance s'explique par les évaluations plus favorables des effets des matières grasses laitières sur la santé et par l'évolution des goûts. Par ailleurs, avec l'accroissement des revenus et de la population ainsi que l'uniformisation des habitudes alimentaires dans le monde, les pays en développement devraient consommer davantage de produits laitiers. La consommation par habitant (en extrait sec) passerait ainsi de 22.2 kg en 2015-17 à 23.1 kg en 2027 dans les pays développés, et de 10.6 kg à 13.5 kg dans les pays en développement. On constate toutefois d'importantes disparités régionales entre les pays en développement, qui consomment surtout des produits laitiers frais, alors que dans les pays développés, les consommateurs préfèrent les produits transformés (graphique 7.1)

Alors que le prix du beurre restera probablement orienté à la baisse après la bulle du premier trimestre 2017, le fromage devrait s'apprécier d'environ 2.1 % par an sur la période examinée. On prévoit par ailleurs une forte augmentation du prix du lait en poudre (de 3.4 % par an pour le lait écrémé comme pour le lait entier). Toutefois, dans le cas du lait écrémé, le point de départ est relativement bas et la remontée devrait être lente à brève échéance, compte tenu des stocks importants qui pèsent sur le marché. Malgré la hausse relativement forte des prix du lait en poudre en valeur nominale, il ne faut pas attendre un retour aux sommets atteints en 2013-14. Par conséquent, les prix resteront stables en valeur réelle.

La dépréciation des monnaies argentine (104 %), brésilienne (14 %) et mexicaine (13 %) vis-à-vis du dollar des États-Unis entre 2015-17 et 2027 favorisera les exportations de ces pays, dont les produits deviendront plus compétitifs que ceux des États-Unis, mais aussi de l'Union européenne ou de l'Océanie. Sur le front des importations, les devises des principaux pays importateurs, à savoir la Chine, les Philippines et l'Indonésie, devraient rester stables ou s'apprécier légèrement, ce qui ne devrait pas avoir de retombées négatives sur la demande d'importations de produits laitiers des pays concernés.

L'Égypte, dont la monnaie se dépréciera sans doute de façon importante, constitue une exception. Au Japon, le vieillissement de la population freine la demande d'importations, tandis qu'au Canada, ce sont les mesures de soutien à la filière laitière. Entre la période de référence et 2027, la part de l'Union européenne dans les exportations mondiales de produits laitiers passera de 24 % à 28 % du total. L'Inde, qui est le premier producteur mondial de lait, dispose d'un marché intérieur de grande taille et en expansion, mais ce pays ne devrait pas devenir un acteur important sur le marché international du lait et des produits laitiers.

Graphique 7.1. Consommation par habitant de produits laitiers frais et transformés, en extrait sec de lait



Note : l'extrait sec de lait est calculé en additionnant la quantité de matière grasse et de matière sèche non grasse pour chaque produit. Les produits transformés comprennent le fromage, le beurre, le lait écrémé en poudre et le lait entier en poudre.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933773158>

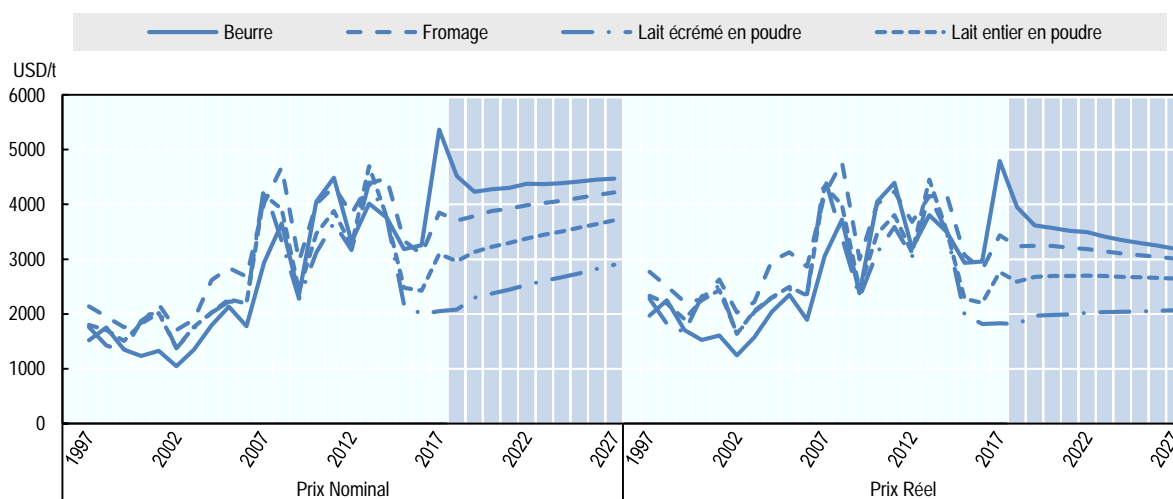
Prix

Les prix mondiaux des produits laitiers, en particulier des matières grasses du lait, ont grimpé en flèche au second semestre 2016 après avoir accusé une forte baisse par rapport aux niveaux record atteints en 2013-14, sous l'effet d'une contraction de la demande et d'une offre excédentaire. Du côté de la demande, la Chine, premier pays importateur de lait entier et écrémé en poudre, a accru ses importations en 2017, tandis que la Fédération de Russie prolongeait son embargo sur les importations d'un certain nombre de produits provenant de plusieurs grands exportateurs comme l'Union européenne ou les États-Unis. En 2017, des conditions météorologiques défavorables ont mis un frein à la croissance de la production dans certains grands pays exportateurs, créant ainsi des tensions sur les prix. En 2016 comme en 2017, l'offre a crû moins vite que la demande.

Une demande vigoureuse, quoique ralentie, de lait et de produits laitiers soutiendra les prix internationaux, qui progresseront de 19 % (sur la base de l'extrait sec) entre la période de référence et 2027. Ces dix prochaines années, le prix du beurre va baisser en termes réels par rapport à son point haut de 2017. À brève échéance, alors que la bulle de 2017 se dissipera, le prix du beurre reculera par rapport à ceux d'autres produits laitiers,

mais il devrait rester élevé en raison de l'évolution structurelle de la demande de matières grasses laitières. Le prix du lait écrémé en poudre, peu élevé durant la période de référence, ne devrait remonter que très lentement dans les années à venir, les stocks étant importants dans l'Union européenne (et, dans une moindre mesure, aux États-Unis) (graphique 7.2). Sur la période de projection, le lait écrémé en poudre est le seul produit qui voit son prix augmenter en termes réels. En valeur nominale, les prix augmentent pour tous les produits à l'exception du beurre, mais ils ne devraient pas renouer avec les sommets atteints précédemment (le fromage n'en sera pas loin). Par rapport à la précédente édition des *Perspectives*, les prix des produits laitiers sont bas, ce qui ralentit la hausse de la production dans les principaux pays exportateurs.

Graphique 7.2. Prix des produits laitiers



Note : beurre, prix à l'exportation FAB, 82 % de matière grasse, Océanie ; lait écrémé en poudre, prix à l'exportation FAB., lait dégraissé en poudre, 1,25 % de matières grasses butyriques, Océanie ; lait entier en poudre, prix à l'exportation FAB, 26 % de matières grasses butyriques, Océanie ; fromage, prix à l'exportation FAB, cheddar, 39 % d'humidité, Océanie. Les prix réels sont les prix nominaux corrigés du déflateur du PIB des États-Unis (2010 = 1).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

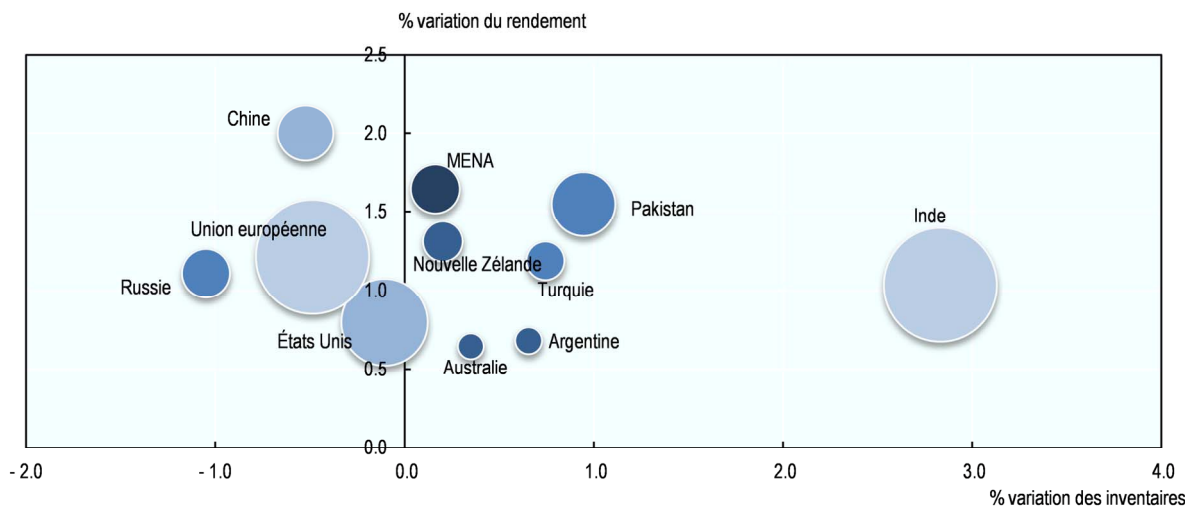
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933773177>

Production

La production mondiale de lait devrait s'accroître de 1.8 % par an en moyenne ces dix prochaines années, contre 2.1 % par an les dix années précédentes, soit une hausse globale de 22 % en 2027 par rapport à la période de référence. Les pays développés et en développement produiront respectivement 9 % et 33 % de lait en plus en 2027. Les prix des produits laitiers étant plus bas dans les présentes *Perspectives* que l'an passé, cela pèse sur la croissance de la production, en particulier dans les pays développés, dont la part dans la production chutera de 48 % à 43 % en 2027. Bien que l'on s'attende à une contraction du cheptel de vaches laitières de 0.2 % par an dans les pays développés, le rendement par vache progressera de 1.0 % par an à moyen terme. Dans les pays en développement, la hausse de la production s'explique par un accroissement annuel de 1.1 % du cheptel et de 1.6 % des rendements. Malgré les améliorations prévues, les gains de productivité seront modestes en valeur absolue, étant donné le modeste niveau de

départ dans bien des cas. Dans la plupart des pays, la production de lait sera davantage tirée par l'amélioration des rendements que par l'accroissement des troupeaux (graphique 7.3)

Graphique 7.3. Évolution annuelle des effectifs du cheptel laitier et des rendements entre 2017 et 2027



Note : la taille des bulles correspond à la production totale de lait durant la période de référence (2015-17).
Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933773196>

Durant la période de référence, les cinq premiers producteurs de lait sont l'Union européenne (avec 20 % de la production mondiale), l'Inde (20 %), les États-Unis (12 %), le Pakistan (6 %) et la Chine (5 %). La hausse de la production mondiale se concentrera à hauteur d'environ 70 % en Asie, principalement en Inde et au Pakistan. L'Inde est ainsi en passe de connaître la plus forte croissance de sa production et pourrait même devenir le premier producteur mondial de lait, devant l'Union européenne, avec 25 % de la production en 2027, suivie du Pakistan, avec une progression moyenne de 2.5 % par an et 7 % de la production mondiale en 2027. Dans ces deux pays, la grande majorité de la production est consommée sur place, sous forme de produits frais. Les parts de l'Union européenne et des États-Unis dans la production mondiale de lait devraient diminuer, passant respectivement de 20 % à 18 % et de 12 % à 11 %. Ces deux pays resteront toutefois des acteurs incontournables à l'exportation pour les produits laitiers transformés.

Dans l'Union européenne, la production de lait devrait croître au rythme de 0.7 % par an ces dix prochaines années, contre 1.2 % par an les dix précédentes. La baisse des prix versés aux producteurs n'empêchera pas la production d'augmenter en 2018, principalement du fait du redressement observé dans les pays membres touchés par les mauvaises conditions météorologiques en 2017. À moyen terme, la croissance de la production dans l'Union européenne tient non seulement à l'augmentation de la demande intérieure (fromage, beurre, crème et autres produits), mais aussi à celle de la demande mondiale de produits laitiers. Elle s'appuie sur un accroissement des rendements qui progresseront au rythme de 1.2 % par an ces dix prochaines années, alors que le cheptel recommencera à diminuer (-0.5 % par an) après avoir augmenté suite à la suppression des quotas laitiers. La part de l'Union européenne dans la production mondiale de produits

laitiers recule de 44 % à 43 % pour le fromage, de 21 % à 19 % pour le beurre, de 34 % à 33 % pour le lait écrémé en poudre, et de 14 % à 13 % pour le lait entier en poudre. La production de lait écrémé en poudre, de fromage et de beurre progressera moins vite que durant la décennie 2008-17, tandis que celle de lait entier en poudre passera d'une croissance annuelle nulle sur la période 2008-17 à une croissance de 1.7 % par an au cours des dix prochaines années.

La production laitière des États-Unis devrait augmenter de 0.7 % par an au cours de la décennie à venir, grâce à la hausse des rendements (0.8 % par an). La croissance de la production est moins rapide qu'au cours des dix années précédentes : 1.5 % par an pour le lait écrémé en poudre, 1.6 % par an pour le lait entier en poudre, 1.8 % par an pour le fromage et 1.7 % par an pour le beurre.

Si la Chine accroît sa production de 1.5 % par an, sa part dans la production mondiale reste inchangée (5 %) à l'horizon 2027. La production chinoise se compose pour l'essentiel de produits frais. Le pays reste un grand importateur de produits laitiers et devrait voir ses importations encore augmenter ces dix prochaines années, bien qu'à un rythme plus modéré.

Dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, la production de lait augmentera de 18 % par rapport à la période de référence. Toutefois, la part de cette région dans la production mondiale se maintiendra à 9 %. L'Argentine – un des principaux pays producteurs – a connu une de ses crises les plus graves des 20 dernières années (mauvaises conditions météorologiques dues au phénomène *El Niño* en 2016 et crise économique en 2017), ce qui s'est traduit par une baisse de 10 % de la production de lait en 2016, suivie d'une modeste reprise en 2017 (+2 %) et en 2018 (+2 %). À moyen terme, la production devrait augmenter de 1.3 % par an, à mesure que la situation s'améliorera. Après la sécheresse de 2015-16, la production brésilienne est repartie en 2017 ; elle devrait progresser de 2.2 % par an sur la période examinée.

L'Océanie ne réalise que 3.8 % de la production mondiale durant la période de référence et sa part devrait reculer pour s'établir à 3.6 % en 2027. Néanmoins, cette région est le premier exportateur mondial de produits laitiers. En Nouvelle-Zélande, la production devrait se tasser, la croissance revenant de 3.3 % par an durant les dix années passées à 1.5 % par an sur la période de projection. Le manque de terres disponibles et les restrictions croissantes en matière d'environnement sont les deux principaux obstacles à la croissance. Ces dix dernières années, la production d'extrait sec par hectare a connu une progression régulière, de 2 % par an, mais ce rythme devrait retomber à 1.8 % par an au cours de la prochaine décennie. La Nouvelle-Zélande est l'un des principaux producteurs et exportateurs de lait entier en poudre, dont elle devrait assurer 24 % de la production mondiale et 55 % des exportations mondiales en 2027. Ces dix prochaines années, la croissance viendra pour l'essentiel d'une nouvelle expansion du cheptel laitier (0.2 % par an) et d'une hausse des rendements (1.3 % par an).

La part des pays en développement dans la production mondiale varie selon les produits : elle se chiffre à 19 % pour le fromage, 25 % pour le lait écrémé et le lait entier en poudre) et 38 % pour le beurre. À l'horizon 2027, cette part aura augmenté, ce qui signifie que la production tend à suivre la demande, encore que pour le lait écrémé comme pour le lait entier en poudre, des écarts importants subsisteront entre production et consommation.

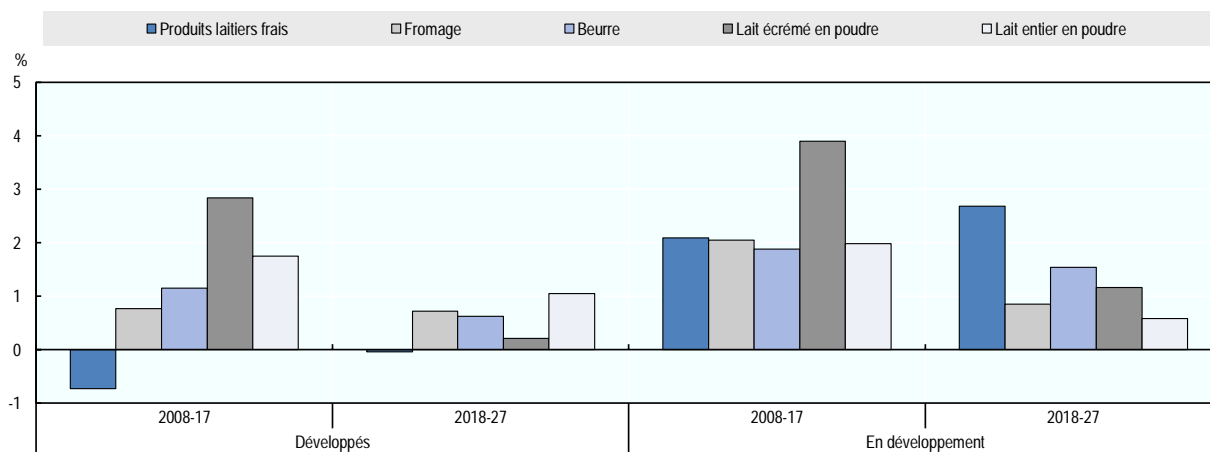
Dans les pays développés, l'essentiel de la production de lait est transformé en beurre, fromage, lait écrémé et lait entier en poudre. Calculée en termes d'extrait sec, la production des pays développés augmentera de 9 %, dont 37 % pour le fromage, environ

23 % pour le lait écrémé en poudre, 20 % pour le beurre, 10.5 % pour le lait entier en poudre et 8.5 % pour les produits frais. Dans les pays en développement, la hausse atteindra 33 % en 2027, dont 85 % pour les produits frais, 7 % pour le beurre, 4 % pour le lait entier en poudre, 3 % pour le fromage et 0.6 % pour le lait écrémé en poudre.

Consommation

La consommation de produits laitiers frais et transformés devrait croître de 2.1 % et 1.7 % par an respectivement ces dix prochaines années. Le lait est majoritairement consommé sous forme de produits frais, lesquels représentent environ 50 % de la production mondiale totale. Ce pourcentage atteindra 52 % au cours des dix prochaines années, conséquence de la hausse de la consommation laitière dans les pays en développement. La dynamique de la consommation diffère considérablement entre pays développés et pays en développement, les premiers consommant en effet principalement des produits transformés. Dans les pays développés, la progression annuelle de la consommation par habitant sera de 0.7 % pour le fromage, de 0.7% pour le beurre et de 1.1 % pour le lait entier en poudre. La consommation par habitant de produits laitiers frais restera stable, tandis que celle de lait écrémé en poudre diminuera de 0.3 % par an (graphique 7.4).

Graphique 7.4. Croissance annuelle de la consommation de produits laitiers par habitant



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933773215>

Les pays en développement, asiatiques pour la plupart, consomment 68 % des produits laitiers frais. Cette proportion passera à 73 % sur la prochaine décennie. Dans les pays en développement, la consommation par habitant devrait augmenter chaque année en moyenne de 0.5 % pour le lait entier en poudre, de 1.1 % pour le lait écrémé en poudre, de 0.8 % pour le fromage, de 1.7 % pour le beurre et de 1.9 % pour les produits laitiers frais. À l'exception du beurre, cette croissance est nettement plus lente que celle enregistrée au cours de la dernière décennie, en partie à cause de niveaux de consommation plus élevés au départ.

Si les produits laitiers frais représentent encore plus de 75 % de la consommation par habitant (extrait sec) en 2027, la consommation de produits transformés varie selon les régions. Ainsi, le beurre et le fromage représentent respectivement 11 % et 18 % des

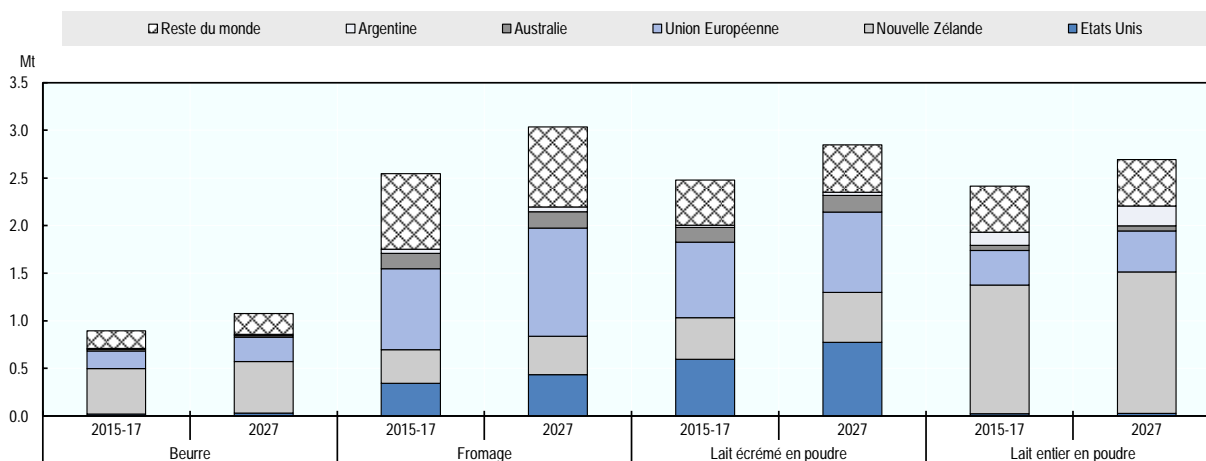
produits laitiers consommés en Afrique du Nord, et 12 % et 13 % au Moyen-Orient. Le lait écrémé en poudre et le lait entier en poudre comptent pour respectivement 35 % et 13 % de la consommation de produits laitiers par habitant (extrait sec) en Asie du Sud-Est, tandis que le fromage et le lait entier en poudre en représentent respectivement 16 % et 18 % en Amérique du Sud. Si certains pays sont autosuffisants, comme l'Inde, dans d'autres régions du monde, comme l'Afrique, certains pays asiatiques et le Moyen-Orient, la consommation progresse plus vite que la production, ce qui favorise les importations.

Dans les pays développés, on prévoit aussi une hausse de la consommation de produits laitiers transformés – fromage et lait entier en poudre –, mais à un rythme moins soutenu que ces dix dernières années. Le niveau relativement élevé du prix du beurre, par rapport à celui des huiles végétales, pèse sans doute sur la demande de beurre et de matières grasses laitières. Quoi qu'il en soit, les habitants des pays développés consommeront 0.3 kg de beurre de plus en 2027 parce qu'ils privilégieront progressivement ce produit au détriment d'autres matières grasses. Les études récentes qui dressent un bilan plus positif des effets des matières grasses du lait sur la santé et les préférences des consommateurs pour des aliments plus goûteux et moins transformés encouragent l'utilisation du beurre dans la boulangerie et la cuisine. La consommation de produits laitiers frais par habitant diminue légèrement durant la période examinée. L'industrie absorbe l'essentiel de la hausse de la consommation de lait écrémé en poudre, notamment dans la confiserie, les laits infantiles et les produits de boulangerie.

Échanges

Environ 81 % des exportations mondiales de produits laitiers viennent de pays développés ; cette proportion devrait passer à 82 % en 2027. Ces dix prochaines années, les pays développés devraient accroître leurs exportations de 22 %, ce qui correspond à un rythme annuel de 1.8 %. C'est moins que lors de la décennie précédente, étant donné le ralentissement prévu de la consommation dans les pays en développement (+2.9 % au lieu de 3.4 % par an). Le rythme de croissance annuel des exportations varie toutefois selon le produit considéré : il est de 1.8 % pour le beurre, de 2.4 % pour le fromage, de 1.7 % pour le lait écrémé en poudre et de 1.3 % pour le lait entier en poudre. Les quatre principaux pays exportateurs de produits laitiers sur la période de référence sont les suivants : Nouvelle-Zélande (32 %), Union européenne (24 %), États-Unis (12 %) et Australie (6 %). À l'exception de l'Océanie (Nouvelle-Zélande, Australie), qui voit sa part des exportations tomber de 38 % durant la période de référence à 33 % environ en 2027, cette part augmente légèrement pour les États-Unis, l'Union européenne et l'Argentine. En 2027, les quatre pays développés réaliseront ensemble 69 % des exportations mondiales de fromage, 80 % de celles de lait entier en poudre, 79 % de celles de beurre et 81 % de celles de lait écrémé en poudre (graphique 7.5). L'Argentine est aussi l'un des principaux exportateurs de lait entier en poudre, avec 8 % des exportations mondiales en 2027. En ce qui concerne les produits laitiers frais, la demande est nettement supérieure à celle de produits transformés, mais les échanges sont limités du fait que les produits frais sont généralement plus coûteux à transporter et à stocker.

Graphique 7.5. Exportations de produits laitiers par région



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933773234>

La Nouvelle-Zélande restera le premier fournisseur international de beurre et de lait entier en poudre, avec respectivement 53 % et 55 % environ du marché en 2027. Elle maintient sa part de marché sur le lait entier en poudre, tandis que ses exportations de beurre augmentent pour atteindre 56 % du total mondial en 2027. Étant donné que la Chine, qui est un grand importateur de lait entier en poudre, a réduit ses achats de façon spectaculaire, la Nouvelle-Zélande devrait voir sa production croître plus lentement, au rythme de 1.3 % par an ces dix prochaines années, contre 9.3 % les dix précédentes. Elle devrait également diversifier et étoffer légèrement sa production de fromage sur la période considérée.

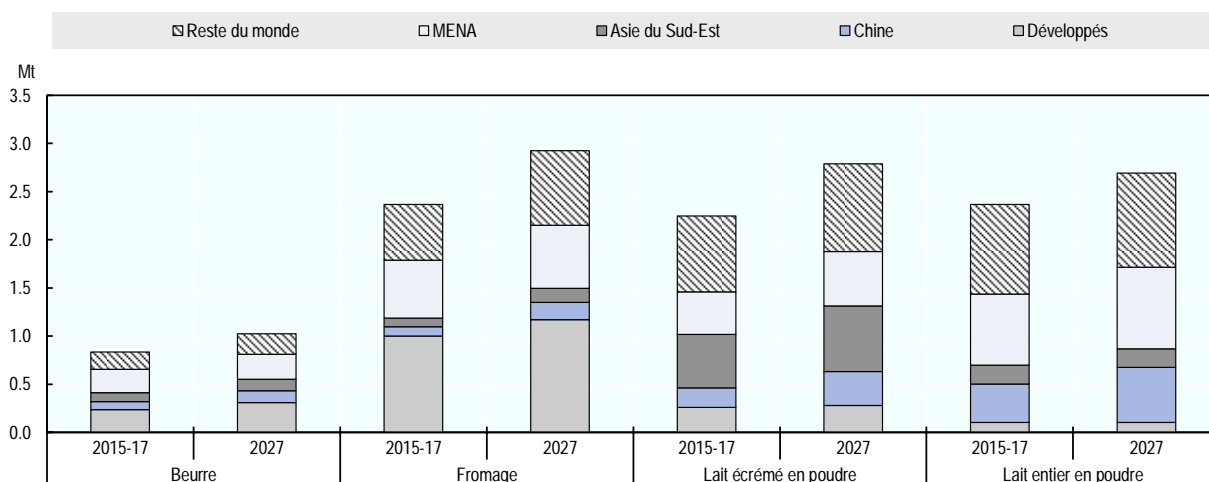
L'Union européenne conserve sa place de premier exportateur de fromage, avec 37 % des exportations mondiales en 2027, devant les États-Unis et la Nouvelle-Zélande, qui en représentent respectivement 14 % et 13 % environ. Ces dix prochaines années, les exportations en provenance de ces deux pays et de cette région progresseront en moyenne de 2 % par an. L'Union européenne produira 43 % du fromage consommé dans le monde en 2027, cette performance étant soutenue par une hausse de ses exportations vers le Canada dans le cadre de l'accord AECG et la levée probable de l'embargo imposé par la Fédération de Russie en 2018. La Chine et l'Égypte devraient plus que doubler leurs importations de fromage d'ici à 2027. Cela dit, 10 % seulement de la production fromagère mondiale font l'objet d'échanges internationaux, dont 60 % devraient être importés par des pays développés en 2027. L'Union européenne exporte aussi beaucoup de produits laitiers frais, mais ses ventes, après une progression spectaculaire (+18.9 % par an sur la période 2008-17), se stabiliseront sur la période étudiée, avec des échanges nets s'établissant en moyenne à 1.3 million de tonnes.

La part de la production mondiale de lait entier en poudre qui est exportée devrait reculer, passant de 46 % à 42 % en 2027, tandis que la part des autres produits laitiers restera inchangée. En ce qui concerne le lait entier en poudre, la part de la Nouvelle-Zélande dans les échanges mondiaux devrait se stabiliser autour de 55 % en 2027. L'Union européenne est un gros exportateur de lait écrémé en poudre : sa part des exportations mondiales sera de 16 % en 2027, soit une hausse de 1 point de pourcentage. Les pays développés exporteront respectivement 90 % et 76 % du lait écrémé en poudre et du lait

entier en poudre produit dans le monde, tandis que les pays en développement importeront environ 45 % de cette production en 2027.

Contrairement aux exportations, les importations de produits laitiers (au poids) concerneront des pays beaucoup plus nombreux, généralement situés dans le monde en développement. Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA) devraient absorber 24 % des importations mondiales en 2027, l'Asie du Sud-Est 12 % et la Chine 13 %, contre 20 % pour les pays développés. Ces derniers importent des quantités considérables de fromage et de beurre, à savoir environ 42 % et 11 % respectivement des importations mondiales sur la période 2015-17. Ces chiffres ne devraient pas avoir changé en 2027. La Fédération de Russie, le Japon, la Chine, les États-Unis et le Mexique devraient être les cinq premiers importateurs de fromage en 2027. Les importations de fromage progresseront plus rapidement dans les pays en développement (2.4 % par an) que dans les pays développés (1.0 % par an). Les principaux pays importateurs de beurre sont la Fédération de Russie, l'Égypte, la Chine et l'Arabie saoudite, ce qui témoigne de l'accroissement de leur consommation intérieure (graphique 7.6).

Graphique 7.6. Importations de produits laitiers par région



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933773253>

Les pays en développement ont importé 96 % des livraisons mondiales de lait entier en poudre en 2015-17, une part qui devrait rester constante à moyen terme. L'Asie devrait accroître ses importations, celles-ci passant de 57 % à 59 % du total à l'horizon 2027. La Chine, principal importateur, absorbera 21 % des échanges mondiaux d'ici à 2027. Les importations chinoises de fromage et de beurre devraient progresser respectivement de 4.8 % et de 2.4 % par an. En 2027, elles représenteront 12 % des importations totales de beurre et 6 % de celles de fromage. La Chine se procure l'essentiel de ses produits laitiers auprès des pays d'Océanie. Ces dernières années, toutefois, elle a accru ses achats de beurre et de lait écrémé en poudre auprès de l'Union européenne.

Les pays en développement absorbent 88 % des importations mondiales de lait écrémé en poudre. Cette filière a été moins durement frappée par la baisse des importations chinoises car les importateurs y sont nombreux. La Chine, dont les importations progressent au rythme de 4.9 % par an, reste le premier importateur mondial de lait

écrémé en poudre sur la période étudiée. Elle verra sa part des importations mondiales augmenter pour passer de 9 % durant la période de référence à 13 % en 2027. La Chine est également un grand importateur de produits laitiers frais : ses importations nettes sur la période de référence s'élèvent à 580 000 tonnes environ et elles devraient augmenter de 44 % sur la période de projection. Dans d'autres grands pays importateurs – Égypte, Mexique, Algérie, Indonésie, Malaisie, Philippines et Viet Nam –, les importations devraient progresser moins vite qu'au cours de la décennie précédente en raison d'un point de départ plus élevé, mais aussi d'une hausse limitée de la demande compte tenu de la préférence des consommateurs pour les produits laitiers frais.

Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord resteront des destinations essentielles, avec 35 % des importations mondiales de beurre et 19 % de celles de fromage en 2027. L'Union européenne, qui est depuis toujours un partenaire commercial important de cette région dans le secteur des produits laitiers, a récemment accru ses exportations, surtout de beurre et de fromage. L'Égypte conserve sa place de grand importateur de beurre, tout comme l'Arabie saoudite, qui importe aussi beaucoup de fromage (pour plus de détails, voir le chapitre 2 des *Perspectives*).

Principales questions et incertitudes

Le prix relativement élevé des matières grasses laitières pourrait favoriser leur remplacement par des matières grasses végétales (des poudres de lait réengraissées en matière végétale, par exemple) pour certaines utilisations et destinations, et la tendance pourrait ne pas s'inverser totalement lorsque le prix du beurre redescendra. À cette incertitude s'ajoute celle sur la valorisation relative de la matière grasse et de l'extrait sec du lait à longue échéance.

Le rôle de la Chine en tant que grand importateur de produits laitiers est une autre source majeure d'incertitude. De faibles variations de la production et de la consommation dans ce pays peuvent se répercuter de façon importante sur le marché mondial, comme cela a été le cas en 2011-15, lorsque les importations chinoises de lait entier en poudre ont connu une hausse importante, suivie d'une baisse rapide.

Dans la présente édition des *Perspectives*, la forte hausse de la production de lait et la demande croissante en Inde sont deux éléments majeurs des prévisions, mais cette évolution pourrait ne pas durer à moyen terme. L'Inde n'est pas présente actuellement sur les marchés internationaux, mais si elle devait y faire son entrée, cela aurait des conséquences importantes compte tenu de la taille de son marché.

Dans l'Union européenne, la suppression des quotas laitiers, en avril 2015, a relancé la spécialisation et la relocalisation de la production de lait.

Dans plusieurs pays – Pays-Bas, Allemagne, Danemark, France et Italie –, les préoccupations liées à l'environnement pourraient faire obstacle à de nouvelles hausses de la production de lait.

La demande de produits laitiers et les possibilités d'exportation pourraient aussi subir les effets des divers accords de libre-échange (ALE) et accords commerciaux régionaux (ACR) en cours de négociation. L'embargo imposé par la Fédération de Russie sur plusieurs produits laitiers en provenance de grands pays exportateurs devrait être levé en 2018, ce qui entraînera sans doute une légère remontée des importations, mais il est peu probable que celles-ci reviennent à leur niveau d'avant l'embargo.

La production mondiale pourrait aussi pâtir d'événements météorologiques imprévus. En effet, le changement climatique accroît le risque de sécheresse, d'inondation et de maladies qui peuvent nuire au secteur de l'élevage de différentes façons (volatilité des prix, rendement des vaches laitières et ajustement des cheptels).

Enfin, la législation sur la protection de l'environnement conditionne dans une large mesure l'évolution de la production laitière. Dans certains pays, les activités du secteur laitier produisent une part non négligeable des émissions de gaz à effet de serre. Toute réforme à cet égard pourrait avoir des répercussions sur la production de lait. L'accès à l'eau et la gestion des effluents d'élevage sont aussi des domaines dans lesquels des changements d'orientation pourraient avoir une incidence.

L'évolution des politiques nationales constitue un autre motif d'incertitude. Au Canada, les projections relatives aux exportations de lait écrémé en poudre au-delà de 2021 sont incertaines compte tenu des changements engagés dans la filière du lait en réaction à la Décision de Nairobi adoptée à l'Organisation Mondiale du Commerce. Dans l'Union européenne, la mise sur le marché d'importants stocks d'intervention de lait écrémé en poudre pourrait limiter la hausse des prix de ce produit.

Note

¹ Les produits laitiers frais comprennent tous les produits laitiers ainsi que le lait qui ne sont pas inclus dans les produits transformés (beurre, lait écrémé en poudre, lait entier en poudre et, dans certains cas, caséine et lactosérum). Les quantités sont en équivalent lait de vache.

Chapitre 8. Produits halieutiques et aquacoles

Ce chapitre décrit la situation des marchés et les éléments marquants qui se dégagent de la dernière série de projections quantitatives à moyen terme sur les marchés mondiaux et nationaux des produits halieutiques et aquacoles (projections à dix ans, de 2018 à 2027). La production mondiale continuera de progresser, mais à un rythme bien moins allègre qu'au cours de la décennie précédente. Le surplus de production est entièrement dû à la croissance de l'aquaculture, qui persiste tout en ralentissant, tandis que les prévisions sont en légère baisse pour la pêche. Les réformes conduites en Chine font présager un ralentissement potentiellement prononcé de la croissance de sa production aquacole et halieutique. Les pays asiatiques représenteront 71 % de la hausse de la consommation alimentaire de poisson, et la consommation de poisson par habitant augmentera sur tous les continents à l'exception de l'Afrique. Les échanges de produits halieutiques et aquacoles demeureront très animés ; les pays asiatiques resteront les principaux exportateurs de poisson destiné à la consommation humaine et les pays de l'OCDE les principaux importateurs. Tous les produits halieutiques et aquacoles verront leur prix augmenter en termes nominaux, mais rester globalement étale en termes réels.

Situation du marché

Le secteur mondial de la pêche et de l'aquaculture a poursuivi sa croissance en 2017, en accélérant le rythme par rapport à 2016. Cet essor est essentiellement à mettre au crédit d'un redressement des captures d'anchois (utilisés en grande partie pour produire de la farine et de l'huile de poisson) en Amérique du Sud et à un nouvel accroissement de la production aquacole au rythme d'environ 4 % par an. Poursuivant la tendance observable ces dernières années, l'aquaculture est à l'origine de la croissance marquée de la production et de la consommation dans leur ensemble.

Malgré une production en hausse en 2017, les produits de la mer se sont renchérissés sous l'effet d'une demande dopée par l'embellie économique dans le monde. L'indice des prix du poisson de la FAO fait ressortir une hausse des prix entre 2016 et 2017, en particulier sur les neuf premiers mois de l'année 2017, après lesquels on observe un léger fléchissement jusqu'à la fin de l'année. Alliée à des volumes d'échanges eux aussi en hausse, cette montée des prix a propulsé la valeur des échanges totaux de produits halieutiques et aquacoles au sommet en 2017. Malgré ce renchérissement, la consommation s'est montrée solide en raison d'une demande soutenue des consommateurs pour le poisson, nourrie par l'embellie économique observée aussi bien dans le monde développé que dans les régions en développement, sans oublier le redressement de certains poids lourds économiques émergents comme le Brésil et la Fédération de Russie.

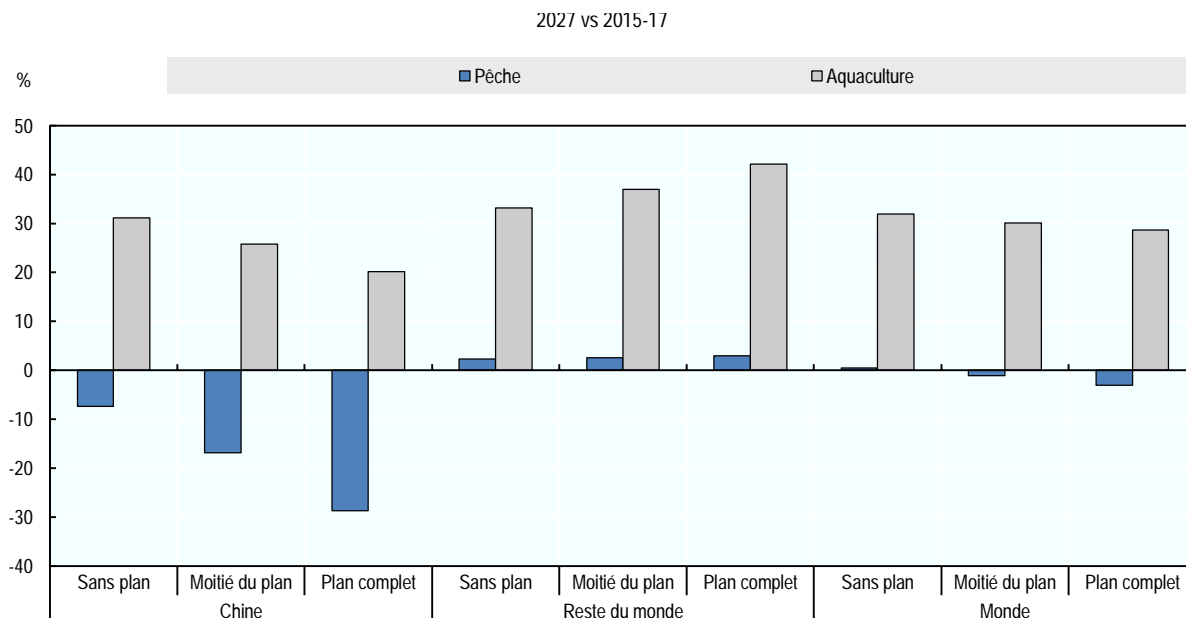
Principaux éléments des projections

Cette édition des *Perspectives* tient compte d'importants changements par rapport aux dernières années sur le front de la production halieutique et aquacole en République populaire de Chine (ci-après, « Chine »). En premier lieu, le 13^e plan quinquennal de la Chine (2016-2020) fixe entre autres pour objectif de rendre le secteur plus efficient et plus durable, ce qui implique des baisses importantes de la croissance de la filière aquacole et des réductions des débarquements de pêche. Étant donné le poids de la Chine dans le secteur halieutique et aquacole mondial, même en ne tenant compte que des retombées les plus probables de ces objectifs pour établir le scénario de référence de cette année¹, on aboutit à une production totale de la Chine bien inférieure dans cette édition, ce qui ne manque pas d'avoir des répercussions visibles sur les projections de production mondiale de poisson, et donc de prix, d'échanges et de consommation (graphique 8.1). Le second changement tient au fait que, à la lumière de nouvelles informations, les estimations de valeur de la production aquacole en Chine ont été nettement revues à la hausse depuis les dernières projections, un changement qui s'est aussi répercuté sur les prix moyens mondiaux des produits aquacoles.

Les prix des poissons augmenteront tous en valeur nominale sur la période de projection. Le prix nominal moyen du poisson échangé² grimpera au total de 23.7 %, suivant une courbe de croissance relativement soutenue qui l'amènera de 2 828 USD/t au cours de la période de référence à 3 499 USD/t en 2027. Le prix moyen pondéré des espèces aquacoles a déjà atteint un niveau élevé, si bien qu'il devrait croître moins vite que lors de la décennie précédente (1.5 % contre 4.4 % par an), tout en conservant un rythme plus rapide que celui des espèces pêchées. D'après les projections actuelles, le prix des produits aquacoles devrait s'accroître au total de 19.5 % sur la période et ainsi passer de 2 878 USD/t à 3 439 USD/t. La croissance du prix nominal moyen des captures devrait rester stable, car l'activité de pêche n'a guère la faculté d'influer sur le volume des

débarquements ou les espèces qui les composent à l'échelle mondiale. Cette augmentation devrait ainsi s'élever à 16.8 % sur la période de projection, de 1 557 USD/t à 1 819 USD/t.

Graphique 8.1. Croissance de la production mondiale aquacole et halieutique selon l'impact potentiel du plan quinquennal chinois



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933773272>

La quantité de poisson produite dans le monde devrait elle aussi continuer de croître et s'inscrire en hausse chaque année considérée, à l'exception de 2026, durant laquelle devrait se produire le second épisode *El Niño*³ selon l'hypothèse retenue. L'augmentation devrait être relativement faible dans l'ensemble puisque la hausse de la production totale est attendue à 13.4 % entre la période de référence et 2027, soit à peu près moitié moins qu'au cours des dix années précédentes (27.1 %). Le taux de croissance annuel moyen témoigne de ce ralentissement puisqu'il dépasse tout juste 1 %. La croissance mondiale sera entièrement alimentée par l'augmentation continue, bien que moins rapide, de la production aquacole. La pêche devrait quant à elle légèrement diminuer sur la période et les captures devraient représenter 1.05 Mt de moins en 2027 que sur la période de référence (soit un taux de croissance de -0.01 % par an), en raison essentiellement de la baisse enregistrée en Chine. Ce déclin devrait être partiellement compensé par une croissance attendue dans d'autres secteurs ainsi que par des mesures plus strictes de gestion permettant une reprise de certains stocks.

La production de poisson servira davantage l'alimentation humaine en 2027 (91 %) qu'au cours de la période de référence (89 %). Pour autant, au même titre que la production de poisson devrait croître à un rythme moins soutenu, la consommation mondiale de poisson destiné à l'alimentation humaine ne devrait augmenter que de 1.2 % par an, soit bien moins que les 3.0 % annuels observés lors de la décennie précédente. Elle passera ainsi de 153 Mt en 2015-17 à 177 Mt en 2027. Environ 72 % de ce volume sera consommé par des pays asiatiques, auxquels 73 % de l'augmentation totale de la consommation humaine

de poisson est imputable. La consommation apparente de poisson par habitant devrait légèrement augmenter, de 20.3 kg au cours de la période de référence à 21.3 kg en 2027, avec un taux de croissance annuel en décélération de 1.8 % à 0.3 %. La consommation de poisson par habitant augmentera sur tous les continents, Amérique latine et Asie en tête, à l'exception de l'Afrique (-4 %, car la croissance démographique est plus rapide que celle de l'offre).

Les échanges de produits halieutiques et aquacoles destinés à la consommation humaine et de produits non alimentaires demeureront florissants, et environ 38 % de la production halieutique et aquacole devrait être exportée en 2027 (31 % si l'on exclut les échanges intra-UE). Les échanges mondiaux de poisson destiné à la consommation humaine devraient afficher une progression de 18 % ou 7 Mt en équivalent poids vif (pv) à l'horizon 2027. Toutefois, le taux de croissance annuel des exportations de ces produits devrait passer de 1.9 % par an ces dix dernières années à 1.6 % par an au cours de la prochaine décennie, une décélération due en partie à l'augmentation des prix et au ralentissement de la production. Les pays asiatiques resteront les principaux exportateurs de poisson destiné à la consommation humaine et leur part dans les exportations mondiales passera de 49 % en 2015-17 à 50 % en 2027.

En plus des retombées que pourraient avoir les réformes potentielles de la pêche et de l'aquaculture en Chine, un certain nombre d'incertitudes et de difficultés influent sur l'évolution et la dynamique de ce secteur à l'échelle mondiale. S'agissant de la production, les facteurs en jeu concernent entre autres la productivité naturelle des stocks et des écosystèmes, la dégradation de l'environnement et la destruction des habitats, la surpêche, la pêche illégale, non réglementée et non déclarée (INN), le changement climatique, les conditions météorologiques, les problèmes transfrontières associés à l'utilisation des ressources naturelles, les failles dans la gouvernance, l'invasion d'espèces allogènes, les maladies et échappements, l'accessibilité et la disponibilité des sites et des ressources en eau, ainsi que la technologie et les financements. En outre, les mesures commerciales, les accords commerciaux et l'accès au marché continuent de jouer un rôle considérable dans la dynamique des marchés du poisson. Du point de vue de l'accès au marché, les enjeux sont notamment liés à la sécurité alimentaire, à la traçabilité des aliments et au besoin de démontrer que les produits ne proviennent pas d'activités de pêche illégales et interdites.

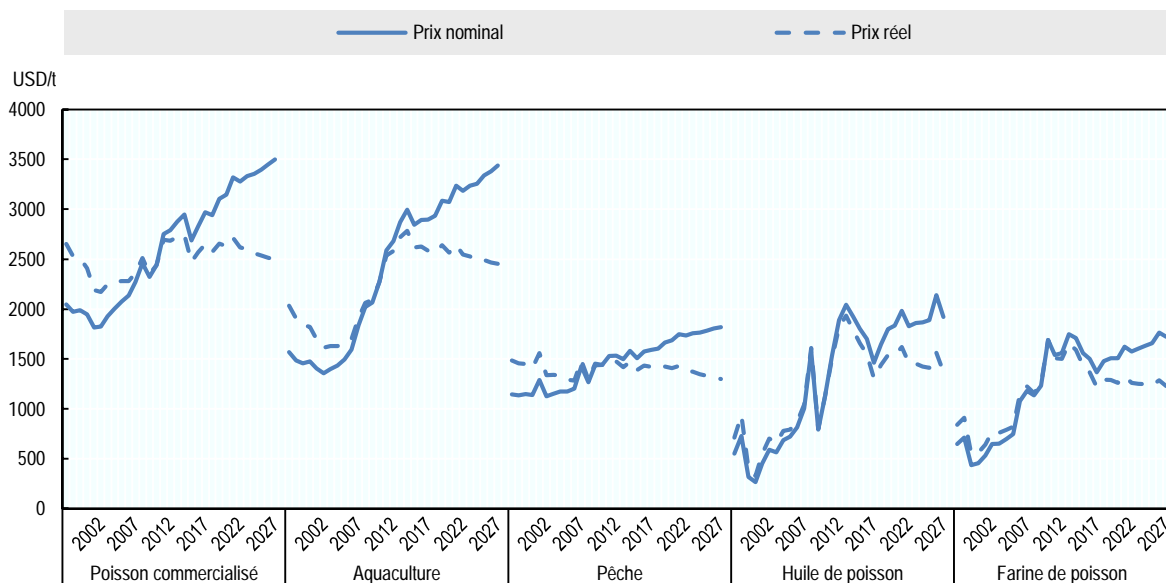
Prix

Les prix des produits halieutiques et aquacoles restent relativement élevés. En termes nominaux, ils devraient suivre une tendance haussière sur la période de projection, caractérisés par une croissance annuelle moyenne de moins de 2 % sur 2018-2027, qu'il s'agisse de l'aquaculture, de la pêche ou des échanges de poisson. En termes réels, les prix moyens de l'aquaculture et de la pêche devraient baisser ; de 0.7 % par an pour la première et d'un peu plus de 1 % par an pour la seconde. Les prix réels des produits halieutiques et aquacoles échangés se tendent dans un premier temps avant d'amorcer une descente après 2022, si bien que le taux de croissance annuel moyen décline de 0.6 % par an sur la période de projection (graphique 8.2).

Les prix mondiaux des produits halieutiques et aquacoles sont déterminés par des facteurs ayant trait à la demande et à l'offre ; les premiers englobent notamment la population mondiale, les revenus et le prix des produits de substitution comme la viande. Du côté de l'offre, les prix évoluent au gré des niveaux de production, lesquels dépendent du prix des intrants comme l'énergie ou les produits d'alimentation animale dans le cas de

l'aquaculture, et des limites physiques que pose le stock de ressources naturelles. Ces limites brident avant tout la pêche, qui doit respecter des niveaux de production durables pour les stocks halieutiques. La croissance de certaines espèces aquacoles dépend en outre de leur capacité à être moins dépendantes des farines produites à partir de poissons issus de la pêche.

Graphique 8.2. Prix mondiaux des produits halieutiques et aquacoles



Note : poisson échangé (alimentation humaine) : valeur unitaire mondiale des échanges (somme des importations et des exportations) de produits halieutiques et aquacoles destinés à l'alimentation humaine. Aquaculture : valeur unitaire mondiale de la production aquacole (poids vif), selon la FAO. Pêche : valeur des débarquements à l'échelle mondiale estimée par la FAO, hors pêches minotières. Farine de poisson : protéine 64-65 %, Hambourg, Allemagne. Huile de poisson : toutes origines, N.O. Europe.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933773291>

Les prix envisagés dans les présentes projections sont largement influencés par la perspective d'un net ralentissement de croissance de la production en Chine, lequel devrait hisser les prix mondiaux. Pour mettre ces éléments en perspective, il est à noter qu'en l'absence de toute réforme en Chine, le prix mondial réel des produits halieutiques et aquacoles échangés aurait suivi le même déclin que celui escompté pour la volaille. Dans les présentes projections, toutefois, la baisse ne s'amorce qu'en 2022. En Chine, les prix nominaux de détail du poisson devraient augmenter de près de 2 % par an sur la période de projection, un taux légèrement supérieur à la moyenne mondiale (1.65 % par an).

L'appréciation escomptée des produits échangés dans le monde reste alimentée avant tout par les prix des produits aquacoles, qui devraient s'accroître de tout juste plus de 1.5 % par an en moyenne en termes nominaux sur la période de projection. Ils enregistreraient ainsi une augmentation de 19.5 % en valeur absolue entre la période de référence et 2027. Dans les présentes *Perspectives*, les prix des produits aquacoles et les taux d'appréciation qui en découlent sont fortement influencés par le ralentissement de croissance de la production aquacole escompté à l'échelle mondiale en raison,

essentiellement, de l'évolution prévue de la production chinoise, ainsi que par la révision à la hausse des données relatives à la valeur de la production aquacole chinoise. Le premier de ces facteurs d'influence tire les prix vers le haut à l'échelle mondiale tandis que le second augmente considérablement les prix de référence des produits aquacoles à partir desquels les projections sont calculées. Comme par le passé, la capacité qu'a le secteur aquacole d'influer sur les espèces qu'il vend l'aide aussi à atteindre des prix moyens supérieurs à ceux du secteur halieutique (3 439 USD/t contre 1 819 USD/t). Les prix des produits halieutiques devraient eux aussi augmenter en termes nominaux, en suivant toutefois une courbe plus horizontale, au rythme de 1.2 % par an en moyenne sur la même période. En termes réels, et hormis au cours des années où devrait se produire un épisode *El Niño*⁴, les prix devraient tous s'inscrire en baisse sur la période de projection.

L'engouement pour les acides gras oméga-3 dans l'alimentation humaine et les besoins nutritionnels particuliers des poissons d'élevage sont réputés avoir définitivement relevé le ratio entre le prix de l'huile de poisson et celui de l'huile végétale, une évolution qui ne devrait pas être contrecarrée à court ou moyen terme par les nouvelles techniques d'alimentation. La croissance plus lente, mais continue de la demande provenant de l'aquaculture et le niveau relativement stable de l'offre devraient entraîner un léger renchérissement de la farine de poisson par rapport aux tourteaux d'oléagineux. Aucune nouvelle hausse des prix n'est actuellement prévue sur le marché des huiles de poisson, dont les prix par rapport à l'huile végétale sont déjà élevés après les évolutions structurelles observées depuis début 2012. Les prix mondiaux de la farine et de l'huile de poisson devraient globalement évoluer en tandem avec ceux des produits oléagineux en raison des nombreuses possibilités de substitution qui s'ouvrent du côté de la demande. En baisse depuis le sommet atteint en 2013, ils devraient en effet amorcer un redressement en termes nominaux au cours de la période de projection, de 1.8 % par an pour la farine et de 1.6 % par an pour l'huile. Exprimés en termes réels, les prix continueront de fléchir, mais d'un peu moins de 0.5 % par an seulement pour la farine de poisson et 0.7 % par an pour l'huile de poisson.

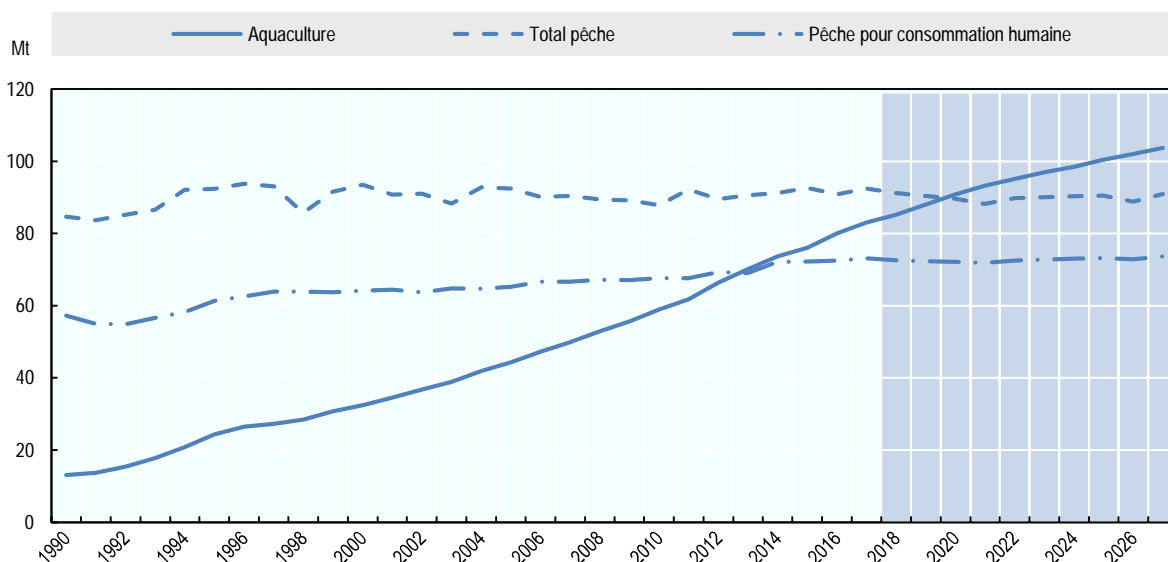
Production

La production totale de poisson continuera de s'accroître dans le monde en s'étoffant d'un peu plus de 1 % par an sur la période de projection, pour atteindre 195 Mt en 2027, soit 22.9 Mt de plus que sur la période de référence (graphique 8.3). Ce taux de croissance et la quantité supplémentaire de poisson produite sont considérablement inférieurs à ceux observés au cours des dix années précédentes (2008-2017), où ils atteignaient 2.4 % par an pour le premier, et 37.4 Mt supplémentaires pour la seconde (écart de production entre la période de référence 2005-2007 et l'année 2017). La croissance de la production totale de poisson est par ailleurs entièrement à mettre au crédit de la filière aquacole, qui devrait voir sa production grimper de 30.1 % sur la période de projection (24.0 Mt) et dépasser la production halieutique totale en 2020.

La Chine représentait 38.8 % de la production mondiale de poisson au cours de la période de référence considérée (61.5 % de la production aquacole mondiale et 19.0 % des captures en 2015-2017). Étant donné le poids du pays à l'échelle mondiale, il faut savoir que les différentes hypothèses retenues en rapport avec la mise en œuvre du 13^e plan quinquennal chinois sont l'un des facteurs les plus déterminants des projections relatives au secteur halieutique et aquacole de ces *Perspectives* ; ce plan devrait réduire la production halieutique aussi bien que ralentir le rythme de progression de la production aquacole du pays. À titre d'exemple, la production totale de poisson prévue en Chine en

2027 ressort 4.3 Mt en deçà de la quantité qui pourrait être produite en l'absence de mise en œuvre du plan (scénario de *statu quo*) (encadré 8.1). Dans les projections mondiales, la baisse de production chinoise prise pour hypothèse entraîne un recul de 2.9 Mt de la production de poisson d'ici 2027, le repli étant limité par la croissance de la production dans d'autres pays. Malgré les évolutions escomptées sur le territoire chinois, l'Asie demeurera la première région productrice de poisson au monde, passant de 70.8 % de la production totale au cours de la période de référence à 71.8 % en 2027.

Graphique 8.3. Production aquacole et halieutique



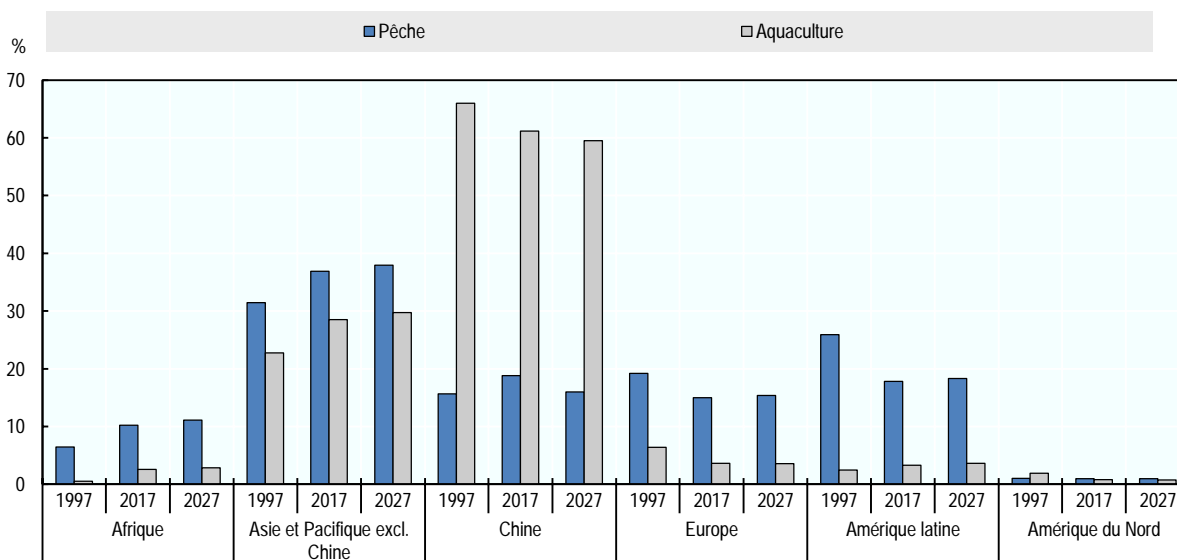
Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933773310>

À l'échelle planétaire, la croissance de l'aquaculture devrait continuer de faire face à des difficultés liées notamment aux réglementations environnementales, aux maladies liées à la densité de peuplement, et à la raréfaction des sites de production optimaux. La production aquacole mondiale devrait augmenter de tout juste plus de 2.1 % par an sur la période de projection, soit un rythme bien plus lent que les 5.1 % annuels enregistrés au cours des dix années précédentes, mais cohérent avec la tendance au ralentissement des taux de croissance de l'aquaculture observable sur les cinquante dernières années. S'il est vrai que la quantité de poisson produite augmente moins en valeur absolue sur la période de projection considérée (24.0 Mt) qu'au cours de la décennie précédente (35.9 Mt), les taux de croissance sont affaiblis également par la base de calcul de plus en plus élevée en valeur absolue.

La production halieutique mondiale restera relativement inchangée sur la période de projection et cédera au total tout juste plus de 1 % entre la période de base et 2027 en passant de 92.0 Mt à 91.0 Mt. Au vu de la rapide contraction des captures projetée en Chine au début de la période considérée, il est aujourd'hui prévu que la production aquacole mondiale devance la production halieutique (destinée à l'alimentation ou non) en 2020, soit un an plus tôt que prévu dans l'édition précédente des *Perspectives*.

Graphique 8.4. Contribution des différentes régions à la production mondiale totale

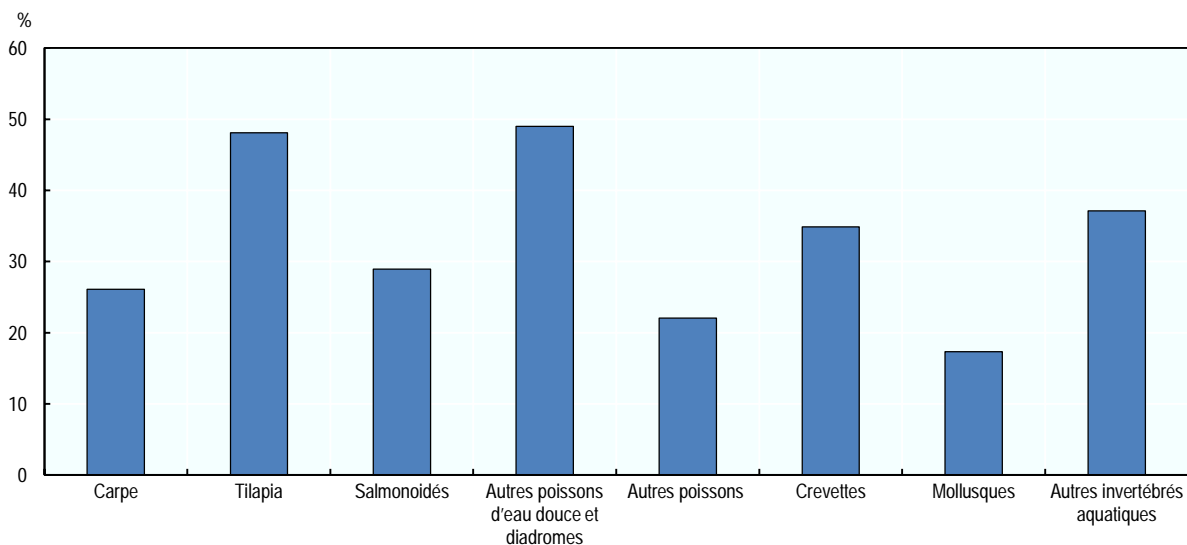


Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933773329>

À l'échelle de la planète, l'effet du ralentissement de croissance de l'offre mondiale sur les prix et l'augmentation continue de la demande devraient encourager la production de poisson. L'augmentation de la production sera prédominante dans le secteur aquacole hors de Chine, en particulier sur le continent asiatique. En partant de l'hypothèse que les quotas de pêche qui ne sont pas pleinement utilisés sont quantité négligeable et que l'expansion du secteur halieutique est actuellement limitée par le stock de ressources. Sur les dix années passées, la Chine était à l'origine de 59 % de la croissance mondiale de la production aquacole, une proportion qui devrait fléchir à 53 % sur la période de projection. D'après les simulations réalisées avec le modèle en comparant le scénario du *statu quo* à celui d'une mise en œuvre complète des objectifs du 13^e plan quinquennal, les autres pays peuvent être en mesure de compenser un peu plus de 50 % du déficit de production aquacole, mais seulement 14 % du déficit de captures (encadré 8.1). Cette évolution du secteur en Chine fera également évoluer la composition de la production aquacole mondiale en termes d'espèces. La part du saumon et de la truite, des crevettes, des silures (pangas compris) et des tilapias augmentera au détriment des carpes, des espèces marines et des mollusques. Toutes les espèces n'en affichent pas moins une production en hausse, malgré des rythmes de croissance inégaux (graphique 8.5). En tenant compte de l'hétérogénéité des rythmes de croissance d'une espèce à l'autre, la part de l'aquaculture terrestre devrait augmenter sur la période de projection, sans toutefois maintenir la cadence de la décennie précédente. Cette proportion est passée de 60 % en 2007 à 64 % en 2017 et devrait atteindre quelque 66 % en 2027.

Graphique 8.5. Croissance de la production aquacole mondiale par espèce entre 2015 et 2027



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933773348>

La part des captures transformées en farine et en huile de poisson devrait continuer à diminuer au cours de la prochaine décennie suite au déclin de la production halieutique mondiale. Cependant, la demande grandissante de filets de poisson entraînant la production d'une quantité croissante de déchets, davantage de farine et d'huile seront produites à partir de déchets, si bien que la production mondiale de ces produits augmentera progressivement en termes absolus (hormis les années où se produira un épisode *El Niño*), pour atteindre respectivement 5.2 Mt et 1.0 Mt en 2027. Ces augmentations correspondent à des taux de croissance annuels de près de 0.9 % pour la farine et légèrement moins de 0.6 % pour l'huile de poisson. La part de la production de farine issue de la transformation de déchets passera de 29 % pendant la période de référence à 33 % en 2027. Le modèle ne rend pas compte des conséquences de cette évolution sur la composition et la qualité des farines (qui contiendront généralement plus de minéraux et moins de protéines).

La capacité de croissance relativement limitée de la production de farine de poisson et l'essor continu de l'aquaculture ont notamment pour conséquence de donner naissance à un marché de tourteaux d'oléagineux encore relativement modeste afin de répondre à la demande non satisfaite. Étant donné la différence de prix observée entre les huiles de poisson et végétales et l'écart croissant entre la farine de poisson et les tourteaux d'oléagineux, il y a fort à parier que le broyage du poisson demeurera rentable pour quiconque a accès à la ressource de base.

Encadré 8.1. Le 13^e plan quinquennal de la Chine (2016-2020) prévoit, pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture, une croissance moins allègre et plus d'efficacité

La République populaire de Chine (ci-après la « Chine ») encadre son développement économique et social au moyen de plans quinquennaux qui dressent les orientations stratégiques et fixent les principaux objectifs à poursuivre, travaux à accomplir et mesures à prendre dans ce domaine. Le 13^e plan quinquennal (2016-20) énonce des mesures destinées à « transformer et améliorer » le secteur de la pêche et de l'aquaculture. Entre autres objectifs, il vise à s'éloigner encore de la stratégie privilégiant l'augmentation de la production pour donner corps à un secteur plus durable et obéissant davantage à la logique du marché, où l'on cherche avant tout à améliorer la qualité des produits et à optimiser la structure du secteur. Cette ambition s'applique également au secteur de la transformation, dans lequel il est prévu de réduire la proportion de déchets et d'établir des pôles d'activité.

La Chine est le plus grand producteur et exportateur de produits halieutiques et aquacoles au monde. La production du secteur a connu une croissance rapide entre 1980 et 2016, de quelque 10 % par an en moyenne pour l'aquaculture et près de 5 % pour la pêche. Cet essor s'explique en grande partie par la politique en faveur de la production menée par le gouvernement, dont le but était d'accroître la production halieutique aussi bien qu'aquacole et de libéraliser la production et les échanges de poisson.

Le nouveau plan quinquennal s'efforce de relever les défis auxquels le secteur fait actuellement face, notamment l'espace d'exploitation limité, un paysage aquacole caractérisé par des petites fermes dispersées, les ressources halieutiques dégradées et les surcapacités dans le secteur de la pêche.

Les principaux objectifs de développement de la filière aquacole sont exposés ci-dessous.

- Une production adaptée à la demande, qui produit des espèces pour lesquelles il existe un marché.
- Une « aquaculture saine » répondant à des processus de production normés, durables et tenant mieux compte de l'environnement.
- Une innovation technologique soucieuse des considérations écologiques afin de faciliter une intensification de la production conforme aux principes de durabilité.

S'agissant de la pêche, les principaux objectifs couvrent les aspects ci-après.

- Protéger les écosystèmes marins et reconstituer les stocks au sein de la zone économique exclusive (ZEE) de la Chine.
- Limiter la capacité de pêche et les débarquements en mettant en place des mécanismes d'autorisation et de maîtrise de la production – en imposant un total admissible de capture (TAC).
- Réduire la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) et contrôler les engins et navires de pêche.
- Moderniser les navires en vue d'améliorer leur efficacité et réduire les

subventions aux carburants à 40 % du niveau de 2014 d'ici 2019.

- Développer la flotte de pêche en eau lointaine.
- Reconstituer les stocks halieutiques du pays à l'aide de mesures de repeuplement, de récifs artificiels et de fermetures saisonnières.

La poursuite de ces objectifs a pour but d'améliorer l'efficacité et la durabilité du secteur en Chine en coordonnant mieux les activités et en mettant en œuvre des mesures permettant de reconstituer les écosystèmes dont dépendent les activités de pêche et d'aquaculture du pays. S'il est intégralement mis en œuvre, le plan promet toutefois aussi une baisse potentiellement importante des débarquements en Chine et un ralentissement de croissance de la production aquacole.

Les mesures concrètes permettant de servir ces objectifs restent floues à l'heure actuelle, si bien que les projections reposent sur un scénario de référence prudent ne tenant compte que des changements les plus probables. Selon les hypothèses retenues, la production halieutique chinoise devrait se replier sur la période considérée, à l'inverse de la production aquacole, qui devrait voir ses volumes augmenter aussi bien que sa proportion dans la production totale de poisson (de 75 % sur la période de référence à 81 % en 2027), à un rythme toutefois moins élevé.

Pour évaluer les conséquences potentiellement vastes de ces éléments sur le secteur halieutique et aquacole chinois et mondial, deux scénarios de mise en œuvre particuliers ont été élaborés : l'un reposant sur le maintien du *statu quo* par rapport à la période antérieure au plan (aucune mise en œuvre) et l'autre sur la mise en œuvre de l'ensemble des objectifs du plan quinquennal (mise en œuvre complète). Les résultats des deux scénarios et ceux du scénario de référence, repris dans la section consacrée aux produits halieutiques et aquacoles au chapitre 3, sont présentés au tableau 8.1 à des fins de comparaison. Le scénario de mise en œuvre complète laisse apparaître une production halieutique et aquacole chinoise inférieure à celle du scénario de référence et du scénario de *statu quo* (-5 Mt et -9 Mt respectivement en 2027), et une augmentation de seulement 4.5 Mt par rapport au niveau moyen de la période 2015-17. La nouvelle politique prévoit toutefois aussi de réduire les déchets. Cette évolution, alliée au recul de l'excédent commercial chinois provoqué par la baisse des exportations et la hausse des importations, limitera dans une certaine mesure la baisse de consommation de poisson par habitant en Chine. Selon le scénario de mise en œuvre complète, la consommation par habitant serait de 46.8 kg en 2027, contre 49 kg en cas de *statu quo* ou 48.0 kg lorsque l'on retient le scénario de référence. En raison d'une offre globalement moins abondante, le prix du poisson augmentera de 32 % en Chine selon le scénario de mise en œuvre complète, contre 16 % selon le scénario de référence.

À l'échelle mondiale, le recul de la production en Chine et la baisse de ses exportations nettes auront une incidence sur les prix. Ceux affichés par les produits aquacoles devraient gagner 9 % entre le scénario de *statu quo* et celui retenu comme référence, puis tout juste plus de 8 % supplémentaires pour atteindre le niveau du scénario de mise en œuvre complète. Ces augmentations sont respectivement de 6 % et près de 6 % supplémentaires pour les produits halieutiques. L'impact sur la production mondiale sera dans une certaine mesure amorti par le fait que la hausse des prix favorisera une augmentation de la

production aquacole dans d'autres pays asiatiques. Cependant, bridé par les contraintes pratiques imposées par le capital naturel et les dispositifs de gestion dans certaines régions, ce mécanisme ne pourra empêcher la consommation mondiale par habitant de passer de 21.6 kg en cas de *statu quo* à 21.3 kg dans le scénario de référence et 21.0 kg en cas de mise en œuvre complète du plan.

Tableau 8.1. Scénarios envisagés à l'échelle de la Chine et du monde

	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	Modalités de mise en œuvre					
		AUCUNE <i>Statu quo</i>	PARTIELLE Scénario de référence	COMPLÈTE Mise en œuvre totale	AUCUNE <i>Statu quo</i>	PARTIELLE Scénario de référence	COMPLÈTE Mise en œuvre totale
Chine	2015-2017	2027	2027	2027	(2018-27) % par an	(2018-27) % par an	(2018-27) % par an
Aquaculture ¹	49.0	64.3	61.7	58.9	2.3	1.9	1.4
Pêche ¹	17.5	16.2	14.6	12.5	-0.1	-0.8	-2.1
Production totale ¹	66.6	80.6	76.3	71.4	1.7	1.3	0.7
Consommation alimentaire ¹	59.5	70.7	69.1	67.5	1.4	1.2	1.0
Exportations ¹	7.6	10.4	8.7	6.9	3.5	1.9	-0.4
Importations ¹	4.0	3.3	4.1	5.1	-2.5	-0.9	1.4
Par habitant (kg) ²	42.4	49.0	48.0	46.8	1.2	1.0	0.8
Monde							
Aquaculture ¹	79.7	105.2	103.7	102.6	2.2	2.1	2.0
Pêche ¹	92.0	92.4	91.0	89.2	0.1	0.0	-0.2
Production totale ¹	171.7	197.6	194.7	191.7	1.2	1.1	1.0
Consommation alimentaire ¹	153.2	185.9	183.6	180.7	1.3	1.2	1.1
Exportations/importations	38.9	46.1	45.9	45.9	1.7	1.6	1.7
Par habitant ²	20.5	21.6	21.3	21.0	0.3	0.2	0.1
Prix :							2.2
Aquaculture ³	2878	3165	3439	3716	0.9	1.5	1.6
Produits échangés ³	2828	3203	3499	3815	1.1	1.7	1.8
Farine de poisson ³	1475	1726	1720	1724	1.9	1.8	2.1
Huile de poisson ³	1655	1879	1919	2018	1.4	1.6	

Notes : ¹ en Mt ; ² en kg ; ³ en USD/t

Source : calculs des auteurs d'après les données de OCDE/FAO (2018).

Consommation

La consommation mondiale de poisson destiné à l'alimentation humaine⁵ devrait s'élever à 177 Mt en 2027, en augmentation de 24 Mt au total par rapport à la période de référence. L'aquaculture devrait fournir une part croissante du poisson consommé et représenter 58 % du total de la consommation humaine en 2027. La consommation alimentaire de poisson sera stimulée par une conjonction de facteurs comme la hausse des revenus, la croissance démographique et l'urbanisation, ainsi que l'appréciation croissante des qualités du poisson en tant qu'aliment sain et nutritif. La demande sera également encouragée par les progrès réalisés dans le domaine de la transformation, du conditionnement et de la distribution alimentaires. L'augmentation se fera toutefois à un rythme plus lent qu'au cours des décennies antérieures. Ce ralentissement s'explique

essentiellement par la croissance moins allègre de la production, qui entraîne une hausse des prix du poisson, et par la décélération de la croissance démographique. La consommation humaine apparente de poisson par habitant devrait atteindre 21.3 kg en 2027, contre une moyenne de 20.5 kg en 2015-17.

Une forte progression de la demande est toujours attendue ces dix prochaines années dans les pays en développement, qui représenteront 94 % de l'augmentation et consommeront 81 % du poisson destiné à l'alimentation humaine en 2027. Malgré cette croissance supplémentaire, la consommation annuelle apparente de poisson par habitant dans les pays en développement demeurera inférieure à celle des régions plus développées (21.0 kg contre 22.9 kg en 2027). Les pays développés, dont la population est vieillissante et dont la consommation de poisson par habitant est déjà élevée, ne devraient connaître qu'une légère augmentation de cette consommation (de 22.7 kg à 22.9 kg).

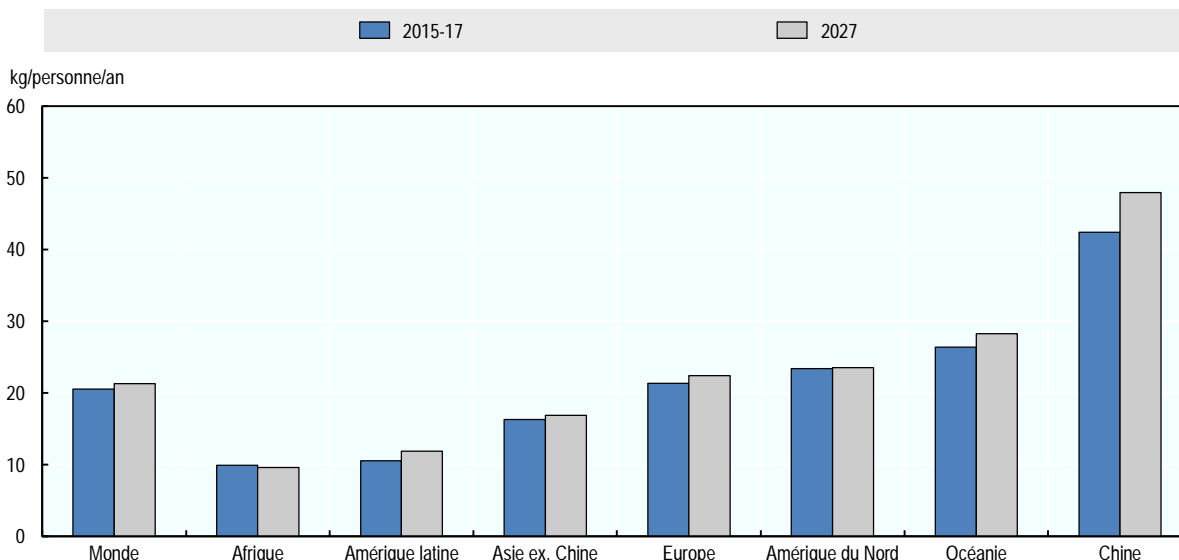
La consommation totale de poisson destiné à l'alimentation humaine devrait augmenter sur tous les continents en 2027 par rapport à la période de référence, les taux de croissance les plus marqués étant attendus en Afrique (+26 %), en Océanie (+23 %), en Amérique (+16 %, avec un taux de +24 % en Amérique latine) et en Asie (+16 %). Malgré l'amélioration de l'offre sur la plupart des marchés, la consommation de poisson par habitant restera très disparate d'un pays à l'autre et au sein des pays et des régions, tant en termes de quantités et de variétés qu'au regard de la contribution aux apports nutritionnels. D'autres facteurs que l'offre et les revenus stimulent la consommation de poisson. Il est évident que des facteurs socioéconomiques et culturels influent considérablement sur les quantités et les espèces de poisson consommées, notamment les coutumes alimentaires, les goûts, les saisons et les prix. La pêche et l'aquaculture formant un secteur des plus mondialisés, les consommateurs seront également exposés et soumis aux effets des tendances mondiales et disposeront d'un plus vaste choix de produits et d'espèces disponibles.

La consommation de poisson par habitant affichera une hausse sur tous les continents à l'exception de l'Afrique (graphique 8.6.), où elle devrait fléchir de 9.9 kg en 2015-17 à 9.6 kg en 2027, avec un déclin particulièrement prononcé en Afrique subsaharienne. Ainsi se poursuit une tendance amorcée en 2014 et qui est principalement imputable à la croissance démographique, plus rapide que le rythme auquel l'offre augmente. Entre la période 2015-17 et 2027, la population du continent africain devrait croître de 2.4 % par an, contre seulement 2.1 % pour l'offre de poisson destiné à l'alimentation humaine. Pour satisfaire la demande accrue de poisson, l'Afrique devrait augmenter le recours aux importations de produits destinés à l'alimentation humaine (+26 % globalement, au rythme de 2.5 % par an), lesquelles couvriront 36 % du total de la consommation de poisson en Afrique, voire 43 % si l'on s'en tient à l'Afrique subsaharienne. La baisse de la consommation de poisson par habitant en Afrique, qui entraîne un moindre apport en protéines et oligoéléments issus du poisson, peut se répercuter sur la sécurité alimentaire et la capacité du continent à atteindre les objectifs de lutte contre la malnutrition (2.1 et 2.2) poursuivis par l'Objectif de développement durable (ODD) numéro 2 des Nations Unies (Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable). Cette préoccupation est d'autant plus pertinente que c'est en Afrique que l'on observe la plus forte prévalence de sous-alimentation dans le monde et que la situation sur le plan de la sécurité alimentaire s'est récemment dégradée dans certaines régions d'Afrique subsaharienne⁶. Bien que l'Afrique affiche actuellement une consommation de poisson par habitant inférieure à la moyenne mondiale, la proportion de l'apport en protéines de poisson dans l'apport total en protéines animales y est plus élevée. En moyenne, le poisson représente environ 19 % de l'apport total en

protéines animales sur le continent, une proportion qui peut même être supérieure à 50 % dans certains pays, notamment en Afrique occidentale.

Le poisson qui n'est pas consommé dans le cadre de l'alimentation humaine est broyé pour produire de la farine et de l'huile de poisson ou est destiné à des usages non alimentaires, comme la production de poissons d'ornement, de poissons d'élevage, de progénitures et alevins, d'appâts ou d'intrants destinés à l'industrie pharmaceutique, et peut servir directement d'aliment aux espèces aquacoles, au bétail et à d'autres animaux. La consommation de farine et d'huile de poisson devrait rester marquée par la concurrence traditionnelle que se livrent l'aquaculture et l'élevage de bétail pour la farine de poisson, et celle entre l'aquaculture et les suppléments alimentaires directement destinés à la consommation humaine pour l'huile de poisson, mais elle sera limitée par la stabilité relative de la production. La farine et l'huile de poisson, dont les prix sont élevés et qui demandent des efforts considérables en matière d'innovation, devraient rester moins utilisées en guise d'aliment dans la production aquacole et être plus fréquemment employées comme ingrédient stratégique afin de stimuler la croissance à des étapes données de la production. Avec le recul de l'utilisation des farines, le marché des tourteaux d'oléagineux continuera de gagner en importance dans l'aquaculture, qui devrait en employer environ 9.4 Mt en 2027. C'est la Chine qui consommera la plus grande quantité de farine de poisson destinée à l'alimentation animale, avec plus de 39 % du total en 2027. L'huile de poisson devrait continuer à être utilisée essentiellement dans le secteur aquacole, mais elle sera aussi transformée pour consommation humaine directe, car elle est riche en acides gras oméga-3, jugés bénéfiques pour de nombreuses fonctions biologiques.

Graphique 8.6. Consommation de poisson par habitant



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

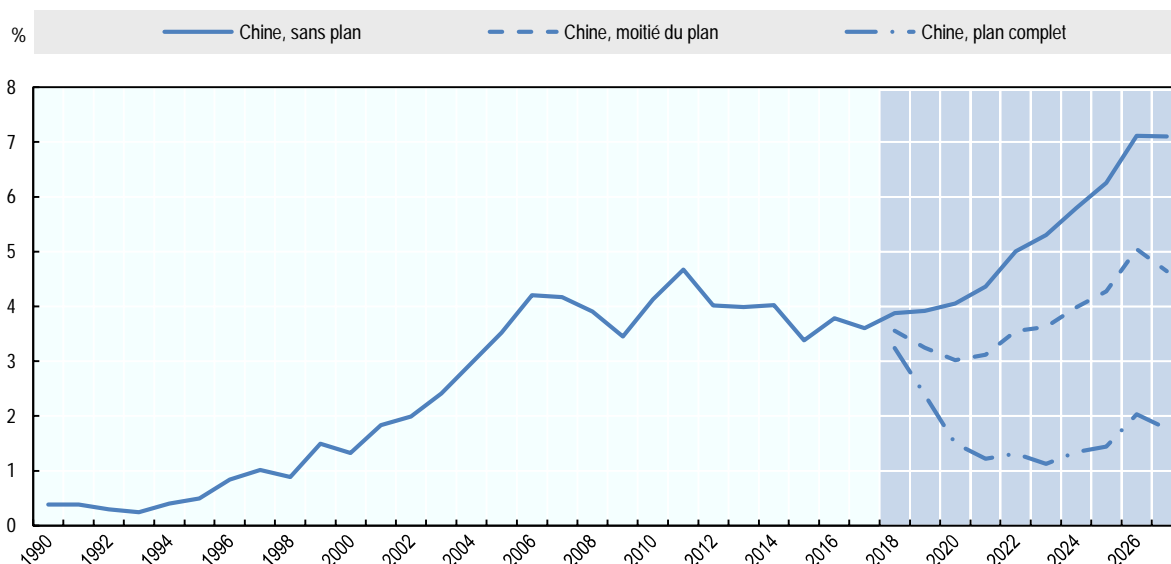
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933773367>

Échanges

Les produits halieutiques et aquacoles figurent parmi les produits alimentaires les plus échangés dans le monde. Les échanges jouent un rôle de premier plan dans ce secteur en créant des emplois, en fournissant des produits alimentaires, en générant des revenus, en contribuant à la croissance et au développement économiques et en améliorant la sécurité alimentaire. Dans bien des pays et pour bon nombre de régions côtières, fluviales, insulaires et intérieures, les exportations de ces produits sont un élément essentiel de l'économie. Le secteur s'inscrit dans un cadre de plus en plus mondialisé ; le poisson peut être produit dans un premier pays, transformé dans un second et consommé dans un troisième. Un tiers environ de la production devrait être exportée sous différentes formes englobant diverses espèces en 2027. La demande soutenue, les politiques de libéralisation des échanges, la mondialisation des systèmes alimentaires, l'amélioration de la logistique et les innovations technologiques continueront de favoriser l'essor du commerce international dans ce secteur, quoiqu'à un rythme plus lent que lors de la décennie écoulée. Les exportations mondiales de poisson destiné à la consommation humaine devraient frôler 46 Mt pv, soit 7 Mt de plus que la moyenne observée sur la période 2015-17. Le rythme de croissance annuel des exportations devrait toutefois ralentir, freiné par l'augmentation des prix, le coût élevé du transport, l'augmentation plus mesurée de la production de poisson et une demande intérieure plus dynamique dans certains pays clés comme la Chine.

En tête du classement des pays producteurs, les pays en développement devraient rester les principaux fournisseurs des marchés mondiaux, malgré une légère diminution de leur part dans les échanges totaux de poisson destiné à la consommation humaine (de 66 % pendant la période de référence à 64 % en 2027). La Chine, le Viet Nam et la Norvège resteront les plus grands exportateurs mondiaux de poisson. Il est intéressant de noter que le 13^e plan quinquennal chinois peut avoir des répercussions relativement profondes non seulement sur la production, mais aussi sur les échanges. Le graphique 8.7 illustre ces potentielles répercussions, lesquelles pourraient considérablement modifier la balance commerciale de la Chine, ce qui ne serait pas sans conséquence sur le marché mondial ; il présente à cet effet différents scénarios de mise en œuvre du plan : absence de mise en œuvre, mise en œuvre partielle (scénario retenu dans les présentes projections) et mise en œuvre totale.

Graphique 8.7. Chine : échanges nets de poisson destiné à la consommation humaine selon le degré de mise en œuvre du plan



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933773386>

Le commerce international joue également un rôle de poids dans l'essor de la consommation de poisson en offrant un plus large choix aux consommateurs. Une part considérable et croissante des poissons consommés en Amérique du Nord, en Europe et en Afrique est issue des importations, en raison de la demande soutenue, y compris pour des espèces qui ne sont pas issues de productions locales, et du fait de la production nationale stagnante ou fléchissante. Les principaux importateurs resteront l'Union européenne, les États-Unis et le Japon. Les pays de l'OCDE consolideront leur position en tant que destination privilégiée des exportations de poisson destiné à la consommation humaine en important 54 % des produits échangés dans le monde en 2027. Dans leur ensemble, les pays développés continueront d'importer 53 % du poisson destiné à la consommation humaine échangé dans le monde en 2027. Les pays en développement, quant à eux, devraient accroître leurs importations de ces produits. Il s'agira notamment de matières premières pour transformation et réexportation et, de plus en plus, de produits destinés à répondre à l'essor de la consommation intérieure, en particulier d'espèces qui ne sont pas produites localement.

Les échanges de farine de poisson devraient augmenter de 8 %⁷ par rapport à la période de référence d'ici 2027. Le Pérou et le Chili devraient rester les deux principaux exportateurs de farine et les pays asiatiques, en particulier la Chine, demeurer les principaux importateurs en raison de l'ampleur de leur activité aquacole. Les pays européens resteront les principaux importateurs d'huile de poisson (principalement pour la salmoniculture, mais également pour l'industrie pharmaceutique), absorbant 52 % des importations mondiales.

Principales questions et incertitudes

Les projections présentées et examinées dans ce chapitre rendent compte de l'évolution du secteur de la pêche et de l'aquaculture escomptée au cours de la décennie à venir. Elles reposent sur une série d'hypothèses concernant divers aspects de la situation économique, environnementale et sur le front de l'action publique. Par conséquent, une évolution imprévue de ces aspects pourrait entraîner des résultats différents, si bien que ces projections revêtent une certaine part d'incertitude. Cette section présente et analyse certains de ces points d'incertitude et difficultés susceptibles de survenir au cours de la période de projection.

L'effet des épisodes *El Niño* est explicitement pris en compte dans la modélisation (en 2021 et 2026), mais la fréquence et l'impact global de ces phénomènes sur la production mondiale de poisson sont estimés en s'appuyant sur l'expérience des épisodes passés⁸. L'influence du changement climatique, la variabilité météorologique et l'évolution de la fréquence et de l'ampleur des phénomènes météorologiques extrêmes devraient perturber la production halieutique et aquacole actuelle et, dans certains cas, ajouter aux préoccupations que suscité déjà la durabilité. Sur le front de la pêche, l'évolution des comportements migratoires des poissons soulève désormais des questions de compétence à l'échelle internationale et pose des problèmes de gestion des pêches dans les cas où les stocks migrent vers d'autres régions dotées d'un système de gestion. Comme indiqué dans les dernières éditions des *Perspectives*, le changement climatique devrait avoir des répercussions non seulement sur la production de poisson, mais aussi sur l'ensemble de la chaîne de valeur, produisant des effets d'ampleur et de nature différentes. Une récente étude de la FAO⁹ analyse de manière exhaustive les principaux impacts du changement climatique sur le secteur de la pêche et de l'aquaculture. Elle passe en revue la manière dont les impacts du changement climatique, la vulnérabilité à ce changement et la production pourraient évoluer selon le secteur et la région et présente des méthodes et outils en faveur de l'adaptation des activités de pêche et d'aquaculture. De nombreuses autres études et analyses sont menées, mais les mécanismes précis permettant de prévoir comment, où et quand ces impacts se produiront sont trop complexes pour être directement pris en compte dans les *Perspectives*; les projections reposent donc sur l'hypothèse d'un maintien des conditions météorologiques normales au-delà de 2018, ne faisant exception à cette règle que pour tenir compte des épisodes *El Niño*.

En plus du changement climatique, un large éventail d'autres facteurs liés à l'environnement et à l'action publique sont connus pour influencer l'évolution et la dynamique des secteurs de la pêche et de l'aquaculture. Bon nombre ont été examinés plus ou moins en détail dans des éditions précédentes des *Perspectives* (état des stocks, pollution, difficultés propres à chaque secteur, etc.) et restent d'actualité.

La production mondiale de poisson, aquaculture et pêche réunies, est fortement influencée par la politique de gestion et les mécanismes de contrôle. Compte tenu des politiques en place, la production halieutique devrait rester relativement stable à l'échelle mondiale ces dix prochaines années, tandis que la production aquacole poursuivra sa progression tout en ralentissant le rythme par rapport à la décennie passée. Les pouvoirs publics sont de plus en plus conscients de la nécessité d'améliorer les cadres de gestion des pêches et des solutions d'amélioration qui s'offrent à eux. Certaines régions du monde ayant adopté des pratiques de gestion des ressources plus adaptées et plus efficaces, certains stocks commencent à se reconstituer et certaines pêches montrent des signes de redressement, des tendances qui devraient se poursuivre au cours de la

prochaine décennie. Elles permettront à la production halieutique globale de se maintenir, voire de progresser, grâce à une augmentation des captures dans certaines pêches et zones de pêche. L'ampleur du phénomène est encore relativement incertaine, mais cette perspective compte parmi les améliorations possibles. Malheureusement, les ambitions en matière de durabilité de la pêche peuvent être contrecarrées par des politiques qui ont pour effet d'encourager des méthodes de production et des volumes de capture non durables, comme c'est le cas des mesures visant à accroître les revenus ou la production. Mener la réforme à bien n'est pas chose aisée dans la pratique, car il faut composer avec une connaissance insuffisante des faits, le manque de ressources, le manque de cohérence des politiques, les groupes d'intérêts et la défiance¹⁰. Il plane sur la production de poisson une autre incertitude considérable liée à l'impact que pourrait avoir le plan quinquennal chinois en vigueur (encadré 8.1). Certes, les changements qu'il induira sont en partie pris en compte dans le scénario de référence, mais il reste difficile à ce stade de déterminer avec certitude l'ampleur des effets qu'ils produiront effectivement sur la production halieutique et aquacole.

Les subventions à la pêche et la pêche INN sont au cœur des discussions actuellement menées à l'échelon international, en particulier dans le cadre des ODD des Nations Unies. Bien que les participants à la onzième conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce qui s'est tenue en décembre 2017 n'aient pas réussi à s'accorder sur un texte interdisant les subventions aux activités relevant de la pêche INN ou ciblant des stocks surexploités, des progrès ne sont pas exclus à relativement court terme. Les délégations présentes lors de la conférence ministérielle sont convenues de s'engager de manière constructive dans des négociations sur les subventions à la pêche, dans l'optique de parvenir à un accord en 2019. Si des avancées notables peuvent être réalisées dans ce domaine, elles pourraient avoir des répercussions sur la production halieutique de certaines régions en la réduisant à court ou moyen terme. Une grande incertitude règne toutefois sur la concrétisation et le calendrier d'un éventuel accord et, le cas échéant, sur l'ampleur de son effet sur la production.

Les incertitudes qui pèsent sur les prévisions concernant les échanges, quant à elles, relèvent d'accords commerciaux régionaux aussi bien que mondiaux. L'une d'entre elles découle de l'avertissement adressé en octobre 2017 par l'Union européenne au Viet Nam en vertu de la législation communautaire relative à la pêche INN, les efforts consentis par le Viet Nam pour combattre ces pratiques étant jugés insuffisants. Ce « carton jaune » n'implique en soi aucune limitation des échanges, mais en l'absence de mesures suffisantes pour remédier à la situation, il pourrait se transformer en carton rouge, ce qui provoquerait la fermeture totale du marché de l'Union européenne aux captures des navires vietnamiens. Une telle issue entraînerait *a minima* des redéploiements et remaniements dans certains flux et rapports commerciaux.

Notes

¹ Ainsi, le scénario de cette année se trouve à mi-chemin entre les projections de l'an passé et le scénario tablant sur le plus fort ralentissement de croissance de l'aquaculture et le plus net recul de la production halieutique.

² L'expression « produits halieutiques et aquacoles » englobe les poissons, les crustacés, les mollusques et autres invertébrés aquatiques, mais elle ne comprend pas les mammifères et plantes aquatiques. Les quantités sont exprimées en équivalent poids vif (pv), hormis celles concernant la farine et l'huile de poisson.

³ Un épisode *El Niño* de faible envergure est pris en compte dans le modèle en 2021, mais ses effets sont insuffisants pour réduire la production mondiale de poisson par rapport à 2020.

⁴ À savoir 2021 et 2026 dans le modèle.

⁵ Le poisson destiné à la consommation humaine correspond à la production de poisson, déduction faite de celle destinée à des usages non alimentaires (production de farine et d'huile de poisson, par exemple) et aux exportations, majorée des importations et à laquelle on ajoute ou retranche les stocks, selon le cas. Les données relatives à la consommation de produits halieutiques et aquacoles reprises dans cette section se rapportent à la consommation apparente, autrement dit à la quantité moyenne de produits alimentaires disponibles pour consommation, sachant que, pour un certain nombre de raisons (déchets alimentaires générés par les ménages, par exemple), cette mesure n'est pas égale à la consommation de produits comestibles.

⁶ FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMC. 2017. État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, 2017. Renforcer la résilience pour favoriser la paix et la sécurité alimentaire. Rome, FAO.

⁷ Le volume modeste des échanges enregistré en 2016 à la suite d'un épisode *El Niño* particulièrement virulent influe sur ce pourcentage.

⁸ L'ampleur des épisodes *El Niño* escomptés dans les *Perspectives* est déterminée sur la base des épisodes précédents du phénomène au moyen des valeurs de l'indice océanique *El Niño* (ONI), qui mesure l'oscillation australe.

⁹ Barange, M., Bahri, T., Beveridge, M., Cochrane, K., Funge-Smith, S., Poulain, F. (dir. pub.) 2018. Impacts of Climate Change on fisheries and aquaculture: Synthesis of current knowledge, adaptation and mitigation options. FAO, Document technique sur les pêches, n° 627 (en cours d'impression).

¹⁰ Le 2 mai 2018, l'OCDE a organisé une conférence intitulée « Réussir la réforme pour promouvoir une pêche et une aquaculture durables », qui a réuni des responsables publics et des spécialistes des milieux d'affaires et universitaires ainsi que de la société civile dans le but d'étudier les moyens concrets d'accélérer la réforme des politiques de la pêche.

Chapitre 9. Biocarburants

Ce chapitre décrit la situation des marchés et les éléments marquants qui se dégagent de la dernière série de projections quantitatives à moyen terme sur les marchés mondiaux et nationaux des biocarburants (projections à dix ans, de 2018 à 2027). Compte tenu de l'évolution actuelle des politiques et des tendances observables sur le front de la demande de gazole et d'essence dans le monde, la production mondiale d'éthanol devrait se hisser de 120 milliards de litres en 2017 à 131 milliards de litres à l'horizon 2027, tandis que la production mondiale de biodiesel, qui était de 36 milliards de litres en 2017, devrait parvenir à 39 milliards de litres d'ici à 2027. Les biocarburants avancés à base de déchets ne devraient pas connaître d'essor au cours de la période de projection, faute d'investissements suffisants dans la recherche-développement. Les échanges de biocarburants devraient rester limités. Les prix mondiaux du biodiesel et de l'éthanol devraient se replier respectivement de 14 % et 8 % en valeur réelle sur les dix années à venir. L'évolution de ces deux marchés restera toutefois suspendue à l'action des pouvoirs publics et à la demande de carburant pour les transports, si bien qu'une incertitude considérable entoure ces projections.

Situation du marché

Les prix du pétrole brut ont augmenté de 25 % en valeur nominale en 2017 mais sont restés bas, à 54.7 USD par baril en moyenne au cours de l'année. L'évolution des prix des biocarburants et des matières premières qui les composent a été contrastée. Les prix du maïs et de l'éthanol ont baissé de 5 % et 2.3 % respectivement, tandis que les prix de l'huile végétale et du biodiesel ont enregistré une hausse respective de 1.8 % et 8 %. Le rapport entre le prix des biocarburants et celui des produits qui les constituent a légèrement progressé mais est resté inférieur aux valeurs moyennes observées au cours de la décennie précédente.

En 2017, les pouvoirs publics ont pris des décisions globalement favorables pour les biocarburants, telles que l'augmentation des quantités prescrites ou l'adoption de systèmes d'imposition ou de subvention différentiels dans plusieurs pays. La demande de biocarburants a été alimentée par les obligations d'incorporation et par une forte demande de carburants pour les transports résultant de la faiblesse persistante des prix de l'énergie. Le rapport entre les prix des biocarburants et ceux des carburants conventionnels, défavorable aux premiers, a entraîné une demande limitée des biocarburants hors du cadre des obligations d'incorporation.

Principaux éléments des projections

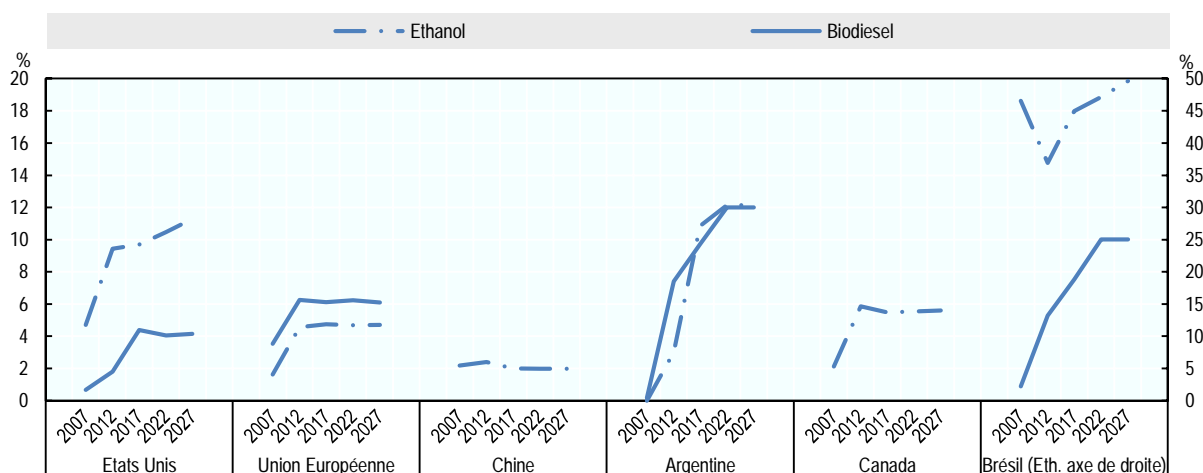
Les prix mondiaux du pétrole brut devraient croître de 40 % en valeur nominale durant la période de référence. La conséquence devrait être une baisse de la demande d'essence et de gazole, en particulier dans les pays développés. Le prix des biocarburants – de même que celui des matières premières qui les composent – devrait légèrement monter, quoique plus lentement que les prix de l'énergie. Sous l'effet de l'évolution des marchés des huiles végétales, les prix nominaux du biodiesel devraient augmenter plus lentement que ceux de l'éthanol. Les prix mondiaux du biodiesel et de l'éthanol devraient reculer respectivement de 18 et 4 % en termes réels au cours de la prochaine décennie. L'évolution des marchés de l'éthanol et du biodiesel au cours de la période de projection devrait continuer d'être influencée par les politiques publiques. Les mesures visant les biocarburants sont placées sous le signe de l'incertitude. Les projections présentées dans la présente édition des *Perspectives* tablent sur la poursuite des politiques actuelles au cours des dix prochaines années, même si certains objectifs généraux ne seront pas atteints, faute des instruments nécessaires pour y parvenir.

Aux États-Unis, toutes les quantités prescrites devraient se maintenir au niveau annoncé pour 2018, hormis celles des biocarburants celluloseux, qui devraient plus que doubler au cours de la période de projection, mais atteindre seulement 4.5 % du niveau indiqué dans la loi de 2007 sur l'indépendance et la sécurité énergétiques (*Energy Independence and Security Act – EISA*) d'ici à 2027. Concernant l'éthanol, le taux maximal d'incorporation¹ devrait se hisser à 11.3 % d'ici à 2027. Les *Perspectives* envisagent donc une progression limitée des mélanges d'éthanol. En outre, la consommation de biodiesel devrait rester inférieure aux quantités prescrites pendant les premières années de la période de projection et réaliser une partie des obligations relatives aux biocarburants avancés² (graphique 9.1)

Au sein de l'Union européenne (UE), la consommation de biocarburants devrait être régie par la directive sur les énergies renouvelables (DER) de 2009, la directive relative à la qualité de l'essence et la directive de 2015 relative au changement d'affectation des sols indirect (CASI), ainsi que les législations nationales. La part des biocarburants dans la

consommation totale de carburants destinés aux transports devrait atteindre 5.9 % d'ici à 2020 – en tenant compte de la double comptabilisation des biocarburants issus de déchets et de résidus – puis reculer à 5.8 % à l'horizon 2027. Pour atteindre l'objectif de 10 % fixé par la DER, l'UE table sur le développement de moyens de transport fonctionnant avec d'autres sources d'énergie renouvelables. Les présentes *Perspectives* ne tiennent pas compte de la proposition du Parlement européen, adoptée le 17 janvier 2018, de porter à 12 % la part des énergies renouvelables dans le secteur des transports d'ici à 2030. Cette proposition s'accompagne de restrictions relatives à la consommation de biocarburants produits à partir de cultures destinées à l'alimentation humaine ou animale, présentées plus bas.

Graphique 9.1. Évolution du pourcentage d'éthanol dans l'essence et du pourcentage de biodiesel dans le gazole



Note : Les pourcentages sont exprimés en volume.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933773405>

Au Brésil, on suppose que le régime fiscal restera plus favorable à l'éthanol hydraté qu'à bioéthanol³ (qui correspond à un mélange d'essence et de 27 % d'éthanol). La demande brésilienne d'éthanol devrait progresser de 5.4 milliards de litres au cours de la période étudiée, et l'obligation d'incorporation de biodiesel devrait atteindre 10 % à l'horizon 2020, ce qui conduira à une hausse de la production de biodiesel de plus de 40 % durant la prochaine décennie. Le programme RenovaBio, adopté en janvier 2018, devrait entrer en vigueur courant 2019. Ce programme vise à porter à 55 % la part de l'éthanol dans les carburants d'ici à 2030, alors que les *Perspectives* tablent sur 50 %. On estime qu'en Argentine, les obligations d'incorporation du biodiesel et de l'éthanol, fixées à 10 % et 12 % respectivement, seront atteintes à l'horizon 2020. Selon toute vraisemblance, le biodiesel argentin sera principalement échangé sur le marché intérieur, mais une partie de la production sera exportée au début de la période de projection, vers l'UE principalement, car des barrières commerciales limiteront la demande d'importations aux États-Unis.

En septembre 2017, le gouvernement chinois a annoncé de nouvelles prescriptions d'ampleur nationale concernant l'éthanol, qui généralisent l'obligation de recourir à l'E10, expérimentée dans 11 provinces, d'ici à 2020. Les mécanismes de mise en œuvre

de cette mesure n'ayant pas encore été présentés, la présente édition des *Perspectives* ne tient pas compte de cette annonce. L'encadré 1.1 décrit les conséquences possibles d'un tel dispositif. La Thaïlande devrait quant à elle augmenter sa production d'éthanol de 1.2 milliard de litres d'ici à 2027, ce qui lui permettra de devenir un acteur majeur sur les marchés des biocarburants. Le projet du gouvernement thaïlandais d'accroître la consommation de biocarburants se traduit par la mise en place d'un régime fiscal variable et de subventions favorisant l'incorporation d'éthanol dans l'essence dans des proportions plus élevées.

En Inde, les pouvoirs publics devraient continuer à soutenir la production d'éthanol à partir de mélasse. On estime cependant que le taux d'incorporation d'éthanol dans l'essence demeurera inférieur à la prescription de 5 %, et que ce chiffre baissera durant la période de projection. L'Indonésie a opté pour un taux d'incorporation de 20 % visant le biodiesel. Toutefois, les présentes *Perspectives* estiment que cette obligation ne sera pas respectée, le développement du biodiesel étant subordonné à l'octroi possible de subventions aux producteurs qui dépendent des exportations d'huiles végétales.

Compte tenu de ces hypothèses et des prévisions de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) concernant la demande future de gazole et d'essence dans le monde, la production mondiale d'éthanol devrait passer de 120 milliards de litres en 2017 à 131 milliards de litres à l'horizon 2027, tandis que la production mondiale de biodiesel, qui était de 36 milliards de litres en 2017, devrait parvenir à 39 milliards de litres d'ici à 2027. En 2027, 55 % de la production mondiale d'éthanol devrait reposer sur le maïs et 26 % sur la canne à sucre. A la même date, quelque 20 % de la production mondiale de biodiesel devrait être tirée d'huiles végétales usagées. Les biocarburants avancés fabriqués avec des déchets ne devraient pas progresser au cours de la période de projection, faute d'investissements dans la recherche-développement (R-D).

Les différends commerciaux liés aux biocarburants ont lourdement influencé l'évolution récente des échanges dans ce domaine. En vertu d'une décision de l'OMC datée de 2018, l'Argentine et l'Indonésie peuvent à nouveau exporter du biodiesel vers l'UE moyennant des droits de douane moins élevés. Cependant, les États-Unis ont récemment instauré des droits antidumping à l'encontre du biodiesel produit dans ces pays, qui risquent à nouveau de saisir l'OMC. Les présentes *Perspectives* partent donc du principe que les échanges de biocarburants resteront limités. Les exportateurs d'éthanol potentiels seront les États-Unis, où le taux maximal d'incorporation empêche la demande intérieure d'augmenter, et le Brésil. Les exportations brésiliennes d'éthanol ne devraient cependant pas progresser, car les prix de l'éthanol américains devraient rester inférieurs tout au long de la période considérée. Du côté du biodiesel, l'Argentine occupera probablement le devant de la scène, mais avec une demande d'importations limitée.

Principales hypothèses

Depuis le début des années 2000, l'évolution des marchés mondiaux des biocarburants est dictée par des mesures de politique agricole encourageant leur production et leur utilisation. La mise en œuvre de ces politiques était initialement motivée par un ensemble de facteurs, notamment la perception que le recours aux biocarburants améliorerait la sécurité énergétique et réduirait les émissions de gaz à effet de serre (GES). Le soutien public apporté au secteur des biocarburants passe par des obligations d'incorporation, des exonérations des taxes qui s'appliquent aux autres carburants (à base de pétrole) et des aides à l'investissement. Les marchés des biocarburants sont également concernés par les politiques appliquant des critères de durabilité, des normes de qualité ainsi que des droits

de douane sur les importations d'éthanol et de biodiesel. Les projections présentées dans la présente édition des *Perspectives* se fondent sur un ensemble d'hypothèses relatives à l'évolution à moyen terme des politiques appliquées dans le monde aux biocarburants.

Aux États-Unis, l'EISA a défini en 2007 la Norme sur les carburants renouvelables (*Renewable Fuel Standard – RFS2*)⁴. Dans ce cadre, elle prévoit quatre obligations d'incorporation annuelles chiffrées jusqu'en 2022 : l'obligation d'incorporation totale et l'obligation d'incorporation de biocarburants avancés, qui doivent se traduire par une réduction des émissions de GES respective d'au moins 20 % et 50 %, ainsi que les prescriptions liées au biodiesel et aux biocarburants cellulosiques, qui s'articulent avec l'obligation d'incorporation de biocarburants avancés. L'Agence pour la protection de l'environnement des États-Unis (*Environmental Protection Agency – EPA*) détermine les quantités minimales qui doivent être utilisées chaque année dans chacune des quatre catégories de biocarburants.

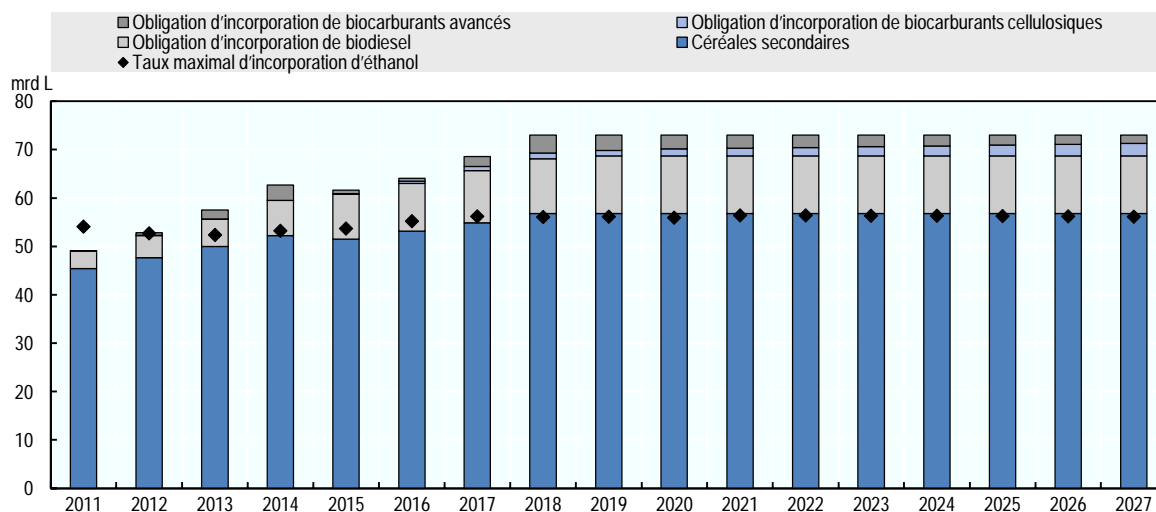
La version définitive de la réglementation de l'EPA pour 2018 ainsi que le volume requis de biodiesel pour 2019 ont été publiés en novembre 2018. Comme en 2017, une part importante des niveaux proposés initialement dans la loi EISA concernant l'obligation d'incorporation totale et l'obligation d'incorporation de biocarburants avancés et de biocarburants cellulosiques ont été abandonnés au motif que la capacité de production d'éthanol cellulosique était insuffisante ; l'écart à combler par des biocarburants conventionnels⁵, qui fait souvent implicitement référence aux quantités prescrites de céréales secondaires, a été maintenu à 56.8 milliards de litres. Le niveau des normes finales récemment annoncées reste élevé, ce qui implique qu'en prévision d'une stagnation ou d'une baisse de la demande d'essence et de gazole, la disponibilité de carburant plus concentré en éthanol à la pompe devra être développée d'une manière ou d'une autre à court et moyen terme. À l'heure actuelle, bien que le taux maximum de mélange d'éthanol dans l'essence soit fixé, aux États-Unis, à 15 % pour les véhicules construits en 2001 ou plus tard, l'E10⁶ reste le bioéthanol le plus répandu dans le pays en raison des contraintes liées au taux maximal d'incorporation.

Selon les projections, les quantités requises pour toutes les catégories de biocarburants se maintiendront à leurs niveaux annoncés récemment – en volume – et ce malgré un recul des carburants de transport, à l'exception des biocarburants cellulosiques pour lesquels les quantités prescrites devraient plus que doubler au cours de la période étudiée, même si elles n'atteignent que 4.5 % du volume indiqué dans l'EISA d'ici à 2027. On estime que les quantités de biocarburants cellulosiques seront atteintes, en majeure partie grâce au gaz naturel comprimé et au gaz naturel liquéfié renouvelables. Le taux maximal d'incorporation d'éthanol devrait légèrement dépasser les 10 % et atteindre 11.3 % à l'horizon 2027.

Le graphique 9.2 représente l'évolution supposée des quantités prescrites pour les biocarburants aux États-Unis ainsi que le taux maximal d'incorporation d'éthanol, c'est-à-dire le volume d'éthanol pouvant être consommé dans ce pays en fonction des évolutions prévues de la consommation d'essence et du taux maximal d'incorporation. En 2018, l'écart à combler par les carburants conventionnels devrait être légèrement supérieur au volume d'éthanol pouvant être mélangé conformément à la problématique du taux maximal d'incorporation. La consommation de biodiesel devrait donc continuer d'avoisiner 9.5 milliards de litres dans les premières années de la période de projection – en dépassant les quantités prescrites pour le biodiesel et en atteignant en partie celles des biocarburants avancés – alors que les importations d'éthanol de canne à sucre devraient rester limitées. L'écart à combler par d'autres biocarburants avancés devrait se rétrécir au

cours des dernières années de la période de projection. Le crédit d'impôt pour les mélanges de biodiesel ne devrait pas être rétabli au cours de la période considérée, et les droits antidumping frappant le biodiesel argentin et indonésien vont vraisemblablement limiter la demande d'importations de biodiesel aux États-Unis.

Graphique 9.2. Hypothèses concernant les quantités prescrites pour les biocarburants aux États-Unis



Note : L'écart à combler par d'autres biocarburants avancés – c'est-à-dire l'écart entre les quantités prescrites pour les biocarburants avancés et la somme des volumes définis pour le biodiesel et les biocarburants celluloseux – peut être comblé avec des biocarburants permettant d'obtenir une réduction de 50 % des gaz à effet de serre (par exemple les biocarburants celluloseux, l'éthanol de canne à sucre ou le biodiesel).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933773424>

Le Cadre pour le climat et l'énergie à l'horizon 2030 pour l'UE⁷, qui vise à réduire les émissions de GES de 40 % par rapport à 1990 et ambitionne de porter la part des énergies renouvelables à 27 % d'ici à 2030, ne propose pas d'objectif concret dans le domaine des transports au-delà de 2020. À l'heure actuelle, le cadre d'action appliqué aux biocarburants est déterminé, d'une part, par la directive sur les énergies renouvelables (DER) de 2009⁸, qui fixe à 10 % la part des énergies (liquides ou non) produites à partir de sources renouvelables dans la consommation d'énergie destinée aux transports d'ici à 2020 et, d'autre part, par la directive relative à la qualité de l'essence et des carburants gazole, qui exige que les producteurs de carburants réduisent l'intensité des émissions des carburants destinés aux transports d'ici à 2020. Ces deux directives ont été modifiées en septembre 2015 par une nouvelle directive relative au changement d'affectation des sols indirect (CASI)⁹, qui plafonne désormais à 7 % la part des énergies renouvelables provenant de cultures vivrières et fourragères et utilisées dans le secteur des transports.

Les présentes *Perspectives* supposent une poursuite des politiques actuelles au niveau de l'UE et de ses pays membres. Étant donné que chaque unité de biocarburants avancés (y compris ceux produits à partir d'huiles de fritures usagées et de suif) consommée compte double au titre de la DER, la proportion des biocarburants dans la part exprimée des énergies provenant de sources renouvelables atteindra 5.9 % d'ici à 2020 avant de reculer à 5.8 % à l'horizon 2027. Pour atteindre l'objectif de 10 % fixé par la DER, l'UE table

sur le développement de moyens de transport fonctionnant avec d'autres sources d'énergie renouvelables. Dans l'UE, la part des énergies renouvelables utilisées dans le secteur des transports provenant de cultures vivrières et fourragères devrait se maintenir bien au-dessous du plafond actuel de 7 %, à 4 % en moyenne au cours de la période de projection.

Les politiques européennes relatives aux biocarburants sont susceptibles d'évoluer dans un avenir proche. Le 17 janvier 2018, le Parlement européen a en effet proposé de porter à 12 % la part des énergies renouvelables utilisées dans le secteur des transports d'ici à 2030. En vertu de cette proposition, la consommation de biocarburants produits à partir de cultures destinées à l'alimentation humaine et animale ne pourra pas excéder les niveaux de 2017¹⁰, et les biocarburants fabriqués à partir de cultures destinées à l'alimentation humaine et animale seront plafonnés à 7 % au niveau des États membres. Le biodiesel à base d'huile de palme serait interdit à compter de 2021 et la part des biocarburants avancés, et notamment des biocarburants à base de déchets, devrait atteindre 1.5 % d'ici à 2021 et 10 % à l'horizon 2030. La présente édition des *Perspectives* ne tient pas compte de cette proposition.

Au Canada, l'essence et le gazole doivent renfermer respectivement 5 % et 2 % de contenu renouvelable aux termes du Règlement fédéral sur les carburants renouvelables, qui pourrait être remplacé courant 2019 par la Norme sur les combustibles propres (NCP), dont le cadre réglementaire a été présenté en décembre 2017. La NCP s'appliquerait aux combustibles liquides, gazeux et solides utilisés pour la production d'énergie et le transport. Elle suivra une approche fondée sur le cycle de vie pour fixer des exigences en termes d'intensité de carbone, l'objectif étant de parvenir à une baisse des émissions de GES de 30 millions de tonnes par an d'ici à 2030, ce qui participera aux efforts engagés par le Canada pour atteindre un objectif global de réduction des émissions de GES de 30 % en deçà des niveaux de 2005 à l'horizon 2030.

Au Brésil, les véhicules polycarburant fonctionnent grâce au bioéthanol ou à l'E100 (éthanol hydraté). Au cours de la période de projection, le taux d'éthanol anhydre à incorporer obligatoirement à l'essence devrait se maintenir à 27 % et le régime fiscal variable continuera d'être plus favorable à l'éthanol hydraté qu'au bioéthanol dans les principaux États brésiliens. Le taux de 10 % prescrit pour le biodiesel devrait être atteint d'ici à 2020. Dans le prolongement de son engagement pris dans le cadre de l'Accord de Paris en 2015, qui consistait à réduire les émissions de GES de 37 % en 2025 et de 43 % en 2030 par rapport à 2005, le Brésil a officiellement adopté le programme RenovaBio en janvier 2018, sans avoir encore défini de calendrier pour son application. Ce programme établit un objectif d'incorporation minimal pour l'éthanol anhydre qui devrait atteindre 30 % et 40 % en volume aux horizons 2022 et 2030. D'après le programme RenovaBio, la part de l'éthanol dans l'éventail de carburants disponibles devrait s'établir à 55 % d'ici à 2030, alors que le scénario de référence table sur 50 %. Ce dernier objectif ne figure pas dans la présente édition des *Perspectives*.

En Argentine, les quantités prescrites, à savoir 10 % pour le biodiesel et 12 % pour l'éthanol seront vraisemblablement atteintes à l'horizon 2020. Les exonérations fiscales devraient continuer à accélérer le développement du secteur argentin du biodiesel. Cependant, les barrières commerciales érigées par les États-Unis à l'encontre du biodiesel argentin vont probablement limiter la demande d'exportations. En Colombie, le taux d'incorporation de l'éthanol avoisinait 7.5 % en 2017. Malgré une hausse supposée de la demande totale d'éthanol, sa part en volume dans l'essence devrait atteindre 8 % en d'ici

à 2020 et demeurer stable par la suite. Ce résultat est en partie lié à la disponibilité limitée des produits destinés à l'alimentation des animaux, et en particulier de la canne à sucre.

La Chine est à l'origine d'une autre part importante de l'incertitude qui entoure les marchés des biocarburants. En septembre 2017, son gouvernement a en effet annoncé la mise en place de nouvelles prescriptions relatives à l'E10 d'ici à 2020 dans l'ensemble du pays. Les mécanismes d'application et de contrôle n'ayant pas encore été présentés, cette annonce n'est pas prise en compte dans les présentes *Perspectives*. L'encadré 7.1 décrit les conséquences pouvant découler d'une telle mesure. Les *Perspectives* supposent que la consommation chinoise d'éthanol va progresser d'environ 1 milliard de litres. Dans ce pays, l'éthanol devrait être fabriqué à partir de maïs – ce qui permettra de réduire les stocks nationaux – et de manioc.

Dans les pays producteurs d'huile de palme, en particulier en Indonésie, la production de biodiesel dépend très largement de l'action publique. Après un recul de la production en 2016, le gouvernement indonésien a pris le ferme engagement d'atteindre un objectif de 10 % pour le biodiesel, alors que le taux actuel se situe aux alentours de 7 %. Les présentes *Perspectives* prévoient une expansion rapide de la demande de biodiesel, dont la part dans les combustibles de type gazole pourrait atteindre 8 % en volume d'ici à 2027, soit un niveau bien inférieur au nouvel objectif récemment annoncé de 20 % d'ici à 2030. Cette augmentation tient uniquement à la capacité des pouvoirs publics d'appliquer un niveau adéquat de taxes et de droits aux exportations d'huile de palme.

En Inde, le gouvernement ne devrait pas mettre en application le taux d'incorporation obligatoire de 10 % visant l'éthanol. La proportion d'éthanol dans l'essence est aujourd'hui d'environ 3 % et, dans la mesure où l'éthanol ne se développera sans doute pas autant que la demande d'essence – qui devrait augmenter fortement –, ce taux devrait diminuer jusqu'à 2.4 % au cours de la période de projection. En Thaïlande, le gouvernement a fixé des objectifs de consommation d'éthanol et de biodiesel à 4.1 milliards de litres et 5.1 milliards de litres d'ici à 2036. En raison du faible niveau des prix du pétrole et de la quantité possiblement limitée des cultures fourragères, ces objectifs pourraient être ramenés à seulement 2.6 milliards de litres pour l'éthanol et le biodiesel. Les objectifs anticipés par les présentes *Perspectives* sont de 3.1 milliards de litres pour l'éthanol et 1.8 milliards de litres pour le biodiesel à l'horizon 2027. L'évolution de la production d'éthanol devrait être dictée par les subventions et les différents niveaux de taxes qui abaissent les prix des carburants à forte teneur en éthanol.

Ailleurs dans le monde, le développement des marchés des biocarburants – dont l'ampleur est moins importante – sera influencé à la fois par l'évolution des prix et les mesures de soutien, qui ouvriront des perspectives variables selon les pays.

Encadré 9.1. Annonce de nouvelles mesures relatives aux biocarburants en Chine

Au cours de la décennie passée, l'évolution des marchés des biocarburants a été étroitement liée au contexte de l'action des pouvoirs publics. La présente édition des *Perspectives* souligne que les pays en développement vont probablement peser davantage sur les marchés des biocarburants dans les années à venir, pour plusieurs raisons. La demande de carburants pour les transports va vraisemblablement continuer de progresser dans ces pays tandis qu'elle devrait stagner, voire reculer dans les pays développés. Les biocarburants étant principalement incorporés dans les carburants destinés au transport, le simple fait de maintenir les quantités prescrites à un niveau stable se traduirait par un accroissement de la demande. Par ailleurs, les incertitudes relatives aux échanges s'amplifient sur les marchés des biocarburants. Parmi les pays en développement, les grands producteurs (Brésil, Argentine, Indonésie) ont développé leur secteur des biocarburants en

tenant non seulement compte de leur consommation intérieure mais également des perspectives sur les marchés clés des pays développés (États-Unis et UE). L'UE et les États-Unis ont eu recours à des droits de douane pour empêcher les importations de biocarburants. Les pays en développement ont réagi en encourageant la consommation intérieure de biocarburants, en relevant notamment le niveau des obligations d'incorporation.

Fait important, en septembre 2017, le gouvernement chinois a présenté de nouvelles prescriptions nationales concernant l'éthanol, qui étend l'obligation de consommer du carburant E10 – initialement expérimentée dans onze provinces – à l'ensemble du pays d'ici à 2020. Les raisons de cette annonce n'ont pas été clairement affichées mais elles pourraient être liées à l'abondance des stocks de céréales et à des préoccupations d'ordre environnemental.

Les mécanismes d'application et de contrôle de cette mesure n'ont pour l'heure pas été présentés. Pleinement mise en œuvre, elle aurait de profondes répercussions pour les marchés des biocarburants et les marchés agricoles et donnerait davantage de poids aux pays en développement dans les projections à moyen terme.

Le tableau 7.1 donne un aperçu de l'ampleur des conséquences possibles, qui ont été calculées à partir du scénario de référence des *Perspectives*. Différentes hypothèses ont été étudiées dans le cas de la Chine : l'éthanol supplémentaire pourrait être essentiellement produit intérioritément à partir de céréales (le maïs et le manioc demeurant respectivement le premier et le deuxième produits utilisés) (H1), ou pourrait être majoritairement importé des États-Unis (H2) ou du Brésil (H3).

La généralisation de l'E10 en Chine au cours de la prochaine décennie résulterait d'une consommation supplémentaire d'éthanol (notée CSE dans le tableau ci-après) de 18 milliards de litres en 2027 par rapport au scénario de référence. En termes d'échelle, la consommation chinoise d'éthanol serait alors comparable à la consommation prévue dans le scénario de référence du Brésil en 2027. Toujours en 2027, la consommation chinoise d'éthanol serait multipliée par quatre et présenterait un niveau 165 % plus élevé que dans le scénario de référence.

Dans l'hypothèse H1, la CSE serait intégralement satisfaite au moyen de l'éthanol produit en Chine, avec des conséquences potentiellement importantes pour les marchés chinois du maïs, puisque 29 millions de tonnes de maïs supplémentaires devraient être utilisées pour atteindre les quantités d'E10 prescrites. Dans les calculs, H1 correspond à une baisse des stocks de maïs de 20 % et à une hausse de la production chinoise de maïs de 6 % par rapport au scénario de référence établi pour 2027.

Dans les présentes *Perspectives*, les stocks de maïs chinois devraient s'établir à 71 millions de tonnes d'ici à 2027. Dans l'hypothèse où l'E10 serait pleinement généralisé, le volume supplémentaire de maïs devant être consacré à la production d'éthanol (autour de 30 millions de tonnes par an, dans un contexte d'augmentation de la demande d'essence) impliquerait un épuisement rapide des stocks. En l'absence de stocks et si la CSE venait à être satisfaite par de l'éthanol chinois, la production chinoise de maïs devrait être 12 % supérieure au niveau indiqué dans le scénario de référence pour 2027.

Dans l'hypothèse H2, 90 % de la CSE est satisfaite par des importations d'éthanol américain. Cette hypothèse correspond à un recul de 2 % des stocks chinois de maïs en 2027 et à une progression de 41 millions de tonnes de la consommation de maïs pour la production d'éthanol aux États-Unis la même année. Si la totalité du maïs nécessaire provenait des États-Unis, la production américaine de maïs devrait être 11 % supérieure au volume figurant dans le scénario de référence pour 2027. Dans l'hypothèse H3, 90 % de l'éthanol supplémentaire est importé du Brésil. Cette hypothèse table sur une baisse de 2 % des stocks de maïs chinois et sur une hausse de 168 millions de tonnes de la consommation de canne à sucre pour la production d'éthanol au Brésil. Si la totalité de la canne à sucre nécessaire était cultivée au Brésil, la production intérieure de canne à sucre brésilienne devrait être 22 % supérieure au volume indiqué dans le scénario de référence pour 2027.

Tableau 9.1. Conséquences possibles de la généralisation de l'E10 en Chine

Comparaison de différentes hypothèses								
	Scénario de référence	H1 : 100 % de la CSE produite en Chine ¹	% de variation	H2 : 90 % de la CSE importée des États-Unis ¹	% de variation	H3 : 90 % de la CSE importée du Brésil ¹	% de variation	
Marchés de l'éthanol en 2027 en Mdl								
Chine	Production d'éthanol	11.1	29.1	163%	12	8%	12	8%
	Consommation d'éthanol	4.4	22.4	414%	22.4	414%	22.4	414%
	Exportations nettes d'éthanol	0.1	0.1	0%	-17	-15585%	-17	-15585%
	Part en volume de l'éthanol dans les carburants de type essence	2%	10%	400%	10%	400%	10%	400%
États-Unis	Production d'éthanol ²	60.3			77.5	28%		
	Exportations nettes d'éthanol	2.7			19.9	626%		
Bésil	Production d'éthanol ¹	32.8					48.2	47%
	Exportations nettes d'éthanol	1					16.4	1576%
Marchés de l'éthanol en 2027 en Mt								
Chine	Production de maïs	241.5	256.3	6%	241.5	0%	241.5	0%
	Stocks de maïs ³	71.3	57.1	-20%	69.9	-2%	69.9	-2%
	Consommation d'éthanol de maïs	17.9	46.9	163%	19.3	8%	19.3	8%
États-Unis	Production de maïs	390.2			431.6	11%		
	Consommation d'éthanol de maïs	145.3			186.7	29%		
Bésil	Production de canne à sucre	789.5					961.9	22%
	Consommation d'éthanol de canne à sucre	365.4					537.8	47%

Note : Ce tableau ne correspond pas à un scénario mais à de simples calculs fondés sur les projections de référence.

1. CSE : Consommation supplémentaire d'éthanol en Chine du fait de la généralisation de l'E10.

2. La part des divers produits entrant dans la production d'éthanol est maintenue à un niveau constant dans les différentes hypothèses.

3. Les stocks de maïs chinois sont supposés être épuisés pour produire de l'éthanol. Dans l'hypothèse H1, 50 % de la CSE est satisfaite au moyen des stocks de maïs. Dans les hypothèses H2 et H3, 10 % de la CSE est couverte à l'aide des stocks de maïs.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Pour conclure, les trois scénarios présentés dans le tableau ci-dessus sont hypothétiques. Cependant, ils rendent bien compte de l'ampleur des conséquences que pourrait entraîner la généralisation de l'E10 à l'échelle du pays. La CSE serait probablement satisfaite par un mélange d'éthanol produit intérieurement et d'éthanol importé. De toute évidence, l'utilisation des stocks de maïs chinois pourrait couvrir la CSE en partie pendant quelques années mais certainement pas pour une durée prolongée.

1. Les calculs posent en principe que les produits servant actuellement à fabriquer de l'éthanol en Chine (maïs, manioc, blé et autres céréales secondaires) continueraient d'être utilisés dans les mêmes proportions.

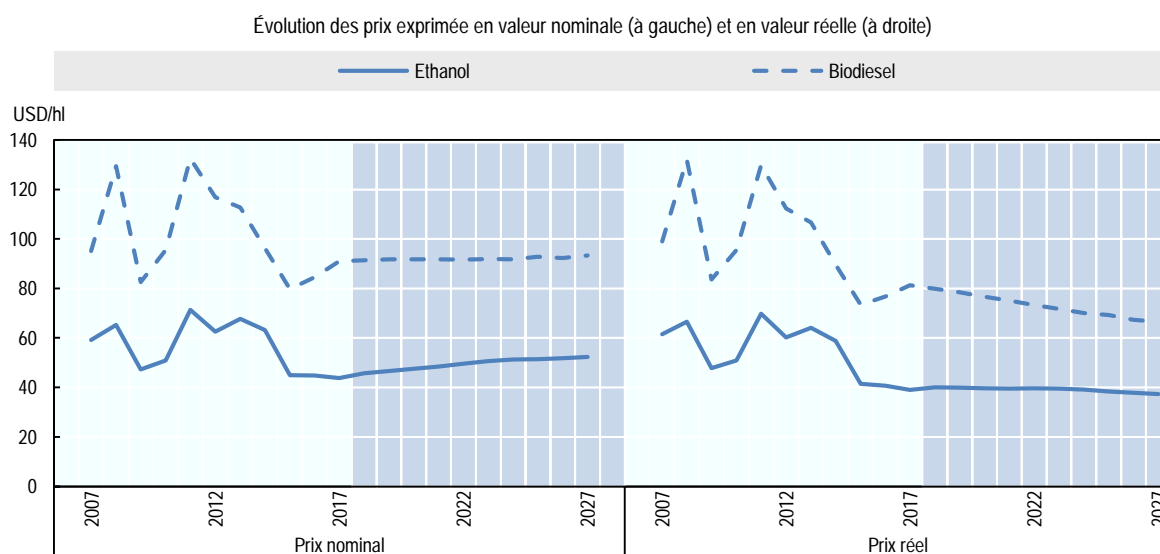
Source : Calculs des auteurs d'après des données de l'OCDE et de la FAO (2018).

Prix

Les prix mondiaux du pétrole brut devraient augmenter de 40 % en valeur nominale au cours de la période de référence. La conséquence devrait être une baisse de la demande d'essence et de gazole dans les pays développés, et donc une hausse de la demande de biocarburants liée à l'obligation d'incorporation. La demande de biocarburants devrait se maintenir dans les principaux pays en développement du fait de l'élargissement attendu du parc de véhicules et des mesures en vigueur sur place. Le prix des biocarburants – de même que celui des matières premières qui les composent – devrait légèrement monter, quoique plus lentement que les prix de l'énergie.

Sous l'effet de l'évolution des marchés des huiles végétales, les prix nominaux du biodiesel devraient croître plus lentement (+ 3 %) que ceux de l'éthanol (+ 20 %). En valeur réelle, les prix du biodiesel devraient reculer de 18 % au cours de la période de projection, tandis que les prix de l'éthanol devraient fléchir de 4 %.

Graphique 9.3. L'évolution des prix des biocarburants est liée à l'évolution du prix des matières premières utilisées pour leur production



Note : éthanol : prix de gros, États-Unis, Omaha ; biodiesel : prix à la production en Allemagne net de droits de douanes et de taxes sur l'énergie.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

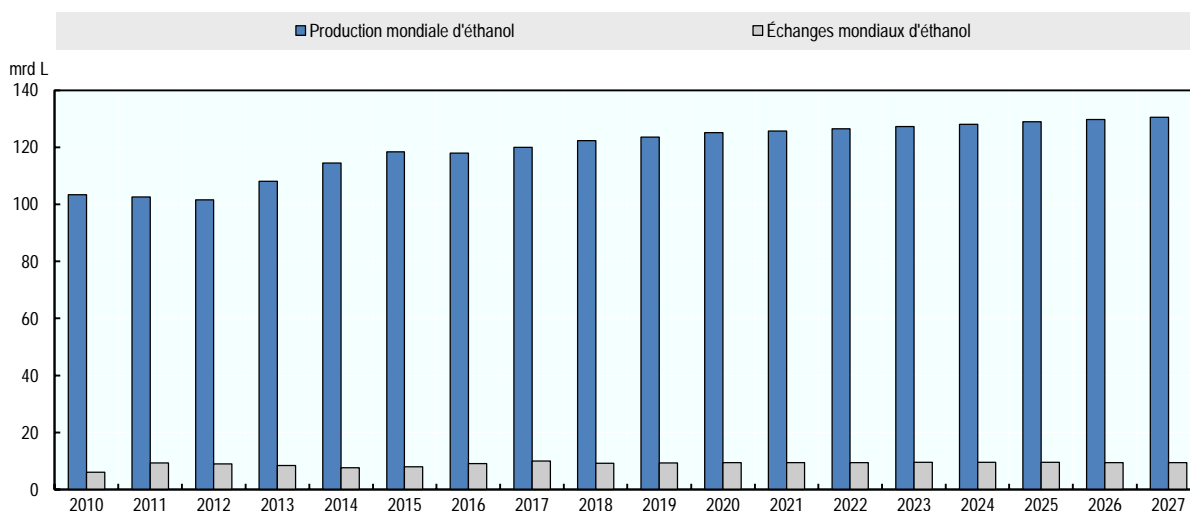
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933773443>

Éthanol

Production

Au cours de la période considérée, la production mondiale d'éthanol devrait augmenter de 14 %, passant d'environ 120 milliards de litres en 2017 à près de 131 milliards de litres à l'horizon 2027 (graphique 9.4). Le Brésil devrait être à l'origine de 50 % de cette hausse, qui visera à satisfaire la demande intérieure. Les autres grands contributeurs sont la Thaïlande, la Chine, l'Inde et les Philippines, à hauteur de 12 %, 10 %, 9 % et 5 %, respectivement. Les États-Unis devraient conserver la première place en matière de production d'éthanol ; ils seront suivis par le Brésil, la Chine et l'UE. La production d'éthanol évolue de manière contrastée ; elle progresse dans les pays en développement et stagne, voire recule dans les pays développés.

Graphique 9.4. Progression du marché mondial de l'éthanol



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933773462>

Les céréales secondaires et la canne à sucre resteront les principales matières premières de l'éthanol. En 2027, la production d'éthanol devrait utiliser respectivement 15 % et 18 % de la production mondiale de maïs et de canne à sucre. Les projections indiquent que d'ici à 2027, l'éthanol issu de la biomasse représentera environ 0.3 % de la production mondiale d'éthanol.

Aux États-Unis, la production d'éthanol issue principalement du maïs devrait demeurer autour de 61 milliards de litres dans les premières années de la période étudiée, en raison essentiellement de la demande intérieure liée à l'écart à combler par les carburants conventionnels, de la hausse du taux maximal d'incorporation et, dans une moindre mesure, de la demande mondiale provenant du Japon, du Canada et de l'UE. Dans les dernières années de la période de projection, la production d'éthanol aux États-Unis devrait retomber à 60.4 milliards de litres du fait de la baisse des besoins nationaux et internationaux liée au recul de la demande d'essence dans les pays développés.

Au Brésil, le marché de l'éthanol devrait évoluer conformément aux hypothèses relatives à l'obligation d'incorporation visant le bioéthanol, ainsi qu'au régime fiscal variable favorisant l'éthanol hydraté. Le pays devrait voir sa production d'éthanol passer de 27,2 milliards de litres en 2017 à 32,7 milliards de litres en 2027.

La Chine devrait consolider sa place de troisième producteur d'éthanol avec une production de 11 milliards de litres à l'horizon 2027. La hausse prévue au cours de la période de projection – à 1.1 milliards de litres – devrait servir à satisfaire la demande intérieure. L'éthanol chinois devrait être produit sur le territoire national, à partir de maïs tiré des stocks intérieurs et de manioc. Ces prévisions ne tiennent pas compte de l'annonce des autorités chinoises au sujet de l'E10 datée de septembre 2017.

Au sein de l'UE, la production d'éthanol à visée énergétique à partir de blé, de céréales secondaires et de betterave sucrière essentiellement devrait passer de 7.3 milliards de litres en 2020 à 7.1 milliards de litres en 2027 parallèlement à la baisse prévue de la consommation d'essence. La production d'éthanol à base de betterave sucrière devrait se stabiliser aux alentours de 1.4 milliards de litres. On suppose en effet qu'au sein de l'UE, le recours à ce produit sera plus coûteux, et donc moins rentable que la production faisant appel à d'autres produits céréaliers.

Les prévisions indiquent qu'en Thaïlande, la production d'éthanol va s'élever d'environ 6 % par an. Bien qu'historiquement, cette production repose essentiellement sur la mélasse et le manioc, la canne à sucre pourrait voir sa part progresser compte tenu de la disponibilité limitée des deux autres produits pour répondre à la croissance rapide de la demande intérieure. D'ici à 2027, la production d'éthanol devrait totaliser 3.2 milliards de litres dans le pays. En Inde, la production d'éthanol devrait augmenter de 0.8 milliard de litres pendant la période considérée, dont environ 95 % à base de mélasse.

Consommation

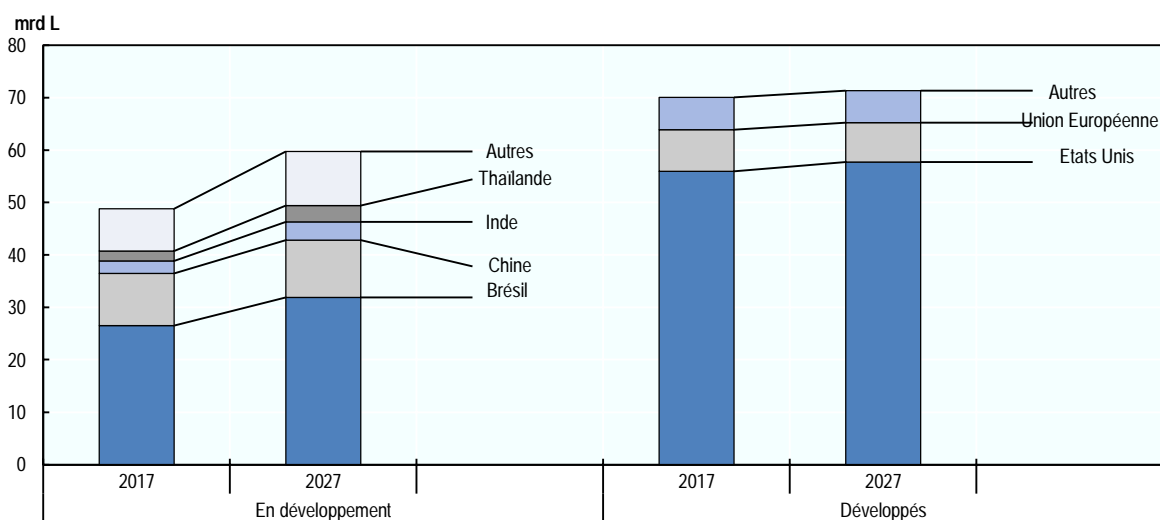
La consommation mondiale d'éthanol devrait s'accroître d'environ 12 milliards de litres au cours de la période de projection ; 80 % de cette augmentation aura lieu dans les pays en développement, principalement au Brésil, en Chine, en Inde et en Thaïlande. Le Brésil sera à l'origine de 42 % de la hausse globale, avec un surcroît de consommation intérieure de 5.4 milliards de litres. Le régime fiscal brésilien restera plus favorable à l'éthanol hydraté qu'au bioéthanol, qui correspond à un mélange d'essence et de 27 % d'éthanol. En Chine, la consommation d'éthanol devrait gonfler de 1 milliard de litres. Du fait des prescriptions en vigueur dans certaines provinces, la proportion d'éthanol dans l'essence devrait avoisiner les 2 % en volume sur la période de projection. L'encadré 9.1 donne un aperçu des répercussions que peut avoir la généralisation de l'E10 à l'échelle d'un pays.

Au cours de la précédente décennie, la Thaïlande a accru sa consommation d'éthanol carburant de 1 milliard de litres. Cette tendance devrait se poursuivre et l'on prévoit que d'ici à 2027, la demande de ce combustible s'élèvera à 2.8 milliards de litres. La part en volume de l'éthanol dans la consommation de carburants à base d'essence devrait passer de 14 % en 2017 à 16 % en 2027. La hausse de la demande d'éthanol carburant en Thaïlande est due aux subventions versées au bioéthanol comportant une teneur élevée en éthanol, ainsi qu'à l'obligation d'incorporation d'éthanol. Après avoir chuté en 2017, la demande indienne d'éthanol devrait repartir à la hausse et gagner 4.5 % par an au cours de la période de projection, soit un surplus de 0.7 milliard de litres d'ici à 2027 par rapport à la période de référence. La part de l'éthanol entrant dans la composition de l'essence avoisine toujours 2 % en volume au cours de la période de projection.

Aux États-Unis, la consommation d'éthanol est liée aux quantités prescrites en vigueur ; elle est en outre plafonnée par un taux maximal d'incorporation en faible augmentation, ainsi que par des perspectives de baisse de la consommation d'essence. La part de l'éthanol (exprimée en volume) dans les carburants de type essence devrait progresser à 11.3 % d'ici à 2027 (graphique 9.5), mais la consommation d'éthanol carburant devrait retomber à 56 milliards de litres, après avoir atteint un volume maximal de 56.5 milliards de litres en 2021.

Dans l'UE, la consommation d'éthanol carburant devrait augmenter dans la première partie de la période de projection et ensuite décroître pour s'établir à 5.1 milliards de litres d'ici à 2027. Cette évolution s'explique par la baisse de la consommation d'essence, en dépit de la stabilité de la part d'éthanol mélangée à l'essence jusqu'en 2020, à 4.8 %, qui chutera à 4.7 % à l'horizon 2027.

Graphique 9.5. Évolution de la répartition régionale de la consommation mondiale d'éthanol



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933773481>

Échanges

Les échanges mondiaux d'éthanol devraient rester marginaux et baisser de 8 % de la production mondiale en 2017 à 7 % à l'horizon 2027, pour atteindre 9.4 milliards de litres. Les besoins d'importations nettes au sein de l'UE devraient reculer, passant de 0.6 milliard de litres en 2017 à 0.45 milliard de litres d'ici à 2027. D'autres pays, comme le Japon et le Canada, devraient voir leurs besoins d'importation diminuer en raison d'une baisse de leur consommation de carburants de transport.

Les États-Unis devraient conserver leur statut d'exportateur net d'éthanol de maïs et importer un peu d'éthanol de canne à sucre. Les besoins d'importation d'éthanol de canne à sucre sont liés à la norme sur la teneur des carburants en vigueur en Californie, ainsi qu'à l'évolution limitée de l'écart à combler par des biocarburants avancés. Les exportations d'éthanol par les États-Unis devraient évoluer à la baisse au cours de la période de projection du fait de la conjugaison d'une forte demande intérieure et d'une faible demande internationale. Les exportations brésiliennes d'éthanol ne devraient pas

augmenter durant la période considérée car le secteur national de l'éthanol s'attachera surtout à répondre à une demande intérieure soutenue, et les prix intérieurs resteront légèrement supérieurs aux prix internationaux.

Biodiesel

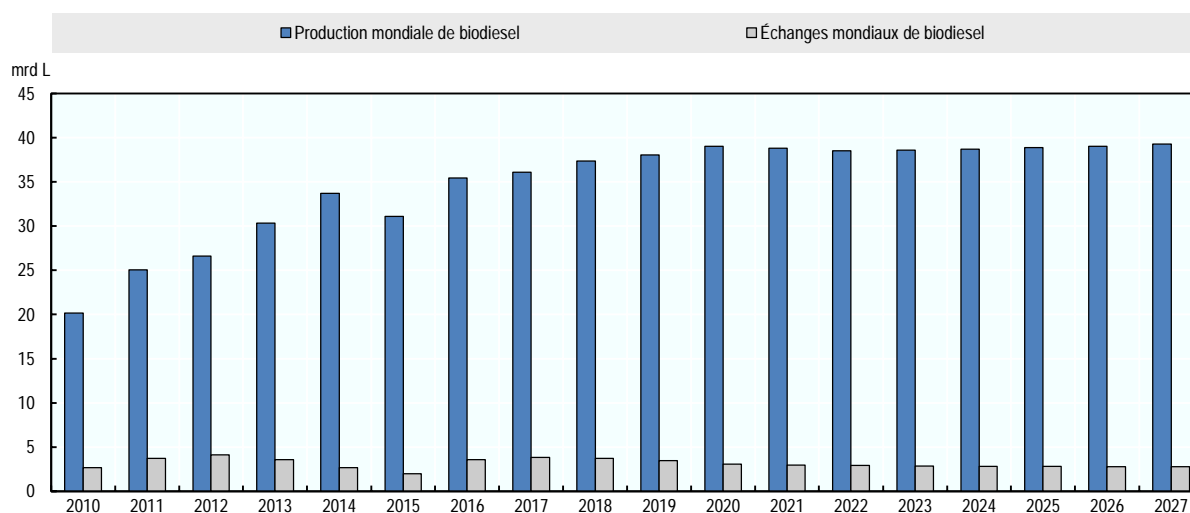
Production

La production mondiale de biodiesel devrait atteindre 39.3 milliards de litres d'ici à 2027, soit une progression de 9 % par rapport à 2017 (graphique 9.6). Les modèles de production seront davantage influencés par l'intervention des pouvoirs publics que par les mécanismes du marché. L'UE devrait conserver sa substantielle avance en matière de production de biodiesel. Celle-ci devrait se monter à 12.9 milliards de litres en 2027, contre 13.5 milliards de litres en 2017 et 14 milliards de litres en 2020, date à laquelle l'objectif de la DER est supposé être atteint. Cette évolution dépend notamment des prévisions relatives à la baisse de la consommation de gazole.

Les huiles végétales continuent d'être des matières premières de choix pour la production de biodiesel. La production de biodiesel fondée sur les huiles usagées et le suif conservera une place importante dans l'UE et aux États-Unis.

Deuxième producteur mondial de biodiesel, les États-Unis devraient voir leur production, de 6.9 milliards de litres en 2017, atteindre un niveau record de 7.2 milliards de litres en 2019, puis fléchir à 6.7 milliards de litres à l'horizon 2027. Le pays atteindra régulièrement les quantités prescrites pour le biodiesel et comblera en partie l'écart relatif aux biocarburants avancés. Malgré les droits antidumping visant le biodiesel argentin et indonésien, les États-Unis devront probablement importer du biodiesel pour combler l'écart des biocarburants avancés, en particulier dans les premières années de la période de projection.

Graphique 9.6. Progression du marché mondial de biodiesel



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933773500>

Le Brésil devrait consolider sa position de troisième producteur de biodiesel et être à l'origine de plus de 50 % de la hausse de la production mondiale de biodiesel, du fait notamment de son obligation d'incorporation de 10 %. D'ici à 2027, la production brésilienne de biodiesel devrait atteindre 5.6 milliards de litres. Même s'il est prévu que les quantités prescrites soient portées à 12 % en 2020, l'Argentine devrait voir sa production de biodiesel décroître dans les dix prochaines années pour passer de 3.7 milliards de litres en 2017 à 3.5 milliards de litres en 2027, sous l'effet d'une baisse de la demande d'importations. Les autres gros producteurs de biodiesel sont le Brésil, l'Indonésie et la Thaïlande.

Après une baisse en 2015 due à un changement de la politique publique, la production de biodiesel en Indonésie est repartie à la hausse en 2016, principalement sous l'effet de l'augmentation de la demande intérieure. Cependant, un recul des exportations en 2017 a entraîné un déclin de la production, qui devrait repartir à la hausse en 2018. Les présentes *Perspectives* entrevoient une légère augmentation des exportations au cours de la période de projection, néanmoins ces dernières ne devraient pas avoir autant d'impact sur la production indonésienne de biodiesel, qui devrait se monter à 4.2 milliards de litres d'ici à 2027. La principale incertitude entourant cette augmentation est la viabilité de la poursuite du prélèvement d'un droit sur les exportations d'huile de palme brute, qui sert à financer les subventions versées aux producteurs de biodiesel. La Malaisie et les Philippines continueront d'accroître leur production de biodiesel. En Malaisie, la demande intérieure devrait s'intensifier, ce qui fera baisser la part des exportations dans la production intérieure, qui passera de 32 % durant la période de référence, à 27.6 % en 2027. Aux Philippines, la production devrait continuer de cibler le marché intérieur.

Consommation

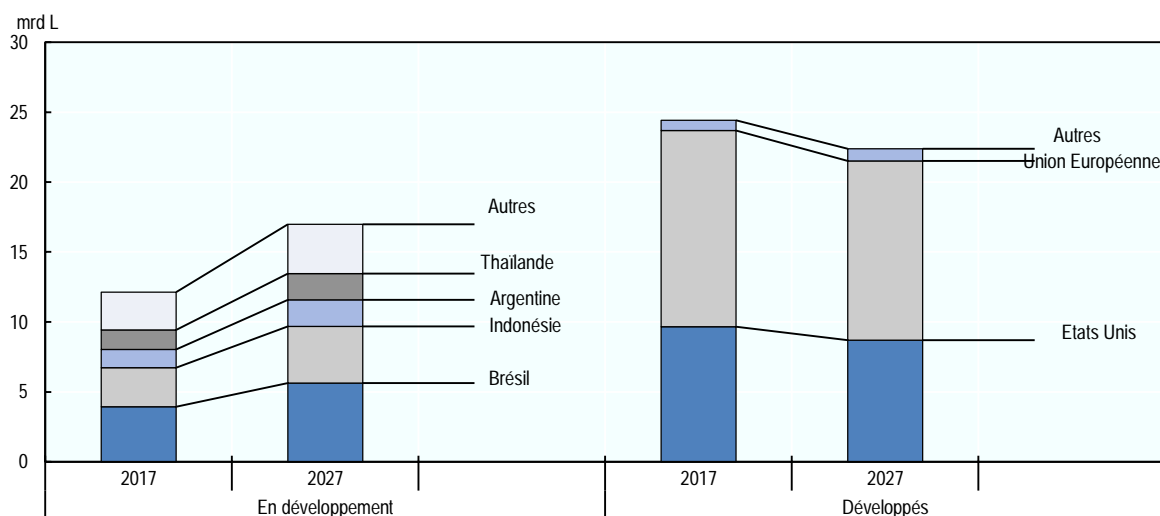
La consommation de biodiesel devrait diminuer dans les pays développés mais s'accroître de façon régulière dans les pays en développement (graphique 9.7). En Indonésie, elle devrait s'élever à 4.1 milliards de litres en 2027. Au Brésil et en Argentine, elle devrait atteindre 5.6 milliards de litres et 1.9 milliard de litres respectivement d'ici à 2027, compte tenu des augmentations des quantités prescrites dans ces pays. Du fait des obligations d'incorporation, la consommation de biodiesel va également progresser en Colombie, en Inde, en Malaisie, au Paraguay, en Thaïlande et aux Philippines. Dans la plupart des pays, le niveau de départ est très faible, et la part du biodiesel – en volume – dans les carburants à base de gazole continuera de se situer entre 1 % et 3 %, à l'exception de la Colombie où le taux de mélange devrait être maintenu autour de 6.5 %.

La consommation européenne de biodiesel devrait avoisiner 14 milliards de litres en moyenne d'ici à 2020, date à laquelle l'objectif de la DER sera atteint. À l'horizon 2027, elle devrait avoir fléchi pour s'établir à 12.8 milliards de litres, en raison d'une forte baisse attendue de la consommation de gazole. La part moyenne du biodiesel dans les carburants gazole devrait atteindre son niveau le plus élevé en 2020, à près de 6.3 %, puis descendre à 6.1 % en 2027.

Aux États-Unis, le niveau de 7.9 milliards de litres spécifié pour 2018 et 2019 dans la révision 2018 de la norme RFS devrait se maintenir au cours de la période de projection. La part du biodiesel en volume dans les carburants gazole devrait baisser, de 4.4 % en 2017 à 4.1 % d'ici à 2027. Dans les premières années de la période de projection, la consommation de biodiesel restera bien supérieure aux quantités prescrites (9.5 milliards de litres en moyenne au cours de la période 2017-20), car le biodiesel devrait couvrir une partie de la prescription relative aux biocarburants avancés lorsque la consommation

supplémentaire d'éthanol sera limitée par le taux maximal d'incorporation. La consommation devrait ensuite diminuer d'environ 8 %, dans un contexte de recul de la consommation de gazole.

Graphique 9.7. Évolution de la répartition régionale de la consommation mondiale de biodiesel



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933773519>

Échanges

Les échanges de biodiesel font l'objet d'incertitudes relatives à l'issue des différends commerciaux en cours. Les *Perspectives* prévoient un recul des échanges de biodiesel de 25 % – soit de 1 milliard de litres – au cours des dix années à venir, car la plupart des pays ayant fixé un objectif ou une quantité prescrite pour le biodiesel vont, pour les atteindre, utiliser leur production nationale ; la demande d'importations devrait donc baisser dans les pays développés, en particulier aux États-Unis et dans l'Union européenne.

L'Argentine devrait conserver sa position de premier pays exportateur de biodiesel, suivie par la Malaisie, l'Indonésie et le Canada. Ses exportations devraient cependant se contracter de 43 % durant la période de projection. Les exportations indonésiennes devraient quant à elles s'affaiblir davantage dans les trois années à venir, avant de repartir à la hausse ; à l'horizon 2027, elles devraient toutefois rester inférieures au niveau constaté en 2016. Enfin, la Malaisie devrait voir ses exportations croître d'environ 2.7 % par an, pour atteindre 0.225 milliard de litres d'ici à 2027, ce qui fera d'elle le cinquième pays exportateur de biodiesel.

Principales questions et incertitudes

L'évolution récente des marchés des biocarburants est étroitement liée aux séries de mesures prises concernant ces carburants, à l'environnement macroéconomique et au cours du pétrole brut. À moyen terme, le cadre d'action demeure incertain. D'après les présentes *Perspectives*, la plupart des biocarburants seront produits à partir de matières

premières agricoles, ce qui aura probablement des conséquences directes et indirectes sur l'environnement, sur l'utilisation des terres et, dans une certaine mesure, sur les marchés agricoles à moyen terme.

Les mesures relatives aux biocarburants devraient à l'avenir subir des modifications. Les annonces récentes semblent favorables aux biocarburants, en mettant l'accent sur la possible contribution des carburants renouvelables à l'atténuation des émissions de GES dans le secteur des transports. Pour l'heure, rien n'indique cependant que ces annonces vont déboucher sur davantage d'investissements dans la R-D pour les biocarburants avancés issus de la biomasse lignocellulosique, des déchets ou de matières premières non alimentaires.

Notes

¹ Le taux maximal d'incorporation est déterminé par les contraintes techniques qui empêchent d'accroître la part d'éthanol dans l'essence.

² L'obligation d'incorporation de biocarburants avancés doit se traduire par une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'au moins 50 %.

³ Le bioéthanol est un mélange d'essence et d'éthanol anhydre.

⁴ www.epa.gov/OTAQ/fuels/renewablefuels/.

⁵ L'écart à combler par des biocarburants conventionnels correspond à la différence entre le total prescrit et le minimum à respecter pour les biocarburants avancés, aux termes de la Norme sur les carburants renouvelables (RFS2).

⁶ L'E10 désigne une catégorie de bioéthanol composée d'essence additionnée d'éthanol à raison de 10 %.

⁷ https://ec.europa.eu/clima/policies/strategies/2030_fr.

⁸ <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:140:0016:0062:FR:PDF>.

⁹ Directive (UE) 2015/1513.

¹⁰ À l'exception des pays dans lesquels la contribution des biocarburants renouvelables produits à partir de cultures destinées à l'alimentation humaine ou animale dans les carburants pour les transports est inférieure à 2 %.

Chapitre 10. Coton

Ce chapitre décrit la situation des marchés et les éléments marquants qui se dégagent de la dernière série de projections quantitatives à moyen terme sur les marchés mondiaux et nationaux du coton (projections à dix ans, de 2018 à 2027). La production mondiale de coton devrait croître moins rapidement que la consommation durant les premières années de la période de projection, réfrénée par la baisse des prix et la mise sur le marché des stocks mondiaux accumulés entre 2010 et 2014. L'Inde demeurera le premier producteur de coton. Parallèlement, les superficies cotonnières dans le monde devraient légèrement se redresser malgré un recul de 3 % en Chine. La tendance baissière à long terme de la transformation du coton brut devrait se poursuivre en Chine et c'est en Inde que la consommation des filatures deviendra la plus importante. En 2027, les États-Unis restent le premier exportateur mondial, comptant pour 36 % des exportations de la planète. Le prix du coton devrait fléchir par rapport à la période de référence (2015-17), tant en termes réels que nominaux. Il ne cesse en effet de subir le contrecoup du niveau élevé des stocks et de la concurrence des fibres synthétiques.

Situation du marché

La reprise du marché mondial du coton s'est poursuivie pendant la campagne de commercialisation 2017 après la légère hausse de la production enregistrée en 2016, la production atteignant 25.6 Mt. La production mondiale de coton a ainsi augmenté d'environ 11.1 % en 2017 du fait de l'amélioration des rendements et des superficies récupérées. Par ailleurs, la mise sur le marché de stocks a contribué à stabiliser la consommation mondiale, bien que les réserves mondiales totales restent à un niveau très élevé (19.2 Mt, soit toujours environ huit mois de consommation mondiale). La production a augmenté dans presque tous les grands pays producteurs, dont la République populaire de Chine (ci-après « la Chine »), qui a enregistré une hausse de 7 % en 2017. Le Pakistan, les États-Unis, la Turquie et l'Inde ont vu leur production croître respectivement de 24 %, 24 %, 18 % et 9 % en raison de la hausse des rendements et de l'augmentation de la superficie cultivée.

La demande mondiale de coton a légèrement progressé pendant la campagne de commercialisation 2017 pour atteindre 25.0 Mt. Selon les estimations, la consommation des filatures a augmenté de 3 % (pour atteindre 5.3 Mt) en Inde et est restée stable, à 8.0 Mt, en Chine. Elle a progressé de 12 % au Viet Nam et de 6.9 % au Bangladesh, soutenue par le maintien des investissements directs chinois dans les filatures. Au Pakistan, la hausse a été de 4 %. Les échanges mondiaux de coton se sont redressés en 2017, augmentant de 1.0 % pour atteindre 8 Mt. La hausse des importations au Bangladesh, au Pakistan et au Viet Nam a été insuffisante pour compenser la baisse de la demande d'importations observée dans de nombreux pays depuis 2016. La politique de soutien des producteurs de coton menée par la Chine ayant réduit l'écart de prix entre le coton chinois et le coton importé, les prix des deux cotons suivaient des courbes presque parallèles en 2017. En outre, les exportations des États-Unis sont restées stables par rapport à 2016, s'établissant à 3.1 Mt, et celles de l'Australie ont enregistré une nouvelle hausse de 3 % en 2017 du fait d'une reprise de la production amorcée en 2014.

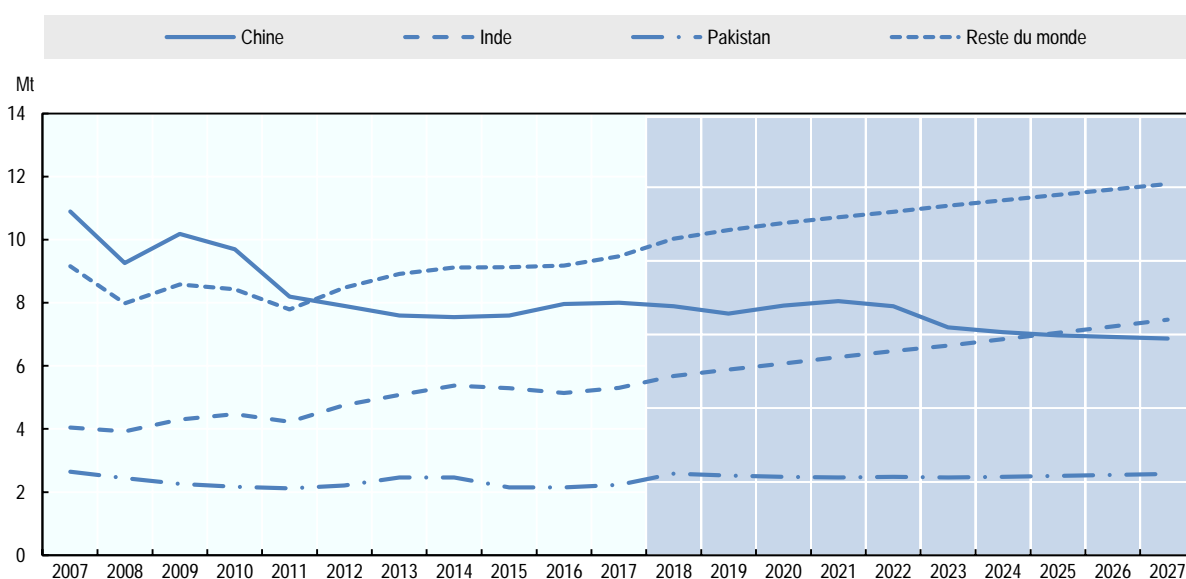
Principaux éléments des projections

En dépit des pressions résultant du niveau élevé des stocks et de la rude concurrence des fibres synthétiques, les prix mondiaux du coton devraient demeurer relativement stables en valeur nominale pendant la période de projection. Le fait que le prix du polyester soit nettement inférieur aux prix tant nationaux que mondiaux du coton rend ce dernier moins compétitif. La période 2018-27 devrait être marquée par une relative constance car les politiques de soutien appliquées dans les principaux pays producteurs de coton continuent de stabiliser les marchés. Toutefois, en termes réels et nominaux, les prix mondiaux du coton devraient être inférieurs à la moyenne de la période de référence (2015-17).

La croissance de la production mondiale devrait être plus lente que celle de la consommation pendant les toutes premières années de la période de projection, sous l'effet de la baisse anticipée des prix et de la mise sur le marché des stocks mondiaux accumulés en 2010 et 2014. Le ratio stocks/consommation devrait s'établir à 39 % en 2027, un chiffre nettement inférieur à la moyenne de 46 % des années 2000. La superficie mondiale en coton devrait rester légèrement au-dessous de la moyenne de la période de référence. Les rendements mondiaux du coton progresseront lentement, la production étant transférée de pays où les rendements sont relativement élevés, notamment la Chine, à des pays d'Asie du Sud et d'Afrique occidentale où ils sont relativement faibles.

La croissance économique et démographique étant moins rapide que dans les années 2000, la consommation mondiale de coton devrait croître au rythme de 0.9 % par an, pour atteindre 28.7 Mt en 2027. En Chine, la consommation devrait diminuer de 12.5 % par rapport à la période de référence, prolongeant sa tendance baissière, pour s'établir à 6.9 Mt, tandis que l'Inde deviendra le pays dont les filatures affichent la plus forte consommation de coton dans le monde, enregistrant une augmentation de 42.2 % pour atteindre 7.5 Mt en 2027. D'ici 2027, la consommation des filatures de coton devrait également augmenter au Viet Nam, en Indonésie, au Bangladesh et en Turquie, de 74 %, 45 %, 34 % et 17 % respectivement par rapport à la période de référence.

Graphique 10.1. Consommation de coton par région



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933773538>

La croissance des échanges mondiaux de coton devrait être plus lente que les années précédentes. Malgré tout, en 2027, les échanges devraient être supérieurs à la moyenne des années 2000. Afin de produire de la valeur ajoutée dans le secteur textile, depuis quelques années, les entreprises se tournent vers le commerce du fil de coton et des fibres synthétiques au détriment de celui du coton brut, et cette tendance devrait se maintenir. Les échanges mondiaux de coton brut atteindront néanmoins 9.4 Mt d'ici 2027, soit 19 % de plus que la moyenne de la période de référence de 2015-17. En 2027, les États-Unis restent le premier exportateur mondial, comptant pour 36 % des exportations mondiales, soit une augmentation de 1 % par rapport à la période de référence. Les exportations du Brésil devraient atteindre 1.2 Mt en 2027, soit 0.5 Mt de plus que pendant la période de référence. Le Brésil deviendra donc le deuxième exportateur mondial, dépassant l'Inde. Le troisième exportateur mondial sera l'Australie, où les exportations passeront de 0.7 Mt pendant la période de référence à 1.0 Mt. Les exportations des pays d'Afrique subsaharienne producteurs de coton se hisseront à 1.6 Mt d'ici 2027. S'agissant des importations, celles de la Chine devraient s'accroître légèrement pour atteindre 1.2 Mt en 2027, ce qui reste un niveau bas par rapport à ceux atteints au cours de la décennie écoulée. Cette évolution s'explique par la faible consommation intérieure et la mise sur le

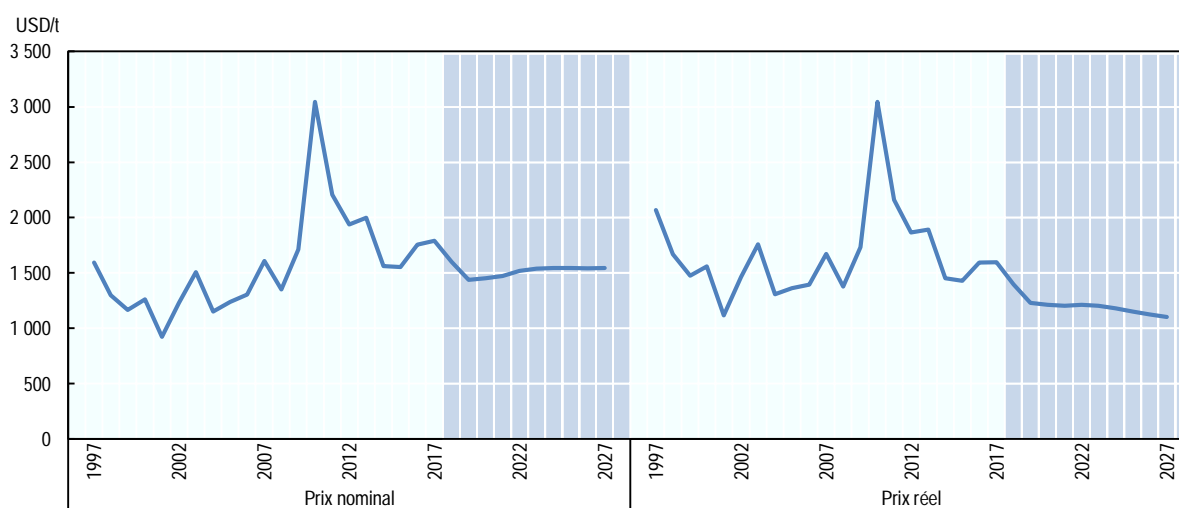
marché de stocks, ainsi que par la baisse du soutien aux producteurs. Le rôle dominant de la Chine sur le marché mondial du coton sera fortement remis en cause par l'émergence d'autres pays importateurs. Selon les projections, les importations du Viet Nam et du Bangladesh augmenteront respectivement de 0.8 Mt et 0.5 Mt, tandis que celles de l'Indonésie et de la Turquie s'élèveront respectivement à 1.0 Mt et 0.8 Mt d'ici 2027.

En dépit de la hausse des coûts de la main-d'œuvre agricole et de la concurrence avec d'autres cultures pour l'utilisation des terres et des autres ressources naturelles, qui pèsent sur la croissance, l'amélioration de la productivité liée au progrès technologique et l'adoption de meilleures pratiques de production du coton, notamment l'utilisation de semences certifiées, de systèmes de plantation à haute densité et de variétés à cycle court, assurent une bonne marge de progression à la production de coton dans les dix années à venir. Bien que les perspectives à moyen terme annoncent une croissance soutenue, certaines incertitudes à court terme entourant la période de projection pourraient se traduire par une volatilité à brève échéance de la demande, de l'offre et des prix. Un coup de frein brusque à l'économie mondiale, l'effondrement des échanges mondiaux de textiles et de vêtements, la compétitivité des fibres synthétiques en termes de qualité et de prix, et les changements dans les politiques gouvernementales sont autant de facteurs importants qui peuvent se répercuter sur le marché du coton.

Prix

Les prix mondiaux du coton devraient demeurer relativement stables en valeur nominale, en particulier pendant la seconde moitié de la période de projection, en dépit des pressions résultant du niveau élevé des stocks et de la concurrence des fibres synthétiques. Les marchés du coton devraient se stabiliser, les politiques de soutien des principaux pays producteurs de coton étant maintenues durant la période 2018-27.

Graphique 10.2. Prix mondiaux du coton



Note : Indice de prix Cotlook A, Middling 1 3/32", coût et fret hors assurance, ports d'Extrême-Orient (août/juillet).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933773557>

Les stocks mondiaux de coton ont légèrement progressé en 2017, mais devraient diminuer pour s'établir à 11 Mt d'ici 2027, ce qui correspond à cinq mois de consommation mondiale. Le ratio stocks/consommation devrait chuter à environ 40 % en 2027, bien en deçà des 80 % observés pendant la période de référence. Le marché du coton de la Chine devrait demeurer relativement stable après une réorientation de la politique publique relative au coton qui entraînera une réduction des stocks accumulés pendant la période de projection.

Production

Principalement soutenue par la croissance des rendements, la production mondiale devrait atteindre 27.7 Mt en 2027, affichant une augmentation moyenne de 1.6 % par an pendant la période de projection. Toutefois, elle devrait augmenter à un rythme plus lent que la consommation pendant les toutes premières années de la période de projection, sous l'effet de la baisse des prix et de la mise sur le marché des stocks mondiaux accumulés entre 2010 et 2014, anticipées par les projections. De plus, les *Perspectives* prévoient une légère diminution de la superficie mondiale consacrée au coton les deux premières années de la période de projection, suivie d'une augmentation progressive.

La superficie mondiale consacrée au coton devrait à nouveau progresser au cours de la période de projection, malgré une réduction de 1 % en Chine. Le rendement mondial moyen du coton augmentera lentement à mesure que des parts de production seront transférées de pays où les rendements sont relativement élevés, notamment la Chine, à des régions d'Asie du Sud et d'Afrique occidentale où ils sont relativement faibles.

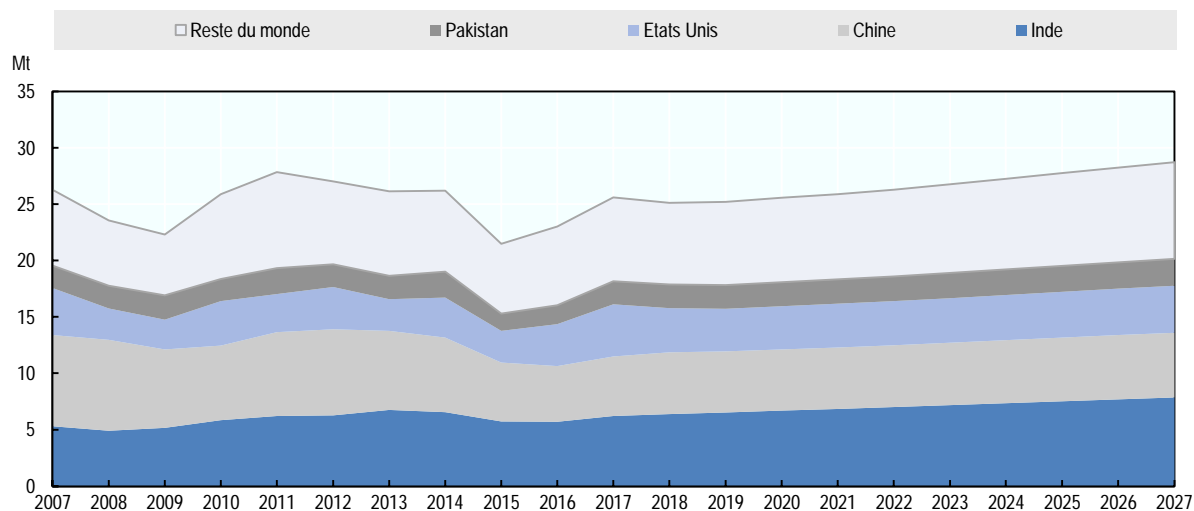
La croissance des rendements en Chine devrait ralentir, passant de plus de 3 % par an ces dix dernières années à 1 % par an ces dix prochaines années. Les producteurs de coton chinois affichent toujours des rendements élevés par hectare (environ deux fois la moyenne mondiale), mais obtenus avec des techniques nécessitant une main-d'œuvre relativement nombreuse. En raison de la petite taille des parcelles, des ressources limitées en eau et de la faible mécanisation, les producteurs de coton, notamment ceux des provinces orientales, sont confrontés à une hausse des coûts de production déjà élevés.

D'après les projections des *Perspectives*, l'Inde devrait produire 7.9 Mt de coton en 2027, soit environ un tiers de la production mondiale. Les producteurs indiens cherchent toujours à améliorer leur potentiel de rendement au moyen de techniques nouvelles. L'introduction de coton génétiquement modifié en Inde, un événement qui a contribué à faire évoluer les pratiques et les technologies, a permis de multiplier par plus de deux la production entre 2003 et la période de référence. Les rendements devraient progresser de 1.9 % par an au cours de la période 2018-2027, chiffre supérieur au taux de croissance annuel de 2008-17, sous l'effet de l'amélioration des pratiques de gestion. Par ailleurs, il convient de noter que le rendement variable du coton en Inde dépend du cycle des moussons dans les régions non irriguées. Le changement climatique pourrait modifier ce cycle et influencer sur les rendements à l'avenir.

Le Pakistan est le quatrième producteur mondial de coton. D'après les projections, le pays produira 2.4 Mt de coton en 2027. La production augmentera d'environ 1.4 % par an, sous l'effet de l'élargissement des superficies et de l'amélioration du rendement. À l'instar du Pakistan, l'Inde devrait voir ses superficies de coton progresser plus vite que celles consacrées à d'autres cultures. La production devrait augmenter d'environ 2.3 % par an. Cependant, en valeur absolue, la production au Pakistan est inférieure à celle de l'Inde, ce pays ayant adopté le coton génétiquement modifié bien après l'Inde. Les pays

africains, principalement le Bénin, le Mali, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Cameroun devraient contribuer à hauteur de 2 Mt à la production mondiale d'ici 2027, soit 33 % de plus que pendant la période de référence. Il convient de noter que la croissance observée au Burkina Faso se produit alors que le pays qui avait adopté le coton transgénique revient au coton non génétiquement modifié. Le coton génétiquement modifié a des fibres plus courtes que les variétés conventionnelles et ne permet donc pas d'obtenir le fil lisse et régulier indispensable à la production textile.

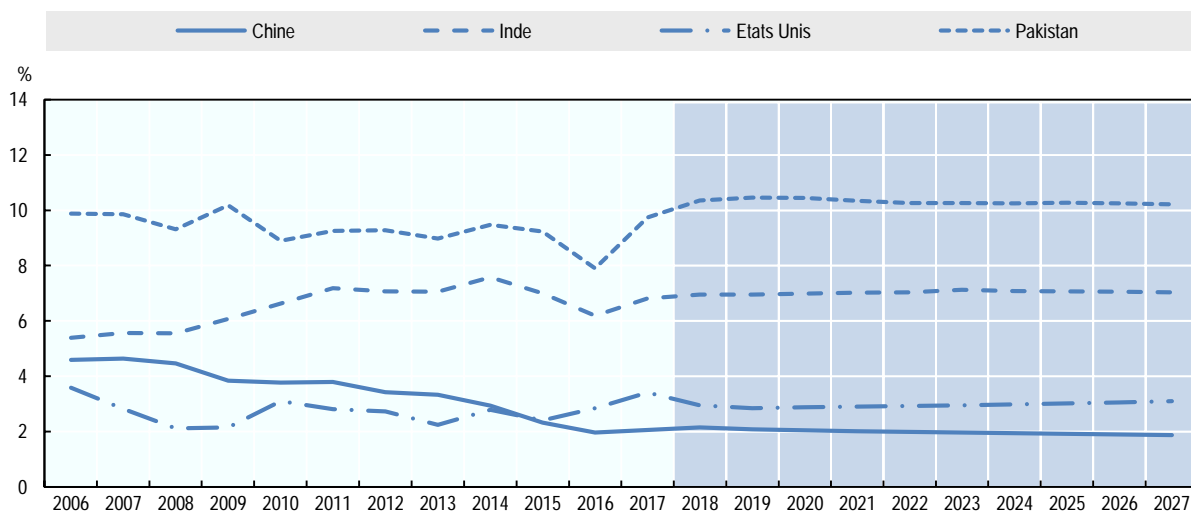
Graphique 10.3. Production mondiale de coton



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933773576>

Graphique 10.4. Part de la superficie récoltée affectée au coton dans la superficie cultivée totale des grands pays producteurs



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

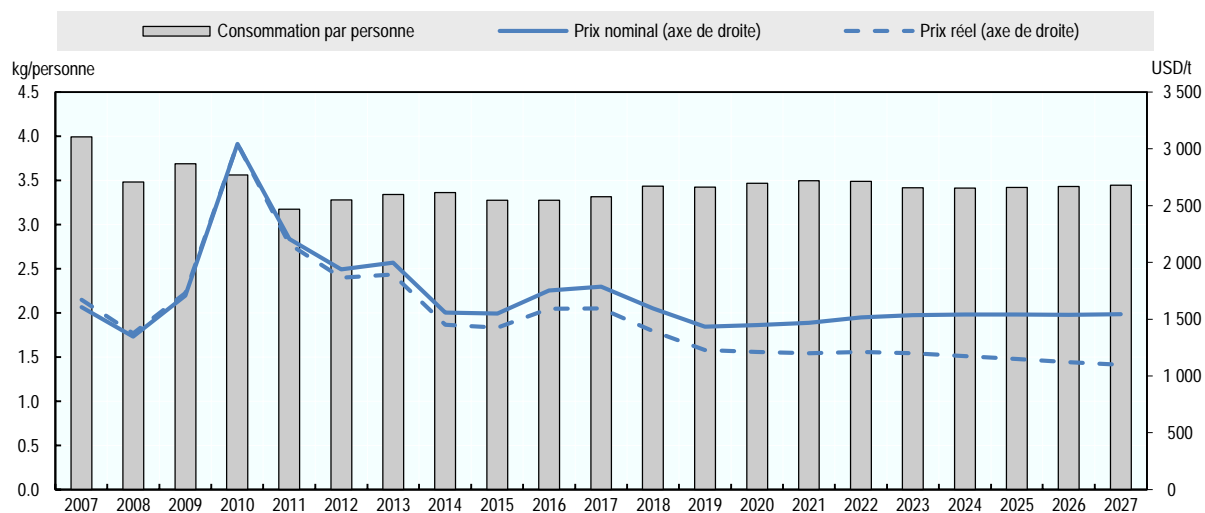
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933773595>

Consommation

La demande totale de coton, qui s'est élevée à 24.5 Mt pendant la période de référence, devrait atteindre 28.7 Mt en 2027. Ce chiffre dépasse le record historique de consommation de 2007 et équivaut à une croissance de 0.9 % par an au cours des dix prochaines années. Cependant, cette hausse ne sera pas régulière au cours de la période étudiée. Au cours des dix prochaines années, la consommation de coton croît plus vite que la population mondiale mais, en 2027, la consommation par habitant devrait rester inférieure aux niveaux records observés au cours de la période 2005-07 et en 2010 (graphique 10.5). L'Asie confirme sa position de première région mondiale pour la consommation de coton, principalement en raison du faible coût de la main-d'œuvre et de l'électricité et d'une réglementation environnementale moins stricte.

L'un des principaux facteurs freinant la reprise de la consommation de coton est la concurrence féroce des fibres synthétiques. D'après les projections, fondées sur l'hypothèse de cours du pétrole relativement bas, les prix du polyester devraient rester nettement inférieurs à ceux du coton, ce qui exerce de fortes pressions concurrentielles sur les marchés du coton tout au long de la période de projection. En outre, la consommation de coton sera influencée non seulement par les tendances macroéconomiques, mais aussi par l'évolution des goûts et des préférences, y compris la prise de conscience croissante de la pollution plastique en mer. Des études scientifiques ont montré qu'en un seul lavage, un vêtement synthétique peut perdre des milliers de microfibrilles synthétiques qui traversent les systèmes de filtration des stations d'épuration pour être finalement rejetées dans les rivières et les océans.

Graphique 10.5. Consommation mondiale de coton par habitant et prix mondiaux



Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933773614>

En Chine, la consommation devrait chuter de 13 % par rapport à la période de référence pour s'établir à 6.9 Mt, dans le prolongement de la tendance baissière amorcée en 2009. La part de la Chine dans la consommation mondiale de coton devrait tomber à 24 % en 2027, contre 32 % pendant la période de référence. La Chine perdrait donc la position de

premier consommateur de coton pour ses filatures, qu'elle occupait depuis les années 1960, au profit de l'Inde. L'Inde devrait consommer 7.5 Mt de coton en 2027, sa part dans la consommation mondiale totale passant de 21 % pendant la période de référence à 26 % en 2027. Selon les estimations, la consommation des filatures du Pakistan augmenterait de 18 % pendant la période de projection, et celle du Viet Nam devrait se maintenir à un niveau élevé. Les investissements directs chinois dans les filatures de ces pays pourraient ne pas se poursuivre, car les prix locaux se rapprochent lentement des cours mondiaux sous l'effet de la hausse progressive des coûts de la main-d'œuvre agricole dans ces pays ces dix prochaines années. On anticipe également une hausse de la consommation des filatures de coton du Bangladesh, de l'Indonésie, de la Turquie et d'autres pays asiatiques (principalement le Turkménistan et l'Ouzbékistan) d'ici 2027.

Parmi les grands pays consommateurs, le Bangladesh, le Viet Nam et l'Indonésie sont ceux où la consommation devrait progresser le plus rapidement, à un rythme de 3.5 %, 2.9 % et 2.1 % par an respectivement, leur industrie textile poursuivant une expansion rapide, amorcée en 2010. En effet, alors que les prévisions avaient largement tablé sur une baisse des exportations bangladaises de textile après la suppression de l'accord multifibres en 2005, les exportations de vêtements et les filatures du Bangladesh se portent très bien.

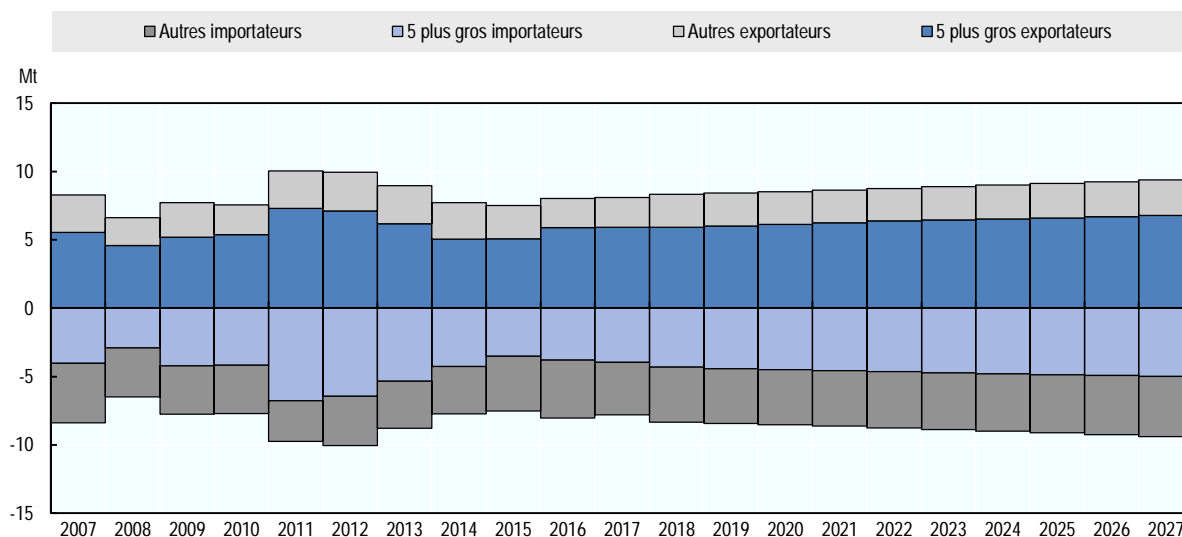
Échanges

Les échanges de coton devraient évoluer en réponse à la transformation en cours depuis quelques années dans l'industrie textile mondiale, qui résulte principalement de la hausse des coûts de main-d'œuvre, des prix de soutien du coton, et des incitations à produire de la valeur ajoutée dans la filière coton. Ces dernières années, les échanges de fil de coton et de fibres synthétiques tendent à remplacer peu à peu les échanges de coton brut. Toutefois, les échanges mondiaux de coton brut devraient reprendre pour atteindre 9.4 Mt en 2027, soit une hausse d'environ 19 % par rapport à la période de référence, bien que ce chiffre reste inférieur aux 10.0 Mt correspondant au niveau moyen pour 2011-12.

Pendant toute la période visée, le premier exportateur mondial devrait être les États-Unis, avec une part de 36 % des exportations mondiales en 2027 (35 % pendant la période de référence), suivis par le Brésil et l'Australie (graphique 10.6). Les exportations du Brésil atteindront 1.2 Mt, contre 0.8 Mt pendant la période de référence. Selon les prévisions, les exportations australiennes progresseront de plus de 2.8 % par an pour atteindre 1.0 Mt d'ici 2027. Depuis quelques années, grâce à l'intensification de la productivité et de la production, l'Inde est devenue un acteur majeur sur le marché mondial du coton. Cependant, les exportations indiennes devraient tomber à 0.9 Mt en 2027, pour constituer 9 % des exportations mondiales de coton, contre 14 % pendant la période de référence, ce qui s'explique par la hausse de la consommation intérieure.

Les pays d'Afrique subsaharienne continuent de jouer un rôle majeur en tant qu'exportateurs de coton. Ces exportations devraient progresser pour représenter 18 % des échanges mondiaux, soit 1.6 Mt en 2027. Cependant, dans la région, les échanges ont été irréguliers ces dernières décennies. La consommation des filatures de coton étant limitée dans la région, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne exportent pratiquement toute leur production. Du fait de l'amélioration de la productivité, en particulier par l'adoption du coton biotechnologique dans cette région, la production et les exportations devraient augmenter de 25 % et de 26 % respectivement en 2027 par rapport à la période de référence.

Graphique 10.6. Concentration des échanges de coton



Note : Les 5 premiers importateurs (2007-2016) : Bangladesh, Chine, Inde, Turquie, Viet Nam. Les 5 premiers exportateurs (2007-2016) : Australie, Brésil, Union européenne, Inde et États-Unis.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933773633>

La transformation en cours dans les échanges suscite aussi une redistribution des importateurs au sein de l'économie mondiale du coton. Bien que la Chine ait perdu sa position de premier importateur mondial en 2015, sa part dans les importations mondiales de coton restera stable pendant la période de projection, s'établissant autour de 13 %. Les quantités de coton importé en Chine, estimées à 1.2 Mt en 2027, sont bien inférieures au niveau record de 5 Mt environ enregistré en 2011. En revanche, le Bangladesh et le Viet Nam devraient devenir les principaux importateurs. Selon les prévisions, leurs importations devraient augmenter de 41 % et 69 % respectivement d'ici 2027, et représenter plus de 40 % des échanges mondiaux.

Principales questions et incertitudes

Bien que les perspectives à moyen terme sur le marché mondial du coton soient stables, de possibles fluctuations à court terme de la demande, de l'offre et des prix pourraient entraîner d'importantes incertitudes à court terme pendant la période de projection.

La demande de coton brut est liée à la demande de textiles et de vêtements, qui est très sensible aux modifications des conditions économiques. Dans le cas d'un ralentissement soudain de l'économie mondiale, la consommation mondiale de textiles et de vêtements enregistrerait une baisse brutale, ce qui se répercuterait également sur la stabilité du marché du coton brut. À titre d'exemple, la crise financière de 2008-09, qui a entraîné un recul de plus de 10 % de la consommation mondiale moyenne, s'est traduite par un déclin de 40 % des prix du coton.

Si les gouvernements du Viet Nam, du Bangladesh et de l'Inde entendent encourager et accroître leur production, leurs efforts sont limités par des facteurs tels que la superficie restreinte, la rareté de l'eau et le changement climatique. La Malaisie cherche activement

à conclure un accord de libre-échange avec l'Union européenne. Cet accord devrait faire augmenter les exportations textiles de ce pays vers l'Union européenne et donc entraîner une hausse de la consommation intérieure de coton.

La politique chinoise du coton est l'une des principales sources d'incertitude dans le secteur mondial du coton. Le niveau de ses stocks, en particulier, influe fortement sur le marché mondial. La Chine pourrait prendre de nouvelles mesures pour réformer sa politique du coton au cours des dix prochaines années, en s'appuyant sur les réformes menées en 2014. Ces mesures auraient des répercussions importantes sur le marché mondial en général, et pourraient nuire à des secteurs particuliers de pays partenaires, comme le secteur filature du Viet Nam.

Les rendements mondiaux du coton progresseront lentement à mesure que la production sera transférée de pays où les rendements sont relativement élevés, notamment la Chine, à l'Inde et à des pays d'Asie du Sud où ils sont relativement faibles. Aux États-Unis, la culture de coton génétiquement modifié a contribué à réduire les coûts de production, tandis qu'en Australie, l'adoption de variétés transgéniques spécialement adaptées aux conditions locales a permis d'augmenter la productivité. En Inde, les producteurs ont adopté les cultures génétiquement modifiées et modernisé leurs pratiques de gestion. Néanmoins, les rendements moyens restent très inférieurs à ceux de nombreux autres pays producteurs de coton et les variétés génétiquement modifiées sont très vulnérables aux mauvaises conditions météorologiques, ce qui a amené d'autres pays à se montrer plus prudents dans l'adoption de cultures transgéniques. Alors qu'aucune restriction commerciale n'a encore été appliquée aux fibres, fils et autres produits textiles de coton génétiquement modifié, l'adoption du coton transgénique ne progresse néanmoins que lentement dans de nombreux pays. Toutefois, l'adoption de variétés transgéniques s'accompagne d'incertitudes d'un autre ordre comme le montre l'exemple récent du Burkina Faso où les producteurs sont revenus aux variétés non génétiquement modifiées, après s'être aperçus que les variétés transgéniques avaient des fibres plus courtes et faisaient donc baisser leurs recettes. L'introduction de nouvelles technologies, dont la mécanisation et une utilisation accrue d'intrants, permettrait aux pays enregistrant de faibles rendements de réaliser des gains de productivité.

Glossaire

Accès aux marchés	Régi par les dispositions de l' <i>Accord sur l'agriculture issu du cycle d'Uruguay</i> concernant les concessions contenues dans les Listes nationales, c'est-à-dire les consolidations et les réductions des droits de douane, ainsi que d'autres engagements en matière d'accès aux marchés.
Accord de libre-échange entre la Chine et l'Australie	L'accord de libre-échange entre la Chine et l'Australie porte sur les biens, les services, l'investissement, les services financiers, les normes et les réglementations techniques. Il prévoit aussi l'ouverture de nouvelles négociations dans d'autres domaines, comme les marchés publics. Il est entré en vigueur officiellement le 20 décembre 2015.
Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA)	Accord trilatéral sur les échanges, échanges agricoles compris, conclu entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, visant à éliminer progressivement les droits de douane et à revoir les autres règles commerciales entre les trois pays sur une période de 15 ans. Signé en décembre 1992, il est entré en vigueur le 1er janvier 1994.
Accord économique et commercial global (AECG)	L'AECG est un accord commercial entre l'Union européenne et le Canada. Signé en octobre 2016, il est entré en application provisoirement en avril 2017. Sa ratification et son entrée en vigueur pleines et entières sont en cours.
Accord sur l'agriculture issu du cycle d'Uruguay (AACU)	« Accord sur l'agriculture » contenu dans l'Acte final reprenant les résultats des négociations commerciales multilatérales du cycle d'Uruguay. Ce texte comprend des engagements en matière d'accès aux marchés, de soutien interne et de subventions à l'exportation, ainsi que des dispositions générales concernant le suivi de sa mise en œuvre et la poursuite du processus. En outre, chaque pays a une Liste nationale qui fait partie intégrante de ses engagements dans le cadre de l'AACU. Un accord distinct, intitulé « Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires » (Accord SPS), vise à établir un cadre multilatéral de règles et de disciplines pour orienter l'adoption, l'élaboration et l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires afin de minimiser leurs effets négatifs sur le commerce.
Aquaculture	Élevage ou culture d'organismes aquatiques tels que poissons, mollusques, crustacés, végétaux, etc. Cette activité fait appel à diverses formes d'intervention en vue d'améliorer la production, notamment l'empoissonnement régulier, l'apport d'aliments et la protection contre les prédateurs. Elle suppose aussi que les organismes élevés ou cultivés soient la propriété d'une personne physique ou morale. À des fins statistiques, les organismes aquatiques prélevés par une personne physique ou morale qui en a la propriété pendant la période d'élevage ou de culture sont comptabilisés au titre de l'aquaculture, tandis que les organismes aquatiques exploitables par tout un chacun en tant que ressources communes, avec ou sans permis à cet effet, relèvent de la <i>pêche</i> .
Autres céréales secondaires	Catégorie comprenant l'orge, l'avoine, le sorgho et d'autres céréales secondaires dans tous les pays sauf l'Australie, où elle englobe aussi le triticale, les États membres de l'Union européenne, où le seigle et les céréales mélangées sont compris.
Autres oléagineux	Catégorie comprenant les graines de colza (canola), de tournesol et d'arachides (cacahuètes).
Biocarburants	Au sens large, les biocarburants comprennent tous les combustibles solides, liquides ou gazeux produits à partir de la biomasse. Dans un sens plus étroit, les biocarburants désignent les produits qui remplacent les carburants à base de pétrole dans le transport routier : le bioéthanol tiré de plantes sucrières, de céréales et de plantes amyliacées, qui peut être utilisé comme additif à l'essence, en mélange avec elle ou à sa place ; et le biodiesel, tiré principalement d'huiles végétales, mais aussi d'huiles usagées ou de graisses animales.

Biomasse	Toute matière végétale utilisée directement comme combustible ou transformée avant combustion. Elle comprend le bois, les déchets végétaux (déchets de bois et résidus de récoltes), les matières/déchets d'origine animale et les déchets industriels et urbains servant de matières premières pour obtenir des produits biosourcés. Dans les <i>Perspectives</i> , elle n'englobe pas les produits agricoles utilisés pour produire des biocarburants (huiles végétales, sucre et céréales, par exemple).
BRICS	Acronyme désignant les économies émergentes suivantes : Brésil, Fédération de Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud.
Campagne	Pour la plupart des produits végétaux, le début de la campagne internationale coïncide avec la récolte dans les principales régions de production. Céréales secondaires : 1 ^{er} septembre Coton : 1 ^{er} août Blé : 1 ^{er} juin Sucre, soja, autres oléagineux, tourteaux protéiques, huiles végétales : 1 ^{er} octobre. Dans le cas de ces produits, lorsque le texte mentionne la campagne 2014, il faut comprendre la campagne 2014/15. Pour tous les autres produits, la campagne coïncide avec l'année civile.
Céréales	Catégorie comprenant le blé, le maïs, les autres céréales secondaires et le riz.
Contingent tarifaire	Régime d'importation prévu par l'Accord sur l'agriculture issu du cycle d'Uruguay. Certains pays se sont engagés à assurer des possibilités minimales d'accès à des produits précédemment visés par des obstacles non tarifaires. Dans ce cadre, un contingent et un droit de douane à deux niveaux sont instaurés pour les produits concernés. Le droit le plus bas (taux contingentaire) est appliqué aux importations dans la limite du contingent et le droit le plus élevé (taux hors contingent) est perçu sur les importations en sus du contingent.
Directive sur les énergies renouvelables	Directive de l'UE qui fixe à 20 % la part que devront représenter les énergies renouvelables dans la palette énergétique de tous les États membres en 2020, et en particulier à 10 % leur part dans la consommation d'énergie destinée aux transports.
<i>El Niño</i>	<i>El Niño</i> désigne ici un ensemble de phénomènes climatiques océaniques quasi-périodiques englobant <i>La Niña</i> et l'oscillation australe, qui se caractérisent par des anomalies de la température à la surface de l'eau sur la façade occidentale de l'Amérique latine (surtout au Pérou) – réchauffement et refroidissement respectivement appelés <i>El Niño</i> et <i>La Niña</i> – et par des variations de la pression atmosphérique dans la zone tropicale du Pacifique Ouest (oscillation australe), souvent aux alentours de Noël. Le réchauffement anormal des eaux océaniques va de pair avec un bouleversement complet de l'abondance et de la répartition des espèces, une augmentation des précipitations et des inondations locales, auxquels s'ajoute la mortalité massive des poissons et de leurs prédateurs (oiseaux compris).
Estimation du soutien aux producteurs (ESP)	Indicateur de la valeur monétaire annuelle des transferts bruts des consommateurs et des contribuables aux producteurs agricoles, au départ de l'exploitation, découlant des politiques de soutien à l'agriculture, quels que soient leur nature, leurs objectifs ou leurs incidences sur la production ou le revenu agricole. L'ESP mesure le soutien découlant des politiques en faveur de l'agriculture par rapport à la situation qui prévaudrait en l'absence de ces dernières, c'est-à-dire lorsque les producteurs sont soumis uniquement aux politiques nationales de portée générale (politiques économique, sociale, environnementale, fiscale, etc.). Elle est brute en ce sens qu'aucun des coûts associés à ces politiques et supportés individuellement par les producteurs n'est déduit. Elle fait en outre référence au soutien nominal, ce qui signifie que la majoration des coûts liée aux droits perçus sur les importations d'intrants n'est pas déduite. Cet indicateur est toutefois mesuré déduction faite des contributions des producteurs au financement des dispositions (prélèvements à la production, par exemple) donnant lieu à un transfert donné en leur faveur. L'ESP comprend des paiements implicites et explicites. L'ESP en pourcentage exprime le rapport de l'ESP à la valeur des recettes brutes totales de l'exploitation, soit la valeur de la production totale (aux prix à la sortie de l'exploitation) majorée du soutien budgétaire.
Éthanol	Biocarburant qui peut être utilisé comme carburant de substitution (éthanol hydraté) ou mélangé à de l'essence (éthanol anhydre), et produit à partir de matières

	premières agricoles comme la canne à sucre et le maïs. L'alcool anhydre ne contient pas d'eau et il est pur à 99 % au minimum. L'alcool hydraté contient de l'eau et, en général, il est pur à 96 %. Au Brésil, cet éthanol est utilisé en remplacement de l'alcool carburant dans les véhicules polycarburant.
Fièvre aphteuse	La fièvre aphteuse est une maladie virale très contagieuse, en général non mortelle, qui affecte les animaux sauvages et domestiques à sabot fendu, mais peut aussi frapper d'autres espèces. Elle est très répandue dans le monde. Les animaux peuvent rester porteurs du virus infectieux pendant une longue période après leur rétablissement. La fièvre aphteuse n'est pas dangereuse pour les humains, mais elle peut dans bien des cas occasionner des pertes économiques notables dans les filières exposées.
G-20	Groupe qui réunit les 20 économies développées et en développement les plus puissantes du monde et qui a pour fonction d'examiner les grands problèmes rencontrés par l'économie mondiale. Créé en 1999, il se compose des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des 20 pays en question.
Gasohol	Mélange d'essence et d'éthanol anhydre.
Huiles végétales	Huiles de colza (canola), de soja, de tournesol, de coprah/coco, de coton, de palmiste, d'arachide et de palme.
Influenza aviaire	L'influenza aviaire est une infection virale très contagieuse qui peut atteindre toutes les espèces d'oiseaux et peut se manifester de différentes façons selon, notamment, la capacité du virus à provoquer une maladie (pathogénicité) chez l'espèce touchée.
Isoglucose	Édulcorant liquide fabriqué à partir du glucose présent dans l'amidon, par l'action de la glucose-isomérase sur le dextrose. Ce procédé d'isomérisation permet d'obtenir des mélanges de glucose et de fructose contenant jusqu'à 42 % de fructose. D'autres opérations peuvent porter la teneur en fructose à 55 %. L'isoglucose à 42 % de fructose possède un pouvoir sucrant qui équivaut à celui du saccharose.
Loi agricole (Farm Bill)	Aux États-Unis, la loi agricole est le principal instrument de la politique agricole et alimentaire du pouvoir fédéral. La loi agricole de 2014 modifie en profondeur les programmes visant les produits de base et restera en vigueur jusqu'en 2018.
Loi sur l'indépendance et sécurité énergétique (EISA) 2007	Cette loi adoptée en décembre 2007 aux États-Unis vise à renforcer la sécurité énergétique du pays en réduisant sa dépendance à l'égard du pétrole importé, à faire des économies d'énergie, à accroître l'efficacité énergétique, à développer la production d'énergie renouvelable et à améliorer la qualité de l'air pour les générations futures.
Marché atlantique de la viande bovine/porcine	Le marché dit « de l'Atlantique » comprend les pays qui produisent et échangent des animaux d'élevage (bovins et porcins), et qui sont indemnes de fièvre aphteuse avec vaccination ou qui contiennent des zones indemnes. Ces pays sont situés en partie sur le bassin Atlantique et échangent en général des bovins nourris à l'herbe et des porcins engraisés aux céréales.
Marché Pacifique de la viande bovine/porcine	Le marché de la viande dit « du Pacifique » se compose de pays ou de parties de pays qui produisent et échangent des animaux d'élevage, et qui sont reconnus par l'OIE comme indemnes de fièvre aphteuse sans vaccination conformément à des règles strictes (www.oie.int/en/animal-health-in-the-world/official-disease-status/fmd/). Il comprend, entre autres, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon, la Corée, l'Amérique du Nord et l'immense majorité de l'Europe occidentale. L'appellation « du Pacifique » tient au fait que la plupart d'entre eux sont baignés par cet océan.
Norme sur les carburants renouvelables (RFS et RFS2)	Prévue aux États-Unis pour le secteur des transports par la loi sur l'indépendance et la sécurité énergétiques (EISA), la norme sur les carburants renouvelables (RFS) fait l'objet d'un programme dont la nouvelle mouture, RFS2, s'applique depuis 2010.
Organisation mondiale du commerce (OMC)	Instituée par l'« Accord sur l'OMC » à l'issue des négociations du cycle d'Uruguay.
Paiement découplé	Paiement budgétaire versé aux producteurs remplissant les conditions requises, sans lien avec la production de certains produits ou le nombre d'animaux, ni avec l'utilisation de facteurs de production particuliers.

Paiement direct	Paiement versé directement par les pouvoirs publics aux producteurs.
Paiement unique à l'exploitation	Avec la réforme de la PAC, en 2003, l'UE a instauré un régime de paiement unique largement dissocié des décisions de production et de l'évolution des marchés, mais lié aux montants perçus antérieurement par les agriculteurs. La réforme de la PAC adoptée en 2013 prévoit de faire évoluer le paiement unique vers un montant forfaitaire par hectare, défini à l'échelle d'une région (d'un État membre, dans la plupart des cas). Pour bénéficier de ce paiement, les agriculteurs doivent maintenir leurs terres en bon état agricole et environnemental, et ils peuvent produire les produits de leur choix sur leur exploitation.
Parité de pouvoir d'achat (PPA)	Taux de conversion monétaire qui permet de neutraliser les différences de prix entre pays. Les parités de pouvoir d'achat (PPA) indiquent combien d'unités de la monnaie nationale sont nécessaires pour se procurer ce qui pourrait être acheté avec un dollar des États-Unis (USD).
Pays développés	Voir la liste des pays dans le tableau en fin de glossaire.
Pays en développement	Voir la liste des pays dans le tableau en fin de glossaire.
Pêche	Activités consistant à prélever dans les eaux maritimes, côtières ou intérieures, des organismes aquatiques sauvages, notamment des poissons, des mollusques et des crustacés, mais aussi des végétaux, pour la consommation humaine ou à d'autres fins, moyennant leur capture, leur collecte ou leur ramassage à la main ou, plus souvent, à l'aide de divers types d'engins, tels que les filets, les lignes et les pièges fixes. La production est mesurée en captures nominales (poids vif) de poissons, crustacés, mollusques et autres animaux et plantes aquatiques, tués, capturés, piégés ou ramassés à des fins commerciales, industrielles, récréatives et de subsistance. Il convient de noter que dans ces <i>Perspectives</i> , les données concernant les plantes ne sont pas prises en compte.
Peste porcine classique (PPC)	La peste porcine classique (PPC) est une maladie virale très contagieuse des porcins (porcs et sangliers) dont la propagation peut passer par les échanges de porcs vivants, de viande porcine fraîche et de certains produits à base de viande.
Poids vif	Poids des viandes, poissons, coquillages et crustacés au moment de la capture ou de la récolte. Le poids vif équivalent des quantités débarquées est calculé à partir de facteurs de conversion, compte tenu par ailleurs des taux observés dans les pays pour chaque type de transformation.
Politique agricole commune (PAC)	Politique agricole de l'Union européenne, dont les objectifs ont été définis pour la première fois par l'article 39 du Traité de Rome, signé en 1957.
Prix de soutien	Prix fixé par les pouvoirs publics pour déterminer, directement ou indirectement, les prix intérieurs ou les prix à la production. Les dispositifs de prix « administrés » fixent, pour le produit visé, un prix de soutien minimum garanti ou un prix indicatif, qui peut être maintenu au moyen de différentes mesures : restrictions quantitatives visant la production et les importations ; taxes, prélèvements et droits de douane sur les importations ; subventions à l'exportation ; et stockage public.
Produits laitiers frais	Les produits laitiers frais contiennent tous les produits laitiers et le lait qui ne sont pas inclus dans les produits transformés (beurre, fromage, lait écrémé en poudre, lait entier en poudre et dans certains cas caséine et lactosérum). Les quantités sont en équivalent lait de vache.
Programme de quotas laitiers	Mesure de maîtrise de l'offre destinée à limiter le volume de la production ou de l'offre de lait. Les quantités en deçà d'un quota spécifié bénéficient d'un <i>soutien des prix du marché</i> intégral. Les volumes hors quota peuvent être pénalisés par un prélèvement ou se voir appliquer un prix plus bas. Les quantités sont généralement fixées à l'échelon du producteur individuel. Les autres caractéristiques, notamment les modalités de réallocation des quotas, varient selon les programmes.
Projections de référence	Ensemble de projections concernant les marchés, qui étaient l'analyse présentée dans ce rapport et servent de repère pour étudier les effets de différents scénarios économiques et stratégiques. La section méthodologie décrit en détail la démarche suivie pour les établir.
Racines et tubercules	Les racines et les tubercules de certaines plantes contiennent de l'amidon (manioc, patate douce et igname dans le premier cas, par exemple ; pomme de terre et taro

	dans le second, entre autres). Ils sont principalement destinés à l'alimentation humaine (transformés ou non) et, comme la plupart des cultures de base, ils peuvent être utilisés pour nourrir les animaux ou produire de la fécule, de l'éthanol et des boissons fermentées. A moins d'être transformés, ils se périment très vite une fois récoltés, ce qui limite les possibilités de commercialisation et de stockage. Comme ils contiennent beaucoup d'eau, les quantités sont toujours exprimées en poids sec de manière à améliorer la comparabilité.
Ratio stocks/consommation	Dans le cas des céréales, rapport entre les volumes stockés et les volumes utilisés à l'intérieur du pays.
Ratio stocks/utilisation totale	Rapport entre les stocks détenus par les principaux exportateurs et leur utilisation totale (consommation intérieure plus exportations). Dans le cas du blé, les huit principaux exportateurs sont pris en compte, à savoir les États-Unis, l'Argentine, l'Union européenne, le Canada, l'Australie, la Fédération de Russie, l'Ukraine et le Kazakhstan. Dans celui des céréales secondaires, ce sont les États-Unis, l'Argentine, l'Union européenne, le Canada, l'Australie, la Fédération de Russie, l'Ukraine et le Brésil qui sont comptabilisés. En ce qui concerne le riz, ce sont le Viet Nam, la Thaïlande, l'Inde, le Pakistan et les États-Unis.
Scénario	Ensemble de projections concernant le marché, générées par un modèle à partir d'hypothèses différentes de celles retenues pour établir les projections de référence. Apporte des informations quantitatives sur les effets d'une modification des hypothèses sur les perspectives.
Sirop de maïs à haute teneur en fructose (HFCS)	Isoglucose tiré du maïs.
Soutien interne	Renvoie au niveau annuel de soutien apporté à la production agricole, exprimé en termes monétaires. Il s'agit de l'un des trois domaines faisant l'objet d'engagements dans l'Accord sur l'agriculture issu du cycle d'Uruguay.
Stocks d'intervention	Dans l'Union européenne, stocks détenus par les organismes nationaux compétents par suite des achats d'intervention de produits bénéficiant d'un soutien des prix du marché. Les stocks d'intervention peuvent être écoulés sur le marché intérieur si les prix intérieurs sont supérieurs aux prix d'intervention ; dans le cas contraire, ils peuvent être vendus sur le marché mondial moyennant des restitutions à l'exportation.
Subventions à l'exportation	Aides accordées aux négociants pour compenser les différences de prix entre le marché intérieur et le marché mondial. Les restitutions à l'exportation de l'UE en sont un exemple. Les subventions à l'exportation sont désormais soumises à des limitations en valeur et en volume dans le cadre de l'Accord sur l'agriculture issu du cycle d'Uruguay.
Syndrome dysgénésique et respiratoire du porc (SDRP)	Le syndrome dysgénésique et respiratoire du porc (SDRP) est une maladie virale qui occasionne un trouble de la reproduction et des troubles respiratoires chez le porc, quel que soit l'âge.
Taux de croissance des moindres carrés	Le taux de croissance des moindres carrés, r , est estimé comme suit par régression linéaire du logarithme des valeurs annuelles de la variable considérée sur la période étudiée : $\text{Ln}(x_t) = a + r \cdot t$ et calculé comme suit : $[\exp(r) - 1]$.
Taux de prêt (États-Unis)	Prix consenti par la <i>Commodity Credit Corporation</i> (CCC) aux agriculteurs pour certains produits de base, dans le cadre des prêts sans recours. Les cultures visées par le programme servent de garantie. Le taux de prêt constitue un prix plancher, le niveau effectif se situant légèrement au-dessus du taux annoncé, dans la mesure où les producteurs concernés peuvent choisir de ne pas rembourser leur prêt et de céder leur récolte à la CCC plutôt que de l'écouler sur le marché à un prix plus bas.
Taux maximal d'incorporation	Plafond de la proportion d'éthanol pouvant être mélangée à l'essence du fait de contraintes techniques à court terme, qui freinent la progression de la consommation de biocarburants.
Tourteaux d'oléagineux	Tourteaux de colza, de soja, de tournesol et d'arachide.
Tourteaux protéiques	Tourteaux d'oléagineux, de coprah, de graines de coton et de palmiste.
« Tout sauf les armes » (TSA)	Initiative consistant à supprimer les droits de douane appliqués par l'UE aux

Véhicules polycarburant
(ou véhicules flex-fuel)

importations de nombreux biens, produits agricoles compris, en provenance des pays les moins avancés. La suppression des droits a eu lieu en quatre étapes de 2006/07 à 2009/10.

Véhicules acceptant aussi bien le gasohol que l'éthanol hydraté.

Listes des groupes de pays et territoires

Amérique du Nord	Développés	Canada, États-Unis d'Amérique
Amérique latine	En développement	Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guadeloupe, Guatemala, Guyana, Guyane française, Haïti, Honduras, Îles Caïmanes, Îles Falkland, Îles Turques et Caïques, Îles Vierges américaines, Îles Vierges britanniques, Jamaïque, Martinique, Mexique, Montserrat, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Porto Rico, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du)
Europe	Développés	Albanie, Andorre, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Fédération de Russie, Gibraltar, Île de Man, Îles Anglo-Normandes, Îles Féroé, Îles Svalbard et Jan Mayen, Islande, ex-République yougoslave de Macédoine, Liechtenstein, Monaco, Monténégro, Norvège, République de Moldova, Saint-Marin, Saint-Siège, Serbie, Suisse, Ukraine, Union européenne
Afrique	Développés	Afrique du Sud
	En développement	Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mayotte, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Réunion, Rwanda, Sahara occidental, Sainte-Hélène (Ascension et Tristan de Cunha), Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Swaziland, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie, Zimbabwe
Asie	Développés	Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Israël, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan
	En développement	Afghanistan, Arabie saoudite, Bahreïn, Bangladesh, Bhoutan, Brunéi Darussalam, Cambodge, Chine - continentale, Chine - RAS de Hong-Kong, Chine - RAS de Macao, Chine - Taiwan Province de, Émirats arabes unis, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Nauru, Népal, Oman, Pakistan, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Singapour, Sri Lanka, Territoire palestinien occupé, Thaïlande, Timor-Leste, Turquie, Viet Nam, Yémen
Pays d'Océanie	Développés	Australie, Nouvelle-Zélande
	En développement	Fidji, Guam, Îles Cook, Îles Mariannes du Nord, Îles Marshall, Micronésie (États fédérés de), Île Norfolk, Îles Pitcairn, Îles Salomon, Îles Wallis et Futuna, Kiribati, Nioué, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Samoa américaines, Tokélaou, Tonga, Tuvalu, Vanuatu
PMA ¹		Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tuvalu, Vanuatu, Yémen, Zambie
BRICS		Afrique du Sud, Brésil, Chine - continentale, Fédération de Russie, Inde

1. Les pays les moins avancés (PMA) sont un sous-groupe des pays en développement. Les noms de pays et de territoires employés dans ce tableau sont ceux en usage à la FAO

Source : FAO, http://faostat3.fao.org/browse/area/*/F

Listes des groupes régionaux de pays et territoires

Asie du Sud et de l'Est	Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Brunei Darussalam, Cambodge, Chine - continentale, Chine - RAS de Hong-Kong, Chine - RAS de Macao, Chine - Taiwan Province de, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Timor-Leste, Viet Nam, Yémen
Amérique latine et Caraïbes	Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guadeloupe, Guatemala, Guyana, Guyane française, Haïti, Honduras, Îles Caimanes, Îles Falkland, Îles Turques et Caïques, Îles Vierges américaines, Îles Vierges britanniques, Jamaïque, Martinique, Mexique, Montserrat, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Porto Rico, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du)
Amérique du Nord	Canada, États-Unis d'Amérique
Afrique sub-saharienne	Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mayotte, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Réunion, Rwanda, Sahara occidental, Sainte-Hélène (Ascension et Tristan de Cunha), Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Swaziland, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe
Europe orientale et Asie centrale	Albanie, Andorre, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Géorgie, Gibraltar, Îles Anglo-Normandes, Île de Man, Îles Féroé, Îles Svalbard et Jan Mayen, Islande, Israël, Kazakhstan, Kirghizistan, Liechtenstein, Monaco, Monténégro, Ouzbékistan, République de Moldova, Saint-Marin, Saint-Siège, Serbie, Tadjikistan, Turquie, Turkménistan, Ukraine
Europe occidentale	Norvège, Suisse, Union européenne
Moyen Orient et Afrique du Nord	Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Égypte, Émirats arabes unis, Iran (République islamique d'), Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Territoire palestinien occupé, Tunisie
Océanie	Australie, Fidji, Guam, Île Norfolk, Îles Cook, Îles Mariannes du Nord, Marshall, Îles Pitcairn, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie (États fédérés de), Nauru, Nioué, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Samoa, Samoa américaines, Tokélaou, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Îles Wallis-et-Futuna

Note : ce sont les noms de pays et de territoires en usage à la FAO qui sont employés dans ce tableau.

Source : FAO, http://faostat3.fao.org/browse/area/*/F

Méthodologie

Cette section contient des informations sur les modalités d'établissement des projections qui sont utilisées aux fins des présentes *Perspectives agricoles*. La description générale des projections de référence et des Perspectives est suivie d'un examen détaillé de la batterie d'hypothèses sur laquelle les projections macroéconomiques reposent et qui sont regroupées ici de manière cohérente. Après l'avoir présenté, on expliquera ensuite comment le modèle Aglink-Cosimo sert à réaliser une analyse stochastique partielle.

Établissement des Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO

Les projections présentées dans ces *Perspectives agricoles* sont le fruit d'un exercice pour lequel un très grand nombre de sources d'information ont été mobilisées. Ces projections reposent sur les données fournies par les pays et les experts ainsi que sur les résultats du modèle Aglink-Cosimo établi par l'OCDE et la FAO pour analyser les marchés agricoles mondiaux. Ce modèle économique sert également à vérifier la cohérence des projections de référence. Les experts n'en sont pas moins largement consultés à différents stades du processus. Les *Perspectives agricoles* présentent une vision commune jugée plausible par les secrétariats de l'OCDE et de la FAO, compte tenu des hypothèses retenues et des informations disponibles au moment de la rédaction.

Point de départ : établissement des valeurs de référence initiales

Les séries de données qui fournissent les valeurs observées sont extraites des bases de données de l'OCDE et de la FAO. Pour l'essentiel, les informations contenues dans ces bases proviennent de sources statistiques nationales. Les valeurs de départ utilisées pour définir l'évolution future probable des marchés agricoles sont établies par l'OCDE, pour ce qui est de ses États membres et certains non membres, et par la FAO, pour tous les autres pays.

- Du côté de l'OCDE, un questionnaire annuel est diffusé à l'automne auprès des administrations nationales. Le Secrétariat de l'OCDE recueille ainsi des informations sur l'évolution escomptée des marchés des produits étudiés dans les Perspectives et des politiques agricoles nationales.
- Du côté de la FAO, les projections de départ destinées aux modules par pays sont établies à l'aide des modèles et des avis des spécialistes de produits de la FAO.

Il est également fait appel à des sources extérieures comme le FMI, la Banque mondiale ou l'ONU, de manière à dégager une vision globale des principaux facteurs économiques qui déterminent l'évolution des marchés.

L'objet de cette étape est d'obtenir un premier aperçu de l'évolution possible des marchés et de construire les principales hypothèses sous-jacentes aux Perspectives. Celles qui concernent l'activité économique et l'action publique sont décrites dans le chapitre « Vue d'ensemble » ainsi que dans les tableaux par produits. Les sources et hypothèses dont elles découlent sont analysées plus en détail ci-après.

Ensuite, il est recouru au cadre de modélisation Aglink-Cosimo de l'OCDE et de la FAO pour intégrer les données initiales de manière cohérente et en tirer des valeurs de référence initiales sur la base desquelles les projections de l'évolution des marchés mondiaux sont établies. Ce cadre de modélisation garantit qu'à l'échelle mondiale, les projections de la consommation cadrent avec celles de la production des différents produits. Il est examiné plus en détail dans la section 3.

Outre les quantités produites, consommées et échangées, ce scénario de référence porte sur les prix nominaux (exprimés en unités monétaires locales) des produits considérés¹.

Les valeurs de référence initiales sont ensuite corrigées :

- Pour les pays qui relèvent du Secrétariat de l'OCDE, elles sont comparées avec les réponses indiquées dans le questionnaire. Les problèmes, quels qu'ils soient, sont examinés dans le cadre d'échanges bilatéraux avec les experts des pays concernés.
- S'agissant des modules nationaux et régionaux mis au point par le Secrétariat de la FAO, les valeurs de référence initiales sont examinées par un cercle plus large d'experts internes et internationaux.

Valeurs de référence définitives

À ce stade, un tableau général des projections apparaît. Des ajustements sont effectués suivant les compromis convenus entre les deux secrétariats et les conseillers externes. À partir du résultat de ces échanges et des informations actualisées, un deuxième ensemble de valeurs de référence est élaboré. Les informations ainsi obtenues servent à analyser les marchés des biocarburants, des céréales, des oléagineux, du sucre, de la viande, des produits de la pêche et de l'aquaculture, des produits laitiers et du coton sur la période couverte par les Perspectives.

Ces résultats sont ensuite examinés lors des réunions annuelles du Groupe sur les marchés de produits du Comité de l'agriculture de l'OCDE, qui réunit les experts des administrations nationales des États membres de l'OCDE et des organisations spécialisées. La version définitive des projections de référence est établie à partir des observations formulées par ce groupe et des données révisées.

Les modalités d'élaboration des *Perspectives* impliquent que les projections de référence présentées dans ce rapport ne reposent pas seulement sur des projections pures, mais tiennent également compte des connaissances des experts. L'utilisation d'un cadre de modélisation formel permet de résoudre les incohérences relevées entre les projections des différents pays et de parvenir à un équilibre général pour tous les marchés de produits. La procédure d'examen permet de prendre en compte l'avis des experts nationaux dans les projections et les analyses connexes. Ce sont néanmoins les secrétariats de l'OCDE et de la FAO qui, en dernier ressort, sont responsables des projections et de leur interprétation.

Avant d'être publié, le texte des *Perspectives agricoles* a été rédigé sur la base de ces projections révisées, puis examiné, en mai par le Comité de direction du Département du développement économique et social de la FAO, ainsi que par le Groupe de travail des politiques et des marchés agricoles du Comité de l'agriculture de l'OCDE. Par ailleurs, les *Perspectives* serviront de point de départ à l'analyse présentée au Comité des produits de la FAO, ainsi qu'à ses divers groupes intergouvernementaux sur les produits.

Sources et hypothèses utilisées pour les projections macroéconomiques

Les données démographiques utilisées pour l'ensemble des pays et blocs régionaux considérés dans les présentes *Perspectives* sont des estimations tirées de la version 2017 de la base de données des perspectives démographiques des Nations Unies (*United Nations Population Prospects*). Sur les quatre variantes de projection envisagées (fécondité basse, moyenne, haute et constante), c'est la variante moyenne qui a été retenue pour la période de projection. La décision d'utiliser la base de données des Nations Unies sur les perspectives démographiques tient au fait qu'il s'agit d'une source très complète d'estimations fiables et qu'elle renseigne également sur des pays en développement non membres de l'OCDE. Dans un souci de cohérence, elle constitue également la source des estimations démographiques historiques et des données de projection.

Les autres séries macroéconomiques utilisées dans le modèle AGLINK-COSIMO sont celles du PIB réel, de l'indice implicite des prix du PIB, du déflateur des dépenses de consommation des ménages, du prix du pétrole brut Brent (en USD par baril) et des taux de change exprimés en unités de monnaie locale pour un dollar des États-Unis. Les données historiques utilisées pour les séries concernant les pays de l'OCDE ainsi que le Brésil, l'Argentine, la Chine et la Fédération de Russie concordent avec celles publiées dans le n°102 des *Perspectives économiques de l'OCDE*, en novembre 2017. Pour les autres économies, les données macroéconomiques historiques proviennent des *Perspectives économiques mondiales du FMI* publiées en octobre 2017. Les hypothèses retenues pour 2018-27 reposent sur les projections macroéconomiques à moyen terme récemment établies par le Département des affaires économiques de l'OCDE, sur les projections décrites dans le n°102 des *Perspectives économiques de l'OCDE* et sur les projections du FMI.

Dans le modèle, les indices du PIB réel, des prix à la consommation (déflateur des dépenses de consommation des ménages) et des prix à la production (indice implicite des prix du PIB) prennent la valeur 1 pour 2010, qui sert d'année de référence. L'hypothèse de taux de change constant en termes réels implique qu'un pays dont le taux d'inflation est supérieur (inférieur) à celui des États-Unis (mesuré par l'indice implicite des prix du PIB des États-Unis) verra sa monnaie se déprécier (s'apprécier) et, en conséquence, son taux de change augmenter (diminuer) au cours de la période considérée dans la mesure où le taux de change est exprimé en nombre d'unités de monnaie locale correspondant à 1 USD. Le taux de change nominal est calculé à partir de la croissance en pourcentage du ratio « déflateur du PIB du pays considéré / déflateur du PIB des États-Unis ».

Jusqu'à 2016, le cours du pétrole utilisé est tiré de la version actualisée des *Perspectives économiques de l'OCDE* n°102 (novembre 2017). Pour 2017, c'est le prix spot moyen annuel qui est utilisé, et pour 2018, le prix spot quotidien moyen de décembre 2017. Pour 2019 et les années suivantes, les projections des prix du pétrole brut Brent reprennent les prix des produits de base anticipés par la Banque mondiale (octobre 2017).

Le modèle Aglink-Cosimo

Aglink-Cosimo est un modèle économique qui analyse l'offre et la demande agricoles mondiales. Administré par les secrétariats de l'OCDE et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), il sert à l'élaboration des *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* et à l'analyse des scénarios d'action publique.

Aglink-Cosimo est un modèle d'équilibre partiel dynamique et récursif, employé pour simuler l'évolution d'une année sur l'autre de l'équilibre des marchés et des prix des principaux produits agricoles de base qui sont produits, consommés et négociés dans le monde. Des modules nationaux et régionaux englobant le monde entier et les projections sont élaborés et tenus à jour par les secrétariats de l'OCDE et de la FAO, en collaboration avec des experts et les administrations nationales. Plusieurs grandes caractéristiques sont à signaler :

- Aglink-Cosimo est un modèle d'équilibre partiel sur les principaux produits agricoles de base. Les marchés non agricoles ne sont pas modélisés et sont traités de façon exogène ; de ce fait, les hypothèses concernant la trajectoire des variables macroéconomiques clés sont prédéterminées et l'incidence des évolutions des marchés agricoles sur l'économie en général n'est pas envisagée.
- Les marchés mondiaux des produits agricoles de base sont censés être concurrentiels, ce qui signifie que les acheteurs et vendeurs acceptent les prix. Les prix du marché sont déterminés par l'équilibre mondial ou régional de l'offre et de la demande.
- La production d'un pays et les produits qu'il échange sont considérés comme homogènes et donc comme parfaitement substituables par les acheteurs et les vendeurs. En particulier, les importateurs ne distinguent pas les produits en fonction de leur pays d'origine, étant donné qu'Aglink-Cosimo n'est pas un modèle spatial. Les importations et les exportations sont néanmoins déterminées séparément. Cette hypothèse a une incidence sur les résultats des analyses dans lesquelles les échanges sont un facteur important.
- Aglink-Cosimo est un modèle dynamique et récursif, en conséquence de quoi les résultats obtenus pour une année déterminent ceux des années consécutives (par exemple, à travers les effectifs des cheptels). Les projections obtenues avec Aglink-Cosimo portent sur les dix années à venir.

Aglink-Cosimo est décrit en détail en anglais dans un document paru en 2015, qui peut être consulté à cette adresse : www.agri-outlook.org.

Le modèle employé pour établir les projections relatives aux produits de la pêche et de l'aquaculture est un satellite d'Aglink-Cosimo. Sont partagées les hypothèses exogènes sont mises en commun et les variables interactives, comme les prix qui se répercutent les uns sur les autres. Le modèle dédié à la pêche et à l'aquaculture a été remanié en profondeur en 2016. Les 32 éléments représentés dans les fonctions de l'offre totale de l'aquaculture ont été remplacés par des fonctions de l'offre de 117 espèces, chacune étant caractérisée par une élasticité, une ration alimentaire et un temps de réaction qui lui sont propres. Les principales espèces prises en compte sont le saumon, la truite, la crevette, le tilapia, la carpe, le silure (dont le *Pangasius*), les sparidés, le bar et les mollusques. À cela s'ajoutent quelques productions mineures, comme les chanidés. Le modèle a été construit de façon à assurer une cohérence entre les rations alimentaires et les marchés de la farine et de l'huile de poisson. Selon les espèces, les rations alimentaires peuvent contenir au maximum cinq types d'aliments : farine de poisson, huile de poisson, tourteaux

d'oléagineux (ou substituts), huile végétale et aliments à faible teneur en protéines comme les céréales et le son.

Simulation stochastique à l'aide d'Aglink-Cosimo

L'analyse stochastique partielle montre en quoi les scénarios divergent de celui de référence en appliquant un traitement stochastique à un certain nombre de variables. Celles-ci sont sélectionnées de manière à permettre d'identifier les principales sources d'incertitude sur les marchés agricoles européens. Ainsi, dans ce cadre partiellement stochastique, 42 variables macro-économiques spécifiques aux pays, le prix du pétrole brut et 85 rendements spécifiques à des pays et à des produits sont considérés comme incertains. Outre le prix international du pétrole, quatre variables macro-économiques sont prises en compte pour les grands pays : l'indice des prix à la consommation (IPC) l'indice du produit intérieur brut, le déflateur du produit intérieur brut et le taux de change². Les variables de rendement retenues sont les rendements du lait et des cultures principales sur les grands marchés mondiaux. Les cultures principales considérées sont le blé, l'orge, le maïs, l'avoine, le seigle, le riz, le soja, le colza, le tournesol, l'huile de palme ainsi que la betterave sucrière et la canne à sucre³.

La méthodologie étant exposée en détail dans Araujo-Enciso, Pieralli et Pérez-Domínguez (2017)⁴, on se contentera ici d'en décrire les grandes étapes, qui sont au nombre de trois :

(i) Quantification de la variabilité passée autour de la tendance calculée pour chaque variable macro-économique et chaque variable de rendement

Pour les variables macro-économiques, on considère les estimations économétriques réalisées par un modèle vectoriel autorégressif pour la période 2000-16, ainsi que la partie non expliquée de leur incertitude pour chaque année. Dans le cas des rendements, l'incertitude repose sur l'écart séparant les valeurs observées de la tendance temporelle polynomiale de degré 3 pour la période 2000-16. La corrélation entre les distributions empiriques des erreurs de prévision du rendement d'un produit donné est calculée pour chaque bloc régional, mais est supposée nulle entre les blocs. Tant dans le cas des variables macro-économiques que dans celui des rendements, les distributions empiriques des erreurs sont intégrées, à l'étape (ii), dans les copules archimédiennes hiérarchiques sans hypothèse supplémentaire quant à la forme des distributions marginales de l'incertitude.

(ii) Génération de 1 000 combinaisons possibles de valeurs des variables stochastiques

La deuxième étape consiste à obtenir 1 000 combinaisons possibles de valeurs des variables stochastiques, de manière à reproduire la variabilité définie à l'étape précédente (i) pour chaque année de la période de projection 2018-27. On intègre séparément les erreurs des variables macro-économiques et des variables de rendement dans une copule archimédienne hiérarchique afin de pouvoir simuler de manière flexible la corrélation entre ces variables à l'intérieur des pays et des blocs régionaux respectivement.

(iii) Application du modèle Aglink-Cosimo pour chacune des 1 000 combinaisons possibles de valeurs (scénarios d'incertitude)

La troisième étape consiste à faire tourner le modèle Aglink-Cosimo pour chacun des 1 000 scénarios d'incertitude générés à l'étape (ii). L'intégration combinée de l'incertitude d'ordre macro-économique et des rendements aboutit à 994 simulations réussies, le modèle ne donnant aucun résultat pour les six combinaisons restantes. Cela est dû à la complexité du modèle qui, mêlant équations et politiques, peut déboucher sur l'impossibilité d'obtenir un résultat en cas de choc extrême sur une ou plusieurs variables stochastiques.

Notes

¹ Pour les régions, comme l'Union européenne et les groupes de pays en développement, les données relatives aux échanges concernent uniquement les échanges avec l'extérieur (et n'incluent donc pas les échanges réalisés à l'intérieur de la région). On obtient par conséquent des valeurs des échanges mondiaux plus faibles qu'en cumulant les statistiques nationales. Les demandes d'information concernant des séries particulières doivent être adressées aux secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

² Australie, Brésil, Canada, Chine, États-Unis, Europe (UE15 et les nouveaux États Membres avec un taux de change unique), Inde, Japon, Nouvelle-Zélande et la Fédération de Russie

³ Les principaux marchés retenus sont l'Europe (UE15 et les nouveaux États Membres), le Kazakhstan, l'Ukraine, la Fédération de Russie, l'Argentine, le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay, le Canada, le Mexique, les États-Unis, l'Indonésie, la Malaisie, la Thaïlande, le Vietnam, l'Australie, la Chine, l'Inde et la Nouvelle-Zélande

⁴ Araujo-Enciso, S., Pieralli, S. et I. Pérez-Domínguez (2017), « Partial Stochastic Analysis with the Aglink-Cosimo Model: A Methodological Overview », EUR 28863 EN, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2017, doi:10.2760/680976, JRC108837.

Annexe statistiques

Partie I. ANNEXE A

ANNEXE A

Tableau A.1. Projections mondiales des céréales

Année commerciale

		Moyenne 2015-17est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
BLÉ												
Monde												
Production	Mt	750.5	754.7	763.7	774.8	783.9	793.3	802.1	810.0	817.1	824.7	832.6
Surface	Mha	220.6	220.6	220.9	222.0	222.4	223.1	223.7	223.9	223.9	223.9	224.0
Rendements	t/ha	3.40	3.42	3.46	3.49	3.52	3.56	3.59	3.62	3.65	3.68	3.72
Consommation	Mt	726.6	758.4	761.2	767.9	775.2	783.3	791.8	800.3	808.3	816.0	823.8
Alimentation animale	Mt	139.5	146.3	147.6	149.6	152.2	154.6	157.3	159.8	162.3	164.6	166.9
Alimentation humaine	Mt	496.4	506.1	510.8	515.2	519.9	524.7	529.3	534.1	538.7	543.1	547.4
Biocarburant	Mt	12.4	12.5	12.5	12.4	12.4	12.4	12.5	12.6	12.7	12.8	12.8
Autre	Mt	78.3	93.6	90.2	90.7	90.7	91.6	92.8	93.8	94.7	95.5	96.7
Exportations	Mt	175.1	178.6	181.8	183.4	185.5	188.1	190.3	192.4	194.4	196.5	198.7
Stocks, fin de période	Mt	247.6	254.8	251.9	253.3	256.5	260.9	265.7	269.9	273.2	276.4	279.7
Prix ¹	USD/t	206.6	209.1	213.8	219.1	222.2	223.2	223.6	223.3	224.7	226.8	229.1
Pays développés												
Production	Mt	401.2	397.8	402.7	408.5	412.9	417.7	421.9	425.5	428.6	432.0	435.6
Consommation	Mt	272.9	271.6	274.3	275.3	276.8	278.7	280.9	282.9	284.6	286.2	288.0
Échanges nets	Mt	125.4	129.7	132.4	133.6	135.4	137.8	139.9	142.1	143.8	145.6	147.5
Stocks, fin de période	Mt	81.4	78.5	74.5	74.2	74.9	76.0	77.0	77.5	77.8	78.1	78.3
Pays en développement												
Production	Mt	349.3	356.9	361.0	366.3	371.0	375.6	380.2	384.5	388.5	392.6	397.0
Consommation	Mt	453.7	486.8	486.9	492.6	498.4	504.6	510.9	517.3	523.7	529.8	535.8
Échanges nets	Mt	-118.6	-124.2	-126.9	-128.1	-129.9	-132.4	-134.4	-136.6	-138.3	-140.1	-142.0
Stocks, fin de période	Mt	166.3	176.3	177.4	179.1	181.6	185.0	188.6	192.4	195.4	198.4	201.5
OCDE²												
Production	Mt	292.9	287.0	290.8	295.3	298.1	300.9	303.3	305.3	307.1	309.2	311.3
Consommation	Mt	223.8	222.1	224.6	225.2	226.3	227.8	229.5	231.1	232.3	233.5	234.9
Échanges nets	Mt	67.6	66.0	68.4	70.3	71.2	72.3	73.0	73.9	74.6	75.4	76.2
Stocks, fin de période	Mt	61.8	57.7	55.6	55.4	56.0	56.8	57.5	57.8	58.0	58.3	58.5
MAÏS												
Monde												
Production	Mt	1 040.8	1 073.9	1 082.8	1 096.7	1 111.4	1 131.2	1 144.9	1 161.8	1 173.6	1 186.3	1 201.7
Surface	Mha	181.2	185.4	185.5	185.9	186.6	187.8	188.5	189.3	189.7	189.9	190.4
Rendements	t/ha	5.74	5.79	5.84	5.90	5.96	6.02	6.07	6.14	6.19	6.25	6.31
Consommation	Mt	1 037.0	1 080.4	1 090.2	1 101.3	1 113.2	1 129.5	1 142.4	1 155.7	1 170.8	1 185.0	1 200.7
Alimentation animale	Mt	578.8	606.3	619.1	624.1	631.3	644.1	653.7	664.8	676.1	686.5	698.5
Alimentation humaine	Mt	132.1	138.3	140.9	143.3	145.7	148.3	150.9	153.5	156.2	158.8	161.6
Biocarburant	Mt	173.9	178.8	178.7	180.6	179.6	179.4	178.7	178.3	178.2	178.1	177.9
Autre	Mt	104.9	108.7	102.7	103.9	106.7	107.7	108.7	108.3	109.3	110.2	111.0
Exportations	Mt	138.7	138.5	140.1	142.6	144.8	146.4	148.3	150.5	152.5	155.0	157.2
Stocks, fin de période	Mt	251.1	248.8	241.0	236.0	233.9	235.2	237.3	243.0	245.4	246.4	247.0
Prix ³	USD/t	155.9	158.7	163.2	167.4	172.6	174.6	174.0	172.4	172.2	172.4	173.0
Pays développés												
Production	Mt	504.0	515.2	514.8	519.5	522.7	530.5	532.9	539.2	541.7	544.6	549.9
Consommation	Mt	451.9	463.1	468.6	469.0	470.3	475.7	477.0	479.8	482.9	485.3	489.4
Échanges nets	Mt	48.4	48.1	50.3	52.2	52.8	53.4	54.9	57.1	58.7	60.1	60.7
Stocks, fin de période	Mt	91.4	100.3	96.1	94.5	94.0	95.3	96.3	98.6	98.7	97.9	97.7
Pays en développement												
Production	Mt	536.8	558.7	568.0	577.1	588.7	600.7	612.0	622.5	631.9	641.7	651.8
Consommation	Mt	585.1	617.3	621.6	632.3	642.9	653.8	665.4	675.9	687.9	699.7	711.3
Échanges nets	Mt	-47.3	-47.7	-49.9	-51.9	-52.5	-53.1	-54.6	-56.7	-58.4	-59.7	-60.4
Stocks, fin de période	Mt	159.7	148.5	144.8	141.5	139.8	139.8	141.0	144.4	146.7	148.4	149.3
OCDE²												
Production	Mt	475.2	482.2	481.9	486.5	489.6	496.6	498.1	503.6	505.3	507.7	512.5
Consommation	Mt	471.5	486.2	491.7	492.1	493.4	498.8	500.1	503.0	506.2	508.7	512.9
Échanges nets	Mt	-1.1	-7.6	-5.3	-3.6	-3.1	-3.4	-2.6	-1.5	-0.8	-0.2	-0.1
Stocks, fin de période	Mt	85.9	95.4	90.9	88.9	88.2	89.3	89.9	91.9	91.9	91.0	90.8

ANNEXE A

Tableau A.1. Projections mondiales des céréales (suite)

Année commerciale

		Moyenne 2015-17est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
AUTRES CÉRÉALES SECONDAIRES												
Monde												
Production	Mt	297.4	297.1	298.4	301.3	305.3	309.3	312.9	316.2	319.5	323.2	326.9
Surface	Mha	157.8	158.3	158.2	158.4	159.1	159.6	160.0	160.4	160.7	161.1	161.5
Rendements	t/ha	1.89	1.88	1.89	1.90	1.92	1.94	1.95	1.97	1.99	2.01	2.02
Consommation	Mt	294.3	295.0	297.4	300.4	304.3	308.1	311.6	314.9	318.5	322.2	325.9
Alimentation animale	Mt	164.9	167.7	168.1	169.8	171.7	173.4	175.1	176.7	178.5	180.5	182.4
Alimentation humaine	Mt	77.0	78.9	80.2	81.4	82.9	84.3	85.7	87.2	88.6	90.1	91.6
Biocarburant	Mt	9.4	9.6	9.5	9.6	9.5	9.5	9.5	9.5	9.5	9.5	9.5
Autre	Mt	43.2	38.8	39.6	39.5	40.2	40.9	41.3	41.6	41.8	42.1	42.4
Exportations	Mt	45.8	41.5	42.1	43.2	44.2	45.1	46.0	46.8	47.6	48.4	49.1
Stocks, fin de période	Mt	63.8	63.6	64.1	64.6	65.1	65.8	66.7	67.5	68.0	68.6	69.1
Prix ⁴	USD/t	167.1	163.9	169.8	173.1	176.0	179.3	181.0	182.3	184.4	186.7	189.4
Pays développés												
Production	Mt	186.0	183.2	182.5	182.8	184.1	185.2	186.4	187.3	188.1	189.1	190.1
Consommation	Mt	152.7	151.8	151.3	151.5	152.3	153.1	153.5	153.8	154.2	154.7	155.3
Échanges nets	Mt	33.2	30.2	30.5	31.1	31.5	31.8	32.4	33.0	33.6	34.1	34.6
Stocks, fin de période	Mt	38.5	39.6	40.3	40.6	40.9	41.2	41.7	42.2	42.4	42.6	42.9
Pays en développement												
Production	Mt	111.4	113.9	115.8	118.5	121.3	124.1	126.5	128.9	131.4	134.1	136.8
Consommation	Mt	141.6	143.2	146.1	148.9	152.0	155.0	158.1	161.1	164.3	167.5	170.6
Échanges nets	Mt	-28.9	-29.8	-30.1	-30.7	-31.0	-31.3	-31.9	-32.6	-33.2	-33.7	-34.2
Stocks, fin de période	Mt	25.3	24.0	23.8	24.0	24.3	24.6	25.0	25.3	25.6	25.9	26.2
OCDE²												
Production	Mt	151.2	151.7	151.3	151.6	152.8	153.7	154.8	155.5	156.3	157.3	158.2
Consommation	Mt	130.3	130.9	131.7	132.0	132.8	133.7	134.2	134.5	135.0	135.6	136.2
Échanges nets	Mt	22.4	19.0	18.9	19.4	19.8	20.0	20.4	20.8	21.3	21.7	22.0
Stocks, fin de période	Mt	28.6	28.1	28.8	29.0	29.2	29.2	29.4	29.6	29.6	29.6	29.7
RIZ												
Monde												
Production	Mt	498.3	509.7	516.4	522.2	526.8	532.3	538.1	544.3	550.5	556.5	562.3
Surface	Mha	162.1	163.4	163.8	163.9	163.6	163.4	163.3	163.3	163.4	163.4	163.3
Rendements	t/ha	3.07	3.12	3.15	3.19	3.22	3.26	3.30	3.33	3.37	3.41	3.44
Consommation	Mt	497.8	511.6	517.9	524.0	529.3	534.9	540.3	546.0	552.0	558.0	564.0
Alimentation animale	Mt	19.8	20.5	20.7	21.0	21.3	21.5	21.6	21.7	21.9	22.1	22.3
Alimentation humaine	Mt	403.4	415.0	420.0	425.4	430.3	435.3	439.9	444.7	449.8	454.9	459.5
Exportations	Mt	45.2	44.7	45.6	46.6	47.6	48.7	49.7	50.9	52.0	53.2	54.4
Stocks, fin de période	Mt	168.1	169.5	170.1	170.4	169.8	169.3	169.2	169.5	170.1	170.6	171.0
Prix ⁵	USD/t	404.7	412.3	410.6	409.9	414.1	419.6	423.9	425.8	427.2	428.5	431.0
Pays développés												
Production	Mt	17.9	18.6	18.5	18.5	18.6	18.8	18.9	19.1	19.2	19.3	19.4
Consommation	Mt	19.1	19.3	19.4	19.4	19.5	19.5	19.5	19.6	19.6	19.6	19.7
Échanges nets	Mt	-0.9	-0.7	-0.6	-0.7	-0.7	-0.6	-0.6	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5
Stocks, fin de période	Mt	5.5	4.9	4.6	4.4	4.3	4.2	4.1	4.2	4.3	4.5	4.7
Pays en développement												
Production	Mt	480.5	491.2	498.0	503.7	508.2	513.5	519.2	525.2	531.3	537.1	542.9
Consommation	Mt	478.7	492.3	498.6	504.6	509.9	515.4	520.8	526.4	532.4	538.4	544.3
Échanges nets	Mt	1.2	-1.3	-1.5	-1.4	-1.4	-1.4	-1.5	-1.5	-1.5	-1.6	-1.6
Stocks, fin de période	Mt	162.6	164.6	165.4	165.9	165.6	165.2	165.0	165.3	165.7	166.1	166.3
OCDE²												
Production	Mt	21.1	21.7	21.5	21.5	21.6	21.7	21.7	21.8	21.9	21.9	21.9
Consommation	Mt	22.7	22.7	22.7	22.7	22.7	22.7	22.7	22.7	22.6	22.6	22.6
Échanges nets	Mt	-1.0	-1.0	-0.9	-1.0	-1.0	-1.0	-0.9	-0.9	-0.9	-0.9	-0.9
Stocks, fin de période	Mt	6.1	5.3	5.0	4.8	4.6	4.6	4.5	4.6	4.7	4.9	5.2

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Prix FAB du blé rouge d'hiver de catégorie No.2, protéine ordinaire, ports des États-Unis (juin/mai).
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Prix à l'exportation FAB du maïs jaune de catégorie No.2, aux ports des États-Unis (Sept/Août).
4. Prix à l'exportation FAB de l'orge fourragère, Rouen (juin/juillet).
5. Usiné 100%, classe b, estimation de prix nominal, FAB Bangkok (janvier/décembre).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.2. Projections mondiales des oléagineux

Année commerciale

		Moyenne 2015-17est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
SOJA												
Monde												
Production	Mt	337.1	355.8	361.9	368.5	374.9	380.9	385.8	390.9	396.3	401.5	406.8
Surface	Mha	122.8	128.7	129.7	130.9	131.8	132.9	133.6	134.3	135.1	135.9	136.7
Rendements	t/ha	2.74	2.77	2.79	2.82	2.84	2.87	2.89	2.91	2.93	2.95	2.98
Consommation	Mt	332.8	356.3	362.6	368.6	374.7	380.5	385.5	390.7	395.9	401.2	406.4
Trituration	Mt	297.5	320.0	326.2	331.9	337.7	343.2	347.9	352.9	357.8	362.8	367.8
Stocks, fin de période	Mt	38.6	41.9	41.1	41.0	41.2	41.6	41.9	42.1	42.4	42.6	43.0
Prix ¹	USD/t	399.7	393.7	409.1	416.6	421.1	425.7	430.8	436.4	441.4	447.3	452.5
Pays développés												
Production	Mt	133.3	139.2	140.5	142.6	145.0	146.7	148.5	150.3	152.2	154.0	155.9
Consommation	Mt	88.7	91.7	92.2	93.3	94.2	95.2	96.4	97.3	98.5	99.9	101.2
Trituration	Mt	79.6	82.6	83.2	84.3	85.2	86.2	87.3	88.2	89.5	90.8	92.1
Stocks, fin de période	Mt	12.4	15.4	14.6	14.4	14.3	14.3	14.3	14.2	14.2	14.2	14.2
Pays en développement												
Production	Mt	203.9	216.6	221.4	225.9	229.9	234.2	237.3	240.6	244.0	247.4	250.8
Consommation	Mt	244.1	264.6	270.5	275.3	280.5	285.2	289.2	293.5	297.4	301.3	305.2
Trituration	Mt	217.9	237.4	243.0	247.6	252.5	257.0	260.7	264.7	268.3	272.0	275.7
Stocks, fin de période	Mt	26.2	26.5	26.5	26.6	26.9	27.3	27.6	27.9	28.2	28.5	28.8
OCDE²												
Production	Mt	124.8	129.8	130.9	132.8	135.0	136.5	138.1	139.7	141.4	143.0	144.7
Consommation	Mt	89.2	92.1	92.7	94.0	95.0	96.1	97.3	98.2	99.5	101.0	102.3
Trituration	Mt	80.1	83.0	83.7	84.9	85.9	87.0	88.2	89.2	90.5	91.9	93.2
Stocks, fin de période	Mt	13.0	15.8	15.1	14.8	14.8	14.8	14.7	14.7	14.7	14.6	14.6
AUTRES OLÉAGINEUX												
Monde												
Production	Mt	146.8	150.7	152.9	155.3	157.5	160.0	162.5	165.2	167.8	170.5	173.0
Surface	Mha	83.9	86.0	86.5	87.1	87.5	88.1	88.6	89.2	89.8	90.4	90.9
Rendements	t/ha	1.75	1.75	1.77	1.78	1.80	1.82	1.83	1.85	1.87	1.89	1.90
Consommation	Mt	147.1	150.7	153.1	155.4	157.5	160.0	162.5	165.1	167.7	170.4	173.0
Trituration	Mt	124.6	128.6	130.6	132.8	134.7	136.9	139.2	141.6	144.0	146.4	148.8
Stocks, fin de période	Mt	8.5	8.7	8.5	8.4	8.4	8.5	8.5	8.6	8.6	8.7	8.7
Prix ³	USD/t	424.0	439.2	452.6	456.3	463.3	465.2	469.0	472.3	478.4	481.5	487.7
Pays développés												
Production	Mt	88.2	90.2	91.4	92.8	94.1	95.7	97.1	98.7	100.2	101.8	103.4
Consommation	Mt	80.6	80.4	81.5	82.7	83.7	84.9	86.1	87.3	88.5	89.8	91.2
Trituration	Mt	72.9	72.6	73.7	74.8	75.8	76.9	78.1	79.2	80.4	81.6	82.9
Stocks, fin de période	Mt	6.3	6.4	6.3	6.1	6.1	6.1	6.1	6.2	6.2	6.2	6.2
Pays en développement												
Production	Mt	58.6	60.5	61.5	62.5	63.4	64.4	65.4	66.5	67.6	68.7	69.6
Consommation	Mt	66.5	70.4	71.6	72.8	73.8	75.1	76.4	77.8	79.2	80.6	81.8
Trituration	Mt	51.7	55.9	57.0	58.0	59.0	60.0	61.2	62.4	63.7	64.9	65.9
Stocks, fin de période	Mt	2.2	2.2	2.3	2.3	2.3	2.4	2.4	2.4	2.5	2.5	2.6
OCDE²												
Production	Mt	59.5	60.9	61.1	61.5	61.8	62.2	62.6	63.0	63.2	63.5	63.8
Consommation	Mt	56.3	56.1	56.3	56.7	56.8	57.1	57.4	57.6	57.7	57.9	58.1
Trituration	Mt	50.9	50.8	51.0	51.3	51.5	51.7	52.0	52.1	52.2	52.4	52.5
Stocks, fin de période	Mt	5.4	5.6	5.4	5.3	5.2	5.3	5.3	5.3	5.3	5.3	5.3
TOURTEAUX PROTÉIQUES												
Monde												
Production	Mt	326.7	348.2	354.1	360.3	366.3	372.2	377.7	383.4	389.0	394.8	400.4
Consommation	Mt	324.7	348.0	354.1	360.1	366.1	372.0	377.5	383.3	389.0	394.7	400.2
Stocks, fin de période	Mt	14.7	14.5	14.5	14.7	14.8	14.9	15.2	15.2	15.3	15.4	15.5
Prix ⁴	USD/t	316.8	312.9	323.8	333.0	340.7	344.3	349.1	350.7	356.8	360.8	366.0
Pays développés												
Production	Mt	104.6	107.0	107.8	109.2	110.4	111.8	113.3	114.6	116.2	117.9	119.6
Consommation	Mt	120.3	123.3	123.8	124.7	125.7	126.6	127.1	127.9	128.9	129.7	130.4
Stocks, fin de période	Mt	1.8	1.9	1.9	1.9	1.9	2.0	2.0	2.1	2.1	2.2	2.2
Pays en développement												
Production	Mt	222.1	241.1	246.4	251.1	255.9	260.5	264.5	268.8	272.9	276.9	280.8
Consommation	Mt	204.3	224.7	230.3	235.4	240.5	245.4	250.3	255.4	260.1	265.0	269.8
Stocks, fin de période	Mt	12.9	12.7	12.6	12.8	12.8	13.0	13.1	13.2	13.2	13.3	13.3
OCDE²												
Production	Mt	96.5	99.1	99.5	100.8	101.8	102.8	104.1	105.0	106.2	107.5	108.8
Consommation	Mt	124.6	127.4	128.2	129.1	130.2	131.3	132.0	132.9	134.1	135.0	135.7
Stocks, fin de période	Mt	1.6	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7

ANNEXE A

Tableau A.2. Projections mondiales des oléagineux (suite)

Année commerciale

		Moyenne 2015-17est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
HUILES VÉGÉTALES												
Monde												
Production	Mt	189.6	202.0	205.7	209.7	213.5	217.1	220.6	224.2	227.7	231.2	234.6
dont huile de palme	Mt	65.1	71.1	72.6	74.2	75.8	77.1	78.4	79.6	80.8	82.0	83.2
Consommation	Mt	191.6	202.6	205.7	209.6	213.2	216.8	220.4	224.0	227.5	231.0	234.5
Alimentation humaine	Mt	153.5	162.0	164.8	168.1	171.9	175.5	179.1	182.4	185.7	189.0	192.3
Biocarburants	Mt	24.0	26.1	26.4	26.9	26.7	26.5	26.6	26.7	26.9	27.0	27.2
Exportations	Mt	76.7	81.3	83.5	85.3	86.9	88.5	90.1	91.7	93.2	94.8	96.3
Stocks, fin de période	Mt	22.7	22.3	22.3	22.4	22.6	22.9	23.1	23.3	23.4	23.6	23.7
Prix ⁵	USD/t	783.5	828.6	829.0	829.9	834.3	842.9	852.5	862.8	874.6	883.0	892.0
Pays développés												
Production	Mt	48.3	48.6	49.1	49.9	50.5	51.2	52.0	52.7	53.5	54.3	55.2
Consommation	Mt	53.7	54.0	53.6	53.9	54.1	54.3	54.5	54.6	54.8	54.9	55.0
Stocks, fin de période	Mt	4.8	4.2	3.9	3.8	3.9	4.1	4.1	4.2	4.2	4.2	4.1
Pays en développement												
Production	Mt	141.3	153.4	156.6	159.9	163.0	165.9	168.7	171.5	174.2	176.9	179.5
Consommation	Mt	137.8	148.6	152.1	155.7	159.1	162.5	166.0	169.4	172.7	176.1	179.5
Stocks, fin de période	Mt	17.9	18.1	18.4	18.6	18.7	18.8	19.0	19.1	19.3	19.4	19.6
OCDE²												
Production	Mt	39.3	39.7	39.9	40.3	40.6	41.0	41.3	41.6	42.0	42.4	42.7
Consommation	Mt	53.5	53.9	53.6	53.9	54.1	54.2	54.4	54.6	54.8	54.9	55.0
Stocks, fin de période	Mt	3.9	3.6	3.4	3.3	3.4	3.5	3.6	3.6	3.6	3.6	3.5

Note : Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Soja, U.S., CAF Rotterdam (Octobre/Septembre).
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Colza, Europe, CAF Hambourg (Octobre/Septembre).
4. Prix moyen pondéré des tourteaux protéiques, port Européen (Octobre/Septembre).
5. Prix moyen pondéré des huiles oléagineuses et de l'huile de palme, port Européen (Octobre/Septembre).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outil-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.3. Projections mondiales du sucre

Année commerciale

		Moyenne 2015-17est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
MONDE												
BETTERAVE À SUCRE												
Production	Mt	272.6	291.5	292.9	289.9	289.0	289.7	290.1	291.0	292.3	293.6	295.0
Surface	Mha	4.6	4.9	4.8	4.8	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7
Rendements	t/ha	59.51	60.00	60.50	60.63	60.91	61.20	61.47	61.69	61.97	62.23	62.52
Utilisation en biocarburant	Mt	13.8	15.2	15.1	14.9	14.7	14.7	14.8	14.8	14.8	14.8	14.8
CANNE À SUCRE												
Production	Mt	1 873.7	1 919.1	1 943.3	1 957.5	1 990.7	2 012.1	2 034.4	2 055.3	2 073.7	2 092.4	2 111.4
Surface	Mha	27.3	27.8	28.0	28.1	28.3	28.5	28.6	28.8	28.9	29.0	29.2
Rendements	t/ha	68.75	68.96	69.45	69.58	70.37	70.68	71.05	71.42	71.74	72.09	72.42
Utilisation en biocarburant	Mt	348.6	353.8	363.5	369.7	376.2	382.3	389.0	395.5	400.7	405.6	410.4
SUCRE												
Production	Mt tq	170.7	178.6	182.1	184.8	188.6	191.2	193.8	196.5	199.1	201.9	204.7
Consommation	Mt tq	167.1	173.4	176.0	178.7	181.4	184.1	186.9	189.6	192.4	195.1	197.9
Stocks, fin de période	Mt tq	78.9	78.2	78.3	78.5	79.6	80.7	81.7	82.6	83.4	84.2	85.1
Prix, sucre brut ¹	USD/t	359.7	346.9	352.7	357.4	362.9	367.8	372.6	377.7	383.2	388.1	392.3
Prix, sucre raffiné ²	USD/t	442.7	417.3	434.0	437.8	443.0	448.1	452.7	457.3	462.4	467.3	471.7
Prix, isoglucose ³	USD/t	613.8	503.7	519.5	526.8	538.4	546.5	551.8	555.2	560.6	566.2	572.1
PAYS DÉVELOPPÉS												
BETTERAVE À SUCRE												
Production	Mt	226.2	243.2	243.7	240.2	238.4	238.4	238.1	238.3	238.8	239.4	240.0
CANNE À SUCRE												
Production	Mt	81.7	83.5	85.2	86.3	87.0	87.5	87.9	88.6	89.3	89.6	90.2
SUCRE												
Production	Mt tq	41.0	45.1	45.3	45.6	45.6	45.7	45.8	46.0	46.3	46.5	46.7
Consommation	Mt tq	46.3	46.8	47.0	47.1	47.3	47.4	47.6	47.7	47.9	48.1	48.2
Stocks, fin de période	Mt tq	12.2	12.5	12.5	12.4	12.5	12.6	12.7	12.7	12.8	12.9	12.9
ISOGLUCOSE												
Production	Mt é.s	9.4	9.7	10.0	10.3	10.4	10.5	10.6	10.7	10.8	10.9	11.0
Consommation	Mt é.S	8.1	8.3	8.5	8.8	9.0	9.0	9.0	9.1	9.2	9.2	9.3
PAYS EN DÉVELOPPEMENT												
BETTERAVE À SUCRE												
Production	Mt	46.4	48.3	49.2	49.7	50.5	51.3	52.0	52.8	53.5	54.2	55.0
CANNE À SUCRE												
Production	Mt	1 791.9	1 835.6	1 858.1	1 871.2	1 903.7	1 924.6	1 946.4	1 966.7	1 984.4	2 002.8	2 021.2
SUCRE												
Production	Mt tq	129.8	133.5	136.8	139.3	143.0	145.4	148.0	150.5	152.9	155.4	158.0
Consommation	Mt tq	120.8	126.5	129.0	131.6	134.1	136.7	139.3	141.9	144.5	147.1	149.7
Stocks, fin de période	Mt tq	66.7	65.7	65.8	66.0	67.1	68.1	69.0	69.9	70.6	71.3	72.2
ISOGLUCOSE												
Production	Mt é.s	4.4	4.7	4.7	4.7	4.8	4.8	4.9	4.9	4.9	5.0	5.0
Consommation	Mt é.s	5.1	5.4	5.4	5.5	5.6	5.7	5.7	5.8	5.9	6.0	6.0
OCDE⁴												
BETTERAVE À SUCRE												
Production	Mt	171.7	184.6	185.1	181.5	179.0	178.2	177.2	176.5	176.2	175.9	175.8
CANNE À SUCRE												
Production	Mt	121.9	124.1	126.5	128.2	129.8	131.0	131.6	132.6	133.6	134.5	135.7
SUCRE												
Production	Mt tq	39.2	42.8	43.0	43.3	43.3	43.4	43.4	43.5	43.6	43.8	44.0
Consommation	Mt tq	43.7	44.2	44.4	44.6	44.8	45.0	45.1	45.3	45.5	45.7	45.9
Stocks, fin de période	Mt tq	10.8	10.8	10.9	11.0	11.1	11.2	11.2	11.3	11.4	11.5	11.5
ISOGLUCOSE												
Production	Mt é.s	10.7	10.9	11.2	11.4	11.6	11.7	11.8	11.9	12.0	12.0	12.1
Consommation	Mt é.s	10.2	10.4	10.6	10.9	11.1	11.1	11.2	11.3	11.4	11.5	11.5

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Prix mondial du sucre brut, ICE contrat No11 le plus proche (octobre/septembre).
2. Prix du sucre raffiné, contrats futurs No. 407, marché de l'Euronext, Liffe, Londres (octobre/septembre).
3. Prix de gros des Etats-Unis, référence HFCS-55, état sec (octobre/septembre).
4. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.4. Projections mondiales des viandes

Année civile

		Moyenne 2015-17est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
MONDE												
VIANDE BOVINE												
Production	kt epc	68 486	71 724	72 799	73 683	74 296	75 038	75 839	76 697	77 471	78 394	79 292
Consommation	kt epc	67 977	70 932	72 105	72 908	73 509	74 250	75 056	75 913	76 690	77 617	78 510
VIANDE PORCINE												
Production	kt epc	117 547	120 708	121 855	123 151	124 401	125 644	126 731	127 759	128 807	129 820	130 930
Consommation	kt epc	117 354	120 476	121 679	122 975	124 230	125 461	126 537	127 556	128 595	129 597	130 699
VIANDE DE VOLAILLE												
Production	kt pac	118 083	123 205	125 350	127 142	128 705	130 491	132 229	134 052	135 752	137 316	139 016
Consommation	kt pac	118 018	123 121	125 248	127 050	128 624	130 401	132 142	133 966	135 669	137 234	138 921
VIANDE OVINE												
Production	kt epc	14 417	14 872	15 128	15 413	15 708	16 002	16 276	16 559	16 848	17 138	17 430
Consommation	kt epc	14 436	14 868	15 124	15 411	15 710	15 998	16 269	16 548	16 834	17 121	17 410
TOTAL VIANDE												
Consommation par habitant ¹	kg pad	34.3	34.7	34.9	35.0	35.0	35.1	35.1	35.2	35.2	35.3	35.4
PAYS DÉVELOPPÉS												
VIANDE BOVINE												
Production	kt epc	29 543	30 883	31 167	31 326	31 234	31 330	31 516	31 727	31 839	32 030	32 196
Consommation	kt epc	28 643	29 805	30 235	30 312	30 138	30 171	30 297	30 481	30 572	30 750	30 896
VIANDE PORCINE												
Production	kt epc	44 251	45 297	45 244	45 378	45 521	45 816	45 974	46 183	46 402	46 532	46 770
Consommation	kt epc	40 773	41 634	41 718	41 852	41 992	42 257	42 350	42 468	42 588	42 579	42 739
VIANDE DE VOLAILLE												
Production	kt pac	48 947	50 868	51 460	52 063	52 398	52 845	53 262	53 696	54 101	54 430	54 763
Consommation	kt pac	46 971	48 772	49 165	49 666	49 910	50 244	50 538	50 843	51 097	51 280	51 462
VIANDE OVINE												
Production	kt epc	3 502	3 624	3 683	3 729	3 793	3 863	3 895	3 932	3 969	4 007	4 045
Consommation	kt epc	2 846	2 915	2 959	2 994	3 037	3 079	3 101	3 128	3 155	3 183	3 210
TOTAL VIANDE												
Consommation par habitant ¹	kg pad	68.0	69.7	70.0	70.2	70.1	70.3	70.4	70.6	70.7	70.7	70.8
PAYS EN DÉVELOPPEMENT												
VIANDE BOVINE												
Production	kt epc	38 943	40 842	41 631	42 357	43 061	43 708	44 323	44 969	45 632	46 364	47 096
Consommation	kt epc	39 334	41 126	41 870	42 595	43 371	44 079	44 759	45 432	46 118	46 867	47 613
VIANDE PORCINE												
Production	kt epc	73 296	75 411	76 611	77 773	78 880	79 828	80 756	81 576	82 405	83 288	84 160
Consommation	kt epc	76 581	78 843	79 960	81 123	82 238	83 204	84 187	85 087	86 008	87 019	87 960
VIANDE DE VOLAILLE												
Production	kt pac	69 136	72 337	73 890	75 080	76 307	77 646	78 966	80 356	81 651	82 886	84 253
Consommation	kt pac	71 047	74 349	76 083	77 385	78 714	80 158	81 604	83 123	84 572	85 955	87 458
VIANDE OVINE												
Production	kt epc	10 915	11 249	11 446	11 684	11 915	12 139	12 382	12 627	12 878	13 131	13 385
Consommation	kt epc	11 590	11 953	12 165	12 418	12 673	12 919	13 168	13 420	13 679	13 938	14 200
TOTAL VIANDE												
Consommation par habitant ¹	kg pad	26.4	26.8	26.9	27.1	27.2	27.3	27.4	27.5	27.6	27.7	27.9
OCDE²												
VIANDE BOVINE												
Production	kt epc	27 731	29 331	29 679	29 838	29 724	29 800	29 945	30 119	30 218	30 397	30 554
Consommation	kt epc	26 736	28 259	28 705	28 777	28 596	28 623	28 741	28 920	29 003	29 176	29 323
VIANDE PORCINE												
Production	kt epc	42 062	42 982	42 920	42 990	43 107	43 372	43 518	43 720	43 938	44 050	44 271
Consommation	kt epc	39 307	40 139	40 247	40 336	40 439	40 674	40 782	40 911	41 033	41 052	41 211
VIANDE DE VOLAILLE												
Production	kt pac	47 017	48 761	49 421	50 016	50 362	50 831	51 270	51 738	52 165	52 512	52 876
Consommation	kt pac	44 688	46 380	46 820	47 336	47 626	48 004	48 337	48 686	48 976	49 193	49 424
VIANDE OVINE												
Production	kt epc	2 721	2 797	2 846	2 877	2 926	2 980	2 997	3 018	3 040	3 062	3 086
Consommation	kt epc	2 075	2 103	2 135	2 154	2 181	2 206	2 214	2 226	2 237	2 250	2 263
TOTAL VIANDE												
Consommation par habitant ¹	kg pad	68.5	70.3	70.5	70.6	70.5	70.6	70.7	70.8	70.9	70.9	71.0

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 Septembre pour la Nouvelle-Zélande dans les agrégats.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. La consommation par habitant est exprimée en poids au détail. Les coefficients de conversion poids carcasse-poids au détail sont de 0.7 pour la viande bovine, de 0.78 pour la viande porcine et de 0.88 pour la viande ovine et la viande de volaille.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.5. Projections mondiales du secteur laitier : Beurre et fromage

Année civile

		Moyenne 2015-17est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
BEURRE												
Monde												
Production	kt pp	11 081	11 612	11 844	12 061	12 319	12 586	12 869	13 156	13 449	13 748	14 060
Consommation	kt pp	11 005	11 555	11 770	12 011	12 269	12 536	12 818	13 105	13 398	13 697	14 008
Variation de stocks	kt pp	-5	5	22	-2	-3	-2	-2	-2	-1	-1	-1
Prix ¹	USD/t	3 933	4 514	4 228	4 274	4 300	4 373	4 370	4 386	4 413	4 450	4 469
Pays développés												
Production	kt pp	4 737	4 817	4 856	4 903	4 959	5 007	5 065	5 125	5 182	5 234	5 294
Consommation	kt pp	4 143	4 235	4 249	4 307	4 354	4 397	4 442	4 489	4 534	4 578	4 625
Pays en développement												
Production	kt pp	6 343	6 794	6 988	7 157	7 360	7 579	7 804	8 031	8 267	8 514	8 766
Consommation	kt pp	6 861	7 320	7 521	7 704	7 916	8 139	8 376	8 615	8 864	9 119	9 384
OCDE²												
Production	kt pp	4 562	4 642	4 684	4 734	4 795	4 846	4 908	4 973	5 033	5 090	5 153
Consommation	kt pp	3 976	4 060	4 073	4 131	4 178	4 222	4 267	4 315	4 360	4 404	4 451
Variation de stocks	kt pp	0	11	28	2	1	0	0	0	0	0	0
FROMAGE												
Monde												
Production	kt pp	22 809	23 713	24 025	24 324	24 653	24 975	25 298	25 602	25 909	26 213	26 507
Consommation	kt pp	22 705	23 654	23 897	24 181	24 518	24 840	25 163	25 468	25 778	26 082	26 376
Variation de stocks	kt pp	38	-52	16	32	23	24	22	22	19	19	20
Prix ³	USD/t	3 425	3 699	3 787	3 878	3 920	3 985	4 024	4 064	4 115	4 168	4 218
Pays développés												
Production	kt pp	18 174	18 909	19 143	19 351	19 606	19 851	20 095	20 325	20 558	20 786	21 005
Consommation	kt pp	17 192	17 962	18 085	18 255	18 469	18 670	18 874	19 059	19 249	19 437	19 611
Pays en développement												
Production	kt pp	4 635	4 805	4 882	4 974	5 047	5 124	5 203	5 277	5 351	5 427	5 502
Consommation	kt pp	5 513	5 691	5 812	5 926	6 049	6 169	6 290	6 408	6 529	6 645	6 764
OCDE²												
Production	kt pp	17 622	18 336	18 555	18 747	18 997	19 231	19 469	19 693	19 922	20 147	20 365
Consommation	kt pp	16 811	17 543	17 661	17 827	18 037	18 234	18 434	18 616	18 802	18 987	19 153
Variation de stocks	kt pp	38	-52	16	32	23	24	22	22	19	19	20

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande dans les agrégats.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Prix à l'exportation FAB, beurre à 82% m.g., Océanie
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Prix à l'exportation, FAB, fromage cheddar, 39% d'humidité, Océanie.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.6. Projections mondiales du secteur laitier : Poudres et caséine

Année civile

		Moyenne 2015-17est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE												
Monde												
Production	kt pp	4 505	4 595	4 665	4 707	4 764	4 846	4 910	4 974	5 037	5 098	5 163
Consommation	kt pp	4 348	4 570	4 683	4 726	4 749	4 809	4 850	4 913	4 973	5 033	5 096
Variation de stocks	kt pp	96	-36	-79	-80	-45	-23	0	0	3	5	7
Prix ¹	USD/t	2 069	2 077	2 296	2 369	2 438	2 530	2 603	2 668	2 738	2 817	2 895
Pays développés												
Production	kt pp	3 924	3 998	4 048	4 076	4 119	4 185	4 234	4 285	4 336	4 381	4 432
Consommation	kt pp	2 018	2 131	2 188	2 175	2 141	2 148	2 134	2 142	2 145	2 150	2 158
Pays en développement												
Production	kt pp	581	597	618	631	644	662	675	689	701	718	731
Consommation	kt pp	2 331	2 439	2 495	2 552	2 608	2 661	2 716	2 771	2 828	2 883	2 938
OCDE²												
Production	kt pp	3 688	3 767	3 795	3 824	3 868	3 931	3 981	4 034	4 086	4 132	4 184
Consommation	kt pp	2 039	2 101	2 161	2 161	2 127	2 134	2 120	2 128	2 131	2 136	2 143
Variation de stocks	kt pp	96	-36	-79	-80	-45	-23	0	0	3	5	7
LAIT ENTIER EN POUDRE												
Monde												
Production	kt pp	5 317	5 524	5 635	5 729	5 829	5 927	6 024	6 116	6 207	6 277	6 346
Consommation	kt pp	5 227	5 518	5 635	5 729	5 829	5 928	6 024	6 117	6 208	6 277	6 347
Variation de stocks	kt pp	-7	6	0	0	0	0	-1	-1	-1	-1	-1
Prix ³	USD/t	2 664	2 961	3 128	3 220	3 290	3 378	3 445	3 502	3 575	3 640	3 710
Pays développés												
Production	kt pp	2 344	2 331	2 363	2 392	2 428	2 460	2 498	2 537	2 574	2 609	2 640
Consommation	kt pp	598	618	635	643	651	660	669	677	685	693	701
Pays en développement												
Production	kt pp	2 973	3 193	3 271	3 337	3 401	3 468	3 526	3 579	3 632	3 668	3 706
Consommation	kt pp	4 629	4 899	4 999	5 086	5 178	5 267	5 356	5 439	5 522	5 584	5 645
OCDE²												
Production	kt pp	2 523	2 514	2 543	2 572	2 608	2 638	2 676	2 715	2 751	2 786	2 816
Consommation	kt pp	793	801	820	830	840	852	863	874	885	895	906
Variation de stocks	kt pp	-7	6	0	0	0	0	-1	-1	-1	-1	-1
POUDRE DE LACTOSÉRUM												
Prix de gros, États-Unis ⁴	USD/t	883	1 081	1 158	1 220	1 178	1 187	1 216	1 244	1 278	1 328	1 359
CASÉINE												
Prix ⁵	USD/t	6 329	6 546	7 313	7 490	7 650	7 832	8 017	8 170	8 364	8 557	8 754

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande dans les agrégats.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Prix à l'exportation FAB, lait écrémé en poudre, 1.25% de matière grasse, Océanie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Prix à l'exportation FAB, lait entier en poudre 26% de matière grasse, Océanie.
4. Prix à l'exportation FAB, lactosérum doux non hygroscopique, Europe occidentale.
5. Prix à l'exportation, Nouvelle Zélande.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.7. Projections mondiales de la pêche et l'aquaculture

Année civile

		Moyenne 2015-17est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
POISSON¹												
Monde												
Production	kt	171 747	176 476	178 380	180 473	181 458	184 920	187 031	188 820	190 965	190 893	194 675
dont aquaculture	kt	79 729	85 232	87 992	90 883	93 293	95 112	96 980	98 504	100 458	102 070	103 713
Consommation	kt	172 616	177 163	178 969	180 963	181 849	185 212	187 224	188 916	190 960	190 889	194 672
alimentation humaine	kt	153 230	158 492	160 919	163 491	165 558	167 951	169 961	171 648	173 698	174 930	177 343
transformation industrielle	kt	14 304	14 334	14 107	13 923	12 911	13 959	13 991	14 024	14 048	12 824	14 173
Prix												
Aquaculture ²	USD/t	2 877.6	2 587.0	2 726.6	2 719.6	2 865.3	2 825.3	2 871.1	2 893.2	2 970.2	3 013.2	3 067.0
Pêche ³	USD/t	1 557.4	1 603.1	1 664.6	1 684.3	1 748.1	1 734.6	1 755.2	1 764.4	1 781.5	1 803.1	1 818.9
Produits échangés ⁴	USD/t	2 827.8	2 942.4	3 106.0	3 147.1	3 319.0	3 278.3	3 332.4	3 354.4	3 398.1	3 447.8	3 499.3
Pays développés												
Production	kt	28 860	28 839	29 011	29 112	29 165	29 183	29 178	29 193	29 211	29 281	29 322
dont aquaculture	kt	4 578	4 765	4 924	5 088	5 188	5 228	5 258	5 311	5 371	5 470	5 549
Consommation	kt	37 018	36 746	36 593	36 586	36 559	37 081	36 875	37 253	37 135	37 579	37 433
alimentation humaine	kt	31 893	32 368	32 266	32 303	32 303	32 860	32 676	33 076	32 981	33 432	33 317
transformation industrielle	kt	4 428	3 901	3 850	3 806	3 779	3 745	3 722	3 700	3 677	3 669	3 639
Pays en développement												
Production	kt	142 582	147 336	149 069	151 062	151 993	155 437	157 553	159 327	161 454	161 312	165 053
dont aquaculture	kt	75 149	80 466	83 067	85 793	88 103	89 882	91 720	93 191	95 085	96 599	98 162
Consommation	kt	135 555	140 386	142 344	144 346	145 259	148 099	150 319	151 632	153 793	153 279	157 208
alimentation humaine	kt	121 326	126 112	128 641	131 176	133 243	135 080	137 273	138 560	140 704	141 486	144 013
transformation industrielle	kt	9 872	10 428	10 252	10 112	9 127	10 210	10 264	10 320	10 366	9 150	10 530
OCDE												
Production	kt	28 361	28 530	28 752	28 908	28 688	28 862	29 047	29 137	29 229	28 880	29 364
dont aquaculture	kt	6 197	6 414	6 641	6 846	6 986	7 037	7 081	7 160	7 242	7 364	7 466
Consommation	kt	38 349	38 704	38 584	38 634	38 369	39 017	38 914	39 365	39 296	39 477	39 717
alimentation humaine	kt	33 107	33 610	33 594	33 722	33 696	34 254	34 141	34 607	34 554	35 031	35 025
transformation industrielle	kt	4 507	4 472	4 393	4 340	4 151	4 191	4 201	4 186	4 171	3 925	4 120
FARINE DE POISSON⁵												
Monde												
Production	kt	4 513.0	4 714.1	4 725.1	4 742.1	4 546.5	4 857.2	4 911.1	4 968.0	5 022.4	4 755.8	5 152.5
à partir de poisson entier	kt	3 218.7	3 402.3	3 358.7	3 325.0	3 086.6	3 354.9	3 371.5	3 388.6	3 403.1	3 105.5	3 452.5
Consommation	kt	4 551.0	4 839.6	4 803.3	4 842.9	4 875.0	4 850.2	4 860.2	4 961.9	5 017.1	4 949.9	5 045.7
Variation de stocks	kt	-73.3	63.8	86.1	38.5	-204.2	86.3	95.2	25.4	-0.3	-204.8	86.2
Prix ⁶	USD/t	1 474.7	1 475.7	1 507.2	1 507.5	1 621.9	1 574.3	1 601.9	1 632.4	1 657.5	1 762.9	1 720.3
Pays développés												
Production	kt	1 472.9	1 465.0	1 476.9	1 486.2	1 498.6	1 506.6	1 514.3	1 523.0	1 531.5	1 543.3	1 550.7
à partir de poisson entier	kt	1 472.9	1 465.0	1 476.9	1 486.2	1 498.6	1 506.6	1 514.3	1 523.0	1 531.5	1 543.3	1 550.7
Consommation	kt	1 525.7	1 514.9	1 466.5	1 442.3	1 402.4	1 370.5	1 331.7	1 318.0	1 296.6	1 235.9	1 238.9
Variation de stocks	kt	4.7	-16.2	1.1	3.5	-42.2	34.3	10.2	0.4	-0.3	-42.8	34.2
Pays en développement												
Production	kt	3 039.5	3 249.1	3 248.2	3 255.9	3 047.9	3 350.6	3 396.7	3 445.0	3 490.9	3 212.6	3 601.8
à partir de poisson entier	kt	3 039.5	3 249.1	3 248.2	3 255.9	3 047.9	3 350.6	3 396.7	3 445.0	3 490.9	3 212.6	3 601.8
Consommation	kt	3 219.9	3 324.7	3 336.8	3 400.6	3 472.6	3 479.7	3 528.5	3 644.0	3 720.5	3 714.0	3 806.8
Variation de stocks	kt	-78.0	80.0	85.0	35.0	-162.0	52.0	85.0	25.0	0.0	-162.0	52.0
OCDE												
Production	kt	1 470.2	1 575.0	1 576.8	1 580.4	1 551.3	1 575.5	1 592.0	1 603.5	1 615.0	1 571.8	1 633.7
à partir de poisson entier	kt	1 470.2	1 575.0	1 576.8	1 580.4	1 551.3	1 575.5	1 592.0	1 603.5	1 615.0	1 571.8	1 633.7
Consommation	kt	1 657.5	1 639.5	1 604.6	1 588.2	1 553.3	1 528.3	1 496.9	1 491.6	1 476.9	1 419.2	1 429.7
Variation de stocks	kt	-70.4	23.8	26.1	28.5	-92.2	44.3	25.2	25.4	-0.3	-92.8	44.2

ANNEXE A

Tableau A.7. Projections mondiales de la pêche et l'aquaculture (suite)

Année civile

		Moyenne 2015-17est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
HUILE DE POISSON⁵												
Monde												
Production	kt	910.6	935.9	933.8	934.2	902.3	947.7	956.3	964.8	973.2	930.6	993.0
à partir de poisson entier	kt	566.5	580.6	572.1	566.8	529.2	569.1	572.0	574.4	576.5	527.5	583.4
Consommation	kt	946.1	933.0	939.6	941.3	993.4	911.0	941.5	974.9	985.4	1 020.2	956.3
Variation de stocks	kt	-21.7	14.6	5.9	4.6	-79.4	48.4	26.5	1.6	-0.6	-77.9	48.4
Prix ⁷	USD/t	1 654.7	1 645.4	1 798.5	1 833.6	1 979.9	1 825.7	1 857.7	1 864.7	1 888.1	2 137.7	1 919.2
Pays développés												
Production	kt	407.4	380.9	381.4	381.1	381.2	380.8	380.9	381.1	381.3	382.2	382.2
à partir de poisson entier	kt	407.4	380.9	381.4	381.1	381.2	380.8	380.9	381.1	381.3	382.2	382.2
Consommation	kt	544.5	499.0	511.9	515.7	585.8	480.1	498.9	517.4	519.9	583.5	485.0
Variation de stocks	kt	7.8	3.6	3.9	2.6	-28.4	23.4	4.5	-0.4	-0.6	-28.9	23.4
Pays en développement												
Production	kt	503.3	555.0	552.4	553.1	521.1	566.9	575.5	583.7	591.9	548.4	610.8
à partir de poisson entier	kt	503.3	555.0	552.4	553.1	521.1	566.9	575.5	583.7	591.9	548.4	610.8
Consommation	kt	404.7	433.9	427.7	425.6	407.6	431.0	442.6	457.5	465.5	436.7	471.3
Variation de stocks	kt	-29.5	11.0	2.0	2.0	-51.0	25.0	22.0	2.0	0.0	-49.0	25.0
OCDE												
Production	kt	466.9	461.6	462.5	464.0	458.7	464.8	469.5	473.3	477.3	469.9	484.8
à partir de poisson entier	kt	466.9	461.6	462.5	464.0	458.7	464.8	469.5	473.3	477.3	469.9	484.8
Consommation	kt	635.1	652.5	656.0	651.0	696.3	615.9	637.9	661.1	665.0	697.4	629.5
Variation de stocks	kt	-15.6	9.6	0.9	1.6	-29.4	18.4	6.5	1.6	-0.6	-27.9	18.4

Note : Sous la terminologie "produits de la pêche et aquaculture" sont compris les poissons, les crustacés, les mollusques et autres animaux marins, mais sont exclus les mammifères marins, les crocodiles, caïmans, aligators et les plantes aquatiques.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Les données sont en équivalent poids vif.
2. Valeur unitaire mondiale de la production de poissons issue de l'aquaculture (base poids vivant).
3. La valeur de la production de poissons pêchés est estimée par la FAO, déduction faite des poissons utilisés pour réduction.
4. Valeur unitaire mondiale des échanges (somme des importations et des exportations).
5. Les données sont en poids de produit.
6. Farine de poisson, protéine 64-65%, Hambourg, Allemagne.
7. Huile de poisson, sans origine, N.O. Europe.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.8. Projections mondiales des biocarburants

Année civile

		Moyenne 2015-17est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
ÉTHANOL												
Monde												
Production	mIn L	118.8	122.4	123.5	125.2	125.7	126.5	127.2	128.1	128.9	129.8	130.5
Consommation	mIn L	119.0	123.3	124.1	125.6	126.2	127.0	127.8	128.6	129.4	130.3	131.1
Exportations	mIn L	9.0	9.2	9.3	9.4	9.4	9.4	9.5	9.6	9.5	9.5	9.4
Prix ¹	USD/hl	44.5	45.8	46.7	47.5	48.4	49.7	50.6	51.3	51.5	51.9	52.4
Pays développés												
Production	mIn L	70.3	72.1	71.9	72.6	72.1	71.9	71.7	71.5	71.4	71.4	71.3
Consommation	mIn L	69.4	72.2	71.8	72.2	72.0	71.9	71.8	71.7	71.6	71.5	71.3
Échanges nets	mIn L	0.7	0.4	0.4	0.4	0.3	0.1	0.0	-0.1	0.0	0.0	0.1
Pays en développement												
Production	mIn L	48.5	50.3	51.6	52.6	53.6	54.5	55.6	56.6	57.5	58.4	59.2
Consommation	mIn L	49.6	51.1	52.3	53.4	54.2	55.1	56.0	56.9	57.8	58.8	59.8
Échanges nets	mIn L	-1.1	-0.7	-0.6	-0.6	-0.6	-0.4	-0.3	-0.2	-0.2	-0.3	-0.4
OCDE²												
Production	mIn L	69.4	71.2	71.0	71.7	71.2	71.1	70.8	70.6	70.6	70.5	70.4
Consommation	mIn L	69.4	72.2	71.9	72.3	72.1	72.0	71.9	71.8	71.7	71.6	71.4
Échanges nets	mIn L	-0.2	-0.5	-0.6	-0.6	-0.6	-0.8	-0.9	-1.0	-1.0	-0.9	-0.8
BIODIESEL												
Monde												
Production	mIn L	34.2	37.4	38.0	39.0	38.8	38.5	38.6	38.7	38.9	39.0	39.3
Consommation	mIn L	35.0	37.4	38.1	38.9	38.7	38.6	38.7	38.8	38.9	39.1	39.4
Exportations	mIn L	3.6	4.1	3.9	3.4	3.3	3.3	3.2	3.2	3.2	3.1	3.1
Prix ³	USD/hl	85.1	91.5	91.8	91.9	91.9	91.7	91.9	91.9	92.8	92.3	93.4
Pays développés												
Production	mIn L	20.9	21.8	21.9	22.0	21.8	21.3	21.1	21.0	20.8	20.7	20.6
Consommation	mIn L	23.7	24.6	24.4	23.9	23.6	23.2	23.0	22.8	22.6	22.5	22.4
Échanges nets	mIn L	-2.9	-2.9	-2.5	-2.1	-2.0	-2.0	-1.9	-1.9	-1.9	-1.8	-1.8
Pays en développement												
Production	mIn L	13.3	15.6	16.1	17.0	17.0	17.2	17.5	17.7	18.1	18.3	18.7
Consommation	mIn L	11.2	12.8	13.7	15.0	15.1	15.4	15.7	16.0	16.3	16.6	17.0
Échanges nets	mIn L	2.1	2.8	2.4	2.0	1.9	1.9	1.8	1.8	1.8	1.7	1.7
OCDE²												
Production	mIn L	21.5	22.5	22.6	22.7	22.5	22.0	21.8	21.6	21.5	21.3	21.2
Consommation	mIn L	24.3	25.3	25.1	24.6	24.3	23.9	23.6	23.5	23.3	23.1	23.0
Échanges nets	mIn L	-2.8	-2.9	-2.5	-2.1	-2.0	-1.9	-1.9	-1.8	-1.8	-1.8	-1.8

Note : Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Prix de gros, États-Unis, Omaha.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Prix à la production en Allemagne net de droits de douanes sur le biodiesel et de la taxe sur l'énergie.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.9. Projections mondiales du coton

Année commerciale

		Moyenne 2015-17est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
MONDE												
Production	Mt	23.4	25.1	25.2	25.6	25.9	26.3	26.8	27.3	27.8	28.3	28.7
Surface	Mha	30.7	32.3	32.2	32.3	32.3	32.3	32.6	32.7	32.8	32.9	32.9
Rendements	t/ha	0.76	0.78	0.78	0.79	0.80	0.81	0.82	0.83	0.85	0.86	0.87
Consommation ¹	Mt	24.5	26.2	26.4	27.0	27.5	27.7	27.4	27.6	27.9	28.3	28.7
Exportations	Mt	7.9	8.3	8.4	8.5	8.6	8.8	8.9	9.0	9.1	9.3	9.4
Stocks, fin de période	Mt	19.5	18.1	16.9	15.5	13.9	12.4	11.8	11.4	11.2	11.2	11.2
Prix ²	USD/t	1 697.4	1 597.2	1 436.1	1 450.4	1 469.9	1 517.0	1 537.9	1 542.6	1 541.7	1 539.5	1 544.1
PAYS DÉVELOPPÉS												
Production	Mt	6.2	6.5	6.3	6.4	6.4	6.5	6.6	6.7	6.8	6.9	7.0
Consommation	Mt	1.7	1.7	1.8	1.8	1.8	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9
Exportations	Mt	4.5	4.9	5.0	5.0	5.1	5.1	5.2	5.2	5.3	5.3	5.4
Importations	Mt	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Stocks, fin de période	Mt	2.1	3.0	2.9	2.8	2.7	2.6	2.4	2.3	2.2	2.2	2.1
PAYS EN DÉVELOPPEMENT												
Production	Mt	17.2	18.7	18.9	19.2	19.5	19.8	20.2	20.6	21.0	21.4	21.8
Consommation	Mt	22.8	24.5	24.6	25.2	25.7	25.9	25.5	25.8	26.0	26.4	26.7
Exportations	Mt	3.3	3.4	3.5	3.5	3.6	3.6	3.7	3.8	3.9	3.9	4.0
Importations	Mt	7.4	8.0	8.1	8.2	8.3	8.4	8.6	8.7	8.8	8.9	9.1
Stocks, fin de période	Mt	17.4	15.1	14.0	12.7	11.2	9.9	9.4	9.1	9.0	9.0	9.1
OCDE³												
Production	Mt	5.8	6.2	6.1	6.2	6.2	6.3	6.4	6.5	6.6	6.7	6.8
Consommation	Mt	3.2	3.2	3.2	3.2	3.3	3.3	3.4	3.4	3.4	3.5	3.5
Exportations	Mt	3.9	4.3	4.3	4.4	4.5	4.6	4.6	4.7	4.7	4.8	4.8
Importations	Mt	1.6	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4
Stocks, fin de période	Mt	2.6	3.5	3.4	3.3	3.2	3.0	2.9	2.8	2.7	2.6	2.6

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. La consommation du coton correspond à celle de la filature et non à la demande finale du consommateur.
2. Indice Cotlook A, Middling 1 3/32", coût et fret hors assurance, ports d'extrême Orient (août/juillet).
3. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.10. Hypothèses économiques

Année civile

		Moyenne 2015-17est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
PIB RÉEL¹												
Australie	%	2.5	2.8	2.7	2.8	2.8	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7
Canada	%	1.8	2.1	1.9	1.7	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8
Chili	%	1.7	2.5	2.7	2.9	3.2	3.3	3.3	3.3	3.3	3.3	3.3
Union européenne	%	2.1	2.0	1.7	1.6	1.6	1.6	1.5	1.5	1.5	1.5	1.4
Japon	%	1.2	1.2	1.0	0.2	0.7	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
Corée	%	2.9	3.0	3.0	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9
Mexique	%	2.8	2.2	2.3	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7
Nouvelle-Zélande	%	3.1	3.2	3.0	2.5	2.5	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4
Norvège	%	1.7	1.8	1.9	1.9	1.8	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9
Suisse	%	1.1	1.7	1.8	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7
Turquie	%	4.8	3.5	3.5	3.5	3.6	3.6	3.6	3.6	3.6	3.6	3.6
États-Unis	%	2.2	2.5	2.1	1.8	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7
Algérie	%	2.8	0.8	1.4	1.8	2.3	2.4	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Brésil	%	-2.2	1.9	2.3	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Chine	%	6.8	6.6	6.4	6.2	6.0	5.8	5.7	5.8	5.7	5.8	5.7
Égypte	%	4.3	4.5	5.3	5.8	6.0	6.0	5.7	5.7	5.7	5.7	5.7
Inde	%	7.3	7.4	7.8	7.9	8.1	8.2	8.2	8.2	8.2	8.2	8.2
Indonésie	%	5.0	5.3	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5
Iran	%	4.8	3.8	4.0	4.0	4.1	4.1	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
Malaisie	%	4.9	4.8	4.8	4.9	4.9	4.9	4.9	4.9	4.9	4.9	4.9
Pakistan	%	4.6	5.6	6.0	5.7	5.9	5.9	5.9	5.9	5.9	5.9	5.9
Russie	%	-0.4	1.9	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5
Arabie saoudite	%	2.0	1.1	1.6	1.8	2.0	2.0	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9
Afrique du Sud	%	0.8	1.1	1.6	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2
Ukraine	%	-1.8	3.2	3.5	3.7	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
OCDE ^{2,3}	%	2.2	2.3	2.0	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8
DÉFLATEUR DCP¹												
Australie	%	1.3	1.8	2.0	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Canada	%	1.1	1.8	1.9	1.9	2.0	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9
Chili	%	3.5	2.7	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Union européenne	%	0.7	1.6	1.7	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.7
Japon	%	0.0	0.7	1.3	1.6	1.3	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6
Corée	%	1.2	2.1	2.1	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Mexique	%	4.3	4.2	3.5	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Nouvelle-Zélande	%	0.9	1.6	1.8	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Norvège	%	2.4	1.6	2.0	2.3	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Suisse	%	-0.2	0.2	0.6	0.9	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Turquie	%	8.8	9.3	8.8	7.9	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5
États-Unis	%	1.0	1.9	2.1	2.4	2.2	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
Algérie	%	5.6	4.4	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
Brésil	%	7.5	4.7	5.2	4.1	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
Chine	%	1.7	2.4	2.5	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6
Égypte	%	14.9	21.3	13.5	10.1	7.2	7.1	7.1	7.1	7.1	7.1	7.1
Inde	%	4.4	4.9	4.8	4.9	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Indonésie	%	4.6	3.9	3.7	3.8	3.6	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5
Iran	%	10.5	10.1	9.5	9.3	9.0	8.7	8.7	8.7	8.7	8.7	8.7
Malaisie	%	2.7	2.9	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Pakistan	%	3.8	4.8	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Russie	%	8.9	3.9	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
Arabie saoudite	%	1.8	5.0	2.0	2.2	2.1	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Afrique du Sud	%	5.4	5.3	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5
Ukraine	%	25.1	10.0	7.0	6.5	5.5	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
OCDE ^{2,3}	%	1.3	2.1	2.3	2.4	2.3	2.4	2.4	2.4	2.4	2.5	2.5

ANNEXE A

Tableau A.10. Hypothèses économiques (suite)

Année civile

		Moyenne 2015-17est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
DÉFLATEUR PIB¹												
Australie	%	1.5	1.3	1.9	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Canada	%	0.8	2.3	2.0	1.9	2.0	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9
Chili	%	3.5	2.7	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Union européenne	%	0.7	1.4	1.6	1.6	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7
Japon	%	0.7	0.2	1.0	1.6	1.3	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6
Corée	%	2.2	2.3	2.5	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Mexique	%	4.9	5.3	4.9	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Nouvelle-Zélande	%	1.4	1.8	2.2	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Norvège	%	-0.3	0.5	2.1	2.3	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Suisse	%	-0.2	0.7	0.8	0.9	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Turquie	%	8.8	9.3	8.8	7.9	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5
États-Unis	%	1.4	2.1	2.2	2.4	2.2	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
Algérie	%	5.6	4.4	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
Brésil	%	7.1	4.6	4.9	4.1	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
Chine	%	1.8	4.0	4.0	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6
Égypte	%	14.9	21.3	13.5	10.1	7.2	7.1	7.1	7.1	7.1	7.1	7.1
Inde	%	4.4	4.9	4.8	4.9	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Indonésie	%	4.6	3.9	3.7	3.8	3.6	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5
Iran	%	10.5	10.1	9.5	9.3	9.0	8.7	8.7	8.7	8.7	8.7	8.7
Malaisie	%	2.7	2.9	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Pakistan	%	3.8	4.8	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Russie	%	5.8	4.2	3.1	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
Arabie saoudite	%	1.8	5.0	2.0	2.2	2.1	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Afrique du Sud	%	5.4	5.3	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5
Ukraine	%	25.1	10.0	7.0	6.5	5.5	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
OCDE ³	%	1.5	2.1	2.4	2.4	2.3	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.5
PRIX MONDIAUX DES INTRANTS												
Pétrole brut (Brent) ⁴	USD/baril	50.3	63.7	67.1	68.3	69.3	70.4	71.5	72.6	73.7	74.9	76.1
Engrais ⁵	USD/t	259.7	247.3	255.7	262.1	269.1	273.1	275.3	276.8	277.4	280.1	283.2
TAUX DE CHANGE												
Australie	AUD/USD	1.33	1.31	1.31	1.31	1.32	1.33	1.34	1.35	1.36	1.37	1.38
Canada	CAD/USD	1.30	1.27	1.27	1.27	1.28	1.28	1.28	1.28	1.29	1.29	1.29
Chili	CLP/USD	664.31	690.55	697.45	704.43	711.47	718.59	725.77	733.03	740.36	747.76	755.24
Union européenne	EUR/USD	0.90	0.86	0.86	0.86	0.86	0.87	0.87	0.88	0.88	0.88	0.89
Japon	JPY/USD	114.05	113.82	113.82	113.96	113.72	113.37	113.02	112.67	112.32	111.97	111.63
Corée	KRW/USD	1 141.97	1 114.30	1 114.30	1 123.74	1 134.74	1 145.50	1 156.35	1 167.31	1 178.38	1 189.55	1 200.82
Mexique	MXN/USD	17.79	19.06	19.06	19.17	19.32	19.45	19.59	19.72	19.86	20.00	20.14
Nouvelle-Zélande	NZD/USD	1.43	1.44	1.44	1.44	1.45	1.45	1.45	1.45	1.45	1.45	1.46
Algérie	DZD/USD	107.26	113.87	116.14	118.47	120.84	123.25	125.72	128.23	130.80	133.41	136.08
Brésil	BRL/USD	3.34	3.25	3.25	3.32	3.38	3.45	3.52	3.59	3.66	3.73	3.80
Chine	CNY/USD	6.56	6.63	6.63	6.58	6.54	6.50	6.45	6.41	6.37	6.32	6.28
Égypte	EGP/USD	8.35	11.51	12.73	13.70	14.36	15.04	15.74	16.47	17.24	18.05	18.89
Inde	INR/USD	67.03	70.49	71.92	73.42	74.95	76.51	78.11	79.74	81.40	83.10	84.83
Indonésie	'000 IDR/USD	13.35	13.53	13.71	13.71	13.50	13.37	13.25	13.12	13.00	12.88	12.76
Malaisie	MYR/USD	4.13	4.24	4.15	4.06	3.99	3.94	3.90	3.86	3.82	3.78	3.74
Pakistan	PKR/USD	102.31	106.96	110.23	113.57	116.91	120.46	124.12	127.89	131.78	135.78	139.91
Russie	RUB/USD	62.23	59.14	59.14	59.92	60.60	61.14	61.69	62.25	62.81	63.37	63.94
Arabie saoudite	SAR/USD	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75	3.75
Afrique du Sud	ZAR/USD	13.62	13.60	14.08	14.59	15.18	15.79	16.43	17.09	17.78	18.50	19.24
Ukraine	UAH/USD	24.88	29.05	29.86	30.71	31.32	31.96	32.60	33.26	33.94	34.62	35.32

ANNEXE A

Tableau A.10. Hypothèses économiques (suite)

Année civile

		2017est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
POPULATION¹												
Australie	%	1.3	1.3	1.3	1.2	1.2	1.2	1.1	1.1	1.1	1.0	1.0
Canada	%	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.7
Chili	%	0.8	0.8	0.8	0.7	0.7	0.7	0.7	0.6	0.6	0.6	0.6
Union européenne	%	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Japon	%	-0.2	-0.2	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4
Corée	%	0.4	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2
Mexique	%	1.3	1.2	1.2	1.2	1.1	1.1	1.1	1.0	1.0	1.0	0.9
Nouvelle-Zélande	%	1.0	0.9	0.9	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	0.7	0.7
Norvège	%	1.0	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9
Suisse	%	0.9	0.8	0.8	0.7	0.7	0.7	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
Turquie	%	1.6	1.5	1.3	1.1	0.8	0.6	0.5	0.4	0.4	0.5	0.5
États-Unis	%	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
Algérie	%	1.8	1.7	1.6	1.5	1.5	1.4	1.3	1.3	1.2	1.2	1.1
Argentine	%	1.0	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8
Brésil	%	0.8	0.8	0.7	0.7	0.7	0.6	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5
Chine	%	0.4	0.4	0.4	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1
Égypte	%	1.9	1.9	1.8	1.8	1.7	1.6	1.6	1.6	1.5	1.5	1.5
Inde	%	1.1	1.1	1.1	1.1	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9	0.9
Indonésie	%	1.1	1.1	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8
Iran	%	1.1	1.0	1.0	0.9	0.9	0.8	0.7	0.7	0.6	0.6	0.5
Malaisie	%	1.4	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.2	1.2	1.2	1.1	1.1
Pakistan	%	2.0	1.9	1.9	1.8	1.8	1.8	1.7	1.7	1.6	1.6	1.5
Russie	%	0.0	0.0	0.0	-0.1	-0.1	-0.1	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.3
Arabie saoudite	%	2.1	1.9	1.7	1.7	1.6	1.5	1.4	1.4	1.3	1.3	1.2
Afrique du Sud	%	1.3	1.2	1.2	1.1	1.1	1.1	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9
Ukraine	%	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.6	-0.6	-0.6
OCDE ³	%	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.3
Monde	%	1.1	1.1	1.1	1.0	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9	0.9

Note : Pour les pays de l'OCDE, ainsi que le Brésil, la Chine et la Russie, les données historiques du PIB réel, du déflateur des dépenses de la consommation privée et du déflateur du PIB proviennent des Perspectives Économiques de l'OCDE No. 102, novembre 2017. Pour les autres économies, les données macroéconomiques historiques proviennent du FMI, Perspectives Économiques mondiales, octobre 2017. Les hypothèses correspondant à la période de projections se basent sur les dernières projections macroéconomiques du Département Économique de l'OCDE, sur les projections du FMI et pour les données de population sur les World Population Prospects: the 2017 Revision (medium variant), des Nations Unies. Les données de l'Union européenne sont un agrégat de la zone euro à l'exception de la population. L'indice des prix utilisé est le déflateur des dépenses de la consommation privée.

Moyenne 2015-17est et 2017est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Variation annuelle en pourcentage.
2. Moyenne pondérée des taux de croissance annuels du PIB réel et du déflateur DCP dans les pays de l'OCDE basée sur des poids utilisant les parités de pouvoir d'achat (PPA).
3. Exclut l'Islande.
4. La mise à jour de court terme du prix du pétrole brut provient des Perspectives Économiques de l'OCDE No. 102, novembre 2017. Pour l'année 2017, le prix spot mensuel moyen annuel est utilisé. Les projections sont basées sur les taux de croissance des prévisions du prix moyen du pétrole brut de la publication « World Bank Commodities Price forecasts », publié en octobre 2017.
5. Banque mondiale. Les données pour 2017 sont estimées, les projections proviennent des Secrétariats de l'OCDE et de la FAO

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.11. Prix mondiaux

Prix nominal

		Moyenne 2015-17est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
CÉRÉALES												
Blé ¹	USD/t	206.6	209.1	213.8	219.1	222.2	223.2	223.6	223.3	224.7	226.8	229.1
Mais ²	USD/t	155.9	158.7	163.2	167.4	172.6	174.6	174.0	172.4	172.2	172.4	173.0
Autres céréales secondaires ³	USD/t	167.1	163.9	169.8	173.1	176.0	179.3	181.0	182.3	184.4	186.7	189.4
Riz ⁴	USD/t	404.7	412.3	410.6	409.9	414.1	419.6	423.9	425.8	427.2	428.5	431.0
Drêches sèches de distillerie ⁵	USD/t	128.3	136.6	141.5	144.9	148.4	150.3	150.4	149.5	149.7	149.9	150.5
OLÉAGINEUX												
Soja ⁶	USD/t	399.7	393.7	409.1	416.6	421.1	425.7	430.8	436.4	441.4	447.3	452.5
Autres oléagineux ⁷	USD/t	424.0	439.2	452.6	456.3	463.3	465.2	469.0	472.3	478.4	481.5	487.7
Tourteaux protéiques ⁸	USD/t	316.8	312.9	323.8	333.0	340.7	344.3	349.1	350.7	356.8	360.8	366.0
Huiles végétales ⁹	USD/t	783.5	828.6	829.0	829.9	834.3	842.9	852.5	862.8	874.6	883.0	892.0
EDULCORANTS												
Sucre brut ¹⁰	USD/t	359.7	346.9	352.7	357.4	362.9	367.8	372.6	377.7	383.2	388.1	392.3
Sucre raffiné ¹¹	USD/t	442.7	417.3	434.0	437.8	443.0	448.1	452.7	457.3	462.4	467.3	471.7
Isoglucose ¹²	USD/t dw	613.8	503.7	519.5	526.8	538.4	546.5	551.8	555.2	560.6	566.2	572.1
Mélasses ¹³	USD/t	152.6	157.8	169.5	177.8	182.6	182.9	181.6	179.8	179.5	180.0	181.3
VIANDE												
Viande bovine												
Prix, UE ¹⁴	USD/t pcp	4 154.7	4 054.3	3 958.8	3 980.7	3 984.3	3 944.9	3 905.0	3 874.2	3 885.8	3 904.3	3 943.0
Prix, États-Unis ¹⁵	USD/t pcp	4 628.5	4 179.4	4 041.3	3 978.8	3 964.5	3 921.7	3 886.3	3 872.1	3 909.2	3 954.0	3 999.8
Prix, Brésil ¹⁶	USD/t pcp	4 004.3	3 846.5	3 769.8	3 783.3	3 812.2	3 789.9	3 770.1	3 724.5	3 738.5	3 751.5	3 781.0
Viande porcine												
Prix, UE ¹⁷	USD/t pcp	1 673.7	1 736.4	1 750.8	1 842.5	1 933.8	1 991.8	2 013.4	1 953.6	1 878.8	1 891.2	1 966.3
Prix, États-Unis ¹⁸	USD/t pcp	1 499.0	1 442.2	1 414.5	1 486.5	1 562.0	1 614.2	1 636.1	1 587.0	1 520.1	1 529.8	1 591.4
Prix, Brésil ¹⁹	USD/t pcp	2 374.7	2 278.6	2 296.9	2 422.6	2 536.7	2 599.8	2 610.4	2 535.2	2 472.3	2 497.7	2 589.5
Viande de volaille												
Prix, UE ²⁰	USD/t pac	2 025.0	2 006.8	1 968.3	1 986.3	2 019.7	2 025.0	2 025.8	2 009.0	1 998.6	1 992.0	1 972.3
Prix, États-Unis ²¹	USD/t pac	1 192.2	1 140.7	1 166.5	1 187.1	1 215.9	1 222.0	1 221.3	1 216.6	1 213.2	1 211.4	1 211.3
Prix, Brésil ²²	USD/t pac	1 609.0	1 586.1	1 633.4	1 666.8	1 708.6	1 719.5	1 721.6	1 719.3	1 719.5	1 721.2	1 725.5
Viande ovine												
Prix, Nouvelle-Zélande ²³	USD/t pcp	3 735.0	3 870.5	3 791.3	3 840.5	3 776.0	3 749.9	3 829.2	3 848.7	3 869.9	3 897.7	3 915.6
PÊCHE ET AQUACULTURE												
Produits échangés ²⁴	USD/t	2 827.8	2 942.4	3 106.0	3 147.1	3 319.0	3 278.3	3 332.4	3 354.4	3 398.1	3 447.8	3 499.3
Aquaculture ²⁵	USD/t	2 877.6	2 587.0	2 726.6	2 719.6	2 865.3	2 825.3	2 871.1	2 893.2	2 970.2	3 013.2	3 067.0
Pêche ²⁶	USD/t	1 557.4	1 603.1	1 664.6	1 684.3	1 748.1	1 734.6	1 755.2	1 764.4	1 781.5	1 803.1	1 818.9
Alimentation animale ²⁷	USD/t	1 474.7	1 475.7	1 507.2	1 507.5	1 621.9	1 574.3	1 601.9	1 632.4	1 657.5	1 762.9	1 720.3
Huile ²⁸	USD/t	1 654.7	1 645.4	1 798.5	1 833.6	1 979.9	1 825.7	1 857.7	1 864.7	1 888.1	2 137.7	1 919.2
PRODUITS LAITIERS												
Beurre ²⁹	USD/t	3 932.5	4 514.0	4 228.3	4 274.0	4 300.2	4 373.2	4 370.5	4 385.8	4 413.4	4 449.6	4 468.6
Fromage ³⁰	USD/t	3 424.5	3 699.4	3 787.1	3 877.7	3 920.4	3 985.0	4 023.9	4 063.7	4 115.3	4 167.5	4 217.7
Lait écrémé en poudre ³¹	USD/t	2 069.1	2 076.6	2 295.7	2 369.2	2 437.7	2 529.8	2 603.2	2 667.8	2 738.4	2 816.8	2 894.7
Lait entier en poudre ³²	USD/t	2 664.0	2 960.6	3 127.9	3 220.1	3 290.3	3 377.6	3 445.4	3 502.0	3 574.9	3 639.6	3 710.0
Poudre de lactosérum ³³	USD/t	883.3	1 080.9	1 158.3	1 219.8	1 178.2	1 186.9	1 215.8	1 244.1	1 278.4	1 328.3	1 359.0
Caséine ³⁴	USD/t	6 329.1	6 546.5	7 313.2	7 489.7	7 649.7	7 831.7	8 017.4	8 170.3	8 364.0	8 556.8	8 754.3
BIOCARBURANTS												
Éthanol ³⁵	USD/hl	44.5	45.8	46.7	47.5	48.4	49.7	50.6	51.3	51.5	51.9	52.4
Biodiesel ³⁶	USD/hl	85.1	91.5	91.8	91.9	91.9	91.7	91.9	91.9	92.8	92.3	93.4
COTON												
Coton ³⁷	USD/t	1 697.4	1 597.2	1 436.1	1 450.4	1 469.9	1 517.0	1 537.9	1 542.6	1 541.7	1 539.5	1 544.1
RACINES ET TUBERCULES												
Racines et tubercules ³⁸	USD/t	377.0	372.6	388.3	400.9	408.0	410.7	410.4	410.5	413.8	415.5	418.1
Déflateur PIB USA (2010=1)	Indice	1.103	1.144	1.169	1.197	1.224	1.252	1.281	1.310	1.340	1.371	1.403

ANNEXE A

Tableau A.11. Prix mondiaux (suite)

Prix réel

		Moyenne 2015-17est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
CÉRÉALES												
Blé ¹	USD/t	187.4	182.7	182.8	183.0	181.5	178.3	174.6	170.4	167.7	165.4	163.3
Mais ²	USD/t	141.5	138.7	139.6	139.8	141.0	139.5	135.9	131.6	128.5	125.8	123.3
Autres céréales secondaires ³	USD/t	151.6	143.2	145.2	144.6	143.8	143.2	141.3	139.1	137.6	136.1	135.0
Riz ⁴	USD/t	367.0	360.4	351.2	342.4	338.4	335.1	331.0	325.0	318.7	312.5	307.3
Drêches sèches de distillerie ⁵	USD/t	116.4	119.4	121.0	121.0	121.3	120.0	117.4	114.1	111.7	109.3	107.3
OLÉAGINEUX												
Soja ⁶	USD/t	362.5	344.1	349.9	347.9	344.1	340.0	336.4	333.1	329.3	326.3	322.7
Autres oléagineux ⁷	USD/t	384.5	383.9	387.1	381.1	378.5	371.5	366.2	360.5	356.9	351.2	347.8
Tourteaux protéiques ⁸	USD/t	287.4	273.5	277.0	278.1	278.4	275.0	272.6	267.7	266.2	263.2	261.0
Huiles végétales ⁹	USD/t	710.3	724.2	709.0	693.1	681.7	673.2	665.7	658.5	652.5	644.0	636.0
EDULCORANTS												
Sucre brut ¹⁰	USD/t	326.4	303.2	301.7	298.5	296.5	293.8	290.9	288.3	285.9	283.1	279.7
Sucre raffiné ¹¹	USD/t	401.9	364.7	371.2	365.6	362.0	357.9	353.5	349.0	345.0	340.9	336.4
Isoglucose ¹²	USD/t dw	557.7	440.2	444.3	439.9	439.9	436.5	430.9	423.8	418.3	413.0	407.9
Mélasses ¹³	USD/t	138.6	137.9	145.0	148.5	149.2	146.1	141.8	137.3	133.9	131.3	129.2
VIANDE												
Viande bovine												
Prix, UE ¹⁴	USD/t pcp	3 768.1	3 543.5	3 385.7	3 324.5	3 255.5	3 150.9	3 049.0	2 957.0	2 899.4	2 847.7	2 811.4
Prix, États-Unis ¹⁵	USD/t pcp	4 202.2	3 652.9	3 456.2	3 322.9	3 239.2	3 132.4	3 034.4	2 955.4	2 916.7	2 884.0	2 851.9
Prix, Brésil ¹⁶	USD/t pcp	3 632.2	3 361.9	3 224.0	3 159.6	3 114.8	3 027.1	2 943.6	2 842.8	2 789.4	2 736.3	2 695.9
Viande porcine												
Prix, UE ¹⁷	USD/t pcp	1 516.6	1 517.7	1 497.3	1 538.7	1 580.1	1 590.9	1 572.1	1 491.1	1 401.8	1 379.4	1 402.0
Prix, États-Unis ¹⁸	USD/t pcp	1 359.6	1 260.5	1 209.7	1 241.4	1 276.3	1 289.3	1 277.5	1 211.3	1 134.2	1 115.8	1 134.7
Prix, Brésil ¹⁹	USD/t pcp	2 153.8	1 991.5	1 964.4	2 023.2	2 072.7	2 076.5	2 038.2	1 935.1	1 844.7	1 821.8	1 846.4
Viande de volaille												
Prix, UE ²⁰	USD/t pac	1 836.9	1 754.0	1 683.3	1 658.8	1 650.2	1 617.4	1 581.7	1 533.4	1 491.2	1 452.9	1 406.3
Prix, États-Unis ²¹	USD/t pac	1 081.6	997.0	997.6	991.4	993.4	976.1	953.6	928.6	905.2	883.6	863.7
Prix, Brésil ²²	USD/t pac	1 459.3	1 386.3	1 396.9	1 392.0	1 396.0	1 373.4	1 344.2	1 312.3	1 283.0	1 255.4	1 230.3
Viande ovine												
Prix, Nouvelle-Zélande ²³	USD/t pcp	3 386.2	3 382.9	3 242.4	3 207.4	3 085.2	2 995.2	2 989.8	2 937.6	2 887.4	2 842.9	2 791.9
PECHE ET AQUACULTURE												
Produits échangés ²⁴	USD/t	2 563.6	2 571.7	2 656.3	2 628.3	2 711.8	2 618.4	2 601.9	2 560.3	2 535.5	2 514.8	2 495.0
Aquaculture ²⁵	USD/t	2 609.8	2 261.1	2 331.9	2 271.3	2 341.2	2 256.6	2 241.8	2 208.3	2 216.2	2 197.8	2 186.8
Pêche ²⁶	USD/t	1 412.2	1 401.1	1 423.6	1 406.7	1 428.3	1 385.5	1 370.4	1 346.7	1 329.2	1 315.2	1 296.9
Alimentation animale ²⁷	USD/t	1 338.5	1 289.8	1 289.0	1 259.0	1 325.2	1 257.5	1 250.8	1 246.0	1 236.7	1 285.8	1 226.6
Huile ²⁸	USD/t	1 502.4	1 438.1	1 538.1	1 531.4	1 617.7	1 458.3	1 450.5	1 423.3	1 408.8	1 559.2	1 368.4
PRODUITS LAITIERS												
Beurre ²⁹	USD/t	3 556.3	3 945.4	3 616.2	3 569.4	3 513.6	3 493.0	3 412.4	3 347.5	3 293.0	3 245.4	3 186.1
Fromage ³⁰	USD/t	3 103.5	3 233.4	3 238.8	3 238.5	3 203.2	3 182.9	3 141.9	3 101.7	3 070.5	3 039.7	3 007.3
Lait écrémé en poudre ³¹	USD/t	1 877.2	1 815.0	1 963.3	1 978.7	1 991.7	2 020.6	2 032.6	2 036.2	2 043.2	2 054.5	2 064.0
Lait entier en poudre ³²	USD/t	2 413.2	2 587.7	2 675.1	2 689.3	2 688.4	2 697.8	2 690.2	2 672.9	2 667.3	2 654.7	2 645.2
Poudre de lactosérum ³³	USD/t	800.4	944.7	990.6	1 018.7	962.7	948.0	949.3	949.5	953.8	968.8	969.0
Caséine ³⁴	USD/t	5 741.6	5 721.8	6 254.4	6 255.0	6 250.3	6 255.4	6 259.9	6 236.1	6 240.7	6 241.2	6 241.9
BIOCARBURANTS												
Éthanol ³⁵	USD/hl	40.4	40.0	39.9	39.7	39.6	39.7	39.5	39.2	38.4	37.8	37.4
Biodiesel ³⁶	USD/hl	77.2	80.0	78.5	76.7	75.1	73.3	71.8	70.1	69.3	67.3	66.6
COTON												
Coton ³⁷	USD/t	1 538.5	1 395.9	1 228.2	1 211.3	1 201.0	1 211.7	1 200.8	1 177.4	1 150.3	1 122.9	1 101.0
RACINES ET TUBERCULES												
Racines et tubercules ³⁸	USD/t	342.3	325.6	332.1	334.8	333.4	328.0	320.4	313.3	308.7	303.1	298.1

ANNEXE A

Note : Ce tableau est une compilation de l'information sur les prix présentés dans les tableaux détaillés par produits de cette annexe. Les prix pour les produits végétaux sont en année commerciale et ceux pour les viandes, le poisson et les produits laitiers sont en année calendaire. Voir le glossaire terminologique pour les définitions.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Prix FAB du blé rouge d'hiver de catégorie No.2, protéine ordinaire, ports des États-Unis (juin/mai).
2. Prix à l'exportation FAB du maïs jaune de catégorie No.2, aux ports des États-Unis (septembre/août).
3. Prix à l'exportation FAB de l'orge fourragère, Rouen (juillet/juin).
4. Usiné 100%, classe b, estimation de prix nominal, FAB Bangkok (janvier/décembre).
5. Prix de gros, Illinois central (septembre/août).
6. Soja, U.S., CAF Rotterdam (octobre/septembre).
7. Colza, Europe, CAF Hambourg (octobre/septembre).
8. Prix moyen pondéré des tourteaux, port Européen (octobre/septembre).
9. Prix moyen pondéré des huiles oléagineuses et de l'huile de palme, port Européen (octobre/septembre).
10. Prix mondial du sucre brut, ICE contrat No11 le plus proche (octobre/septembre).
11. Prix du sucre raffiné, Euronext, Liffe, Contrat No. 407, Londres, Europe (octobre/septembre).
12. Prix de gros des États-Unis, référence HFCS-55, poids sec (octobre/septembre).
13. Prix unitaire à l'importation, Europe (octobre/septembre).
14. Prix moyen à la production de la viande de boeuf, Union européenne.
15. Bouvillons, 1100-1300 livres pv, Nebraska - le facteur de conversion pv vers pcg est 0.63.
16. Brésil : boeuf congelé, valeur unitaire à l'exportation, poids produit.
17. Prix moyen à la production de la viande porcine, Union européenne.
18. Goretts châtrés et cochettes, Iowa, So. Minn. No 1-3, 230-250 livres pv - le facteur de conversion pv vers pcg est 0.74.
19. Brésil : viande porcine congelée, valeur unitaire à l'exportation, poids produit.
20. Prix moyen à la production, Union européenne.
21. Moyenne pondérée des prix de gros des poulets de chair, 12 villes.
22. Brésil : valeur unitaire à l'exportation pour le poulet (FAB), poids produit.
23. Prix du barème pour l'agneau, moyenne toutes catégories.
24. Valeur unitaire mondiale des échanges (somme des exportations et importations).
25. Valeur unitaire mondiale de la production issue de l'aquaculture (base poids vivant).
26. La valeur de la production de poissons pêchés à l'exclusion de la transformation industrielle est estimée par la FAO.
27. Farine de poisson, 64-65% de protéine, Hambourg, Allemagne.
28. Huile de poisson, sans origine, N.O. Europe.
29. Prix à l'exportation FAB, beurre à 82% m.g., Océanie.
30. Prix à l'exportation FAB, fromage cheddar, 39% d'humidité, Océanie.
31. Prix à l'exportation FAB, lait écrémé en poudre, 1.25% de matière grasse, Océanie.
32. Prix à l'exportation FAB, lait entier en poudre 26% de matière grasse, Océanie.
33. Prix à l'exportation FAB, lactosérum doux non hygroscopique, Europe occidentale.
34. Prix à l'exportation, Nouvelle Zélande.
35. Prix de gros, États-Unis, Omaha.
36. Prix à la production en Allemagne net de droits de douanes sur le biodiesel et de la taxe sur l'énergie.
37. Indice Cotlook A, Middling 1 3/32", coût et fret hors assurance, ports d'extrême Orient (août/juillet).
38. Thaïlande, Bangkok, Manioc (farine), prix de gros.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.12.1. Projections des échanges mondiaux, importations

		Moyenne 2015-17est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Blé												
Échanges mondiaux	kt	168 418	173 132	176 294	177 867	179 972	182 594	184 787	186 950	188 905	190 984	193 179
OCDE ¹	kt	32 703	33 805	33 835	33 426	33 381	33 309	33 290	33 015	33 027	33 027	33 024
Pays en développement	kt	141 188	145 835	148 633	150 358	152 508	155 214	157 542	160 063	162 083	164 203	166 431
Pays les Moins Avancés	kt	14 108	14 993	15 697	16 186	16 591	17 010	17 399	17 806	18 194	18 596	19 000
Maïs												
Échanges mondiaux	kt	137 645	138 163	139 741	142 269	144 478	146 097	147 980	150 158	152 190	154 626	156 881
OCDE ¹	kt	59 217	58 633	57 664	58 100	58 829	58 910	58 701	58 686	58 755	58 928	59 040
Pays en développement	kt	101 890	106 076	109 125	111 439	113 365	115 274	117 648	120 303	122 715	125 436	127 981
Pays les Moins Avancés	kt	2 215	2 415	2 363	2 358	2 273	2 227	2 205	2 184	2 181	2 174	2 159
Autres céréales secondaires												
Échanges mondiaux	kt	41 452	41 019	41 633	42 721	43 784	44 692	45 520	46 351	47 133	47 920	48 659
OCDE ¹	kt	7 063	7 244	7 297	7 338	7 460	7 465	7 465	7 458	7 434	7 395	7 307
Pays en développement	kt	35 191	34 822	35 403	36 395	37 296	38 173	39 000	39 851	40 693	41 532	42 340
Pays les Moins Avancés	kt	365	372	385	397	402	408	419	434	451	472	495
Riz												
Échanges mondiaux	kt	44 911	46 758	47 662	48 662	49 671	50 706	51 782	52 914	54 081	55 273	56 471
OCDE ¹	kt	5 160	5 374	5 430	5 504	5 557	5 609	5 665	5 717	5 773	5 826	5 881
Pays en développement	kt	39 725	41 516	42 382	43 318	44 282	45 278	46 315	47 411	48 534	49 686	50 844
Pays les Moins Avancés	kt	9 762	12 239	12 709	13 004	13 401	13 857	14 319	14 778	15 242	15 737	16 259
Soja												
Échanges mondiaux	kt	144 160	155 667	157 892	160 660	163 440	165 488	167 376	169 074	171 112	172 933	174 935
OCDE ¹	kt	27 568	27 335	27 146	27 417	27 644	27 813	27 990	28 103	28 321	28 472	28 662
Pays en développement	kt	122 360	134 395	136 937	139 609	142 344	144 384	146 289	147 992	149 941	151 723	153 628
Pays les Moins Avancés	kt	1 339	1 911	2 049	2 133	2 196	2 242	2 283	2 317	2 356	2 391	2 427
Autres oléagineux												
Échanges mondiaux	kt	20 134	21 362	21 662	21 973	22 279	22 504	22 723	22 953	23 199	23 448	23 758
OCDE ¹	kt	11 527	11 039	11 181	11 280	11 388	11 340	11 273	11 193	11 141	11 093	11 145
Pays en développement	kt	10 569	12 521	12 707	12 931	13 140	13 429	13 750	14 085	14 396	14 713	14 994
Pays les Moins Avancés	kt	143	170	180	191	207	221	236	250	264	277	289
Tourteaux protéiques												
Échanges mondiaux	kt	85 224	89 289	90 328	91 134	92 354	93 829	95 258	97 068	98 831	100 507	101 994
OCDE ¹	kt	45 165	46 523	46 695	46 576	46 468	46 510	46 532	46 805	47 269	47 411	47 418
Pays en développement	kt	46 176	49 048	50 120	51 091	52 464	54 017	55 617	57 363	58 799	60 466	62 036
Pays les Moins Avancés	kt	758	777	754	742	777	807	846	876	907	939	959
Huiles végétales												
Échanges mondiaux	kt	77 894	81 295	83 499	85 285	86 921	88 479	90 061	91 714	93 185	94 771	96 262
OCDE ¹	kt	21 521	21 373	21 311	21 384	21 391	21 340	21 271	21 219	21 152	21 060	20 964
Pays en développement	kt	57 635	61 161	63 451	65 179	66 806	68 421	70 081	71 802	73 354	75 049	76 651
Pays les Moins Avancés	kt	5 973	6 559	6 848	7 138	7 428	7 715	7 999	8 268	8 527	8 788	9 039
Sucre												
Échanges mondiaux	kt	54 721	52 526	53 311	54 101	55 447	56 151	56 941	57 803	58 702	59 751	60 797
OCDE ¹	kt	11 205	10 440	10 400	10 448	10 568	10 672	10 799	10 905	11 020	11 151	11 268
Pays en développement	kt	42 911	41 960	42 856	43 637	44 838	45 453	46 133	46 908	47 717	48 664	49 621
Pays les Moins Avancés	kt	7 073	6 540	6 947	7 151	7 376	7 516	7 684	7 843	8 019	8 220	8 430
Viande bovine²												
Échanges mondiaux	kt	8 722	9 081	9 152	9 290	9 442	9 615	9 800	9 981	10 130	10 270	10 392
OCDE ¹	kt	3 691	3 839	3 799	3 835	3 866	3 911	3 957	4 003	4 031	4 056	4 081
Pays en développement	kt	5 180	5 509	5 631	5 753	5 898	6 043	6 207	6 359	6 483	6 603	6 711
Pays les Moins Avancés	kt	135	150	160	167	179	193	208	227	243	259	271
Viande porcine²												
Échanges mondiaux	kt	7 422	7 659	7 605	7 648	7 713	7 763	7 796	7 859	7 952	8 058	8 133
OCDE ¹	kt	3 817	3 879	3 928	3 961	3 997	4 031	4 054	4 071	4 076	4 093	4 106
Pays en développement	kt	4 480	4 742	4 672	4 703	4 722	4 742	4 784	4 853	4 950	5 084	5 163
Pays les Moins Avancés	kt	159	147	163	184	200	213	223	234	252	273	289
Viande de volaille												
Échanges mondiaux	kt	12 459	13 026	13 519	13 819	14 029	14 275	14 548	14 834	15 128	15 418	15 716
OCDE ¹	kt	3 261	3 347	3 453	3 470	3 485	3 503	3 509	3 510	3 516	3 522	3 544
Pays en développement	kt	8 820	9 241	9 613	9 914	10 143	10 389	10 663	10 948	11 239	11 529	11 812
Pays les Moins Avancés	kt	843	967	1 025	1 072	1 108	1 150	1 200	1 253	1 304	1 355	1 405
Viande ovine²												
Échanges mondiaux	kt	968	986	990	997	1 015	1 030	1 035	1 039	1 043	1 048	1 052
OCDE ¹	kt	372	376	373	376	383	388	386	386	384	384	382
Pays en développement	kt	606	620	626	629	640	649	656	662	668	673	679
Pays les Moins Avancés	kt	4	5	5	5	5	6	6	6	6	6	6

ANNEXE A

Tableau A.12.1. Projections des échanges mondiaux, importations (suite)

		Moyenne 2015-17est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Beurre												
Échanges mondiaux	kt	834	861	876	899	917	928	948	968	988	1 003	1 024
OCDE ¹	kt	152	162	162	165	164	162	162	162	163	162	162
Pays en développement	kt	597	601	611	626	638	646	660	674	687	698	714
Pays les Moins Avancés	kt	15	13	11	12	13	15	17	19	22	26	31
Fromage												
Échanges mondiaux	kt	2 364	2 477	2 525	2 571	2 617	2 663	2 712	2 764	2 818	2 870	2 924
OCDE ¹	kt	975	1 021	1 037	1 062	1 061	1 069	1 076	1 084	1 092	1 104	1 107
Pays en développement	kt	1 365	1 416	1 449	1 473	1 516	1 555	1 594	1 634	1 676	1 712	1 752
Pays les Moins Avancés	kt	27	20	17	19	23	27	32	39	45	51	57
Lait entier en poudre												
Échanges mondiaux	kt	2 365	2 407	2 435	2 461	2 496	2 525	2 561	2 596	2 630	2 659	2 691
OCDE ¹	kt	97	98	96	94	93	92	92	92	91	92	91
Pays en développement	kt	2 261	2 291	2 321	2 350	2 385	2 416	2 453	2 488	2 524	2 553	2 586
Pays les Moins Avancés	kt	168	165	169	175	180	186	192	198	204	211	217
Lait écrémé en poudre												
Échanges mondiaux	kt	2 248	2 416	2 456	2 488	2 531	2 568	2 611	2 655	2 701	2 742	2 787
OCDE ¹	kt	439	466	463	466	464	463	462	463	463	463	463
Pays en développement	kt	1 987	2 122	2 166	2 210	2 253	2 291	2 334	2 376	2 422	2 463	2 506
Pays les Moins Avancés	kt	102	112	116	120	123	126	130	133	137	140	144
Poisson³												
Échanges mondiaux	kt	39 732	40 426	40 726	41 283	41 679	42 659	43 034	43 860	44 291	45 139	45 852
OCDE ¹	kt	21 452	21 973	21 993	22 259	22 473	23 122	23 155	23 698	23 878	24 492	24 669
Pays en développement	kt	18 717	18 870	19 156	19 454	19 689	19 994	20 270	20 538	20 784	21 083	21 646
Pays les Moins Avancés	kt	1 068	1 076	1 066	1 085	1 098	1 139	1 167	1 197	1 227	1 265	1 302
Farine de poisson⁴												
Échanges mondiaux	kt	2 857	2 835	2 830	2 869	2 852	2 859	2 822	2 882	2 898	2 782	2 886
OCDE ¹	kt	998	1 030	985	967	914	928	879	872	856	785	833
Pays en développement	kt	2 025	1 932	1 977	2 037	2 074	2 064	2 083	2 155	2 190	2 150	2 209
Pays les Moins Avancés	kt	23	14	14	14	14	14	14	14	15	14	15
Huile de poisson⁴												
Échanges mondiaux	kt	742	700	711	718	758	697	716	739	746	772	727
OCDE ¹	kt	590	560	566	566	602	544	557	574	578	604	558
Pays en développement	kt	248	230	230	233	224	235	244	254	260	242	263
Pays les Moins Avancés	kt	5	6	6	6	6	6	7	7	7	7	7
Éthanol												
Échanges mondiaux	kt	9 397	9 440	9 549	9 712	9 680	9 728	9 805	9 838	9 781	9 743	9 679
OCDE ¹	kt	5 569	5 664	5 739	5 846	5 816	5 885	5 962	5 995	5 910	5 841	5 751
Pays en développement	kt	4 410	4 342	4 379	4 436	4 435	4 416	4 417	4 419	4 450	4 482	4 510
Pays les Moins Avancés	kt	31	41	41	41	41	41	41	41	41	41	41
Biodiesel												
Échanges mondiaux	kt	4 403	4 209	3 955	3 541	3 422	3 382	3 333	3 281	3 280	3 233	3 237
OCDE ¹	kt	4 072	3 993	3 738	3 325	3 206	3 165	3 117	3 065	3 064	3 016	3 021
Pays en développement	kt	331	217	217	217	216	217	217	217	216	217	216
Pays les Moins Avancés	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coton												
Échanges mondiaux	kt	7 783	8 331	8 423	8 518	8 630	8 759	8 882	9 001	9 124	9 254	9 387
OCDE ¹	kt	1 588	1 422	1 425	1 434	1 447	1 433	1 435	1 433	1 432	1 433	1 435
Pays en développement	kt	7 397	8 000	8 094	8 184	8 297	8 429	8 554	8 673	8 795	8 925	9 057
Pays les Moins Avancés	kt	1 481	1 503	1 551	1 601	1 653	1 704	1 752	1 800	1 848	1 896	1 944
Racines et tubercules												
Échanges mondiaux	kt	11 036	11 381	11 609	11 744	11 871	12 033	12 206	12 381	12 569	12 742	12 937
OCDE ¹	kt	1 841	1 846	1 850	1 816	1 811	1 818	1 828	1 833	1 831	1 827	1 825
Pays en développement	kt	9 496	9 866	10 095	10 263	10 398	10 561	10 736	10 919	11 121	11 305	11 509
Pays les Moins Avancés	kt	193	195	204	211	214	217	212	208	209	215	225

Note : La somme OCDE, pays en développement et pays les moins avancés ne correspond pas au total des échanges mondiaux en raison du double comptage pour certains pays et des différences statistiques (par exemple les PMA sont déjà compris dans l'agrégat des pays en voie de développement).

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
2. Exclut le commerce d'animaux vivants.
3. Les données sont en équivalent poids vif et correspondent au commerce de produits alimentaires, i.e. pour la consommation humaine.
4. Les données sont en poids de produit.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.12.2. Projections des échanges mondiaux, exportations

		Moyenne 2015-17est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Blé												
OCDE ¹	kt	100 275	99 833	102 185	103 717	104 552	105 629	106 280	106 933	107 632	108 387	109 203
Pays en développement	kt	22 547	21 597	21 763	22 288	22 594	22 858	23 158	23 479	23 789	24 104	24 450
Pays les Moins Avancés	kt	107	83	80	79	77	76	74	73	72	70	69
Maïs												
OCDE ¹	kt	58 088	51 076	52 344	54 542	55 716	55 553	56 093	57 198	57 936	58 758	58 946
Pays en développement	kt	54 614	58 327	59 184	59 580	60 882	62 175	63 061	63 555	64 350	65 718	67 590
Pays les Moins Avancés	kt	2 756	2 741	2 818	2 851	2 956	3 028	3 084	3 145	3 198	3 270	3 360
Autres céréales secondaires												
OCDE ¹	kt	29 448	26 281	26 189	26 787	27 252	27 467	27 849	28 307	28 690	29 058	29 337
Pays en développement	kt	6 276	5 044	5 320	5 743	6 298	6 856	7 090	7 280	7 521	7 838	8 187
Pays les Moins Avancés	kt	801	909	854	800	745	694	642	593	546	502	463
Riz												
OCDE ¹	kt	4 139	4 371	4 551	4 534	4 584	4 643	4 759	4 822	4 890	4 960	4 972
Pays en développement	kt	40 877	40 203	40 911	41 940	42 909	43 882	44 837	45 901	46 996	48 103	49 277
Pays les Moins Avancés	kt	4 111	5 202	5 161	5 292	5 310	5 310	5 352	5 443	5 556	5 665	5 771
Soja												
OCDE ¹	kt	60 580	66 262	66 070	66 496	67 781	68 262	68 866	69 676	70 135	70 591	71 116
Pays en développement	kt	83 011	85 679	87 902	90 084	91 474	92 924	94 085	94 846	96 310	97 571	98 944
Pays les Moins Avancés	kt	13	12	11	11	11	11	11	10	10	10	10
Autres oléagineux												
OCDE ¹	kt	14 764	15 974	16 097	16 221	16 354	16 428	16 505	16 581	16 662	16 737	16 854
Pays en développement	kt	2 845	2 594	2 592	2 629	2 674	2 690	2 703	2 705	2 717	2 731	2 750
Pays les Moins Avancés	kt	85	115	104	105	103	101	98	96	95	92	91
Tourteaux protéiques												
OCDE ¹	kt	17 156	18 095	18 004	18 182	18 035	18 045	18 553	18 840	19 412	19 940	20 407
Pays en développement	kt	64 075	65 423	66 296	66 683	67 797	68 982	69 563	70 747	71 546	72 328	72 962
Pays les Moins Avancés	kt	219	192	171	162	145	133	122	113	106	98	93
Huiles végétales												
OCDE ¹	kt	7 296	7 631	7 806	7 899	7 804	7 929	8 097	8 259	8 398	8 592	8 757
Pays en développement	kt	61 941	65 982	67 666	69 147	70 550	71 626	72 662	73 749	74 658	75 601	76 465
Pays les Moins Avancés	kt	409	409	389	372	357	343	331	320	309	298	287
Sucre												
OCDE ¹	kt	7 684	8 837	8 948	9 083	8 948	9 008	8 950	9 010	9 102	9 215	9 345
Pays en développement	kt	53 210	49 834	50 467	51 120	52 580	53 179	53 950	54 682	55 399	56 255	57 125
Pays les Moins Avancés	kt	2 603	1 555	1 802	1 756	1 668	1 606	1 546	1 469	1 404	1 352	1 300
Viande bovine²												
OCDE ¹	kt	4 286	4 442	4 394	4 428	4 511	4 598	4 667	4 705	4 748	4 782	4 810
Pays en développement	kt	4 730	5 157	5 318	5 430	5 503	5 581	5 672	5 788	5 876	5 973	6 059
Pays les Moins Avancés	kt	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1
Viande porcine²												
OCDE ¹	kt	6 572	6 671	6 584	6 598	6 653	6 706	6 756	6 838	6 928	7 029	7 096
Pays en développement	kt	1 153	1 187	1 209	1 236	1 241	1 235	1 220	1 211	1 225	1 235	1 241
Pays les Moins Avancés	kt	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Viande de volaille												
OCDE ¹	kt	5 515	5 755	6 055	6 164	6 244	6 347	6 463	6 584	6 728	6 865	7 006
Pays en développement	kt	6 905	7 225	7 419	7 607	7 735	7 873	8 022	8 177	8 315	8 458	8 604
Pays les Moins Avancés	kt	19	18	18	17	17	17	16	16	16	16	15
Viande ovine²												
OCDE ¹	kt	969	977	998	1 020	1 053	1 084	1 090	1 098	1 106	1 113	1 121
Pays en développement	kt	84	80	76	73	67	63	64	65	66	67	69
Pays les Moins Avancés	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Beurre												
OCDE ¹	kt	738	733	745	765	780	786	803	820	836	847	864
Pays en développement	kt	84	82	83	83	84	87	88	90	91	93	95
Pays les Moins Avancés	kt	2	3	3	3	2	2	2	2	2	2	2
Fromage												
OCDE ¹	kt	1 749	1 866	1 915	1 951	1 998	2 042	2 089	2 139	2 193	2 245	2 300
Pays en développement	kt	486	530	520	521	513	510	506	503	498	494	490
Pays les Moins Avancés	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lait entier en poudre												
OCDE ¹	kt	1 834	1 805	1 820	1 836	1 861	1 879	1 905	1 933	1 959	1 983	2 003
Pays en développement	kt	605	585	593	601	608	617	623	628	635	637	648
Pays les Moins Avancés	kt	7	6	6	6	6	6	5	5	5	5	5
Lait écrémé en poudre												
OCDE ¹	kt	1 992	2 168	2 176	2 209	2 251	2 283	2 324	2 369	2 415	2 454	2 497
Pays en développement	kt	237	286	294	293	292	293	293	292	292	292	292
Pays les Moins Avancés	kt	3	3	3	3	3	3	3	3	2	2	2

ANNEXE A

Tableau A.12.2. Projections des échanges mondiaux, exportations (suite)

		Moyenne 2015-17est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Poisson³												
OCDE ¹	kt	11 482	11 799	12 162	12 533	12 792	12 966	13 288	13 470	13 811	13 894	14 316
Pays en développement	kt	25 723	25 822	25 883	26 173	26 427	27 338	27 512	28 243	28 454	29 126	29 502
Pays les Moins Avancés	kt	980	935	959	943	937	897	877	857	842	823	812
Farine de poisson⁴												
OCDE ¹	kt	788	892	891	900	994	911	918	928	965	1 020	973
Pays en développement	kt	1 889	1 766	1 793	1 846	1 810	1 862	1 836	1 901	1 930	1 800	1 932
Pays les Moins Avancés	kt	38	32	35	38	43	45	48	50	53	57	58
Huile de poisson⁴												
OCDE ¹	kt	380	360	371	377	393	374	382	384	390	404	394
Pays en développement	kt	390	352	365	371	400	358	367	391	398	415	389
Pays les Moins Avancés	kt	5	5	5	5	5	5	6	6	6	6	6
Éthanol												
OCDE ¹	kt	5 366	5 117	5 184	5 288	5 175	5 104	5 057	4 973	4 944	4 943	4 943
Pays en développement	kt	3 357	3 688	3 730	3 789	3 871	3 991	4 114	4 232	4 203	4 164	4 100
Pays les Moins Avancés	kt	7	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
Biodiesel												
OCDE ¹	kt	1 240	1 140	1 232	1 260	1 236	1 236	1 236	1 235	1 235	1 232	1 224
Pays en développement	kt	2 383	3 000	2 655	2 212	2 117	2 077	2 028	1 977	1 976	1 931	1 944
Pays les Moins Avancés	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coton												
OCDE ¹	kt	3 874	4 263	4 345	4 434	4 513	4 594	4 628	4 665	4 705	4 758	4 817
Pays en développement	kt	3 342	3 409	3 452	3 496	3 560	3 633	3 710	3 780	3 852	3 924	3 996
Pays les Moins Avancés	kt	888	1 080	1 103	1 126	1 145	1 168	1 197	1 228	1 261	1 293	1 323
Racines et tubercules												
OCDE ¹	kt	1 313	1 221	1 218	1 287	1 311	1 339	1 359	1 391	1 425	1 469	1 503
Pays en développement	kt	10 422	10 797	11 032	11 111	11 229	11 375	11 539	11 687	11 841	11 968	12 128
Pays les Moins Avancés	kt	121	119	113	112	116	117	117	114	113	111	109

Note : Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
2. Exclut le commerce d'animaux vivants.
3. Les données sont en équivalent poids vif et correspondent au commerce de produits alimentaires, i.e. pour la consommation humaine.
4. Les données sont en poids de produit.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.13.1. Projections du blé : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%) ³		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ³		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	750 461	832 623	1.52	1.10	168 418	193 179	3.48	1.20	175 149	198 667	3.79	1.17
AMÉRIQUE DU NORD	85 217	85 705	-0.70	0.77	3 611	3 466	2.40	-1.27	46 595	48 368	0.42	0.40
Canada	29 769	30 422	1.95	0.18	109	110	9.59	0.00	21 375	21 975	2.96	0.02
États-Unis	55 448	55 283	-1.99	1.12	3 502	3 356	2.29	-1.31	25 220	26 393	-1.39	0.73
AMÉRIQUE LATINE	29 311	32 632	2.50	1.26	23 235	25 878	2.16	0.92	14 165	15 655	2.87	1.19
Argentine	15 897	18 933	6.37	1.22	3	3	0.00	0.00	10 660	12 402	6.07	1.30
Brésil	5 905	5 983	0.96	1.17	6 880	8 276	0.17	1.42	850	1 185	-2.74	3.90
Chili	1 468	1 304	1.31	1.52	1 186	1 269	6.32	-0.55	0	0
Colombie	16	46	-2.72	0.68	1 767	1 735	2.81	0.49	57	52	12.58	-0.48
Mexique	3 664	3 979	-1.29	1.24	4 645	5 222	5.52	0.58	1 224	1 109	4.20	-1.27
Paraguay	1 048	1 037	-4.17	1.41	1	1	0.00	0.97	730	437	-9.25	1.64
EUROPE	260 133	288 191	1.93	0.98	7 762	7 170	-0.71	-0.37	79 653	96 960	8.47	1.50
Union européenne	152 281	164 445	0.89	0.71	5 469	5 075	-2.10	-0.37	29 913	34 939	4.84	1.33
Russie	73 391	83 876	3.89	1.39	376	347	33.48	2.09	31 285	40 186	13.65	1.60
Ukraine	26 244	30 647	2.75	1.29	49	50	49.06	0.08	16 989	19 426	10.54	1.48
AFRIQUE	26 409	31 202	2.28	1.71	47 907	60 402	3.12	2.09	1 031	931	-3.25	-1.07
Égypte	9 136	10 091	1.89	1.33	11 767	15 162	2.14	2.07	0	0
Éthiopie	4 563	5 671	7.80	2.11	1 340	2 307	-0.66	7.25	0	0
Nigéria	65	76	-2.83	1.53	4 533	5 422	2.67	2.09	600	509	4.14	-2.05
Afrique du Sud	1 614	1 844	-2.41	1.30	1 634	1 827	2.14	0.27	82	128	-12.06	5.26
ASIE	322 664	367 308	1.76	1.19	85 021	95 306	4.61	0.98	15 564	17 283	2.21	1.79
Chine ¹	129 608	133 275	1.78	0.57	3 852	4 477	25.80	2.46	142	200	-10.43	3.62
Inde	92 401	112 058	2.20	1.29	2 758	174	62.15	-18.60	631	711	69.23	6.31
Indonésie	0	0	10 136	13 754	9.28	1.93	130	125	24.85	-1.89
Iran	12 040	15 713	3.51	1.58	1 763	938	-8.07	-5.78	184	431	12.24	1.41
Japon	891	925	2.60	0.44	5 675	5 419	0.65	-0.52	0	0
Kazakhstan	14 197	16 467	0.27	1.44	68	52	8.91	0.05	7 295	8 501	0.46	1.56
Corée	35	49	7.97	2.37	4 537	5 207	0.35	1.54	50	54	0.00	0.67
Malaisie	0	0	1 499	1 673	3.95	0.54	108	111	11.19	-0.54
Pakistan	25 439	31 648	1.68	2.03	13	24	-37.29	1.91	750	105	-2.85	-1.91
Philippines	0	0	5 300	6 498	7.38	1.96	0	0
Arabie saoudite	17	3	-46.34	-7.21	3 633	4 488	12.27	1.67	0	0
Thaïlande	1	1	0.42	1.38	3 833	3 567	13.73	1.64	15	13	8.48	-1.61
Turquie	21 567	26 223	1.27	1.94	4 571	4 027	4.95	-2.77	4 344	5 258	6.40	2.85
Viet Nam	0	0	4 400	5 854	14.06	2.38	41	44	-27.88	-2.33
OCÉANIE	26 727	27 585	1.06	1.14	882	956	4.07	0.71	18 141	19 470	1.00	1.10
Australie	26 299	27 038	1.07	1.09	24	20	8.95	0.00	18 141	19 470	1.00	1.10
Nouvelle-Zélande	427	547	0.14	3.44	507	555	6.63	0.43	0	0	-17.96	0.00
PAYS DÉVELOPPÉS	401 190	435 639	1.16	1.01	27 230	26 748	0.86	-0.37	152 602	174 217	3.94	1.14
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	349 271	396 984	1.98	1.20	141 188	166 431	4.06	1.48	22 547	24 450	2.99	1.40
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	8 468	9 739	3.44	1.61	14 108	19 000	5.32	2.54	107	69	-3.61	-1.95
OCDE²	292 875	311 313	0.44	0.87	32 703	33 024	1.60	-0.29	100 275	109 203	1.92	0.90
BRICS	302 919	337 036	2.32	1.02	15 500	15 101	7.08	0.74	32 990	42 410	11.43	1.74

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.13.2. Projections du blé : Consommation, humaine

Année commerciale

	CONSUMMATION (kt)		Croissance (%) ³		HUMAINE (kt)		Croissance (%) ³		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	726 564	823 813	1.42	0.97	496 386	547 425	1.22	0.88	66.5	65.8	0.03	-0.09
AMÉRIQUE DU NORD	40 138	40 796	-0.06	0.36	28 699	29 348	0.38	0.28	80.1	75.7	-0.38	-0.43
Canada	8 803	8 573	1.80	0.10	2 789	2 811	-0.04	0.11	76.9	70.7	-1.05	-0.70
États-Unis	31 335	32 223	-0.55	0.44	25 910	26 537	0.43	0.30	80.4	76.3	-0.31	-0.40
AMÉRIQUE LATINE	38 020	42 809	1.34	0.94	34 285	38 208	1.48	1.02	53.8	54.4	0.34	0.16
Argentine	5 856	6 520	2.04	0.98	5 152	5 790	1.24	1.06	117.5	120.0	0.20	0.20
Brésil	11 501	13 065	1.11	0.78	10 900	12 095	0.86	1.04	52.5	54.3	-0.05	0.44
Chili	2 432	2 574	2.13	0.37	1 942	1 947	1.16	-0.08	108.4	100.7	0.26	-0.75
Colombie	1 595	1 727	2.05	0.56	1 420	1 504	1.35	0.40	29.2	28.7	0.36	-0.24
Mexique	7 018	8 104	1.31	1.19	6 186	7 211	4.15	1.37	48.5	50.1	2.69	0.31
Paraguay	516	599	2.58	1.41	342	382	1.45	1.12	50.9	50.1	0.11	-0.01
EUROPE	187 291	198 347	-0.10	0.60	79 952	79 709	0.00	-0.04	107.7	107.4	-0.11	-0.02
Union européenne	128 216	134 464	-0.11	0.56	55 779	56 267	0.11	0.01	109.8	109.8	-0.05	-0.04
Russie	40 560	44 101	0.36	0.66	14 660	13 723	0.14	-0.38	101.8	96.7	0.06	-0.21
Ukraine	10 390	11 260	-2.73	1.06	4 699	4 991	-1.57	0.43	105.7	118.9	-1.08	0.96
AFRIQUE	73 278	90 315	3.23	1.97	61 016	75 517	2.52	2.01	49.8	47.4	-0.09	-0.38
Égypte	20 917	25 178	2.96	1.74	17 717	21 423	2.24	1.71	185.2	186.6	0.11	0.09
Éthiopie	5 909	7 952	6.02	3.30	4 726	6 433	4.74	3.49	46.2	48.9	2.06	1.20
Nigéria	3 998	4 982	2.33	2.63	3 767	4 717	3.33	2.70	20.3	19.2	0.62	0.15
Afrique du Sud	3 266	3 541	1.01	0.64	3 193	3 462	1.23	0.64	57.0	55.0	-0.11	-0.38
ASIE	378 312	442 522	2.03	1.00	289 491	321 705	1.34	0.91	64.9	66.3	0.29	0.17
Chine ¹	115 190	137 812	0.34	0.39	87 833	90 223	0.19	0.22	62.6	62.6	-0.34	0.02
Inde	97 195	108 913	3.14	1.00	79 229	89 062	1.57	1.03	59.8	60.3	0.32	0.05
Indonésie	9 840	13 603	8.44	1.97	6 673	8 391	4.25	1.90	25.6	29.0	2.96	0.98
Iran	14 820	16 214	0.78	0.93	13 403	14 689	1.30	0.79	167.0	167.5	0.07	0.05
Japon	6 593	6 334	0.71	-0.37	5 182	5 001	0.27	-0.31	40.6	40.6	0.36	0.03
Kazakhstan	6 955	7 977	-0.53	1.58	2 555	2 807	1.14	0.82	142.1	141.1	-0.36	-0.05
Corée	4 389	5 188	0.94	1.55	2 430	2 506	0.52	0.28	47.8	47.8	0.12	0.01
Malaisie	1 425	1 560	4.64	0.71	991	1 031	2.36	0.20	31.8	28.8	0.60	-1.01
Pakistan	25 269	31 528	1.57	2.00	24 247	30 168	2.18	2.00	125.5	129.0	0.08	0.29
Philippines	5 233	6 479	7.69	1.98	2 400	2 662	2.03	0.81	23.2	22.0	0.39	-0.59
Arabie saoudite	3 683	4 458	3.44	1.44	3 250	3 799	3.51	1.39	100.8	99.4	0.74	-0.06
Thaïlande	3 569	3 531	14.04	1.58	1 175	1 410	3.86	0.98	17.1	20.2	3.43	0.90
Turquie	22 438	24 985	1.66	0.88	16 680	18 456	1.54	0.73	209.8	212.2	-0.02	0.11
Viet Nam	4 059	5 784	15.62	2.39	1 508	1 977	4.19	2.54	15.9	19.0	3.06	1.65
OCÉANIE	9 525	9 024	4.08	1.40	2 943	2 938	3.50	0.69	75.0	65.0	1.89	-0.56
Australie	8 235	7 544	4.28	1.36	2 217	2 146	4.62	0.63	91.9	78.3	3.07	-0.49
Nouvelle-Zélande	944	1 101	4.09	1.91	396	430	0.76	0.76	85.0	84.3	-0.32	-0.05
PAYS DÉVELOPPÉS	272 891	287 968	0.14	0.65	133 519	135 337	0.35	0.15	94.9	93.0	-0.07	-0.14
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	453 673	535 845	2.26	1.15	362 866	412 088	1.55	1.14	59.9	60.0	0.17	0.01
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	22 135	28 560	4.97	2.18	17 487	22 935	3.77	2.32	22.0	22.5	1.34	0.06
OCDE²	223 825	234 945	0.32	0.61	121 674	125 740	0.67	0.28	92.1	90.9	0.10	-0.12
BRICS	267 711	307 432	1.34	0.66	195 816	208 564	0.78	0.57	62.5	62.3	-0.06	0.01

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.14.1. Projections du maïs : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%) ³		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ³		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	1 040 844	1 201 713	3.33	1.30	137 645	156 881	6.35	1.41	138 724	157 227	6.73	1.41
AMÉRIQUE DU NORD	380 709	404 001	2.38	0.62	2 520	2 299	1.53	-0.66	54 306	54 834	2.38	1.52
Canada	13 616	14 980	3.28	0.57	1 047	1 007	-5.60	-1.45	1 465	1 585	27.13	-0.16
États-Unis	367 093	389 021	2.35	0.62	1 473	1 292	18.76	0.03	52 842	53 248	2.20	1.57
AMÉRIQUE LATINE	163 051	202 506	5.71	1.90	31 356	36 047	5.38	2.13	49 233	62 888	12.26	1.70
Argentine	36 863	46 731	10.07	2.13	4	4	0.00	0.00	19 347	22 821	8.27	1.63
Brésil	82 663	106 672	5.89	2.01	1 484	697	5.10	0.23	26 152	36 099	16.40	1.68
Chili	1 260	1 401	-1.86	2.53	1 463	1 708	7.71	1.83	107	140	5.00	-1.79
Colombie	1 688	2 894	0.60	3.26	4 613	5 081	5.12	1.00	88	84	17.54	-0.93
Mexique	26 222	27 566	2.44	0.72	12 974	16 717	7.14	2.59	1 166	925	34.11	2.64
Paraguay	4 713	4 590	12.17	1.89	10	10	-5.27	-0.18	2 337	2 784	11.10	2.82
EUROPE	108 166	127 139	2.96	1.32	15 027	9 786	17.48	-2.58	28 301	32 791	16.35	1.44
Union européenne	59 908	70 929	-0.29	1.15	14 289	9 229	19.31	-2.75	2 367	2 895	4.49	1.46
Russie	13 792	17 115	15.97	2.09	45	53	-3.36	0.06	5 192	6 145	43.07	2.01
Ukraine	25 167	30 538	11.52	1.51	48	25	6.20	-0.10	18 935	21 762	18.75	1.50
AFRIQUE	77 302	102 018	3.32	2.18	22 522	26 798	6.64	2.28	4 118	4 829	-0.44	-1.77
Égypte	7 635	8 474	0.54	2.14	8 933	12 295	7.33	2.31	0	0
Éthiopie	7 810	9 516	8.98	2.00	0	0	650	305	26.23	-6.51
Nigéria	10 686	13 205	4.88	1.83	443	722	24.14	2.38	150	125	-9.49	-0.80
Afrique du Sud	12 132	15 426	-0.39	0.60	1 399	0	64.11	..	1 370	1 862	-5.06	-5.22
ASIE	311 012	365 332	3.58	1.52	66 068	81 808	5.36	1.50	2 694	1 809	-7.09	-1.72
Chine ¹	220 031	250 628	3.70	1.34	3 212	6 689	35.99	4.22	37	12	-23.60	12.82
Inde	24 853	32 525	3.79	2.27	99	54	25.89	-0.87	547	131	-19.86	-9.19
Indonésie	21 486	28 158	3.18	1.81	1 881	1 052	17.41	3.88	137	77	7.55	-0.49
Iran	989	1 112	-5.81	1.76	6 708	9 815	9.33	2.10	0	0
Japon	0	0	14 950	14 924	-1.13	-0.11	0	0
Kazakhstan	600	632	2.34	1.47	40	33	43.30	1.10	40	49	29.96	-1.10
Corée	77	81	-0.70	0.22	10 210	10 985	4.20	0.33	0	0
Malaisie	59	71	4.00	1.56	3 621	4 734	3.47	1.63	36	31	17.12	-1.61
Pakistan	5 433	6 842	6.25	1.69	7	30	4.80	23.05	50	2	-31.91	-31.29
Philippines	7 538	9 137	1.52	1.56	463	910	20.93	16.83	0	0
Arabie saoudite	84	106	-6.28	2.53	3 733	5 523	9.97	1.94	0	0
Thaïlande	4 560	5 426	0.01	1.82	146	242	-11.93	1.58	465	186	-3.95	-1.56
Turquie	6 233	7 639	5.63	2.09	1 056	1 268	14.49	-3.29	69	70	3.17	0.63
Viet Nam	5 213	6 215	1.94	1.83	8 476	12 745	33.58	3.17	92	63	39.82	-0.95
OCÉANIE	604	717	0.33	2.35	152	143	68.50	1.32	73	76	12.07	0.64
Australie	398	496	1.37	2.51	0	0	68	71	14.88	0.68
Nouvelle-Zélande	195	209	-1.62	2.04	148	141	118.09	1.37	5	5	-2.05	0.00
PAYS DÉVELOPPÉS	504 032	549 906	2.44	0.78	35 755	28 900	5.25	-0.99	84 110	89 636	5.36	1.29
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	536 812	651 807	4.25	1.76	101 890	127 981	6.77	2.05	54 614	67 590	9.41	1.58
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	38 163	52 587	4.29	2.71	2 215	2 159	5.34	-1.27	2 756	3 360	5.77	2.24
OCDE²	475 206	512 530	2.02	0.72	59 217	59 040	5.37	0.16	58 088	58 946	2.65	1.52
BRICS	353 471	422 365	4.39	1.58	6 240	7 493	21.09	3.70	33 298	44 248	12.32	1.24

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.14.2. Projections du maïs : Consommation, animale, humaine

Année commerciale

	CONSUMMATION (kt)		Croissance (%) ³		ANIMALE (kt)		Croissance (%) ³		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	1 037 043	1 200 684	3.31	1.20	578 823	698 507	3.11	1.57	17.7	19.4	0.65	0.76
AMÉRIQUE DU NORD	323 265	351 941	1.93	0.48	144 072	165 737	1.11	1.08	19.0	18.6	-0.17	-0.26
Canada	12 799	14 405	1.15	0.51	7 174	8 806	-0.16	0.89	44.3	40.9	-0.96	-0.84
États-Unis	310 466	337 536	1.97	0.48	136 898	156 931	1.18	1.09	16.1	16.0	0.03	-0.10
AMÉRIQUE LATINE	141 851	175 076	3.75	1.71	91 955	117 868	3.79	2.02	51.1	52.9	0.33	0.33
Argentine	17 635	23 832	11.95	2.65	12 110	17 208	13.57	3.27	34.9	36.6	2.33	0.19
Brésil	57 995	71 123	3.34	1.63	43 679	54 907	2.49	1.86	24.1	24.7	0.39	0.20
Chili	2 497	2 942	1.58	1.93	1 833	2 223	1.15	2.33	21.2	20.9	0.81	-0.17
Colombie	6 173	7 870	3.81	1.84	4 196	5 695	5.06	2.32	39.5	40.3	0.35	0.02
Mexique	36 629	43 332	2.85	1.08	18 467	22 561	4.65	1.02	130.8	133.5	-0.29	0.21
Paraguay	1 369	1 718	8.50	2.16	443	571	17.92	2.20	55.6	61.3	1.33	0.99
EUROPE	97 757	103 899	2.14	0.83	73 965	76 927	2.14	0.45	8.2	8.3	0.19	0.21
Union européenne	74 348	77 059	1.90	0.65	55 276	55 277	1.91	0.03	9.5	9.8	0.09	0.27
Russie	8 296	11 015	10.56	1.70	6 284	8 704	10.13	2.11	1.4	1.5	4.30	0.58
Ukraine	7 581	8 768	2.43	1.60	5 968	6 994	3.28	1.75	10.7	11.6	-0.16	0.64
AFRIQUE	94 591	123 687	4.35	2.35	33 414	41 599	5.89	2.18	40.7	43.4	0.65	0.42
Égypte	16 435	20 727	3.83	2.20	12 035	15 612	5.03	2.51	41.5	40.5	-0.75	-0.11
Éthiopie	7 176	9 219	8.29	2.46	1 300	931	20.12	0.02	46.3	54.7	2.67	0.90
Nigéria	10 983	13 788	5.85	1.90	2 133	2 115	15.37	0.53	35.6	36.5	1.32	0.10
Afrique du Sud	11 444	13 532	1.43	1.50	5 366	6 751	1.63	2.53	87.5	83.6	-0.31	-0.40
ASIE	378 882	445 297	4.54	1.36	234 935	295 817	4.23	1.90	8.2	8.6	-0.14	0.31
Chine ¹	227 797	257 482	4.78	1.14	139 667	171 389	4.04	1.89	6.1	6.1	-2.10	0.01
Inde	24 800	32 419	6.24	2.33	9 731	14 407	10.09	3.62	6.8	7.3	-0.34	0.18
Indonésie	23 297	29 093	4.11	1.86	8 867	13 648	6.73	2.39	28.8	29.5	0.43	0.28
Iran	7 763	10 907	5.81	2.06	7 538	10 639	5.97	2.06	0.9	0.9	-1.21	0.05
Japon	14 929	14 946	-1.16	-0.09	11 312	11 148	-1.15	-0.22	0.8	0.8	0.07	-0.85
Kazakhstan	637	612	5.92	1.87	533	485	4.57	1.97	0.6	0.6	2.32	0.97
Corée	10 119	11 063	3.45	0.21	7 814	8 658	3.57	0.15	1.9	1.9	-0.20	0.01
Malaisie	3 664	4 773	3.48	1.67	3 494	4 597	3.66	1.73	1.6	1.5	-0.84	-0.83
Pakistan	5 507	6 852	6.81	1.63	2 533	3 382	7.97	2.22	8.1	8.2	1.47	-0.21
Philippines	7 794	10 015	1.19	2.35	5 090	6 507	-0.13	2.59	18.5	20.0	1.37	0.78
Arabie saoudite	3 800	5 625	9.11	1.95	3 594	5 403	8.55	2.00	0.2	0.2	-2.57	-1.00
Thaïlande	4 341	5 475	0.31	1.92	4 002	5 135	0.61	2.04	1.2	1.1	-0.42	-0.09
Turquie	7 253	8 826	6.91	1.25	5 370	7 014	8.36	1.68	16.1	15.7	0.69	-0.03
Viet Nam	13 573	18 868	13.12	2.70	10 367	15 071	11.62	2.98	6.6	8.2	3.22	1.62
OCÉANIE	697	784	3.48	2.34	482	559	3.38	3.31	2.4	2.2	-1.26	-0.70
Australie	331	425	0.43	2.85	138	223	-3.43	6.00	3.2	3.0	-1.08	-0.61
Nouvelle-Zélande	353	345	7.66	1.80	339	329	8.01	1.87	1.5	1.5	-1.06	0.00
PAYS DÉVELOPPÉS	451 914	489 385	1.86	0.58	238 573	264 910	1.35	0.88	12.9	13.1	0.17	0.11
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	585 129	711 300	4.57	1.65	340 250	433 596	4.53	2.01	18.8	20.7	0.68	0.80
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	37 360	51 247	4.76	2.54	8 084	10 281	8.09	1.44	27.8	32.0	0.89	1.11
OCDE²	471 534	512 850	1.98	0.56	246 347	275 056	1.61	0.80	23.0	24.2	0.34	0.50
BRICS	330 331	385 570	4.59	1.35	204 727	256 157	3.98	2.00	8.8	9.1	-0.65	0.15

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.15.1. Projections des autres céréales secondaires : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%) ³		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ³		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	297 420	326 887	-0.01	1.12	41 452	48 659	6.60	1.96	45 761	49 112	4.43	1.94
AMÉRIQUE DU NORD	29 414	27 715	-0.21	0.11	1 800	1 773	-0.52	-0.17	11 032	10 992	4.30	0.45
Canada	12 227	11 469	-1.47	-0.85	145	127	14.39	-0.26	4 461	3 854	0.41	-2.55
États-Unis	17 188	16 247	0.76	0.86	1 655	1 646	-1.24	-0.16	6 572	7 137	7.94	2.57
AMÉRIQUE LATINE	18 444	24 662	0.99	2.74	2 868	3 222	-5.63	0.92	3 099	4 920	1.34	8.51
Argentine	7 297	9 972	5.78	4.13	1	1	0.00	0.00	2 924	4 740	1.46	9.16
Brésil	2 769	3 422	2.28	1.43	599	369	4.41	-2.50	19	17	12.17	1.33
Chili	580	871	3.48	1.59	177	85	-16.35	-0.01	46	117	-1.38	0.01
Colombie	21	24	-21.33	1.52	1 049	1 297	10.18	1.78	0	0
Mexique	5 891	8 537	-2.33	2.42	801	947	-15.95	-0.68	1	0	45.40	..
Paraguay	31	38	-1.00	1.90	0	0	2	1	-1.57	-6.48
EUROPE	136 110	141 016	-0.39	0.47	1 347	1 619	-0.36	2.85	19 569	21 066	4.73	1.48
Union européenne	92 281	96 523	-0.17	0.35	801	830	2.57	4.04	10 327	10 498	8.20	1.54
Russie	26 792	25 919	0.62	0.38	58	163	-11.28	9.66	4 147	4 780	6.26	0.87
Ukraine	10 506	11 517	-2.90	1.32	17	15	-2.28	-0.06	5 012	5 669	0.17	1.86
AFRIQUE	52 403	67 447	0.61	2.37	4 248	4 873	7.84	1.64	2 643	1 805	10.05	-0.99
Égypte	899	902	-1.91	1.82	71	14	7.77	-22.65	0	0
Éthiopie	12 812	17 905	6.43	3.65	10	0	-15.18	..	1 500	1 005	24.43	8.01
Nigéria	8 306	9 797	-6.15	1.52	20	18	0.00	-0.23	100	122	-3.11	0.56
Afrique du Sud	504	541	-0.18	1.42	181	200	7.31	-1.44	21	26	-7.27	1.23
ASIE	47 351	52 472	0.08	1.33	31 083	37 038	9.60	2.17	1 384	2 611	3.29	4.18
Chine ¹	8 573	7 380	-1.46	1.01	13 289	14 564	34.52	2.82	72	92	-11.20	2.12
Inde	17 584	20 089	-1.76	1.26	8	4	8.77	-1.11	467	1 378	7.17	8.24
Indonésie	0	0	90	92	5.55	0.69	0	0
Iran	3 087	3 471	4.89	1.23	1 854	3 521	9.05	2.62	0	0
Japon	218	211	0.07	-0.42	2 017	1 738	-5.83	-1.62	0	0
Kazakhstan	3 530	4 093	6.43	1.36	10	10	-12.22	0.00	829	1 122	9.97	0.89
Corée	92	123	-5.34	1.34	114	126	3.47	0.76	0	0
Malaisie	0	0	0	0	0	0
Pakistan	615	720	1.97	1.64	204	303	65.80	3.50	0	0
Philippines	0	0	37	50	1.17	2.90	0	0
Arabie saoudite	212	307	-0.45	1.85	9 676	12 216	3.72	2.18	0	0
Thaïlande	166	192	-0.16	1.44	24	19	0.00	-3.67	2	2	-0.19	0.72
Turquie	7 969	9 548	0.73	1.62	251	459	14.01	2.18	8	11	-14.85	-0.40
Viet Nam	2	2	3.44	1.66	70	81	5.61	1.36	0	0
OCÉANIE	13 698	13 574	1.40	0.78	106	134	6.34	2.13	8 034	7 718	4.96	2.46
Australie	13 297	13 241	1.47	0.81	0	0	8 034	7 718	4.96	2.46
Nouvelle-Zélande	397	328	-1.03	-0.47	20	26	49.07	0.52	0	0	-2.85	0.00
PAYS DÉVELOPPÉS	186 007	190 115	-0.05	0.47	6 261	6 318	-2.12	0.27	39 485	40 925	4.72	1.35
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	111 413	136 771	0.18	2.08	35 191	42 340	9.06	2.24	6 276	8 187	3.45	5.53
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	19 680	25 195	1.59	2.12	365	495	1.78	3.01	801	463	1.10	-7.28
OCDE²	151 171	158 227	-0.09	0.53	7 063	7 307	-4.57	0.14	29 448	29 337	5.41	1.34
BRICS	56 223	57 350	-0.53	0.83	14 135	15 300	28.88	2.63	4 726	6 294	5.59	2.11

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.15.2. Projections des autres céréales secondaires : Consommation, animale, humaine

Année commerciale

	CONSUMMATION (kt)		Croissance (%) ³		ANIMALE (kt)		Croissance (%) ³		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	294 307	325 909	0.21	1.14	164 872	182 370	0.05	0.97	10.3	11.0	-0.09	0.70
AMÉRIQUE DU NORD	20 189	18 422	-2.08	-0.05	10 787	10 273	-4.63	-0.21	3.6	3.1	0.18	-0.92
Canada	7 709	7 751	-2.37	-0.17	6 774	6 960	-2.81	-0.15	9.6	6.4	2.85	-1.74
États-Unis	12 480	10 671	-1.91	0.03	4 013	3 312	-7.18	-0.32	2.9	2.7	-0.73	-0.70
AMÉRIQUE LATINE	18 263	22 902	0.12	1.55	13 104	16 872	-1.16	1.86	4.0	4.2	-0.03	0.00
Argentine	4 441	5 214	9.64	0.96	2 822	3 153	8.68	1.01	16.4	18.5	1.34	-0.21
Brésil	3 449	3 764	3.37	1.13	2 171	2 349	2.62	1.75	2.8	2.6	0.29	0.14
Chili	700	831	-4.89	1.70	461	571	-7.27	2.03	3.6	4.2	2.13	1.00
Colombie	1 073	1 321	7.31	1.77	720	925	11.54	2.30	1.5	1.4	-0.98	-0.59
Mexique	6 692	9 480	-4.23	2.06	5 975	8 612	-4.72	2.12	5.6	6.0	-0.15	0.38
Paraguay	29	37	-0.96	2.18	22	27	-2.68	2.01	0.0	0.0
EUROPE	117 867	121 425	-1.17	0.39	87 388	87 301	-0.78	0.09	11.2	10.9	-0.96	-0.04
Union européenne	83 942	86 895	-0.65	0.38	63 620	62 588	-0.48	-0.10	9.4	9.7	0.09	0.28
Russie	21 722	21 170	-1.31	0.01	15 039	14 932	-0.32	0.10	13.7	11.8	-2.71	-0.56
Ukraine	5 540	5 820	-5.50	1.20	3 691	3 965	-5.02	1.65	17.8	16.3	-2.66	-0.49
AFRIQUE	54 410	70 326	0.83	2.41	7 281	8 882	-4.29	2.32	32.6	33.8	0.09	0.29
Égypte	970	915	-1.43	-0.28	615	533	-2.38	-0.96	3.1	2.7	-1.56	-1.11
Éthiopie	11 308	16 827	5.52	3.40	600	1 033	10.31	5.96	91.6	109.7	2.48	1.25
Nigéria	8 308	9 678	-7.20	1.59	598	480	-23.69	2.21	39.0	35.2	-1.78	-0.90
Afrique du Sud	670	714	2.18	0.42	35	42	-5.41	2.30	4.0	3.6	-1.85	-1.01
ASIE	77 505	86 846	2.99	1.60	42 319	54 868	5.78	2.55	5.5	5.2	-1.55	-0.22
Chine ¹	21 658	21 907	10.47	2.18	9 879	14 853	32.35	4.81	3.4	3.1	0.71	-0.67
Inde	17 603	18 712	-1.79	0.89	503	718	4.07	3.89	12.3	11.5	-2.62	-0.27
Indonésie	90	92	5.55	0.69	0	0	0.3	0.3	4.25	-0.21
Iran	4 907	6 981	5.49	1.88	4 730	6 768	5.74	1.88	0.3	0.3	-1.44	-0.64
Japon	2 227	1 961	-4.81	-1.48	1 625	1 381	-6.59	-1.54	3.6	3.8	0.73	0.49
Kazakhstan	2 508	2 964	3.95	1.76	1 632	1 943	3.79	2.01	2.6	2.3	-1.48	-1.04
Corée	206	248	-1.39	1.05	59	60	-1.42	-0.19	2.9	3.6	-1.76	1.19
Malaisie	0	0	0	0	0.0	0.0
Pakistan	819	1 023	5.66	2.15	195	266	0.00	2.79	3.0	3.0	6.72	0.28
Philippines	37	50	1.07	2.90	29	39	2.04	2.84	0.0	0.0
Arabie saoudite	10 154	12 476	4.11	2.10	9 958	12 271	4.21	2.13	2.8	2.5	-2.70	-1.00
Thaïlande	188	209	-0.14	0.85	52	65	-0.44	2.03	1.4	1.4	-0.74	-0.17
Turquie	8 211	9 984	0.76	1.72	7 125	8 859	0.85	1.90	3.7	3.4	-1.21	-0.69
Viet Nam	72	83	5.48	1.37	0	0	0.0	0.0
OCÉANIE	6 073	5 988	-0.51	-1.22	3 994	4 175	-0.73	-1.53	7.5	7.0	-2.81	-0.29
Australie	5 557	5 523	-0.66	-1.33	3 631	3 807	-0.92	-1.64	9.0	8.0	-4.43	-0.74
Nouvelle-Zélande	428	354	-0.01	-0.40	344	346	0.64	-0.41	1.7	1.6	-1.06	-0.80
PAYS DÉVELOPPÉS	152 731	155 264	-1.11	0.29	108 289	108 518	-1.11	0.05	7.6	7.1	-1.01	-0.34
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	141 576	170 645	1.81	1.97	56 583	73 852	2.55	2.51	11.0	11.8	0.02	0.79
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	19 529	25 200	2.53	2.42	922	1 149	4.66	2.57	18.6	19.8	0.26	0.54
OCDE²	130 283	136 150	-1.10	0.43	95 441	98 614	-1.41	0.18	6.2	6.2	-0.24	-0.01
BRICS	65 102	66 268	1.68	1.00	27 627	32 895	5.45	2.18	7.6	7.2	-1.78	-0.20

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.16.1. Projections du riz : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%) ³		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ³		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	498 327	562 323	1.15	1.08	44 911	56 471	5.33	2.13	45 161	54 428	5.81	2.22
AMÉRIQUE DU NORD	6 266	7 297	-1.04	0.75	1 137	1 272	2.40	1.12	3 425	3 914	0.22	1.38
Canada	0	0	369	446	0.02	1.98	0	0
États-Unis	6 266	7 297	-1.04	0.75	767	826	3.70	0.69	3 425	3 914	0.22	1.38
AMÉRIQUE LATINE	18 507	21 004	0.47	1.26	4 142	4 466	2.65	0.45	3 228	3 789	4.14	0.82
Argentine	979	1 289	1.13	3.21	8	8	-0.62	0.00	434	681	-2.00	4.74
Brésil	8 019	8 236	-0.62	0.65	630	664	1.93	-1.17	806	872	3.94	-0.06
Chili	104	99	3.30	1.44	142	153	2.00	0.53	2	3	25.61	-0.21
Colombie	1 731	2 237	1.32	1.13	217	0	27.47	-70.24	1	2	15.34	9.89
Mexique	164	145	0.90	-0.70	710	1 044	-2.39	2.21	29	84	2.94	0.00
Paraguay	618	801	22.41	1.45	1	2	6.61	0.23	488	667	25.07	1.63
EUROPE	2 911	2 967	2.59	0.73	1 764	1 874	3.61	0.80	419	475	7.67	1.10
Union européenne	1 795	1 717	0.37	0.03	1 244	1 339	4.62	1.11	256	251	8.29	0.37
Russie	1 057	1 179	8.82	1.83	216	210	1.35	-0.15	154	212	7.40	2.10
Ukraine	43	52	-10.15	1.13	70	85	1.76	0.98	1	2	-10.25	-0.55
AFRIQUE	19 846	25 963	3.14	2.33	15 227	24 826	6.14	4.46	598	384	0.44	-3.41
Égypte	4 273	5 015	0.99	1.49	73	34	4.46	1.71	271	144	-3.16	-4.71
Éthiopie	96	128	8.02	2.52	283	538	30.78	5.06	0	0
Nigéria	3 010	3 813	4.52	1.05	2 490	4 564	3.53	5.69	0	0
Afrique du Sud	2	2	0.00	1.34	853	946	3.57	0.64	0	0
ASIE	450 342	504 335	1.11	1.02	22 118	23 464	5.82	0.60	37 216	45 310	6.73	2.50
Chine ¹	142 448	144 540	0.95	0.27	6 133	5 159	45.28	0.37	768	955	1.54	2.71
Inde	108 005	128 276	1.72	1.57	1	1	28.22	0.41	10 838	12 100	22.54	2.70
Indonésie	45 984	53 682	2.06	1.28	983	415	6.69	1.78	1	1	-0.18	-0.33
Iran	1 789	2 106	3.74	1.47	1 400	1 804	1.12	2.28	1	1	-4.63	-0.17
Japon	7 640	7 610	-0.31	0.10	780	784	-0.10	0.10	96	109	-7.84	1.38
Kazakhstan	300	385	5.73	1.04	22	16	9.51	0.49	70	98	19.10	-0.49
Corée	4 165	3 678	-1.68	-1.10	402	461	4.14	0.70	7	10	1.56	0.00
Malaisie	1 786	2 135	1.91	1.16	908	1 109	-2.30	2.10	41	4	69.78	-0.90
Pakistan	7 022	8 475	1.75	1.37	10	8	-11.60	-0.01	4 022	4 597	2.28	0.97
Philippines	12 086	14 807	1.83	1.42	1 307	1 581	-4.58	2.86	1	1	7.15	-0.20
Arabie saoudite	0	0	1 350	1 766	0.80	2.51	0	0
Thaïlande	20 670	27 489	-0.88	1.84	247	284	-6.08	1.81	10 490	12 869	3.04	3.44
Turquie	548	630	1.93	1.47	259	274	1.55	-1.06	48	43	1.47	1.07
Viet Nam	28 405	32 585	1.47	1.31	537	686	-1.59	2.66	6 968	8 924	2.39	2.57
OCÉANIE	455	757	18.58	2.99	523	569	0.07	0.73	275	555	18.55	2.57
Australie	446	747	20.27	3.01	158	152	-4.62	0.13	275	555	18.75	2.58
Nouvelle-Zélande	0	0	47	57	2.30	1.59	0	0
PAYS DÉVELOPPÉS	17 875	19 417	0.19	0.60	5 186	5 627	2.30	0.78	4 285	5 151	1.18	1.43
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	480 451	542 906	1.19	1.10	39 725	50 844	5.78	2.29	40 877	49 277	6.40	2.30
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	74 730	85 983	0.95	1.34	9 762	16 259	8.91	3.18	4 111	5 771	10.97	1.17
OCDE²	21 129	21 923	-0.52	0.21	5 160	5 881	1.45	1.00	4 139	4 972	0.97	1.41
BRICS	259 531	282 233	1.23	0.86	7 833	6 981	22.02	0.23	12 567	14 139	17.80	2.50

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.16.2. Projections du riz : Consommation, humaine

Année commerciale

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%) ³		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	497 793	563 981	1.47	1.07	54.1	55.2	0.02	0.16
AMÉRIQUE DU NORD	4 186	4 648	-0.21	0.76	11.7	12.0	-0.97	0.05
Canada	369	446	0.02	1.98	10.2	11.2	-0.99	1.15
États-Unis	3 817	4 202	-0.24	0.64	11.8	12.1	-0.97	-0.06
AMÉRIQUE LATINE	19 403	21 659	0.58	1.18	28.5	28.8	-0.64	0.27
Argentine	534	618	4.54	1.69	10.3	11.5	3.74	1.01
Brésil	7 976	8 026	-0.34	0.52	38.4	36.1	-1.24	-0.08
Chili	233	249	2.14	0.83	12.5	12.3	1.03	0.16
Colombie	1 791	2 238	1.68	1.25	33.4	35.6	0.16	0.01
Mexique	828	1 101	-1.96	1.97	6.5	7.7	-3.34	0.90
Paraguay	133	136	16.63	0.75	7.2	6.8	3.18	-0.94
EUROPE	4 084	4 362	2.04	0.64	5.5	5.9	1.94	0.66
Union européenne	2 716	2 807	1.23	0.45	5.3	5.5	1.06	0.39
Russie	1 003	1 171	5.51	1.22	7.0	8.3	5.43	1.39
Ukraine	117	135	-3.40	1.09	2.6	3.1	-2.76	1.62
AFRIQUE	34 658	50 189	4.61	3.39	25.0	28.5	2.16	1.22
Égypte	4 034	4 891	1.32	1.76	38.2	38.6	-0.27	0.19
Éthiopie	392	662	21.50	4.50	3.6	4.8	19.35	2.34
Nigéria	5 660	8 350	4.18	3.41	26.5	30.6	1.33	1.19
Afrique du Sud	895	948	3.52	0.64	15.7	14.9	2.15	-0.38
ASIE	434 799	482 352	1.30	0.86	77.5	79.1	-0.06	0.15
Chine ¹	142 413	149 651	1.42	0.26	77.1	77.6	0.07	0.06
Inde	98 051	115 742	1.20	1.47	68.6	72.8	-0.03	0.44
Indonésie	46 833	53 983	2.35	1.29	134.8	139.2	0.07	0.25
Iran	3 155	3 896	1.90	1.82	35.2	40.5	0.46	1.18
Japon	8 637	8 070	0.31	-0.64	54.0	51.1	-1.13	-0.49
Kazakhstan	236	301	3.12	1.84	11.7	13.6	1.39	1.00
Corée	4 704	4 112	-0.34	-0.94	62.5	55.3	-2.35	-1.12
Malaisie	2 700	3 236	0.77	1.51	81.0	85.1	-0.33	0.28
Pakistan	3 000	3 870	0.98	1.86	12.4	13.2	-0.87	0.22
Philippines	13 364	16 334	1.04	1.60	114.6	117.3	-0.24	0.15
Arabie saoudite	1 390	1 762	2.46	2.47	42.3	45.4	-0.21	1.04
Thaïlande	13 827	14 865	1.55	0.63	99.4	99.6	-0.10	0.03
Turquie	788	861	2.21	0.65	9.2	9.2	0.49	0.01
Viet Nam	21 991	24 326	1.34	0.94	154.6	157.6	-0.94	0.18
Océanie	663	771	2.36	1.04	16.7	16.9	0.79	-0.21
Australie	293	344	2.01	1.14	12.2	12.6	0.50	0.01
Nouvelle-Zélande	47	57	2.30	1.59	10.2	11.3	1.21	0.78
PAYS DÉVELOPPÉS	19 123	19 664	0.85	0.20	12.3	12.2	-0.17	-0.08
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	478 670	544 317	1.49	1.11	63.8	64.3	-0.12	0.05
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	80 524	96 239	1.48	1.64	79.5	76.5	0.15	-0.36
OCDE²	22 722	22 590	0.22	-0.05	14.7	14.1	-1.16	-0.38
BRICS	250 338	275 537	1.30	0.76	66.6	68.6	0.01	0.24

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.17. Hypothèses concernant les marchés des céréales

Année commerciale

		Moyenne 2015-17est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
ARGENTINE												
Production végétale taxe à l'exportation	%	21.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Riz taxe à l'exportation	%	1.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
CANADA												
Contingents tarifaires ¹												
Blé	kt	350.0	350.0	350.0	350.0	350.0	350.0	350.0	350.0	350.0	350.0	350.0
Droits de douane intra quota	%	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Droits de douane hors quota	%	61.7	61.7	61.7	61.7	61.7	61.7	61.7	61.7	61.7	61.7	61.7
Orge	kt	399.0	399.0	399.0	399.0	399.0	399.0	399.0	399.0	399.0	399.0	399.0
Droits de douane intra quota	%	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
Droits de douane hors quota	%	58.0	58.0	58.0	58.0	58.0	58.0	58.0	58.0	58.0	58.0	58.0
UNION EUROPÉENNE²												
Soutien couplé facultatif												
Blé ³	mln EUR	88.9	90.0	89.3	89.7	89.7	89.7	89.7	89.7	89.7	89.7	89.7
Riz ⁴	mln EUR	56.4	55.9	55.7	55.6	55.6	55.6	55.6	55.6	55.6	55.6	55.6
Céréales prix de référence ⁵	EUR/t	101.3	101.3	101.3	101.3	101.3	101.3	101.3	101.3	101.3	101.3	101.3
Plafonds des paiements directs ⁶	mrd EUR	41.5	41.6	41.6	42.2	42.3	42.3	42.3	42.3	42.3	42.3	42.3
Riz prix de référence ⁷	EUR/t	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0	150.0
Blé contingents tarifaires ¹	kt	4 452.4	4 513.2	4 523.2	4 523.2	4 523.2	4 523.2	4 523.2	4 523.2	4 523.2	4 523.2	4 523.2
Céréales secondaires contingents tarifaires ¹	kt	72.8	78.3	69.0	66.4	61.5	53.1	49.4	44.6	39.9	35.3	29.6
JAPON												
Blé contingents tarifaires	kt	5 740.0	5 740.0	5 740.0	5 740.0	5 740.0	5 740.0	5 740.0	5 740.0	5 740.0	5 740.0	5 740.0
Droits de douane intra quota	'000 JPY/t	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota	'000 JPY/t	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0
Orge contingent tarifaire	kt	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0	1 369.0
Droits de douane intra quota	'000 JPY/t	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota	'000 JPY/t	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0
Riz contingent tarifaire	kt	682.2	682.2	682.2	682.2	682.2	682.2	682.2	682.2	682.2	682.2	682.2
Droits de douane intra quota	'000 JPY/t	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota	'000 JPY/t	341.0	341.0	341.0	341.0	341.0	341.0	341.0	341.0	341.0	341.0	341.0
CORÉE												
Blé tarif	%	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4
Maïs contingent tarifaire	kt	6 102.0	6 102.0	6 102.0	6 102.0	6 102.0	6 102.0	6 102.0	6 102.0	6 102.0	6 102.0	6 102.0
Droits de douane intra quota	%	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4
Droits de douane hors quota	%	304.7	304.7	304.7	304.7	304.7	304.7	304.7	304.7	304.7	304.7	304.7
Orge contingent tarifaire	kt	23.6	23.6	23.6	23.6	23.6	23.6	23.6	23.6	23.6	23.6	23.6
Droits de douane intra quota	%	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0
Droits de douane hors quota	%	271.4	271.4	271.4	271.4	271.4	271.4	271.4	271.4	271.4	271.4	271.4
Riz, contingent ⁸	kt	408.7	408.7	408.7	408.7	408.7	408.7	408.7	408.7	408.7	408.7	408.7
Droits de douane intra quota	%	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
MERCOSUR												
Blé, droits de douane	%	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
Céréales secondaires droits de douane ⁹	%	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0
Riz droits de douane	%	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
MEXIQUE												
Orge, droits de douane	%	20.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
ÉTATS-UNIS												
Taux de participation ARC												
Blé	%	55.6	55.6	55.6	55.6	55.6	55.6	55.6	55.6	55.6	55.6	55.6
Céréales secondaires	%	93.1	93.1	93.1	93.1	93.1	93.1	93.1	93.1	93.1	93.1	93.1
Taux de prêt du blé	USD/t	108.0	108.0	108.0	108.0	108.0	108.0	108.0	108.0	108.0	108.0	108.0
Taux de prêt du maïs	USD/t	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8
CHINE												
Blé contingents tarifaires	kt	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636
Droits de douane intra quota	%	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
Droits de douane hors quota	%	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Céréales secondaires, droits de douane	%	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Maïs contingent tarifaire	kt	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200
Droits de douane intra quota	%	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Droits de douane hors quota	%	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Riz contingent tarifaire	kt	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320
Droits de douane intra quota	%	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
Droits de douane hors quota	%	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7

ANNEXE A

Tableau A.17. Hypothèses concernant les marchés des céréales (suite)

Année commerciale

		Moyenne 2015-17est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
INDE												
Prix de soutien minimum												
Riz	INR/t	14 988	16 361	16 990	17 651	18 341	19 059	19 806	20 585	21 388	22 225	23 095
Blé	INR/t	15 714	17 375	18 059	18 582	19 103	19 650	20 209	20 828	21 411	22 031	22 673
Blé, droits de douane	%	50.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0
Riz, droits de douane	%	70.1	70.1	70.1	70.1	70.1	70.1	70.1	70.1	70.1	70.1	70.1
RUSSIE												
Blé, taxe à l'importation ad valorem	%	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Riz, Droits de douane équivalents aux barrières à l'importation	%	11.7	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
Céréales secondaires, Droits de douane équivalents aux barrières à l'importation	%	0.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Céréales secondaires, droit de douane spécifique	RUB/t	1.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Céréales secondaires, taxe à l'importation spécifique	%	0.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

Les sources pour les droits de douane et les contingents tarifaires sont la réponse au questionnaire national, la CNUCED et l'OMC.

1. Année débutant le 1er juillet.
2. Depuis 2015, le régime de paiement de base est en vigueur et représente au maximum 68% des enveloppes nationales pour les paiements directs. De plus, des instruments obligatoires ont été introduits : les paiements "verts" (30%) et l'aide aux jeunes agriculteurs (2%).
3. Concerne essentiellement le blé dur. Mis en oeuvre dans 6 états membres.
4. Mis en oeuvre dans 6 états membres.
5. L'achat au prix de référence n'est possible automatiquement que pour le blé tendre à hauteur de 3 millions de tonnes par année de commercialisation. Au-delà de ce seuil et pour le blé dur, le maïs et l'orge, l'intervention ne peut avoir lieu que par appel d'offres.
6. Montants nets estimés pour tous les paiements directs basés sur l'Annexe II du Règlement UE N°1307/2013, en prenant en compte les transferts entre aides directes et enveloppes de développement rural.
7. L'intervention est fixée à zéro tonne par année de commercialisation. Néanmoins, la Commission peut intervenir si la situation du marché le nécessite.
8. Base riz usiné.
9. Appliqués uniquement par le Brésil.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.18.1. Projections du soja : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%) ³		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ³		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	337 111	406 773	4.85	1.48	144 160	174 935	7.75	1.29	146 781	174 935	7.70	1.29
AMÉRIQUE DU NORD	121 337	140 613	4.50	1.23	1 022	928	6.04	-0.07	60 417	71 015	6.08	0.89
Canada	6 902	9 523	9.25	1.42	350	250	0.63	-0.02	4 647	6 917	11.27	1.60
États-Unis	114 434	131 090	4.26	1.22	671	678	9.44	-0.09	55 770	64 098	5.73	0.81
AMÉRIQUE LATINE	179 002	215 968	5.75	1.57	6 995	7 999	3.75	0.91	82 534	98 522	8.72	1.52
Argentine	56 739	66 379	2.56	1.97	0	0	13 665	14 379	1.76	2.89
Brésil	105 937	128 878	7.36	1.31	410	410	24.54	0.00	60 089	73 202	11.63	1.26
Chili	0	0	383	439	9.71	0.75	2	2	0.00	-0.75
Colombie	70	88	0.70	2.00	850	1 251	9.78	2.70	40	15	-13.65	-2.63
Mexique	399	529	14.34	1.50	3 993	4 692	1.83	1.39	0	0
Paraguay	9 800	12 338	8.32	1.70	0	0	5 717	7 139	5.47	1.53
EUROPE	10 355	13 225	16.57	1.66	16 607	16 260	2.17	0.16	3 335	4 933	31.42	2.88
Union européenne	2 520	2 923	14.86	1.33	14 058	13 960	0.96	0.45	138	71	12.44	0.16
Russie	3 367	4 822	19.25	1.96	2 087	1 823	15.81	-1.88	589	1 179	120.30	5.23
Ukraine	4 003	5 014	19.74	1.73	3	4	17.83	0.11	2 601	3 676	29.63	2.28
AFRIQUE	2 273	2 936	5.53	2.69	3 643	5 283	6.14	1.64	43	52	-13.03	-0.31
Égypte	40	47	3.93	1.56	1 767	2 385	1.82	1.38	0	0
Éthiopie	70	91	23.48	2.66	25	51	37.91	7.18	0	0
Nigéria	630	746	-0.69	1.72	0	0	1	1	-35.89	-4.80
Afrique du Sud	1 051	1 472	13.44	3.60	170	350	59.01	3.14	14	24	-18.70	-0.63
ASIE	24 095	33 954	-1.29	1.86	115 892	144 454	9.18	1.44	448	394	0.53	-0.22
Chine ¹	13 019	19 052	-2.06	1.83	90 742	112 817	9.68	1.52	183	200	-6.46	0.00
Inde	8 700	11 954	-0.57	2.04	70	60	76.95	-0.86	85	48	8.13	1.62
Indonésie	751	1 023	-1.93	1.39	2 341	2 402	5.66	0.56	2	2	-45.34	-0.05
Iran	178	200	-1.79	1.15	1 946	2 346	15.36	1.02	80	63	71.21	-1.01
Japon	242	272	0.09	1.01	3 226	3 015	-1.05	-0.72	0	0
Kazakhstan	220	261	11.95	1.35	10	7	-19.92	0.43	0	0
Corée	96	116	-3.35	0.51	1 327	1 347	1.35	0.38	0	0
Malaisie	0	0	807	1 133	5.76	1.26	30	24	10.62	-1.24
Pakistan	4	4	-9.63	1.02	1 533	2 546	30.85	2.36	0	0
Philippines	1	1	0.00	2.16	130	1 022	11.67	6.97	0	0
Arabie saoudite	0	0	600	844	26.58	1.09	0	0
Thaïlande	56	67	-14.58	1.68	2 802	3 561	6.97	0.96	13	17	-2.38	-0.95
Turquie	153	192	17.78	2.01	2 450	3 185	9.50	1.87	19	8	-21.08	-1.84
Viet Nam	148	173	-7.63	1.35	1 684	2 005	36.08	1.42	1	1	-2.37	-0.18
OCÉANIE	49	77	-2.65	3.29	2	12	-0.46	12.87	5	20	8.66	11.94
Australie	49	77	-2.65	3.29	1	11	-0.84	15.31	5	20	8.66	11.94
Nouvelle-Zélande	0	0	1	1	0.00	0.00	0	0
PAYS DÉVELOPPÉS	133 257	155 924	5.16	1.29	21 800	21 307	1.87	0.08	63 770	75 991	6.64	1.01
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	203 854	250 849	4.64	1.61	122 360	153 628	9.15	1.47	83 011	98 944	8.63	1.52
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	559	680	0.43	1.98	1 339	2 427	39.67	2.40	13	10	1.80	-1.88
OCDE²	124 801	144 727	4.65	1.24	27 568	28 662	1.70	0.59	60 580	71 116	6.10	0.89
BRICS	132 073	166 178	5.63	1.46	93 478	115 460	9.87	1.45	60 961	74 652	11.59	1.31

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.18.2. Projections du soja : Consommation, trituration domestique

Année commerciale

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%) ³		TRITURATION DOMESTIQUE (kt)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	332 778	406 445	4.89	1.46	297 540	367 771	4.96	1.54
AMÉRIQUE DU NORD	59 430	70 516	2.35	1.42	53 924	64 643	1.93	1.54
Canada	2 625	2 856	5.42	0.86	1 896	2 129	5.12	1.17
États-Unis	56 805	67 660	2.23	1.44	52 028	62 514	1.83	1.55
AMÉRIQUE LATINE	103 702	125 409	3.70	1.56	95 721	115 904	3.73	1.56
Argentine	43 690	51 996	3.78	1.74	42 686	50 926	3.87	1.77
Brésil	45 924	56 084	2.81	1.37	40 823	49 963	2.80	1.34
Chili	383	437	9.65	0.76	383	437	9.66	0.76
Colombie	890	1 322	8.75	2.80	886	1 322	8.84	2.80
Mexique	4 223	5 221	2.05	1.31	3 988	4 973	2.13	1.35
Paraguay	4 150	5 175	12.88	1.99	3 974	4 915	13.00	1.99
EUROPE	23 675	24 558	4.62	0.41	21 044	22 344	4.60	0.49
Union européenne	16 520	16 816	2.35	0.57	14 425	15 125	1.94	0.68
Russie	4 815	5 469	16.06	0.01	4 726	5 390	15.85	0.02
Ukraine	1 421	1 341	11.65	0.40	1 280	1 200	14.22	0.37
AFRIQUE	5 793	8 157	6.30	2.04	5 092	7 190	6.80	1.91
Égypte	1 797	2 430	2.06	1.39	1 791	2 420	2.03	1.39
Éthiopie	94	142	25.77	4.08	59	94	27.54	4.62
Nigéria	634	745	-0.02	1.73	317	298	0.07	-0.44
Afrique du Sud	1 153	1 793	18.22	3.58	1 055	1 653	18.46	3.74
ASIE	140 131	177 735	7.20	1.53	121 718	157 627	7.79	1.67
Chine ¹	104 144	131 419	8.39	1.57	89 764	115 839	9.15	1.74
Inde	8 818	11 961	-0.63	2.03	7 213	9 847	-1.94	2.00
Indonésie	3 127	3 422	3.69	0.80	2 420	2 709	5.39	0.98
Iran	2 021	2 481	11.59	1.10	2 014	2 473	11.90	1.10
Japon	3 443	3 290	-1.28	-0.60	2 678	2 541	-1.14	-0.73
Kazakhstan	233	268	9.83	1.39	122	131	5.31	0.70
Corée	1 414	1 463	0.87	0.39	1 004	1 036	1.61	0.49
Malaisie	777	1 108	5.40	1.40	777	1 108	5.40	1.40
Pakistan	1 497	2 546	29.94	2.40	1 497	2 546	30.03	2.40
Philippines	134	1 023	12.48	6.96	130	1 022	12.12	6.97
Arabie saoudite	598	844	26.47	1.10	598	844	26.47	1.10
Thaïlande	2 842	3 609	5.76	1.01	2 820	3 609	6.30	1.01
Turquie	2 651	3 365	9.22	1.92	2 550	3 262	9.45	1.95
Viet Nam	1 805	2 172	21.17	1.42	1 732	2 097	27.34	1.48
Océanie	47	70	-3.05	2.70	41	64	-3.37	3.00
Australie	46	69	-3.10	2.75	41	64	-3.37	3.00
Nouvelle-Zélande	1	1	0.00	0.00	0	0
PAYS DÉVELOPPÉS	88 725	101 232	2.87	1.12	79 603	92 111	2.58	1.23
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	244 053	305 213	5.72	1.57	217 936	275 660	5.97	1.64
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	1 864	3 095	15.98	2.36	1 601	2 756	22.08	2.24
OCDE²	89 199	102 265	2.31	1.18	80 062	93 150	2.02	1.30
BRICS	164 854	206 726	6.16	1.51	143 581	182 693	6.46	1.60

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.19.1. Projections des autres oléagineux : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%) ³		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ³		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	146 793	172 994	3.10	1.55	20 134	23 758	4.33	1.15	20 150	23 758	4.57	1.15
AMÉRIQUE DU NORD	24 322	26 787	5.63	0.67	949	1 163	0.00	0.36	11 669	13 182	5.07	0.64
Canada	19 824	22 000	6.24	0.69	246	251	-1.74	0.10	10 975	12 143	5.26	0.74
États-Unis	4 498	4 787	3.31	0.58	703	912	0.73	0.44	694	1 039	2.44	-0.41
AMÉRIQUE LATINE	5 871	7 723	1.97	1.93	1 703	2 075	1.66	1.83	1 075	1 187	7.30	1.65
Argentine	4 356	5 906	2.58	2.04	1	1	-8.96	0.00	884	936	11.94	1.64
Brésil	433	553	2.98	2.12	5	5	-9.50	0.00	68	62	8.24	0.31
Chili	88	105	0.87	1.53	14	9	-5.87	-3.22	3	4	-1.24	2.05
Colombie	2	3	0.00	1.92	7	7	0.00	-0.02	0	0
Mexique	112	115	4.16	0.51	1 651	2 037	1.94	1.91	3	3	12.70	0.00
Paraguay	255	308	-0.59	1.46	0	0	32	55	-11.10	3.49
EUROPE	58 624	70 276	3.65	1.94	5 765	4 750	4.19	-0.65	2 946	4 590	-1.55	3.59
Union européenne	29 770	30 390	1.58	0.34	5 472	4 470	4.03	-0.73	660	666	1.09	-1.31
Russie	11 825	13 922	6.64	2.22	194	169	7.71	0.69	236	141	3.80	-0.68
Ukraine	15 233	23 642	6.46	4.31	31	33	11.07	-0.16	1 537	2 960	-4.62	5.66
AFRIQUE	8 185	9 946	1.87	1.75	373	402	6.49	0.16	158	176	-5.10	-2.96
Égypte	152	185	-0.50	1.83	71	88	9.58	1.57	8	5	-9.65	-1.40
Éthiopie	26	32	0.00	2.34	0	0	0	0
Nigéria	2 120	2 701	0.47	2.07	0	0	42	62	-11.84	-4.93
Afrique du Sud	940	1 078	1.17	1.20	57	19	5.73	-6.87	4	0	-31.90	..
ASIE	46 509	54 369	1.52	1.50	11 320	15 342	5.21	1.77	1 938	1 701	11.22	0.31
Chine ¹	29 178	32 280	2.19	1.03	4 618	8 036	10.80	3.47	631	627	2.85	-0.13
Inde	10 726	13 974	-0.74	2.56	262	270	6.25	-4.94	532	300	13.00	2.59
Indonésie	647	745	-1.97	1.15	256	246	3.96	-0.74	1	1	-2.74	0.06
Iran	252	242	-1.33	-0.47	209	410	52.26	2.66	1	1	0.00	-0.24
Japon	23	26	1.60	0.92	2 508	2 516	0.85	0.06	0	0
Kazakhstan	827	1 138	11.97	2.43	7	7	-11.62	0.06	293	281	35.05	-0.05
Corée	13	13	2.60	0.00	31	31	-0.80	0.08	0	0
Malaisie	5	6	3.32	1.30	44	46	2.40	0.69	3	3	2.12	-0.68
Pakistan	852	967	0.01	1.54	1 174	1 287	6.79	1.37	2	5	-30.09	-0.12
Philippines	20	23	0.55	1.26	61	69	2.56	1.22	0	0
Arabie saoudite	3	3	0.00	-0.22	4	4	0.00	0.91	0	0
Thaïlande	90	107	-0.27	1.47	53	44	5.58	-2.34	4	4	11.45	1.71
Turquie	1 753	2 302	8.40	1.75	720	764	-0.97	-1.57	50	55	9.56	0.88
Viet Nam	335	382	-0.66	1.37	26	29	123.61	0.22	40	43	4.98	-0.22
OCÉANIE	3 281	3 892	5.86	0.64	25	25	-0.54	0.00	2 363	2 921	9.21	0.70
Australie	3 269	3 879	5.89	0.64	21	20	1.04	0.00	2 363	2 921	9.21	0.70
Nouvelle-Zélande	10	10	0.00	0.00	4	4	-5.19	0.00	0	0
PAYS DÉVELOPPÉS	88 203	103 424	4.26	1.54	9 565	8 764	2.90	-0.30	17 305	21 007	4.13	1.21
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	58 590	69 570	1.52	1.58	10 569	14 994	5.67	2.09	2 845	2 750	7.68	0.67
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	5 356	6 467	1.92	1.77	143	289	-4.65	6.28	85	91	6.83	-2.22
OCDE²	59 502	63 778	3.49	0.54	11 527	11 145	2.24	-0.05	14 764	16 854	5.39	0.57
BRICS	53 103	61 807	2.33	1.63	5 134	8 499	10.21	2.95	1 470	1 131	5.14	0.46

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.19.2. Projections des autres oléagineux : Consommation, trituration domestique

Année commerciale

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%) ³		TRITURATION DOMESTIQUE (kt)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	147 068	172 955	3.20	1.54	124 603	148 768	3.41	1.64
AMÉRIQUE DU NORD	13 732	14 778	6.02	0.67	11 572	12 492	6.66	0.67
Canada	9 281	10 113	7.87	0.61	8 778	9 670	7.73	0.60
États-Unis	4 451	4 664	3.03	0.80	2 794	2 821	4.09	0.89
AMÉRIQUE LATINE	6 499	8 610	0.90	1.95	6 025	8 026	0.80	1.97
Argentine	3 477	4 971	0.40	2.11	3 354	4 801	0.13	2.12
Brésil	370	495	2.00	2.45	307	409	1.46	2.36
Chili	99	109	-0.29	1.04	91	99	-0.40	0.98
Colombie	9	10	0.00	0.49	8	8	0.00	0.61
Mexique	1 758	2 149	2.05	1.83	1 638	2 028	2.39	1.93
Paraguay	223	253	3.97	1.15	186	207	4.16	0.93
EUROPE	61 408	70 429	4.20	1.62	56 245	64 832	4.39	1.69
Union européenne	34 442	34 195	2.10	0.16	31 819	31 556	2.16	0.16
Russie	11 863	13 950	6.82	2.25	11 242	13 113	7.47	2.21
Ukraine	13 720	20 707	9.10	4.13	12 477	19 353	9.21	4.41
AFRIQUE	8 430	10 170	2.32	1.79	4 621	5 374	2.98	1.33
Égypte	216	268	2.53	1.82	133	159	4.02	1.28
Éthiopie	26	32	0.00	2.34	17	23	0.00	2.90
Nigéria	2 083	2 638	0.88	2.28	729	904	0.88	1.94
Afrique du Sud	1 017	1 096	2.30	0.96	917	988	2.41	0.95
ASIE	56 057	67 972	2.07	1.60	45 264	57 116	2.10	1.81
Chine ¹	33 410	39 690	3.21	1.50	26 027	32 842	3.20	1.83
Inde	10 321	13 911	-0.90	2.34	8 975	12 276	-0.82	2.46
Indonésie	911	990	-0.55	0.65	302	385	2.87	1.38
Iran	458	651	6.77	1.41	431	624	7.45	1.45
Japon	2 531	2 542	0.70	0.07	2 505	2 522	0.74	0.09
Kazakhstan	549	861	5.49	3.44	424	682	4.98	3.82
Corée	44	44	-0.15	0.06	39	40	-0.07	0.06
Malaisie	46	50	2.51	0.84	45	48	2.44	0.78
Pakistan	2 057	2 248	3.88	1.44	1 882	2 032	4.04	1.34
Philippines	80	92	2.13	1.24	68	78	2.39	1.34
Arabie saoudite	7	7	0.00	0.47	5	5	0.00	0.45
Thaïlande	140	146	1.38	0.16	84	94	2.96	0.67
Turquie	2 434	3 009	4.87	0.86	2 232	2 761	4.51	0.79
Viet Nam	321	367	-0.37	1.50	203	226	0.33	1.21
Océanie	943	995	0.66	0.45	876	928	0.34	0.49
Australie	927	979	0.71	0.46	865	916	0.35	0.49
Nouvelle-Zélande	14	14	-2.23	0.00	11	11	0.00	0.00
PAYS DÉVELOPPÉS	80 590	91 179	4.31	1.40	72 895	82 854	4.51	1.47
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	66 478	81 776	1.97	1.70	51 708	65 914	2.00	1.86
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	5 420	6 665	1.69	2.00	3 101	3 756	2.24	1.77
OCDE²	56 265	58 078	2.96	0.39	50 928	52 546	3.03	0.38
BRICS	56 982	69 142	2.94	1.81	47 468	59 628	3.12	2.03

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.20.1. Projections des tourteaux protéiques : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%) ³		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ³		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	326 717	400 370	4.24	1.56	85 224	101 994	3.29	1.54	87 419	101 994	3.66	1.54
AMÉRIQUE DU NORD	53 140	62 631	2.57	1.39	4 643	5 297	6.77	1.93	15 637	19 255	5.15	1.73
Canada	6 508	7 157	7.14	0.73	792	728	-4.69	-0.23	4 653	5 094	10.40	0.66
États-Unis	46 633	55 474	2.06	1.47	3 851	4 569	11.46	2.32	10 985	14 161	3.56	2.16
AMÉRIQUE LATINE	80 105	97 724	3.68	1.61	9 318	11 943	3.72	2.38	51 698	60 833	4.12	1.67
Argentine	35 302	42 496	3.67	1.80	0	0	31 475	38 189	4.24	1.91
Brésil	33 353	41 300	3.02	1.42	5	5	-32.13	0.00	15 705	18 182	2.51	1.52
Chili	353	401	7.57	0.79	1 131	1 445	4.31	2.70	1	1	-27.58	-0.24
Colombie	844	1 226	6.84	2.73	1 335	1 827	11.26	2.73	113	69	7.40	-2.65
Mexique	4 333	5 292	2.47	1.45	2 175	2 821	5.13	2.63	20	20	4.41	0.00
Paraguay	3 213	3 938	12.37	1.96	2	2	-5.18	-0.05	2 559	2 928	17.05	1.91
EUROPE	44 046	48 468	3.98	1.10	27 961	27 038	-0.09	-0.79	7 534	9 598	7.62	3.39
Union européenne	29 210	29 586	2.02	0.35	26 198	24 919	-0.14	-0.90	1 063	871	4.40	-2.86
Russie	7 600	8 760	9.21	1.10	399	397	-4.22	-0.57	1 536	1 905	7.61	2.52
Ukraine	6 555	9 550	9.96	3.93	37	46	-10.78	-1.36	4 590	6 583	9.27	5.37
AFRIQUE	7 855	10 420	5.18	1.79	6 150	8 520	7.66	3.97	493	285	-0.81	-4.71
Égypte	1 519	2 078	1.46	1.53	1 751	2 384	17.04	5.14	5	5	12.37	-0.49
Éthiopie	99	129	13.42	2.53	0	0	0	0
Nigéria	922	1 047	1.41	1.28	353	526	32.88	2.31	179	132	6.22	-2.26
Afrique du Sud	1 269	1 783	10.96	2.93	933	1 075	-2.14	1.85	23	22	-16.55	-0.57
ASIE	140 525	179 636	5.33	1.69	34 202	45 382	5.04	2.41	11 957	11 924	-0.96	-0.41
Chine ¹	87 689	111 479	7.10	1.71	1 449	2 389	-0.43	1.60	1 475	1 575	3.41	4.03
Inde	16 113	21 755	-0.42	2.25	314	405	25.41	0.47	1 623	1 970	-13.80	-1.13
Indonésie	6 848	8 313	5.75	1.60	4 397	4 971	6.71	1.09	4 433	4 187	6.06	-1.08
Iran	1 863	2 320	10.34	1.07	1 667	2 608	0.73	3.89	40	44	-14.51	-1.41
Japon	3 570	3 467	-0.40	-0.41	1 869	1 782	-1.49	-0.78	0	0
Kazakhstan	334	448	2.99	2.26	5	5	-2.53	0.25	92	118	-6.75	1.78
Corée	890	915	2.01	0.43	3 221	3 324	0.09	0.39	83	80	14.53	0.00
Malaisie	3 223	4 151	1.51	1.43	1 373	1 450	4.95	-0.01	2 548	2 725	1.44	0.01
Pakistan	3 816	5 283	4.32	1.75	634	2 405	4.98	13.33	286	62	9.22	-11.81
Philippines	925	1 803	-0.38	3.76	2 906	3 467	8.21	1.65	365	334	-3.22	-1.62
Arabie saoudite	475	669	122.77	1.09	1 080	1 424	11.99	2.72	57	43	31.20	-2.64
Thaïlande	2 675	3 463	7.12	1.22	3 179	4 281	1.89	2.77	9	12	2.45	-0.26
Turquie	3 696	4 763	6.89	1.69	2 088	2 978	11.78	2.29	126	89	18.13	-1.58
Viet Nam	1 530	1 885	23.27	1.65	5 628	9 072	9.53	4.22	77	42	32.37	-3.71
OCÉANIE	1 046	1 492	2.98	4.12	2 950	3 814	8.12	2.12	99	98	0.50	0.97
Australie	902	1 321	3.26	4.49	787	918	3.98	0.30	28	29	0.75	0.00
Nouvelle-Zélande	8	8	0.00	0.00	2 152	2 886	10.16	2.79	10	0	21.04	..
PAYS DÉVELOPPÉS	104 601	119 572	3.05	1.26	39 048	39 958	1.01	-0.07	23 344	29 032	5.71	2.25
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	222 116	280 798	4.85	1.69	46 176	62 036	5.59	2.72	64 075	72 962	3.00	1.27
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	3 807	5 432	7.36	2.06	758	959	9.61	2.98	219	93	-0.17	-7.80
OCDE²	96 471	108 764	2.42	1.06	45 165	47 418	1.63	0.23	17 156	20 407	5.08	1.39
BRICS	146 024	185 076	5.15	1.69	3 100	4 272	-1.10	1.32	20 361	23 654	0.32	1.49

.. Non disponible

Note : Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.20.2. Projections des tourteaux protéiques : Consommation

Année commerciale

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	324 656	400 216	4.24	1.56
AMÉRIQUE DU NORD	42 141	48 674	2.12	1.31
Canada	2 653	2 791	-0.39	0.60
États-Unis	39 488	45 883	2.31	1.36
AMÉRIQUE LATINE	37 732	48 812	3.40	1.72
Argentine	3 861	4 308	3.97	0.92
Brésil	17 498	23 122	2.90	1.35
Chili	1 516	1 844	5.59	2.25
Colombie	2 073	2 980	9.37	2.90
Mexique	6 487	8 093	3.29	1.85
Paraguay	669	993	5.85	2.07
EUROPE	64 479	65 836	1.76	0.02
Union européenne	54 345	53 613	0.89	-0.18
Russie	6 436	7 259	8.27	0.66
Ukraine	2 041	2 957	11.40	1.19
AFRIQUE	13 472	18 641	6.60	2.88
Égypte	3 242	4 453	7.47	3.30
Éthiopie	99	129	13.42	2.54
Nigéria	1 096	1 440	5.30	2.07
Afrique du Sud	2 185	2 834	4.23	2.52
ASIE	162 903	213 045	6.01	1.97
Chine ¹	87 632	112 293	7.17	1.68
Inde	14 758	20 208	3.16	2.60
Indonésie	6 818	9 093	6.12	2.79
Iran	3 572	4 884	5.69	2.51
Japon	5 442	5 249	-0.89	-0.53
Kazakhstan	247	334	9.24	2.44
Corée	4 038	4 159	0.20	0.40
Malaisie	2 069	2 854	3.42	2.13
Pakistan	4 147	7 615	3.97	4.56
Philippines	3 471	4 932	6.75	2.65
Arabie saoudite	1 482	2 048	17.63	2.29
Thaïlande	5 851	7 730	4.18	2.05
Turquie	5 665	7 647	8.58	1.98
Viet Nam	7 176	10 907	12.11	3.76
Océanie	3 929	5 207	6.77	2.68
Australie	1 683	2 210	3.71	2.60
Nouvelle-Zélande	2 159	2 894	9.96	2.79
PAYS DÉVELOPPÉS	120 346	130 425	1.93	0.64
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	204 310	269 791	5.83	2.04
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	4 343	6 297	8.28	2.45
OCDE²	124 559	135 748	1.82	0.73
BRICS	128 509	165 717	5.99	1.70

Note : Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.21.1. Projections des huiles végétales : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%) ³		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ³		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	189 591	234 643	4.11	1.67	77 894	96 262	4.08	1.85	76 710	96 262	3.75	1.85
AMÉRIQUE DU NORD	17 057	19 399	3.75	1.23	4 695	5 139	4.11	0.46	4 584	6 026	3.17	1.95
Canada	4 265	4 548	7.83	0.65	282	285	-2.33	0.00	3 147	3 475	6.89	0.37
États-Unis	12 792	14 851	2.68	1.41	4 414	4 854	4.67	0.49	1 437	2 551	-2.15	4.60
AMÉRIQUE LATINE	25 557	31 977	3.82	1.81	4 686	4 795	4.23	-0.10	10 711	13 599	3.05	3.01
Argentine	9 226	11 387	3.21	1.92	18	20	6.27	0.00	5 815	7 601	0.92	3.75
Brésil	8 641	10 720	2.42	1.47	501	515	4.65	0.00	1 458	2 142	-2.30	4.78
Chili	104	117	5.15	0.83	444	536	6.04	1.83	1	1	-5.39	-0.28
Colombie	1 719	2 387	7.70	2.44	740	650	12.28	-1.99	621	809	15.47	2.03
Mexique	1 788	2 176	2.71	1.56	1 006	1 088	6.11	0.68	36	36	1.41	0.00
Paraguay	789	966	11.52	1.91	13	11	-0.17	-1.61	671	803	17.90	1.64
EUROPE	27 643	31 668	4.44	1.59	13 045	11 740	2.67	-0.75	9 882	13 406	11.56	3.31
Union européenne	16 119	16 140	2.14	0.25	10 891	9 693	2.77	-0.78	1 778	1 722	10.50	0.41
Russie	5 400	6 307	8.24	1.96	1 036	1 048	3.15	0.00	2 487	3 221	16.29	3.28
Ukraine	5 831	8 907	9.41	4.29	260	169	-6.61	-4.03	5 372	8 161	10.77	4.20
AFRIQUE	6 791	8 408	3.33	1.76	10 162	14 174	5.15	3.13	1 148	898	-0.58	-2.69
Égypte	404	555	1.03	1.67	2 023	2 634	3.46	2.30	171	136	-5.09	-2.25
Éthiopie	40	48	9.84	1.69	490	940	30.54	5.87	0	0
Nigéria	1 719	2 079	1.60	1.88	1 454	2 297	8.22	4.31	53	47	-7.91	-2.57
Afrique du Sud	536	674	6.17	2.14	841	944	2.17	1.16	36	20	-14.61	-1.13
ASIE	111 303	141 626	4.23	1.71	44 957	60 085	4.27	2.49	49 565	61 283	2.98	1.39
Chine ¹	27 066	34 018	5.87	1.70	8 207	7 101	-1.78	-1.63	173	163	-4.41	0.51
Inde	8 118	10 924	-0.05	2.32	15 511	25 936	8.50	4.68	65	59	-3.80	-0.82
Indonésie	40 559	51 538	6.61	1.80	78	71	0.93	0.04	28 214	35 763	5.79	1.65
Iran	557	714	9.37	1.09	1 287	1 689	0.49	1.87	118	137	-1.74	-1.84
Japon	1 553	1 534	0.60	-0.17	831	924	1.63	0.40	4	4	10.15	0.00
Kazakhstan	239	360	3.74	3.05	108	116	2.01	-0.64	47	52	31.11	0.65
Corée	233	239	1.93	0.40	1 010	1 023	4.42	-0.79	3	3	-9.24	0.00
Malaisie	21 360	27 123	1.27	1.44	1 276	1 110	-5.31	-1.33	17 990	22 198	0.01	1.35
Pakistan	1 851	2 404	2.39	1.55	3 210	4 469	6.22	2.59	88	61	-2.00	-2.47
Philippines	1 627	2 134	-1.07	2.14	1 134	1 488	13.42	1.49	807	751	-2.40	-1.47
Arabie saoudite	110	154	77.48	1.09	627	877	10.45	3.07	1	1	-28.73	-0.41
Thaïlande	2 970	4 109	6.26	2.17	315	264	19.87	-1.56	172	265	-7.53	1.52
Turquie	1 758	2 266	5.69	1.39	1 660	1 605	8.50	0.14	629	636	13.28	-0.14
Viet Nam	566	753	16.71	2.34	956	1 482	6.08	3.99	155	109	33.46	-3.83
OCÉANIE	1 240	1 565	1.55	2.23	349	328	4.88	-0.81	820	1 051	1.98	2.13
Australie	471	614	2.25	3.05	219	197	7.06	-1.26	155	223	7.14	3.70
Nouvelle-Zélande	5	5	0.00	0.00	96	103	3.38	0.39	0	0
PAYS DÉVELOPPÉS	48 338	55 160	3.95	1.42	20 260	19 611	3.05	-0.28	14 768	19 797	8.16	2.86
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	141 253	179 482	4.17	1.75	57 635	76 651	4.47	2.48	61 941	76 465	2.90	1.61
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	3 020	3 888	3.52	1.97	5 973	9 039	7.07	3.63	409	287	4.76	-3.77
OCDE²	39 337	42 744	2.92	0.83	21 521	20 964	3.84	-0.21	7 296	8 757	5.39	1.47
BRICS	49 762	62 643	4.27	1.79	26 096	35 544	3.83	2.74	4 219	5 605	4.76	3.66

.. Non disponible

Note : Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.21.2. Projections des huiles végétales : Consommation, humaine

Année commerciale

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%) ³		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	191 590	234 515	4.48	1.65	20.6	23.1	2.69	0.98
AMÉRIQUE DU NORD	17 123	18 512	3.99	0.75	39.0	39.4	1.67	0.44
Canada	1 310	1 358	5.42	0.66	31.3	27.6	2.16	0.16
États-Unis	15 814	17 154	3.87	0.76	39.9	40.7	1.64	0.46
AMÉRIQUE LATINE	19 563	23 169	4.56	0.72	20.9	21.7	1.11	0.02
Argentine	3 435	3 805	8.40	-1.02	18.7	19.0	-0.03	0.15
Brésil	7 649	9 093	3.93	0.62	23.8	23.4	0.04	-0.82
Chili	546	652	5.93	1.65	29.9	33.1	4.99	0.99
Colombie	1 842	2 226	7.29	1.11	24.6	27.3	5.08	0.67
Mexique	2 772	3 228	3.90	1.27	21.7	22.4	2.44	0.21
Paraguay	133	174	-2.22	2.96	19.4	22.4	-3.52	1.85
EUROPE	30 744	30 058	2.09	-0.12	24.8	25.2	1.49	0.34
Union européenne	25 176	24 170	1.99	-0.27	25.9	25.6	1.08	0.13
Russie	3 908	4 134	3.65	0.31	27.2	29.1	3.57	0.47
Ukraine	756	911	-3.16	2.95	16.2	20.9	-2.89	3.57
AFRIQUE	15 896	21 665	4.94	2.90	12.3	13.0	2.40	0.59
Égypte	2 296	3 049	4.50	2.45	23.0	25.6	2.87	0.87
Éthiopie	534	989	26.22	5.63	5.1	7.4	22.96	3.36
Nigéria	3 145	4 326	4.82	3.19	14.1	15.2	2.27	1.08
Afrique du Sud	1 344	1 598	4.81	1.60	23.3	24.7	3.50	0.60
ASIE	107 489	140 269	5.27	2.19	20.6	25.0	3.69	1.58
Chine ¹	35 611	40 957	4.53	1.00	25.4	28.4	3.97	0.79
Inde	23 868	36 782	5.16	3.93	17.3	24.2	3.74	3.06
Indonésie	12 246	15 777	9.14	2.16	24.0	29.1	4.48	1.50
Iran	1 698	2 261	2.81	1.90	21.0	25.6	1.59	1.15
Japon	2 404	2 454	0.85	-0.02	18.8	19.9	0.95	0.33
Kazakhstan	290	423	1.30	2.34	15.8	20.9	-0.28	1.48
Corée	1 237	1 260	4.01	-0.57	12.9	13.0	-1.32	-0.08
Malaisie	4 730	6 008	3.72	1.45	29.1	32.9	2.01	0.96
Pakistan	4 993	6 806	4.88	2.27	24.8	28.1	2.82	0.59
Philippines	1 955	2 866	6.24	3.01	12.2	16.4	6.36	2.11
Arabie saoudite	730	1 029	13.54	2.77	19.5	24.1	11.35	1.59
Thaïlande	3 171	4 105	9.16	1.95	16.4	24.2	7.37	3.24
Turquie	2 801	3 234	6.07	1.10	29.9	32.2	4.25	0.50
Viet Nam	1 363	2 122	8.08	3.97	14.3	20.3	6.85	3.08
OCÉANIE	776	842	2.96	1.06	19.3	18.1	1.07	-0.19
Australie	543	588	3.51	1.20	22.5	21.5	1.98	0.07
Nouvelle-Zélande	101	108	3.20	0.38	21.7	21.1	2.10	-0.43
PAYS DÉVELOPPÉS	53 747	55 029	2.67	0.27	27.1	27.7	1.55	0.41
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	137 843	179 486	5.26	2.11	19.0	22.1	3.21	1.18
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	8 623	12 628	5.87	3.33	10.6	12.1	3.45	1.09
OCDE²	53 517	55 009	2.98	0.28	28.0	28.5	1.64	0.35
BRICS	72 380	92 562	4.62	2.00	21.9	26.2	3.47	1.46

Note : Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.22. Hypothèses concernant les marchés des oléagineux

Année commerciale

		Moyenne 2015-17est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
ARGENTINE												
Taxe à l'exportation												
Soja	%	30.2	21.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0
Autres oléagineux	%	11.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Tourteaux de soja	%	27.3	18.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
Huile de soja	%	27.3	18.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
AUSTRALIE												
Droits de douane												
Huile de soja	%	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0
Huile de colza	%	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0
CANADA												
Droits de douane												
Huile de colza	%	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4
UNION EUROPÉENNE¹												
Soutien couplé facultatif												
Soja	mln EUR	146	23	24	25	25	25	26	26	26	27	27
Droits de douane												
Huile de soja	%	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
Huile de colza	%	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
JAPON												
Nouveaux paiements au titre de la production												
Soja	JPY/kg	168.5	154.2	154.2	154.2	154.2	154.2	154.2	154.2	154.2	154.2	154.2
Droits de douane												
Huile de soja	JPY/kg	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9
Huile de colza	JPY/kg	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9
CORÉE												
Contingent tarifaire, soja	kt	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032
Droits de douane intra quota	%	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Droits de douane hors quota	%	487	487	487	487	487	487	487	487	487	487	487
Soja (alim. humaine), marge	'000 KRW/t	131	131	131	131	131	131	131	131	131	131	131
MEXIQUE												
Droits de douane												
Soja	%	33	33	33	33	33	33	33	33	33	33	33
Tourteaux de soja	%	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8
Huile de soja	%	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45
ÉTATS-UNIS												
Taux de participation ARC												
Soja	%	96.9	96.9	96.9	96.9	96.9	96.9	96.9	96.9	96.9	96.9	96.9
Taux débiteur du soja	USD/t	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7
Droits de douane												
Graines de colza	%	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Tourteaux de soja	%	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2
Tourteaux de colza	%	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2
Huile de soja	%	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7
Huile de colza	%	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2
CHINE												
Droits de douane												
Soja	%	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4
Tourteaux de soja	%	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3
Huile de soja, droits de douane intra quota	%	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0
Contingent tarifaire, huile végétale	kt	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1
INDE												
Soja, droits de douane	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
Colza, droits de douane	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
Tourteaux de soja, droits de douane	%	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
Huile de soja, droits de douane	%	10.8	12.5	12.5	12.5	12.5	12.5	12.5	12.5	12.5	12.5	12.5
INDONÉSIE												
Tourteaux protéiques, droits de douane	%	1.7	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
PAKISTAN												
Tourteaux protéiques, droits de douane	%	10.7	11.0	11.0	11.0	11.0	11.0	11.0	11.0	11.0	11.0	11.0
VIET NAM												
Tourteaux protéiques, droits de douane	%	0.7	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0

ANNEXE A

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

Les sources pour les droits de douane et les contingents tarifaires sont la réponse au questionnaire national, la CNUCED et l'OMC.

1. Depuis 2015, le régime de paiement de base est en vigueur et représente au maximum 68% des enveloppes nationales pour les paiements directs. De plus, des instruments obligatoires ont été introduits : les paiements "verts" (30%) et l'aide aux jeunes agriculteurs (2%).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.23.1. Projections du sucre : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%) ³		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ³		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	170 736	204 724	2.05	1.50	54 721	60 797	2.40	1.63	60 685	66 762	2.63	1.47
AMÉRIQUE DU NORD	7 687	8 547	2.00	0.76	3 895	4 423	-0.31	1.67	92	75	-13.01	0.00
Canada	91	99	2.91	0.62	1 131	1 201	-0.39	0.70	30	30	-9.82	0.00
États-Unis	7 596	8 448	1.99	0.77	2 764	3 222	-0.28	2.05	62	45	-14.40	0.00
AMÉRIQUE LATINE	59 291	67 347	1.00	1.84	2 022	1 703	-2.36	-0.98	35 106	39 072	1.31	2.14
Argentine	2 060	2 730	-0.06	2.73	0	0	421	733	-1.18	6.24
Brésil	38 198	41 824	0.42	1.86	0	0	0.00	..	27 508	29 907	0.80	2.08
Chili	242	291	-0.95	1.02	536	596	0.99	1.16	0	0	0.00	..
Colombie	2 196	2 871	0.36	2.28	102	36	-11.32	-3.95	451	687	-7.14	4.12
Mexique	6 023	6 743	2.92	1.18	12	10	-32.21	0.01	1 510	1 746	7.00	1.66
Paraguay	160	221	2.13	3.08	26	6	-15.29	-6.15	58	69	-5.34	6.55
EUROPE	25 992	29 243	2.78	0.03	3 313	2 162	-9.17	-0.22	2 995	4 575	4.89	1.09
Union européenne	17 305	18 975	1.63	-0.56	2 205	1 447	-5.85	0.78	1 813	2 512	1.90	-1.22
Russie	5 886	6 823	7.64	1.28	327	78	-22.83	-9.86	348	888	13.41	6.08
Ukraine	1 875	2 291	2.22	1.13	24	0	-33.92	..	409	654	72.13	7.09
AFRIQUE	10 858	14 717	2.57	2.42	12 259	16 441	4.13	2.58	4 062	3 775	3.19	-1.17
Égypte	2 500	3 680	5.16	3.09	1 053	1 249	-0.14	1.12	190	137	4.12	-1.11
Éthiopie	511	749	8.99	2.03	86	79	-5.11	3.05	107	121	13.79	-3.21
Nigéria	45	89	2.67	2.94	1 553	2 282	5.26	3.46	0	0
Afrique du Sud	1 722	2 234	-2.31	1.70	335	195	-2.71	-2.21	143	221	-19.00	2.25
ASIE	61 961	78 777	2.72	1.75	32 862	35 660	4.60	1.48	14 360	14 422	6.07	0.79
Chine ¹	9 546	13 428	-2.61	1.85	6 209	6 757	21.35	2.22	95	90	1.10	3.57
Inde	23 775	30 742	3.71	1.78	1 816	1 993	1.46	1.83	2 390	1 410	11.67	-2.17
Indonésie	2 225	2 489	-0.52	1.19	4 992	5 906	10.04	2.32	0	0
Iran	1 630	2 210	9.89	2.57	821	446	-10.13	-5.83	8	0	23.82	..
Japon	715	719	-1.28	0.16	1 370	1 331	0.95	-0.61	4	5	14.46	0.00
Kazakhstan	20	30	-2.33	1.60	488	527	3.30	0.49	10	9	4.55	-0.49
Corée	0	0	1 944	2 144	2.38	0.67	348	350	1.17	-0.33
Malaisie	8	21	-11.97	3.50	1 982	2 295	3.03	1.43	210	85	-0.79	-1.41
Pakistan	6 559	7 177	8.74	3.27	18	11	-33.44	-2.85	788	426	31.34	12.39
Philippines	2 214	2 443	1.41	0.72	122	498	29.15	10.05	162	73	-6.92	-9.93
Arabie saoudite	0	0	1 565	1 889	2.96	1.72	305	269	1.66	-1.69
Thaïlande	10 540	13 516	4.84	1.16	0	0	7 755	10 351	4.91	1.36
Turquie	2 280	2 634	-0.08	0.61	113	1	44.85	-34.75	8	15	-13.19	4.79
Viet Nam	1 460	2 212	6.13	3.28	226	31	5.04	-11.54	105	269	-2.09	12.93
OCÉANIE	4 948	6 092	2.15	1.11	369	408	1.78	0.33	4 071	4 842	3.10	1.04
Australie	4 716	5 785	2.16	1.08	95	120	5.15	0.00	3 878	4 611	3.20	1.05
Nouvelle-Zélande	0	0	244	256	0.61	0.65	21	20	0.86	0.00
PAYS DÉVELOPPÉS	40 982	46 747	2.22	0.37	11 810	11 175	-2.93	0.76	7 476	9 637	1.99	1.05
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	129 754	157 977	2.00	1.86	42 911	49 621	4.43	1.83	53 210	57 125	2.76	1.54
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	3 103	3 951	4.47	1.93	7 073	8 430	7.25	2.60	2 603	1 300	9.13	-3.08
OCDE²	39 212	43 993	1.73	0.26	11 205	11 268	-1.02	0.94	7 684	9 345	2.67	0.45
BRICS	79 127	95 051	1.20	1.78	8 688	9 022	4.00	1.81	30 484	32 516	0.90	1.95

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

Les données sur le sucre sont exprimées en équivalent sucre brut.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.23.2. Projections du sucre : Consommation, humaine

Année commerciale

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%) ³		PAR HABITANT (kg)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	167 118	197 870	1.66	1.48	22.3	23.7	0.47	0.51
AMÉRIQUE DU NORD	11 416	12 871	1.16	1.07	31.8	33.2	0.38	0.35
Canada	1 175	1 263	-0.09	0.73	32.4	31.8	-1.11	-0.09
États-Unis	10 241	11 608	1.31	1.11	31.8	33.4	0.56	0.40
AMÉRIQUE LATINE	26 660	29 906	0.04	1.07	41.8	42.6	-1.09	0.21
Argentine	1 658	1 983	0.23	1.69	37.8	41.1	-0.80	0.84
Brésil	11 038	11 952	-1.10	0.82	53.2	53.7	-1.99	0.22
Chili	780	879	1.23	1.02	43.6	45.5	0.33	0.35
Colombie	1 849	2 214	2.44	1.66	38.0	42.2	1.44	1.01
Mexique	4 462	4 997	0.30	1.03	35.0	34.7	-1.11	-0.04
Paraguay	134	157	1.58	1.38	20.0	20.6	0.24	0.25
EUROPE	27 113	26 830	0.29	-0.15	36.0	35.6	0.19	-0.14
Union européenne	18 502	17 910	0.60	-0.36	36.4	34.9	0.43	-0.41
Russie	5 713	6 011	0.18	0.48	39.7	42.4	0.10	0.65
Ukraine	1 639	1 639	-1.94	-0.21	36.9	39.1	-1.46	0.32
AFRIQUE	19 191	26 926	3.63	3.07	15.7	16.9	0.99	0.66
Égypte	3 508	4 739	3.89	2.65	36.7	41.3	1.72	1.02
Éthiopie	491	704	3.75	3.32	4.8	5.4	1.10	1.03
Nigéria	1 593	2 347	5.32	3.59	8.6	9.6	2.56	1.03
Afrique du Sud	1 931	2 189	1.32	1.09	34.5	34.8	-0.02	0.06
ASIE	81 254	99 681	2.37	1.75	18.2	20.5	1.31	1.01
Chine ¹	16 145	20 234	2.38	1.90	11.5	14.0	1.84	1.70
Inde	24 717	31 124	1.94	1.99	18.7	21.1	0.69	1.01
Indonésie	6 622	8 343	4.06	1.93	25.4	28.8	2.77	1.02
Iran	2 492	2 652	0.99	0.51	31.0	30.3	-0.23	-0.23
Japon	2 108	2 039	-0.46	-0.35	16.5	16.5	-0.37	0.00
Kazakhstan	498	546	1.44	0.81	27.7	27.4	-0.06	-0.06
Corée	1 591	1 784	3.06	0.88	31.3	34.0	2.65	0.60
Malaisie	1 792	2 203	3.81	1.73	57.5	61.7	2.03	0.50
Pakistan	5 085	6 748	2.69	2.63	26.3	28.9	0.58	0.90
Philippines	2 203	2 850	2.59	2.39	21.3	23.6	0.94	0.97
Arabie saoudite	1 225	1 597	3.70	2.31	38.0	41.8	0.92	0.85
Thaïlande	2 965	3 142	3.03	0.43	43.1	45.1	2.60	0.35
Turquie	2 395	2 624	1.56	0.62	30.1	30.2	0.01	0.00
Viet Nam	1 561	1 960	5.03	1.89	16.5	18.8	3.89	1.01
OCÉANIE	1 483	1 656	1.60	1.10	37.8	36.7	0.02	-0.15
Australie	1 163	1 294	1.73	1.05	48.2	47.2	0.22	-0.08
Nouvelle-Zélande	220	236	0.35	0.70	47.2	46.2	-0.72	-0.11
PAYS DÉVELOPPÉS	46 337	48 216	0.61	0.33	32.6	32.8	0.20	0.04
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	120 781	149 654	2.09	1.88	19.9	21.8	0.70	0.75
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	7 573	10 928	5.23	3.19	9.5	10.7	2.77	0.91
OCDE²	43 683	45 850	0.83	0.39	32.8	32.8	0.27	0.00
BRICS	59 545	71 511	1.24	1.60	19.0	21.4	0.39	1.03

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

Les données sur le sucre sont exprimées en équivalent sucre brut.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.24. Hypothèses concernant les marchés du sucre

Année commerciale

		Moyenne 2015-17est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
ARGENTINE												
Droits de douane, sucre	ARS/t	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0
BRÉSIL												
Droits de douane, sucre brut	%	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0
Droits de douane, sucre raffiné	%	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0
CANADA												
Droits de douane, sucre brut	CAD/t	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7	24.7
Droits de douane, sucre raffiné	CAD/t	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9	30.9
CHINE¹												
Contingent tarifaire sucre	kt	1 954.0	1 954.0	1 954.0	1 954.0	1 954.0	1 954.0	1 954.0	1 954.0	1 954.0	1 954.0	1 954.0
Droits de douane intra quota, sucre brut	%	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
Droits de douane intra quota, sucre raffiné	%	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0
Droits de douane hors quota	%	55.0	93.3	88.3	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0
UNION EUROPÉENNE												
Soutien couplé facultatif												
Betterave à sucre ²	mIn EUR	176	179	180	169	169	169	169	169	169	169	169
Prix de référence, sucre raffiné	EUR/t	404.4	404.4	404.4	404.4	404.4	404.4	404.4	404.4	404.4	404.4	404.4
Quota effectif ³	Mt esr	8.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane, sucre brut	EUR/t	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0	339.0
Droits de douane, sucre raffiné	EUR/t	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0	419.0
INDE												
Droits de douane, sucre	%	86.7	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
INDONÉSIE												
Droits de douane, sucre	%	20.6	20.6	20.6	20.6	20.6	20.6	20.6	20.6	20.6	20.6	20.6
JAPON												
Prix de stabilisation minimum, sucre brut	JPY/kg	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2	153.2
Droits de douane, sucre brut	JPY/kg	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8
Droits de douane, sucre raffiné	JPY/kg	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1
CORÉE												
Droits de douane, sucre brut	%	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Droits de douane, sucre raffiné	%	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0
MEXIQUE												
Mexique, droit de douane extérieur commun, sucre brut	USD/t	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6
Mexique, droit de douane extérieur commun, sucre raffiné	USD/t	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4
RUSSIE												
Droits de douane minimum, sucre brut	USD/t	204.7	203.0	203.0	203.0	171.0	171.0	171.0	171.0	171.0	171.0	171.0
Droits de douane minimum, sucre raffiné	USD/t	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0
ÉTATS-UNIS												
Taux de prêt, sucre brut	USD/t	413.4	413.4	413.4	413.4	413.4	413.4	413.4	413.4	413.4	413.4	413.4
Taux de prêt, sucre raffiné	USD/t	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1	531.1
Contingent tarifaire, sucre brut	kt esb	1 508	1 406	1 409	1 412	1 413	1 415	1 416	1 417	1 418	1 419	1 419
Contingent tarifaire, sucre raffiné	kt esb	49.0	49.0	49.0	49.0	49.0	49.0	49.0	49.0	49.0	49.0	49.0
Sucre brut, droits de douane OMC 2ème régime	USD/t	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6	338.6
Sucre raffiné, droits de douane OMC 2ème régime	USD/t	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4	357.4
VIET NAM												
Droit de douane, sucre	%	46.3	53.8	53.8	53.8	53.8	53.8	53.8	53.8	53.8	53.8	53.8

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

Les sources pour les droits de douane et les contingents tarifaires sont la réponse au questionnaire national, la CNUCED et l'OMC.

1. Continentale uniquement.
2. Mis en oeuvre dans 10 états membres.
3. Production qui reçoit le soutien officiel.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.25.1. Projections de la viande : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt epc) ³		Croissance (%) ⁴		IMPORTATIONS (kt epc) ⁵		Croissance (%) ⁴		EXPORTATIONS (kt epc) ⁵		Croissance (%) ⁴	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	318 533	366 668	1.90	1.15	29 572	35 294	2.92	1.54	30 131	36 051	2.90	1.50
AMÉRIQUE DU NORD	47 955	54 825	0.62	0.76	2 783	2 869	2.70	0.83	8 726	10 680	1.04	1.50
Canada	4 754	5 250	-0.28	0.80	692	792	0.37	1.32	1 913	2 198	0.68	0.95
États-Unis	43 202	49 575	0.72	0.75	2 092	2 077	3.60	0.65	6 814	8 482	1.14	1.64
AMÉRIQUE LATINE	51 489	61 199	2.02	1.38	4 035	5 053	4.32	1.39	8 363	11 035	0.99	2.13
Argentine	5 410	6 825	1.46	1.66	47	49	-5.57	2.05	414	1 033	-5.55	5.88
Brésil	26 624	31 351	2.22	1.20	75	65	11.00	-1.82	6 320	8 375	0.96	2.27
Chili	1 468	1 646	1.06	1.36	470	641	13.29	1.81	327	275	2.77	-1.28
Colombie	2 653	3 152	3.60	1.45	157	265	14.33	3.19	17	4	-16.56	-18.10
Mexique	6 342	7 821	1.84	1.74	1 769	1 967	5.02	0.65	294	369	15.30	1.37
Paraguay	804	979	3.44	1.75	31	40	6.86	2.43	359	380	7.45	0.52
EUROPE	61 835	64 267	1.76	0.26	3 216	3 097	-6.25	-0.63	5 049	5 528	6.41	0.91
Union européenne	46 859	47 277	0.96	0.00	1 362	1 571	-1.23	0.85	4 247	4 553	5.27	0.89
Russie	9 966	11 404	5.99	0.97	1 171	799	-10.87	-3.57	159	279	20.78	4.01
Ukraine	2 180	2 399	2.31	1.28	225	250	-9.55	-0.24	268	282	32.10	-0.55
AFRIQUE	16 323	20 370	2.17	2.27	2 769	3 931	5.88	3.29	317	268	12.78	0.06
Égypte	2 207	2 931	3.33	2.51	352	380	5.59	2.09	10	6	16.10	-1.08
Éthiopie	596	719	0.10	2.24	0	0	-8.59	9.22	17	22	10.08	3.73
Nigéria	1 260	1 514	1.68	2.01	3	3	15.51	1.41	1	1	-12.83	-2.42
Afrique du Sud	3 202	3 802	3.15	2.08	600	777	9.82	1.31	185	159	34.05	1.32
ASIE	134 479	158 566	2.41	1.43	16 203	19 698	5.11	1.73	4 413	4 864	8.58	0.79
Chine ¹	83 280	96 813	2.00	1.27	2 675	2 860	13.35	0.25	534	627	0.97	1.35
Inde	6 814	8 445	2.46	1.81	1	2	-11.13	3.85	1 696	1 740	12.96	0.02
Indonésie	3 362	4 036	3.91	1.81	147	298	7.72	4.32	1	1	-10.04	-1.21
Iran	2 675	3 245	1.81	1.87	122	204	-4.81	3.70	92	148	14.95	7.53
Japon	3 284	3 350	0.48	0.09	2 871	2 900	2.28	-0.51	15	20	6.06	2.13
Kazakhstan	835	971	0.22	1.42	188	298	-0.15	4.06	1	1	2.01	-1.41
Corée	2 432	2 586	3.56	0.63	1 212	1 376	5.19	1.13	32	10	-0.04	-2.52
Malaisie	1 982	2 272	4.11	1.28	339	460	6.77	2.91	178	187	5.04	0.33
Pakistan	3 236	4 101	3.66	2.31	34	105	17.40	9.49	66	8	9.89	-20.56
Philippines	3 471	4 397	2.93	1.95	480	887	8.33	5.85	11	10	-1.41	-0.72
Arabie saoudite	705	921	2.63	2.21	1 119	1 259	5.04	1.58	103	91	38.65	-1.46
Thaïlande	3 393	4 101	4.50	1.51	29	20	13.73	-1.20	1 037	1 377	6.62	2.14
Turquie	3 417	4 342	7.96	2.07	18	8	8.86	-3.03	422	444	18.42	0.88
Viet Nam	4 777	6 467	3.02	2.75	1 649	2 291	14.42	3.63	31	20	3.33	-5.93
OCÉANIE	6 451	7 441	1.57	1.33	566	648	3.03	2.12	3 262	3 676	2.11	1.71
Australie	4 935	5 837	2.04	1.55	334	365	2.80	2.29	2 186	2 629	2.76	2.39
Nouvelle-Zélande	1 376	1 456	0.11	0.56	77	67	5.92	-1.01	1 073	1 045	0.82	0.17
PAYS DÉVELOPPÉS	126 243	137 775	1.32	0.59	10 485	10 928	-0.74	0.28	17 258	20 078	2.74	1.36
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	192 290	228 893	2.30	1.50	19 086	24 365	5.52	2.16	12 873	15 973	3.12	1.69
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	8 781	11 054	3.44	2.27	1 142	1 972	5.24	4.94	22	17	4.21	-1.94
OCDE²	119 532	130 787	1.08	0.60	11 142	12 113	2.89	0.63	17 342	20 033	2.60	1.32
BRICS	129 885	151 814	2.36	1.28	4 522	4 503	1.25	-0.42	8 894	11 180	3.07	1.86

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Production indigène brute.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
5. Exclut le commerce d'animaux vivants.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.25.2. Projections de la viande : Consommation, humaine

Année civile

	CONSOMMATION (kt epc)		Croissance (%) ³		HUMAINE (kg pad/cap) ⁴		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	317 785	365 539	1.89	1.15	34.3	35.4	0.76	0.19
AMÉRIQUE DU NORD	42 172	47 298	0.63	0.60	94.4	97.7	-0.04	-0.10
Canada	3 136	3 398	0.16	0.70	69.5	69.0	-0.72	-0.08
États-Unis	39 037	43 900	0.67	0.59	97.2	101.0	0.02	-0.10
AMÉRIQUE LATINE	46 723	54 683	2.38	1.23	58.9	62.6	1.35	0.37
Argentine	5 044	5 841	2.22	1.06	89.8	94.7	1.45	0.22
Brésil	20 082	22 724	2.64	0.82	76.9	81.3	1.83	0.21
Chili	1 605	2 006	3.10	1.94	71.8	83.2	2.19	1.26
Colombie	2 773	3 391	4.59	1.66	46.3	52.7	3.74	1.03
Mexique	7 601	9 145	2.21	1.50	48.6	51.9	0.88	0.44
Paraguay	477	639	1.19	2.60	53.0	62.2	-0.08	1.41
EUROPE	59 832	61 649	0.74	0.17	64.6	66.8	0.74	0.20
Union européenne	43 700	44 030	0.51	-0.04	68.7	68.9	0.43	-0.08
Russie	11 070	11 996	1.88	0.52	62.3	68.5	2.07	0.66
Ukraine	2 130	2 356	-1.08	1.37	39.1	45.9	-0.51	1.89
AFRIQUE	18 822	24 113	2.56	2.47	12.4	12.2	0.04	0.08
Égypte	2 580	3 331	3.69	2.45	21.5	23.2	1.69	0.87
Éthiopie	560	691	-0.44	2.32	4.2	4.1	-2.87	0.14
Nigéria	1 321	1 619	1.47	2.18	5.7	5.3	-1.31	-0.35
Afrique du Sud	3 684	4 420	3.35	1.85	54.4	58.2	2.10	0.80
ASIE	146 818	173 817	2.54	1.47	26.5	28.9	1.50	0.75
Chine ¹	85 401	98 950	2.27	1.24	48.7	55.0	1.72	1.05
Inde	5 109	6 696	0.19	2.33	3.2	3.8	-0.50	1.38
Indonésie	3 617	4 488	3.85	1.98	11.4	12.8	2.65	1.08
Iran	2 691	3 294	1.18	1.82	28.8	32.2	0.12	1.05
Japon	6 130	6 189	1.28	-0.26	38.5	40.3	1.43	0.08
Kazakhstan	1 025	1 271	0.18	1.98	45.1	50.7	-1.09	1.12
Corée	3 629	3 952	4.00	0.81	56.6	59.8	3.62	0.56
Malaisie	2 153	2 554	4.33	1.63	58.7	60.8	2.56	0.39
Pakistan	3 198	4 192	3.64	2.59	13.0	14.0	1.62	0.86
Philippines	3 944	5 277	3.49	2.51	30.9	35.4	1.97	1.10
Arabie saoudite	1 860	2 240	3.49	1.90	49.8	50.7	0.76	0.45
Thaïlande	2 199	2 539	3.83	1.17	26.3	30.1	3.72	1.11
Turquie	3 091	3 931	7.14	2.03	31.7	36.6	5.06	1.36
Viet Nam	6 457	8 791	5.23	2.98	53.7	66.4	3.98	2.12
OCÉANIE	3 418	3 980	1.50	1.12	71.0	71.9	0.12	-0.07
Australie	2 714	3 171	1.71	1.07	91.7	94.3	0.39	0.01
Nouvelle-Zélande	411	449	0.43	0.80	72.2	71.8	-0.39	0.01
PAYS DÉVELOPPÉS	119 233	128 308	0.87	0.44	68.0	70.8	0.56	0.17
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	198 552	237 232	2.54	1.55	26.4	27.9	1.19	0.43
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	9 836	12 994	3.74	2.69	9.9	10.3	1.44	0.42
OCDE²	112 806	122 221	1.02	0.48	68.5	71.0	0.53	0.10
BRICS	125 345	144 786	2.23	1.18	32.1	34.8	1.43	0.62

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
4. La consommation par habitant est exprimée en poids au détail. Les coefficients de conversion poids carcasse-poids au détail sont de 0.7 pour la viande bovine, de 0.78 pour la viande porcine et de 0.88 pour la viande ovine et la viande de volaille.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.26.1. Projections de la viande bovine : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt epc) ³		Croissance (%) ⁴		IMPORTATIONS (kt epc) ⁵		Croissance (%) ⁴		EXPORTATIONS (kt epc) ⁵		Croissance (%) ⁴	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	68 486	79 292	0.66	1.08	8 722	10 392	3.59	1.61	9 034	10 853	3.15	1.47
AMÉRIQUE DU NORD	12 308	14 262	-0.81	0.38	1 605	1 603	2.63	0.62	1 598	1 877	1.99	0.73
Canada	1 364	1 519	-2.18	0.87	190	195	-1.48	0.57	434	523	-1.35	1.08
États-Unis	10 945	12 742	-0.62	0.32	1 416	1 409	3.33	0.62	1 164	1 354	3.53	0.60
AMÉRIQUE LATINE	18 010	21 280	0.74	1.31	704	890	-1.57	1.19	2 772	4 090	0.20	2.73
Argentine	2 723	3 379	-1.33	1.57	7	7	4.15	0.00	240	622	-7.95	6.08
Brésil	9 403	11 096	1.21	1.24	47	46	15.14	-0.55	1 428	2 356	-0.24	3.68
Chili	222	246	0.48	1.54	263	353	9.09	2.00	11	9	-2.31	-1.74
Colombie	834	943	-0.18	0.91	4	3	12.71	-3.65	13	1	-14.35	-29.33
Mexique	1 876	2 203	1.35	1.39	132	186	-7.79	0.69	183	218	24.30	0.96
Paraguay	604	739	3.97	1.81	3	3	12.00	0.18	354	375	7.42	0.56
EUROPE	10 785	10 693	-0.37	-0.08	949	850	-4.28	-0.82	401	397	4.00	-0.69
Union européenne	8 026	7 636	-0.27	-0.61	298	321	-1.20	0.19	240	226	7.07	-1.84
Russie	1 637	1 841	-0.82	1.60	552	423	-6.14	-1.73	11	12	-12.87	0.00
Ukraine	399	416	-1.73	1.08	2	3	-23.74	1.32	28	6	8.42	-11.84
AFRIQUE	6 185	7 715	1.39	2.34	666	895	2.91	3.09	130	109	14.82	1.97
Égypte	850	1 109	0.33	2.00	332	359	7.34	2.06	7	5	46.57	-0.29
Éthiopie	371	410	-0.67	1.52	0	0	0	0	0.31	-12.45
Nigéria	330	389	4.50	1.78	2	3	20.83	1.57	1	1	-12.83	-2.42
Afrique du Sud	918	1 105	3.12	3.09	25	40	14.55	-4.23	68	62	35.60	8.01
ASIE	17 952	21 726	2.03	1.54	4 744	6 094	7.88	2.14	1 900	1 927	12.13	-0.02
Chine ¹	7 037	8 850	1.63	1.71	581	889	71.46	3.18	16	10	-22.90	-0.79
Inde	2 632	2 888	0.86	0.67	0	0	..	-0.01	1 668	1 733	13.60	0.11
Indonésie	386	365	3.38	0.04	135	267	7.55	3.79	0	0	-8.15	-0.29
Iran	193	235	-4.07	1.48	113	190	-3.67	3.86	4	4	28.83	-1.44
Japon	469	456	-1.28	-0.35	765	857	1.69	0.34	3	3	18.29	0.00
Kazakhstan	420	495	0.75	1.54	17	47	-9.10	8.18	0	0	5.25	-2.16
Corée	294	321	1.87	0.31	430	490	4.95	1.04	7	4	14.59	-5.44
Malaisie	23	27	8.43	0.65	206	250	5.31	2.54	11	7	5.60	-2.48
Pakistan	1 762	2 275	2.95	2.40	4	23	4.06	19.50	34	2	8.05	-28.29
Philippines	305	398	0.91	2.57	149	189	1.07	1.61	3	3	-2.86	-0.27
Arabie saoudite	57	72	11.67	1.36	142	145	2.58	1.03	30	28	5.41	-1.02
Thaïlande	245	292	-1.23	1.14	18	10	15.07	-2.81	40	48	17.95	2.89
Turquie	1 028	1 528	14.27	3.06	11	4	47.23	-5.05	12	19	16.22	5.76
Viet Nam	337	446	-0.82	2.47	926	1 237	22.87	2.57	0	0	-0.29	-0.20
OCÉANIE	3 245	3 617	1.04	1.11	54	60	1.74	1.91	2 233	2 453	2.26	1.73
Australie	2 562	2 954	1.19	1.39	14	14	5.14	0.00	1 641	1 892	2.47	2.31
Nouvelle-Zélande	663	648	0.42	0.01	12	10	9.32	0.00	589	559	1.63	-0.01
PAYS DÉVELOPPÉS	29 543	32 196	-0.15	0.43	3 543	3 682	0.03	0.47	4 304	4 794	2.52	1.16
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	38 943	47 096	1.30	1.56	5 180	6 711	6.73	2.29	4 730	6 059	3.74	1.73
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	3 025	3 859	1.67	2.49	135	271	-2.06	7.14	2	1	4.78	-2.03
OCDE²	27 731	30 554	0.07	0.39	3 691	4 081	2.12	0.84	4 286	4 810	2.84	1.10
BRICS	21 627	25 780	1.21	1.43	1 205	1 398	3.98	1.13	3 192	4 173	5.03	2.07

.. Non disponible

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Production indigène brute.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
5. Exclut le commerce d'animaux vivants.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.26.2. Projections de la viande bovine : Consommation, humaine

Année civile

	CONSOMMATION (kt epc)		Croissance (%) ³		HUMAINE (kg pad/cap) ⁴		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	67 977	78 510	0.63	1.09	6.4	6.6	-0.56	0.12
AMÉRIQUE DU NORD	12 539	14 284	-0.75	0.37	24.5	25.8	-1.50	-0.34
Canada	883	920	-1.59	0.40	17.0	16.2	-2.59	-0.42
États-Unis	11 655	13 364	-0.68	0.37	25.3	26.9	-1.41	-0.33
AMÉRIQUE LATINE	15 493	17 535	0.64	0.97	17.0	17.5	-0.49	0.12
Argentine	2 490	2 764	-0.38	0.77	39.8	40.1	-1.40	-0.08
Brésil	7 724	8 470	1.46	0.63	26.0	26.6	0.55	0.02
Chili	469	584	4.25	1.89	18.3	21.1	3.32	1.22
Colombie	805	924	0.96	1.17	11.6	12.3	-0.03	0.53
Mexique	1 598	1 885	-0.67	1.27	8.8	9.2	-2.07	0.20
Paraguay	252	367	0.24	3.25	26.3	33.7	-1.08	2.10
EUROPE	11 192	10 994	-1.19	-0.09	10.6	10.4	-1.30	-0.07
Union européenne	7 871	7 517	-0.69	-0.51	10.8	10.3	-0.85	-0.57
Russie	2 259	2 326	-2.83	0.86	11.0	11.5	-2.91	1.03
Ukraine	364	402	-3.08	1.59	5.7	6.7	-2.61	2.12
AFRIQUE	6 836	8 622	1.45	2.41	3.9	3.8	-1.13	0.02
Égypte	1 207	1 489	2.12	1.99	8.8	9.1	-0.02	0.37
Éthiopie	352	403	-1.22	1.70	2.4	2.1	-3.74	-0.55
Nigéria	384	489	3.55	2.43	1.4	1.4	0.83	-0.11
Afrique du Sud	927	1 070	2.16	2.07	11.6	11.9	0.80	1.03
ASIE	21 188	26 228	2.50	1.77	3.3	3.8	1.44	1.02
Chine ¹	7 615	9 753	2.87	1.84	3.8	4.7	2.32	1.63
Inde	964	1 155	-8.98	1.55	0.5	0.5	-10.10	0.57
Indonésie	646	797	2.94	1.50	1.7	1.9	1.67	0.59
Iran	304	422	-4.30	2.51	2.6	3.4	-5.46	1.75
Japon	1 241	1 310	0.60	0.10	6.8	7.4	0.69	0.45
Kazakhstan	440	546	0.19	1.96	17.1	19.2	-1.29	1.08
Corée	729	807	4.22	0.79	10.0	10.8	3.81	0.51
Malaisie	226	278	4.62	2.42	5.1	5.4	2.82	1.19
Pakistan	1 726	2 289	2.85	2.66	6.3	6.9	0.74	0.94
Philippines	455	587	0.96	2.25	3.1	3.4	-0.66	0.83
Arabie saoudite	170	190	1.08	1.49	3.7	3.5	-1.63	0.04
Thaïlande	168	171	-2.72	-0.08	1.7	1.7	-3.12	-0.16
Turquie	1 107	1 538	14.69	2.51	9.7	12.4	12.94	1.88
Viet Nam	1 325	1 737	12.62	2.45	9.8	11.7	11.39	1.57
Océanie	728	847	-2.47	-0.39	13.0	13.1	-3.99	-1.63
Australie	601	709	-2.21	-0.56	17.4	18.1	-3.66	-1.67
Nouvelle-Zélande	83	88	-5.11	0.10	12.5	12.1	-6.12	-0.70
PAYS DÉVELOPPÉS	28 643	30 896	-0.63	0.32	14.2	14.9	-1.05	0.03
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	39 334	47 613	1.63	1.62	4.5	4.9	0.25	0.49
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	3 135	4 131	1.66	2.82	2.8	2.8	-0.71	0.54
OCDE²	26 736	29 323	-0.13	0.32	14.2	14.8	-0.69	-0.08
BRICS	19 489	22 774	0.68	1.27	4.4	4.8	-0.17	0.70

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
4. La consommation par habitant est exprimée en poids au détail. Les coefficients de conversion poids carcasse-poids au détail sont de 0.7 pour la viande bovine, de 0.78 pour la viande porcine et de 0.88 pour la viande ovine et la viande de volaille.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.27.1. Projections de la viande porcine : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt epc) ³		Croissance (%) ⁴		IMPORTATIONS (kt epc) ⁵		Croissance (%) ⁴		EXPORTATIONS (kt epc) ⁵		Croissance (%) ⁴	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	117 547	130 930	1.67	0.91	7 422	8 133	3.32	0.73	7 584	8 185	3.09	0.71
AMÉRIQUE DU NORD	13 256	15 111	1.11	0.79	717	788	3.36	1.36	3 708	4 230	2.15	1.04
Canada	2 035	2 159	0.08	0.48	215	290	1.89	2.06	1 308	1 481	1.71	0.89
États-Unis	11 221	12 951	1.31	0.85	502	498	4.07	0.97	2 400	2 749	2.41	1.12
AMÉRIQUE LATINE	7 789	9 629	2.48	1.77	1 258	1 564	8.19	1.43	947	1 048	2.56	0.42
Argentine	518	696	9.23	1.88	29	36	-8.68	2.58	5	2	-2.67	1.77
Brésil	3 710	4 541	2.31	1.78	19	11	10.33	-6.84	641	720	1.60	0.43
Chili	514	580	-0.09	1.46	71	102	38.06	0.56	168	157	2.57	-0.55
Colombie	340	436	8.90	1.74	71	114	30.74	3.89	0	0
Mexique	1 324	1 715	1.91	1.95	763	870	7.96	0.63	109	146	9.04	1.84
Paraguay	178	219	2.61	1.91	2	2	10.82	0.53	3	3	22.90	-1.04
EUROPE	28 829	29 316	1.07	0.18	500	445	-11.73	-1.41	2 652	2 629	5.02	0.41
Union européenne	23 583	23 298	0.41	-0.04	12	35	-15.28	8.40	2 530	2 488	4.98	0.47
Russie	3 346	3 955	6.38	1.22	369	276	-11.35	-3.45	38	60	118.84	4.03
Ukraine	713	773	2.76	1.39	5	5	-38.24	4.19	13	6	46.09	-9.68
AFRIQUE	1 373	1 654	2.55	1.62	281	441	5.76	5.82	30	28	18.28	-0.78
Égypte	1	0	-2.64	-2.45	1	1	14.16	2.89	1	0	29.94	-2.81
Éthiopie	2	3	1.69	2.56	0	0	..	13.11	0	0
Nigéria	255	302	1.78	1.71	1	0	6.11	0.60	0	0
Afrique du Sud	253	325	-0.75	1.95	35	31	0.44	0.71	26	25	30.69	-0.71
ASIE	65 765	74 566	1.94	1.10	4 262	4 461	5.83	0.15	206	194	0.84	-0.58
Chine ¹	53 068	59 429	1.94	0.98	1 380	1 204	23.05	-1.99	110	111	-1.58	0.31
Inde	357	386	-0.79	0.65	1	1	-6.72	4.38	0	0	-26.21	..
Indonésie	799	971	2.30	1.83	6	7	26.93	3.59	0	0	-8.65	-2.19
Iran	0	0	4	5	26.36	0.00	4	5	31.88	0.00
Japon	1 271	1 266	-0.08	-0.04	1 233	1 216	1.69	-0.42	3	4	10.67	0.53
Kazakhstan	93	83	-11.05	-0.86	26	38	1.40	4.77	0	0
Corée	1 263	1 313	3.03	0.40	626	674	4.92	0.70	3	2	-4.04	0.00
Malaisie	218	229	0.51	0.45	28	43	16.99	3.25	5	5	3.80	-1.37
Pakistan	0	0	0	0	0	0
Philippines	1 863	2 346	1.97	1.78	112	289	9.48	9.32	3	2	2.45	-1.35
Arabie saoudite	2	5	0.00	0.00	6	5	-4.82	0.00	0	0
Thaïlande	1 065	1 188	1.38	1.11	2	2	24.26	0.27	28	26	7.61	1.10
Turquie	17	19	30.44	1.04	0	0	5.25	-0.25	9	11	20.09	0.25
Viet Nam	3 633	4 937	3.01	2.82	71	102	9.26	8.68	31	20	3.70	-5.99
OCÉANIE	535	655	1.59	1.43	403	434	3.35	1.85	41	56	-2.80	2.22
Australie	396	484	2.30	1.23	320	351	2.71	2.39	41	55	-2.91	2.35
Nouvelle-Zélande	46	67	-0.92	3.49	60	53	6.39	-1.26	0	0	11.76	-11.08
PAYS DÉVELOPPÉS	44 251	46 770	1.01	0.39	2 942	2 970	-1.64	0.22	6 431	6 944	3.26	0.80
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	73 296	84 160	2.08	1.20	4 480	5 163	8.10	1.04	1 153	1 241	2.24	0.25
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	1 790	2 203	5.40	1.83	159	289	4.21	7.38	1	1	-1.56	-0.57
OCDE²	42 062	44 271	0.74	0.37	3 817	4 106	3.78	0.61	6 572	7 096	3.23	0.82
BRICS	60 734	68 636	2.14	1.05	1 803	1 523	5.15	-2.27	814	916	2.20	0.58

.. Non disponible

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Production indigène brute.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
5. Exclut le commerce d'animaux vivants.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.27.2. Projections de la viande porcine : Consommation, humaine

Année civile

	CONSOMMATION (kt epc)		Croissance (%) ³		HUMAINE (kg pad/cap) ⁴		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	117 354	130 699	1.66	0.90	12.3	12.2	0.46	-0.07
AMÉRIQUE DU NORD	10 264	11 664	0.92	0.76	22.3	23.5	0.15	0.05
Canada	786	795	-0.19	0.08	16.9	15.6	-1.21	-0.74
États-Unis	9 478	10 869	1.02	0.81	22.9	24.4	0.28	0.11
AMÉRIQUE LATINE	8 105	10 149	3.20	1.86	9.9	11.3	2.04	1.00
Argentine	542	729	7.83	1.91	9.6	11.8	6.73	1.05
Brésil	3 087	3 831	2.46	2.01	11.6	13.4	1.54	1.40
Chili	417	524	1.22	1.97	18.2	21.2	0.33	1.29
Colombie	410	551	11.10	2.14	6.6	8.2	10.02	1.49
Mexique	1 985	2 446	3.52	1.46	12.1	13.3	2.07	0.39
Paraguay	178	219	2.51	1.93	20.6	22.4	1.16	0.80
EUROPE	26 687	27 132	0.23	0.12	28.0	28.5	0.12	0.14
Union européenne	21 054	20 826	-0.01	-0.09	32.3	31.7	-0.18	-0.15
Russie	3 678	4 173	1.67	0.79	19.9	22.9	1.59	0.95
Ukraine	705	772	-1.15	1.59	12.4	14.3	-0.66	2.13
AFRIQUE	1 624	2 067	2.88	2.42	1.0	1.0	0.26	0.03
Égypte	1	1	-0.40	2.85	0.0	0.0
Éthiopie	2	3	1.78	3.30	0.0	0.0
Nigéria	257	303	1.84	1.70	1.1	1.0	-0.84	-0.81
Afrique du Sud	262	330	-1.84	2.07	3.6	4.1	-3.14	1.03
ASIE	69 773	78 654	2.15	1.04	12.2	12.6	1.09	0.30
Chine ¹	54 305	60 403	2.24	0.92	30.2	32.7	1.70	0.72
Inde	358	388	-0.74	0.67	0.2	0.2	-1.96	-0.30
Indonésie	788	968	2.49	1.94	2.4	2.6	1.23	1.02
Iran	0	0	0.0	0.0
Japon	2 500	2 426	0.75	-0.47	15.3	15.4	0.84	-0.13
Kazakhstan	119	121	-9.31	0.62	5.1	4.7	-10.65	-0.25
Corée	1 891	1 985	3.22	0.50	29.0	29.5	2.80	0.23
Malaisie	241	268	1.57	0.89	6.0	5.8	-0.18	-0.33
Pakistan	0	0	0.0	0.0
Philippines	1 972	2 633	2.29	2.36	14.9	17.0	0.64	0.94
Arabie saoudite	8	10	0.84	0.00	0.2	0.2	-1.79	-1.43
Thaïlande	915	1 044	0.78	1.15	10.4	11.7	0.36	1.07
Turquie	8	9	58.73	2.07	0.1	0.1
Viet Nam	3 673	5 019	3.15	2.97	30.3	37.5	2.03	2.08
OCÉANIE	900	1 033	2.57	1.56	17.9	17.8	0.98	0.31
Australie	678	780	2.85	1.66	21.9	22.2	1.33	0.53
Nouvelle-Zélande	105	120	2.64	1.16	17.6	18.3	1.55	0.35
PAYS DÉVELOPPÉS	40 773	42 739	0.43	0.30	22.6	22.9	0.01	0.02
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	76 581	87 960	2.37	1.21	9.9	10.0	0.98	0.08
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	1 957	2 500	5.34	2.33	1.9	1.9	2.88	0.07
OCDE²	39 307	41 211	0.65	0.30	23.2	23.2	0.08	-0.09
BRICS	61 690	69 124	2.18	0.97	15.3	16.1	1.32	0.41

.. Non disponible

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
4. La consommation par habitant est exprimée en poids au détail. Les coefficients de conversion poids carcasse-poids au détail sont de 0.7 pour la viande bovine, de 0.78 pour la viande porcine et de 0.88 pour la viande ovine et la viande de volaille.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.28.1. Projections de la viande de volaille : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt pac)		Croissance (%) ³		IMPORTATIONS (kt pac)		Croissance (%) ³		EXPORTATIONS (kt pac)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	118 083	139 016	3.03	1.33	12 459	15 716	2.34	1.99	12 455	15 820	2.75	1.97
AMÉRIQUE DU NORD	22 297	25 354	1.19	0.95	342	362	1.86	1.03	3 408	4 560	-0.45	2.31
Canada	1 338	1 555	1.43	1.20	265	288	0.77	1.31	170	194	-1.18	1.08
États-Unis	20 959	23 799	1.18	0.94	77	73	6.94	0.00	3 238	4 366	-0.41	2.36
AMÉRIQUE LATINE	25 303	29 867	2.91	1.31	2 047	2 577	5.22	1.46	4 628	5 878	1.27	2.06
Argentine	2 107	2 682	4.55	1.73	11	6	-6.86	1.78	166	407	-0.55	5.70
Brésil	13 393	15 585	2.98	1.02	4	3	15.71	0.00	4 251	5 299	1.30	1.95
Chili	716	807	2.22	1.30	135	186	17.65	2.18	143	105	3.64	-2.13
Colombie	1 470	1 762	5.28	1.69	82	148	7.44	2.87	4	3	-12.15	-0.28
Mexique	3 082	3 835	2.11	1.86	863	902	6.71	0.69	2	6	-11.51	6.91
Paraguay	19	16	-2.19	-2.18	26	35	6.11	2.78	2	2	1.30	-2.67
EUROPE	20 920	22 852	4.27	0.53	1 559	1 580	-5.17	-0.46	1 964	2 471	9.11	1.80
Union européenne	14 312	15 350	2.86	0.37	857	1 002	0.01	0.91	1 454	1 813	5.47	1.96
Russie	4 767	5 356	9.43	0.59	247	99	-16.41	-8.86	111	207	48.89	4.30
Ukraine	1 054	1 190	4.02	1.27	218	243	-3.07	-0.33	227	270	43.32	0.33
AFRIQUE	5 799	7 264	3.86	2.30	1 789	2 558	7.62	3.00	125	96	15.93	-1.92
Égypte	1 227	1 679	6.58	3.00	18	20	-7.64	2.58	2	1	-2.47	-3.50
Éthiopie	61	84	2.51	3.34	0	0	0	0
Nigéria	292	348	2.19	1.99	0	0	0	0
Afrique du Sud	1 831	2 138	3.98	1.67	531	697	11.23	1.72	90	71	37.52	-1.55
ASIE	42 284	51 907	3.43	1.78	6 640	8 514	2.94	2.41	2 268	2 726	7.44	1.61
Chine ¹	18 632	22 933	2.21	1.72	488	528	-4.75	1.77	406	502	4.07	1.65
Inde	3 086	4 343	5.66	2.88	0	0	-4.44	4.40	5	1	8.89	-11.11
Indonésie	2 071	2 565	5.09	2.05	3	10	3.33	10.03	0	0
Iran	2 171	2 660	2.71	2.00	2	2	-27.01	-0.63	84	139	14.02	8.37
Japon	1 544	1 628	1.58	0.33	853	810	4.29	-1.45	9	13	3.02	3.35
Kazakhstan	160	206	11.32	2.20	145	213	1.66	3.22	1	1	-15.82	-0.32
Corée	874	952	5.15	1.08	144	200	6.75	2.98	22	4	-0.84	0.00
Malaisie	1 740	2 015	4.59	1.39	71	123	7.55	3.85	161	175	5.05	0.52
Pakistan	998	1 230	6.25	2.17	29	83	23.95	7.93	24	5	67.29	-13.38
Philippines	1 247	1 585	5.27	2.06	218	407	17.22	6.25	5	5	-2.16	-0.64
Arabie saoudite	646	844	2.38	2.30	920	1 057	5.85	1.69	71	62	41.74	-1.66
Thaïlande	2 080	2 618	7.48	1.74	6	6	10.20	0.64	969	1 304	6.30	2.13
Turquie	1 992	2 324	6.45	1.48	5	4	-3.61	0.24	401	415	18.57	0.72
Viet Nam	799	1 075	5.25	2.53	651	947	7.92	4.67	0	0
OCÉANIE	1 480	1 773	4.32	1.63	81	124	7.33	3.57	61	89	7.50	1.36
Australie	1 242	1 509	4.24	1.87	0	0	41	74	3.51	4.18
Nouvelle-Zélande	212	235	5.21	0.29	0	0	20	15	24.45	-6.62
PAYS DÉVELOPPÉS	48 947	54 763	2.66	0.81	3 639	3 904	-0.47	0.14	5 550	7 216	2.47	2.05
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	69 136	84 253	3.31	1.69	8 820	11 812	3.78	2.68	6 905	8 604	2.98	1.91
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	2 646	3 273	5.30	2.14	843	1 405	7.32	4.15	19	15	6.37	-1.99
OCDE²	47 017	52 876	2.11	0.88	3 261	3 544	3.58	0.45	5 515	7 006	1.84	2.00
BRICS	41 711	50 356	3.43	1.46	1 270	1 328	-5.26	0.35	4 863	6 081	2.07	1.94

.. Non disponible

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.28.2. Projections de la viande de volaille : Consommation, humaine

Année civile

	CONSOMMATION (kt pac)		Croissance (%) ³		HUMAINE (kg pad/cap) ⁴		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	118 018	138 921	2.98	1.34	13.9	14.7	1.77	0.36
AMÉRIQUE DU NORD	19 177	21 155	1.48	0.68	47.1	48.0	0.71	-0.04
Canada	1 429	1 649	1.62	1.23	34.7	36.5	0.59	0.41
États-Unis	17 747	19 507	1.47	0.63	48.5	49.3	0.72	-0.07
AMÉRIQUE LATINE	22 722	26 566	3.47	1.17	31.4	33.3	2.31	0.31
Argentine	1 952	2 281	5.01	1.16	39.2	41.6	3.94	0.30
Brésil	9 146	10 289	3.83	0.57	38.8	40.7	2.89	-0.03
Chili	708	888	3.67	1.98	34.8	40.4	2.76	1.30
Colombie	1 547	1 907	5.49	1.78	28.0	32.0	4.46	1.13
Mexique	3 943	4 731	3.00	1.62	27.2	29.0	1.55	0.55
Paraguay	43	48	1.96	1.19	5.6	5.6	0.62	0.06
EUROPE	20 525	21 961	2.86	0.32	24.3	26.0	2.75	0.34
Union européenne	13 715	14 539	2.43	0.23	23.7	25.0	2.26	0.17
Russie	4 914	5 248	4.99	0.16	30.0	32.6	4.90	0.33
Ukraine	1 046	1 163	-0.20	1.14	20.7	24.4	0.29	1.67
AFRIQUE	7 463	9 726	4.54	2.53	5.4	5.4	1.88	0.14
Égypte	1 243	1 697	6.15	3.00	11.4	13.0	3.93	1.37
Éthiopie	61	84	2.45	3.34	0.5	0.6	-0.16	1.05
Nigéria	292	348	1.78	1.99	1.4	1.2	-0.89	-0.54
Afrique du Sud	2 271	2 764	4.79	1.78	35.7	38.7	3.40	0.75
ASIE	46 631	57 704	3.19	1.88	9.2	10.5	2.12	1.14
Chine ¹	18 715	22 959	1.92	1.72	11.7	14.0	1.38	1.51
Inde	3 081	4 343	5.66	2.89	2.0	2.6	4.36	1.90
Indonésie	2 074	2 575	5.08	2.07	7.0	7.8	3.78	1.16
Iran	2 089	2 523	2.21	1.75	22.9	25.3	0.97	1.00
Japon	2 368	2 436	2.40	-0.22	16.3	17.4	2.49	0.13
Kazakhstan	304	417	5.82	2.71	14.9	18.5	4.25	1.83
Corée	996	1 148	5.39	1.39	17.3	19.3	4.96	1.11
Malaisie	1 650	1 962	4.66	1.61	46.6	48.3	2.86	0.38
Pakistan	1 003	1 307	6.26	2.60	4.6	4.9	4.08	0.87
Philippines	1 459	1 986	6.52	2.80	12.4	14.5	4.81	1.37
Arabie saoudite	1 495	1 838	3.68	2.10	40.8	42.3	0.91	0.65
Thaïlande	1 113	1 319	8.74	1.37	14.2	16.7	8.29	1.28
Turquie	1 595	1 913	4.50	1.65	17.7	19.4	2.90	1.02
Viet Nam	1 449	2 022	6.01	3.48	13.5	17.1	4.86	2.59
OCÉANIE	1 501	1 808	4.34	1.76	33.6	35.2	2.72	0.50
Australie	1 201	1 436	4.27	1.76	43.8	46.1	2.73	0.63
Nouvelle-Zélande	192	220	4.12	0.99	36.2	38.0	3.01	0.18
PAYS DÉVELOPPÉS	46 971	51 462	2.38	0.60	29.4	31.1	1.96	0.31
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	71 047	87 458	3.40	1.80	10.3	11.2	2.00	0.67
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	3 470	4 663	5.84	2.72	3.8	4.0	3.37	0.45
OCDE²	44 688	49 424	2.22	0.71	29.8	31.4	1.65	0.31
BRICS	38 127	45 603	3.17	1.37	10.7	12.0	2.31	0.80

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
4. La consommation par habitant est exprimée en poids au détail. Les coefficients de conversion poids carcasse-poids au détail sont de 0.7 pour la viande bovine, de 0.78 pour la viande porcine et de 0.88 pour la viande ovine et la viande de volaille.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.29.1. Projections de la viande ovine : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt epc) ³		Croissance (%) ⁴		IMPORTATIONS (kt epc) ⁵		Croissance (%) ⁴		EXPORTATIONS (kt epc) ⁵		Croissance (%) ⁴	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	14 417	17 430	1.31	1.79	968	1 052	1.70	0.78	1 058	1 193	1.44	1.32
AMÉRIQUE DU NORD	94	99	-0.95	0.63	119	115	2.34	-0.28	13	13	9.26	0.04
Canada	17	16	1.15	0.36	21	18	-0.65	-1.34	0	0	-6.88	0.36
États-Unis	77	83	-1.36	0.69	98	97	3.11	-0.06	13	13	9.71	0.04
AMÉRIQUE LATINE	387	424	-0.14	0.80	26	21	-5.76	-1.95	16	19	-8.36	0.84
Argentine	62	68	1.47	0.78	0	0	0.26	0.00	2	2	-17.20	0.25
Brésil	118	128	1.11	0.63	6	5	-0.01	-0.31	0	0
Chili	15	14	-1.20	-1.36	0	0	5	4	-0.94	-4.36
Colombie	10	10	-1.60	0.04	0	0	0	0
Mexique	60	68	1.75	1.28	11	9	-9.32	-2.00	0	0	..	2.37
Paraguay	4	5	1.85	1.63	0	0	0	0
EUROPE	1 301	1 406	0.16	0.40	207	221	-4.44	0.62	31	31	14.22	-1.40
Union européenne	938	993	-0.85	0.23	195	212	-4.19	0.76	24	26	20.23	-0.48
Russie	215	251	2.60	0.86	4	1	-13.59	-10.95	0
Ukraine	15	19	-3.30	2.59	0	0	0	0
AFRIQUE	2 966	3 737	0.69	2.38	32	36	-4.62	1.55	32	35	3.31	1.70
Égypte	129	143	-1.19	1.00	1	0	-17.69	-0.04	0	0
Éthiopie	162	223	1.13	3.29	0	0	17	21	10.30	3.99
Nigéria	383	475	-0.44	2.43	0	0	0	0
Afrique du Sud	200	234	2.17	1.46	9	9	-6.29	0.49	1	1	17.86	-0.07
ASIE	8 478	10 367	2.03	1.88	556	629	6.83	1.10	38	16	-4.92	-7.97
Chine ¹	4 542	5 601	2.43	1.90	226	238	21.86	-0.11	2	4	-20.27	0.12
Inde	738	827	-0.95	1.24	0	0	22	6	-1.11	-12.34
Indonésie	106	135	-1.58	2.52	3	14	17.70	17.62	0	0
Iran	310	351	0.77	1.18	3	7	11.90	3.97	0	0
Japon	0	0	20	17	-8.53	-2.28
Kazakhstan	162	187	2.49	1.40	0	0	0	0	-12.61	-6.83
Corée	1	1	-4.24	0.00	12	11	15.81	0.94	0	0
Malaisie	1	1	1.01	1.15	34	44	8.88	2.30	0	0	1.53	..
Pakistan	477	596	1.64	2.23	0	0	8	1	-2.68	-23.61
Philippines	57	68	0.60	1.76	1	3	5.72	15.01	0	0
Arabie saoudite	0	0	51	52	-0.79	1.03	2	1	-4.48	-1.02
Thaïlande	2	2	2.61	1.08	2	2	10.95	2.38	0	0
Turquie	380	471	3.70	2.07	1	1	6.57	-6.11	0	0
Viet Nam	8	8	-1.20	0.28	1	5	-17.50	15.33	0	0
OCÉANIE	1 191	1 396	0.14	1.48	28	29	-5.46	0.95	927	1 079	1.71	1.66
Australie	735	889	1.64	1.72	463	608	4.43	2.45
Nouvelle-Zélande	455	506	-1.96	1.07	5	4	-3.45	0.00	464	471	-0.58	0.72
PAYS DÉVELOPPÉS	3 502	4 045	0.95	1.23	362	373	-2.93	0.28	974	1 124	2.07	1.53
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	10 915	13 385	1.44	1.96	606	679	5.42	1.06	84	69	-3.83	-1.67
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	1 320	1 719	1.93	2.66	4	6	-2.92	2.56	0	0
OCDE²	2 721	3 086	0.21	1.08	372	382	-2.48	0.28	969	1 121	2.02	1.55
BRICS	5 813	7 042	1.92	1.75	244	253	15.62	-0.18	25	11	-4.59	-8.21

.. Non disponible

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Production indigène brute.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
5. Exclut le commerce d'animaux vivants.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.29.2. Projections de la viande ovine : Consommation, humaine

Année civile

	CONSOMMATION (kt epc)		Croissance (%) ³		HUMAINE (kg pad/cap) ⁴		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	14 436	17 410	1.47	1.78	1.7	1.8	0.28	0.79
AMÉRIQUE DU NORD	193	195	0.37	0.14	0.5	0.4	-0.39	-0.57
Canada	37	34	-0.33	-0.58	0.9	0.8	-1.35	-1.39
États-Unis	156	160	0.55	0.31	0.4	0.4	-0.19	-0.39
AMÉRIQUE LATINE	403	433	-0.07	0.63	0.6	0.5	-1.19	-0.22
Argentine	60	66	2.92	0.80	1.2	1.2	1.87	-0.06
Brésil	125	134	0.97	0.60	0.5	0.5	0.06	0.00
Chili	10	10	-1.11	-0.05	0.5	0.5	-1.99	-0.72
Colombie	10	10	-1.77	0.05	0.2	0.2	-2.73	-0.59
Mexique	75	83	-0.62	0.79	0.5	0.5	-2.01	-0.27
Paraguay	4	5	1.84	1.63	0.5	0.6	0.50	0.50
EUROPE	1 428	1 562	-1.18	0.63	1.7	1.9	-1.28	0.64
Union européenne	1 061	1 148	-2.30	0.58	1.8	2.0	-2.46	0.52
Russie	219	250	2.18	0.67	1.3	1.5	2.09	0.83
Ukraine	15	19	-3.34	2.61	0.3	0.4	-2.86	3.15
AFRIQUE	2 898	3 698	0.56	2.48	2.1	2.0	-2.00	0.09
Égypte	129	143	-1.36	1.00	1.2	1.1	-3.42	-0.60
Éthiopie	145	201	0.46	3.22	1.2	1.3	-2.11	0.93
Nigéria	387	479	-0.42	2.39	1.8	1.7	-3.03	-0.15
Afrique du Sud	223	255	2.44	1.35	3.5	3.6	1.07	0.33
ASIE	9 225	11 231	2.48	1.84	1.8	2.0	1.42	1.09
Chine ¹	4 767	5 835	2.99	1.81	3.0	3.6	2.44	1.61
Inde	706	811	-0.87	1.45	0.5	0.5	-2.09	0.48
Indonésie	109	149	-1.21	3.35	0.4	0.5	-2.43	2.42
Iran	298	349	1.63	1.50	3.3	3.5	0.40	0.75
Japon	20	17	-8.53	-2.28	0.1	0.1	-8.44	-1.94
Kazakhstan	162	187	2.48	1.40	7.9	8.3	0.97	0.53
Corée	13	12	12.23	0.86	0.2	0.2	11.78	0.58
Malaisie	36	46	8.38	2.19	1.0	1.1	6.51	0.96
Pakistan	469	596	1.74	2.34	2.1	2.2	-0.34	0.62
Philippines	58	71	0.68	2.04	0.5	0.5	-0.94	0.62
Arabie saoudite	188	201	3.98	0.65	5.1	4.6	1.20	-0.79
Thaïlande	3	4	5.84	1.72	0.0	0.1
Turquie	381	472	3.53	2.06	4.2	4.8	1.95	1.43
Viet Nam	9	13	-5.43	3.72	0.1	0.1	..	2.78
OCÉANIE	289	291	-2.06	0.42	6.5	5.7	-3.58	-0.82
Australie	235	246	-0.94	0.42	8.6	7.9	-2.41	-0.71
Nouvelle-Zélande	31	20	-4.34	-0.26	5.8	3.4	-5.36	-1.06
PAYS DÉVELOPPÉS	2 846	3 210	0.23	1.06	1.8	1.9	-0.18	0.77
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	11 590	14 200	1.79	1.94	1.7	1.8	0.41	0.81
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	1 274	1 701	1.87	2.85	1.4	1.5	-0.50	0.58
OCDE²	2 075	2 263	-0.93	0.78	1.4	1.4	-1.49	0.39
BRICS	6 039	7 284	2.38	1.69	1.7	1.9	1.52	1.13

.. Non disponible

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).
4. La consommation par habitant est exprimée en poids au détail. Les coefficients de conversion poids carcasse-poids au détail sont de 0.7 pour la viande bovine, de 0.78 pour la viande porcine et de 0.88 pour la viande ovine et la viande de volaille.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.30. Hypothèses concernant le marché du bétail

		Moyenne 2015-17est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
ARGENTINE												
Viande bovine taxe à l'exportation	%	5.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
CANADA												
Contingent tarifaire, boeuf	kt pp	129.2	129.2	129.2	129.2	129.2	129.2	129.2	129.2	129.2	129.2	129.2
Droits de douane intra quota	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota	%	26.5	26.5	26.5	26.5	26.5	26.5	26.5	26.5	26.5	26.5	26.5
Contingent tarifaire, volaille	kt pp	89.6	95.7	96.9	98.1	99.3	100.5	101.6	102.8	104.0	105.2	106.4
Droits de douane intra quota	%	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Droits de douane hors quota	%	196.6	196.6	196.6	196.6	196.6	196.6	196.6	196.6	196.6	196.6	196.6
UNION EUROPÉENNE¹												
Soutien couplé facultatif												
Viande bovine ²	mIn EUR	1 698	1 694	1 693	1 693	1 693	1 693	1 693	1 693	1 693	1 693	1 693
Viande ovine et caprine ³	mIn EUR	481	487	491	496	496	496	496	496	496	496	496
Prix de base, boeuf ⁴	EUR/kg pcp	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2
Prix d'achat du boeuf ^{4,5}	EUR/kg pcp	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9
Contingent tarifaire, boeuf	kt epc	332.7	350.6	359.8	369.0	378.3	387.5	389.0	390.6	392.2	392.7	393.2
Contingent tarifaire, viande porcine	kt epc	167.5	190.1	203.5	216.9	230.3	245.7	246.6	247.5	248.4	249.3	250.2
Contingent tarifaire, volaille	kt pac	1 008.7	1 014.7	1 017.9	1 021.1	1 024.3	1 026.3	1 028.4	1 030.5	1 032.5	1 034.6	1 036.7
Contingent tarifaire, viande ovine	kt epc	294.7	295.6	296.1	296.3	296.5	296.7	296.9	297.1	297.1	297.5	297.7
JAPON⁶												
Prix de stabilisation, boeuf												
Prix supérieur	JPY/kg pcp	1 165.0	1 215.0	1 215.0	1 215.0	1 215.0	1 215.0	1 215.0	1 215.0	1 215.0	1 215.0	1 215.0
Prix inférieur	JPY/kg pcp	885.0	900.0	900.0	900.0	900.0	900.0	900.0	900.0	900.0	900.0	900.0
Droits de douane, boeuf	%	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5
Prix de stabilisation, viande porcine												
Prix supérieur	JPY/kg pcp	595.0	595.0	595.0	595.0	595.0	595.0	595.0	595.0	595.0	595.0	595.0
Prix inférieur	JPY/kg pcp	441.7	440.0	440.0	440.0	440.0	440.0	440.0	440.0	440.0	440.0	440.0
Système d'importation, viande porcine												
Droits de douane	%	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3
Prix de référence à l'importation	JPY/kg pcp	409.9	409.9	409.9	409.9	409.9	409.9	409.9	409.9	409.9	409.9	409.9
Droits de douane, volaille	%	7.4	7.4	7.4	7.4	7.4	7.4	7.4	7.4	7.4	7.4	7.4
CORÉE												
Droits de douane, boeuf	%	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0
Droits de douane, porc	%	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8
Droits de douane, volaille	%	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0
MEXIQUE⁷												
Contingent tarifaire, viande bovine	kt pp	220.0	220.0	220.0
Droits de douane intra quota	%	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota ⁸	%	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0
Contingent tarifaire, volaille	kt pp	300.0	300.0	300.0
Droits de douane intra quota	%	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota	%	100.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0	75.0
RUSSIE												
Contingent tarifaire, boeuf	kt pp	570.0	570.0	570.0	570.0	570.0	570.0	570.0	570.0	570.0	570.0	570.0
Droits de douane intra quota	%	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
Droits de douane hors quota	%	51.7	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0	55.0
Contingent tarifaire, porc ⁹	kt pp	430.0	430.0	430.0
Droits de douane intra quota	%	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota	%	65.0	65.0	65.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0
Contingents tarifaires volaille	kt pp	360.7	354.0	354.0	354.0	354.0	354.0	354.0	354.0	354.0	354.0	354.0
Droits de douane intra quota	%	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0
Droits de douane hors quota	%	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0
ÉTATS-UNIS												
Contingent tarifaire, boeuf	kt pp	696.6	696.6	696.6	696.6	696.6	696.6	696.6	696.6	696.6	696.6	696.6
Droits de douane intra quota	%	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8
Droits de douane hors quota	%	26.4	26.4	26.4	26.4	26.4	26.4	26.4	26.4	26.4	26.4	26.4

ANNEXE A

Tableau A.30. Hypothèses concernant le marché du bétail (suite)

		Moyenne 2015-17est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
CHINE												
Droits de douane, boeuf	%	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0
Droits de douane, porc	%	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0
Droits de douane, ovins	%	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
Droits de douane, volaille	%	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
INDE												
Droits de douane, boeuf	%	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5	38.5
Droits de douane, porc	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
Droits de douane, ovins	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
Droits de douane, volaille	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
AFRIQUE DU SUD												
Contingent tarifaire, ovins	kt pp	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
Droits de douane intra quota	%	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0
Droits de douane hors quota	%	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0

.. Non disponible

Note : Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Depuis 2015, le régime de paiement de base est en vigueur et représente au maximum 68% des enveloppes nationales pour les paiements directs. De plus, des instruments obligatoires ont été introduits : les paiements "verts" (30%) et l'aide aux jeunes agriculteurs (2%).
2. Mis en oeuvre dans 24 états membres.
3. Mis en oeuvre dans 22 états membres.
4. Prix pour les bovins mâles de classe R3.
5. Déclencheur de filet de sécurité.
6. Année débutant le 1er avril.
7. Destiné aux pays pour lesquels le Mexique n'a aucun accord de libre-échange.
8. 25% pour le boeuf surgelé.
9. Supprimé en 2020 et remplacé par des droits de douane.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.31.1. Projections du beurre : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%) ³		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ³		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	11 081	14 060	2.46	2.16	834	1 024	1.97	1.93	915	1 076	0.38	1.83
AMÉRIQUE DU NORD	931	1 107	1.80	1.63	43	26	11.78	-5.74	18	34	-10.25	5.75
Canada	93	118	1.33	1.00	18	7	15.01	0.00	0	0	-6.82	-15.99
États-Unis	838	990	1.86	1.71	26	18	10.11	-7.32	18	34	-10.27	5.95
AMÉRIQUE LATINE	457	537	3.61	1.64	58	59	0.32	0.08	44	52	2.55	3.07
Argentine	38	54	-4.34	4.72	0	0	7	16	-8.63	8.14
Brésil	100	110	3.08	0.91	3	3	1.77	-0.58	2	1	-7.71	-0.25
Chili	23	30	3.42	2.25	5	6	36.86	-0.95	4	4	11.61	0.96
Colombie	21	27	0.42	2.23	0	0	0	0
Mexique	202	230	8.07	1.25	30	35	-1.24	1.48	12	12
Paraguay	0	0	0	0	4.83	0.00	0	0	2.89	0.04
EUROPE	2 960	3 289	1.26	1.04	119	180	-2.88	3.14	296	388	1.52	3.09
Union européenne	2 343	2 632	1.47	1.17	4	13	-28.18	0.98	187	254	0.54	3.85
Russie	314	326	-0.69	0.24	108	160	3.37	3.55	3	2	-4.81	0.00
Ukraine	104	125	4.26	1.54	1	1	-20.23	0.53	14	28	31.95	4.72
AFRIQUE	312	322	1.42	0.16	124	162	-1.32	3.35	8	7	-1.35	-1.29
Égypte	123	130	0.10	0.46	55	67	1.23	2.53	1	1	-19.08	-0.44
Éthiopie	18	21	12.78	1.93	0	0	0	0
Nigéria	13	15	2.02	1.27	6	9	-12.81	4.84	0	0
Afrique du Sud	12	16	0.23	3.30	5	5	7.53	-1.24	4	3	15.29	1.25
ASIE	5 700	8 027	3.20	3.03	451	535	4.33	1.77	37	40	-0.80	0.66
Chine ¹	98	124	-1.20	1.50	82	124	21.89	2.44	1	1	-13.04	1.00
Inde	4 170	5 866	3.82	3.05	4	3	-3.28	-3.85	8	12	-4.48	4.32
Indonésie	0	0	24	30	11.25	1.45	0	0
Iran	212	236	0.99	1.02	46	54	-1.75	2.50	1	1	0.34	-0.24
Japon	63	60	-2.52	-0.36	13	10	18.18	-2.34	0	0
Kazakhstan	13	14	-2.17	0.57	6	8	-1.41	0.72	0	0
Corée	3	6	0.52	8.33	8	13	7.78	2.84	0	0
Malaisie	0	0	20	21	7.27	0.33	8	9	14.49	-0.33
Pakistan	730	1 289	2.12	4.94	0	0	0	0	0.84	-1.44
Philippines	0	0	27	40	5.57	2.40	0	0
Arabie saoudite	5	4	-1.07	0.62	51	52	11.73	1.24	4	3	6.88	-1.23
Thaïlande	0	0	13	13	4.19	-0.37	1	1	18.13	0.37
Turquie	209	242	4.92	1.22	14	3	3.63	-10.05	0	0	3.52	0.90
Viet Nam	0	0	8	12	-1.62	4.69	0	0
OCÉANIE	720	777	2.59	0.74	38	61	6.51	3.49	513	555	0.77	0.87
Australie	109	108	-2.94	-1.90	31	52	8.88	3.89	25	15	-13.06	-10.47
Nouvelle-Zélande	609	667	3.92	1.24	2	2	10.40	0.00	488	540	2.15	1.42
PAYS DÉVELOPPÉS	4 737	5 294	1.46	1.07	237	310	0.67	1.98	831	981	0.43	1.84
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	6 343	8 766	3.26	2.88	597	714	2.73	1.91	84	95	0.09	1.75
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	184	177	2.17	-0.62	15	31	9.42	11.78	2	2	8.48	-4.56
OCDE²	4 562	5 153	2.01	1.19	152	162	0.99	-0.10	738	864	0.20	1.83
BRICS	4 695	6 443	3.30	2.82	202	295	6.34	2.83	17	19	-3.73	2.71

.. Non disponible

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.31.2. Projections du beurre : Consommation, humaine

Année civile

	CONSUMPTION (kt)		Croissance (%) ³		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	11 005	14 008	2.60	2.18	1.5	1.7	1.40	1.20
AMÉRIQUE DU NORD	941	1 100	2.46	1.38	2.6	2.8	1.68	0.66
Canada	104	126	2.08	1.89	2.9	3.2	1.04	1.06
États-Unis	837	974	2.51	1.31	2.6	2.8	1.76	0.61
AMÉRIQUE LATINE	477	545	3.68	1.19	0.7	0.8	2.51	0.34
Argentine	36	38	2.16	1.25	0.8	0.8	1.12	0.39
Brésil	101	112	3.23	0.87	0.5	0.5	2.30	0.27
Chili	24	32	5.39	1.77	1.4	1.6	4.45	1.09
Colombie	21	27	0.53	2.23	0.4	0.5	-0.45	1.57
Mexique	220	253	5.69	1.32	1.7	1.8	4.21	0.26
Paraguay	0	0	0.0	0.0
EUROPE	2 797	3 081	1.13	0.94	3.8	4.2	1.02	0.96
Union européenne	2 173	2 391	1.44	0.96	4.3	4.7	1.28	0.90
Russie	419	484	-0.02	1.22	2.9	3.4	-0.10	1.38
Ukraine	92	98	1.63	0.79	2.1	2.3	2.13	1.33
AFRIQUE	428	477	0.63	1.16	0.3	0.3	-1.93	-1.20
Égypte	177	195	0.77	1.13	1.9	1.7	-1.34	-0.47
Éthiopie	18	21	12.73	1.93	0.2	0.2	-2.60	-0.33
Nigéria	19	23	-6.08	2.47	0.1	0.1	-8.54	-0.07
Afrique du Sud	14	18	-0.34	2.22	0.2	0.3	-1.67	1.18
ASIE	6 113	8 522	3.32	2.96	1.4	1.8	2.25	2.21
Chine ¹	179	247	5.35	1.97	0.1	0.2	4.79	1.76
Inde	4 167	5 857	3.81	3.04	3.1	4.0	2.54	2.05
Indonésie	24	30	12.17	1.47	0.1	0.1	10.78	0.56
Iran	256	290	0.48	1.29	3.2	3.3	-0.73	0.54
Japon	75	69	-1.22	-0.66	0.6	0.6	-1.13	-0.32
Kazakhstan	19	22	-1.89	0.62	1.1	1.1	-3.34	-0.25
Corée	11	18	4.12	4.77	0.2	0.3	3.70	4.49
Malaisie	12	12	4.32	0.83	0.4	0.3	2.52	-0.39
Pakistan	730	1 288	2.12	4.94	3.8	5.5	0.03	3.18
Philippines	27	40	5.52	2.41	0.3	0.3	3.83	0.99
Arabie saoudite	52	53	9.82	1.37	1.6	1.4	6.88	-0.08
Thaïlande	12	12	3.57	-0.43	0.2	0.2	3.14	-0.51
Turquie	223	244	4.89	0.99	2.8	2.8	3.29	0.37
Viet Nam	8	12	-1.60	4.71	0.1	0.1	-2.68	3.81
Océanie	249	283	6.73	1.02	6.3	6.3	5.07	-0.23
Australie	118	145	5.81	1.53	4.9	5.3	4.25	0.40
Nouvelle-Zélande	123	129	9.84	0.49	26.5	25.3	8.67	-0.32
PAYS DÉVELOPPÉS	4 143	4 625	1.57	1.02	2.9	3.2	1.15	0.73
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	6 861	9 384	3.28	2.81	1.1	1.4	1.88	1.66
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	197	206	2.52	0.50	0.2	0.2	0.13	-1.72
OCDE²	3 976	4 451	2.30	1.07	3.0	3.2	1.72	0.67
BRICS	4 880	6 719	3.43	2.82	1.6	2.0	2.56	2.24

.. Non disponible

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.32.1. Projections du fromage : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%) ³		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ³		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	22 809	26 507	1.58	1.25	2 364	2 924	3.93	1.85	2 430	3 036	2.58	1.78
AMÉRIQUE DU NORD	5 716	6 806	2.06	1.73	190	180	0.53	-2.05	329	434	14.70	5.59
Canada	450	530	2.58	1.38	24	31	1.36	1.38	13	0	4.38	-46.73
États-Unis	5 266	6 275	2.01	1.76	166	148	0.38	-2.66	316	434	15.38	6.09
AMÉRIQUE LATINE	2 405	2 842	2.58	1.65	330	430	6.83	2.23	144	140	1.16	-0.53
Argentine	547	635	1.03	1.86	1	1	-15.19	0.00	45	52	0.72	1.74
Brésil	753	933	2.71	2.03	34	45	15.82	1.93	3	6	-8.59	5.48
Chili	94	125	5.15	2.52	35	46	23.26	0.65	6	6	-7.92	-0.61
Colombie	59	74	0.30	2.08	3	1	29.86	-8.74	0	0
Mexique	371	414	5.42	0.79	125	164	7.83	2.59	1	3	16.35	12.35
Paraguay	0	0	3	4	17.46	1.01	0	0
EUROPE	11 372	12 968	1.33	0.95	384	521	-3.03	2.40	1 097	1 523	3.57	2.31
Union européenne	10 057	11 471	1.26	0.93	61	59	-4.40	1.20	789	1 137	4.77	2.30
Russie	624	710	4.59	0.97	214	340	-4.76	3.25	14	10	-1.18	0.00
Ukraine	129	133	-8.47	0.25	7	20	-5.56	10.18	9	3	-26.65	-9.24
AFRIQUE	984	1 137	0.37	0.87	167	211	3.26	4.37	98	85	-5.95	-3.87
Égypte	642	728	0.27	0.73	32	35	3.72	4.72	66	59	-8.27	-4.51
Éthiopie	6	9	0.22	4.26	0	0	0.78	..	0	0
Nigéria	11	15	2.68	3.44	1	1	-22.23	5.62	0	0
Afrique du Sud	44	37	0.02	-2.19	13	22	13.45	6.39	9	6	27.69	-6.01
ASIE	1 614	1 936	1.26	1.54	1 172	1 438	7.43	1.92	263	280	-2.11	0.09
Chine ¹	252	317	-1.28	1.43	95	179	27.20	4.80	0	0
Inde	3	4	3.47	1.12	2	2	12.00	-0.51	5	7	11.11	0.51
Indonésie	0	0	23	34	8.39	2.95	2	2	15.60	-2.86
Iran	296	331	1.01	1.10	0	0	49	42	24.82	-2.66
Japon	47	49	0.86	0.30	247	254	3.72	0.30	0	0
Kazakhstan	26	31	5.34	0.18	20	22	-1.87	3.78	0	0
Corée	27	28	1.22	-0.27	114	163	11.42	3.61	0	0
Malaisie	0	0	22	30	11.51	2.73	0	0
Pakistan	0	0	4	5	15.98	4.61	0	0
Philippines	2	3	0.00	3.06	29	52	9.26	4.65	0	0	-22.61	..
Arabie saoudite	198	233	3.50	1.36	169	194	9.92	1.19	129	116	-6.89	-1.18
Thaïlande	5	2	0.00	-8.48	14	22	15.06	3.33	0	0	15.45	-3.22
Turquie	201	274	3.74	2.97	11	6	12.09	-4.52	46	81	10.44	4.74
Viet Nam	0	0	4	6	-1.07	4.56	0	0
OCÉANIE	717	819	0.93	0.83	121	145	6.32	0.93	500	574	1.27	0.69
Australie	348	372	0.11	0.45	107	129	6.67	0.91	168	171	0.65	-0.33
Nouvelle-Zélande	369	447	1.78	1.16	8	9	5.36	0.00	332	403	1.66	1.16
PAYS DÉVELOPPÉS	18 174	21 005	1.54	1.19	999	1 172	0.38	1.03	1 944	2 546	4.28	2.36
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	4 635	5 502	1.74	1.51	1 365	1 752	7.48	2.44	486	490	-2.50	-0.81
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	186	241	2.55	2.01	27	57	9.97	14.95	0	0
OCDE²	17 622	20 365	1.61	1.19	975	1 107	4.34	0.84	1 749	2 300	4.79	2.34
BRICS	1 676	2 001	2.57	1.45	359	588	0.35	3.69	31	28	3.48	-0.65

.. Non disponible

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.32.2. Projections du fromage : Consommation, humaine

Année civile

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%) ³		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	22 705	26 376	1.70	1.24	3.0	3.2	0.51	0.27
AMÉRIQUE DU NORD	5 526	6 532	1.49	1.33	15.4	16.8	0.72	0.62
Canada	451	560	2.04	1.62	12.4	14.1	1.00	0.79
États-Unis	5 075	5 971	1.45	1.31	15.8	17.2	0.70	0.60
AMÉRIQUE LATINE	2 591	3 132	3.14	1.84	4.1	4.5	1.98	0.98
Argentine	502	583	0.99	1.86	11.5	12.1	-0.04	1.00
Brésil	784	972	3.08	2.01	3.8	4.4	2.16	1.40
Chili	123	164	9.95	2.10	6.9	8.5	8.98	1.42
Colombie	61	75	1.33	1.87	1.3	1.4	0.33	1.22
Mexique	494	575	5.98	1.24	3.9	4.0	4.49	0.17
Paraguay	3	4	21.37	1.12	0.4	0.5	16.50	0.00
EUROPE	10 675	11 965	0.95	0.84	14.4	16.1	0.84	0.86
Union européenne	9 344	10 393	0.98	0.80	18.4	20.3	0.81	0.74
Russie	825	1 039	1.40	1.67	5.7	7.3	1.31	1.84
Ukraine	128	151	-4.19	1.50	2.9	3.6	-3.72	2.03
AFRIQUE	1 054	1 262	1.65	1.81	0.9	0.8	-0.93	-0.57
Égypte	607	705	2.03	1.51	6.4	6.1	-0.10	-0.10
Éthiopie	6	10	0.23	4.35	0.1	0.1	-2.33	2.05
Nigéria	11	16	-6.09	3.53	0.1	0.1	-8.56	0.97
Afrique du Sud	47	53	-0.04	1.17	0.8	0.8	-1.37	0.15
ASIE	2 522	3 094	4.27	1.86	0.6	0.6	3.19	1.11
Chine ¹	347	496	2.44	2.55	0.2	0.3	1.89	2.34
Inde	0	0	0.0	0.0
Indonésie	21	32	7.74	3.48	0.1	0.1	6.41	2.55
Iran	247	289	-0.94	1.80	3.1	3.3	-2.14	1.05
Japon	294	303	3.22	0.30	2.3	2.5	3.31	0.65
Kazakhstan	46	53	1.96	1.50	2.6	2.6	0.45	0.62
Corée	140	191	8.70	2.95	2.8	3.6	8.26	2.67
Malaisie	21	30	11.46	2.82	0.7	0.8	9.54	1.58
Pakistan	4	5	16.01	4.61	0.0	0.0
Philippines	31	55	10.63	4.58	0.3	0.5	8.85	3.13
Arabie saoudite	238	310	30.78	2.39	7.4	8.1	27.28	0.93
Thaïlande	18	24	9.27	1.76	0.3	0.3	8.82	1.68
Turquie	166	198	2.69	2.00	2.1	2.3	1.12	1.38
Viet Nam	4	6	-1.06	4.56	0.0	0.1
Océanie	337	391	1.95	1.07	8.6	8.6	0.37	-0.18
Australie	285	330	1.73	1.06	11.8	12.0	0.22	-0.07
Nouvelle-Zélande	45	53	3.41	1.00	9.7	10.4	2.31	0.19
PAYS DÉVELOPPÉS	17 192	19 611	1.19	1.01	12.2	13.5	0.77	0.73
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	5 513	6 764	3.45	1.94	0.9	1.0	2.05	0.80
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	213	299	3.29	3.56	0.3	0.3	0.88	1.27
OCDE²	16 811	19 153	1.46	1.02	12.7	13.8	0.89	0.62
BRICS	2 004	2 560	2.12	1.95	0.6	0.8	1.26	1.39

.. Non disponible

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.33.1. Projections du lait écrémé en poudre : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%) ³		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ³		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	4 505	5 163	3.87	1.31	2 248	2 787	7.08	1.61	2 308	2 848	8.25	1.57
AMÉRIQUE DU NORD	1 153	1 355	3.36	1.26	2	2	-5.41	-2.35	610	814	8.99	2.23
Canada	102	115	2.83	-1.06	1	1	-9.72	-7.03	28	39	15.59	-2.40
États-Unis	1 051	1 239	3.41	1.51	1	1	14.19	2.24	582	775	8.72	2.54
AMÉRIQUE LATINE	298	371	4.20	2.09	398	432	6.49	0.05	88	145	13.58	0.92
Argentine	38	47	3.40	2.80	0	0	25	33	7.72	3.16
Brésil	155	184	2.87	1.61	21	21	17.18	0.56	0	0
Chili	28	40	11.99	2.77	11	9	10.36	-2.17	1	1	-4.72	1.39
Colombie	4	6	-5.60	4.62	10	12	47.08	0.42	0	0
Mexique	43	57	9.76	2.44	288	318	6.31	0.17	40	87	99.69	0.00
Paraguay	0	0	0	0	0	0
EUROPE	1 858	2 065	5.69	1.19	170	188	25.31	-0.52	846	1 034	13.81	1.50
Union européenne	1 530	1 687	6.79	1.19	3	2	-4.53	-1.02	686	844	18.13	1.52
Russie	70	65	-0.46	-1.97	135	156	35.78	-0.53	1	1	12.68	-3.61
Ukraine	112	132	0.02	1.36	0	0	-22.38	0.17	34	29	2.42	-2.16
AFRIQUE	19	27	0.11	3.65	361	463	4.60	2.53	11	12	4.97	1.10
Égypte	0	0	77	109	10.40	3.72	0	0
Éthiopie	0	0	0	0	-12.13	..	0	0
Nigéria	0	0	48	65	6.91	2.55	0	0
Afrique du Sud	15	22	0.16	4.00	7	6	9.84	-2.67	6	9	11.04	2.74
ASIE	417	487	0.69	1.54	1 304	1 689	6.75	2.08	146	146	8.23	-0.65
Chine ¹	40	35	-4.32	-0.40	200	351	16.70	4.85	1	0	-1.97	0.00
Inde	222	286	5.67	2.28	0	0	-31.65	-0.50	15	8	-1.44	-3.15
Indonésie	0	0	156	205	6.75	2.19	1	1	3.16	-2.14
Iran	0	0	16	30	7.95	0.00	16	30	23.89	0.00
Japon	125	116	-3.52	-0.65	38	35	3.28	-0.54	0	0
Kazakhstan	3	2	-0.86	-1.79	16	23	8.70	1.59	0	0
Corée	12	25	-1.45	8.94	21	19	14.11	-0.92	0	0
Malaisie	0	0	139	145	7.38	0.94	36	30	26.77	-0.93
Pakistan	0	0	44	63	22.06	3.37	1	1	0.12	-3.26
Philippines	0	0	149	202	5.66	1.49	0	0
Arabie saoudite	0	0	59	66	2.36	1.48	11	9	12.98	-1.45
Thaïlande	0	0	68	61	1.88	-0.43	6	9	20.55	0.43
Turquie	0	0	34	39	16.28	0.00	34	39	91.78	0.00
Viet Nam	0	0	45	68	1.77	4.14	0	0
OCÉANIE	760	858	2.67	1.18	14	14	9.71	0.25	608	697	2.47	1.59
Australie	234	248	1.49	1.05	8	8	8.85	0.00	163	176	1.51	2.62
Nouvelle-Zélande	526	610	3.27	1.23	4	4	12.30	0.00	445	521	2.89	1.27
PAYS DÉVELOPPÉS	3 924	4 432	3.91	1.17	260	281	14.66	-0.38	2 071	2 555	8.05	1.75
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	581	731	3.63	2.22	1 987	2 506	6.35	1.85	237	292	9.97	0.08
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	0	0	102	144	10.40	2.74	3	2	4.62	-2.25
OCDE²	3 688	4 184	4.17	1.22	439	463	7.47	-0.07	1 992	2 497	8.86	1.67
BRICS	502	593	2.58	1.40	364	533	19.56	2.70	23	18	1.14	-0.67

.. Non disponible

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.33.2. Projections du lait écrémé en poudre : Consommation, humaine

Année civile

	CONSOMMATION (kt)		Croissance (%) ³		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	4 348	5 096	3.45	1.13	0.6	0.6	3.14	0.37
AMÉRIQUE DU NORD	534	543	-0.82	0.01	1.4	1.3	-0.56	-0.64
Canada	64	77	-1.62	0.03	0.6	0.6	-9.16	0.54
États-Unis	470	466	-0.71	0.00	1.5	1.3	0.08	-0.69
AMÉRIQUE LATINE	608	658	4.68	0.95	0.9	0.8	3.55	-0.02
Argentine	13	14	2.82	1.97	0.3	0.3	1.77	1.11
Brésil	176	205	3.82	1.50	0.6	0.6	2.74	0.64
Chili	38	48	13.60	1.61	2.1	2.5	12.60	0.94
Colombie	14	18	23.00	1.66	0.3	0.3	9.68	1.01
Mexique	291	288	4.79	0.64	2.3	2.0	3.31	-0.42
Paraguay	0	0	-13.44	1.12	0.0	0.0
EUROPE	1 096	1 219	3.06	-0.04	1.3	1.5	5.83	0.67
Union européenne	761	845	1.63	-0.14	1.3	1.5	5.29	0.83
Russie	204	220	11.77	-0.97	1.4	1.5	11.68	-0.81
Ukraine	78	103	-0.91	2.65	1.8	2.5	-0.42	3.19
AFRIQUE	369	478	4.34	2.63	0.3	0.3	1.68	0.23
Égypte	77	109	10.58	3.72	0.8	0.9	8.27	2.08
Éthiopie	0	0	-12.02	2.26	0.0	0.0
Nigéria	48	65	7.19	2.55	0.3	0.3	4.38	0.01
Afrique du Sud	17	20	0.38	1.98	0.3	0.3	-0.96	0.95
ASIE	1 572	2 023	4.70	2.10	0.3	0.4	3.69	1.40
Chine ¹	240	386	10.30	4.25	0.2	0.3	8.09	4.04
Inde	207	278	5.39	2.49	0.2	0.2	4.65	1.50
Indonésie	155	204	6.79	2.21	0.6	0.7	5.47	1.30
Iran	0	0	0.0	0.0
Japon	162	152	-1.99	-0.58	1.1	1.0	-2.46	-0.13
Kazakhstan	19	25	7.67	1.22	1.0	1.3	6.07	0.34
Corée	32	37	3.52	-0.28	0.6	0.7	3.11	-0.55
Malaisie	103	115	4.05	1.49	3.3	3.2	2.26	0.26
Pakistan	44	62	22.85	3.46	0.2	0.3	10.73	1.72
Philippines	149	202	5.68	1.49	1.4	1.7	3.98	0.08
Arabie saoudite	48	57	8.02	2.00	1.5	1.5	5.13	0.55
Thaïlande	62	52	0.69	-0.57	0.9	0.7	0.27	-0.65
Turquie	0	0	0.0	0.0
Viet Nam	44	68	1.86	4.17	0.5	0.7	0.75	3.27
Océanie	169	174	6.01	-0.37	4.3	3.9	4.36	-1.60
Australie	83	79	5.89	-1.77	3.4	2.9	4.33	-2.87
Nouvelle-Zélande	85	93	6.37	0.99	18.2	18.2	5.24	0.18
PAYS DÉVELOPPÉS	2 018	2 158	1.63	-0.05	1.3	1.4	2.84	0.08
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	2 331	2 938	5.30	2.08	0.4	0.4	3.90	0.95
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	99	141	10.61	2.85	0.1	0.1	2.49	0.58
OCDE²	2 039	2 143	1.47	0.01	1.4	1.4	2.48	0.04
BRICS	844	1 109	7.59	2.05	0.3	0.3	6.94	1.48

.. Non disponible

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.34.1. Projections du lait entier en poudre : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%) ³		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ³		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	5 317	6 346	3.46	1.57	2 365	2 691	2.65	1.27	2 461	2 691	3.20	1.27
AMÉRIQUE DU NORD	55	56	5.90	1.19	17	21	1.17	0.00	20	28	5.51	2.87
Canada	9	8	-3.69	-1.03	2	2	-11.77	0.00	1	1	4.13	0.00
États-Unis	47	48	8.93	1.62	14	19	6.01	0.00	20	27	5.57	2.95
AMÉRIQUE LATINE	1 415	1 983	2.30	2.60	336	264	-2.28	-2.22	310	389	2.50	2.51
Argentine	211	320	-0.09	3.23	1	1	-3.06	0.00	128	208	0.00	4.46
Brésil	563	811	1.24	3.24	99	52	11.27	-6.77	24	41	5.68	9.61
Chili	70	60	-2.87	-1.57	8	22	32.97	9.84	6	2	-9.39	-8.96
Colombie	41	70	0.24	4.55	22	12	63.24	-6.12	3	3	4.76	5.91
Mexique	218	254	0.80	1.23	38	10	7.92	-10.79	12	3	10.27	-13.88
Paraguay	0	0	1	1	7.09	0.00	1	1	-7.31	0.01
EUROPE	821	981	-0.86	1.83	51	43	23.63	-2.81	417	471	-2.73	1.81
Union européenne	722	854	-0.04	1.73	4	4	15.68	0.00	381	429	-2.65	1.64
Russie	27	47	-11.69	2.05	45	37	31.51	-3.22	1	0	5.83	..
Ukraine	7	4	-10.50	-2.04	0	0	-23.97	11.71	2	1	-16.86	-10.48
AFRIQUE	25	24	-0.24	-1.42	574	756	1.31	2.49	20	15	7.23	-3.08
Égypte	0	0	45	67	10.05	3.89	5	4	21.14	-3.74
Éthiopie	0	0	1	1	-5.50	2.26	0	0
Nigéria	0	0	89	120	-3.52	3.49	1	1	21.82	-3.37
Afrique du Sud	15	15	-0.44	0.22	4	5	9.00	3.09	6	4	6.48	-3.00
ASIE	1 573	1 746	4.38	0.74	1 357	1 576	4.68	1.61	281	248	-2.53	-0.57
Chine ¹	1 464	1 609	4.53	0.63	398	570	18.18	2.62	3	2	-20.46	0.01
Inde	5	7	2.82	3.90	0	0	1	3	-10.69	5.50
Indonésie	75	92	4.58	2.20	48	61	-3.35	1.68	2	1	-30.04	-0.77
Iran	1	1	0.29	1.10	3	2	-8.34	0.01	2	2	3.14	0.05
Japon	11	13	-3.43	2.60	0	0	-6.37	0.00	0	0
Kazakhstan	15	17	0.56	1.03	3	4	-2.28	3.65	0	0
Corée	2	5	-2.34	6.56	3	4	11.68	-1.15	0	0
Malaisie	0	0	39	38	1.01	0.07	25	24	0.77	-0.07
Pakistan	0	0	4	5	-6.20	2.00	1	1	-8.33	-1.96
Philippines	0	0	36	28	-5.05	1.65	18	4	-15.75	-1.62
Arabie saoudite	0	0	121	127	4.59	1.56	21	20	-1.67	-1.54
Thaïlande	0	0	47	49	8.38	-0.09	2	2	-11.09	0.09
Turquie	0	0	0	0	-26.93	0.00	0	0
Viet Nam	0	0	25	19	-5.91	0.74	9	9	27.78	-0.74
OCÉANIE	1 427	1 556	7.21	1.19	29	31	7.10	-0.26	1 414	1 541	7.77	1.17
Australie	57	53	-11.62	-0.48	18	19	9.28	-0.64	57	53	-8.23	-0.92
Nouvelle-Zélande	1 370	1 503	9.26	1.25	4	5	25.01	0.00	1 356	1 487	9.23	1.25
PAYS DÉVELOPPÉS	2 344	2 640	3.53	1.42	103	105	10.22	-1.06	1 857	2 043	4.47	1.32
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	2 973	3 706	3.40	1.67	2 261	2 586	2.39	1.38	605	648	0.00	1.11
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	2	3	0.19	1.13	168	217	2.00	3.15	7	5	6.36	-2.69
OCDE²	2 523	2 816	3.54	1.30	97	91	6.17	-0.74	1 834	2 003	4.61	1.21
BRICS	2 073	2 490	3.10	1.44	546	664	17.14	1.09	35	49	-3.40	6.14

.. Non disponible

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.34.2. Projections du lait entier en poudre : Consommation, humaine

Année civile

	CONSUMMATION (kt)		Croissance (%) ³		HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	5 227	6 347	3.21	1.57	0.7	0.8	-0.05	0.60
AMÉRIQUE DU NORD	53	50	3.73	0.57	0.1	0.1	0.83	-0.14
Canada	10	10	-7.06	-0.85	0.3	0.3	-8.01	-1.66
États-Unis	42	40	9.58	0.97	0.1	0.1	-12.55	0.26
AMÉRIQUE LATINE	1 442	1 857	0.98	1.78	2.3	2.6	-0.15	0.92
Argentine	84	113	0.15	1.23	1.9	2.3	-0.88	0.38
Brésil	638	822	2.66	2.01	3.1	3.7	1.73	1.40
Chili	72	80	-0.72	0.83	4.0	4.2	-1.60	0.16
Colombie	60	79	6.33	1.97	1.2	1.5	5.29	1.32
Mexique	244	261	1.32	0.77	1.9	1.8	-0.10	-0.29
Paraguay	0	0	0.0	0.0
EUROPE	455	553	2.62	1.40	0.6	0.7	2.51	1.42
Union européenne	345	429	3.67	1.80	0.7	0.8	3.50	1.75
Russie	71	84	0.32	-0.38	0.5	0.6	0.23	-0.21
Ukraine	4	3	-2.48	2.59	0.1	0.1	-3.71	..
AFRIQUE	579	766	1.07	2.49	0.5	0.5	-1.50	0.09
Égypte	40	63	9.53	4.70	0.4	0.5	7.24	3.04
Éthiopie	1	1	-5.53	2.26	0.0	0.0
Nigéria	87	119	-3.67	3.57	0.5	0.5	-6.20	1.00
Afrique du Sud	13	17	-1.35	2.01	0.2	0.3	-2.66	0.98
ASIE	2 650	3 075	5.59	1.30	0.6	0.6	4.49	0.56
Chine ¹	1 859	2 177	6.64	1.11	1.3	1.5	6.08	0.91
Inde	4	5	35.99	3.00	0.0	0.0
Indonésie	121	152	4.23	1.99	0.5	0.5	2.95	1.08
Iran	1	1	-17.24	0.74	0.0	0.0
Japon	11	13	-3.33	2.58	0.1	0.1	-3.24	2.94
Kazakhstan	18	21	-0.32	1.44	1.0	1.1	-1.80	0.56
Corée	5	9	1.96	4.03	0.1	0.2	1.29	3.75
Malaisie	15	13	3.05	0.34	0.5	0.4	1.28	-0.87
Pakistan	3	4	-5.81	2.92	0.0	0.0
Philippines	19	24	23.75	2.40	0.2	0.2	3.80	0.97
Arabie saoudite	100	108	7.12	2.25	3.1	2.8	4.25	0.79
Thaïlande	45	47	11.09	-0.10	0.7	0.7	10.63	-0.18
Turquie	0	0	0.0	0.0
Viet Nam	15	9	-12.15	2.44	0.2	0.1	-8.78	..
Océanie	48	45	-1.18	0.86	1.2	1.0	-10.56	-0.39
Australie	25	19	-6.14	0.72	1.0	0.7	-7.53	-0.41
Nouvelle-Zélande	17	20	14.79	1.04	3.6	3.9	5.32	0.23
PAYS DÉVELOPPÉS	598	701	1.94	1.34	0.4	0.5	-0.53	1.05
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	4 629	5 645	3.39	1.60	0.8	0.8	1.98	0.47
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	164	216	1.82	3.29	0.2	0.2	-0.56	1.01
OCDE²	793	906	1.75	1.33	0.6	0.7	-1.38	0.93
BRICS	2 584	3 104	5.31	1.31	0.8	0.9	4.42	0.74

.. Non disponible

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.35. Projections des produits laitiers frais : Production et consommation humaine

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%) ³		CONSOMMATION HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	415 523	520 846	2.09	2.19	55.4	62.3	0.89	1.22
AMÉRIQUE DU NORD	26 625	25 289	-1.31	-0.38	74.3	65.2	-2.07	-1.09
Canada	2 909	3 099	-0.94	0.78	80.2	77.9	-1.95	-0.04
États-Unis	23 716	22 190	-1.36	-0.53	73.6	63.8	-2.08	-1.22
AMÉRIQUE LATINE	33 864	39 736	0.20	1.63	52.7	56.2	-0.92	0.78
Argentine	1 601	1 657	-0.76	0.50	29.7	27.8	-2.02	-0.40
Brésil	14 856	18 821	2.67	2.27	71.6	84.6	1.75	1.65
Chili	487	652	-11.66	2.80	27.2	33.7	-12.45	2.12
Colombie	5 914	6 824	0.75	1.22	121.6	130.2	-0.24	0.57
Mexique	3 520	3 344	-1.99	-0.52	27.6	23.3	-3.37	-1.57
Paraguay	533	737	1.91	2.96	79.2	96.7	0.57	1.82
EUROPE	79 324	77 311	-0.67	-0.15	104.1	100.5	-0.93	-0.13
Union européenne	46 493	45 900	-0.09	-0.20	89.2	86.2	-0.50	-0.25
Russie	16 007	15 189	-1.63	-0.58	111.2	107.1	-1.71	-0.42
Ukraine	7 406	8 413	-1.47	1.51	166.6	200.5	-0.98	2.05
AFRIQUE	35 484	45 412	0.97	3.03	29.0	28.5	-1.60	0.62
Égypte	1 373	2 290	-1.61	5.08	14.4	20.0	-3.67	3.41
Éthiopie	3 215	5 184	-0.62	5.05	31.4	39.4	-3.16	2.73
Nigéria	250	319	4.27	2.44	1.3	1.3	1.53	-0.09
Afrique du Sud	2 628	2 991	0.53	1.21	46.9	47.6	-0.80	0.18
ASIE	237 125	329 571	4.20	3.04	53.3	68.0	3.16	2.29
Chine ¹	28 367	35 958	-1.12	1.82	20.6	25.4	-1.35	1.60
Inde	108 248	171 620	5.18	4.29	81.7	116.2	3.89	3.29
Indonésie	767	903	-1.59	1.57	2.9	3.1	-2.81	0.66
Iran	494	626	-14.72	1.71	6.2	7.1	-15.76	0.96
Japon	4 242	4 361	-1.06	0.30	33.2	35.4	-0.97	0.65
Kazakhstan	4 605	5 827	-0.44	2.30	256.1	292.9	-1.91	1.42
Corée	1 351	1 350	-0.15	-0.24	26.6	25.7	-0.55	-0.52
Malaisie	86	111	2.81	2.45	2.8	3.1	1.04	1.21
Pakistan	44 345	54 196	7.61	1.93	229.5	231.7	5.40	0.21
Philippines	8	11	-0.72	1.53	0.1	0.1	-2.32	0.12
Arabie saoudite	1 078	1 490	8.31	2.99	33.4	39.0	5.41	1.52
Thaïlande	1 050	1 219	3.75	1.10	15.2	17.5	3.32	1.02
Turquie	14 314	17 691	6.99	2.05	180.0	203.4	5.35	1.42
Viet Nam	620	917	10.28	3.59	6.6	8.8	9.08	2.69
Océanie	3 100	3 527	1.61	0.95	72.1	70.9	-0.46	-0.29
Australie	2 570	2 923	1.35	1.00	106.5	106.6	-0.16	-0.13
Nouvelle-Zélande	507	579	3.33	0.68	50.7	50.0	-1.75	-0.26
PAYS DÉVELOPPÉS	136 345	138 997	-0.22	0.24	95.2	93.4	-0.73	-0.03
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	279 178	381 849	3.40	3.01	46.2	55.6	2.03	1.86
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	19 535	23 044	3.67	2.69	24.6	22.6	1.25	0.42
OCDE²	102 201	104 205	0.21	0.17	75.6	73.2	-0.47	-0.21
BRICS	170 106	244 579	2.87	3.33	54.4	73.3	2.05	2.75

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.36. Projections du lait : Production, inventaires, rendement

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%) ³		INVENTAIRES ('000 têtes)		Croissance (%) ³		RENDEMENT (tonne/tête)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	817 718	993 610	2.08	1.84	710 256	806 131	1.66	0.95	1.15	1.23	0.42	0.88
AMÉRIQUE DU NORD	105 814	116 027	1.56	0.74	10 293	10 241	0.15	-0.11	10.28	11.33	1.40	0.85
Canada	9 577	11 241	1.94	1.16	947	944	-0.24	-0.16	10.11	11.91	2.19	1.32
États-Unis	96 237	104 786	1.52	0.69	9 345	9 297	0.20	-0.11	10.30	11.27	1.33	0.80
AMÉRIQUE LATINE	75 066	88 822	0.39	1.67	50 790	52 252	1.38	0.24	1.48	1.70	-0.98	1.43
Argentine	10 308	11 396	0.09	1.34	2 306	2 408	-0.28	0.66	4.46	4.73	0.36	0.68
Brésil	28 771	35 884	0.10	2.18	25 141	25 572	1.76	0.21	1.17	1.40	-1.39	1.97
Chili	2 038	2 486	-2.95	1.72	1 262	1 272	-1.39	-0.04	1.61	1.95	-1.58	1.76
Colombie	7 000	8 323	0.67	1.49	6 662	7 145	4.66	0.20	1.05	1.16	-3.81	1.29
Mexique	12 080	13 105	1.42	0.71	2 482	2 630	0.75	0.51	4.87	4.98	0.66	0.20
Paraguay	533	737	1.92	2.96	239	294	2.59	1.42	2.23	2.51	-0.65	1.52
EUROPE	223 040	237 143	0.70	0.58	42 626	39 722	-0.71	-0.62	5.23	5.97	1.42	1.20
Union européenne	163 256	176 719	1.22	0.66	23 213	21 928	-0.40	-0.49	6.93	7.99	1.77	1.21
Russie	30 687	30 645	-0.74	0.05	8 305	7 388	-1.20	-1.05	3.70	4.15	0.47	1.11
Ukraine	10 443	11 884	-1.33	1.42	3 159	3 232	-2.88	0.42	3.31	3.68	1.59	0.99
AFRIQUE	45 772	56 177	0.95	2.47	236 765	273 361	2.00	1.01	0.19	0.21	-1.03	1.45
Égypte	5 623	6 710	-0.46	1.89	6 816	7 152	0.96	0.42	0.82	0.94	-1.41	1.46
Éthiopie	3 603	5 662	-0.11	4.77	16 078	23 075	3.72	3.23	0.22	0.25	-3.69	1.49
Nigéria	576	724	2.99	2.06	2 526	2 910	4.36	0.61	0.23	0.25	-1.32	1.44
Afrique du Sud	3 253	3 669	0.43	1.09	942	897	-0.66	-0.50	3.46	4.09	1.11	1.60
ASIE	336 890	460 005	3.89	2.88	363 177	423 735	1.85	1.21	0.93	1.09	2.00	1.65
Chine ¹	40 767	49 654	0.09	1.49	15 200	14 836	2.70	-0.52	2.42	3.02	-2.89	2.00
Inde	162 595	244 484	4.79	3.90	128 371	172 606	1.25	2.83	1.27	1.42	3.49	1.04
Indonésie	1 227	1 576	0.43	1.81	14 460	16 319	3.59	0.46	0.08	0.10	-3.05	1.34
Iran	6 457	7 273	-1.23	1.10	20 294	21 780	-0.97	0.61	0.32	0.33	-0.27	0.49
Japon	7 335	7 508	-1.01	0.31	855	841	-1.73	-0.04	8.57	8.93	0.74	0.35
Kazakhstan	5 140	6 415	-0.37	2.13	4 081	4 463	5.23	0.58	1.26	1.44	-5.32	1.54
Corée	2 121	2 264	0.31	0.80	252	256	0.35	0.11	8.41	8.85	-0.05	0.68
Malaisie	86	118	2.81	2.45	174	210	2.43	0.96	0.50	0.56	0.37	1.48
Pakistan	52 900	70 436	6.53	2.51	35 300	41 009	3.73	0.95	1.50	1.72	2.70	1.55
Philippines	21	28	5.36	2.44	5	6	-0.90	0.52	3.86	4.83	6.32	1.91
Arabie saoudite	2 413	3 013	5.11	2.11	5 369	6 083	3.99	1.11	0.45	0.50	1.08	0.99
Thaïlande	1 080	1 231	3.63	0.94	222	205	-2.06	-0.80	4.86	6.02	5.81	1.76
Turquie	19 727	24 126	6.31	1.94	26 094	28 862	6.99	0.74	0.76	0.84	-0.64	1.19
Viet Nam	620	895	10.28	3.59	269	335	9.45	1.95	2.31	2.67	0.76	1.61
OCÉANIE	31 136	35 437	2.17	1.36	6 604	6 820	0.89	0.22	4.71	5.20	1.27	1.13
Australie	9 519	10 402	-0.02	1.00	1 544	1 686	-0.72	0.35	6.17	6.17	0.70	0.65
Nouvelle-Zélande	21 546	24 967	3.28	1.51	5 003	5 087	1.44	0.20	4.31	4.91	1.81	1.31
PAYS DÉVELOPPÉS	393 931	428 494	1.13	0.76	80 802	79 949	0.32	-0.23	4.88	5.36	0.81	0.99
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	423 787	565 116	3.04	2.75	629 454	726 182	1.84	1.09	0.67	0.78	1.17	1.64
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	23 882	27 799	3.43	2.20	175 284	204 842	4.52	0.89	0.14	0.14	-1.04	1.30
OCDE²	350 734	384 900	1.55	0.81	72 224	73 924	2.03	0.14	4.86	5.21	-0.47	0.67
BRICS	266 073	364 336	2.64	2.96	177 959	221 298	1.30	2.08	1.50	1.65	1.32	0.87

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.37. Projections du lactosérum en poudre et de la caséine

Année civile

		Moyenne 2015-17est	2027	Croissance (%) ²	
				2008-17	2018-27
AUSTRALIE					
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	86.5	84.8	0.67	-0.31
Exportations, caséine	kt pp	0.4	1.7	-34.52	9.38
CANADA					
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	31.4	35.8	11.28	0.53
UNION EUROPÉENNE					
Lac. en p.					
Production	kt pp	1 858.8	2 079.2	1.57	0.92
Consommation	kt pp	1 311.3	1 403.2	0.32	0.50
Échanges nets	kt pp	547.5	676.0	5.28	1.85
Caséine					
Production	kt pp	154.4	149.2	1.65	1.42
Consommation	kt pp	76.8	70.6	-4.95	-0.07
Échanges nets	kt pp	77.6	78.6	15.64	3.05
JAPON					
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	-57.8	-66.8
Importations, caséine	kt pp	13.3	13.5	-1.65	-0.05
NOUVELLE ZÉLANDE					
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	-5.4	0.0
Exportations, caséine	kt pp	209.0	277.8	3.67	1.03
ÉTATS-UNIS					
Lactosérum en poudre					
Production	kt pp	491.4	549.3	0.22	1.47
Consommation	kt pp	257.9	274.2	-2.02	0.80
Exportations	kt pp	233.5	275.1	3.33	2.19
Importations, caséine	kt pp	131.0	157.3	4.09	1.49
ARGENTINE					
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	64.4	90.2	3.40	2.45
BRÉSIL					
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	-24.9	-35.0
CHINE¹					
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	-417.1	-479.7
RUSSIE					
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	-59.3	-64.4

.. Non disponible

Note : Année civile ; excepté année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.38. Hypothèses concernant le marché des produits laitiers

Année civile

		Moyenne 2015-17est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
CANADA												
Prix d'objectif, lait ¹	CADc/litre	79.8	82.3	84.1	85.9	87.6	89.1	90.6	92.1	93.6	95.2	96.7
Prix de soutien, beurre	CAD/t	7 674.4	8 064.6	8 237.3	8 417.5	8 578.3	8 726.6	8 872.1	9 017.8	9 166.7	9 320.2	9 474.6
Contingent tarifaire, fromage	kt pp	23.6	23.6	23.6	23.6	23.6	23.6	23.6	23.6	23.6	23.6	23.6
Droits de douane intra quota	%	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
Droits de douane hors quota	%	245.6	245.6	245.6	245.6	245.6	245.6	245.6	245.6	245.6	245.6	245.6
UNION EUROPÉENNE²												
Soutien couplé facultatif												
Lait et produits laitiers ³	mIn EUR	835	853	861	846	846	846	846	846	846	846	846
Quota laitier	kt pp	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prix de référence, beurre ⁴	EUR/t	2 217.5	2 217.5	2 217.5	2 217.5	2 217.5	2 217.5	2 217.5	2 217.5	2 217.5	2 217.5	2 217.5
Prix de référence, lait écr. en poudre	EUR/t	1 698.0	1 698.0	1 698.0	1 698.0	1 698.0	1 698.0	1 698.0	1 698.0	1 698.0	1 698.0	1 698.0
Contingent tarifaire beurre	kt pp	89.2	89.9	90.2	90.3	90.3	90.4	90.4	90.5	90.5	90.6	90.6
Contingent tarifaire fromage	kt pp	118.2	118.9	119.2	119.5	119.9	120.2	120.5	120.8	121.2	121.5	121.8
JAPON												
Paievements directs ⁵	JPY/kg	12.1	10.7	10.7	10.7	10.7	10.7	10.7	10.7	10.7	10.7	10.7
Droits de douane, fromage ⁶	%	31.2	31.2	31.2	31.2	31.2	31.2	31.2	31.2	31.2	31.2	31.2
Contingents tarifaires												
Beurre	kt pp	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9
Droits de douane intra quota	%	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0
Droits de douane hors quota	%	733.0	733.0	733.0	733.0	733.0	733.0	733.0	733.0	733.0	733.0	733.0
Lait écrémé en poudre	kt pp	93.1	93.1	93.1	93.1	93.1	93.1	93.1	93.1	93.1	93.1	93.1
Droits de douane intra quota	%	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0
Droits de douane hors quota	%	210.0	210.0	210.0	210.0	210.0	210.0	210.0	210.0	210.0	210.0	210.0
Lait entier en poudre	kt pp	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane intra quota	%	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0
Droits de douane hors quota	%	316.2	316.2	316.2	316.2	316.2	316.2	316.2	316.2	316.2	316.2	316.2
CORÉE												
Contingents tarifaires												
Beurre	kt pp	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
Droits de douane intra quota	%	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0
Droits de douane hors quota	%	89.0	89.0	89.0	89.0	89.0	89.0	89.0	89.0	89.0	89.0	89.0
Lait écrémé en poudre	kt pp	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Droits de douane intra quota	%	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0
Droits de douane hors quota	%	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0
Lait entier en poudre	kt pp	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
Droits de douane intra quota	%	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0
Droits de douane hors quota	%	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0	176.0
MEXIQUE												
Droits de douane, beurre	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Contingents tarifaires												
Fromage	kt pp	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4
Droits de douane intra quota	%	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0
Droits de douane hors quota	%	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0
Lait écrémé en poudre	kt pp	90.0	90.0	90.0	90.0	90.0	90.0	90.0	90.0	90.0	90.0	90.0
Droits de douane intra quota	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota	%	51.7	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0
Programme social Liconsa	mIn MXN	1 190.5	1 202.5	1 202.5	1 202.5	1 202.5	1 202.5	1 202.5	1 202.5	1 202.5	1 202.5	1 202.5
RUSSIE												
Droits de douane, beurre	%	16.1	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
Droits de douane, fromage	%	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
ÉTATS-UNIS⁷												
Contingent tarifaire, beurre	kt pp	9.2	9.2	9.2	9.2	9.2	9.2	9.2	9.2	9.2	9.2	9.2
Droits de douane intra quota	%	3.3	2.7	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9	2.8	2.8	2.8	2.8
Droits de douane hors quota	%	41.5	33.9	36.5	36.2	36.1	35.9	35.7	35.5	35.4	35.2	35.0
Contingent tarifaire, fromage	kt pp	110.0	110.0	110.0	110.0	110.0	110.0	110.0	110.0	110.0	110.0	110.0
Droits de douane intra quota	%	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1
Droits de douane hors quota	%	44.2	40.7	39.6	39.1	38.6	38.1	37.6	37.2	36.7	36.2	35.7
INDE												
Droits de douane, beurre	%	36.7	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0
Droits de douane, fromage	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
Droits de douane, lait écrémé en poudre	%	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0
Droits de douane, lait entier en poudre	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
AFRIQUE DU SUD												
Droits de douane, beurre	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane, fromage	%	23.9	23.9	23.9	23.9	23.9	23.9	23.9	23.9	23.9	23.9	23.9
Droits de douane, lait écrémé en poudre	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane, lait entier en poudre	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

ANNEXE A

Note : Moyenne 2015-17 est : Les données pour 2017 sont estimées.

La source pour les droits de douane et les contingents tarifaires sont la réponse au questionnaire national, la CNUCED et l'OMC.

1. Pour le lait destiné à la transformation.
2. Depuis 2015, le régime de paiement de base est en vigueur et représente au maximum 68% des enveloppes nationales pour les paiements directs. De plus, des instruments obligatoires ont été introduits : les paiements "verts" (30%) et l'aide aux jeunes agriculteurs (2%). Le système de quotas laitiers de l'Union européenne a été supprimé en avril 2015.
3. Mis en oeuvre dans 19 états membres. La quantité maximale autorisée est de 11,695 millions de vaches laitières.
4. L'intervention, lorsque les prix du marché sont inférieurs au prix de référence pour le lait écrémé en poudre et à 90% du prix de référence pour le beurre, est possible automatiquement pour une quantité maximale de 109 000 tonnes pour le lait écrémé en poudre et 50 000 tonnes pour le beurre (avant 2014, ce seuil était de 30 000 tonnes). Au-delà de ce seuil l'intervention ne peut avoir lieu que par appel d'offres. En 2018, en raison d'une mesure temporaire, la quantité de lait écrémé en poudre achetée à prix fixe est fixée à zéro. L'achat via une procédure d'appel d'offres peut toujours être possible.
5. En avril 2017, en sus du lait écrémé en poudre, du beurre et du fromage, la production de lait utilisé pour la crème fraîche et de lait écrémé concentré et entier est couverte par les paiements directs.
6. Exclut le fromage transformé.
7. Mis à jour en février 2018, un programme de protection de la marge laitière (prix du lait moins marge d'alimentation animale moyenne) s'applique; il fournit un filet de sécurité aux producteurs laitiers. Ces derniers doivent décider des niveaux d'affiliation et de couverture.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.39.1. Projections de la pêche et l'aquaculture : Production et échanges

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%) ³		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ³		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	171 747	194 675	2.44	1.08	39 732	45 852	1.58	1.44	38 885	45 862	1.89	1.66
AMÉRIQUE DU NORD	6 437	6 473	1.02	0.13	5 921	7 037	1.48	1.39	2 736	3 078	0.54	1.44
Canada	1 058	1 104	-0.55	0.41	646	540	0.97	-2.30	828	666	-0.56	-2.00
États-Unis	5 379	5 369	1.36	0.07	5 275	6 498	1.54	1.77	1 907	2 411	1.04	2.64
AMÉRIQUE LATINE	13 789	15 556	-3.10	0.45	2 357	3 338	3.52	3.38	4 174	4 959	1.28	1.75
Argentine	781	842	-1.78	0.95	72	75	4.81	0.00	578	646	-2.05	0.99
Brésil	1 284	1 746	1.46	2.88	654	879	4.71	3.45	43	51	-2.01	-0.55
Chili	2 832	3 479	-4.93	0.94	129	183	11.25	3.00	1 433	1 972	3.53	3.11
Colombie	183	221	0.50	1.85	231	306	5.02	2.42	59	67	-5.33	-0.56
Mexique	1 726	1 846	0.05	-0.12	506	906	8.00	5.46	198	171	0.10	-1.48
Paraguay	25	26	2.51	0.00	4	4	6.40	0.00	0	0
Pérou	4 466	4 536	-5.94	-0.92	124	120	5.83	0.00	556	460	-1.03	0.00
EUROPE	17 166	17 979	0.93	0.36	10 321	12 097	-0.13	1.65	9 034	11 616	2.00	1.86
Union européenne	6 501	6 896	-0.03	0.47	8 260	9 757	0.93	1.73	2 364	3 861	1.50	4.30
Norvège	3 515	3 785	0.27	0.63	303	220	3.76	-0.92	2 779	3 156	0.35	0.54
Russie	4 895	5 226	3.42	0.17	746	1 041	-7.19	3.82	2 350	3 122	5.54	1.55
Ukraine	107	81	-11.24	0.00	408	464	-5.58	-0.44	15	22	-17.80	-2.48
AFRIQUE	11 136	13 060	3.79	1.36	4 391	5 514	1.72	2.45	2 698	2 368	4.85	-0.58
Égypte	1 695	2 476	5.73	3.07	557	427	6.88	-1.28	47	50	28.25	0.00
Éthiopie	46	61	14.94	2.96	2	2	10.73	0.00	1	1	-1.31	0.00
Maroc	1 438	1 681	4.49	0.97	81	110	2.36	4.08	634	661	4.91	0.54
Nigéria	1 039	1 198	4.51	1.16	794	992	-9.23	1.70	14	15	-3.63	0.00
Afrique du Sud	612	598	0.35	-0.69	279	571	9.59	6.17	159	205	-0.47	1.33
ASIE	121 597	139 681	3.47	1.26	16 067	17 128	2.53	0.74	19 231	22 706	1.72	1.86
Chine ¹	66 567	76 253	4.25	1.32	4 027	4 052	4.05	-0.88	7 617	8 694	1.45	1.91
Inde	10 660	12 737	4.17	1.40	36	35	9.70	0.00	1 131	1 525	6.57	3.00
Indonésie	11 472	14 452	7.18	1.85	177	412	-1.75	6.35	1 286	1 961	3.79	2.84
Iran	1 084	1 320	8.59	1.14	86	115	11.68	5.70	93	86	15.34	-0.29
Japon	3 957	3 490	-2.95	-0.94	3 677	3 548	0.06	0.38	694	920	2.47	1.91
Kazakhstan	43	47	-0.49	0.00	65	71	-3.89	1.00	40	34	-3.58	-1.39
Corée	1 954	1 842	-2.54	-0.02	1 714	1 940	2.66	0.74	595	399	-1.98	-1.14
Malaisie	1 777	1 971	0.61	0.73	500	402	0.56	-1.60	296	229	-1.44	-1.52
Pakistan	667	708	1.77	0.11	13	13	28.90	0.00	162	231	0.75	2.20
Philippines	2 878	3 241	-1.49	0.76	452	475	10.77	2.58	340	302	2.99	-2.24
Arabie saoudite	108	145	2.47	2.11	327	415	8.86	2.90	44	54	6.73	2.04
Thaïlande	2 455	2 703	-3.66	0.96	1 724	1 782	0.97	1.15	1 903	2 255	-3.91	2.23
Turquie	618	687	-1.13	1.23	119	140	4.97	2.68	197	267	13.80	3.11
Viet Nam	6 390	7 765	4.40	1.65	332	414	13.10	2.00	2 759	3 732	7.30	2.67
Océanie	1 622	1 925	2.03	1.53	675	739	1.98	0.44	1 013	1 136	4.11	0.97
Australie	267	288	1.09	1.09	466	548	0.65	0.91	84	80	3.77	0.57
Nouvelle-Zélande	530	554	-0.53	0.43	51	50	0.19	0.00	399	412	-0.65	0.50
PAYS DÉVELOPPÉS	28 860	29 322	0.30	0.14	21 025	24 206	0.45	1.44	12 901	16 095	1.50	1.76
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	142 582	165 053	2.92	1.26	18 717	21 646	3.00	1.45	25 723	29 502	2.07	1.62
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	11 750	13 676	3.55	1.30	1 068	1 302	10.84	2.34	980	812	1.32	-1.91
OCDE²	28 361	29 364	-1.01	0.24	21 452	24 669	1.28	1.41	11 482	14 316	1.09	2.04
BRICS	84 018	96 559	4.11	1.28	5 743	6 577	2.04	0.78	11 299	13 597	2.60	1.92

.. Non disponible

Note : Sous la terminologie "produits de la pêche et de l'aquaculture" sont compris les poissons, les crustacés, les mollusques et autres animaux marins, mais sont exclus les mammifères marins, les crocodiles, caïmans, aligators et les plantes aquatiques. Les importations et exportations correspondent au commerce de produits alimentaires, i.e. pour la consommation humaine. Toutes les données sont en équivalent poids vif.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taïpei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.39.2. Projections de la pêche et l'aquaculture : Transformation, consommation humaine

Année civile

	TRANSFORMATION (kt)		Croissance (%) ³		CONS. HUMAINE (kt)		Croissance (%) ³		CONS. HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	14 304	14 173	-2.86	-0.29	153 230	177 343	3.02	1.23	20.5	21.3	1.81	0.26
AMÉRIQUE DU NORD	800	891	-1.50	0.09	8 400	9 120	1.74	0.66	23.4	23.5	0.97	-0.06
Canada	18	38	-11.75	0.28	835	918	1.38	0.57	23.0	23.1	0.35	-0.24
États-Unis	782	853	-1.10	0.08	7 564	8 202	1.78	0.66	23.5	23.6	1.04	-0.04
AMÉRIQUE LATINE	4 779	5 086	-8.90	-1.04	6 697	8 329	2.67	2.07	10.5	11.9	1.52	1.21
Argentine	276	271	0.14	0.59	6.3	5.6	-0.88	-0.26
Brésil	49	44	-1.08	-1.56	1 851	2 530	2.73	3.26	8.9	11.4	1.80	2.64
Chili	1 136	1 279	-11.43	-1.15	277	311	1.21	0.76	15.4	16.1	0.32	0.08
Colombie	355	459	4.94	2.65	7.3	8.8	3.91	1.99
Mexique	143	291	-13.69	-0.59	1 889	2 290	4.31	1.89	14.8	15.9	2.85	0.82
Paraguay	30	30	3.04	0.00	4.4	3.9	1.68	-1.11
Pérou	3 189	3 251	-8.12	-1.15	713	825	1.44	1.76
EUROPE	2 483	1 789	1.46	-1.36	15 804	16 598	0.01	0.47	21.3	22.4	-0.10	0.49
Union européenne	656	394	-2.69	-3.59	11 668	12 348	0.78	0.57	23.0	24.1	0.62	0.51
Norvège	795	548	5.92	0.00	260	301	0.21	1.46	49.5	51.7	-0.99	0.54
Russie	418	242	3.35	-3.16	2 842	2 903	-1.51	0.21	19.7	20.5	-1.60	0.37
Ukraine	503	523	-6.07	-0.27	11.3	12.5	-5.61	0.25
AFRIQUE	707	942	-0.18	1.84	12 074	15 232	3.21	2.06	9.9	9.6	0.58	-0.32
Égypte	2 206	2 853	5.88	2.33	23.0	24.9	3.66	0.71
Éthiopie	46	63	15.53	2.90	0.5	0.5	12.58	0.62
Maroc	163	236	-5.96	0.97	720	894	8.75	1.66	20.4	22.4	7.25	0.58
Nigéria	1 819	2 175	-2.66	1.41	9.8	8.9	-5.21	-1.10
Afrique du Sud	312	437	1.64	3.11	420	527	4.89	1.64	7.5	8.4	3.50	0.61
ASIE	5 420	5 345	3.07	0.31	109 218	126 787	3.65	1.22	24.5	26.1	2.58	0.48
Chine ¹	2 050	2 001	3.55	-0.18	59 511	69 110	4.80	1.22	42.4	48.0	4.25	1.02
Inde	523	650	8.13	0.00	8 890	10 596	3.94	1.27	6.7	7.2	2.66	0.29
Indonésie	18	30	-6.55	0.00	9 395	12 023	6.14	2.07	36.0	41.6	4.83	1.15
Iran	94	88	4.17	-1.54	983	1 261	8.68	1.82	12.2	14.4	7.36	1.07
Japon	737	417	-0.64	-2.95	6 102	5 702	-1.90	-0.39	47.8	46.3	-1.81	-0.04
Kazakhstan	68	85	-1.90	1.49	3.8	4.2	-3.35	0.62
Corée	80	80	-5.08	0.00	2 970	3 303	0.63	0.57	58.5	63.0	0.22	0.29
Malaisie	121	68	-2.47	-4.64	1 860	2 076	1.82	0.73	59.6	58.1	0.07	-0.49
Pakistan	135	94	3.09	-2.38	382	396	2.15	-0.33	2.0	1.7	0.05	-2.00
Philippines	2 990	3 415	-0.74	1.33	28.9	28.3	-2.34	-0.07
Arabie saoudite	392	506	6.95	2.76	12.1	13.2	4.09	1.29
Thaïlande	445	304	-3.21	-2.07	1 734	1 867	0.03	0.32	25.2	26.8	-0.39	0.24
Turquie	63	115	-8.70	2.39	472	445	-1.98	0.35	5.9	5.1	-3.48	-0.26
Viet Nam	830	1 002	17.03	4.02	3 133	3 445	1.24	0.14	33.1	33.0	0.14	-0.72
OCÉANIE	114	120	-1.95	0.44	1 037	1 277	1.86	1.65	26.4	28.3	0.28	0.39
Australie	31	42	-6.16	1.36	618	714	0.86	0.99	25.6	26.0	-0.64	-0.14
Nouvelle-Zélande	65	63	-0.77	-0.03	121	130	1.03	0.26	25.9	25.4	-0.05	-0.54
PAYS DÉVELOPPÉS	4 428	3 639	0.35	-0.73	31 893	33 317	0.17	0.41	22.7	22.9	-0.25	0.13
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	9 872	10 530	-4.04	-0.13	121 326	144 013	3.90	1.43	20.0	21.0	2.49	0.30
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	301	499	6.62	3.75	10 548	13 167	3.88	1.98	13.3	12.9	1.45	-0.27
OCDE²	4 507	4 120	-4.94	-1.02	33 107	35 025	0.60	0.52	25.1	25.3	0.03	0.13
BRICS	3 352	3 374	3.87	-0.05	73 514	85 665	4.32	1.25	23.4	25.6	3.44	0.69

.. Non disponible

Note : Sous la terminologie "produits de la pêche et de l'aquaculture" sont compris les poissons, les crustacés, les mollusques et autres animaux marins, mais sont exclus les mammifères marins, les crocodiles, caïmans, aligators et les plantes aquatiques. Les importations et exportations correspondent au commerce de produits alimentaires, i.e. pour la consommation humaine. Toutes les données sont en équivalent poids vif.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.40.1. Projections de l'éthanol : Production et utilisation

Année civile

	PRODUCTION (mln L)		Croissance (%) ³	CONSOMMATION (mln L)		Croissance (%) ³	UTILISATION EN CARBURANT (mln L)		Croissance (%) ³
	Moyenne 2015-17est	2027		Moyenne 2015-17est	2027		Moyenne 2015-17est	2027	
MONDE	118 787	130 540	0.69	118 995	131 070	0.67
AMÉRIQUE DU NORD	61 196	62 231	-0.12	58 207	60 669	-0.03
Canada	1 825	1 796	-0.11	2 999	2 952	-0.34	2 770	2 621	-0.59
États-Unis	59 371	60 435	-0.12	55 208	57 717	-0.01	53 549	56 091	-0.01
AMÉRIQUE LATINE	32 532	38 542	1.56	32 475	38 099	1.48
Argentine	1 087	1 669	2.81	1 068	1 652	2.73	922	1 442	2.63
Brésil	28 326	32 722	1.46	27 753	31 883	1.40	26 047	30 098	1.42
Chili	9	23	11.08	43	59	3.19
Colombie	465	606	2.34	603	761	1.34
Mexique	213	246	-0.47	350	375	0.16	150	178	0.51
Paraguay	237	329	3.39	233	326	3.32
EUROPE	8 346	8 312	-0.40	9 336	8 780	-0.59
Union européenne	7 255	7 087	-0.58	8 204	7 539	-0.78	5 701	5 071	-1.14
Russie	582	573	-0.49	487	458	-0.62
Ukraine	386	496	1.99	386	499	1.98
AFRIQUE	1 010	1 335	2.50	1 006	1 288	2.60
Égypte	33	38	0.89	14	7	5.79
Éthiopie	89	136	2.78	65	62	7.53
Nigéria	17	57	8.77	177	211	1.74
Afrique du Sud	291	329	0.63	81	104	2.15
ASIE	15 361	19 787	2.27	17 696	21 983	1.86
Chine ¹	9 688	11 054	0.88	9 967	10 953	0.89	3 333	4 356	2.12
Inde	2 265	2 946	3.14	2 456	3 436	2.49
Indonésie	210	276	2.12	136	177	3.52
Iran	0	0	..	0	0
Japon	78	76	-0.11	1 469	1 480	-0.81	746	720	-1.59
Kazakhstan	0	0	..	0	0
Corée	163	154	-0.06	497	504	-0.02	5	4	-1.67
Malaisie	0	0	..	0	0
Pakistan	467	520	1.09	36	35	0.28
Philippines	286	815	10.09	720	1 315	5.10
Arabie saoudite	0	6	32.51	39	40	1.89
Thaïlande	1 751	3 199	5.64	1 754	3 158	5.44
Turquie	109	210	6.00	201	301	3.81
Viet Nam	187	292	3.88	162	252	3.62
OCÉANIE	341	333	-1.59	275	251	-1.96
Australie	333	323	-1.68	270	245	-2.06	198	175	-2.78
Nouvelle-Zélande	3	3	0.00	0	0
PAYS DÉVELOPPÉS	70 253	71 293	-0.15	69 394	71 317	-0.12
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	48 533	59 247	1.81	49 600	59 753	1.70
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	326	458	2.89	350	479	2.74
OCDE²	69 400	70 405	-0.16	69 436	71 364	-0.12
BRICS	41 153	47 624	1.38	40 744	46 834	1.33

.. Non disponible

Note : Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.40.2. Projections de l'éthanol : Part en volume et échanges

Année civile

	PART DANS L'UTILISATION DE L'ESSENCE (%)		IMPORTATIONS (mln L)		Croissance (%) ³	EXPORTATIONS (mln L)		Croissance (%) ³
	Moyenne 2015-17est	2027	Moyenne 2015-17est	2027	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2018-27
MONDE	9 397	9 679	0.28	9 038	9 396	0.29
AMÉRIQUE DU NORD	2 274	2 910	1.57	5 084	4 623	-0.72
Canada	5.6	5.6	1 272	1 242	-0.64	77	86	-0.03
États-Unis	9.6	11.3	1 002	1 668	3.47	5 007	4 537	-0.73
AMÉRIQUE LATINE	2 287	2 472	0.79	2 502	3 010	1.73
Argentine	10.0	12.1	8	19	-0.19	20	36	5.05
Brésil	46.6	49.6	1 062	1 210	2.13	1 801	2 145	2.38
Chili	35	36	0.00	0	0	0.00
Colombie	138	155	-1.84	0	0	0.13
Mexique	0.3	0.4	140	132	1.46	3	2	0.00
Paraguay	0	0	-2.97	5	3	17.24
EUROPE	1 268	818	-2.01	310	349	0.15
Union européenne	4.8	4.7	1 118	672	-2.40	203	219	0.23
Russie	2	4	0.00	96	119	0.01
Ukraine	4	10	0.00	4	7	0.00
AFRIQUE	285	333	0.00	290	381	0.00
Égypte	1	1	0.00	21	32	0.00
Éthiopie	0	0	..	25	74	0.00
Nigéria	160	154	0.00	0	0	..
Afrique du Sud	3	4	0.00	213	229	0.00
ASIE	3 273	3 134	-0.54	779	939	1.22
Chine ¹	2.0	2.0	489	47	0.71	70	149	0.01
Inde	331	584	-0.53	140	93	0.52
Indonésie	1	1	0.00	74	99	0.00
Iran	0	0	..	0	0	..
Japon	1.4	1.7	1 407	1 405	-0.84	1	2	-0.01
Kazakhstan	0	0	..	0	0	..
Corée	0.0	0.0	338	350	0.01	0	0	..
Malaisie	0	0	..	0	0	..
Pakistan	0	0	-0.07	432	485	1.16
Philippines	434	500	0.00	0	0	0.00
Arabie saoudite	41	36	0.00	2	3	0.00
Thaïlande	24	9	-11.87	21	50	11.63
Turquie	94	94	0.00	1	3	0.00
Viet Nam	9	5	-3.93	34	45	4.09
OCÉANIE	10	12	0.02	74	93	-0.30
Australie	1.1	1.2	7	10	0.02	69	88	-0.32
Nouvelle-Zélande	2	1	0.00	5	4	0.00
PAYS DÉVELOPPÉS	4 986	5 168	0.25	5 681	5 296	-0.63
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	4 410	4 510	0.31	3 357	4 100	1.55
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	31	41	0.00	7	20	0.00
OCDE²	5 569	5 751	0.25	5 366	4 943	-0.67
BRICS	1 887	1 849	1.16	2 319	2 736	1.87

.. Non disponible

Note : Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.41.1. Projections du biodiesel : Production et utilisation

Année civile

	PRODUCTION (mln L)		Croissance (%) ³	CONSOMMATION (mln L)		Croissance (%) ³
	Moyenne 2015-17est	2027		Moyenne 2015-17est	2027	
MONDE	34 188	39 269	0.37	34 957	39 361	0.39
AMÉRIQUE DU NORD	7 034	7 293	-0.95	9 255	9 177	-1.15
Canada	443	620	-0.62	359	487	-0.23
États-Unis	6 590	6 674	-0.98	8 896	8 690	-1.20
AMÉRIQUE LATINE	7 489	9 817	0.59	6 034	8 643	2.11
Argentine	2 950	3 259	-1.58	1 217	1 902	3.17
Brésil	3 939	5 644	1.99	3 910	5 627	1.98
Chili	0	0	..	0	0	..
Colombie	568	716	0.64	568	716	0.64
Mexique	0	0	..	0	0	..
Paraguay	12	19	2.70	12	19	2.70
EUROPE	13 723	13 158	-0.71	14 301	13 097	-1.06
Union européenne	13 437	12 902	-0.69	13 974	12 813	-1.05
Russie	0	0	..	0	0	..
Ukraine	0	0	..	0	0	..
AFRIQUE	0	0	..	0	0	..
Égypte	0	0	..	0	0	..
Éthiopie	0	0	..	0	0	..
Nigéria	0	0	..	0	0	..
Afrique du Sud	0	0	..	0	0	..
ASIE	5 851	8 902	3.38	5 227	8 345	3.51
Chine ¹	515	821	4.88	512	812	4.97
Inde	148	189	2.35	101	135	2.59
Indonésie	2 563	4 267	4.29	2 223	4 066	4.56
Iran	0	0	..	0	0	..
Japon	16	12	-1.53	12	8	-2.13
Kazakhstan	0	0	..	0	0	..
Corée	642	642	-1.40	570	619	-1.44
Malaisie	464	815	4.62	315	590	5.45
Pakistan	0	0	..	0	0	..
Philippines	202	266	2.00	202	266	2.00
Arabie saoudite	0	0	..	0	0	..
Thaïlande	1 301	1 890	2.76	1 292	1 849	2.68
Turquie	0	0	..	0	0	..
Viet Nam	0	0	..	0	0	..
OCÉANIE	90	98	-1.59	140	99	-1.57
Australie	90	98	-1.59	140	99	-1.57
Nouvelle-Zélande	0	0	..	0	0	..
PAYS DÉVELOPPÉS	20 863	20 562	-0.80	23 708	22 381	-1.10
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	13 325	18 707	1.82	11 249	16 979	2.76
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	0	0	..	0	0	..
OCDE²	21 505	21 204	-0.82	24 278	23 001	-1.11
BRICS	4 603	6 654	2.31	4 523	6 574	2.32

.. Non disponible

Note : Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.41.2. Projections du biodiesel : Part en volume et échanges

Année civile

	PART DANS L'UTILISATION DU DIESEL (%)		IMPORTATIONS (mln L)		Croissance (%) ³	EXPORTATIONS (mln L)		Croissance (%) ³
	Moyenne 2015-17est	2027	Moyenne 2015-17est	2027	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2018-27
MONDE	4 403	3 237	-2.57	3 551	3 145	-2.64
AMÉRIQUE DU NORD	3 024	2 711	-1.30	718	827	0.10
Canada	1.2	2.0	276	264	-0.27	362	396	-0.85
États-Unis	4.0	4.2	2 748	2 447	-1.41	356	431	1.07
AMÉRIQUE LATINE	307	200	0.00	1 739	1 374	-5.76
Argentine	9.0	12.0	0	0	..	1 732	1 357	-5.84
Brésil	7.4	10.0	0	0	..	7	17	5.28
Chili	0	0	..	0	0	..
Colombie	0	0	..	0	0	..
Mexique	0	0	..	0	0	..
Paraguay	0	0	..	0	0	..
EUROPE	993	308	-10.57	442	370	0.98
Union européenne	6.1	6.1	915	211	-13.17	404	300	1.08
Russie	0	0	..	0	0	..
Ukraine	0	0	..	0	0	..
AFRIQUE	0	0	..	0	0	..
Égypte	0	0	..	0	0	..
Éthiopie	0	0	..	0	0	..
Nigéria	0	0	..	0	0	..
Afrique du Sud	0	0	..	0	0	..
ASIE	25	18	-0.11	649	575	1.48
Chine ¹	0.4	0.6	17	11	1.03	20	20	0.00
Inde	2	2	-0.46	49	56	1.68
Indonésie	0	0	..	340	201	-0.13
Iran	0	0	..	0	0	..
Japon	0.0	0.0	1	1	0.17	5	5	-0.07
Kazakhstan	0	0	..	0	0	..
Corée	0	0	..	72	22	-0.46
Malaisie	0	0	..	149	225	2.70
Pakistan	0	0	..	0	0	..
Philippines	0	0	..	0	0	..
Arabie saoudite	0	0	..	0	0	..
Thaïlande	4	3	-3.28	13	44	6.15
Turquie	0	0	..	0	0	..
Viet Nam	0	0	..	0	0	..
OCÉANIE	54	1	0.71	3	0	..
Australie	1.7	1.1	54	1	0.72	3	0	..
Nouvelle-Zélande	0	0	..	0	0	..
PAYS DÉVELOPPÉS	4 072	3 021	-2.73	1 168	1 202	0.34
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	331	216	-0.01	2 383	1 944	-4.11
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	0	0	..	0	0	..
OCDE²	4 072	3 021	-2.73	1 240	1 224	0.32
BRICS	19	13	0.80	77	93	1.85

.. Non disponible

Note : Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.42. Hypothèses concernant le marché des biocarburants

		2017est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
ARGENTINE												
Biodiesel												
Taxe à l'exportation	%	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1
BRÉSIL												
Éthanol												
Droits de douane	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Taux d'incorporation obligatoire ²	%	27.0	27.0	27.0	27.0	27.0	27.0	27.0	27.0	27.0	27.0	27.0
Biodiesel												
Différentiel de fiscalité ³	BRL/hl	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
CANADA												
Éthanol												
Différentiel de fiscalité ³	CAD/hl	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1	10.1
Droits de douane	CAD/hl	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Taux d'incorporation obligatoire ²	%	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Soutien direct												
Fédéral	CAD/hl	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Provinces	CAD/hl	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Biodiesel												
Différentiel de fiscalité ³	CAD/hl	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0
Taux d'incorporation obligatoire ²	%	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Soutien direct												
Fédéral	CAD/hl	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Provinces	CAD/hl	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
COLOMBIE												
Éthanol												
Droits de douane	%	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
Taux d'incorporation cible ^{1,4}	%	9.0	9.0	9.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
Biodiesel												
Taux d'incorporation cible ¹	%	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
UNION EUROPÉENNE												
Biocarburants												
Part en énergie dans la consommation de carburant ⁵	%	5.6	5.6	5.7	5.9	5.9	5.9	5.9	5.9	5.8	5.8	5.8
Éthanol												
Différentiel de fiscalité ³	EUR/hl	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8	8.8
Droits de douane	EUR/hl	19.2	19.2	19.2	19.2	19.2	19.2	19.2	19.2	19.2	19.2	19.2
Biodiesel												
Différentiel de fiscalité ³	EUR/hl	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9
Droits de douane	%	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5
INDE												
Éthanol												
Droits de douane	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
Part des mandats de biocarburants dans la consommation totale de carburant	%	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Biodiesel												
Droits de douane	%	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5
Part des mandats de biocarburants dans la consommation totale de carburant	%	6.4	7.3	8.2	8.2	8.2	8.2	8.2	8.2	8.2	8.2	8.2
INDONÉSIE												
Biodiesel												
Taux d'incorporation cible ¹	%	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0
MALAISIE												
Biodiesel												
Taux d'incorporation cible ¹	%	6.0	6.0	6.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0
THAÏLANDE												
Éthanol												
Taux d'incorporation cible ¹	%	11.4	12.4	13.5	14.5	15.6	16.6	17.6	18.7	19.7	19.7	19.7
Biodiesel												
Taux d'incorporation cible ¹	%	6.0	6.0	6.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0

ANNEXE A

Tableau A.42. Hypothèses concernant le marché des biocarburants (suite)

		2017est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
ÉTATS-UNIS												
Norme de carburants renouvelables⁶												
Total	mIn L	72 983	73 020	73 020	73 020	73 020	73 020	73 020	73 020	73 020	73 020	73 020
mandat avancé	mIn L	16 202	16 239	16 239	16 239	16 239	16 239	16 239	16 239	16 239	16 239	16 239
éthanol cellulosique	mIn L	1 177	1 090	1 446	1 556	1 690	1 923	2 045	2 229	2 406	2 559	2 739
Éthanol												
Charges supplémentaires à l'importation	USD/hl	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Droits de douane (non dénaturé)	%	2.40	2.40	2.40	2.40	2.40	2.40	2.40	2.40	2.40	2.40	2.40
Droits de douane (dénaturé)	%	1.90	1.90	1.90	1.90	1.90	1.90	1.90	1.90	1.90	1.90	1.90
Crédits de taxes aux producteurs	USD/hl	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Biodiesel												
Droits de douane	%	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60
Crédits de taxes aux producteurs	USD/hl	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Note : 2017est : Les données pour 2017 sont estimées.

Pour certains pays, les parts pour l'éthanol et le biodiesel ne sont pas spécifiées individuellement.

Les données prennent en compte à la fois le mandat de l'UE dans le contexte de la Directive sur l'Énergie Renouvelable et les Plans d'Action Nationaux pour l'Énergie Renouvelable (NREAP) dans les états membres de l'UE.

1. Exprimé en part en volume.
2. Part dans chacun des carburants, en volume.
3. Différence de taxation entre les carburants fossiles et les agrocarburants.
4. S'applique aux villes de plus de 500 000 habitants.
5. D'après l'actuelle Directive sur les énergies renouvelables 2009/28/EC, l'énergie contenue dans les biocarburants autres que ceux de première génération est prise en compte deux fois pour atteindre l'objectif. On considère que des sources autres que les biocarburants vont aider à remplir l'objectif de 10% pour l'énergie dans les transports.
6. Les quantités pour le mandat total, le mandat avancé et le mandat cellulosique ne sont pas aux niveaux définis dans l'EISA. Des compléments d'informations peuvent être trouvés dans la section des hypothèses de politique du chapitre sur les biocarburants.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.43.1. Projections du coton : Production et échanges

Année commerciale

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%) ³		IMPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ³		EXPORTATIONS (kt)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	23 372	28 720	-0.10	1.58	7 783	9 387	0.56	1.35	7 880	9 387	0.70	1.35
AMÉRIQUE DU NORD	3 725	4 185	3.14	0.97	0	0	2 777	3 391	-0.29	0.98
Canada	0	0	0	0	0	0
États-Unis	3 725	4 185	3.14	0.97	0	0	2 777	3 391	-0.29	0.98
AMÉRIQUE LATINE	1 891	2 476	1.04	2.97	337	340	-4.61	0.80	838	1 307	3.73	6.08
Argentine	187	263	0.47	5.08	3	2	-21.16	-0.17	52	64	10.89	1.02
Brésil	1 460	1 904	0.98	3.01	27	18	-2.07	-0.46	750	1 203	3.99	6.57
Chili	0	0	0	0	-37.90	2.19	0	0
Colombie	10	13	-14.55	1.72	33	57	-6.64	4.90	0	0	54.57	..
Mexique	200	259	6.94	1.35	229	201	-2.98	-0.29	31	36	-2.03	2.85
Paraguay	5	5	-13.19	0.76	1	1	-11.47	2.47	3	2	-14.78	-2.41
EUROPE	298	294	1.67	0.59	307	258	-6.21	-0.10	276	279	1.65	0.19
Union européenne	296	292	1.68	0.59	242	194	-3.54	-0.27	275	278	1.65	0.19
Russie	1	1	0.00	0.00	60	59	-12.11	0.36	0	0
Ukraine	0	0	2	3	-13.10	2.21	0	0
AFRIQUE	1 469	1 985	5.31	1.92	148	178	-0.64	1.19	1 245	1 721	5.35	1.82
Égypte	53	107	-9.66	4.93	103	100	2.11	-1.28	31	42	-6.05	1.30
Éthiopie	46	45	9.88	-0.46	11	38	39.32	9.86	0	0	-32.53	-1.78
Nigéria	52	58	0.28	0.27	1	1	-18.95	0.65	32	31	1.54	-0.93
Afrique du Sud	15	21	6.52	1.17	14	13	-6.26	1.18	10	6	1.22	-1.17
ASIE	15 127	18 719	-1.56	1.48	6 991	8 610	1.40	1.43	2 028	1 645	-2.46	-1.56
Chine ¹	5 115	5 718	-4.65	0.63	1 029	1 216	-10.04	0.29	18	11	2.30	-0.16
Inde	5 904	7 877	1.80	2.36	396	446	16.07	2.23	1 106	860	1.18	-2.18
Indonésie	5	6	-4.17	1.88	715	1 007	5.65	2.08	1	0	-16.11	..
Iran	53	47	-3.72	-2.20	56	88	-0.47	4.03	0	0
Japon	0	0	60	55	-3.97	-0.26	0	0
Kazakhstan	63	69	-3.03	-0.86	0	0	46	51	-6.30	-1.86
Corée	0	0	241	230	1.27	-0.21	1	0	0.00	..
Malaisie	0	0	87	103	3.28	2.37	17	11	5.70	-2.32
Pakistan	1 752	2 363	-1.66	1.38	464	239	0.84	-7.86	33	27	-17.44	2.93
Philippines	0	0	10	15	-3.27	3.48	0	0
Arabie saoudite	0	0	0	0	0	0
Thaïlande	1	1	-1.64	1.08	274	294	-3.54	0.47	0	0	-18.72	..
Turquie	724	1 034	5.15	2.22	812	751	1.49	0.34	59	52	7.89	-0.34
Viet Nam	1	1	-22.70	1.58	1 200	2 023	21.12	2.87	0	0
OCÉANIE	863	1 060	7.36	2.26	1	1	0.00	0.00	715	1 045	7.28	2.84
Australie	862	1 059	7.37	2.26	0	0	714	1 044	7.29	2.84
Nouvelle-Zélande	1	1	0.00	0.00	1	1	0.00	0.00	1	1	0.00	0.00
PAYS DÉVELOPPÉS	6 220	6 967	2.26	1.03	386	330	-5.94	-0.08	4 538	5 392	-0.18	1.00
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	17 152	21 753	-0.86	1.76	7 397	9 057	1.05	1.41	3 342	3 996	2.18	1.84
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	1 182	1 608	5.88	2.04	1 481	1 944	7.63	2.91	888	1 323	6.58	2.29
OCDE²	5 822	6 846	3.87	1.34	1 588	1 435	-0.55	0.05	3 874	4 817	0.85	1.30
BRICS	12 495	15 520	-1.40	1.76	1 526	1 752	-7.33	0.74	1 884	2 080	1.73	1.97

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.43.2. Projections du coton : Consommation

Année commerciale

	CONSOMMATION (kt) ³		Croissance (%) ⁴	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	24 543	28 671	0.27	0.90
AMÉRIQUE DU NORD	729	839	-0.92	1.33
Canada	0	0
États-Unis	729	839	-0.85	1.33
AMÉRIQUE LATINE	1 382	1 474	-3.71	0.02
Argentine	142	167	-2.18	1.73
Brésil	720	716	-4.71	-1.06
Chili	0	0	-40.76	2.19
Colombie	45	70	-9.10	4.23
Mexique	402	424	-0.17	0.44
Paraguay	3	4	-11.30	2.78
EUROPE	339	275	-5.80	0.77
Union européenne	269	210	-2.81	0.84
Russie	65	60	-12.19	0.49
Ukraine	2	3	-14.86	2.22
AFRIQUE	339	442	-0.60	2.06
Égypte	131	164	-2.72	1.52
Éthiopie	55	83	9.19	3.12
Nigéria	24	29	-1.77	1.73
Afrique du Sud	21	27	-3.23	1.80
ASIE	21 745	25 635	0.76	0.92
Chine ¹	7 854	6 870	-2.72	-1.85
Inde	5 249	7 463	3.45	3.04
Indonésie	698	1 013	5.18	2.09
Iran	109	135	-2.63	1.43
Japon	62	55	-4.62	-0.37
Kazakhstan	13	18	0.71	2.82
Corée	245	232	1.45	-0.20
Malaisie	64	93	6.90	3.10
Pakistan	2 176	2 575	-0.40	0.07
Philippines	10	15	-3.71	3.48
Arabie saoudite	0	0
Thaïlande	272	296	-3.94	0.47
Turquie	1 479	1 733	2.68	1.45
Viet Nam	1 161	2 024	20.31	2.88
OCÉANIE	8	7	-4.21	-0.06
Australie	7	6	-4.74	-0.07
Nouvelle-Zélande	1	1	0.00	0.00
PAYS DÉVELOPPÉS	1 710	1 944	-0.74	1.38
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	22 833	26 727	0.35	0.86
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	1 658	2 229	6.06	2.64
OCDE²	3 196	3 501	0.57	1.11
BRICS	13 910	15 137	-0.95	0.34

.. Non disponible

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. La consommation du coton correspond à celle de la filature et non à la demande finale du consommateur.
4. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.44. Hypothèses concernant les marchés du coton

Année commerciale

		Moyenne 2015-17est	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
ARGENTINE												
Taxe à l'exportation équivalente aux barrières à l'exportation	%	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Droits de douane équivalents aux barrières à l'importation	%	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5
BRÉSIL												
Prix minimum au producteur, coton-fibre	BRL/t	3 959.0	4 964.5	4 964.5	4 964.5	4 964.5	4 964.5	4 964.5	4 964.5	4 964.5	4 964.5	4 964.5
Droits de douane équivalents aux barrières à l'importation	%	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0
UNION EUROPÉENNE												
Surface pour paiement couplé	kha	301.7	301.7	301.7	301.7	301.7	301.7	301.7	301.7	301.7	301.7	301.7
Paiement couplé par ha ¹	EUR/ha	830.0	830.0	830.0	830.0	830.0	830.0	830.0	830.0	830.0	830.0	830.0
Droits de douane équivalents aux barrières à l'importation	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
JAPON												
Droits de douane équivalents aux barrières à l'importation	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
CORÉE												
Droits de douane équivalents aux barrières à l'importation	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
MEXIQUE												
Droits de douane équivalents aux barrières à l'importation	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
RUSSIE												
Droits de douane équivalents aux barrières à l'importation	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
ÉTATS-UNIS												
Taux de participation STAX	%	95.0	95.0	95.0	95.0	95.0	95.0	95.0	95.0	95.0	95.0	95.0
Surface CRP	Mha	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Niveau de paiement pour l'assistance à l'ajustement économique	USD/t	66.1	66.1	66.1	66.1	66.1	66.1	66.1	66.1	66.1	66.1	66.1
Contingent tarifaire	kt	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2
Droits de douane intra quota	USD/t	44.0	44.0	44.0	44.0	44.0	44.0	44.0	44.0	44.0	44.0	44.0
Droits de douane hors quota	USD/t	314.0	314.0	314.0	314.0	314.0	314.0	314.0	314.0	314.0	314.0	314.0
CHINE												
Contingent tarifaire	kt	894.0	894.0	894.0	894.0	894.0	894.0	894.0	894.0	894.0	894.0	894.0
Droits de douane intra quota	%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane hors quota	%	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4

Note : Année commerciale : Voir le glossaire terminologique pour les définitions.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Si la surface est supérieure au plafond, le montant est réduit proportionnellement.

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

ANNEXE A

Tableau A.45. Projections des racines et tubercules : Production et consommation humaine

Année civile

	PRODUCTION (kt)		Croissance (%) ³		CONSOMMATION HUMAINE (kg/cap)		Croissance (%) ³	
	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27	Moyenne 2015-17est	2027	2008-17	2018-27
MONDE	213 159	241 360	2.34	1.39	14.7	15.1	0.25	0.32
AMÉRIQUE DU NORD	5 430	5 713	1.23	0.38	12.2	12.2	0.36	-0.61
Canada	910	943	-0.16	0.45	14.5	13.6	-0.18	-0.57
États-Unis	4 520	4 770	1.53	0.36	11.9	12.0	0.44	-0.62
AMÉRIQUE LATINE	14 460	15 323	-0.21	0.75	12.1	12.0	-0.62	-0.06
Argentine	541	597	-1.25	0.69	9.4	9.3	-0.15	-0.06
Brésil	7 429	7 203	-2.05	0.05	14.3	13.4	-2.46	-0.65
Chili	243	282	2.07	1.58	12.5	12.6	1.64	0.08
Colombie	1 204	1 333	1.01	1.44	20.4	20.6	0.63	0.14
Mexique	409	448	0.97	0.83	3.1	3.1	-1.19	-0.13
Paraguay	954	1 094	3.92	1.59	46.2	44.3	1.31	-0.29
EUROPE	24 334	24 620	-0.33	0.11	17.1	16.4	-0.56	-0.44
Union européenne	11 554	10 824	-1.81	-0.65	14.5	13.0	-1.45	-0.98
Russie	6 686	7 043	2.54	0.23	23.9	25.1	1.02	0.18
Ukraine	4 304	4 821	1.28	1.32	26.2	30.5	0.97	1.66
AFRIQUE	79 497	96 000	4.17	2.22	32.5	32.2	0.29	0.20
Égypte	1 118	1 406	3.82	2.44	8.1	8.1	1.27	0.35
Éthiopie	2 243	3 037	6.60	3.39	18.6	19.8	3.29	1.10
Nigéria	32 780	39 271	5.63	1.93	69.5	70.3	1.84	0.31
Afrique du Sud	479	533	1.76	1.34	6.1	6.6	-0.26	0.99
ASIE	88 763	98 970	2.20	1.12	10.0	9.9	0.00	-0.01
Chine ¹	40 822	43 017	1.51	0.36	15.2	15.1	-0.29	-0.05
Inde	11 472	13 170	1.90	1.66	6.6	6.8	0.11	0.43
Indonésie	7 984	8 767	0.80	1.38	17.0	17.1	0.64	0.02
Iran	1 021	1 151	1.94	1.40	10.7	10.3	1.09	-0.19
Japon	785	774	-1.14	-0.25	5.8	5.4	-2.23	-0.57
Kazakhstan	700	782	4.43	1.27	21.7	21.6	-0.16	0.12
Corée	199	229	-0.34	1.83	3.0	3.4	-2.83	1.04
Malaisie	35	39	8.69	1.33	3.3	3.2	3.42	-0.22
Pakistan	941	1 152	4.60	2.53	3.7	3.8	1.81	0.06
Philippines	1 011	1 132	3.09	1.31	9.4	8.8	1.20	-0.41
Arabie saoudite	101	112	1.29	1.60	4.6	5.0	9.41	1.00
Thaïlande	9 595	12 105	3.11	2.40	4.9	4.5	-1.28	-0.52
Turquie	940	1 042	0.65	1.36	8.9	7.9	-2.04	-0.97
Viet Nam	3 774	4 510	2.78	1.62	3.9	4.5	-0.07	1.74
Océanie	675	733	-0.20	1.06	12.4	11.3	-3.79	-0.76
Australie	235	249	-1.70	0.82	9.4	8.3	-3.56	-1.06
Nouvelle-Zélande	101	113	-0.95	0.64	9.9	9.9	-2.98	0.16
PAYS DÉVELOPPÉS	33 592	34 544	0.11	0.27	13.9	13.5	-0.50	-0.46
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	179 567	206 815	2.81	1.59	14.9	15.4	0.42	0.47
PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)	34 337	41 134	3.75	2.31	22.6	21.7	-0.58	-0.06
OCDE²	20 198	19 994	-0.78	-0.11	10.9	10.2	-1.08	-0.81
BRICS	66 888	70 965	1.21	0.55	11.7	11.6	-0.42	-0.11

Note : Année civile.

Moyenne 2015-17est : Les données pour 2017 sont estimées.

1. Continentale uniquement. Les économies de Taipei Chinois, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comprises dans l'agrégat de l'Asie.
2. Exclut l'Islande mais comprend l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne.
3. Taux de croissance des moindres carrés (voir glossaire).

Source : OCDE/FAO (2018), « Perspectives Agricoles de l'OCDE et de la FAO », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données). doi: dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr

Partie II. ANNEXE B

ANNEXE B

Tableau B.1. Information sur les variations des prix alimentaires

	% de variation de l'IPC total (glissement annuel)		% de variation de l'IPC alimentaire (glissement annuel) ²		Part des dépenses alimentaires		Contribution de l'alimentaire à la variation totale de l'IPC ³	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
OCDE								
Australie ¹	2.1	..	1.9	..	12.8	12.8	0.2	..
Autriche	2.0	1.8	1.8	2.0	12.0	12.0	0.2	0.2
Belgique	2.6	1.7	2.1	2.2	17.4	17.4	0.4	0.4
Canada	2.1	1.7	-4.0	1.6	11.5	11.5	-0.5	0.2
Chili	2.8	2.2	2.4	3.9	18.9	18.9	0.5	0.7
République tchèque	2.2	2.2	3.5	4.5	17.0	17.0	0.6	0.8
Danemark	0.9	0.7	2.0	1.6	11.5	11.5	0.2	0.2
Estonie	2.8	3.4	3.7	5.7	21.7	21.7	0.8	1.2
Finlande	0.8	0.8	-2.4	1.5	13.4	13.4	-0.3	0.2
France	1.3	1.3	1.4	1.3	14.7	14.7	0.2	0.2
Allemagne	1.9	1.6	3.0	2.9	10.4	10.4	0.3	0.3
Grèce	1.2	-0.2	1.1	-1.2	17.1	17.1	0.2	-0.2
Hongrie	2.3	2.0	1.2	4.5	19.6	19.6	0.2	0.9
Islande	1.9	2.4	-0.6	-0.1	14.9	14.9	-0.1	0.0
Irlande	0.3	0.2	-2.4	-1.7	11.7	11.7	-0.3	-0.2
Israël	0.1	0.1	-1.6	-1.2	14.3	14.3	-0.2	-0.2
Italie	1.0	0.9	2.3	1.3	16.3	16.3	0.4	0.2
Japon	0.4	1.4	2.2	3.8	19.0	19.0	0.4	0.7
Corée	2.0	1.0	5.3	-0.3	14.4	14.4	0.8	0.0
Luxembourg	1.7	1.1	2.6	1.8	11.1	11.1	0.3	0.2
Mexique	4.7	5.5	3.2	8.6	18.9	18.9	0.6	1.6
Pays-Bas	1.7	1.5	1.5	2.2	11.3	11.3	0.2	0.3
Nouvelle-Zélande ¹	2.2	..	1.6	..	17.4	17.4	0.3	..
Norvège	2.8	1.6	2.0	2.6	13.3	13.3	0.3	0.3
Pologne	1.8	2.1	3.3	..	24.1	24.1	0.8	..
Portugal	1.3	1.0	1.3	1.4	18.1	18.1	0.2	0.3
République slovaque	0.7	2.4	1.5	6.7	18.4	18.4	0.3	1.2
Slovénie	1.3	1.5	2.8	2.9	17.0	17.0	0.5	0.5
Espagne	3.0	0.6	1.0	1.3	18.2	18.2	0.2	0.2
Suède	1.4	1.6	1.7	2.3	13.9	13.9	0.2	0.3
Suisse	0.3	0.7	0.9	1.0	10.8	10.8	0.1	0.1
Turquie	9.2	10.3	7.8	8.8	26.8	26.8	2.1	2.3
Royaume-Uni	1.8	3.0	-0.5	3.7	11.8	11.8	-0.1	0.4
États-Unis	2.5	2.1	-1.9	1.0	7.8	7.8	-0.1	0.1
Total OCDE	2.3	2.2	0.4	2.2
Engagement renforcé								
Brésil	5.4	2.9	5.1	-1.5	22.5	22.5	1.2	-0.3
Chine	2.5	1.5	2.5	-0.5	33.6	33.6	0.8	-0.2
Inde	1.9	5.1	0.5	4.7	35.4	35.4	0.2	1.7
Indonésie	3.5	3.3	4.1	2.9	19.6	19.6	0.8	0.6
Russie	5.0	2.2	3.9	0.3	32.8	32.8	1.3	0.1
Afrique du Sud	6.8	4.3	12.5	3.8	18.3	18.3	2.3	0.7

ANNEXE B

Tableau B.1. Information sur les variations des prix alimentaires (suite)

	% de variation de l'IPC total (glissement annuel)		% de variation de l'IPC alimentaire (glissement annuel) ²		Part des dépenses alimentaires		Contribution de l'alimentaire à la variation totale de l'IPC ³	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Non OCDE								
Algérie	8.2	3.6	8.0	1.8	43.8	43.8	3.5	0.8
Bangladesh	5.2	..	6.5	7.1	28.6	28.6	1.9	2.0
Bolivie	3.7	2.9	5.8	18.0	27.6	27.6	1.6	5.0
Botswana	3.4	3.1	4.2	..	23.7	23.7	1.0	..
Bulgarie	0.4	0.9	3.6	0.8	37.2	37.2	1.3	0.3
Colombie	5.5	3.7	6.0	1.5	34.7	34.7	2.1	0.5
Costa Rica	0.9	2.4	0.8	-2.2	21.4	21.4	0.2	-0.5
République dominicaine	2.3	3.9	-2.0	5.2	29.2	29.2	-0.6	1.5
Equateur	0.9	-0.1	1.5	-0.1	23.0	23.0	0.3	0.0
Égypte	28.1	17.0	37.1	12.9	26.3	26.3	9.8	3.4
Salvador	1.3	1.5	2.8	2.9	26.0	26.0	0.7	0.8
Ethiopie	6.9	10.5	6.0	13.7	57.0	57.0	3.4	7.8
Ghana	13.3	10.3	7.0	6.8	37.0	37.0	2.6	2.5
Guatemala	3.8	4.7	5.6	10.5	28.6	28.6	1.6	3.0
Haïti	14.1	13.2	13.9	13.2	50.4	50.4	7.0	6.7
Honduras	3.4	4.6	-1.4	1.7	31.8	31.8	-0.4	0.5
Irak	-0.8	0.8	-3.3	-0.6	35.0	35.0	-1.2	-0.2
Jordanie	2.5	3.0	-1.4	-1.3	35.2	35.2	-0.5	-0.5
Kenya	7.0	4.8	12.5	4.7	36.0	36.0	4.5	1.7
Madagascar	6.9	..	5.6	..	60.0	60.0	3.4	..
Malawi	18.1	4.5	21.0	8.4	50.0	50.0	10.5	4.2
Malaisie	3.2	3.5	4.0	2.7	56.3	56.3	2.3	1.5
Moldavie	3.0	6.5	3.8	8.4	60.0	60.0	2.3	5.0
Maroc	2.1	1.8	2.8	2.2	40.4	40.4	1.1	0.9
Nouvelle-Calédonie	0.9	1.4	2.8	1.4	21.0	21.0	0.6	0.3
Nicaragua	3.8	5.4	0.0	5.6	26.1	26.1	0.0	1.5
Niger	0.4	7.6	-2.9	7.2	40.0	40.0	-1.2	2.9
Nigéria	18.7	15.1	17.8	18.9	51.8	51.8	9.2	9.8
Pakistan	3.7	4.4	2.6	3.7	37.5	37.5	1.0	1.4
Panama	0.6	0.4	0.4	-1.9	33.6	33.6	0.1	-0.6
Paraguay	1.9	4.7	2.6	7.7	39.1	39.1	1.0	3.0
Pérou	3.1	1.4	4.1	0.2	25.0	25.0	1.0	0.1
Philippines	2.7	3.9	3.4	4.5	39.0	39.0	1.3	1.8
Roumanie	0.1	4.3	1.1	3.8	37.4	37.4	0.4	1.4
Rwanda	12.0	0.1	10.0	-2.0	39.0	39.0	3.9	-0.8
Sénégal	1.6	-0.3	5.6	-0.3	53.4	53.4	3.0	-0.2
Singapour	0.6	0.0	1.9	1.1	21.7	21.7	0.4	0.2
Sri Lanka	5.5	5.8	4.5	10.5	41.0	41.0	1.8	4.3
Taïpei Chinois	2.2	0.9	3.0	0.8	23.7	23.7	0.7	0.2
Tanzanie	5.2	4.0	7.6	6.3	38.5	38.5	2.9	2.4
Thaïlande	2.2	0.7	2.4	0.1	33.0	33.0	0.8	0.0
Tunisie	4.6	6.9	4.7	7.9	28.7	28.7	1.3	2.3
Ouganda	5.9	3.0	14.5	2.7	27.2	27.2	3.9	0.7
Zambie	7.0	6.2	7.4	4.6	52.5	52.5	3.9	2.4

.. Non disponible

1. Pas de donnée disponible pour janvier 2018 en Australie et Nouvelle Zélande.
2. IPC alimentaire : définitions basées sur les sources nationales.
3. Contribution calculée en multipliant la variation de l'IPC alimentaire par la part des dépenses, exprimée en %.

Source : Secrétariat de l'OCDE et sources nationales.

Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2018-2027

Cette quatorzième édition conjointe des *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* présente des projections sur les principaux produits agricoles, les biocarburants et la pêche. Elle comprend un chapitre spécial sur les perspectives et les enjeux auxquels seront confrontés les secteurs agricole et halieutique dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord.

Les marchés agricoles mondiaux ont considérablement évolué depuis la flambée des prix alimentaires de 2007-08 : la production a fortement progressé, tandis que la croissance de la demande a commencé à ralentir. Dans la décennie à venir, les prix agricoles réels devraient rester bas, du fait d'une augmentation réduite de la demande mondiale de produits destinés à l'alimentation humaine et animale. De manière générale, les exportations nettes augmenteront dans les pays et régions riches en terres, notamment dans les Amériques. Les pays dotés de ressources naturelles limitées, où l'expansion de la production est lente et dont la croissance démographique est forte connaîtront une hausse de leurs importations nettes. D'après les projections, la dépendance à l'égard des importations devrait s'accroître en particulier dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord où la rareté de l'eau et des terres arables pèse sur la production agricole.

Les projections et les tendances passées sont présentées dans l'annexe statistique du rapport et peuvent être consultées en détail à l'adresse <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

Des informations complémentaires sont disponibles en ligne sur www.agri-outlook.org.

Veillez consulter cet ouvrage en ligne : https://doi.org/10.1787/agr_outlook-2018-fr.

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.

Rendez-vous sur le site www.oecd-ilibrary.org pour plus d'informations.

